

[illegible]

[illegible]
[illegible]

[illegible]

H. K. E. KÖHLER'S

GESAMMELTE SCHRIFTEN.

IM AUFTRAGE DER KAISERLICHEN AKADEMIE
DER WISSENSCHAFTEN

herausgegeben

von

Ludolf Stephani.

BAND I.

SERAPIS,

THEIL I.



St. Petersburg.
Druckerei der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften.
1850.

H. K. E. KÖHLER'S

SERAPIS

ODER

ABHANDLUNGEN

BETREFFEND

DAS GRIECHISCHE UND RÖMISCHE

ALTERTHUM.

THEIL I.

(Mit 3 Kupfertafeln).





St. Petersburg.

Druckerei der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften.

1850.

Zu haben bei Eggers et C., Commissionairen der Akademie;
in Leipzig bei Leop. Voss.

(Preis 2 R. Silb. — 2 Thl. 7 Ngr.)

VORWORT.

Der um die Kenntniss des hellenischen Alterthums so hoch verdiente Köhler wurde durch den Tod aus seiner unermüdlichen literarischen Thätigkeit abgerufen, als er eben im Begriff war, die umfassendsten und wichtigsten Resultate langjähriger Forschungen dem Publicum zu übergeben. Schon hatte der Druck der «*Ausführlichen Anleitung zur genauern Kenntniss der Gemmen des Alterthums*»*), der Frucht eines lebenslänglichen Studiums begonnen und schon waren die zwei ersten Hefte des «*Serapis oder Abhandlungen betreffend das griechische und römische Alterthum*» im Druck vollendet, als ihr Verfasser am 22. Jan. 1838 diesem Leben entrissen wurde. Die Kais. Akademie der Wissenschaften hat beschlossen, zum Besten der Wissenschaft und zum Andenken ihres berühmten Mitglieds von beiden Werken dasjenige andern Forschern zugänglicher zu machen oder zum ersten Male mitzutheilen, was ihr selbst noch geblieben ist. Denn wenngleich wenigstens von der Anleitung zur Kenntniss der Gemmen die Handschrift vollendet war, so fanden sich doch davon in Köhler's Papieren leider nur Fragmente vor, vom Serapis gar keine Handschrift, ein Umstand, der wenigstens für das erstere Werk darin seine Erklärung zu finden scheint, dass bei dem am 17. Dec. 1837 ausgebrochenen Brande des Winter-Palastes Köhlers Bücher und Papiere auf die Strasse herabgetragen waren und dort längere Zeit gelegen hatten. Ueber das Gemmen-Werk werde ich das Nöthige dem dritten Theile der «*gesammelten Schriften Köhlers*», der das, was davon noch übrig ist, enthalten wird, vorausschicken. Hier habe ich nur vom Serapis zu sprechen, dessen zwei erste Hefte jetzt als die beiden ersten Theile der gesammelten Schriften erscheinen.

Das erste derselben erschien im Jahre 1822 und bezeichnet Zweck und Plan des ganzen Werkes mit folgenden auf den Umschlag gedruckten Worten: «Diese Sammlung von längern «und kürzern Aufsätzen wird einen Band von ungefähr 800 «Seiten ausmachen. Der ersten Lieferung werden noch drei «folgen: Abhandlungen über alte Geographie, Geschichte, griechi-«sche Münzen, Inschriften, Bildsäulen u. s. w. werden mit ein-«ander abwechseln. Beurtheilungen neuer Schriften werden nur «dann hier eine Stelle erhalten, wenn sie Beziehung auf die «Alterthümer des südlichen Russlands haben. Jeder Lieferung

*) Dieser ursprüngliche Titel ist beibehalten worden, obgleich die beiden Theile nichts enthalten, was sich auf das römische Alterthum bezöge.

«werden mehrere Kupfertafeln beigefügt. Zugleich mit der letz«ten wird das Titelblatt, die Vorrede und die Anzeige des In«halts folgen.» Bald darauf wurde, wie es scheint, in kurzen Zwischenräumen das zweite Heft gedruckt. Ob aber auch schon die Aufsätze, welche die beiden übrigen Hefte füllen sollten, ausgearbeitet waren, muss unentschieden bleiben. Von allen einzelnen Aufsätzen der beiden ersten Hefte liess der Verfasser eine nicht unbedeutende Anzahl von Separat-Abdrücken nehmen, die er versendete, und so kommt es, dass diese trefflichen Untersuchungen schon mehrfach von andern Gelehrten benutzt werden konnten, während keines beider Hefte bisher in den Buchhandel gekommen ist. Allein das Zweite derselben unterlag noch überdies dem Unglück, dass es durch ein Missverständniss bis auf wenige Exemplare vernichtet wurde und erscheint daher hier von Neuem in Druck gesetzt, jedoch nicht mit dem ersten in einem Bande vereinigt, weil dann die Verschiedenheit der beiden Hälften desselben Bandes im Druck und Papier das Auge zu sehr beleidigt haben würde.

Von der Kais. Akademie der Wissenschaften mit der Herausgabe der gesammelten Schriften Köhler's beauftragt, habe ich es nicht für angemessen gehalten, den zweiten Theil (beim ersten wäre es ohnedies unmöglich gewesen) durch Zusätze und Verweisungen auf die inzwischen erschienene Literatur zu vermehren, weil es sich hier nur darum handelte, eine Reihe durch Scharfsinn und umfassende Gelehrsamkeit des Verfassers ausgezeichnete Arbeiten, die schon mehr oder weniger Eigenthum der gelehrten Welt geworden sind, derselben mehr noch als bisher der Fall war, zugänglich zu machen. Doch wird man es angemessen finden, dass, da hier die: «Beurtheilung einer Schrift: Alterthümer am Nordgestade des Pontus, von Peter v. Köppen. Wien. 1823.» von Neuem gedruckt erscheint, auch zugleich die elegant geschriebene Antwort des Herrn v. Köppen: «Nachhall vom Nordgestade des Pontus. Wien 1823.» beigefügt worden ist. Die im zweiten Theile unverbessert gebliebenen Druckfehler möge man mit der Entfernung des Herausgebers vom Druckorte entschuldigen. Sie werden leicht vom Leser selbst verbessert werden und ich begnüge mich auf die bei einigen Citaten des zweiten Theiles des Serapis stehengebliebenen Seiten-Zahlen des früheren Abdrucks aufmerksam zu machen. S. 83. N. 5. muss es «p. 48 ff.» heissen statt: «p. 289—291»; S. 128. N. 3. und 4. «p. 72 et p. 76» statt: «p. 322 et p. 326»; S. 224. N. 15. «S. 33 f.» statt: «S. 272—273.»

Der Herausgeber.

Dorpat, den 7. December 1849.

INHALT

des ersten Theiles.

I.

MÉDAILLES GRÈCQUES.

Rois de la Bactriane.

Un ancien auteur nous a donné des détails intéressans sur la richesse, le luxe et les arts des habitans de la Bactriane. Si l'éloignement où est cette contrée, du centre de la Grèce, faisoit douter d'une civilisation si avancée, nous en aurions une preuve dans les médailles de ses Rois. Leur beauté atteste que les arts n'étoient pas cultivés dans la Bactriane avec moins de succès qu'en Syrie sous les Séleucides.

On ne connoissoit jusqu'ici que quatre médailles des Rois Bactriens, et on n'avoit même que les dessins de trois; celui de la quatrième n'accompagnant point la description qu'en a faite le savant Bayer.

La suite que je publie ajoutera donc beaucoup à cette branche de la numismatique, dans laquelle nous étions si pauvres. Je n'ai pas cru inutile d'y faire entrer les quatre médailles dont je viens de parler; on aura de cette manière, dans un même volume, toutes celles de la Bactriane qu'on a pu découvrir jusqu'à présent.

Bayer a recueilli avec grand soin dans son ouvrage sur ce royaume, tout ce que les anciens en ont dit. Je ne donnerai donc que des remarques très-courtes sur les médailles que je publie, me contentant de décrire et d'expliquer les objets qui y sont représentés.

On regrette que de tous les Rois de la Bactriane, Euthydème et les Eucratides, père et fils, soient les seuls dont on puisse fixer l'époque avec quelque probabilité. On a si peu de secours pour déterminer le temps où ont vécu les Rois du même pays, Héliodès et Antimachus, qu'on ne sait même s'ils ont régné avant ou après les Eucratides.

La grandeur des médailles décrites ici, est indiquée d'après l'échelle qu'a donnée M. Mionnet.

1. Tête imberbe et diadémée du Roi Euthydème, tournée à droite.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΕΥΘΥΔΗΜΟΥ. Hercule nu et barbu, assis sur un rocher, tourné à gauche, la main droite sur sa massue posée sur un monceau de pierres, et appuyant la gauche sur un rocher; dans le champ un monogramme composé des lettres ΠΚ (pl. I. m. 1). AV. 4.

Au cabinet royal de Paris.

Peller. Addit. aux médailles des Rois; p. 95.
Eckhel Doctr. Num. Vet. Vol. III. p. 557.
Mionn. Catal., d'une Collect. d'Empr. p. 65. m. 1228. et Descr. de Med. Ant. To. V. p. 704. med. 1. pl. LXXVIII. m. 5.
Visc. Iconogr. Gr. To. III. pag. 171-173. pl. LI. no. 11.

2. Tête imberbe et diadémée du Roi Euthydème, tournée à droite.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΕΥΘΥΔΗΜΟΥ. Hercule nu et barbu, assis sur la peau de lion étendue sur un siège, tourné à gauche, la main droite sur sa massue qui est posée sur sa cuisse droite, et s'appuyant de son bras gauche sur son siège; dans le champ, à droite, près du siège, la lettre K (pl. I. m. 2). AR. 7.

Au cabinet d'un amateur à St. Pétersbourg.

3. Tête laurée d'Apollon, tournée à droite, ayant les cheveux soigneusement arrangés, et leurs tresses flottant autour du col.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΕΥΘΥΔΗΜΟΥ. Un trépied; dans le champ, à gauche, la lettre Φ (pl. I. m. 3). AE. 9.

Au même cabinet.

4. Buste diadémé du Roi Eucratide I. ayant les cheveux crêpus; tourné à droite.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΕΥΚΡΑΤΙΔΟΥ. Figure virile diadémée, debout, vue de face la tête tournée à gauche, habillée d'une longue clamyde qui lui tombe derrière le dos, tenant de la main droite une flèche, et appuyant la gauche sur son arc posé à

terre; dans le champ, à gauche, un monogramme (pl. I. m. 4). AR. 9.

Au cabinet impérial de Russie

5. Buste imberbe et casqué du Roi Eucratide I. tourné à droite; le casque de forme très-simple, surmonté d'une aigrette, et orné d'une oreille et d'une corne de taureau; derrière on voit tomber, sous le casque, les extrémités du diadéme; les épaules sont couvertes de la clamyde; le tout enfermé dans un ornement circulaire.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΕΥΚΡΑΤΙΔΟΥ. Les Dioscures à cheval allant de gauche à droite, sans étoiles sur leurs bonnets, tenant d'une main une palme et de l'autre une lance qu'ils portent horizontalement: dans le champ, à droite, un monogramme composé des lettres ΡΗΔ (pl. I. m. 5). AR. 9½.

Au cabinet de l'Académie impériale des Sciences.

Bayer. Hist. Regni Graec. Bactr. p. 45. 99. 100. et 13..
Eckhel Doctr. Num. Vet. Vol. III. p. 557.

6. Même buste casqué du Roi Eucratide I. tourné à droite.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΕΥΚΡΑΤΙΔΟΥ. Les deux bonnets des Dioscures, sans étoiles, et deux palmes; dans le champ, au bas, un monogramme (pl. I. m. 6). AR. 2.

Au cabinet de Sir Gore Ouseley.

7. Buste casqué du Roi Eucratide II. tourné à droite; l'ajustement tout-à-fait semblable à celui de la médaille 5.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΕΥΚΡΑΤΙΔΟΥ. Les Dioscures à cheval allant de gauche à droite, leurs bonnets surmontés chacun d'une étoile, tenant d'une main une palme, de l'autre une lance très-longue, qu'ils portent horizontalement; dans le champ, un monogramme composé des lettres ΠΟ (pl. I. m. 7). AR. 9½.

Au cabinet royal de Paris.

Peller. Rec. de Médaill. des Rois. p. 130-131. pl. XV. m. 2.
Eckhel Doctr. Num. Vet. Vol. III. p. 558.

Mionn. Catal. d'une Collect. d'Empr. p. 66. m. 1229. et Descr. de Med. Ant. To. V. p. 704-705. m. 2.
Visc. Iconogr. Gr. To. III. p. 174. pl. LI. no. 12.

8. Le Roi Eucratide II. représenté nu et presque à mi-corps; il est vu du dos et sa tête tournée à gauche. Il porte un casque semblable à celui des médailles 6 et 7 et les extrémités du diadème tombent sur le dos; avec son bras droit il jette la lance à l'ennemi; le tout est enfermé dans une simple ligne.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΕΥΚΡΑΤΙΔΟΥ. Les Dioscures à cheval, allant de gauche à droite, ayant des étoiles sur leurs bonnets, et dans leurs mains des palmes et des lances très-longues; dans le champ, à droite, au bas, la lettre .Φ. (pl. I. m. 8). AR. 10.

Au cabinet de M. le Prince Michel Galitzin à Moscou.

9. Buste imberbe et diadémé du Roi Hélioclès, habillé de la clamyde et tourné à droite; le tout enfermé dans un ornement circulaire.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΗΛΙΟΚΛΕΟΥΣ ΔΙΚΑΙΟΥ. Jupiter debout, vu de face, vêtu d'un manteau qui descend de l'épaule gauche et lui couvre toute la partie inférieure du corps; tenant le foudre de la main droite et le sceptre de la main gauche; dans le champ, à gauche, un monogramme composé de plusieurs lettres (pl. I. m. 9). AR. 9.

Aux cabinets de Paris, de M. de Blaramberg à Odessa, et de M. Millingen à Londres.

Médaill. d'Ennery, p. 40. no. 253.
Eckhel Doctr. Num. Veter. Vol. IV. p. 168.
Mionn. Catal. d'une collect. d'Empr. p. 66. m. 1230. et Descr. de Med. Ant. To. V. p. 705. m. 4.
Visc. Iconogr. To. III. p. 176. pl. LI. no. 13.

10. Buste imberbe du Roi Antimachus, tourné à droite, ayant ses cheveux crêpus retenus par un diadème, dont on voit les extrémités tomber sur le dos; il porte un chapeau plat, et la clamyde lui couvre les épaules et la poitrine; le tout est enfermé dans un cercle de perles.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΘΕΟΥ ΑΝΤΙΜΑΧΟΥ. Neptune debout habillé du manteau, qui descend de l'épaule gauche

et lui couvre la partie inférieure du corps; la main droite appuyée sur son trident, et tenant dans la gauche une palme; dans le champ, à droite, au bas, un monogramme composé des lettres ON (pl. I. m. 10). AR. 10.

Au cabinet de M. le Prince Michel Galitsin à Moscou.

Médailles des Rois de la Bactriane, de fabrique barbare.

11. Tête diadémée du Roi Euthydème, tournée à droite.
Légende indéchiffrable. Figure d'Hercule assis, semblable à celle du no. 2; dans le champ, à droite, près de la chaise, la lettre K (pl. I. m. 11). AR. 7.

Au cabinet d'un amateur à St. Pétersbourg.

12. Même tête du Roi Euthydème, tournée à droite.
Légende indéchiffrable. Même figure d'Hercule (pl. I. m. 12). AR. 8.

Au même cabinet.

13. La même médaille du Roi Euthydème, autrement traitée (pl. I. m. 13). AR. 8.

Au cabinet de M. le Prince Baratayev.

14. Tête imberbe et diadémée d'un Roi de la Bactriane inconnu, tournée à droite.
Légende barbare dont la moitié est effacée. Même figure d'Hercule assis (pl. I. m. 14). AR. 7.

Au cabinet d'un amateur.

15. Tête imberbe et diadémée d'un autre Roi inconnu de la Bactriane, tournée à droite.
Légende illisible. Même figure d'Hercule (pl. I. m. 15). AR. 7.

Au même cabinet.

16. Autre tête imberbe et diadémée d'un Roi inconnu de la Bactriane, tournée à droite.
Même légende, et même type (pl. I. m. 16). AR. 7.

Au même cabinet.

La simplicité de la légende des trois médailles d'Euthydème (pl. I. m. 1. 2. 3.) prouve qu'elles appartiennent à un des plus anciens Rois de la Bactriane. Elles portent constamment: „du Roi Euthydème", tandis que la plupart des médailles suivantes donnent à leurs Rois le titre de Juste, de Grand, ou de Dieu. L'absence de tout titre fastueux dans les deux premières médailles d'Eucratide

(pl. 1. m. 4. et 5.) les a fait ranger avant toutes les autres de ce Roi. Quant à la médaille d'Euthydème en argent (pl. I. m. 2), il est vrai que le visage du Roi ne ressemble pas absolument au portrait que nous offre sa médaille en or (pl. 1. m. 1). Mais il paroît que la dernière représente le Roi dans un âge plus avancé; et, au surplus, le goût du travail de cet avers est assez inférieur à celui de la médaille en argent. A juger d'après une empreinte en soufre de la médaille en or, il me paroît que son monogramme, composé des lettres ΠΚ, n'est pas exactement représenté dans les ouvrages cités ci-dessus.

La médaille d'Euthydème en bronze (pl. I. m. 3.) est d'un très beau travail. Elle a été anciennement couverte d'une lame en argent, et il en reste des vestiges sur son avers; quoiqu'inégale, par cette raison, elle est bien conservée. Elle ne porte pas le portrait du Roi, qui manque assez souvent aussi aux médailles des Rois de Syrie, dont les Bactriens avoient emprunté la tête d'Apollon, le trépied, l'Hercule assis, et peut-être plusieurs autres types encore.

On observe que la tête d'Eucratide I. sans casque, sur une médaille (pl. I. m. 4.) qui a été réunie l'an passé, avec deux mille autres médailles grècques, à la collection de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, est d'une ressemblance parfaite avec son portrait casqué sur la médaille du cabinet de l'Académie Impériale des Sciences (pl. I. m. 6). Mais la première le représente dans un âge bien moins avancé, et ce n'étoit qu'après ses exploits militaires que ce Roi s'étoit fait représenter en casque et qu'il avoit pris le surnom de Grand. Sur le revers de la médaille 4. nous voyons Eucratide I. en costume des temps héroïques et armé d'un arc et d'une flèche.

Non moins remarquable que le médaillon précédent en argent, est la médaille que Sir Gore Ouseley a rapportée de la Perse, et qui, à cause de sa petitesse, est unique; (pl. I. m. 5). Son avers porte la tête casquée d'Euthydème I. jeune; le revers, les bonnets des Dioscures, puisque le peu d'étendue du champ, ne permettoit pas d'y donner leur figure.

On ne connoissoit aucune médaille de la Bactriane, lorsque l'Académie de St. Pétersbourg publia, en 1738, le savant ouvrage du célèbre Bayer sur l'histoire de ce Royaume [1]. L'auteur y décrit un médaillon en argent qui, ensemble avec la collection du Comte de Bruce, avoit enrichi le cabinet académique. L'ouvrage de Bayer n'ayant point de planches, ce beau médaillon d'Eucratide I. paroît pour la première fois dans ce mémoire (pl. I. m. 6). Il a été trouvé, ainsi que toutes les médailles de la Bactriane qui sont venues à ma connoissance, dans les contrées voisines de la mer caspienne.

C'est à Eucratide II. qu'il faut attribuer le médaillon du cabinet de Paris (pl. I. m. 7). Nous voyons sur l'avers de cette belle pièce le buste d'un jeune homme dont les traits, quoique extrèmement ressemblans à ceux de son père Eucratide I, en diffèrent pourtant assez, pour nous convaincre que ce n'est pas Eucratide I. dans l'âge de l'adolescence, mais son fils que l'on y a figuré. Ce jeune Prince qui s'étoit mis en possession du trône par la force des armes, avoit adopté, à l'exemple de son père, le surnom de Grand, et fait, comme lui, représenter sur le revers de ses médailles les Dioscures, Divinités protectrices des guerriers. Ces Dieux, dont le culte s'étendoit depuis les confins de la Bactriane jusqu'à l'océan atlantique [2], avoient fait, disoit-on, pencher la victoire plusieurs fois du côté des armées qui avoient vu leur apparition [3]. C'est donc par erreur que Visconti prétend [4] qu'on avoit emprunté des médailles des Rois de Syrie, le type des Dioscures, puisque les médailles de Syrie qu'il cite en preuve [5], n'offrent pas la moindre ressemblance avec les Dioscures des médailles Bactriennes. Le monogramme, sur le revers de ce médaillon, a été inexactement dessiné dans l'ouvrage de Pellerin qui croyoit y voir l'indication d'une époque.

Nous voyons les mêmes traits d'Eucratide II. sur l'excellent médaillon de M. le Prince de Galitzin (pl. I. m. 8). Ce Roi y est représenté jettant sa lance à l'ennemi. Le dessin de cette demi-figure est parfait, et l'attitude de la tête, le col, les épaules, et le dos, ne laissent rien à dé-

sirer. Il est trés probable qu'Eucratide II. avoit fait une réforme dans les armes de sa cavalerie. Car la lance que tient chacun des Dioscures, très courte sur le médaillon d'Eucratide I, est allongée du double sur les deux autres médailles d'Eucratide II. son fils, de manière qu'il a fallu rapprocher les unes des autres, les lettres de la légende, pour gagner l'espace nécessaire. Le fer qui se trouvoit au bas de la lance des anciens, et qui servoit à l'enfoncer dans la terre, nommé Σαυρωτὴρ, manque aux lances dans les médailles d'Eucratide I; il est, au contraire, très distinctement exprimé sur les deux médailles de son fils, mais il a été dessiné d'une manière inexacte dans l'estampe donnée par Visconti.

M. Mionnet a rangé, avec raison, la médaille d'Hélioclès (pl. I. m. 9), parmi celles de la Bactriane. Les traits de la physionomie de ce Roi ayant une ressemblance fort éloignée avec ceux d'Eucratide, ont porté Visconti à croire [6] que ces deux Rois étoient des personnages de la même famille. Cet antiquaire, manquant de notices historiques sur Hélioclès, fait des hypothèses vagues, et va jusqu'à dire qu'il n'est pas probable qu'Hélioclès, s'il avoit été le successeur d'Eucratide, eût refusé le surnom de Grand que portoit ce dernier, et qu'il lui eût préféré celui de Juste. Visconti conclut de ce raisonnement qu'Hélioclès a règné avant Eucratide. Mais ne voyons nous pas très souvent que les successeurs de princes guerriers et conquérans, soit par inclination naturelle, soit parcequ'ils désapprouvent les principes du gouvernement antérieur, préfèrent la paix et une administration tranquille, à toutes les entreprises militaires, afin de ramener la richesse et le bonheur dans leurs états épuisés? N'observons nous pas de même chez les particuliers, que des richesses amassées avec des peines et des soins extraordinaires par un père, ne sont que trop souvent dissipées par ses enfans? Il en résulte donc que rien ne nous autorise à décider si Hélioclès a vécu avant ou après Eucratide.

Pour terminer ses remarques sur Hélioclès, Visconti ajoute : „Si le type représentant Jupiter, qu'on voit sur ses monnoies, a été imité, comme je le pense, des types

des monnoies d'Antiochus IV, sur lesquelles on voit la même figure, Hélioclès doit avoir régné vers l'an 175 avant l'ere chrétienne[6]". On doit opposer à ce raisonnement que si Hélioclès a imité la figure de Jupiter qui se trouve sur une médaille d'Antiochus IV, le tems où cet original fut fait ne prouve absolument rien en faveur de l'antiquité de la copie; puisqu'on a pu reproduire celle-ci sur une médaille de la Bactriane, deux ans après aussi bien que cinquante[7].

C'est en s'appuyant du même principe sans fondement, que la copie d'une médaille ne peut être faite que par un prince contemporain de celui qui a fait frapper l'original, que Visconti prétend, que Spartocus, Roi du Bosphore, nommé père de Paerisade dans une ancienne inscription, doit être Spartocus IV, puisqu'une médaille du cabinet de Paris, portant le nom et le portrait d'un Roi Paerisade, ressemble à celles de Lysimaque, et devroit par conséquent avoir été frappée par un Roi Paerisade contemporain du dernier[8]. Mais on doit opposer à cette assertion, que Paerisade, fils de Spartocus, mentionné dans l'inscription, peut être, au moins avec autant de probabilité comme je l'ai observé ailleurs, fils d'un Spartocus V. ou VI. Roi qui peut être placé dans l'intervalle des 170 ans qui commencent à Spartocus IV. et finissent avec le dernier Paerisade. On seroit d'autant plus autorisé à cela que l'histoire ne nous a pas conservé les noms des Rois qui ont régné dans cet intervalle de tems. L'histoire ancienne étant dans plusieurs périodes très incertaine, on devroit prendre garde de l'embrouiller davantage par des conjectures légères et hazardées.

Si la critique ne peut pas admettre des raisonnemens si vagues et si arbitraires, on avouera que l'âge dans lequel a vécu le Roi Antimachus, représenté sur une autre médaille de la Bactriane (pl. I. m. 10), ne peut pas non plus être fixé. Dire qu'Antimachus Theos doit avoir régné avant Eucratide I. parceque les deux premiers Ptolémées ont porté long-tems avant Eucratide I. le même surnom de Theos: seroit tomber dans le même vice de raisonnement que l'on vient de blâmer.

Le chapeau que nous voyons à Antimachus sur ce médaillon, est un objet très rare à trouver dans des monumens de ce genre.

Une autre singularité se présente sur la médaille d'Antimachus, aussi bien que sur la seconde d'Eucratide II. C'est une coupure assez profonde que l'on a pratiquée dans le casque du premier et dans le chapeau et la chevelure du second. L'aspect de ces médailles prouve que cette coupure n'a pas été faite dans les tems modernes. Si cet accident se rencontroit sur toutes les médailles de la Bactriane, alors on pourroit supposer que sur le coin de l'avers on avoit ménagé une élévation, au moyen de laquelle le flan étoit retenu et affermi, pour recevoir les coups du marteau, procédé dont on s'est servi dans les médailles en bronze des Ptolémées.

L'histoire ne faisant point mention du Roi Antimachus, nous ne pouvons pas savoir ce que la figure de Neptune qui tient une palme doit indiquer; si c'étoit la Divinité tutélaire d'Antimachus, ou si ce Roi a voulu, par ce type, faire allusion à quelques exploits navals sur la mer caspienne en descendant l'Oxus.

Les médailles Bactriennes en argent de fabrique barbare méritent l'attention des amateurs en numismatique. La première (pl. I. m. 11.) est d'un travail qui ne la feroit pas ranger parmi les productions barbares, si sa légende illisible ne déceloit pas son origine. Quoique les deux médailles suivantes (pl I. m. 12. 13.) soient d'un travail beaucoup plus grossier, il ne reste pourtant point de doute, que toutes les trois ne soient des imitations des médailles d'Euthydème Roi de la Bactriane.

On trouvera plus intéressantes encore deux autres médailles en argent de fabrique barbare (pl. I. m. 14. 15). La première, dont l'avers est d'un travail plutôt médiocre que barbare, nous offre un Roi bactrien, dont on ignore le nom. L'avers de la seconde, d'un travail plus grossier, présente encore, à ce qu'il paroît, un Roi inconnu de la Bactriane. La dernière (pl. I. m. 16.) est la plus barbare de toutes. L'ajustement de la tête pourroit peut-être faire croire que cette tête de l'avers est couverte d'une tiare

Mais ce n'est que la maladresse de l'ouvrier qui, ne pouvant exécuter la chevelure que par de gros points, lui a donné cet air étranger, et la médaille est indubitablement celle d'un Roi de la Bactrie, comme le sont toutes les précédentes.

Les médailles de la Bactriane sont rares, puisque celles que l'on découvre dans la Boucharie, dans la Perse, et dans les provinces qui l'avoisinent vers l'occident, échappent rarement au creuset. Mais on doit espérer que, malgré ce funeste abus, on découvrira dans la suite les médailles des Theodoti, d'Apollodote, et de Ménandre, dont l'antiquité avoit eu des médailles que le commerce des Bactriens avoit transportées jusqu'à Barygaza dans l'Inde [9].

Je terminerai cet article en observant qu'il est très singulier que toutes les médailles barbares que je viens de décrire, de même que plusieurs autres apportées récemment de la Boucharie, dont quelques unes ont enrichi le cabinet de l'Académie des Sciences, n'ont jamais d'autres revers que celui de l'Hercule assis. Le même type se remarque sans exception, sur tous les revers des médailles d'Adinnigaus, Monneses, Artabanus, Artabazus, Attambillus et Tiraeus. Le savant Eckhel n'auroit jamais attribuées ces mèdailles à la Bactriane, s'il en avoit vu les originaux ; alors il auroit remarqué que leur fabrique n'a rien de commun avec celle de la Bactriane.

Médailles de Rois inconnus.

1. Buste d'un Roi à grande barbe et longue chevelure, tournée à droite ; la tiare surmontée d'une tête d'aigle.

   ΣGƎVƎVAZVΛΩIΩΓ. Figure du Roi à cheval, allant de gauche à droite (pl. II, m. 1). PL. 9.

   Au cabinet d'un amateur à St. Pétersbourg.

2. Tête barbue d'un Roi inconnu, tournée à droite.

   ΘVKV . . HOΛ. Homme armé debout, vu de face, tenant une lance dans la main droite (pl. II. m. 2). AR. $2\frac{1}{2}$.

   Au cabinet de M. le Prince de Baratayev.

3. ΥΒΚωΔ. Tête barbue d'un Roi inconnu, tournée à droite.

ΔΗΘΡΟ ΑΚΑ. Homme debout, vu de face, tenant une lance dans la droite (pl. II. m. 3) [10]. AR. 3.

Au même cabinet

4. Tête barbue et diadémée, tournée à droite.

Légende illisible. Deux figures rudement dessinées pl. II. m. 4). AR. 2.

Au même cabinet.

5. ΛΝ Monceau de boucliers, entouré de lances.

Homme debout, vu de face, tenant une lance de ses deux bras; dans le champ, deux boucliers; le tout est entouré d'une bordure formée par des boucliers (pl. II. m. 5). AR. 4.

Au cabinet impérial de Russie.

La première de ces médailles (pl. II. m. 1.) est en plomb; sa légende est très difficile à déchiffrer parceque les lettres sont mal formées. On y découvre cependant quelques lettres, VAZV, qui renferment peut-être une partie du nom royal, que l'on pourroit rapporter au nom d'Artabazus, de Monobazus [11], ou d'Artabanus. Je crois qu'on risqueroit moins de se tromper, en cherchant dans la Parthie la patrie de ce médaillon en plomb, qu'en voulant la retrouver dans l'Arménie, ou dans la Charazène.

J'ai fait dessiner les trois médailles inédites de Rois inconnus (pl. II. m. 2. 3. 4.) afin qu'on puisse, en les comparant avec des pièces semblables, trouver, s'il est possible, le pays auquel elles appartiennent.

En regardant la gravure de la cinquième médaille (pl. II. m. 5.) on croira, au premier coup d'oeil, n'y voir que des armes. Mais quand on l'examinera plus en détail, on se convaincra que sur l'avers on a voulu représenter une tête d'homme. L'ouvrier de la médaille a exécuté tout son travail avec des poinçons droits et en forme d'un demi-cercle. Par ce procédé, la tête d'homme paroît être un monceau de boucliers entouré de lances, et au revers on croit trouver une bordure composée de boucliers. Il est probable que cette médaille, trouvée à Taman, appartient aux Sindi, ou à une autre de ces peuplades qui étoient établies dans les contrées voisines du Couban.

Médailles des Rois du Bosphore-Cimmérien.

Plusieurs hommes de lettres ont travaillé, depuis Cary, à compléter la suite des Rois du Bosphore, et Mr. le Chevalier Sestini occupe parmi eux une place très distinguée. Il nous manque pourtant un ouvrage qui réunisse les nombreuses découvertes qu'on a faites dans les derniers temps. Waxel et Visconti ont, il est vrai, essayé de traiter cette matière : mais tous les deux ne connoissoient qu'un très petit nombre des médailles découvertes depuis Cary ; et le second, en négligeant des matériaux qu'il connoissoit et dont il auroit dû se servir, et en se livrant à des conjectures hazardées, a très peu contribué à éclaircir l'histoire de ces princes. Incertain si les circonstances me permettront de publier bientôt mes recherches sur l'histoire du Bosphore-Cimmérien, je ferai connoître aux amateurs de la science numismatique deux Rois de cette contrée qui sont restés inconnus jusqu'à ce moment, Aréansès et Rhadamsès. Voici leurs médailles :

1. ΒΑCΙΛΕωC ΑΡΕΑΝΣΟΥ. Tête diadémée du Roi Aréansès, tournée à droite.

   ΝΦ. Tête laurée de Gallien, tournée à droite ; dans le champ, deux petits globes ; dessous, la date, l'an 550 (pl. II. m. 6). PO. 5.

   Au cabinet Impérial de Russie.

2. ΒΑ. . . . . .ΑΡΕΑΝΣΟΥ. Tête diadémée d'Aréansès, tournée à droite.

   ΑΝΦ. Tête laurée de Gallien, tournée à droite ; dessous, la date, l'an 551 (pl. II. m. 7). PO. 5.

   Au cabinet Impérial de Russie.

3. ΒΑCΙΛΕΥC ΡΑΔΑΜC. Buste diadémé du Roi Rhadamsès, tournée à droite.

   ΓΙΧ. Buste de Constantin le Grand, ceint d'un diadème dont les extrémités tombent sur son dos, tourné à droite ; devant, un sceptre ; dessous, la date, l'an 613 (pl. II. m. 8). AE. 4½.

   Au cabinet Impérial de Russie.

4. ———— ΡΑΔΑΜC. Buste diadémé de Rhadamsès, tourné à droite.

ΔIX. Buste diadémé de Constantin le Grand, tourné à droite ; devant, un sceptre ; dessous, la date, l'an 614 (pl. II. m. 9). AE. 4½.

Au cabinet d'un amateur à St. Pétersbourg.

5. BACIΛEωC PAΔAMC . Buste diadémé de Rhadamsès, tourné à droite.

EIX . Buste de Constantin le Grand, ceint d'un diadème dont les extrémités flottent en arrière, tourné à droite ; devant, un sceptre ; dessous, la date, l'an 615 (pl. II. m. 10). AE. 4½.

Au cabinet Impérial de Russie.

6. BACIΛE—PAΔAMC . Buste diadémé de Rhadamsès, tourné à droite.

ϛIX . Buste diadémé de Constantin le Grand, tourné à droite ; devant, un sceptre ; dessous, la date, l'an 616 (pl. II. m. 11).

Au cabinet d'un amateur.

Les deux médailles d'Aréansès que j'ai décrites les premières, portent les dates 550. et 551. NΦ. et ANΦ. Ces époques remplissent une lacune de deux ans qui se trouvoit dans le règne de Rhescuporis V. et elles nous apprennent que les médailles de ce dernier, marquées de l'an ΘMΦ. 549. et qu'on voit au cabinet impérial et dans celui de Sa Majesté l'Impératrice-Mère, sont les dernières de ce Roi. Celles d'Aréansès tout-à-fait exécutées dans le goût barbare, comme celles de Rhescuporis V. qui les précèdent, ont pourtant des légendes très distinctes. Elles sont en potin, métal sur lequel la plupart des médailles de Rhescuporis V. ont été frappées, et nous apprennent qu'Aréansès n'a probablement régné que deux ans, et que les médailles de dates postérieures ne sont pas de Rhescuporis V. mais de Rhescuporis VI. J'ai trouvé dans le cabinet de Sa Majesté l'Impératrice-Mère, sur une médaille unique, en bronze et d'une conservation parfaite, la date BNΦ. 552. qui est la première de Rhescuporis VI ; en voici la description:

BACIΛEΩC PHCKOΥΠOPIΔOC. Buste diadémé de Rhescuporis VI. à droite.

BNΦ. Buste lauré de Gallien, tourné à droite ; devant, un trident ; dessous la date, 552. AE. 5.

Cette médaille, dont je donnerai la figure dans la suite, est d'une fabrique beaucoup plus belle que celles d'Aréansès et de Rhescuporis V, et il est singulier que peu d'années après, la monnoie de Rhescuporis VI. fut aussi barbare que celle de ses deux prédécesseurs.

Une autre lacune qui existoit dans la suite des Rois du Bosphore-Cimmérien, entre les années ΓΙΧ. 613. et ϛΙΧ. 616. a été très heureusement remplie par un Roi qui étoit resté inconnu jusqu'à présent, comme je l'ai déjà dit. C'est Rhadamsès, sous le règne duquel les quatre médailles que je donne ici ont été frappées. Elles sont toutes d'une belle conservation; la seconde, seulement, est, sous ce rapport, inférieure aux trois autres. Leurs dates sont: ΓΙΧ. 613. ΔΙΧ. 614. ΕΙΧ. 615. ϛΙΧ. 616. La dernière de ces dates, ϛΙΧ. 616. est aussi celle de la première du règne de Rhescuporis VII [13] successeur immédiat de Rhadamsès. Ces deux médailles sont par cette raison très intéressantes.

On doit regretter que deux médailles l'une au cabinet de Mr. Cousinery [14], l'autre dans celui du Comte Pembrocke [15], sur lesquelles on voit les dates ΕΧ. 605. et ΧΗ. 608. ne puissent être classées que parmi les incertaines, puisque le nom du Roi manque à toutes les deux. La dernière date connue du règne du Roi Thothorses étant Χ. 600. il ne faut que quatre années encore pour remplir la lacune, depuis la dernière médaille de Thothorses jusqu'à celle qui porte l'an ΕΧ. 605.

Qu'on ne se laisse pas induire en erreur par Eckhel [16] qui parle d'une médaille en bronze du cabinet impérial de Vienne, et dont j'ai maintenant un exemplaire sous les yeux, portant le nom de Rhescuporis, et l'an ΓΙΧ. 613. Car la date de cette médaille est ΖΙΧ. 617. et non pas ΓΙΧ. Au reste, la lettre Ζ de la médaille de Vienne ayant le trait horizontal d'en bas peu distinct, pouvoit aisément être confondue avec la lettre Γ. Voici la déscription de cette médaille curieuse par une faute de grammaire que je trouve répétée sur l'exemplaire que j'ai, et dont la légende est mieux conservée qu'elle ne l'est sur la médaille du cabinet de Vienne:

ΒΑCΙΛΕωC ΡΗCΚΟΥΠΟΡΙC. Buste diadémé de Rhescuporis VII. tourné à droite ; devant un trident.

ZIX. Buste de Constantin le Grand, tourné à droite, devant, un bident [17], dessous, la date, 617. AE. 5.

Au cabinet royal de Munic j'ai trouvé aussi une médaille de Rhadamsès ; elle porte la légende ΒΑCΙΛΕΥC ΡΑΔΑΜC. Mais dans l'époque du revers la première lettre étant défectueuse, on ne peut pas décider, si c'est Γ, ou E, ou ϛ, qu'on y avoit gravé. J'ai vu une autre médaille de ce Roi au cabinet ducal de Gotha. La légende de son avers porte ΡΑΔΑΜC ; mais l'époque manque, puisque par l'inadvertance du monétaire, le buste de Constantin se trouve trop rapproché du bord de la médaille. Je ne doute pas que l'on ne puisse découvrir dans d'autres collections des médailles de Rhadamsès qui, peut-être moins bien conservées que les quatre dont on vient de donner la description, ont été, à cause du nom inconnu, rangées parmi les médailles barbares du Bosphore. Quant à Aréansès, ses médailles sont si rares, qu'outre les deux que j'ai acquises depuis long-tems pour le cabinet impérial, je n'en ai jamais rencontré d'autres.

Médailles de Cherson.

Les médailles de la ville de Cherson ne méritent pas moins que les plus rares de celles dont on vient de lire la description, l'attention des amateurs de la science numismatique. Cette ville, célèbre autant par son antiquité que par sa situation, gouvernée, sous la protection des Empereurs byzantins, par son sénat et par un chef nommé Protevon, ensuite par un Préteur envoyé de Constantinople [18], fit frapper des médailles dont aucune n'étoit connue jusqu'à présent [19]. Celles qu'on décrit ici font suite à une collection très considérable de médailles inédites de la ville de Chersonesus, ville qui, vers le temps de Constantin le Grand, reçut le nom de Cherson. Cette suite sera communiquée au public, aussitôt que les circonstances le permettront ; j'y joindrai sur l'ancienne ville de Cherson des détails qui ne sont pas nécessaires pour

l'explication des médailles que je publie à présent, et dont voici la description :

1. D N IVSTINIANVS P P AVG. Buste diadémé de Justinien I. habillé du paludamentum et tourné à droite.

   XEPCωNOC dans un monogramme ; (pl. II. m. 12). AE. 3.

   Au cabinet d'un amateur à St Pétersbourg.

2. Monogramme formé par les lettres qui composent le nom de IVSTINIANVS. AE. 3.

   Les lettres E et Γ ; (pl. II. m. 13).

   Au même cabinet.

3. XEPCONOC. L'Empereur Mauricius habillé de la toge, et son épouse Constantina ayant la stola, les têtes nimbées, debout, et vus de face : l'Empereur, qui occupe le côté droit, tenant une pomme surmontée de la croix, et l'Impératrice, placée à sa gauche, tenant de la droite une croix ; leurs mains gauches enveloppées dans leurs draperies.

   L'Empereur Théodosius, fils de Mauricius et de Constantina, en toge, la tête nimbée, debout, ayant dans la main droite un sceptre terminé par la lettre P, qui rappelle le monogramme du Christ, la main gauche cachée dans la toge ; à droite, la lettre Δ, et, au haut, une croix ; (pl. II. m. 14). AE. 6.

   Au même cabinet.

4. XEPCONOC. Les mêmes figures de l'Empereur Mauricius et de son épouse Constantina.

   Même figure de l'Empereur Théodosius, fils de Mauricius et de Constantina ; à droite, la lettre H, et, au haut, une croix (pl. II. m. 15). AE. 9.

   Au cabinet de M. le colonel de Stempkovski.

5. XEPCONOC dans un monogramme dont les lettres sont attachées aux quatre bras d'une croix ; la partie perpendiculaire présente, par la lettre ω qui lui est réunie, la forme d'une ancre.

   Les lettres PωMA attachées à une croix de la même forme ; (pl. II. m. 16). AE. 4.

Cette médaille, avec les suivantes de la ville de Cherson, se trouve au cabinet d'un amateur, qui a déjà été cité plusieurs fois.

6. XEPCONOC dans un monogramme moins bien exécuté que celui de la médaille précédente. AE. 4.
Autre monogramme; (pl. II. m. 17).

7. Les lettres PωMA attachées aux quatre bras d'une croix. Croix placée sur une élévation formée par trois gradins; dans le champ, aux deux côtés, un globe; (pl. II. m. 18). AE. 4.

8. Monogramme ou ancre composé des lettres Pω.
Croix placée sur une élévation formée de trois gradins; dans le champ, aux deux côtés, un globe; (pl. II. m. 19). AE. 7.

9. Même monogramme ou ancre.
Autre monogramme; (pl. II. m. 20). AE. 6½.

10. Même monogramme ou ancre.
Croix placée sur une élévation formée par trois gradins; dans le champ, aux deux côtés, un globe; (pl. II. m. 21). AE. 5.

11. Même monogramme ou ancre; la lettre P placée à rebours.
Même revers; (pl. II. m. 22). AE. 3.

12. Même avers.
Même revers. AE. 2½.

13. La lettre B à laquelle sont attachées, à gauche, la lettre K, à droite, la lettre ω.
Même revers; (pl. II. m. 23). AE. 4.

14. Même avers entouré d'une bordure.
Même revers (pl. II. m. 24). AE. 5.

15. La lettre B.
Même revers; (pl. II. m. 25). AE. 4.

16. La lettre B; dans le champ, aux deux côtés, un globe.
Même revers; (pl. II. m. 26). AE. 3½.

17. La lettre B; dans le champ, à droite, une croix.
La lettre Π; dessus, la lettre O; dans le champ, à droite, une croix; (pl. II. m. 27). AE. 2.

18. La lettre Π; dans le champ, au haut, une croix.
Une croix; (pl. II. m. 28). AE. 2½.

19. Les lettres MB.

Les lettres ΠX; dans le champ, dessus la première lettre, la lettre O; (pl. II. m. 29). AE. 2.

20. La même médaille, mais plus petite; (pl. II. m. 30). AE. 1.

21. Monogramme formé par les lettres IωANȣ.
Monogramme; (pl. II. m. 31). AE. 4.

22. La même médaille, mais plus petite. AE. 3.

23. Monogramme composé des lettres BACIΛIOC.
Même monogramme qui se trouve sur les revers des deux médailles précédentes; (pl. II. m. 32). AE. 4.

24. Les lettres ΛA.
Une croix placée sur trois gradins. PL. 3½.

25. Les lettres ΛE.
Une croix placée sur trois gradins. AE. 4.

26. Les lettres ΛE.
Une croix placée sur trois gradins, dans le champ, aux deux côtés, un globe. AE. 3½.

La plus ancienne médaille connue, portant le nom de la ville de Cherson, est celle avec le portrait de l'Empereur Justinien I, qui a régné depuis l'an 527 jusqu'à l'an 565 de notre ère, (pl. II. m. 12). Le monogramme du revers est si clair, qu'il est impossible de lire autrement que XEPCωNOC. Mais ce même monogramme ne se rencontre point sur d'autres monnoies postérieures de Cherson et appartient uniquement à celles qui ont la tête de Justinien pour avers. Un autre exemplaire de cette médaille se trouve dans la belle collection de médailles grecques de S. E. Mr. le Maréchal de la Cour Cyrille de Narichkin.

Les médailles des Empereurs Byzantins ayant toujours, à peu d'exceptions près, les portraits des Empereurs sur leur avers, il me paroît plus que probable, que la médaille portant le nom de Justinien dans un monogramme (pl. II. m. 13), a été frappée aussi à Cherson Car je doute qu'on ait osé dans le sixième siècle, à Constantinople, remplacer l'effigie du Souverain par son chiffre; et l'exemple d'une médaille de l'Impératrice Marie, épouse de Michel VII. Ducas, dont l'avers présente le portrait de

Marie, et le revers le monogramme du prince [10], quoique postérieure de 500 ans à l'âge de Justinien, doit être comptée pour une exception très-rare.

Dans les tems de sa splendeur, cette ville s'appella constamment Chersonésus, et ce n'est que long-tems après le commencement de notre ere qu'elle fut nommée Cherson. Au nombre des écrivains qui les premiers l'ont appellée ainsi, se trouve l'auteur anonyme du périple de la mer noire [11], celui des Actes du Pape Clément, Procope [12], et Jordanes [13].

Postérieures de peu de tems aux précédentes, mais plus remarquables, sont les deux médailles (pl. II. m. 14. 15), qui s'annoncent comme étant de la ville de Cherson, XEPCONOC. Ces médailles n'ayant point d'autres légendes, nous serions dans l'incertitude sur les personnages qui y sont représentées, sans une médaille très rare en bronze. On voit sur l'avers et sur le revers de celle-ci absolument les mêmes figures qui sont représentées sur celles de Cherson, et l'avers porte le nom de l'Empereur, D N MAVRIC P P AVG AVG. Le revers est sans légende, mais à côté de Théodosius, nommé Augustus par son père à l'âge de cinq ans, se trouve, de même que sur la plus grande des deux médailles de Cherson, la lettre H. La médaille Byzantine de Mauricius, Empereur depuis 582 jusqu'à 602 de notre ere, a été publiée pour la première fois par du Cange [14], daprès un exemplaire médiocrement conservé. Banduri l'a reproduite [15] sans répéter la gravure. Mr. Sestini en a donné [16] un dessin exact, d'après un bel exemplaire de la collection d'Ainsley, et sa description a été copiée par Tanini [17] et Eckhel [18].

Ces médailles de Cherson étant scrupuleusement copiées d'après celles de Mauricius, il est sûr qu'on a frappé autrefois à Constantinople des médailles de cet empereur portant au revers la lettre Δ que nous avons observée sur une de Cherson. Quoique les médailles de cette ville frappées sous le règne de Mauricius, ne soient postérieures que de quelques années à celle qui porte le portrait de Justinien, cependant la légende de la dernière

est plus correcte que celle des premières qui portent ΧΕΡCΟΝΟC, au lieu de ΧΕΡCωΝΟC.

Toutes les médailles de Cherson qui suivent, sont postérieures aux précédentes. Sur l'une (pl. II. m. 16.) les lettres qui composent le nom de la ville de Cherson, sont attachées à une croix, et il est possible que l'idée de donner à son bras perpendiculaire la forme d'une ancre, a rétabli l'ω dans le nom de la ville. Cherson, pour marquer sa dépendance et son respect pour la capitale de l'empire grec, a placé sur le revers un monogramme, aussi en forme de croix, à laquelle sont appliquées les lettres PωMA, Rome, signifiant alors la ville de Constantinople. C'étoit dans cette période que l'on affecta ce qu'on ne pouvoit plus être; la cour Byzantine se nommoit Romaine; les Grecs de naissance, Romains, les Romains, Latins, et on tâcha d'exiler la langue grecque, pour la faire remplacer par la latine.

La maladresse avec laquelle on a formé le monogramme de la monnoie suivante pl. II. m. 17.) et dans lequel l'O remplace l'ω, prouve qu'elle est postérieure à la précédente, et qu'elle appartient, ainsi que les médailles des nos. 21 — 26, aux derniers tems de la ville de Cherson. Le monogramme du revers est composé des lettres ETCΔ, et se rapporte de même à une quatrième année, que nous indique un monogramme autrement formé sur les deux médailles des nos. 21 et 22. Sur les monumens de ces tems, la lettre Δ a la même forme que nous voyons sur ces trois médailles, et qui paroît ajouter à la partie inférieure la lettre Π.

L'identité de la fabrique que l'on remarque entre les vingt médailles des nos. 7—26, et celles des nos. 5 et 6. qui portent le monogramme de la ville de Cherson; et la ressemblance des types de plusieurs des premières avec les deux médailles que je viens de citer, nous prouvent que toutes, sans exception, apartiennent à la ville de Cherson. Ce qui confirme, au surplus, cette opinion, c'est que ces médailles ne se rencontrent qu'à l'endroit où se trouvent les ruines de l'ancienne Cherson et dans ses environs.

La médaille qui a le monogramme PωMA sur son avers (pl. II. m. 18), porte un revers qui a été très souvent reproduit sur la monnoie de cette ville. Dans cette médaille, ainsi que dans toutes les suivantes, le monogramme de la ville a disparu, mais les habitans de Cherson ont continué, au moins dans la plupart, de reconnoître leur dépendance de la capitale de l'empire de l'orient, par le chiffre que forment les lettres PωMA.

Le même chiffre simplifié et réduit aux deux lettres Pω, qui ont la forme d'une ancre, s'offre sur plusieurs monnoies de différens modules; no. 8—12. (pl. II. m. 18—22). Toutes ont une croix sur trois gradins pour revers, excepté une seule, qui porte la lettre Δ (pl. II. m. 20).

Au lieu de l'ancre, une classe de monnoies que l'on trouve très fréquemment dans les ruines de l'ancienne ville de Cherson, offre sur l'avers la lettre B tantôt seule (pl. II. m. 25. 26), tantôt ayant des deux côtés, comme accessoires, les lettres Kω (pl. II. m. 23. 24, indiquant la capitale de l'empire Byzantin, Constantinople. Leur revers est la croix placée sur trois gradins. Il me paroît vraisemblable que la lettre B que l'on voit sur plusieurs de nos médailles (pl. II. m. 23—30), est l'initiale du nom du Protevon, ou chef de la ville de Cherson. Quelques unes n'ont que cette lettre (pl. II. m. 25. 26); d'autres (pl. II. m. 27.) présentent sur le revers les lettres οΠ, que j'explique, ὁ Πρωτεύων; d'autres très petites encore (pl. II. m. 29. 30), portent, d'un côté, MB, initiales du nom de ce magistrat, dont la première est celle de son nom, la seconde, celle du nom de son père, ou de son surnom; de l'autre côté les lettres οΠX, que l'on doit lire: ὁ Πρωτεύων Χερσῶνος [29]. Une des médailles de Cherson (pl. II. m. 28.) n'a, pour avers, que la lettre Π, au haut de laquelle est une croix; son revers porte une grande croix.

Je vois de même sur les trois médailles qui suivent, no. 21. 22. 23. et que j'attribue à la ville de Cherson (pl. II. m. 31. 32), sur les deux premières (pl. II. m. 31.) le nom d'un chef ou Préteur Ioannes; sur la troisième (pl. II. m. 32.) celui de Basilius; les deux noms sont écrits au génitif. Les lettres du monogramme du revers

de ces trois médailles donnent ETOYC Δ, légende dont il a été question plus haut, au sujet d'un revers (pl. II. m. 17.) dont le chiffre, autrement disposé, renferme les mêmes lettres.

Enfin on ne peut pas hésiter à regarder les médailles des nos. 24. 25. et 26. dont je ne donne pas le dessin, comme appartenantes à la ville de Cherson. Leur fabrique est absolument la même que celle de toutes les autres de cette ville. C'est encore le même type de la croix placée sur trois gradins, dessiné et fini comme celui de la monnoie Chersonite; et, au surplus, elles ne se trouvent que dans le sol qu'occupoit autrefois cette ville ruinée. Elles sont de cette ville, de même que celles qui portent le nom de Ioannes et de Basilius. Les lettres ΛA et ΛE sont les initiales des premiers magistrats ou Préteurs, qui l'ont gouvernée après les Protevontes.

Le Protevon et le sénat de Cherson, quoiqu'ils se reconnussent sous la dépendance de Constantinople, ainsi que l'attestent les médailles de Cherson frappées sous Justinien et Mauricius, et plusieurs faits historiques qu'il seroit inutile de citer, gouvernoient la ville d'après ses propres loix, et affectoient peut-être une soumission qu'ils ne trouvoient pas toujours nécessaire d'observer. Au reste, quelles qu'aient été les relations de Cherson avec la capitale, celle-ci crut à la fin qu'elle feroit mieux, pour renforcer son pouvoir dans cette contrée, de supprimer la dignité du Protevon, et de lui substituer un Préteur envoyé de Constantinople. Ce changement eût lieu pendant le règne de l'Empereur Théophile [30], qui occupa le trône depuis 829 jusqu'à 842 de notre 'ere. Par conséquent les médailles que j'ai attribuées aux Protevontes doivent avoir été frappées avant le milieu du neuvième siècle. Il est probable que ces médailles dont j'ai donné les dessins, ne l'ont été que peu de tems avant la suppression de la dignité des Protevontes, et que ces chefs ne se prévalurent pas longtems du privilège de marquer des initiales de leurs noms la monnoie de Cherson, puisque les médailles des nos. 5—12, qui me paroissent antérieures à celles-là, quoique frappées de même sous l'autorité des Protevontes, ne

portent point ces initiales. Quant à celles qui offrent les noms de Ioannes, de Basilius, et les lettres ΛA et ΛΕ, je crois qu'elles doivent être attribuées à l'administration des Préteurs qui ont succédé aux Protevontes.

Médailles Byzantines.

Pour remplir l'espace au bas de la planche II. j'ai fait dessiner deux médailles en argent, l'une de Jean II. Comnène qui régnoit depuis 1118 jusqu'à 1143 de notre ere ; l'autre de son fils, Manuel I. Comnène qui succéda à son père et régna jusqu'à l'an 1180. La médaille de Jean II. Comnène étoit inédite jusqu'à présent. Tanini et, après lui, Eckhel, avoient publié la description de celle de Manuel I. Comnène, mais sans ajouter le dessin. Je donne ici la description de ces deux médailles d'après plusieurs exemplaires, qui se distinguent par différens accessoires. La dernière de Manuel manque d'avers, et le revers s'y trouve double. Les deux médailles d'Alexius II. Comnène, fils de Manuel I. Comnène, Empereur depuis 1180 jusqu'à 1183, sont inédites et très intéressantes sous plusieurs rapports ; elles se trouvent au cabinet d'un connoisseur très distingué de la numismatique ancienne On ne connoissoit jusqu'à présent aucunes médailles que l'on put attribuer, avec certitude, à cet Empereur, et Eckhel convient que celles qui portent le nom d'Alexius Comnène ne présentent aucune marque caractéristique qui pourroit servir à distinguer celles d'Alexius I. de celles d'Alexius II. Eckhel renvoie son lecteur aux monnoies d'Alexius I. pour y chercher celles qui pourroient avoir été frappées sous le règne d'Alexius II [33]. Mais les deux médailles dont je donne ici la description, appartiennent sans aucun doute à Alexius II. C'est le type du revers, le Saint Eugène, qui, sur la monnoie Byzantine, paroît pour la première fois placé sur l'avers des médailles de son grand-père, type qui ne peut appartenir qu'à son petit-fils. C'est encore la manière dont est écrite la légende de ces deux médailles, ressemblante en tout à celle des médailles de Manuel et de Jean Comnènes, qui prouve qu'elles sont du même tems. Je me réserve de donner la figure des

médailles d'Alexius II, dans une autre occasion. Je remarque encore qu'Alexius II. s'étant fait représenter à cheval, ne pouvoit pas se dispenser de figurer son saint protecteur dans la même attitude.

1. Iω O KMNOC. L'Empereur Jean II. Comnène, debout, vêtu d'un habit orné de perles; tenant de la droite le labarum, et supportant de la gauche un globe surmonté d'une croix.

O A ΕΥΓΕΝΙΟC. Figure de S. Eugène nimbé et debout, tenant de la droite un bâton surmonté d'une croix, et retenant de la gauche sa draperie; dans le champ, au bas, à droite, quatre petits globes. AR. 6.

Au cabinet impérial de Russie.

2. Iω O KOMNNOC. Même figure de Jean II. Comnène.

O A ΕΥΓΕΝΙΟC. Même type de S. Eugène; au bas, un trait transversal qui passe le bâton surmonté d'une croix, que tient S. Eugène. AR. 6.

Au même cabinet.

3. Iω O KOMN — Même figure de Jean II. Comnène.

O AΓΙΟ ΕΥΓΕΝΙΟ. Même figure de S. Eugène; dans le champ, au bas, entre le bâton surmonté de la croix et la figure, un astre. AR. 6.

Au même cabinet.

4. Iω O KOMNNOC. Même figure de Jean II. Comnène.

Même légende. S. Eugène debout, la tête nimbée, tenant de la main gauche un bâton surmonté d'une croix, et retenant de la droite sa draperie; dans le champ, au bas, entre la figure et le bâton, une croix (pl. II. m. 33). AR. 5.

Au même cabinet.

5. MNHΛ O KMNO. L'Empereur Manuel I. Comnène debout, vêtu d'un habit orné de perles; tenant de la main droite le labarum, et ayant dans la gauche une épée; dans le champ, un trait transversal, qui passe le bâton du labarum.

O AΓΙΟ ΕΥΓΕΝΙΟ. S. Eugène debout, la tête nimbée, tenant de la main droite un bâton surmonté

de la croix, et retenant de l'autre sa draperie; dans le champ, au haut, à droite, trois points. AR. 5.

Au même cabinet.

6. MN - O K —. Même figure de Manuel I; dans le champ, entre le bâton du labarum et la figure, la lettre B.

O AΓΙ EVΓΕΝΙ. Même figure de S. Eugène; dans le champ, entre le bâton surmonté de la croix et la figure, la lettre B. AR. 5.

Au même cabinet.

7. MNΛ O KM —. Même figure de Manuel I; dans le champ, entre le labarum et la figure, la lettre I.

AΓΙΟϹ EVΓΕΝΙΟ. Même figure de S. Eugène; dans le champ, au haut, à droite, trois points. AR. 6.

Au même cabinet.

8. MN-Λ O KOM — Même figure de Manuel I; dans le champ, entre le bâton du labarum et la figure, la lettre K.

O AΓΙΟ EVΓΕΝΙΟ. Même figure de S. Eugène; on voit au bâton, surmonté de la croix, deux noeuds, et entre ce bâton et la figure, deux points. AR. 6.

Au même cabinet.

9. MNΗΛ O K — Même figure de Manuel I; on voit au bâton du labarum deux noeuds, et tout près, entre ce bâton et la figure, la lettre K.

O AΓΙΟ EVΓΕΝΗΟ. Même figure de S. Eugène; mêmes noeuds et même lettre K. AR. 6.

Au même cabinet.

10. MNΗΛ O K-M—. Même figure de Manuel I; dans le champ, entre le bâton du labarum et la figure, les lettres KΛ.

O AΓΙΟ EVΓΕΝΙ. Même figure de S. Eugène. AR. 5.

Au même cabinet.

11. MNΗΛ O KMN. Même figure de Manuel I; dans le champ, à gauche, la lettre X.

O AΓΙΟ EVΓΕΝΙΟ. Même figure de S. Eugène (pl. II. m. 34). AR. 6.

Au même cabinet.

12. O ΑΓΙΟ ΕVΓΕΝΙΟ. Même figure de S. Eugène, dans le champ, au haut, à droite, trois points.

O ΑΓΙΟ ΕVΓΕΝΙΟ. Même figure de S. Eugène, mêmes points. AR. 5½.

Au même cabinet.

13. ΑLΕΖ Ο ΚΟΜΝ. L'Empereur Alexius II. Comnène, la tête vue de face, richement habillé, monté sur un cheval allant de droite à gauche, tenant de la main droite, un sceptre ; dans le champ, à droite, un astre.

O A ΕVΓ N. Saint Eugène, la tête nimbée et vue de face, monté sur un cheval allant de gauche à droite, et tenant de la main droite, une croix ; à droite, un astre. AR. 5.

Au cabinet de S. E. Mr. le Marechal Cyrille de Nariehkin.

14. ΑLΕΖ ΜΝ. Même figure d'Alexius II. Comnène, sans l'astre dans le champ; au bas, une lettre indistincte.

O A ΕVΓ ΝΟ. Même figure de S. Eugène, sans astre dans le champ, mais une croix dans la lettre O ; Au bas une lettre indistincte. AR. 5.

Au même cabinet.

---

1. Historia Regni Graecor. Bactr. in qua simul de Graecor. in India coloniis vetus memoria. Petrop. 1738 ; in 4. Bayer cite souvent dans son livre (p. 45. p. 100. p. 130.) une planche gravée, qu'il vouloit y ajouter, mais qui n'a pas été exécutée, le livre ayant été publié après la mort de l'auteur. Pinkerton, parlant de l'ouvrage de Bayer (An Essay on Medals, Vol. II. p. 251), ignoroit que Pellerin avoit, long-tems après, publié deux médailles de la Bactriane.

2. Diod. Sic. L. IV. c. 56. p, 300. l. 66. Ed. Wessel.

3. Frontin. Strat. L. I. c. 11. §. 8—9. p. 125—126. Ed. Oud.

4. Iconogr. Grecque, To. III. c. 17. §. 2. p. 176.

5. Haym Thesaur. Britann. To. II. p. 22. tab. III. f. 3.
Coins of the Seleuc. pag. 31. pl. III. f. 19.

6. L. C. p. 177—178, not. 2.

7. Il faut remarquer que Mr. Mionnet a commis une légère erreur dans la description de la médaille d'Hélioclès, lorsqu'il pit, que Jupiter tient une lance renversée ; parceque la pointe

que l'on observe dans cette médaille, au bas de la lance, est le Σαυρωτὴρ, dont il a été question plus haut. Si les pointes des lances de la longueur de celles que l'on voit sur les médailles d'Eucratide II. se cassoient durant le combat, le guerrier en tournant ce qui lui restoit de son arme, pouvoit se défendre avec le *sauroter*.

8. Iconogr. Gr. To. II. ch. 7. p. 123—124.

9. Arrian. Peripl. Mar. Erythr. p. 27. int. Geograph. Minor. Huds.

10. Dans un autre exemplaire de la même médaille, la légende de l'avers, de même pas tout-à-fait distincte, pourroit être lûe ΑΡΚωΔ.

11. Josephe (Ant. Iud. L. XX. c. 2. §. 1. p. 957.) fait mention de Monobazus Bazaeus Roi d'Adiabène.

12. Cary Hist. des Rois du Bosph. p. 77.
Mionn. Descr. des Med. Ant. To. II. p. 384. m. 154.

13. Mionn. l. c. To. II. p. 386. m. 164.

14. Mionn. l. c. To. II. p. 385—386. m. 163.

15. Numi Pembroch. Comit. P. II. tab. 68. m. 11.
Cary l. c. p. 83. pl. IV. m. 6.

16. Doctr. Numor. Vet. Vol. II. pag. 381.

17. L'instrument que je nomme bident, dont l'usage et la destination sont inconnus, ne peut pas être pris pour un monogramme, comme l'appele Mr. Mionnet (Descr. des Med. Ant. To. II. p. 386. m. 164).

18. Voyez note 30.

19. Quelques unes de ces médailles de Cherson sont gravées dans le Recueil de quelques Antiquités de Waxel. Mais elles sont inutiles pour la science numismatique, puisqu'elles sont très inexactement et mal dessinées, d'après des exemplaires mal conservés, et leur éditeur ne savoit pas à quelle ville elles appartenoient.

20. Cette médaille qui se trouve aussi au cabinet impérial de Russie, a été publiée par Mr. Sestini (Lett. e Dissert. Num. Vol. II. 1789. Lett. IX. p. 21. et 103. tab. V. m. 14). L'explication que cet habile connoisseur a donnée du monogramme qu'offre le revers de cette pièce, et des lettres ΜΛ ΔΚϹ qu'il porte, n'a point été adoptée par l'auteur d'un recueil nouvellement publié, qui en a substitué une autre tout-à-fait inadmissible (Mélang. de Numism. et d'Hist. par Mr. Marchand, p. 109). Ce livre ajoutera fort peu à nos connoissances en numismatique.

Entr'autres pièces que l'auteur tâche d'expliquer, il parle d'un sceau antique en plomb (L. IV. p. 39—40. f. 3), dont la légende doit être lue: Κυρις ΒΟΗΘΕΙ Τω Cω ΔΟΥΛω ΓΕΟΡΓΙω ΔΙΚΡΑΤΟΡΙ. Ce George, possesseur du sceau, n'étoit qu'un simple particulier, et le mot de Dicrator, très loin d'indiquer une dignité, n'est qu'un surnom.

21. Peripl. Pont. Eux. int. Geogr. Min. Huds. Vol. I. Cet auteur, rempli d'interpolations, nomme cette ville tantôt Chersonesus, tantôt Cherson (p. 7. p. 10. p. 16), ce que ceux qui ont écrit sur l'âge de cet écrivain, auroient dû remarquer. Le même auteur emploie le nom de Byzance, quoique le nom de Constantinople ne soit pas de beaucoup postérieur à celui de Cherson.

22. De Bell. Gothic. Lib. IV. c. 5. p. 576. Ed. Maltr.

23. De Reb. Getic. p. 84—85.

24. Histor. Byzant. p. 104—105.

25. Numism. Imp. Roman. Vol. II. p. 662. et p. 667.

26. Lettere e Dissertaz. Numism. T. II. 1789. Lett. VIII. p. 18—19. et p. 201. tav. V. m. 5.

27. Supplem. ad Bandur. Numism. p. 395.

28. Doctr. Num. Vet. Vol. VIII. p. 220—221.

29. Si l'on vouloit donner à ces lettres MB οΠΧ une autre signification en les lisant: *Μιχαηλ Βασιλευς* Ο *Παλαιολογος*, il faudroit objecter que la lettre X ne présenteroit alors aucun sens raisonnable; et que les lettres sur d'autres médailles de Cherson (pl. II. m. 27. 28. 31. 32), ne pouvant être appliquées à aucun Empereur Byzantin, prouvent que les lettres isolées, aussi bien que plusieurs mises ensemble, sur la monnoie de cette ville, doivent être interprétées différemment.

30. Constant. Porphyr. de Administr. Imp. c. XLII. p. 112. D. E. Ed. Par.

Script. post Theophan. L. III. c. 28. p. 76—77. Ed. Par.

31. Numism. a Bandur. edit. Supplem. p. 434.

32. Doctr. Num. Vet. Vol. VIII. p. 262.

33. L. C. p. 262—263.

II.

D'UN ROI INCONNU DU BOSPHORE-CIMMÉRIEN.

Les planches ajoutées au mémoire précédent étoient déjà gravées et l'impression du texte presque terminée, lorsqu'un amateur distingué en Numismatique m'a communiqué, comme très-intéressante, une *Notice sur les médailles de Rhadaméadis, Roi inconnu du Bosphore-Cimmérien; par M. J. de Stempkovsky, Colonel au service de Russie, correspondant de l'académie Royale des Inscriptions et belles Lettres de l'Institut de France; à Paris*, 1822. 8. L'auteur, m'a-t-il dit, est correspondant de l'Institut de France, et sa dissertation a été jugée digne d'être lue dans une des séances de cette société savante. Après avoir jetté les yeux sur le titre, j'ai répondu que Rhadaméadis m'étoit parfaitement inconnu, et que je pouvois même assurer qu'aucun Roi de ce nom n'avoit jamais tenu le sceptre, ni du Bosphore, ni d'aucun autre royaume sublunaire, depuis la création du monde jusqu'à nos jours.

Ayant l'avantage de connoître l'estimable auteur de cette Notice, c'est avec regret que j'attaque ses opinions. Mais j'ai parlé dans mon mémoire précédent des mêmes médailles que lui; et je ne pouvois, par cette raison, me dispenser de dire mon sentiment sur le nouveau Roi qu'il a voulu faire connoître aux amateurs de la Numismatique ancienne. J'ai combattu, outre les raisons que M. de S. a alléguées pour soutenir la prétendue découverte de ce Roi inconnu du Bosphore-Cimmérien, quelques autres assertions qu'il a avancées sur l'antiquité, l'histoire et les médailles, et j'ai tâché en même tems d'éclaircir quelques autres points de l'histoire du Bosphore.

M. de S. p. 4. de sa Notice parle de son voyage en Crimmée, et dit y avoir visité les ruines de Myrmécium et de quelques endroits du Bosphore-Cimmérien. Je re-

grette qu'il ne nous ait pas nommé ces endroits du Bosphore, car il a pu être, dans ses excursions, plus d'une fois dans l'erreur. Concernant Myrmécium, par exemple, il a suivi une opinion erronée, lorsqu'il a pris quelques restes d'architecture qui me sont très bien connus, pour des ruines de ce lieu, dont il n'existe absolument plus de vestiges.

L'auteur raconte, p. 5. la découverte de sa médaille, qu'il décrit aux pages suivantes, ensemble avec les deux autres dont il nous a donné la gravure. Nous touchons ici le but principal de son livre, la découverte de son prétendu Roi Rhadaméadis. Les trois médailles citées par M. de S. portent chacune le nom de Rhadamsès, et non pas celui de Rhadaméadis qu'il a cru y découvrir. J'ai vu la médaille du no. 2. et j'en possède une empreinte. La légende de son avers, exécutée en lettres mal formées, mais assez distinctes, est :

BACIΛ . . . . ΔAMC

M. de S. a vu, après la lettre M, un E, au lieu d'un C. Mais si sur sa médaille, le C paroît en effet avoir la forme d'un E, ce n'est qu'un accident, qui provient de la rouille ou de la maladresse du graveur, et on ne l'observe que dans un exemplaire qui est à peine de conservation médiocre. Cet E supposé ne peut donc rien prouver contre l'autorité de plusieurs exemplaires de très belle et même d'une parfaite conservation, qui sont ici au cabinet Impérial et dans une collection particulière, ni contre d'autres qui sont aux cabinets de Vienne et de Munic, et que j'ai cités ci-dessus.

Après la lettre C vient le B, que M. de S. a pris pour un A. Mais cette manière de lire vient d'un B imparfait et dont une partie est indistincte.

Telle est la médaille qui a induit en erreur M. de S. et qui lui a fait lire sur les deux autres le même nom imaginaire. Quant à la médaille du no. 1. qui se trouve dans la belle collection de mon digne et savant ami, M. de Blaramberg à Odessa, je doute fort que l'on y trouve indiqué l'an ZX. 607. cette médaille étant, comme le dit l'auteur, p. 7. mal conservée et fruste, comme le sont,

par rapport aux légendes, les deux autres dont il a été question. Mais il faut avouer que si cette médaille est en effet marquée de l'époque ZX, elle seroit alors extrêmement remarquable, et devroit être classée parmi les pièces uniques.

Il résulte des quatre médailles que j'ai fait graver pour mon mémoire (pl. II. m. 8. 9. 10. 11.) que Rhadamses, à qui M. de S. donne, p. 7. „un règne de plusieurs années", ou qui doit, p. 7. „avoir régné au moins pendant l'espace de huit années", n'a occupé que quatre ans le trône du Bosphore. Si le même auteur croit, p. 4. avoir rempli, par ses médailles nouvelles, une lacune de huit années dans les annales du Bosphore, il est dans l'erreur : les trois médailles publiées par lui, ne remplissent qu'une lacune d'une seule année.

M. de S. nomme, p. 6. l'objet qui se trouve sur l'avers de la première médaille, d'une manière peu précise, „un sceptre en forme de massue"; il prend pour un sceptre le même objet figuré sur les deux autres médailles. J'observe qu'on voit sur le revers de toutes les médailles de Rhadamses qui sont venues à ma connoissance, une massue devant la tête impériale. Cette massue y est rudement indiquée, mais on ne peut pas la confondre avec le sceptre que nous offrent plusieurs médailles des Rois antérieurs du Bosphore.

L'expression dont s'est servi M. de S. p. 7. en disant que le Roi dont il restitue le nom à l'histoire, „a gouverné les peuples du Bosphore-Cimmérien", n'est pas claire et précise. Il faut observer qu'à ces Rois étoient soumis les Grecs établis dans la péninsule de Panticapaeum, ceux qui habitoient les villes de la Sarmatie d'Asie, et plusieurs peuplades des Sarmates, connues dans l'antiquité sous le nom de Maeotes. Ces faits sont prouvés par le témoignage des anciens Géographes, et par deux inscriptions précieuses de Paerisades I. dont j'ai parlé dans un mémoire actuellement sous presse en Allemagne.

D'après tout ce que je viens de dire il ne peut plus être question d'un Roi du Bosphore nommé Rhadaméa-

dis. L'auteur de la Notice a été induit en erreur, comme je l'ai démontré, par des médailles mal conservées, frustes et portant des légendes indistinctes et incomplètes, comme il en convient lui-même, p. 7. On seroit par conséquent moins fondé à lui reprocher d'avoir voulu mettre sur la scène un Roi imaginaire, que de n'avoir pas attendu que le hazard lui eut procuré un exemplaire mieux conservé d'une de ces médailles. Ces pièces sont rares sans doute, mais non autant à beaucoup près que celles du Roi Aréansès. M. de S. paroît lui même s'accuser d'un peu de précipitation, lorsqu'il dit, p. 7, note 1 : „il faudroit cependant pour pouvoir prononcer avec une entière certitude sur ce nom, avoir des médailles de ce Roi mieux conservées que celles que je viens de décrire". Mais ce qu'il avance, dans le texte, p. 7 : „ces trois médailles précieuses restituent à l'histoire le nom d'un Roi, dont le passage sur la terre auroit été éternellement ignoré sans le secours de ces petits monumens, échappés au grand naufrage de l'antiquité (?)" ; se trouve en contradiction directe avec l'aveu précédent, de manière que le lecteur est dans le doute sur la véritable opinion de M. de S.

Pour employer l'analogie à la défense du nom de Rhadaméadis, auquel on doit substituer sans hésitation celui de Rhadamsès, il observe, entr'autres, p. 9—10: que le nom de ce Roi n'est pas plus barbare que celui d'Ininthimevus, de Teiranes, et de Thothorses, auxquels il auroit pu ajouter ceux de Rhoemétalces, et de Rhescuporis, dont le dernier nom fut en usage parmi ces Dynastes depuis l'Empereur Tibère jusqu'à l'extinction de leur royaume. J'observe en passant, que c'est une grande erreur que d'avoir écrit, à l'exemple de Visconti, Ininthimévus au lieu d'Ininthimeyus. L'étymologie et les analogies de ce nom sarmate nous étant entièrement inconnues, on doit suivre scrupuleusement l'orthographe que nous offrent les médailles de ce Roi. M. de S. cite plusieurs noms qu'il compare avec celui de Rhadaméadis ; mais le dernier seulement offre une affinité parfaite, non avec Rhadaméadis, mais avec Rhadamsès. Ce nom est Rhadampson, et non Rhadampsonus, comme l'a écrit M.

de S. On le lit sur une inscription d'Olbia que j'ai copiée lors de mon premier voyage en Crimmée. Voici les lignes où il se trouve :

ΝΟΥΜΗΝΙΟΣ
ΡΑΔΑΜΨΩΝ
ΤΟΣ

L'auteur de la Notice paroît n'avoir pas d'idées claires sur l'origine des familles qui ont successivement occupé le trône du Bosphore-Cimmérien ; du moins on croit s'en appercevoir dans ce qu'il en dit, p. 9 : „la race des anciens Rois étoit déjà depuis long-tems éteinte, et le trône y fut tour-à-tour occupé par des usurpateurs, qui pour la plupart paroissent avoir été de la race des barbares du voisinage". Mais le trône du Bosphore n'a jamais été occupé par un individu „de la race des barbares du voisinage", et tous ces Rois, excepté Polémon II, et son successeur Mithradate, depuis Sauromate I. jusqu'au dernier Rhescuporis, ont été Sarmates, et par conséquent, comme s'exprimoient les Grecs, barbares d'origine. Si donc, p. 12, M. de S. observe : „que ces Princes tiroient peut-être leur origine des Sarmates ou Sauromates", il ne faut pour rendre cette assertion exacte, que retrancher le *peut-être.*

On a vu dans mon mémoire que les médailles prouvent que Rhadamsès a été Roi du Bosphore pendant les années 613. 614. 615. et 616. de l'ere du Bosphore. L'année 616. paroît avoir été la dernière de son règne, puisqu'une médaille du cabinet de Paris, publiée par M. Mionnet, porte cette même date et est de Rhescuporis VII. Il faut rechercher à présent, si l'on peut, avec M. de S. faire régner Rhadamsès trois années avant la date 613. Suivant lui il faudroit regarder comme étant du Roi nouvellement retrouvé, trois médailles qui reculeroient encore de huit ans la durée de son règne, si elles étoient aussi parfaites que les quatre que j'ai citées ci-dessus. Mais les médailles sur lesquelles M. de S. appuye sa conjecture, sont plus ou moins défectueuses. Elles portent les dates EX. 605. ZX. 607. et HX. 608. La première appartenoit autrefois à M. Cousinery, et n'a pas été com-

prise parmi celles que cet amateur a cédées au Roi de Bavière. Car j'ai examiné soigneusement ce beau cabinet, par la complaisance de son savant directeur M. de Streber, et cette médaille ne s'y trouvoit pas: on se tromperoit si l'on vouloit chercher à Munic toutes les médailles que M. Mionnet a citées comme existantes au cabinet de M. Cousinery. La légende de l'avers de cette médaille, probablement trop mal conservée, n'a pas été communiquée à M. Mionnet; et on ne peut, par conséquent, en tirer aucun argument pour rapporter sa date au règne du Roi Rhadamsès. La seconde médaille des trois citées par M. de S. et qui appartient à M. de Blaramberg, exige un nouvel examen pour être admise comme preuve authentique. Enfin la troisième médaille qui se trouve au cabinet du Comte de Pembrocke, et que M. de S. p. 14. assure appartenir indubitablement à Rhadaméadis, ne peut être reçue comme preuve que sa date se rapporte au règne de ce Roi. Car l'avers de cette pièce, très exactement copiée dans le livre de Cary, ne porte que le mot BΑCIΛEωC et on voit par la gravure qu'elle a été si négligemment frappée qu'il n'y avoit pas même de place dans le champ de la médaille pour y recevoir le nom du Roi. Il résulte donc de nos observations que toutes les trois médailles citées par M. de S. ne peuvent fournir aucune preuve pour la durée du règne de Rhadamsès.

L'auteur de la Notice dit, p. 10—11: „le Roi Sauromate, fils de Rhescuporis qui, suivant Constantin Porphyrogénète, gouvernoit le Bosphore-Cimmérien sous le règne de Dioclétien, pourroit très bien être le même que le Sauromate V. dont l'existence a été constatée par deux médailles datées de l'an BOΦ. 572. du Pont, et que Rhescuporis IV. qui a précédé ce même Sauromate, peut avoir été son père. Mais cette supposition est inadmissible, puisque ces deux médailles, dont le cabinet Impérial possède aussi des exemplaires, portant l'an 572. seule date qu'on connoisse de ce Roi, ont été frappées sous Probus, et que Sauromate VII, le même dont parle l'Empereur Constantin, étoit contemporain de Dioclétien.

Une autre conjecture de M. de S. n'est pas plus fon-

dée que celle que je viens de détruire. Il croit possible, p. 12. que le Roi nouvellement découvert, Rhadaméadis (Rhadamsès) soit le même personnage que Sauromate VIII. petit-fils de Rhescuporis, et non pas de Sauromate. Constantin, poursuit-il, peut avoir omis le nom propre du Roi barbare, et employé le nom général de Sauromate, parceque plusieurs souverains du Bosphore l'avoient porté, etc. etc. Il sera prouvé ci-dessous, que ce que M. de S. croit possible ne l'est absolument pas.

Sauromate VII. qui dans l'ouvrage de Cary est le IV. a été découvert par Cary dans le texte corrompu de Constantin Porphyrogénète, au moyen d'une très heureuse correction qu'il y a faite. Le texte portoit: *Σαυρόματος ὁ ἐκ τῶν Βοσποριανῶν κρίσκων ὅρου δὲ παῖς.* Cary corrigea cet endroit, en lisant au lieu de *κρίσκων* etc. *Ρησκουπόριδος παῖς,* Ce passage doit être entièrement rétabli, comme suit: *Σαυρόματης ὁ ἐκ τῶν Βοσποριανῶν, Ρησκουπόριδος δὲ παῖς.*

En feuilletant le mauvais ouvrage de Waxel, on regrette d'y rencontrer un grand nombre de médailles indistinctes, frustes, tout-à-fait inutiles, et même de la monnoie moderne. Son texte est pitoyable. Si dans le nombre des médailles il s'en rencontre quelques unes d'intéressantes, comme celle de Sauromate avec la date de 572, il les doit au vénérable et savant Général en chef Comte de Suchtelen. Le même Waxel a publié un autre livre, aussi mauvais que le précédent, sous ce titre curieux par son incorrection: Mémoire sur les Lapis-Météoris, St. Pétersbourg, 1805.

Je reviens à la Notice de M. de S. Cet auteur hazarde, p. 11. des conjectures vagues et dépourvues de tout fondement. Il dit: „Thothorses peut avoir été le fils de Sauromate V. et petit-fils de Rhescuporis IV.“ Il ajoute, p. 13: il est possible que Sauromate et Rhadaméadis ayent été frères et tous deux fils de Thothorses, et qu'ils ayent régné, l'un après l'autre, sur le trône du Bosphore“. Ces hypothèses ne nous apprennent rien. On en pourroit faire bien d'autres, qui ne serviroient pas davantage à éclaircir cette matière, et qui ne faisant qu'embrouiller le peu de notices historiques que nous possédons de ces Rois, im-

poseroient à des lecteurs crédules, et métamorphoseroient l'histoire de ces Rois Sauromates en un tissu de fables.

Mais M. de S. n'est pas le seul qui se livre à des conjectures qu'aucun fait historique n'appuie. Il y en a un très grand nombre de ce genre dans l'Iconographie du célèbre Visconti. Pour en donner un exemple, on n'a qu'à chercher à la p. 174. note 3. du II. Vol. de cet ouvrage, et on lira : „Sauromate V. et Teiranes ont pu être les frères ainés de Sauromate VI". Si dans des recherches historiques on vouloit s'embarrasser de tout ce qui a pu arriver, de tout ce qui a pu être, on ne finiroit pas et l'histoire deviendroit un recueil de contes absurdes.

Ce n'est pas à présent qu'il convient d'indiquer toutes les erreurs dans lesquelles Visconti est tombé en traitant l'histoire du Bosphore-Cimmérien. J'en parlerai dans une autre occasion. J'observerai seulement ici que ce qu'il dit de l'électrum, Vol. II. p. 167. et 170. est embrouillé et peu juste. Il croit authentique le médaillon d'or de Pharnacès I. p. 29. note 1. L'ayant examiné plusieurs fois à Florence, je me suis assuré qu'il est de fabrique moderne, mais pris sur l'antique. Tout ce que le même savant nous dit, p. 176-177. sur les médailles des anciens Rois anonymes du Bosphore, est faux et insoutenable.

M. de S. avoit déjà parlé, p. 10. de la généalogie du Roi supposé Rhadaméadis, et ses conjectures à ce sujet n'étoient pas moins hazardées, ni moins légères que celles que je viens de critiquer. Il dit, p. 10 : „à juger d'après la figure juvenile du Roi, assez bien conservée sur la médaille qui porte l'année 607. du Pont, il paroît que Rhadaméadis parvint au trône dans un âge assez tendre ; il faut donc supposer qu'il n'aura obtenu la couronne que par droit de succession, et il est possible qu'il ait été le fils de Thothorses, dont les dernières médailles connues sont de l'année 599. du Pont". Il faut convenir que la médaille qui porte la date ZX, l'an 607. nous montre le portrait d'un très jeune homme, et nous ne voulons pas rechercher, si elle a été exactement dessinée, et si sa mauvaise conservation n'avoit pas permis à l'artiste de distinguer clairement tous les traits du visage du Roi. Mais

nous lui opposons une autre médaille du même Roi (pl. II. m. 10.) et qui est de la plus belle conservation. Sur cette médaille le visage de Rhadamsès est d'une physionomie très marquante. Ce sont les traits d'un Turc, ou d'un Grec de l'Anatolie, de quarante ou cinquante ans. Malgré cela l'intervalle entre la première médaille et cette dernière avec la date EIX. 615. n'est pas de huit ans. Toutes les autres médailles de Rhadamsès (pl. II. m. 8. 9. 11.) le figurent aussi dans l'âge mûr de la virilité. Si nous avons démontré que la preuve dont s'est servi M. de S n'est nullement concluante, il faut lui objecter encore que, même si elle l'étoit, la base sur laquelle il a fondé sa conjecture seroit inutile et superflue. Qu'importe en effet l'âge de Rhadamsès pour supposer qu'il a succédé à son père Thothorsès ? Est ce que pour succéder il lui falloit avoir plutôt 13 ans que 40 ?

En terminant cet écrit, tâchons d'éclaircir une des plus grandes difficultés que présente la chronologie des Rois du Bosphore. On trouve assez souvent, sur les médailles, les mêmes années remplies par les noms de deux souverains différens. On rencontre aussi dans les anciens auteurs des Rois que les médailles des époques correspondantes désignent sous des noms différens. En voici un exemple. D'après les recherches de Tillemont, Visconti avoit placé, avant le règne de Thothorsès, Sauromate VII, fils de Rhescuporis, qui chez Cary est Sauromate IV. Ce Sauromate ayant fait une invasion en Asie, pendant laquelle les Chersonites s'emparèrent de Panticapaeum, il fut forcé d'accepter la paix de Constance Chlore qui commandoit l'armée de Dioclétien en Asie. Constance de retour de cette expédition, fut nommé César par Dioclétien, l'an 292. de l'ere vulgaire qui répond à l'an 588. de l'ere du Pont. La paix avoit été conclue une année auparavant. Visconti qui ne connoissoit pas, à ce qu'il déclare, de médailles de Thothorsès plus anciennes que celles avec la date ΝΠΦ. ou 588. n'a pas hésité à lui donner Sauromate VII, pour prédécesseur, puisqu'il croyoit pouvoir concilier, avec cet ordre de succession, la date où la paix fût faite entre ce Sauromate et Constance Chlore et les

Chersonites. On est surpris de ce raisonnement de Visconti. Car, quand on supposeroit qu'il fut persuadé, que l'an 588. de l'ere du Bosphore étoit la date la plus ancienne connue de son tems du règne de Thothorsès; comment pouvoit-il la donner comme déterminant d'une manière fixe et invariable le commencement du règne de ce Roi? Qui pouvoit lui garantir qu'on ne découvriroit pas dans la suite des monumens du règne de Thothorsès avec des dates plus anciennes? La lacune de treize ans qui se trouve entre la dernière date du règne de Teiranes et celle qui est supposée la première de Thothorsès, ne donnoit-elle pas l'espoir qu'on pourroit avec le tems la remplir? On ne conçoit pas comment Visconti, en indiquant l'année ΝΠΦ. 588. pour la première de Thothorsès, a pu citer l'ouvrage de Waxel comme autorité, car on y chercheroit vainement cette date. Waxel donne au contraire des médailles portant les années ΖΠΦ. 587. et ϚΠΦ. 586. dates qui renversent de fond en comble l'hypothèse de Visconti. Il résulte évidemment des observations que nous venons de faire qu'il est impossible que Sauromate VII, mentionné par Constantin Porphyrogénète, ait précédé Thothorsès Roi du Bosphore. La plus ancienne médaille de ce Roi qui soit venue à ma connoissance, porte l'an ΔΠΦ. 584; je l'ai acquise depuis peu de tems. La lacune entre cette époque et la dernière de Teiranes, est ainsi de neuf ans.

On seroit peut-être tenté, pour résoudre les difficultés que nous avons examinées, et qui s'opposent à ce qu'on assigne à Sauromate VII. une place dans la suite des Rois du Bosphore, d'approuver l'hypothèse dont M. de S. s'est servi pour prouver l'identité de son Rhadaméadis avec Sauromate VIII. le même qui fit la guerre aux Chersonites, pour venger l'affront fait par eux à son père, hypothèse dont il a été déjà question ci-dessus. M. de S. croit donc, p. 12. que „Constantin Porphyrogénète peut avoir omis le nom propre du Roi barbare, et employé le nom plus commun de Sauromate, parceque plusieurs souverains du Bosphore l'avoient porté". Cette conjecture est tout-à-fait inadmissible. 1°. Comment pourroit-on

supposer que l'Empereur Constantin eût omis le nom propre du souverain dont il raconte les exploits, et qu'il eut préféré de lui donner un nom que ce Roi n'avoit jamais porté? Comme plusieurs Rois du Bosphore avoient effectivement porté le nom de Sauromatès, il auroit embrouillé et rendu faux et infidèle tout son récit. 2°. On ne peut admettre que l'ancien historien d'où Constantin a puisé les faits qu'il raconte, ainsi que les contemporains de cet ancien historien, aient ignoré le nom propre du Roi du Bosphore. D'ailleurs le grand nombre de médailles qui se trouvoient en circulation, et qui étoient marquées des noms de ces Rois, entre autres celles de Thothorsès, dont il s'agit ici, et que les historiens ont dû savoir, prouvent que personne n'a pu ignorer les noms des souverains qui avoient, de tout tems, occupé le trône du Bosphore, et que l'on n'a jamais pu se servir du nom de Sauromatès, pour indiquer des Rois qui ne portoient pas ce nom et qui en avoient un autre. Par conséquent, il est certain que ni Thothorsès, ni Rhadamsès n'ont pu être indiqués par Constantin Porphyrogénète, ni par un autre historien de l'antiquité, sous le nom de Sauromates. Ces deux Rois mentionnés par le savant Empereur n'avoient assurement d'autres noms que ceux sous lesquels ils sont connus aujourd'hui.

Quant à la difficulté que présente l'impossibilité que deux Rois ayent régné en même tems sur le Bosphore, on peut la résoudre d'une manière très simple et très naturelle. Il est constaté que Thothorsès étoit Roi du Bosphore pendant que Sauromate VII. y régnoit. Il n'est pas moins certain par des médailles qui sont au cabinet Impérial de Russie et dans celui de M. le Chevalier Allier de Hauteroche, que Sauromate V. a été Roi du Bosphore pendant les années ΖΚΦ. 527. ΗΚΦ. 528. et ΘΚΦ. 529. D'un autre côté nous possédons des médailles frappées sous Cotys III. avec les mêmes dates. Sauromate VIII. et Cotys III. ne peuvent pas avoir eu Thothorsès et Sauromate V. pour adversaires et prétendans, parceque le royaume du Bosphore dans la Chersonèse étoit trop petit pour pouvoir suffire à deux souverains. Il n'y avoit

que Panticapaeum pour chef-lieu, et Théodosia, jadis si florissante, étoit détruite long-tems avant Cotys III. Dans la décadence du royaume du Bosphore, lorsque ses Rois étoient trop foibles pour résister aux ennemis qu'ils avoient dans la Chersonèse, comment auroient-ils pu conserver les provinces qu'ils avoient au delà de la mer, dans le Bosphore Asiatique, pays habité par les peuplades des Sauromates et par les nombreuses tribus des Maeotes, dont la Chersonèse n'auroit pu contenir qu'une très-petite partie? Si, d'après les observations que nous avons faites, il paroît très-probable, que pendant un certain tems, et peut-être à différentes époques, le Bosphore Asiatique étoit indépendant du Bosphore d'Europe, on ne sera plus surpris de trouver, dans le même tems, le trône occupé par deux Rois, et Sauromate VII. par exemple, gouverner la partie occidentale tandis que Thothorsès regnoit dans le district oriental.

M. de S. a raison de dire, p. 15, que c'est une erreur de Visconti d'avoir attribué une médaille avec la date ΓΙΧ. 613. à Rhescuporis VI, mais il se trompe lui-même, en supposant que sur cette médaille mal lue, l'époque du revers doit être ΓΚΧ. au lieu de ΓΙΧ. Cette légende ΓΙΧ. est juste et est la première de celles que j'ai publiées de Rhadamsès. C'est par une méprise semblable que Visconti croit voir, sur une médaille de Rhescuporis VII. ϛΙΧ. 616. tandis que la date est ZΙΧ. 617. comme il est prouvé par un exemplaire de cette médaille que je possède, ainsi que par un autre qui est au cabinet impérial de Vienne (voy. p. 15—16).

Je passe sous silence quelques légères erreurs que l'on rencontre dans la note de M. de S. p. 15—17. Je préfère de jetter encore un coup d'oeil rapide sur la durée des règnes des derniers Rois du Bosphore et sur les différentes époques qui lui appartiennent depuis Rhescuporis V. qui est suivi par Aréansès, jusqu'à Rhescuporis VII. en prenant pour base la nouvelle édition de la Géographie Numismatique du célèbre connoisseur Mr. le Chevalier Sestini.

Une médaille de Rhescuporis V. en potin avec la date

ΓΜΦ. 543. se trouve au cabinet Impérial de Russie. Cary en donne, p. 76, la description d'après un exemplaire qui se trouvoit autrefois dans la belle collection du Dr. Mead à Londres. Le cabinet Impérial possède du même Roi des médailles avec les dates ΔΜΦ. 544. ΕΜΦ. 545. Au cabinet de Sa Majesté l'Impératrice-Mère il s'en trouve une autre avec la date ϛΜΦ. 546. La date ΖΜΦ. 547. est aussi au cabinet Impérial et chez Cary, p. 47. Au même cabinet Impérial existent les dernières dates de ce Roi, ΗΜΦ. 548. ΘΜΦ. 549.

Aréansès ne paroît avoir régné que deux ans. Ses médailles avec les dates ΝΦ. 550, et ΑΝΦ. 551. se trouvent au cabinet Impérial.

Une médaille du cabinet de Sa Majesté l'Impératrice-Mère offre la date de la première année de Rhescuporis VI. ΒΝΦ. 552. Celles de ΔΝΦ. 554. ΘΝΦ. 559. et ΒΞΦ. 562. sont au cabinet Impérial. La dernière que l'on connoisse de ce Roi, porte l'année ΔΞΦ. 564 : elle est en bronze et appartient au même cabinet Impérial.

Le même cabinet possède de Sauromate VI. les deux médailles connues, portant la date ΒΟΦ. 572.

On ne connoissoit de Teiranès que des médailles avec les époques ΓΟΦ. 573 et ΕΟΦ. 575. Mais le cabinet Impérial de Russie possède encore une autre date de ce Roi, ΔΟΦ. 574. Plus précieuse que toutes celles que je viens de citer, est une autre médaille que j'ai acquise depuis peu. Cette pièce unique porte la date ΒΟΦ. 572 ; elle nous prouve que Teiranès a succédé à Sauromate VI. la même année du décès de celui-ci ou de son abdication.

J'ajoute aux dates de Thothorsès mentionnées par M. le Chevalier Sestini, les suivantes ; ΔΠΦ. 584. ΕΠΦ. 585. ΒΡΦ. 592. ΕΡΦ. 595 : toutes les quatre au cabinet Impérial.

Il a été question plusieurs fois, dans ces deux mémoires, des médailles encore incertaines portant les dates ΕΧ. 605. et ΗΧ. 608. ainsi que des médailles de Rhadamsès.

Une médaille de Rhescuporis VII. au cabinet royal de Paris portant la date ϛΙΧ. 616. est très intéressante, puis-

qu'elle nous apprend que ce roi est monté sur le trône la même année où Rhadamsès avoit probablement terminé son règne. Depuis peu j'ai acquis une médaille dont il a été déjà question ici, avec la date ≤IX. 617. J'ajoute aux époques données par M. Sestini trois dates nouvelles, EKX. 625. HKX. 628. et ΘKX. 629. Ce sont peut-être les dernières dates de ce Roi. La première appartient à M. le Chevalier Zoe-Zosimas à Moscou, possesseur d'une très-riche collection des médailles; la seconde à M. le Comte Sévérin Potocki, membre du Conseil de l'Empire et amateur zélé de la numismatique ancienne; la troisième à l'auteur de ce mémoire.

III.

ÜBER DIE GRIECHISCHEN STÄDTE, WELCHE AUF EINEM, ZUR EHRE DES THEOKLES, VON DER STADT OLBIA GEGEBENEN ÖFFENTLICHEN BESCHLUSSE GENANNT WERDEN.

Auf diesem von mir vor mehreren Jahren zuerst bekannt gemachten Denkmale [1] sind die vier ersten Zeilen, welche ihren Platz besonders und über der von ihnen abgesonderten Inschrift einnehmen, weil sie eine für sich bestehende Nachricht enthalten, und nicht unmittelbar zum 42 Zeilen langen Beschlusse von Olbia gehören, sehr wichtig, da sie uns die Namen aller Städte nennen, mit denen Olbia damals in Handelsverbindung stand. Auch sind diese vier Zeilen mit grösserer Schrift, als die erwähnten 42 Zeilen und mit vieler Sorgfalt gegraben. Um die Namen der in ihr genannten Städte um so mehr ins Auge fallen zu lassen, stehen sie sämmtlich einzeln, so dass zwischen jeder Stadt Raum gelassen ist, während in der ersten dieser vier Zeilen, so wie im ganzen Beschlusse, die Worte ohne Zwischenraum nach einander folgen. Ich theile im gegenwärtigen Aufsatze meine Gedanken über die einzige Schwierigkeit in diesen Zeilen, die Pani, mit, in Hinsicht welcher ich bei der ersten Herausgabe dieses Denkmals in Ungewissheit war. Diese Zeilen sind folgende:

ΟϹΑΙΠΟΛΕΙϹΕϹΤΕΦΑΝΩϹΑΝΘΕΟΚΛΕΑϹΑΤΥΡΟΥΗΡΩΑ
ΧΡΥϹΕΟΙϹϹΤΕΦΑΝΟΙϹ
ΟΛΒΙΟΠΟΛΕΙΤΑΙ ΗΡΑΚΛΕΩΤΑΙ ΠΑΝΟΙ ΤΟΜΕΙΤΑΙ
ΜΕΙΛΗΤΟϹ ΧΕΡϹΟΝΗϹϹΟϹ
ΝΕΙΚΟΜΗΔΕΙϹ ΒΥΖΑΝΤΙΟΙ ΠΡΟΥϹΕΙϹ ΙϹΤΡΙΑΝΟΙ
ΚΥΖΙΚΟϹ ΒΟϹΠΟΡΟϹ
ΝΕΙΚΑΙΕΙϹ ΑΜΑϹϹΙΑΝΟΙ ΟΔΗϹϹΕΙΤΑΙ ΚΑΛΛΑΤΙΑ-
ΝΟΙ ΑΠΑΜΕΙΑ ΤΥΡΑ ϹΙΝΩΠΗ.

Ὅσαι πόλεις ἐστεφάνωσαν Θεοκλέα Σατύρου ἥρωα χρυσέοις στεφάνοις· Ὀλβιοπολεῖται, Ἡρακλεῶται, Πανοὶ, Τομεῖται, Μείλητος, Χερσόνησσος, Νεικομηδεῖς, Βυζάντιοι, Προυσεῖς, Ἰστριανοὶ, Κύζικος, Βόσπορος, Νεικαιεῖς, Ἀμασσιανοὶ, Καλλατιανοὶ, Ἀπάμεια, Τύρα, Σινώπη.

„Welche Städte beschenkt haben mit goldenen Kränzen den „verklärten Theokles, des Satyrus Sohn: Die Olbiopoliten, „die Herakleoten, die Paner, die Tomiter, Miletus, Cherso-„nesus, die Nikomedier, die Byzantier, die Pruser, die „Istrianer, Kyzikus, Bosporus, die Nikäer, die Amasianer, „die Odessiten, die Kallatianer, Apamea, Tyra, Sinope."

Aus der Ordnung in welcher, nach Olbia, die mit Recht sich zuerst nennt, die übrigen achtzehen Städte aufgeführt sind, folgt, dass gerade weil sie sämmtlich ohne Rücksicht auf Nähe oder Entfernung ihrer Lage, oder auf Verbindungen in welchen Olbia mit ihnen stand, untereinander genannt sind, so dass selbst Miletus, die Mutterstadt von Olbia, und die übrigens, unter den genannten Städten, davon am meisten entfernte, die fünfte Stelle, und Istria, Odessus und Sinope, gleichfalls von Miletus gegründet, die zehnte, funfzehnte und neunzehnte einnehmen, eine andere Rücksicht Statt gefunden haben muss, um welcher willen jene Städte in dieser scheinbaren Unordnung zusammen gereihet sind. Wahrscheinlich bezieht sich die Folge der Namen auf die Zeit, in welcher die von den fremden Städten gesandten goldenen Kränze, vielleicht zugleich mit den gesetzlichen Beschlüssen, zu Olbia eingetroffen waren. Tyra, die Olbia am nächsten gelegene Stadt, wird als die achtzehnte; die nächsten Städte nach Tyra, Istria oder Istrus, Kallatis und Tomi, als die zehnte, sechszehnte und vierte, aufgestellt. Aus der taurischen Halbinsel wird nur Chersonesus, und, unter dem Namen Bosporus, Pantikapäum genennt; sie befinden sich auf der sechsten und zwölften Stufe. Aus Thrakien sind Byzantium und Odessus, als die achte und funfzehnte, aufgestellt. Aus Paphlagonien, dem Pontus, und Bithynien, Sinope, Amasia, Apamea, Heraklea, Nikäa, Nikomedia, und Prusias, als die neunzehnte, vierzehnte, siebenzehnte, zweite, dreizehnte, siebente. Zwei-

felhaft ist es, welche Stadt Prusias hier gemeint sei, ob Prusias die am Flusse Hypius lag, oder Prusias an der südlichen Küste der Propontis erbauet, welche anfänglich vom Flusse Kius, Kianus hiess, nachher aber, als sie von Philipp des Demetrius Sohn zerstört worden war, Prusias genannt wurde. Beide gehörten zu Bithynien. Mehr Wahrscheinlichkeit ist für die letztere vorhanden. Die von Olbia, mit Ausnahme von Miletus, am meisten westlich entfernte Stadt ist Kyzikus in Mysien, in der Folge die eilfte. Die Lage der, als dritte, aufgeführten Stadt, deren Bewohner ΠΑΝΟΙ genannt werden, ist deswegen schwerer, als die der übrigen, zu bestimmen, weil dieser Ort von den frühern alten Schriftstellern gar nicht, und von den spätern nur wenige male genannt worden ist. Daher würde man ihn in neuen Bearbeitungen der alten Erdkunde vergeblich suchen. Die Pani können nichts anders sein als die Bewohner von Panium, einer Stadt Thrakiens, die auf der nördlichen Küste der Propontis, an der Gränze von Heraklea's Gebiete lag [2], welche Banduri auf seiner Landtafel zwischen Heraklea und die ehemalige Selymbria setzt [3]. Die Bewohner dieser Stadt müssten zwar eigentlich ΠΑΝΙΟΙ heissen; allein in der Bildungsart der Worte, die den Bürger einer Stadt anzeigen, herrschte bei den Alten eine so grosse Willkührlichkeit, dass von einer Stadt zuweilen zwei, drei und mehr, Benennungen üblich waren, und wie manche mögen uns entgangen sein, weil wir sie nicht in den auf uns gekommenen Schriftstellern der Alten finden. Viele Beugungen müssen im gemeinen Leben üblich gewesen sein, die nie ein alter Geschichtschreiber aufgezeichnet hat, weil sie ganz von den Vorschriften der Sprachlehre und von der Schriftsprache abwichen. Veränderungen der Benennung der Einwohner hatten auch durch verschiedene Zeitalter ihren Ursprung erhalten. Gewiss aber ist es, dass am öftersten der Sprachgebrauch Abkürzungen, so wie es noch jetzt der Fall ist, in Umlauf setzte. Durch eine solche Abkürzung sprach man zu Panium und zu Olbia ΠΑΝΟΙ, statt ΠΑΝΙΟΙ, indem man das I der vorletzten Sylbe wegliess, und, ein treffender Beweis für meine Behauptung, eben

so hatte in der Stadt Prusias die Aussprache des gemeinen Lebens ΠΡΟΥΣΕΙΣ, statt ΠΡΟΥΣΙΕΙΣ, eingeführt. Ausser diesen beiden von der Vorschrift abweichenden Beispielen auf unserem Beschlusse zur Ehre des Theokles, bietet derselbe noch andere Eigenheiten in den Namen der Städtebewohner dar. So ist ΑΜΑΣΣΙΑΝΟΙ ganz verschieden von dem, was uns die Münzen von Amasia und Stephan von Byzanz [4] lehren. Ihnen zu Folge ward ein Bürger von Amasia Ἀμασεύς, und Ἀμασείτης, vielleicht auch Ἀμασεώτης genannt. Die Verdoppelung des Σ mag hier gleichfalls von der Aussprache herrühren, sie findet sich auch auf den ältern Münzen der Stadt; von Domitian aber an erscheint das Σ immer einfach. Vielleicht ein Wink, dass diese Marmortafel nur vor den Zeiten des genannten Kaisers gegraben sein kann. Dieselbe Verdoppelung befindet sich in ΧΕΡΣΟΝΗΣΣΟΣ, welche von keiner der zahlreichen Münzen, die ich von dieser Stadt gesehen, anerkannt wird [5]. In ΟΔΗΣΣΕΙΤΑΙ stimmt das zweifache Σ zwar mit der üblichen Schreibart, nicht aber mit den Aufschriften der Münzen dieser Stadt, überein.

In wie weit Panium mit der thrakischen Völkerschaft Panäi, deren ältere und neuere Schriftsteller gedenken [6], in Verbindung stand; ob Panium ihre Handelsstadt war, in der, zum Besten des Verkehrs der Einheimischen, griechische Ansiedler sich niedergelassen hatten, lässt sich, bei der Alten gänzlichem Stillschweigen, nicht bestimmen.

Nicht weit von Panium lag, gleichfalls an der Küste der Propontis, die Stadt Ganus, wie man aus des Skylax [7] Erwähnung dieses Ortes schliessen darf, auch, wie Panium, östlich von Heraklea, denn es folgen darauf bei ihm sogleich Perinthus und Selymbria. Aeschines [8], Xenophon [9] und Plinius [10], gedenken ihrer, nur bemerkt der letztere, dass sie zu seiner Zeit verfallen war. Sie muss aber, in der Folge, wieder erneuert worden sein, weil man die Stadt Ganus vom Kaiser Constantinus [11], von Suidas [12] und Hierokles [13], als zu ihrer Zeit bestehend, erwähnt findet. Ich hatte das Ehrendenkmal des Theokles nach einer sehr genau abgefassten Abschrift bekannt gemacht. Dennoch hielt ich es nicht für unmöglich, dass

auf dem Marmor, statt ΠΑΝΟΙ, vielleicht ΓΑΝΟΙ gegraben sein könne, in welchem Falle die Herleitung von Ganus völlig richtig gewesen sein würde. Da ich aber in der Folge meine Abschrift mit dem Marmor zu vergleichen Gelegenheit fand, so zeigte sich, dass ΠΑΝΟΙ vollkommen deutlich auf letzterem zu lesen [14], und dass, wegen des auf der ganzen Tafel gleichschenklichen Π, nirgends eine Verwechselung mit Γ habe Statt finden können.

Man siehet aus den hier erklärten Zeilen, dass der vormals in Griechenland so sehr ausgebreitete Handel der Stadt Olbia, als dieser Beschluss abgefasst wurde, schon in viel engere Gränzen eingeschlossen war. Weshalb am Ende der drei letzten Zeilen dieser Inschrift die Namen von sieben Städten verzeichnet stehen, da wir in den übrigen zwölf sie unter denen ihrer Bewohner genannt finden, ist nicht mit Gewissheit anzugeben. Vielleicht dass in den Beschlüssen, oder auf der Inschrift der goldenen Kränze, der letztern, die Bewohner der Städte geschrieben, auf jenen aber die Städte selbst als Geberinnen aufgeführt waren.

---

1. Dörptische Beiträge für Philos. Liter. und Kunst. 1814. I. S. 334-346.

2. Constant. Porphyrog. de Themat. L. II. th. 1. p. 21. E.
Laonic. Chalcond. Hist. L. IV. p. 96. C.
Cedren. Synops. Hist. P. II. p. 508. A. Ed. Paris.
Suid. v. Πάνιον.
Hierocl. Synecdem. c. I. p. 31. in Band. Imp. Or.
Veter. Roman. Itinerar. p. 632. Ed. Wessel. p. 508. A.
Hierokles erwähnt denselben Ort, obgleich seine Lesart an dieser Stelle verdorben ist, welche Wesseling in der neuen Ausgabe (Veter. Rom. Itiner. L. C.) verbesserte, der darüber nachzusehen ist.

3. Animadvers. in Constant. Porphyr. de Them. L. II. th. 1. p. 1.

4. V. Ἀμάσεια.

5. Auf einer Münze von Chersonesus (Numism. Ant. Pembroch. Comit. P. II. p. 33.) soll zwar ΧΕΡΣΟΝΗΣΣΟΥ ste-

ben; inzwischen habe ich auf dieser Münze, welche die Russisch-Kaiserliche Sammlung in vielerlei Grössen besitzt, diese Verdoppelung nicht gefunden. Eine von dieser verschiedene Münze, welche Hr. Millingen bekannt gemacht hat (Recueil de quelques Médailles Grecques, p. 33-34. pl. II. n. 11) verdoppelt das C gleichfalls.

6. Thucyd. L. II. 101. p. 408. Ed. Bau.
Stephan. Byz. v. Παγαῖοι.
Hesych. et Phavor. v. Παγαῖοι.

7. Peripl. p. 28. int. Geogr. Minor. Huds. Vol. I.

8. Orat. in Ctesiph. p. 474. l. 23.
Liban. Declam. XIV. Apol. Demosth. p. 299. ib. Reisk.
Cf. Wessel. in Hierocl. L. C.

9. Cyrop. L. VII. c. 5. §. 8. p. 427 Ed. Schneid.

10. Nat. Hist. L. IV. c 18. p. 104. Ed. Franz.

11. De Themat. L II. th. 1. p. 21.

12. V Γάνος.

Die Berge in der Nähe der Stadt Ganus werden auch erwähnt (Anonym. Hist. Leon. Armen. p. 433. C. edit. cum Theoph Ed. Reg.).

13. Synecdem. c. I. p. 31. et in Veter. Rom. Itiner. p. 633.

Den Berg Ganus hat Danville, am gehörigen Orte, auf seine Karte von Kleinasien und Syrien gesetzt; nicht aber Panium, welches er übergangen.

14. Mithin ist die Vermuthung, die mir Herr von Blaramberg mittheilte, statt ΠΑΝΟΙ, könne ΤΙΑΝΟΙ gelesen werden, worunter die Bewohner von Tium, einer Stadt in Bithynien, zu verstehen, völlig unzulässig.

IV.

NOTICE DES MÉDAILLES DE MITHRADATE VI. EUPATOR DIONYSUS, ROI DU PONT.

Planche III.

1. Tête de Mithradate VI, ceinte du diadème, tournée à droite.

Même tête incuse, tournée à gauche. AR. 9½.

Au cabinet du Comte Pembrocke.

Numism. Pembroch. Comit. P. II. tab. 66. m. 5.

2. Même tête de Mithradate VI, ceinte du diadème, tournée à droite.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΙΘΡΑΔΑΤΟΥ ΕΥΠΑΤΟΡΟΣ. Pégase paissant, tourné vers la gauche; dans le champ, ΒΣ (an 202); le tout dans une couronne de lierre. AR. 8.

Comment. Acad. Petrop. Vol. V. p. 300. tab. XII. n. 1.
Bayeri Opusc. p. 222. t. VIII. n. 1.

3. Même tête de Mithradate.

Même légende. Pégase paissant, à gauche; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant; à droite ΕΣ (an 205) et le monogramme 18; au bas, la lettre Α; le tout dans une couronne de lierre. AR. 9.

Au cabinet de M. d'Ottavio Fontana à Trieste.

Sestini Descr. del Museo del Sign. d'Ottav. Fontana, p. 82. tab. VI. n. 4.

4. Même tête de Mithradate.

Même légende. Pégase paissant, à gauche; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant et le monogramme 1; à droite, ΕΣ (an 205); au bas, la lettre Α; le tout dans une couronne de lierre. AR. 9.

Au cabinet de M. le Comte de Blacas d'Aulps à Rome.

Sestini Descriz. del Museo del S. d'Ottav. Fontana, p. 82.

5. Même tête de Mithradate.

Même légende. Cerf paissant, à droite; dans le champ, à droite, astre dans un croissant; à gauche HΣ (an 208) et le monogramme 9; au bas, la lettre Θ; le tout dans une couronne de lierre. AR. 8.

Au cabinet royal de Munic.

Sestini L. C.

6. Même tête de Mithradate.

Même légende. Cerf paissant, à gauche; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant; à droite ΘΣ (an 209) et le monogramme 32; le tout dans une couronne de lierre. AV. 5.

Au cabinet de M. le Chevalier Allier de Hauteroche à Paris

Havercamp ad Joseph. To. I. post praef. p. 26. m. 41.
Havercamp Allgem. Hist. III. D. t. II. no. 1.
Sestini L. C. p. 83.

7. Même tête de Mithradate.

Même légende. Pégase paissaut, à gauche; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant, à droite, ΘΣ (an 209) et le monogramme 34; le tout dans une couronne de lierre. AR. 9.

Au cabinet royal de Paris.

Mionn. Descr. de Med. Ant. To. II. p. 560. m. 9.
Eckhel Catal. Mus. Caes. Vindob. P. I. p. 159. n. 1.

8. Même tête de Mithradate.

Même légende. Pégase paissant, à gauche; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant; à droite, ΘΣ (an 209) et le monogramme 35; le tout dans une couronne de lierre. AR. 9.

Au cabinet Ducal à Gotha.

Haverc. Allg. Hist. III. D. t. II. n. 8.
Liebe Gotha Numar. p. 133-134.

9. Même tête de Mithradate.

Même légende. Cerf paissant, à gauche; dans le champ, astre dans un croissant; le monogramme 12, et BIΣ (an 212); au bas, la lettre E; le tout dans une couronne de lierre. AR. 8.

Sestini Descr. Num. Veter. p. 239. n. 2.

10. Même tête de Mithradate.

Même légende. Pégase paissant, à gauche; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant; à droite,

BIΣ (an 212) et le monogramme 16; au bas, le monogramme 2; le tout dans une couronne de lierre. AR. 9.

Au cabinet royal de Paris.

Spanhem. de Vs. et Praest. Num. Vol. I. p. 483.
Haverc. Allg. Hist. III. D. t. II. n. 9.
Mionn. Descr. de Med. Ant. To. II. p. 360. m. 9.

11. Même tête de Mithradate.
Même légende. Cerf paissant, à gauche; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant, et le monogramme 15; à droite, BΣ (an 212) et le monogramme 21; au bas, les lettres IA; le tout dans une couronne de lierre. AR9..

Au cabinet royal de Paris.

Spanh. L. C. p. 483.
Mionn. Descr. de Med. Ant. To. II. p. 360. m. 10.

12. Même tête de Mithradate.
Même légende. Cerf paissant, à gauche; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant, et le monogramme 15; à droite, ΓΙΣ (an 213) et le monogramme 21; au bas, la lettre A; le tout dans une couronne de lierre. AR. 9½.

Au cabinet royal de Paris.

Mionn. Descr. de Med. Ant. To. II. p. 361. m. 11.
Visconti Iconogr. Gr. pl. XLII. m. 5. To. II. p. 132-137.

13. Même tête de Mithradate.
Même légende. Cerf paissant, à droite; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant, et le monogramme 23; à droite, ΘΙΣ (an 219) et le monogramme 5; au bas, la lettre Θ; le tout dans une couronné de lierre. AR. 9.

Au cabinet de M. le Comte de Wiczay.

Museum Hedervar. P. I. p. 185. n. 4434.

14. Même tête de Mithradate.
Même légende. Cerf paissant, à gauche; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant, et le monogramme 26; à droite, ΘΙΣ (an 219 et le monogramme 31; au bas, la lettre Θ; le tout dans une couronne de lierre. AR. 9.

Haverc. Allg. Hist. III. D. t. II. n. 7.
Mionn. Descr. de Méd. Ant. T. II. p. 361. m. 13.

15. Même tête de Mithradate.

Même légende. Cerf paissant, à gauche; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant, et le monogramme 27; à droite, ΘΙΣ (an 219) et le monogramme 8; au bas, la lettre Θ; le tout entouré d'une couronne de lierre. Coin moderne.
AR 9.

Au cabinet royal de Paris.

Mionn. Descr. de Med. Ant. To. II. p. 361. n. 13.

16. Même tête de Mithradate.

Même légende. Cerf paissant, à gauche; dans le champ, astre dans un croissant, ΘΙΣ (an 219) deux monogrammes et la lettre Θ; le tout dans une couronne de lierre.
AR. 9.

Au cabinet de M. Tiepolo à Venise.

Mus. Theupoli, Ser. VII. p. 1223.

17. Même tête de Mithradate.

Même légende et même type; dans le champ, ΑΚΣ (an 221); le tout dans une couronne de lierre.
AR. 9.

Spanh. Epist. III. ad Morell.

Eckhel Doctr. Num. Vet. V. II. p. 366.

18. Même tête de Mithradate.

Même légende. Cerf paissant, à gauche; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant, et le monogramme 10; à droite, ΒΚΣ (an 222) et le monogramme 4; le tout dans une couronne de lierre.
AR. 9.

Au cabinet royal de Berlin.

Beger Thesaur. Palat. p. 152. m. 2.

19. Même tête de Mithradate.

Même légende. Cerf paissant, à gauche; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant, et le monogramme 24; à droite, ΒΚΣ (an 222) et le monogramme 3; au bas, la lettre Ε; le tout dans une couronne de lierre.
AR. 9.

Au cabinet du Comte Pembrocke.

Numism. Ant. Pembroch. Comit. P. II. t. 66. n. 4.

20. Même tête de Mithradate.

Même légende. Cerf paissant, à gauche; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant, et le

monogramme 26; à droite, BKΣ (an 222) et le monogramme 4; au bas, la lettre E; le tout dans une couronne de lierre. AR. 8.

Haverc. Allg. Hist. III. D. t. II. n. 4.

21. Même tête de Mithradate.

Même légende. Cerf paissant, à gauche; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant, et le monogramme 10; à droite, BKΣ (an 222) et le monogramme 6; au bas, la lettre E; le tout dans une courronne de lierre. AR. 9.

Haverc. Allg. Hist. III. D. t. II. n. 4.

22. Même tête de Mithradate.

Même légende. Cerf paissant, à gauche; dans le champ, BKΣ, (an 222), astre dans un croissant, un monogramme, et la lettre E; le tout dans une couronne de lierre. AR. 1.

Au cabinet impérial de Vienne.

Eckhel Catal. Mus. Caes. Vindob. Vol. I. p. 139. n. 2.

23. Même tête de Mithradate.

Même légende. Cerf paissant, à gauche; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant, et le monogramme 28; à droite, BKΣ (an 222) et le monogramme 14; au bas, la lettre H; le tout dans une couronne de lierre. AR. 9.

Au cabinet royal de Paris.

Liebe Gotha Num. p. 134.
Mionn. Descr. de Med. Ant. To. II. p. 361. n. 15.

24. Même tête de Mithradate.

Même légende. Cerf paissant, à gauche; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant, et le monogramme 28; à droite, BKΣ (an 222), et le monogramme 14; au bas, la lettre Θ; le tout dans une couronne de lierre. AR. 9.

Au cabinet du Dr. Hunter à Glasgow.

25. Même tête de Mithradate.

Même légende. Cerf paissant, à gauche; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant, et le monogramme 26; à droite, BKΣ (an 222), et le

monogramme 3; au bas, la lettre E; le tout dans une couronne de lierre. AR. 9.

Au cabinet royal de Paris.

Spanh. de Vs. et Praest. Num. Vol. I. p. 483.
Mionn. Descr. de Med. Ant. To. II. p. 361. m. 14.

26. Même tête de Mithradate.

Même légende. Cerf paissant, à gauche; dessus, une étoile; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant, et le monogramme 25; à droite, ΓΚΣ (an 223) et le monogramme 22; au bas, la lettre Δ entre deux étoiles; le tout dans une couronne de lierre. AR. 9.

Au cabinet royal de Paris.

Mionn. Descr. de Med. Ant. To. II. p. 361. m. 18.
Beger Thesaur. Palat. p. 152. m. 1.

27. Même tête de Mithradate.

Même légende. Cerf paissant, à gauche; dans le champ, un astre dans un croissant, et le monogramme 27; à droite, ΓΚΣ (an 223) et le monogramme 14; au bas, la lettre E; le tout dans une couronne de lierre. AR. 9.

Au cabinet royal de Paris.

Mionn. Descr. de Med. Ant. To. II. p. 361, m. 17.

28. Même tête de Mithradate.

Même légende. Cerf paissant, à gauche; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant, et ΓΚΣ (an 223); à droite, les monogrammes 29 et 11; au bas, les lettres ΠΓ; le tout dans une couronne de lierre. AR. 9.

Haverc. Allg. Hist. III. D. t. II. n. 6.

29. Même tête de Mithradate.

Même légende. Cerf paissant, à gauche; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant, et ΓΚΣ (an 223); à droite, les monogrammes 30 et 11; au bas, les lettres ΠΓ; le tout dans une couronne de lierre. AR. 9.

Au cabinet du Duc de Devonshire.

Haym Thesaur. Britann. Vol. II. p. 59. t. VI. n. 10.

30. Même tête de Mithradate.

Même légende. Cerf paissant, à gauche; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant; à droite,

ΓΚΣ (an 223), et le monogramme 36; le tout dans une couronne de lierre. AR. 9.

Au cabinet royal de Paris.

Mionn. Descr. de Med. Ant. To. II. p. 361. m. 19.

31. Même tête de Mithradate.

Même légende. Cerf paissant, à gauche; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant, et ΔΚΣ (an 224); à droite, les monogrammes 26 et 12; au bas, la lettre C; le tout dans une couronne de lierre. AR. 9.

Clarke Trav. in var. countr. Vol. I. ch. XVIII. p. 424. m. 4.
Khevenh. Reg. Num. p. 139.
Eckhel Doctr. Num. Vet. Vol. II. p. 366.

32. Même tête de Mithradate.

Même légende. Cerf paissant, à gauche; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant; à droite, ΔΚΣ (an 224) et le monogramme 19; le tout dans une couronne de lierre. AR. 9.

Au cabinet impérial de Russie.

33. Même tête de Mithradate.

Même légende. Cerf paissant, à gauche; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant, et le monogramme 19; à droite, ΕΚΣ (an 225); le tout dans une couronne de lierre. AR. 9.

Au cabinet royal de Paris.

34. Même tête de Mithradate.

Même légende. Cerf paissant, à gauche; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant; à droite, la lettre B, et le monogramme 20; le tout dans une couronne de lierre. AV. 4.

Au cabinet royal de Paris.

Mionn. Descr. de Med. Ant. To. II. p. 360. m. 7.

35. Même tête de Mithradate.

Même légende. Cerf paissant, à gauche; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant; à droite, la lettre Δ, et le monogramme 20; le tout dans une couronne de lierre. AV. 4.

Au cabinet du Grand-Duc de Toscane.

Eckhel Doctr. Num. Vet. Vol. II. p. 365.

36. Même tête de Mithradate.

Même légende. Cerf paissant, à gauche; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant; à droite, un monogramme effacé; au bas, le monogramme 26; le tout dans une couronne de lierre. AV. 5½.

Au cabinet royal de Paris.

Cary Hist. des Rois du Bosph. p. 31. pl. I. m. 2.
Peller. Med. de Rois, p. 186. pl. XVIII. m. 6.
Mionn. Descr. de Med. Ant. To. II. p. 360. m. 6.

37. Même tête de Mithradate.

Même légende. Cerf paissant, à gauche; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant; à droite, la lettre Δ, et le monogramme 20; au bas, monogramme 25, le tout dans une couronne de lierre. AV. 5½.

Sestini Descr. Num. Vet. p. 239. n. 1.

38. Même tête de Mithradate.

Même légende. Cerf paissant, à gauche; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant; à droite, la lettre Δ, et le monogramme 26; au bas, la lettre Σ; le tout dans une couronne de lierre. AR. 9.

Haverc. Allg. Hist. III. D. t. II. n. 5.

39. Même tête de Mithradate.

Même légende. Pégase paissant, à gauche; dans le champ, à gauche, astre dans un croissant; à droite, le monogramme 33; le tout dans une couronne de lierre. AR. 9.

Au cabinet impérial de Russie.

40. Tête casquée de Minerve,

ΑΘΕ ΒΑΣΙΛΕ ΜΙΘΡΑΔΑΤΗΣ ΑΡΙΣΤΙΩΝ. Hibou sur un vase couché à deux anses; sur le vase le monogramme 34; dans le champ, à droite, un astre entre deux croissans; le tout dans une couronne d'oliviers. AR. 9.

Au cabinet du Dr. Hunter à Glasgow.

Numi Guil. Hunter. p. 49. note.

41. Tête de Minerve, à droite.

ΑΘΕ ΑΡΙΣΤΙΩΝ ΦΙΛΩΝ ΗΓΙ. Hibou sur un vase couché à deux anses; sur le vase, la lettre K;

dans le champ, à droite, Pégase paissant, à gauche; le tout entouré d'une couronne d'oliviers. AR. 8.

Au même cabinet.

Numi Guil. Hunter. p. 49. n. 21. tab. VIII. n. 14.

42. Même médaille. Sur le vase, la lettre Z. AR. 8.

Au même cabinet.

Numi Guil. Hunter. p. 49. n. 22.

43. Tête diadémée d'un Roi dont les traits ressemblent à ceux de Mithradate; tournée à droite.

ΣΜΥΡΝΑΙΩΝ ΕΡΜΟΓΕΝΗΣ ΦΡΙΞΟΣ. Victoire allant de gauche à droite, la main droite élevée, et ayant une palme dans la gauche.

Peller. Recueil, To. II. p. 79. pl. LVIII. m. 49.
Eckhel, Doctr. Num. Vet. Vol. II. pag. 546.
Mionn. Rec. de Med. Ant. To. III. p. 217. m. 1210.
Visc. Iconogr. Grecque. pl. XLII. m. 6. To. II. pag. 137-138.

---

25. Un autre médaillon de Mithradate, de coin moderne (Mionn. L. C. p. 361. m. 14.) paroît avoir été copié d'après celui-ci. Les monogrammes ne sont pas bien rendus dans la copie.

26. Le médaillon que Beger a publié (Thesaur. Palat. p. 152 n. 1), est une copie de celui-ci. Les monogrammes sont mal copiés.

31. Le premier monogramme ne me paroît pas exactement dessiné dans la gravure de M. Clarke. C'est probablement le monogramme 25. de la table ci-jointe.

33. N'ayant pas vu l'original, je ne puis pas assurer l'authenticité de ce médaillon. Au reste, on sait qu'il existe beaucoup de médailles de Mithradate coulées d'après l'antique, et dont les originaux sont inconnus. J'ai cru devoir omettre les médaillons dont les revers portent ΡΕΣ, qui sont dans les cabinets de Paris (Mionn. L. C. p. 362. m. 21) et de Berlin (Beg. Thesaur. Pal. p. 152. n. 3).

V.

BESCHLUSS DER STADT OLBIA FÜR DADUS DES TUMBAGUS SOHN.

Diese auf eine schöne Tafel von weissem Marmor gegrabene Inschrift befindet sich zu Stolnoje, einem Schlosse des Herrn Grafen Kuschelev - Besborodko, des jetzigen Besitzers der Gegend wo vormals die Stadt Olbia lag, und eines ausgezeichneten Kenners und Beförderers der Wissenschaften und Künste.

Weil von dieser Aufschrift, so wie von der folgenden, mehrere fehlerhafte Abschriften in Umlaufe sind, die meistens Leute ohne Kenntniss verfertigten, welche man literärische Gelegenheitsmacher, oder *colporteurs litéraires* nennen könnte, so theile ich hier den richtigen Abdruck von beiden mit.

Der Beschluss für Dadus ist die späteste Inschrift von allen, die man von Olbia kennt. Sie zeichnet sich durch eine auffallende Unbeständigkeit in der Rechtschreibung aus, indem das Jota des Dativ bald geschrieben, bald weggelassen worden ist. Sonderbar ist es, dass an einigen Stellen der lezte Strich des vorhergehenden Buchstabens zugleich für den ersten des folgenden, und so weiter, gilt; wie zum Beispiel in den Worten ΓΝΙΝΜΗΝΙϢΕ, oder in ΠΑΝΤϢΝ. In diesen Zusammenziehungen hat sich der Schriftgraber des Ε bedient, sonst aber des Σ. Das Υ hat eine zierliche Gestalt und von der gewöhnlichen abweichend ist das ϢΝ und das Ξ.

Der früher von mir bekannt gemachte Beschluss für Theokles des Satyrus Sohn besizt die Unvollkommenheit, dass er nicht frei ist von unnöthiger Weitschweifigkeit und von Wiederholungen des zuvor Gesagten. Im gegenwärtigen weit kürzeren Beschlusse für Dadus aber, ist die Schreibart theils äusserst schlecht, theils unrichtig.

In der achtzehnten Zeile stehet durch einen Schreibfehler ΑΝΑΤΕΘΗΝΑΙ, für ΑΝΑΓΡΑΦΗΝΑΙ. Denn jenes Wort war nur einmal, in der vorlezten Zeile nöthig.

ΥΟΣΥΠΟΤΟΥΠΑ
ΚΑΤΑΞΙΑΝΤΟΥΓΕ
ΕΑΥΤΟΥΤΗΝΓΝΩΜΗΝΩΣΟΥ
ΤΗΣΗΛΙΚΙΑΣΩΣΕΣΟΙΤΟΤΗΠΟ
ΛΕΙΦΙΛΟΠΑΤΡΙΣΕΠΑΙΝΟΥΜΕΝΟΣΤΕΥΠΟΠΑΝΤΩΝ
ΚΑΙΕΛΠΙΖΟΜΕΝΟΣΠΑΣΑΣΤΑΣΛΕΙΤΟΥΡΓΙΑΣΕΚ
ΕΛΕΣΕΙΝΚΑΤΑΤΟΑΞΙΩΜΑΤΟΥΓΕΝΟΥΣΥΠΟ
ΠΑΝΤΑΝΕΙΚΟΜΕΝΗΣΕΙΜΑΡΜΕΝΗΣΕΠΙΣΤΑΣΗΣ
ΑΦΗΡΠΑΓΗΚΑΙΤΩΝΓΟΝΕΩΝΚΑΙΤΗΣΠΑΤΡΙ
ΔΟΣΑΝΗΛΕΩΣ-ΔΙΑΕΔΟΞΕΝΤΟΙΣΤΕΑΡ
ΧΟΥΣΙΝΚΑΙΤΗΒΟΥΛΗΙΚΑΙΤΩΔΗΜΩΙ
ΣΤΕΦΑΝΩΘΗΝΑΙΑΥΤΟΝΧΡΥΣΩΙ
ΣΤΕΦΑΝΩΙΤΟΝΤΕΚΗΡΥΚΑΑΝΑ
ΓΟΡΕΥΣΑΙΕΠΙΤΗΣΕΚΚΟΜΙΔΗΣΑΥΤΟΥ
ΟΤΙΗΒΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗΜΟΣΣΤΕΦΑ
ΝΟΙΧΡΥΣΩΣΤΕΦΑΝΩΙΔΑΔΟΝΤΟΥΜ
ΒΑΓΟΥΠΑΙΔΑΕΛΠΙΔΩΝΑΓΑΘΩΝΑΝ
ΤΕΧΟΜΕΝΟΝΑΝΑΤΕΘΗΝΑΙΤΕΤΟΨΗ
ΦΙΣΜΑΕΝΣΤΗΛΗΛΕΥΚΟΛΙΘΩΚΑΙ
ΑΝΑΤΕΘΗΝΑΙΕΝΤΩΕΠΙΦΑΝΕΣΤΑ
ΤΩΙ ΤΗΣΠΟΛΕΩΣ ΤΟΠΩΙ

υ(ἱ)ός, ὑπὸ τοῦ πα-
τρός) κατ' ἀξίαν τοῦ γέ-
νους) ἑαυτοῦ τὴν γνώμην, ὡς ου
τῆς ἡλικίας ὡς ἔσοιτο τῇ πό-
λει φιλόπατρις· ἐπαινούμενός τε ὑπὸ πάντων,
καὶ ἐλπιζόμενος πάσας τὰς λειτουργίας ἐκ-
τ)ελέσειν κατὰ τὸ ἀξίωμα τοῦ γένους, ὑπὸ
πάντα νεικομένης εἱμαρμένης ἐπιστάσης
ἀφηρπάγη καὶ τῶν γονέων καὶ τῆς πατρί-
δος ἀνηλέως. Δι' ἃ ἔδοξεν τοῖς τε ἄρ-
χουσιν καὶ τῇ βουλῇ καὶ τῷ δήμῳ,
στεφανωθῆναι αὐτὸν χρυσῷ
στεφάνῳ, τόν τε κήρυκα ἀνα-

γορεῦσαι ἐπὶ τῆς ἐκκομιδῆς αὐτοῦ·
ὅτι ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος στεφα-
νοῖ χρυσῷ στεφάνῳ Δᾶδον Τουμ-
βάγου παῖδα, ἐλπίδων ἀγαθῶν ἀν-
τεχόμενον· ἀνατεθῆναί τε τὸ ψή-
φισμα ἐν στήλῃ λευκολίθῳ, καὶ
ἀνατεθῆναι ἐν τῷ ἐπιφανεστά-
τῳ τῆς πόλεως τόπῳ

— — — — — — er seine Vaterstadt lieben werde. Dieser, von Allen gelobt, er, der hoffen liess, dass er alle öffentlichen Dienstleistungen, wie es sich für das Ansehen seines Geschlechtes schickte, künftig übernehmen werde, ward von dem über ihn kommenden alles besiegenden Schicksale grausam von seinen Aeltern, vom Vaterlande, hinweggerissen. — Die Archonten, der Rath und das Volk haben daher beschlossen, ihn mit einem goldenen Kranze zu bekränzen, und den Herold bei dem Hinwegtragen seines Leichnams ausrufen zu lassen: „dass der Rath und „das Volk den Dadus, Tumbagus Sohn, der viel von sich „hoffen liess, mit einem goldenen Kranze bekränzen"; dass dieser Beschluss auf eine Tafel weissen Marmors gesezt, und am ausgezeichnetsten Orte der Stadt aufgestellt werde.

VI.

BESCHLUSS DER STADT OLBIA FÜR PROTOGENES, SOHN DES HEROSON.

Dieses merkwürdige Denkmal ist auf die beiden Seiten einer im Verhältniss zu ihrer Höhe nicht breiten Stele von weissem Marmor mit sehr sorgfältiger und sauberer Schrift gegraben. Der Buchstabe A bezeichnet hier die Vorderseite; B, die Rückseite. Weil aber die letztere weder alle verdienstlichen Handlungen des Protogenes enthält, sondern ohne Schluss abbricht; weil ferner daselbst noch gar nichts von dem mit Gewissheit vorauszusetzenden Zwecke dieses Beschlusses, den dem Protogenes für so viele Verdienste zu ertheilenden Belohnungen, zu finden: so ist es offenbar, dass alles dieses was wir hier vermissen, auf eine zweite Stele von Marmor gegraben war, deren Auffindung sehr wünschenswerth sein würde. Wahrscheinlich zeigen die Vertiefungen an dem einem Ende des Marmors an, dass diese an einem öffentlichen Orte zu Olbia aufgerichtete Stele gedrehet werden konnte, um nach Lesung der ersten Seite sogleich die Fortsetzung vor sich zu haben.

Diese Aufschrift ist, wie es immer geschehen sollte, mit allen den Schreibfehlern, die sich, obschon in geringer Anzahl, auf ihr befinden, wiedergegeben. Ganz unverständlich ist auf der Vorderseite, Zeile 34. das Wort CAIΩN. Vielleicht übergieng der Steingraber mehrere Buchstaben oder Worte, und es hiess in der Urschrift: CAIταφαρνου του βασιλεως πρεσβευτΩN. Am Ende der Zeilen 13. 44. und 52. mangelt das C; Z. 33. fehlt es am Ende des Wortes IEPEΩC. Zeile 58. am Ende, mangelt das Υ. Auf der Rückseite Z. 65. stehet TΛN für TAN. Z. 68. ist das vergessene C unter das I gegraben.

A.

ΕΔΟΞΕΒΟΥΛΗΙΚΑΙΔΗΜ . . ΕΙΚΑΔΙΟΙΑΡΧΟΝ
ΤΕCΚΑΙΟΙΕΠΤΑΕΙΠΑΝΕΠΕΙΔΗΗΡΟCΩΝΤΕΟΠΡΩ
ΤΟΓΕΝΟΥCΠΑΤΗΡΠΟΛΛΑCΚΑΙΜΕΓΑΛΑC
ΧΡΕΙΑCΠΑΡΕΙCΧΗΤΑΙΤΗΙΠΟΛΕΙΚΑΙΕΙCΧΡΗ
ΜΑΤΩΝΚΑΙΕΙCΠΡΑΓΜΑΤΩΝΛΟΓΟΝΠΡΩΤΟ
ΓΕΝΗCΤΕΔΙΑΔΕΞΑΜΕΝΟCΤΗΜΠΑΡΑΤΟΥΠΑ
ΤΡΟCΕΥΝΟΙΑΝΠΡΟCΤΟΝΔΗΜΟΝΔΙΑΒΙΟΥΔΙΑ
ΤΕΤΕΛΕΚΕΝΛΕΓΩΝΚΑΙΠΡΑΤΤΩΝΤΑΒΕΛ
ΤΙCΤΑΚΑΙΠΡΩΤΟΜΜΕΝΠΑΡΑΓΕΝΟΜΕ
ΝΟΥCΑΙΤΑΦΑΡΝΟΥΤΟΥΒΑCΙΛΕΩCΕΙCΚΑΓΚΥ
ΤΟΝΚΑΙΑΠΑΙΤΟΥΝΤΟCΤΑΔΩΡΑΤΗCΠΑΡΟΔΟΥ
ΤΩΝΔΕΚΟΙΝΩΝΕΞΗΠΟΡΗΜΕΝΩΝΕΠΙΚΛΗΘΕΙC
ΥΠΟΤΟΥΔΗΜΟΥΕΔΩΚΕΧΡΥCΟΥCΤΕΤΡΑΚΟCΙΟΥ
ΤΩΝΤΕΑΡΧΟΝΤΩΝΘΕΝΤΩΝΤΑΙΕΡΑΠΟΤΗΡΙ
ΑΕΙCΤΗΝΤΗCΠΟΛΕΩCΧΡΕΙΑΝΠΡΟCΠΟΛΥΧΑΡ
ΜΟΝΠΡΟCΧΡΥCΟΥCΕΚΑΤΟΝΚΑΙΟΥΚΕΧΟΝΤΩΝ
ΛΥCΑCΘΑΙΤΟΥΔΕΞΕΝΟΥΦΕΡΟΝΤΟCΕΠΙΤΟΝ
ΧΑΡΑΚΤΗΡΑΑΥΤΟCΥΠΕΡΑΠΟΔΟΥCΤΟΥCΕΚΑ
ΤΟΝΧΡΥCΟΥCΕΛΥCΑΤΟΤΩΝΤΕΠΕΡΙΔΗΜΟΚΩΝ
ΤΑΑΡΧΟΝΤΩΝΑΓΟΡΑCΑΝΤΩΝΛΥCΙΤΕΛΩCΟΙΝΟΝ
ΧΡΥCΩΝΤΡΙΑΚΟCΙΩΝΟΥΚΕΧΟΝΤΩΝΔΕΤΗΝΤΙΜΗΝ
ΔΙΑΛΥCΑΙΕΠΙΚΛΗΘΕΙCΥΠΟΤΟΥΔΗΜΟΥΕΔΩΚΕΤΟΥC
ΤΡΙΑΚΟCΙΟΥCΧΡΥCΟΥCΕΠΙΤΕΗΡΟΔΩΡΟΥΙΕΡΕΩCCΙΤΟ
ΔΕΙΑCΟΥCΗCΚΑΙΠΩΛΟΥΜΕΝΟΥΤΟΥCΙΤΟΥΕΙCΠΕΝ
ΤΕΚΑΙΔΙΑΤΟΝΚΙΝΔΥΝΟΝΤΟΝΕΠΙΦΕΡΟΜΕΝΟΝΟΙΟ
ΜΕΝΟΥΔΕΙΝΤΟΥΔΗΜΟΥΠΑΡΑΘΕCΘΑΙCΙΤΟΝΙΚΑ
ΝΟΝΚΑΙΕΙCΤΑΥΤΑΠΑΡΑΚΑΛΟΥΝΤΟCΤΟΥC
ΕΧΟΝΤΑCΠΡΩΤΟCΠΑΡΕΛΘΩΝΕΠΗΓΓΕΙΛΑ
ΤΟΜΕΔΙΜΝΟΥCΔΙCΧΙΛΙΟΥCΕΙCΔΕΚΑΚΑΙ
ΤΩΝΛΟΙΠΩΝΠΑΡΑΧΡΗΜΑΚΟΜΙCΑΜΕ
ΝΩΝΤΗΝΤΙΜΗΝΑΥΤΟCΕΝΙΑΥΤΟΝCΥΜΠΕ
ΡΙΕΝΕΓΧΘΕΙCΤΟΚΟΝΟΥΘΕΝΑΕΠΡΑΞΑΤΟΕ
ΠΙΤΕΤΟΥΑΥΤΟΥΙΕΡΕΩΑΘΡΟΩΝΠΑΡΑΓΕΝΟ
ΜΕΝΩΝCΑΙΩΝΕΠΙΤΗΝΤΩΝΔΩΡΩΝΚΟΜΙ
ΔΗΝΟΥΔΥΝΑΜΕΝΟΥΔΕΤΟΥΔΗΜΟΥΔΟΥ
ΝΑΙΑΥΤΟΙCΑΞΙΩCΑΝΤΟCΔΕΠΡΩΤΟΓΕΝΗΝ
ΒΟΗΘΗCΑΙΤΟΙCΚΑΙΡΟΙCΠΑΡΕΛΘΩΝΕΠΗΓΓΕΙ

ΛΑΤΟΧΡΥCΟΥCΤΕΤΡΑΚΟCΙΟΥCΑΙΡΕΘΕΙCΤΕΤΗCΤΩΝΕΝΝΕΑΑΡΧΗCΟΥΚΕΛΑΤΤΟΝΩΜΜΕΝΗΧΙΛΙΩΝΚΑΙΠΕΝΤΑΚΟCΙΩΝΧΡΥCΩΝΠΡΟΘΕCΙΝΕΠΟΙΗCΑΤΟΕΠΙΤΑΙCΜΕΛΛΟΥCΑΙCΠΡΟCΟΔΟΙCΕΞΩΜΠΟΛΛΟΙΜΕΝCΚΗΠΤΟΥΧΟΙΕΘΕΡΑΠΕΥΘΗCΑΝΕΥΚΑΙΡΩCΟΥΚΟΛΙΓΑΔΕΔΩΡΑΠΑΡΕCΚΕΥΑCΘΗΤΩΙΒΑCΙΛΕΙΛΥCΙΤΕΛΩΠΡΑΘΕΝΤΟCΤΕΤΟΥCΤΟΛΟΥΕΙCΒΑCΙΛΕΙΑΚΑΤΑΤΟΨΗΦΙCΜΑΕΝΩΙΕΔΕΙΤΟΥCΑΓΟΡΑCΑΝΤΑCΛΑΒΕΙΝΠΑΡΑΤΗCΠΟΛΕΩCΧΡΥCΟΥCΤΡΙΑΚΟCΙΟΥCΚΑΙΑΓΟΡΑCΑΝΤΟCΚΟΝΩΝΟCΔΙΑΤΟΔΕΤΑΧΡΗΜΑΤΑΜΗΔΥΝΑCΘΑΙΔΟΥΝΑΙΤΟΥCΑΡΧΟΝΤΑCΑΛΛΕΙΝΑΙΠΑΡΑΤΟΙCΤΕΛΩΝΑΙCΔΙΑΛΥCΑΜΕΝΩΝΤΗΝΩΝΗΝΠΡΟCΤΗΜΠΟΛΙΝΚΑΙΔΙΑΤΑΥΤΑΤΡΙΑΝΑΠΡΑΘΕΙCΗCΤΗCΩΝΗCΚΑΙΤΟΤΡΙΤΟΝΑΓΟΡΑCΑΝΤΟCΦΟΡΜΙΩΝΟCCΥΝΙΔΩΝΠΡΩΤΟΓΕΝΗCΔΙΟΤΙΜΕΓΑΛΟΙCΔΙΑΠΤΩΜΑCΙΠΕΡΙΠΕCΕΙΤΑΙΗΠΟΛΙCΑΥΤΟCΠΑΡΕΛΘΩΝΕΙCΤΗΝΕΚΛΗCΙΑΝΕΔΩΚΕΤΟΥCΤΡΙΑΚΟCΙΟΥCΧΡΥCΟΥCΠΑΛΙΝΤΕΠΙΠΛΕΙCΤΑΡΧΟΙΕΡΕΩCCΙΤΟΔΕΙΑCΓΕΝΟΜΕΝΗCΙCΧΥΡΑCΚΑΙΠΩΛΟΥΜΕΝΟΥΤΟΥCΙΤΟΥΕΙCΜΕΔΙΜΝΟΝΕΙCΔΥΟΤΡΙΤΕΙCΠΡΟΔΗΛΟΥΔΕΟΝΤΟCΕCΕCΘΑΙΤΙΜΟΥCΤΕΡΟΥΩCΠΕΡΔΕΚΑΙΕΓΕΝΕΤΟΠΑΡΑΥΤΙΚΑΟΜΕΔΙΜΝΟCΧΡΥCΟΥΚΑΙΔΥΟΙΤΡΙΤΩΝΚΑΙΔΙΑΤΑΥΤΑΔΙΑΓΩΝΙΑCΑΝΤΟCΤΟΥΔΗΜΟΥΚΑΙΟΙΟΜΕΝΟΥΔΕΙΝCΙΤΩΝΗCΑΙΕΙCΔΕΤΑΥΤΑΧΡΕΙΑCΠΑΡΑCΧΕCΘΑΙΤΟΥCΕΥΠΟΡΟΥΜΕΝΟΥCΠΡΩΤΟCCΥΝΕΛΘΟΥCΗCΕΚΛΗCΙΑCΕΠΗΓΓΕΙΛΑΤΟΕΙCΤΗΝCΙΤΩΝΙΑΝΧΡΥCΟΥCΧΙΛΙΟΥCΟΥCΠΑΡΑΥΤΙΚΑΕΝΕΓΚΑCΕΔΩΚΕΩΝΤΟΥCΤΡΙΑΚΟCΙΟΥCΑΤΟΚΟΥCΕΙCΕΝΙΑΥΤΟΝΚΑΙΔΟΥCΧΡΥCΙΟΝΠΑΝΧΑΛΚΟΝΕΚΟΜΙCΑΤΟΕΚΤΕΤΡΑΚΟCΙΩΝΠΡΩΤΟCΔΕΠΗΓΓΕΙΛΑΤΟΠΥΡΩΝΜΕΔΙΜΝΟΥCΔΙCΧΙΛΙΟΥCΠΕΝΤΑΚΟCΙΟΥCΩΝΤΟΥCΠΕΝΤΑΚΟCΙΟΥCΜΕΝΕΔΩΚΕΝΕΙCΤΕΤΤΑΡΑCΚΑΙΕΚΤΕΑΤΟΥCΔΕΔΙCΧΙΛΙΟΥCΕΙCΔΥΟΚΑΙΕΠΤΑΗΜΙΕΚΤΕΑΚΑΙΤΩΝΛΟΙΠΩΝΤΩΝ

ΕΝΤΟΥΤΩΙΤΩΙΚΑΙΡΩΙΕΠΑΓΓΕΙΛΑΜΕΝΩΝΠΑ
ΡΑΧΡΗΜΑΤΑϹΤΙΜΑϹΚΟΜΙϹΑΜΕΝΩΝΑΠΟΤΩΝ
ΠΟΡΙϹΘΕΝΤΩΝΧΡΗΜΑΤΩΝΑΥΤΟϹϹΥΜΠΕΡΙΕ
ΝΕΓΧΘΕΙϹΕΝΙΑΥΤΟΝΤΗΝΤΙΜΗΝΕΚΟΜΙϹΑΤΟΤΟ
ΚΟΝΟΥΔΕΝΑΠΡΑΞΑΜΕΝΟϹΚΑΙΔΙΑΤΗΜΠΡΩΤΟ
ΓΕΝΟΥϹΠΡΟΘΥΜΙΑΝΠΟΛΛΑΜΕΓΧΡΗΜΑΤΑΟΥ
ΚΟΛΙΓΟϹΔΕϹΙΤΟϹΕΠΟΡΙϹΘΗΤΩΙΔΗΜΩΙΤΟΥΤΕ
ΒΑϹΙΛΕΩϹϹΑΙΤΑΦΑΡΝΟΥΠΑΡΑΓΕΝΟΜΕ
ΝΟΥΕΙϹΤΟΠΕΡΑΝΕΠΙΘΕΡΑΠΕΙΑΝΤΩΝΔΕΑΡΧΟΝ
ΤΩΝϹΥΝΑΓΑΓΟΝΤΩΝΕΚΛΗϹΙΑΝΚΑΙΤΗΝΤΕΠΑ
ΡΟΥϹΙΑΝΕΜΦΑΝΙϹΑΝΤΩΝΤΟΥΒΑϹΙΛΕΩϹΚΑΙΔΙΟ
ΤΙΕΝΤΑΙϹΠΡΟϹΟΔΟΙϹΕϹΤΙΝΟΥΔΕΝΠΑΡΕΛΘΩΝ
ΠΡΩΤΟΓΕΝΗϹΕΔΩΚΕΧΡΥϹΟΥϹΕΝΑΚΟϹΙΟΥϹΤΩΝ
ΔΕΠΡΕϹΒΕΥΤΩΝΛΑΒΟΝΤΩΝΤΑΧΡΗΜΑΤΑΚΑΙΑ
ΠΑΝΤΗϹΑΝΤΩΝΒΑϹΙΛΕΙΠΡΩΤΟΓΕΝΟΥϹΚΑΙ
ΡΙϹΤΟΚΡΑΤΟΥϹΤΟΥΔΕΒΑϹΙΛΕΩϹΤΑΜΕΝΔΩΡΑ
ΑΜΕΝΟΥΕΙϹΟΡΓΗΝΔΕΚΑΤΑϹΤΑΝΤΟϹΚΑΙ
ΑΝΑΖΕΥΞΙΝΠΟΙΗϹΑΜΕΝΟΥΜΕΤΑ
ΔΕΚΑΙΤΟΥϹΑΡΧΟΝΤΑϹΑΝΑ
ΛΘΩΝΟΔΗΜΟϹΠΕΡΙΦΟ
ϹΒΕΥΤΑϹΕΠΙΤ
ϹΩ

B.

ΕΤΙΔΕΤΟΥΠΛΕΙCΤΟΥΜΕΡΟΥCΤΟΥΠΡΟCΤΟΜΠΟΥ
ΜΟΝΤΗCΠΟΛΕΩCΑΤΕΙΧΙCΤΟΥΟΝΤΟCΤΟΥΤΕΚΑΤ
ΤΟΝΛΙΜΕΝΑΠΑΝΤΟCΚΑΙΤΟΥΚΑΤΑΤΟΠΡΟΤΕΡΟ
ΥΠΑΡΧΟΝΙΧΘΥΟΠΩΛΙΟΝΕΩCΟΥΟΗΡΩCΟCΩCΙΑC
ΤΩΝΔΕΑΥΤΟΜΟΛΩΝΕΠΑΓΓΕΛΛΟΝΤΩΓΓΑΛΑ
ΤΑCΚΑΙCΚΙΡΟΥCΠΕΠΟΙΗCΘΑΙCΥΜΜΑΧΙΑΝΚΑΙΔΥ
ΝΑΜΙΝCΥΝΗΧΘΑΙΜΕΓΑΛΗΝΚΑΙΤΑΥΤΗΝΤΟΥΧΕΙ
ΜΩΝΟCΗΞΕΙΝΕΠΑΓΓΕΛΛΟΝΤΩΝΠΡΟCΔΕΤΟΥ
ΤΟΙCΘΙCΑΜΑΤΑCΚΑΙCΚΥΘΑCΚΑΙCΑΥΔΑΡΑΤΑCΕΠΙ
ΘΥΜΕΙΝΤΟΥΟΧΥΡΩΜΑΤΟCΔΕΔΙΟΤΑCΩCΑΥΤΩCΚΑΙ
ΑΥΤΟΥCΤΗΝΤΩΓΓΑΛΑΤΩΝΩΜΟΤΗΤΑΚΑΙΔΙΑ
ΤΑΥΤΑΠΟΛΛΩΝΕΧΟΝΤΩΝΑΘΥΜΩCΚΑΙΠΑΡΕCΚΕ
ΑCΜΕΝΩΝΕΓΛΕΙΠΕΙΝΤΗΜΠΟΛΙΝΑΜΑΔΕΤΩΙΚΑ
ΑΛΛΑΓΕΓΕΝΗCΘΑΙΕΛΑΤΤΩΜΑΤΑΠΟΛΛΑ
ΚΑΤΑΤΗΓΧΩΡΑΝΕΦΘΑΡΘΑΙΜΕΝΤΗΝΟΙΚΕΤΕΙ
ΑΝΑΠΑCΑΝΚΑΙΤΟΥCΤΗΜΠΑΡΩΡΕΙΑΝΟΙ
ΚΟΥΝΤΑCΜΙΞΕΛΛΗΝΑCΟΥΚΕΛΑΤΤΟΥCΟΝ
ΤΑCΤΟΝΑΡΙΘΜΟΝΧΙΛΙΩΝΚΑΙΠΕΝΤΑΚΟCΙΩΝ
ΤΟΥCΕΝΤΩΙΠΡΟΤΕΡΩΙΠΟΛΕΜΩΙCΥΜΜΑΧΗCΑΝΤΑC
ΕΝΤΗΙΠΟΛΕΙΕΓΛΕΛΟΙΠΕΝΑΙΔΕΠΟΛΛΟΥCΜΕΝ
ΤΩΓΞΕΝΩΝΟΥΚΟΛΙΓΟΥCΔΕΤΩΜΠΟΛΙΤΩΝΩΝΕ
ΝΕΚΕΝCΥΝΕΛΘΩΝΟΔΗΜΟCΔΙΗΓΩΝΙΑΚΩCΚΑΙΤΟΓ
ΚΙΝΔΥΝΟΝΤΟΜΜΕΛΛΟΝΤΑΚΑΙΤΑΔΕΙΝΑΠΡΟΟ
ΦΘΑΛΜΩΝΠΟΙΟΥΜΕΝΟCΠΑΡΕΚΑΛΕΙΠΑΝΤΑC
ΤΟΥCΙCΧΥΟΝΤΑCΒΟΗΘΗCΑΙΚΑΙΜΗΠΕΡΙΙΔΕΙΝΤΗΝΕΚ
ΠΟΛΛΩΝΕΤΩΝΤΕΤΗΡΗΜΕΝΗΜΠΑΤΡΙΔΑΥΠΟΧΕΙ
ΡΙΟΝΓΕΝΟΜΕΝΗΝΤΟΙCΠΟΛΕΜΙΟΙCΟΥΔΕΝΟCΔΕΠΙΔΙ
ΔΟΝΤΟCΕΑΥΤΟΝΟΥΤΕΙCΑΠΑΝΤΑΟΥΤΕΙCΜΕΡΗΩΝ
ΗΞΙΟΥΟΔΗΜΟCΕΠΗΝΓΓΕΙΛΑΤΟΑΥΤΟCΚΑΤΑCΚΕΥΑΝ
ΑΜΦΟΤΕΡΑΤΑΤΕΙΧΗΚΑΙΠΡΟΘΗCΕΙΜΠΑCΑΝΤΗΝ
ΕΙCΑΥΤΑΔΑΠΑΝΗΝΚΑΙΠΕΡΑΥΤΩΙΠΡΟΚΕΙΜΕΝΩΝ
ΟΥΚΕΛΑCCΟΝΩΓΧΡΥCΩΝΗΧΙΛΙΩΝΚΑΙΠΕΝΤΑΚΟCΙ
ΩΝΚΑΙΕΥΘΥCΕΝΕΓΚΑCΕΙCΤΗΝΕΚΛΗCΙΑΝΧΡΥCΟΥC
ΠΕΝΤΑΚΟCΙΟΥCΕΙCΤΟΥCΑΡΡΑΒΩΝΑCΑΠΕΔΟΤΟΠΑΝ
ΤΑΤΑΕΡΓΑΥΠΟΚΗΡΥΚΑΚΑΙΠΑΡΑΤΟΤΗΝΑΡΙΘΜΗ
CΙΝΠΟΙΗCΑCΘΑΙΕΞΕΤΟΙΜΟΥΤΟΥCΕΡΓΩΝΑCΟΥΚΟΛΙ
ΓΑΧΡΗΜΑΤΑΠΕΡΙΕΠΟΙΗCΕΤΗΙΠΟΛΕΙΕΤΙΔΕΠΟΛ

ΛΩΝΕΡΓΩΝΩΝΕΓΚΑΤΑΛΙΠΟΝΤΩΝΤΑΕΡΓΑΠΡΩ
ΤΟΓΕΝΗϹΤΗΙΠΟΛΕΙΤΑΜΕΝΕΡΓΑΑΥΤΟϹϹΥΝΕΤΕΛΕ
ϹΑΤΟΔΙΑΠΤΩΜΑΔΕΤΩΙΔΗΜΩΙΟΥΔΕΝΑΝΗ
ΝΕΓΚΕΝΑΝΑΛΩϹΑϹΤΕΕΙϹΑΜΦΟΤΕΡΑΤΑΤΕΙΧΗ
ΧΡΥϹΟΥϹΧΙΛΙΟΥϹΠΕΝΤΑΚΟϹΙΟΥϹΚΑΙΤΟΠΛΕΙϹΤΟΝ
ΔΙΑΛΥϹΑϹΧΡΥϹΙΟΝΕΚΟΜΙϹΑΤΟΧΑΛΚΟΝΕΚΤΕΤΡΑ
ΚΟϹΙΩΝΚΑΤΕϹΚΕΥΑϹΕΔΕΚΑΙΤΟΥϹΠΥΡΓΟΥϹΚΑΚΩϹΔΙ
ΑΚΕΙΜΕΝΟΥϹΤΟΥϹΠΡΟϹΤΑΙϹΜΕΓΑΛΑΙϹΠΥΛΑΙϹΑΜ
ΦΟΤΕΡΟΥϹΚΑΙΤΟΓΚΑΘΗΓΗΤΟΡΟϹΚΑΙΤΟΓΚΑΤΑΤΗΝ
ΑΜΑΞΙΤΟΓΚΑΙΤΟΝΕΠΙΔΑΥΡΙΟΥΕΠΕϹΚΕΥΑϹΕΔΕ
ΚΑΙΤΟϹΙΤΟΒΟΛΟΝΚΑΤΕϹΚΕΥΑϹΕΔΕΚΑΙΤΟΜΠΥΛΩ
ΝΑΤΟΝΕΠΙΤΟΥΔΕΙΓΜΑΤΟϹΕΤΙΔΕΤΗϹΠΟΛΕΩϹ
ΝΑΥΛΟΝΤΕΛΟΥϹΗϹΤΟΙϹΑΓΟΥϹΙΤΟΥϹΛΙΘΟΥϹΙΔΙΩ
ΤΑΙϹΔΙΑΤΟΤΑΠΛΟΙΑΤΑΔΗΜΟϹΙΑΚΑΚΩϹΔΙΑΚΕΙϹ
ΘΑΙΚΑΙΜΗΘΕΝΕΧΕΙΝΤΩΝΑΡΜΕΝΩΝΕΠΗΓΓΕΙΛΑΤΟ
ΚΑΙΤΑΥΤΑΚΑΤΑϹΚΕΥΑΝΑΝΑΛΩϹΑϹΤΕΙϹΤΑΥΤΑ
ΠΑΝΤΑΧΡΥϹΟΥϹΔΙΑΚΟϹΙΟΥϹΛΟΓΟΝΗΝΕΓΚΕΠΑΡΑ
ΧΡΗΜΑΩΝΕΝΕΚΕΝΟΔΗΜΟϹΠΟΛΛΑΚΙϹΑΥΤΟΓΚΑΙ
ΠΡΟΤΕΡΟΝΕϹΤΕΦΑΝΩΚΩϹΚΑΙΤΟΤΕΕϹΤΕΦΑΝΩϹΕΝ
ΕΠΙΤΗΙΤΟΥΛΟΓΟΥΑΠΟΔΕΙΞΕΙΕΤΙΔΕΛΟΙΠΗϹΟΥϹΗϹ
ΑϹΥΝΤΕΛΕϹΤΟΥΤΗϹΚΑΤΑΤΟΜΠΟϹΙΟϹΠΥΡΓΟΝϹΧΟΙ
ΝΙΑΙΑϹΕΙϹΤΟΝΕΠΑΝΩΤΟΠΟΝΕΠΙΚΑΛΕϹΑΜΕΝΟϹΟ
ΔΗΜΟϹΗΞΙΩϹΕΚΑΙΤΑΥΤΗΝϹΥΝΤΕΛΕϹΑϹΘΑΙΤΕ
ΤΑΡΤΗΝΟΥϹΑΝϹΧΟΙΝΙΑΙΑΝΠΡΩΤΟΓΕΝΗϹΔΕΟΥ
ΔΕΜΒΟΥΛΟΜΕΝΟϹΑΧΑΡΙϹΤΕΙΝΥΠΕΜΕΙΝΕΚΑΙΤΑΥ
ΤΗΝΤΗΝΤΕΙΧΟΔΟΜΙΑΝΕΙϹΗΜΠΡΟΕΘΗΚΕΧΡΥϹΟΥϹΕ
ΚΑΤΟΝΕΠΙΤΕΤΗϹΚΟΙΝΗϹΟΙΚΟΝΟΜΙΑϹΚΑΙΤΑΜΙΕΙ
ΑϹΓΕΝΟΜΕΝΟϹΚΑΙΧΕΙΡΙϹΑϹΤΑϹΜΕΓΙϹΤΑϹΤΗϹΠΟΛΕ
ΩϹΠΡΟϹΟΔΟΥϹΟΥΔΕΝΑΜΕΝΤΩΝΤΕΛΩΝΩΝΕΚΤΩΝ
ΥΠΑΡΧΟΝΤΩΝΕΞΕΒΑΛΕΟΥΔΕΝΟϹΔΑΠΗΛΛΟΤΡΙ
ΩϹΕΟΥΔΕΝΤΩΝΥΠΑΡΧΟΝΤΩΝϹΥΜΠΕΡΙΕΝΕΓΧΘΕΙϹ
ΔΕΤΟΙϹΚΑΙΡΟΙϹΑΥΤΩΜΠΑϹΙΤΟΙϹΜΕΝΑΦΕϹΕΙϹΕ
ΠΟΙΗϹΑΤΟΤΩΓΧΡΗΜΑΤΩΝΤΟΙϹΔΕϹΥΜΠΕΡΙΕΝΕΓ
ΧΘΕΙϹΧΡΟΝΟΝΟϹΟΝΗΒΟΥΛΟΝΤΟΤΟΚΟΝΟΥΔΕΝΑΕ
ΠΡΑΞΑΤΟΠΛΕΙϹΤΑΔΕΧΕΙΡΙϹΑϹΤΩΓΚΟΙΝΩΝΤΡΙΑΔΕ
ΕΤΗϹΥΝΕΧΩϹΠΑΝΤΑΔΙΩΙΚΗϹΕΝΟΡΘΩϹΚΑΙΔΙΚΑΙ
ΩϹΤΟΥϹΜΕΝΛΟΓΟΥϹΕΝΤΟΙϹΩΡΙϹΜΕΝΟΙϹΧΡΟΝΟΙϹΑ
ΠΟΦΕΡΩΝΤΑΔΑΠΟΤΩΜΠΡΟϹΟΔΩΜΠΙΠΤΟΝΤΑ

ΕΝΤΟΙϹΤΗϹΠΟΛΙΤΕΙΑϹΧΡΟΝΟΙϹΠΑΡΑΔΕΞΑΜΕΝΟϹ
ΕΙϹΚΟΜΙΔΗΝΑΥΤΩΙΟΥΓΕΓΕΝΗΜΕΝΟΥΤΟΥΤΟΥΕΠΑ
ΛΗΘΕΙΑϹΕΞΩΝΑΠΕΛΥϹΕΜΕΝΤΗΜΠΟΛΙΝΟΦΕΙΛΗ
ΜΑΤΩΝΠΑΡΕΛΥϹΕΔΕΤΟΚΩΝΤΩΝΔΕΝΤΗΙΠΟΛΕΙ
ΚΑΚΩϹΔΙΑΚΕΙΜΕΝΩΝΠΑΝΤΩΝΔΙΑΤΕΤΟΥϹΠΟΛΕ
ΟΥϹΚΑΙΤΑϹΑΦΟΡΙΑϹΚΑΙΤΩΝΥΠΑΡΧΟΝΤΩΝΕΙϹΤΟ
ΘΕΝΗΚΟΝΤΩΝΖΗΤΗϹΑΝΤΟϹΥΠΕΡΤΟΥΤΩΝΤΟΥ
ΜΟΥΕΠΙΜΗΝΙΕΥϹΑΙΚΑΙΠΡΟΝΟΗϹΑΙΧΡΗϹΙΜΩϹ
ϹΔΕΔΑΝΕΙϹΤΑΙϹΚΑΙΤΟΙϹΧΡΗϹΤΑΙϹΟΦΕΙΛΟΜΕΝΩΝ
ΥΤΩΙΚΑΙΤΩΙΠΑΤΡΙΧΡΥϹΩΝΕΞΑΚΙϹΧΙΛΙΩΝΠΡΩΤΟϹ
ΠΕΤΡΕΨΕΤΩΙΔΗΜΩΙΟΝΑΜΒΟΥΛΗΤΑΙΤΡΟΠΟΓΧΡΗ
ΑΥΤΩΙΑΞΙΩϹΑΝΤΟϹΔΕΑΦΕϹΙΜΠΟΙΗϹΑϹ
ΗϹΤΑΙϹΑΦΗΚΕΠΑϹΙΠΑΝΤΑΚΑΙΟΥΔΕΝΑ
ΟΤΕΡΟΝΑΥΤΩΙΝΟΜΙϹΑϹΕΙΝΑΙ
ΥΠΑΡΧΕΙΝΕΥΝΟΙΑΝΤΟΥΙΔ
ΤΕΘΡΑΥϹΜΕΝΟϹΤΟΙϹΥΠΑ
ΑΥΤΟΙϹΟΥΚΕΛΑϹϹΟΥϹ
ΟΥϹΟΥϹΑΠΑϹΙΤΟΙϹ
ΔΕΝΑΕ
ΤΕΙΧ

Α

Ἔδοξε βουλῇ καὶ δήμ[ῳ], εἰκάδι, οἱ ἄρχοντες καὶ οἱ ἑπτὰ εἶπαν. Ἐπειδὴ Ἡροσῶν τε ὁ Πρωτογένους πατὴρ πολλὰς καὶ μεγάλας χρείας παρείσχηται τῇ πόλει, καὶ εἰς χρημάτων καὶ εἰς πραγμάτων λόγον· Πρωτογενής τε διαδεξάμενος τὴμ παρὰ τοῦ πατρὸς εὔνοιαν πρὸς τὸν δῆμον, διὰ βίου διατετέλεκεν λέγων καὶ πράττων τὰ βέλτιϛα· καὶ πρῶτομ μὲν, παραγενομένου ΣαιταΦάρνου τοῦ βασιλέως εἰς Καγκυτὸν, καὶ ἀπαιτοῦντος τὰ δῶρα τῆς παρόδου, τῶν δὲ κοινῶν ἐξηπορημένων, ἐπικληθεὶς ὑπὸ τοῦ δήμου ἔδωκε χρυσοῦς τετρακοσίου[ς· τῶν τε ἀρχόντων θέντων τὰ ἱερὰ ποτήρια εἰς τὴν τῆς πόλεως χρεῖαν πρὸς Πολύχαρμον πρὸς χρυσοῦς ἑκατὸν, καὶ οὐκ ἐχόντων λύσασθαι, τοῦ δὲ ξένου Φέροντος ἐπὶ τὸν χαρακτῆρα, αὐτὸς, ὑπεραποδοὺς τοὺς ἑκατὸν χρυσοῦς, ἐλύσατο· τῶν τε περὶ Δημοκῶντα ἀρχόντων ἀγορασάντων λυσιτελῶς οἶνον χρυσῶν τριακοσίων, οὐκ ἐχόντων δὲ τὴν τιμὴν διαλῦσαι, ἐπικληθεὶς ὑπὸ τοῦ δήμου ἔδωκε τοὺς τριακοσίους χρυσοῦς· ἐπί τε Ἡροδώρου ἱερέως σιτοδείας οὔσης, καὶ πωλουμένου τοῦ σίτου εἰς πέντε, καὶ διὰ τὸν κίνδυνον τὸν ἐπιΦερόμενον οἰομένου δεῖν τοῦ δήμου παραθέσθαι σῖτον ἱκανὸν, καὶ εἰς ταῦτα παρακαλοῦντος τοὺς ἔχοντας, πρῶτος παρελθὼν ἐπηγγείλατο μεδίμνους δισχιλίους εἰς δέκα, καὶ τῶν λοιπῶν παραχρῆμα κομισαμένων τὴν τιμὴν, αὐτὸς ἐνιαυτὸν συμπεριενεχθεὶς τόκον οὐδένα ἐπράξατο· ἐπί τε τοῦ αὐτοῦ ἱερέω[ς] ἀθρόων παραγενομένων Σαι[ταΦάρνου τοῦ βασιλέως πρεσβευτ]ῶν ἐπὶ τὴν τῶν δώρων κομιδὴν, οὐ δυναμένου δὲ τοῦ δήμου δοῦναι αὐτοῖς, ἀξιώσαντος δὲ Πρωτογένην βοηθῆσαι τοῖς καιροῖς· παρελθὼν ἐπηγγεί-

λατο χρυσοῦς τετρακοσίους· αἱρεθείς τε τῆς τῶν ἐννέα ἀρχῆς, οὐκ ἐλαττόνωμ μὲν ἢ χιλίων καὶ πεντακοσίων χρυσῶν πρόθεσιν ἐποιήσατο ἐπὶ ταῖς μελλούσαις προςόδοις, ἐξ ὧμ πολλοὶ μὲν σκηπτοῦχοι ἐθεραπεύθησαν εὐκαίρως, οὐκ ὀλίγα δὲ δῶρα παρεσκευάσθη τῷ βασιλεῖ λυσιτελῶ[ς· πραθέντος τε τοῦ ςόλου εἰς βασίλεια κατὰ τὸ ψήφισμα, ἐν ᾧ ἔδει τοὺς ἀγοράσαντας λαβεῖν παρὰ τῆς πόλεως χρυσοῦς τριακοσίους, καὶ ἀγοράσαντος Κόνωνος, *διὰ τὸ δὲ τὰ χρήματα μὴ δύνασθαι δοῦναι τοὺς ἄρχοντας, ἀλλ' εἶναι παρὰ τοῖς τελώναις, διαλυσαμένων τὴν ὠνὴν πρὸς τὴμ πόλιν, καὶ διὰ ταῦτα τρι[ς ἀναπραθείσης τῆς ὠνῆς, καὶ τὸ τρίτον. ἀγοράσαντος* Φορμίωνος, *συνιδὼν* Πρωτογένης, *διότι μεγάλοις διαπτώμασι περιπεσεῖται ἡ πόλις, αὐτὸς παρελθὼν εἰς τὴν ἐκκλησίαν ἔδωκε τοὺς τριακοσίους χρυσοῦς· πάλιν τ' ἐπὶ* Πλειςάρχο[υ *ἱερέως σιτοδείας γενομένης ἰσχυρᾶς, καὶ πωλουμένου τοῦ σίτου εἰς μέδιμνον εἰς δύο τριτεῖς, προδήλου δὲ ὄντος ἔσεσθαι τιμουςέρου, ὥςπερ δὲ καὶ ἐγένετο παραυτίκα ὁ μέδιμνος χρυσοῦ καὶ δύο τριτῶν, καὶ διὰ ταῦτα διαγωνιάσαντος τοῦ δήμου καὶ οἰομένου δεῖν σιτωνῆσαι, εἰς δὲ ταῦτα χρείας παρασχέσθαι τοὺς εὐπορουμένους, πρῶτος συνελθούσης ἐκκλησίας ἐπηγγείλατο εἰς τὴν σιτωνίαν χρυσοῦς χιλίους, οὓς παραυτίκα ἐνέγκας ἔδωκε, ὧν τοὺς τριακοσίους ἀτόκους εἰς ἐνιαυτὸν, καὶ δοὺς χρυσίον πᾶν, χαλκὸν ἐκομίσατο ἐκ τετρακοσίων· πρῶτος δ' ἐπηγγείλατο πυρῶν μεδίμνους διςχιλίους πεντακοσίους, ὧν τοὺς πεντακοσίους μὲν ἔδωκεν εἰς τέτταρας καὶ ἑκτέα, τοὺς δὲ διςχιλίους εἰς δύο καὶ ἑπτὰ ἡμιεκτέα· καὶ τῶν λοιπῶν τῶν*

ἐν τούτῳ τῷ καιρῷ ἐπαγγειλαμένων παραχρῆμα τὰς τιμὰς κομισαμένων ἀπὸ τῶν πορισθέντων χρημάτων, αὐτὸς συμπεριενεχθεὶς ἐνιαυτὸν τὴν τιμὴν ἐκομίσατο, τόκον οὐδένα πραξάμενος· καὶ διὰ τὴμ Πρωτογένους προθυμίαν πολλὰ μὲν χρήματα, οὐκ ὀλίγος δὲ σῖτος ἐπορίσθη τῷ δήμῳ· τοῦ τε βασιλέως Σαιταφάρνου παραγενομένου εἰς τὸ πέραν ἐπὶ θεραπείαν, τῶν δὲ ἀρχόντων συναγαγόντων ἐκκλησίαν, καὶ τήν τε παρουσίαν ἐμφανισάντων τοῦ βασιλέως, καὶ διότι ἐν ταῖς προσόδοις ἐστὶν οὐδὲν, παρελθὼν Πρωτογένης ἔδωκε χρυσοῦς ἐνακοσίους· τῶν δὲ πρεσβευτῶν λαβόντων τὰ χρήματα, καὶ ἀπαντησάντων βασιλεῖ Πρωτογένους καὶ Ἀ]ριστοκράτους, τοῦ δὲ βασιλέως τὰ μὲν δῶρα δεξ]αμένου, εἰς ὀργὴν δὲ καταστάντος, καὶ τὴν] ἀνάζευξιν ποιησαμένου μετὰ [ταῦτα, ἅμα] δὲ καὶ τοὺς ἄρχοντας ἀνα[γαγόντος, συνε]λθὼν ὁ δῆμος περίφο[βος πρε]σβευτὰς ἐπὶ τ[ὸν βασιλέα

B

ἔτι δὲ τοῦ πλείστου μέρους πρὸς τὸμ ποτ[αμὸν τῆς πόλεως ἀτειχίστου ὄντος, τοῦ τε κατ[ὰ τὸν λιμένα παντὸς, καὶ τοῦ κατὰ τὸ πρότερο[ν ὑπάρχον ἰχθυοπώλιον, ἕως οὗ ὁ ἥρως ὁ Σωσίας, τῶν δὲ αὐτομόλων ἐπαγγελλόντων, Γαλάτας καὶ Σκιροὺς πεποιῆσθαι συμμαχίαν, καὶ δύναμιν συνῆχθαι μεγάλην, καὶ ταύτην τοῦ χειμῶνος ἥξειν ἐπαγγελλόντων, πρὸς δὲ τούτοις Θισαμάτας καὶ Σκύθας καὶ Σαυδαράτας ἐπιθυμεῖν τοῦ ὀχυρώματος, δεδιότας ὡσαύτως καὶ αὐτοὺς τὴν τῶγ Γαλατῶν ὠμότητα· καὶ διὰ ταῦτα πολλῶν ἐχόντων ἀθύμως, καὶ παρεσκε[υασμένων ἐγλείπειν τὴμ πόλιν, ἅμα δὲ τῷ κα[ὶ ἄλλα γεγενῆσθαι ἐλαττώματα πολλὰ κατὰ τὴγ χώραν, ἐφθάρθαι μὲν τὴν οἰκετείαν ἅπασαν καὶ τοὺς τὴμ παρώρειαν οἰκοῦντας μιξέλληνας, οὐκ ἐλάττους ὄντας τὸν ἀριθμὸν χιλίων καὶ πεντακοσίων, τοὺς ἐν τῷ προτέρῳ πολέμῳ συμμαχήσαντας ἐν τῇ πόλει· ἐγλελοιπέναι δὲ πολλοὺς μὲν τῶγ ξένων, οὐκ ὀλίγους δὲ τῶμ πολιτῶν, ὧν ἕνεκεν συνελθὼν ὁ δῆμος διηγωνιακὼς καὶ τὸγ κίνδυνον τὸμ μέλλοντα καὶ τὰ δεινὰ πρὸ ὀφθαλμῶν ποιούμενος, παρεκάλει πάντας τοὺς ἰσχύοντας βοηθῆσαι, καὶ μὴ περιϊδεῖν τὴν ἐκ πολλῶν ἐτῶν τετηρημένημ πατρίδα ὑποχείριον γενομένην τοῖς πολεμίοις· οὐδενὸς δ᾽ ἐπιδιδόντος ἑαυτὸν, οὔτ᾽ εἰς ἅπαντα, οὔτ᾽ εἰς μέρη, ὧν ἠξίου ὁ δῆμος, ἐπηγγείλατο αὐτὸς κατασκευᾶν ἀμφότερα τὰ τείχη καὶ προθήσειμ πᾶσαν τὴν εἰς αὐτὰ δαπάνην, καίπερ αὐτῷ προκειμένων οὐκ ἐλασσόνωγ χρυσῶν ἢ χιλίων καὶ πεντακοσίων· καὶ εὐθὺς ἐνέγκας εἰς τὴν ἐκκλησίαν χρυσοῦς πεντακοσίους, εἰς τοὺς ἀρραβῶνας, ἀπέδοτο πάντα τὰ ἔργα ὑπὸ κήρυκα, καὶ παρὰ τὸ τὴν ἀρίθμησιν ποιήσασθαι ἐξ ἑτοίμου τοὺς ἐργώνας, οὐκ ὀλίγα χρήματα περιεποίησε τῇ πόλει· ἔτι δὲ πολ-

λῶν ἐργωνῶν ἐγκαταλιπόντων τὰ ἔργα, Πρωτογένης τῇ πόλει τὰ μὲν ἔργα αὐτὸς συνετελέσατο, διάπτωμα δὲ τῷ δήμῳ οὐδὲν ἀνήνεγκεν, ἀναλώσας τε εἰς ἀμφότερα τὰ τείχη χρυσοῦς χιλίους πεντακοσίους, καὶ τὸ πλεῖστον διαλύσας χρυσίον, ἐκομίσατο χαλκὸν ἐκ τετρακοσίων· κατεσκεύασε δέ καὶ τοὺς πύργους κακῶς διακειμένους τοὺς πρὸς ταῖς μεγάλαις πύλαις ἀμφοτέρους καὶ τὸγ Καθηγήτορος καὶ τὸγ κατὰ τὴν ἁμαξιτὸγ καὶ τὸν Ἐπιδαυρίου· ἐπεσκεύασε δὲ καὶ τὸ σιτόβολον, κατεσκεύασε δέ καὶ τὸμ πυλῶνα τὸν ἐπὶ τοῦ δείγματος· ἔτι δὲ τῆς πόλεως ναῦλον τελούσης τοῖς ἄγουσι τοὺς λίθους ἰδιώταις, διὰ τὸ τὰ πλοῖα τὰ δημόσια κακῶς διακεῖσθαι, καὶ μηθὲν ἔχειν τῶν ἁρμένων, ἐπηγγείλατο καί ταῦτα κατασκευᾶν· ἀναλώσας τ' εἰς ταῦτα πάντα χρυσοῦς διακοσίους, λόγον ἤνεγκε παραχρῆμα, ὧν ἕνεκεν ὁ δῆμος, πολλάκις αὐτὸγ καὶ πρότερον ἐςεφανωκὼς, καὶ τότε ἐςεφάνωσεν ἐπὶ τῇ τοῦ λόγου ἀποδείξει· ἔτι δὲ λοιπῆς οὔσης ἀσυντελέσου τῆς κατὰ τὸμ Πόσιος πύργον σχοινιαίας εἰς τὸν ἐπάνω τόπον, ἐπικαλεσάμενος ὁ δῆμος ἠξίωσε καὶ ταύτην συντελέσασθαι τετάρτην οὖσαν σχοινιαίαν· Πρωτογενὴς δὲ, οὐδὲμ βουλόμενος ἀχαριςεῖν, ὑπέμεινε καὶ ταύτην τὴν τειχοδομίαν, εἰς ἣν προέθηκε χρυσοῦς ἑκατὸν· ἐπί τε τῆς κοινῆς οἰκονομίας καὶ ταμιείας γενόμενος, καὶ χειρίσας τὰς μεγίςας τῆς πόλεως προςόδους, οὐδένα μὲν τῶν τελώνων ἐκ τῶν ὑπαρχόντων ἐξέβαλε, οὐδενὸς δ' ἀπηλλοτρίωσε οὐδὲν τῶν ὑπαρχόντων· συμπεριενεχθεὶς δὲ τοῖς καιροῖς αὐτῶμ πᾶσι, τοῖς μὲν ἀφέσεις ἐποιήσατο τῶγ χρημάτων, τοῖς δὲ συμπεριενεχθεὶς χρόνον ὅσον ἠβούλοντο, τόκον οὐδένα ἐπράξατο· πλεῖςα δὲ χειρίσας τῶγ κοινῶν, τρία δὲ ἔτη συνεχῶς πάντα διῴκησεν ὀρθῶς καὶ δικαίως, τοὺς μὲν λόγους ἐν τοῖς ὡρισμένοις χρόνοις ἀποφέρων, τὰ δ' ἀπὸ τῶμ προςόδωμ πίπτοντα

ἐν τοῖς τῆς πολιτείας χρόνοις παραδεξάμενος εἰςκομιδὴν αὐτῷ, οὐ γεγενημένου τούτου ἐπ' ἀληθείας· ἐξ ὧν ἀπέλυσε μὲν τὴμ πόλιν ὀφειλημάτων, παρέλυσε δὲ τόκων· τῶν δ' ἐν τῇ πόλει κακῶς διακειμένων πάντων, διά τε τοὺς πολέμ]ους καὶ τὰς ἀφορίας, καὶ τῶν ὑπαρχόντων εἰς τὸ μη]θὲν ἡκόντων, ζητήσαντος ὑπὲρ τούτων τοῦ δή]μου ἐπιμηνιεῦσαι καὶ προνοῆσαι χρησίμως, τοῖς]δὲ δανειϛαῖς καὶ τοῖς χρήϛαις ὀφειλομένων α]ὐτῷ καὶ τῷ πατρὶ χρυσῶν ἑξακισχιλίων, πρῶτος ἐ]πέτρεψε τῷ δήμῳ, ὃν ἄμ βούληται τρόπον χρῆσασθαι] αὐτῷ, ἀξιώσαντος δὲ ἄφεσιμ ποιήσασθαι τοῖς χρ]ήϛαις, ἀφῆκε πᾶσι πάντα, καὶ οὐδένα

ότερον αὐτῷ νομίσας εἶναι

ὑπάρχειν εὔνοιαν τοῦ ἰδ

τεθραυσμένος τοῖς ὑπα

αὐτοῖς οὐκ ἐλάσσους

ἅπασι τοῖς

πρὸς οὐδένα ἐ

τειχ

Vorderseite.

Der Rath und das Volk hat am zwanzigsten beschlossen; die Archonten und die Sieben haben den Vortrag gemacht.

Nachdem Heroson, des Protogenes Vater, der Stadt viele und grosse Vortheile verschafft hat, wo es theils auf Geld, theils auf die That ankam; und Protogenes, der von seinem Vater das Wohlwollen gegen das Volk überkommen, sein Leben hindurch sich befleissigt hat durch Wort und That aufs beste zu nützen; und zwar

zuerst als der König Sätapharnes nach Kankytos gekommen war, und Geschenke bei seinem Vorüberzuge verlangte, der Staat aber in Verlegenheit sich befand, von dem Volke aufgefordert, vierhundert Goldstücke dargebracht hat; und

als die Archonten die heiligen Trinkgefässe, zum Nutzen der Stadt, bei dem Polycharmus für hundert Goldstücke verpfändet hatten, und nichts besassen um sie einzulösen, der Fremde (Polycharmus) aber sie zum Stempel trug: er sie durch Zahlung der hundert Goldstücke eingelöst hat; ferner

als Demokon mit seinen Archonten Wein für dreihundert Goldstücke vortheilhaft eingekauft hatte, den Werth derselben aber nicht erlegen konnte, er, aufgefordert von dem Volke die dreihundert Goldstücke gegeben hat; ferner

als unter dem Priester Herodorus Getreidemangel entstand, und der Weizen schon su fünf (Drachmen) verkauft ward, das Volk wegen der bevorstehenden Gefahr für nöthig erachtete, einen hinlänglichen Vorrath Weizen aufzuchütten, und deshalb diejenigen aufforderte, die solchen besassen, er zuerst auftretend zweitausend Medimnen, zu zehen (Drachmen) versprochen hat, und während die übrigen sogleich den Werth erhielten, er, ein Jahr sich geduldend, keine Zinsen verlangt hat; weiter

als unter demselben Priester (des Königs Sätapharnes Abgeordnete), einer nach dem andern, zum Empfange der Geschenke anlangten, das Volk sie ihnen aber nicht geben konnte, und den Protogenes bat, in dieser Noth

Hülfe zu leisten, er gekommen ist und sich zu vierhundert Goldstücken erboten hat; ferner

als er zu einem der neun Archonten gewählt worden war, er die zunächst zu beziehenden Einkünfte um nicht weniger als um tausend fünfhundert Goldstücke vermehrt hat, wofür man sich damals sehr vortheilhaft die Gewogenheit vieler Statthalter des Königs erwarb, und zum Nutzen der Stadt nicht wenig Geschenke für den König bereitete; desgleichen

als die für das Hoflager des Königs bestimmten Absendungen verdungen worden waren, einem Beschlusse gemäss, nach welchem die Uebernehmenden dreihundert Goldstücke von der Stadt erhalten sollten, und Konon sie erstanden hatte, die Unternehmer aber, da die Archonten das Geld nicht auszahlen konnten, weil es sich bei den Pächtern der öffentlichen Einkünfte befand, den Handel mit der Stadt rückgängig gemacht hatten, und nun das drittemal ihn Phormio übernommen hatte, Protogenes, einsehend dass die Stadt in grossen Schaden fallen werde, selbst in die Versammlung gekommen ist und die dreihundert Goldstücke gegeben hat; eben so

als unter dem Priester Plistarchus wiederum ein sehr grosser Getreidemangel entstanden war, und der Medimnus Getreide bis zu zwei Drittel (eines Goldstücks) verkauft wurde, und es offenbar war, dass es noch mehr im Preise steigen werde, so wie denn bald darauf der Medimnus ein Goldstück und zwei Drittel zu stehen kam, das Volk hierdurch in grosse Furcht gerieth und dafür hielt, man müsse Weizen aufkaufen, und dass hierzu die Reichen behülflich sein sollten: er der erste gewesen ist, der in der Versammlung zum Getreideeinkauf tausend Goldstücke versprach, welche er sogleich darbrachte, und davon dreihundert ohne Zinsen auf ein Jahr gab; und, obgleich er alles in Gold entrichtet hatte, er für vierhundert Goldstücke Kupfermünze zurück erhalten hat; auch er der erste gewesen ist, der zu zweitausend fünfhundert Medimnen Weizen sich verpflichtete, wovon er fünfhundert gab für $4\frac{1}{6}$ Drachmen, die zweitausend aber für 2 Drachmen $3\frac{1}{2}$

Obolen; und als die andern, für das was sie in diesen Umständen zu liefern sich anheischig gemacht hatten, sogleich den Werth von dem angeschaften Gelde empfingen, er erst, nach dem er ein Jahr lang sich geduldet hatte, den Werth erhalten hat, wobei er keine Zinsen einforderte; und durch des Protogenes Eifer also eine grosse Summe Geldes und nicht wenig Weizen dem Volke verschaft worden ist; ferner

als der König Sätapharnes, um sich zu versorgen, an das jenseitige Ufer gekommen war, die Archonten eine Volksversammlung veranstalteten, und die Gegenwart des Königs bekannt machten: in dem öffentlichen Schatze aber nichts war, Protogenes gekommen ist und neunhundert Goldstücke gegeben hat; als die Gesandten das Geld genommen hatten, und Protogenes nebst Aristokrates dem Könige entgegen gegangen waren, der König zwar die Geschenke angenommen hatte, aber erzürnt bei dem Rückzuge zugleich die Archonten — — — und sich das erschrockene Volk versammelte, — — — Gesandte an den König zu schicken —

Rückseite.

als der grösste Theil der Stadt, der am Flusse liegt, noch ohne Mauern war, der am Hafen aber gänzlich, so wie der am ehemaligen Fischmarkte, bis wo der verstorbene Sosias, Ueberläufer aber die Nachricht brachten, dass die Galater und Skirer ein Hülfs-Bündniss geschlossen, und eine grosse Macht zusammengezogen hätten, welche während des Winters kommen werde, und dass überdies den Thisamaten, Skythen und Saudaraten, nach der Festung gelüste, weil ebenfalls auch sie sich vor der Grausamkeit der Galater fürchteten: viele nun wegen dieser Nachrichten muthlos waren, und sich anschickten, die Stadt zu verlassen, zugleich aber damals viele Unglüksfälle in der umliegenden Gegend sich zugetragen hatten, indem sowohl das Gesinde zu Grunde gerichtet, und die Halbgriechen, welche die hügeligte Gegend bewohnten, nicht weniger als tausend fünfhundert an der Zahl, die

in dem vorhergehenden Kriege der Stadt Hülfe geleistet hatten, als auch ferner Viele, theils der Fremden, theils auch nicht wenige der Bürger, verschwunden waren, und das deshalb versammelte Volk in der grössten Angst war, indem es sich die bevorstehende Gefahr und alles Schrekliche vor Augen stellte, und alle Männer von Vermögen aufforderte, beizustehen, und nicht zu gestatten, dass die viele Jahre hindurch wohlbehaltene Vaterstadt den Feinden in die Hände falle; als aber niemand sich hergab, weder für das Ganze, noch für einen Theil dessen, was das Volk verlangte; er sich verbindlich gemacht hat, beide Mauern aufzuführen und den ganzen dazu erforderlichen Aufwand vorzustrecken, obgleich dazu nicht weniger als tausend fünfhundert Goldstücke nöthig waren; er sogleich in die Versammlung fünfhundert Goldstücke zum Aufgeld gebracht, unter Ausrufung des Heroldes, sämmtliche Bauten verdungen, und weil die Uebernehmer den Ueberschlag stehenden Fusses machten, er dadurch der Stadt keinen kleinen Gewinn verschaft hat; weiter, als viele der Uebernehmer die Bauten verliessen, Protogenes selbst den Bau vollendet hat, wobei er keinen Schaden auf das Volk fallen liess; und da er auf beide Mauern tausend fünfhundert Goldstücke verwandt, und das meiste in Gold ausgezahlt hatte, er den Werth von vierhundert Goldstücken in Kupfermünze angenommen hat; ferner

er auch die baufälligen zwei Thürme an dem grossen Thore, ferner den des Anführers, den an der Landstrasse und den des Epidaurium, so wie den Kornspeicher ausgebessert, und das Thor am Schaumarkte hergestellt hat; desgleichen

da die Stadt das Fährgeld den einzelnen Bürgern entrichtete, welche die Steine führten, weil die Fahrzeuge der Stadt in schlechten Umständen und ohne Tauwerk waren: er sich auch sie in Stand zu setzen erboten hat; und als er auf diese ganze Sache zweihundert Goldstücke verwandt hatte, er alsbald die Rechnung gebracht hat; weshalb ihn das Volk, das ihn schon vorher oft mit Krän-

zen beschenkt, auch diesesmal bekränzt hat, bei Ablegung der Rechnung; ferner

als in der Gegend des Posios-Thurmes, oben nach der Landseite hinauf, noch ein Theil der Mauer des Umkreises zu vollenden übrig war; und das ihn um Hülfe ansprechende Volk bat auch die Befestigung dieses vierten Theiles der Mauer zu vollenden, Protogenes, der in nichts ungefällig sein wollte, auch diesen Mauerbau worauf er hundert Goldstücke verwendet, über sich genommen hat; ferner

als er die Verwaltung der öffentlichen Gelder und das Amt eines Schatzmeisters übernommen, und die bedeutenden Einkünfte der Stadt in Händen hatte, er keinen der Pächter aus seinem Besitze vertrieben, und die Lage niemandes geschmälert hat; sondern Geduld habend mit ihren Umständen, er den einen Erlass der Schuld, den andern er nachgebend so viel Frist als sie wollten gewährt hat, ohne Zinsen einzufordern; und als er den grössten Theil der öffentlichen Angelegenheiten in den Händen hatte, und drei Jahre hintereinander alles redlich und gerecht verwaltet hatte, er Rechnung zu den bestimmten Zeiten abgelegt, das Ausfallende aber von den öffentlichen Einkünften während seiner Verwaltung selbst zu entrichten übernommen hat, obgleich er es nicht erhalten hatte, wodurch er die Stadt theils von Schulden, theils von den Zinsen, frei gemacht hat; weiter

als nun alle Angelegenheiten der Stadt schlecht standen, theils wegen der Kriege, theils wegen Misswachses, die noch vorhandenen Hülfsquellen so viel als nichts bedeuteten, und das Volk deshalb monatliche Opfer anzustellen und zwekmässige Vorsorge zu treffen versuchte: die Geldverleiher aber und die Wucherer dem Protogenes und seinem Vater sechstausend Goldstücke schuldig waren: er der erste gewesen ist, welcher es dem Gutbefinden des Volkes überliess, auf welche Weise es mit ihm verfahren wolle, und als dieses dafür hielt, dass die Schulden den Wucherern erlassen werden möchten, er allen alles erlassen hat, und keinen — —

*
* *

Eine Eigenheit auf dieser Inschrift ist es, dass die Worte, die mit N endigen, diesen Buchstaben vor Worten, die mit B, M, Π anfangen, in M, vor andern aber deren Anfang Γ, K, Ξ, X, ist, in Γ verwandeln. Eine Ausnahme findet sich auf der Rückseite, Zeile 35-36. Sonderbar ist das Vertauschen des K gegen Γ vor Λ in den Worten ΕΓΛΕΙΠΕΙΝ und ΕΓΛΕΛΟΙΠΕΝΑΙ, B. 13. 20.

Auf der Vorderseite Z. 61-62. ΕCΕCΘΑΙ ΤΙΜΟΥCΤΕΡΟΥ ist ein sonst nicht vorkommender Comparativ, τιμούστερος, von einem eben so wenig üblichen τιμόεις.

Auf der Rückseite Zeile 4 sind die Worte ΕΩC ΟΥ Ο ΗΡΩC Ο CΩCΙΑC etwas dunkel und unbestimmt. ΕΩC ΟΥ scheint zu stehen für ΜΕΧΡΙ ΤΗC ΧΩΡΑC ΟΠΟΥ, und der Sinn sich auf eine Bildsäule oder ein Grabmal zu beziehen, folglich ΕCΤΗΚΕ oder ΤΕΘΑΠΤΑΙ zu ergänzen zu sein. Es kann aber auch der Sinn dieser Stelle der sein, dass hinter dem Namen Sosias CΥΝΕΤΕΛΕCΕ oder ΚΑΤΕCΚΕΥΑCΕ ΤΟ ΤΕΙΧΟC oder ΤΟ ΕΡΓΟΝ hinzu zu denken ist. Ungewöhnlich ist auf derselben Seite, Z. 29. und 53. der Infinitiv ΚΑΤΑCΚΕΥΑΝ.

Ausführlicher über diese Aufschrift an einem andern Orte.

VII.

REMARQUES SUR UN OUVRAGE INTITULÉ: ANTIQUITÉS GRECQUES DU BOSPHORE-CIMMÉRIEN.

Avant-Propos.

Quelques mois après avoir eu connoissance du mémoire que M de Stempkovski a publié pour annoncer au monde savant la découverte qu'il croit avoir faite d'un nouveau roi nommé par lui Rhadaméadis, j'ai reçu un ouvrage ayant pour titre : *Antiquités Grecques du Bosphore-Cimmérien publiées et expliquées par M. Raoul-Rochette, Membre de l'académie royale des Inscriptions et belles lettres, et de la légion d'honneur ; l'un des Conservateurs-Administrateurs de la bibliothèque du roi ; à Paris, chez Firmin Didot* 1822, in 8vo de 217 pages, avec figures. A la fin du volume l'auteur a ajouté le mémoire dont je viens de parler, et qui porte ce titre : *Notice sur les médailles de Rhadaméadis, roi inconnu du Bosphore-Cimmérien, découvertes en Tauride en* 1820, *par M. le Colonel de Stempkovski*, p. 218-235. Le nom de M. Raoul-Rochette suffit pour recommander les antiquités grecques du Bosphore. Ses compatriotes lui auront l'obligation de leur avoir fait connoître plusieurs monumens anciens qui étoient avant-lui épars dans beaucoup de livres peu ou point connus en France, et ils le loueront de sa franchise à reconnoître les services qu'il a reçus de M. de Stempkovski. C'est M. de Stempkovski en effet qui a fourni à M. Raoul-Rochette des dessins de médailles, des copies de quelques anciennes inscriptions et, pour me servir des propres paroles de ce dernier, p. 2. de l'introduction aux Antiquités Grecques, „plusieurs idées très-ingénieuses, concernant la nature et l'explication de ces monumens". En outre la complaisance de M. de Stemp-

6

kovski a été un des motifs qui ont engagé M. RR. à dédier son livre à Sa Majesté l'Empereur Alexandre.

En approuvant l'expression des sentimens de l'auteur des antiquités du Bosphore, on doit regretter qu'il ait été si mal servi dans le choix des monumens sur lesquels il a exercé son érudition. Ils n'offrent en effet que des médailles ou mal conservées, ou supposées par des faussaires mal-adroits ; pas un dessin qui soit fidèlement rendu. De là vient que les planches ajoutées à l'ouvrage de M. Raoul-Rochette ne donnent absolument aucune idée vraie des originaux qu'elles représentent.

Les anciennes inscriptions n'ont pas été plus heureusement traitées : elles fourmillent de fautes, parceque les copies envoyées à M. Raoul-Rochette ont été faites par des mains inhabiles à ce travail. L'inscription qui se trouve lithographiée, pl. IV. n. 3. n'a aucune ressemblance avec l'original, et par conséquent ne peut être d'aucune utilité.

M. Raoul-Rochette assure néanmoins que les dessins qu'il a reçus ont été *fort soignés et sont très-exacts*. Mais si toutes les médailles, toutes les inscriptions qu'il a publiées, prouvent le contraire, nous devons regarder ces éloges comme dictés par une indulgence bien naturelle envers Mr. de Stempkovski.

M. Raoul-Rochette n'a donc pû s'empêcher de commettre beaucoup d'erreurs et même de très-fortes, puisqu'il avoit la plus grande confiance dans des renseignemens inexacts et de mauvais dessins. Il lui a été impossible encore, par la même raison, de remplir la promesse qu'il avoit faite dans son introduction, p. 1 : „de rectifier des faits, jusqu'à ce jour peu ou mal connus, de l'histoire du Bosphore-Cimmérien, par de nouveaux témoignages de l'autorité la plus haute" !

On doit souhaiter que M. de Stempkovski se donne plus de peine, pour réaliser l'espérance qu'il a donnée à M. Raoul-Rochette, p. 2 : „d'ajouter bientôt par de nouvelles découvertes à la somme de nos connoissances sur l'histoire ancienne du pays qu'il habite" ; puisque, ajoute M. Raoul-Rochette, „l'on peut tout attendre du zèle avec

lequel un homme aussi éclairé se porte à la recherche des monumens de ce pays".

Quoique la plupart des fautes que ce livre contient soient si évidentes qu'elles n'ayent pas besoin d'être relevées, cependant comme les recherches de M. Raoul-Rochette pourroient faire circuler beaucoup d'erreurs à l'aide des médailles, des inscriptions et des antiquités de la Russie méridionale qu'il y a joints, j'ai cru devoir publier quelques observations critiques sur son ouvrage.

Remarques sur un ouvrage intitulé : Antiquités du Bosphore-Cimmérien.

I.

M. Raoul-Rochette, en parlant des colonies Milésiennes du Pont-Euxin, dit p. 4. de l'introduction : „quelques citoyens puissans usurpèrent la souveraineté de chacun de ces petits états". J'observe que si cette remarque est fondée par rapport à plusieurs de ces républiques, elle ne peut regarder en aucune manière les colonies grecques dont il est question dans le livre de M. Raoul-Rochette, et auxquelles il en a fait l'application. La ville d'Olbie, par exemple, dont l'histoire, le gouvernement et les coûtumes nous sont plus connus que ceux de beaucoup d'autres états, n'a jamais vu aucun de ses citoyens s'emparer de la souveraineté. Aucun de ses monumens, aucun ancien historien, ne nous a transmis ce fait. La même remarque doit être appliquée aux villes de la Chersonèse-Taurique.

II.

A la même page l'auteur nous dit : „il s'éleva bientôt dans le Bosphore-Cimmérien une dynastie dont nous ne connoissons l'existence, le nom d'Archéanactides, et la durée qui fut de quarante-deux ans, que par le témoignage du seul Diodore de Sicile". Il est vrai que Diodore parle de la dynastie de ces rois, mais les Archaeanactides ne peuvent pas néanmoins être regardés comme rois des villes grecques du Bosphore, Panticapaeum et Phanagorie, puisqu'ils n'en étoient que les premiers magistrats ou archontes. S'ils portoient en même tems le titre de rois, ce n'étoit que par rapport aux peuplades Sauromates de l'Asie qui leur étoient soumises. Cet état du gouvernement au Bosphore et cette relation des Grecs et des Sauromates avec leur chef, sont clairement attestés par trois inscriptions faites du tems de Paerisade I., celle de la reine Comosarye, de Mestor et de Xenoclide : dans toutes les trois, Paerisade est qualifié du titre d'Archonte du Bosphore et de Théodosie, et de roi des Maeotes et d'au-

tres tribus Sauromates. Une autre ancienne inscription donne à Spartocus fils d'Eumélus le titre d'Archonte et de roi. L'étymologie vient à l'appui de cette remarque, parce que le mot Archaeanactides signifie *préposés* ou *archontes des citoyens*. Voyez Sophocle dans sa tragédie d'Oedipe-Roi (v. 902. p. 76.) et la remarque de Brunck (p. 436. Ed. Erf). Bayer avoit donc parfaitement raison, en écrivant: *Archaeanactidae, Milesiorum apud Panticapaeum coloniam, magistratus magis, quam reguli.* Si M. Raoul-Rochette veut, contre le sentiment de Bayer, soutenir que les Archaeanactides ont été rois de l'établissement grec aussi bien que des Sauromates, il faudroit:

1) détruire l'étymologie du nom des Archaeanactides que j'ai citée.

2) détruire la certitude qui résulte des quatre inscriptions faites pendant le règne de Paerisade I, et de Spartocus fils d'Eumélus.

3) donner des preuves que les Archaeanactides ont été des princes souverains des Grecs aussi bien que des Sauromates.

III.

A la fin de l'introduction, p. 10. M. Raoul-Rochette observe qu'il a „réuni sous les yeux du lecteur, le recueil complet des inscriptions du Bosphore". Sans doute que n'ayant jamais résidé dans la Russie méridionale, ne l'ayant pas même visitée, il ne pouvoit savoir si le recueil qu'il a fait connoître étoit complet ou non, ni se dispenser à cet égard de s'en rapporter à l'autorité de M. de Stempkovski, ou de quelque autre amateur. Mais le fait est que M. Raoul-Rochette a été mal informé.

IV.

Je suis fâché que M. Raoul-Rochette ait mis à la tête de ses antiquités une inscription qu'il dit, p. 11: „avoir été trouvée en 1809, dans un de ces nombreux Tumulus qui environnent Kertsch, l'ancienne Panticapée (Panticapaeum) et depuis transportée au musée de Nicolaev. Quoiqu'elle ne soit qu'un fragment", ajoute-t-il, „elle est précieuse, en ce qu'elle constate, pour la première fois, par

un monument de cette nature, l'existence de l'ère du Bosphore, laquelle jusqu'ici ne s'est trouvée marquée que sur les médailles".

J'observe 1) qu'on n'a pas trouvé cette inscription en 1809. 2) qu'elle n'a pas été découverte à Kertsch. 3) qu'elle n'a pas été tirée d'aucun des nombreux tumuli près de cette ville. 4) qu'elle n'est pas précieuse; et 5) qu'elle ne constate rien par rapport à l'usage qu'on a fait de l'ère du Bosphore dans les villes grecques.

1) Ce fragment d'une ancienne inscription ne peut pas avoir été trouvé en 1809, puisque je l'ai vu, pour la première fois, en 1804 au musée de Nicolaev.

2) Il est impossible qu'on l'ait découvert à Kertsch, puisque l'inscription a été faite à Olbie et n'appartient qu'à cette dernière ville, comme le prouvent clairement la forme des lettres et la manière du graveur que j'ai remarquée dans une centaine de monumens et fragmens d'Olbie. En effet la forme des lettres est toute différente de celle qu'on remarque sur les pierres à inscriptions de Panticapaeum. Le peu de distance qu'il y a entre Nicolaev et les anciennes ruines d'Olbie a donné occasion de transporter plusieurs anciens monumens de cette ville dans le musée de Nicolaev. Mais on y en chercheroit vainement qui eussent été trouvés à Panticapaeum. Il faut observer encore que dans les monumens de cette dernière ville on ne voit jamais des noms barbares comme ceux d'Ompsalacus ou d'Ompsalmus, que l'on rencontre, au contraire, dans les inscriptions d'Olbie.

3) Mais si ce fragment provient des ruines d'Olbie; si jusqu'à présent on n'a jamais trouvé, ni à Kertsch, ni à Taman, dans les kourgans ou tumuli qui recèlent dans leur intérieur des tombeaux antiques, aucun monument écrit: il est évident que cette inscription n'a pu provenir d'aucun des tumuli de Kertsch.

4) 5) Cette inscription a peu de valeur, et ne constate nullement que l'ère du Bosphore ait été employée dans les monumens des villes grecques. Les deux dernières lignes que M. RR. regarde comme si précieuses, et sur

lesquelles il appuye son opinion: ΕΝ ΤΩΙ. ΔΚΤ. ΕΤΕΙ. ΚΑΙ ΜΗΝΕ ΔΥΣΤΡΩΙ. Α .. ces lignes, dis-je, ont eté ajoutées par un grec très ignorant après la découverte de l'inscription, pour lui donner plus d'intérêt. Je suis étonné qu'en les lisant M. RR. n'ait pas été choqué de cette manière d'indiquer l'époque, et qu'il ait été assez crédule pour la prendre pour véritable: il n'y en a point d'exemples dans tout ce que nous possédons en inscriptions.

Lorsque j'étois à Nicolaev on m'avoit assuré que ce fragment avoit été trouvé à Kertsch; le même renseignement avoit été donné au correspondant de M. RR. Mais les gardiens de ces collections n'ont aucunes notices exactes de leurs monumens. J'ai observé qu'ils ignoroient l'endroit où avoient été découvertes la plupart des inscriptions que j'avois copiées long-tems auparavant, dans les lieux mêmes où on les avoit déterrées. J'ai trouvé, par exemple, dans la petite collection de Théodosie, l'année dernière, une inscription provenant, à ce qu'on me disoit, des fouilles de Panticapaeum; et c'étoit pourtant celle que j'avois copiée long-tems auparavant, quand elle se trouvoit encore dans les ruines de l'ancienne Cherson. On ne peut voir rien de si infidèle que la copie que M. RR. nous a donnée, p. 59. de cette dernière inscription de Cherson. Elle est falsifiée depuis le commencement jusqu'à la fin. Pour le prouver, je la remplacerai plus bas par une copie de la plus grande fidélité.

V.

Dans l'explication du fragment cité d'Olbie, M. Raoul-Rochette a fait une méprise beaucoup plus grande que toutes celles que nous venons de relever: il croit, p. 12, que les Stratèges d'Olbie étoient des Généraux, ou chefs militaires, et cette erreur est répétée p. 199. Mais dans aucune des inscriptions des républiques grecques que nous possédons, le mot Stratège n'indique un chef de guerriers. Si dans la plus haute antiquité ce mot n'avoit que cette signification, il la perdit bientôt. Dans les anciennes inscriptions, les Stratèges ne sont que des magistrats civils.

C'est un fait très-connu et qui est prouvé dans une foule de livres.

VI.

L'inscription d'Olbie, que M. Raoul-Rochette a commentée avec beaucoup de détails, me fournira l'occasion de faire plusieurs remarques. Mais la copie qu'il en a donnée p. 15. étant trop inexacte, et ne distinguant point les endroits rétablis ou les lettres ajoutées, des mots que nous présente le marbre, il faut, avant tout, mettre sous les yeux du lecteur celle que j'en ai faite sur l'original même. On verra mieux alors, si les observations de M. RR. sont justes et admissibles:

α ΓΑΘΗΙΤΥΧΗ ι
α χ ΙΛΛΕΙΠΟΝΤ α ρ χ η
ο ι ΠΕΡΙΑΝΑΞΙΜ ε
ν ΗΝΣΩΚΡΑΤ ο υ ς
ΤΟ·Δ·ΑΡΧΟΝ τ ε ς
ΠΟΥΡΘΑΙΟΣΠ ο υ ρ
ΘΑΙΟΥΔΗΜΗΤΡ ι ο ς
α ΧΙΛΛΕΟΣΕΥΡΗ ξ ι
ΒΙΟΣΑΔΟΟΥΑ γ α θ ο
ΦΟΜΑΡΟΣΕΥΡΗΣ θ ε
ΟΥΥΠΕΡΕΙΡΗΝΗΣ κ α ι
ΠΟΛΥΚΑΡΠΙΑΣΚΑΙ α ν
ΔΡΑΓΑΘΙΑΣΤΗΣΠ ο λ ε
Ω ς ΚΑΙΤΗΣΕΑΥΤ ω ν υ γ ε ι
ΑΣ

ΠΟΥΡΘΑΙΟΣΠΟΥΡΘΑΙ
ΟΥΑΡΧΟΝΤΕΥΩΝΕΝΔΕΚΑ
ΤΟΝΚΑΙΔΙΣΚΟΥΕΥΡΗΞ ι β ι ο ς
ΑΔΟΟΥΑΡΧΟΝΤΕΥΩΝΕΝ δ ε κ α
τ ο ν ΔΡΟΜΩΠΑΙΔΗΜ

L'infidélité extraordinaire de la copie publiée par l'auteur des antiquités du Bosphore est d'un mauvais augure pour le reste des monumens que l'on trouve dans ce livre. Où a-t-on pris les noms d'Euryus et de Tosiade? ils ne se trouvent sur aucun monument d'Olbie. Ce sont des noms absolument imaginaires et plus barbares encore que les noms propres des Scythes d'Olbie. L'inscription en pe-

tits caractères, au bas du même marbre, portant le nom d'Eurexibius fils d'Adous clairement écrit, indique comment le même nom doit être rétabli dans l'inscription principale.

VII.

En lisant ce que M. Raoul-Rochette dit, p. 16. on croiroit que l'inscription rapportée par le voyageur Clarke d'après le Comte Jean Potocki et répétée dans les antiquités du Bosphore, pl. VII. n. 2, a été trouvée en même tems que d'autres antiquités lors de la destruction d'un vieux fort. Mais ce n'est pas là que ce marbre, ainsi que plusieurs autres belles inscriptions peu connues ont été déterrés, comme je le dirai dans un autre ouvrage.

VIII.

On désire plus de clarté et de précision dans tout ce que l'auteur des antiquités du Bosphore nous dit, p. 17-18. des deux noms *Olbia* et *Borysthenis*. Le fait est que la ville d'Olbie n'a jamais eu d'autre nom que celui d'Olbie, qu'elle ne s'est jamais nommée Olbiopolis, et que ses habitans s'appeloient Olbiopolites. Il n'y eut que les Scythes et les étrangers qui donnèrent à cette ville le nom de Borysthénis, et aux habitans celui de Borysthénites. Dion Chrysostome n'est pas du tout à cet égard en contradiction avec Hérodote, et nous n'avons pas besoin pour concilier ces deux auteurs de dire avec M. RR. p. 18: „que la différence des tems peut expliquer ce changement", puisque ce changement n'a jamais existé. Il est probable que ce furent les navigateurs et les commerçans qui firent prévaloir dans l'étranger le nom de Borysthénis sur celui d'Olbie. Par cette raison nous ne dirons pas que „ce fut lors du rétablissement d'Olbia que les Scythes, mêlés avec ses anciens habitans, firent prévaloir dans l'usage commun le nom de Borysthénites sur celui d'Olbiopolites". Car cette dernière assertion ne peut être prouvée d'aucune manière; et comme le texte de Dion ne contredit en rien celui d'Hérodote, à quoi servent les conjectures pour concilier ces deux auteurs?

Les médailles d'Olbie appellent toujours les habitans Olbiopolites. L'inscription d'un marbre destiné à servir de piédestal aux statues de Septime Sévère et de Géta son fils, nous apprend que ce monument fut élevé par *le sénat et le peuple des Olbiopolites.* Un médaillon en bronze de la même ville conservé dans le beau cabinet de M. le Général-en-chef Comte de Suchtelen, présente la légende ΟΛΒΙΗ.

IX.

M. Raoul-Rochette fait, p. 19. une remarque sur les noms barbares de son inscription, Euryus, Tosiades, Eurestheus. J'ai observé que les deux premiers n'existent ni sur le marbre de son inscription, ni sur aucun autre monument de la ville d'Olbie. Quant au troisième nom, celui d'Eurestheus, il n'est ni *étrange* ni *corrompu*, puisque le nom d'Eurestheus n'est qu'incorrectement écrit.

X.

Parmi les mots de cette inscription qui, selon M. Raoul-Rochette, p. 19. „prouvent évidemment qu'elle appartient à un âge de décadence et de corruption", M. RR. compte le mot ΑΡΧΟΝΤΕΥΩΝ, mot inusité dans la langue grecque. Mais on ne le trouve pas dans l'inscription principale de ce marbre : il n'est que dans celle qui lui sert d'appendice, et qui probablement n'avoit pas été gravée comme la première par ordre de l'autorité publique.

XI.

Tout ce que l'auteur des antiquités observe sur différens lieux mentionnés par les anciens géographes, fourmille d'erreurs. Il dit, p. 20-21 : „tous les géographes anciens ont parlé de l'île Leucé consacrée à Achille, vis-à-vis des bouches de l'Ister, du bois et du cap sacrés, connus sous le nom de course d'Achille, à l'orient du Borysthène. — Arrien est cependant le seul qui ait commis l'erreur grave de confondre l'île de Leucé avec la course d'Achille; et cette erreur n'a point été rélevée par Clarke, qui entre, à son tour, dans beaucoup de détails sur l'état

actuel de cette île et sur sa destination ancienne". On voit par ce raisonnement que M. RR. ne s'est pas du tout familiarisé avec la géographie de cette contrée. Tout ce qu'il en dit n'offre qu'erreurs et confusion. Voici les erreurs :

1) M. RR. ignore qu'il y avoit dans l'antiquité deux îles que l'on avoit consacrées au culte d'Achille; l'une située dans le liman du Borysthène, l'autre à peu de distance de l'embouchure de l'Ister;

2) Il croit que l'île où les Olbiens présentèrent leur hommage à Achille, étoit l'île située à l'embouchure de l'Ister;

3) que les Olbiens avoient construit un temple en l'honneur d'Achille sur l'île située à l'embouchure de l'Ister;

4) que c'est de ce dernier fleuve que Dion Chrysostome a parlé;

5) que le bois et le cap sacré sont connus sous le nom de la course d'Achille;

6) que ces lieux sont situés à l'orient du Borysthène;

7) que le bois et le cap sacrés sont une et même chose.

Quoique ces assertions contiennent des erreurs très graves, on est cependant encore plus choqué que M. RR. parlant du culte rendu par les Olbiens à Achille, leur ait fait faire des pélérinages depuis l'embouchure du Boug jusqu'aux bouches du Danube pour révérer ce héros, au lieu de leur faire visiter tout naturellement l'île d'Achille qui étoit très-près d'Olbie et où ils avoient bâti un temple en son honneur. On est surpris qu'à cette occasion M. RR. n'ait pas fait mention d'un temple d'Achille dans l'intérieur de la ville d'Olbie.

Quand un auteur parle dans ses recherches litéraires de quelques endroits célèbres dans l'antiquité, on doit attendre de lui, si non de nouvelles découvertes, au moins toute l'instruction qu'on peut trouver dans les livres connus et consultés par ceux qui ont quelque prétention à la science. Mais les particularités que donne M. RR. sur

Olbie et sur les lieux célèbres d'alentour, étant au dessous de ce qu'on peut apprendre dans les manuels de géographie ancienne, le lecteur se tromperoit s'il attendoit de son livre des notices nouvelles sur l'histoire des deux îles consacrées à Achille, sur la course d'Achille, sur la position du bois sacré, etc. Cependant ces sujets dans un livre comme celui de M. RR. autoient dû, sinon être traités en détail, au moins être touchés et indiqués de loin. Toute cette partie de la géographie ancienne est l'objet d'un mémoire particulier que je publierai sous peu.

XII.

A la fin d'un court extrait d'Arrien, M. Raoul-Rochette accuse cet auteur, p. 20: „d'avoir été le seul qui ait commis l'erreur grave de confondre l'île de Leucé avec la course d'Achille“. Cette accusation est sans fondement. Arrien dit (Peripl. P. E. p. 21. — Anon. Peripl. P. E. p. 10), en parlant de l'embouchure du Danube: *νῆσος πρόκειται, ἥν τινα οἱ μεν Ἀχιλλέως νῆσον, οἱ δὲ Δρόμον Ἀχιλλέως, οἱ δὲ Λευκὴν ἐπὶ τῆς χροιᾶς ὀνομάζουσιν*: „une île est située à l'embouchure de ce fleuve: elle est nommée par les uns, l'île d'Achille; par les autres, la course d'Achille; par d'autres encore, Leucé, à cause de la couleur“. On avoit entendu parler d'une île et de la course d'Achille. Quelques-uns avoient pris l'île près de l'embouchure de l'Ister pour cette île, et comme dans son voisinage il ne se trouvoit aucun endroit auquel on pût donner le nom de course d'Achille, l'île citée avoit été ainsi nommée par quelques navigateurs. Arrien n'expose pas son opinion, il ne décide pas quel nom il faut donner à cette île, il ne fait que citer les différentes dénominations que les navigateurs lui avoient données.

XIII.

Je suis fâché de trouver dans les remarques de M. Raoul-Rochette sur les cinq dernières lignes de l'inscription en l'honneur d'Achille, p. 22—25. plusieurs erreurs. Ces erreurs ne proviennent pas tant de l'obscurité de ces

lignes que de la trop grande hardiesse avec laquelle M. RR. croit pouvoir trancher sur l'explication des endroits qui, tels qu'ils nous sont parvenus, n'en admettent aucune de certaine. M. RR. prétend :

1) que le mot ΔΡΟΜΑΠΑΙΔΗΝ que porte sa mauvaise copie au lieu de ΔΡΟΜΩΠΑΙΔΗΜ, indique un mois Drómapaedes ;

2) que dans le commencement de la troisième ligne, TONKAIΔIΣKOY, on doit trouver le nom du même mois Dromapaedes ;

3) que le mot ENΔEKATON signifie que ce prétendu mois Dromapaedes étoit l'onzième mois de l'année des Olbiens.

Quant à la première assertion, on doit observer qu'il seroit un peu trop hardi de vouloir forger un mois inconnu jusqu'à présent et nommé Dromapaedes, en s'appuyant sur l'autorité d'un mot mal copié qui se trouve dans les cinq lignes peut-être inexactement gravées d'un marbre qui est mal conservé. La vraie leçon ΔΡΟΜΩΠΑΙΔΗΜ, quoique obscure, prouve, au surplus, qu'il ne peut pas être question du nom d'un mois.

La seconde assertion de M. RR. est plus hardie encore que la première et, par cette raison, elle n'est pas plus admissible. Car la première syllabe TON appartenant à la ligne précédente, termine le mot ENΔEKATON et ne peut pas être corrigée. Si l'explication par laquelle l'auteur des antiquités a découvert le prétendu mois Dromapaedes dans la dernière ligne est tout-à-fait fausse ; la seconde supposition qui fait voir dans les lettres TON KAIΔIΣKOY, la répétition du même mois imaginaire Dromapaedes, est encore moins heureuse. Ces cinq lignes étant trop obscures pour en découvrir le sens, il est possible que les mots ΔIΣKOY et ΔΡΟΜΩ ΠΑΙΔ indiquent l'intervention des deux Archontes cités dans cette appendice à l'occasion de quelques jeux gymniques.

Enfin ce que l'auteur nous dit pour expliquer le mot ENΔEKATON et qui n'avoit pas besoin de l'être, doit étonner tous ses lecteurs. Au lieu de rapporter ce mot,

répété deux fois, à ΑΡΧΟΝΤΕΤΩΝ, seule interprétation raisonnable, il suppose que ΕΝΔΕΚΑΤΟΝ, appartient à son prétendu mois Dromapaedes, et qu'il indique que ce mois est l'onzième de l'année! Non seulement l'auteur n'a produit aucun argument pour donner à cette assertion l'apparence de la vérité, mais il prétend encore, p. 23. que les mots ΜΕΙΝΟΣ ΠΡΑΤΟΥ, qu'on lit dans une inscription publiée par M. Walpole, ne signifient pas le premier mois, mais qu'il faut les traduire comme un nom propre. M. Raoul-Rochette s'est ainsi efforcé de trouver dans une inscription l'indication que son mois Dromapaede est l'onzième dans le calendrier d'Olbie, où cette indication ne se trouve pas; et dans un autre monument, où il est probable qu'un mois est en effet nommé *le premier*, il attribue au mot ΠΡΑΤΟΥ une autre signification. Au reste n'ayant pas trouvé cette dernière inscription à la page citée 480. des mémoires de M. Walpole, je ne puis juger que d'après la probabilité.

XIV.

L'auteur des antiquités du Bosphore, égaré par l'explication forcée qu'il a faite, ne pouvoit pas remarquer un point essentiel dans ce même marbre; savoir: que les cinq dernières lignes de cette inscription n'y ont été ajoutées que sept ans après la dédicace du monument. Ce fait est prouvé lorsqu'on compare l'inscription en grandes lettres avec celles dont les caractères sont plus petits. Dans la première, Purthaeus fils de Purthaeus et Eurexibius fils d'Adous sont nommés comme Archontes pour la quatrième fois, tandis que dans la dernière on dit de ces mêmes personnages qu'ils ont été investis de cette dignité pour la onzième fois. Les lignes en petits caractères, ou la seconde inscription, ne sont donc évidemment qu'une appendice ou un accessoire, et comme l'inscription principale ne présente aucune difficulté, il est très probable que cette appendice obscure et mal exécutée a été gravée sans autorité publique, d'après la volonté des deux magistrats, Scythes d'origine, et par cela incapables d'écrire cor-

rectement en grec. De là peut provenir aussi le verbe inusité ΑΡΧΟΝΤΕΥΩΝ.

XV.

M. Raoul-Rochette donne à ses lecteurs p. 25. une inscription écrite sous le Roi Paerisade, inscription qu'il dit être „une des plus précieuses pour l'histoire de ce royaume, que le tems ait laissé venir jusqu à nous“. Mais plus M. RR. accorde d'importance à ce monument, plus il regrettera que la copie qu'il en a donnée soit si vicieuse qu'il n'y a presque pas une ligne qui ne présente une faute. En voici une copie dont le texte est absolument conforme à l'original:

ΞΕΝΟΚΛΕΙΔΗΣΠΟΣΙΟΣΑΝΕΘΗΚΕ
ΤΟΝΝΑΟΝΑΡΤΕΜΙΔΙΑΓΡΟΤΕΡΑΙ
ΑΡΧΟΝΤΟΣΠΑΙΡΙΣΑΔΟΥΣΤΟΥ
ΛΕΥΚΩΝΟΣΒΟΣΠΟΡΟΥΚΑΙΘΕΥΔΟ
ΣΙΗΣΚΑΙΒΑΣΙΛΕΥΩΝΣΙΝΔΩΝ
ΚΑΙΤΟΡΕΤΩΝΚΑΙΔΑΝΔΑΡΙΩΝ

M. RR. nous dit, p. 26: „les caractères sont du plus beau tems de la Grèce, c'est à dire du siècle d'Alexandre, autant que j'en puis juger d'après la copie faite avec beaucoup de soin, que j'ai reproduite ici“. On jugera du soin avec lequel cette copie a été faite, en la comparant avec celle que j'ai donnée. Tout est infidèle dans la copie de M. RR. Tantôt on a omis des lettres, tantôt on leur en a substitué d'autres qu'on chercheroit en vain sur la pierre. M. RR. parle de la beauté des caractères. Où a-t-il appris que ces caractères sont beaux? Il ne citera pas sans doute en preuve un misérable dessin lithographié et ajouté à ses planches, pl. IV. n. 3. Ce dessin est infidèle, et les lettres n'y ont pas la forme qu'on remarque sur l'original; elles paroissent avoir été tracées de mémoire par une main inhabile.

XVI.

La copie de M. Raoul-Rochette étant vicieuse il en résulte que les observations qu'il a faites, p. 26. sur les incorrections qu'il supposoit dans l'original, quant aux

mots ΘΕΥΔΟΣΥΣ et ΔΑΝΔΑΡΙΟΝ, n'ont aucun fondement. Egaré par sa copie il veut, au lieu de ΘΕΥΔΟΣΥΣ, qu'on lise ΘΕΥΔΟΣΙΑΣ; mais pourquoi pas ΘΕΥΔΟΣΙΗΣ, comme il pouvoit trouver ce mot écrit dans l'inscription de la reine Comosarye et dans celle de Mestor? C'est, au surplus, la véritable leçon de l'inscription de Xénoclide. Quant aux Dandariens, leur nom est correctement écrit dans l'original.

XVII.

M. Raoul-Rochette après avoir mentionné, p. 26 et 30, la faute de grammaire de ΒΑΣΙΛΕΥΩΝ, au lieu de ΒΑΣΙΛΕΥΟΝΤΟΣ, ajoute: „ces sortes de fautes se rencontrent assez fréquemment sur les marbres antiques, et proviennent ordinairement du caprice ou de l'inadvertance du graveur. D'ailleurs l'exemple que j'ai cité de ΑΡΧΟΝΤΕΥΩΝ, dans une inscription d'Olbie, fait présumer que cette locution n'étoit pas inusitée au Bosphore". Mais le participe ΑΡΧΟΝΤΕΥΩΝ du marbre d'Olbie qualifié de barbare par M. RR. p. 19. qu'a-t-il à faire avec le ΒΑΣΙΛΕΥΩΝ d'une inscription du Bosphore? Si le premier est, si non barbare, du moins inusité, le participe ΒΑΣΙΛΕΥΩΝ l'est-il aussi? Ou, si ΑΡΧΟΝΤΕΥΩΝ est employé dans une appendice ajoutée par deux magistrats Scythes d'Olbie à une inscription grecque, par quelle raison doit-il avoir été une locution non inusitée au Bosphore?

XVIII.

L'incorrection de la copie de l'inscription de Xénoclide fournie à M. Raoul-Rochette l'a engagé à faire plusieurs remarques peu fondées. Prenant pour base les leçons vicieuses de sa copie, tout son raisonnement, p. 27—28. devoit devenir faux et ne rien prouver de ce qu'il vouloit. Par exemple, p. 27—28: „L'emploi simultané des deux formes du génitif sur les monumens du même prince et de la même époque, est donc un fait incontestable". Dans la copie de M. RR. le génitif du nom du roi étoit écrit ΠΑΙΡΙΣΑΔΟΥ; mais sur l'original on lit ΠΑΙΡΙΣΑΔΟΥΣ. Au lieu d'examiner les quatre inscriptions qui

portent le nom de Paerisade et la médaille en or, et de les rapporter, comme il le falloit, à deux princes du même nom ; M. RR. confond ces cinq monumens ensemble.

L'inscription de la reine Comosarye, celle de Mestor et celle de Xénoclide, appartiennent au règne de Paerisade I, fils de Leucon.

Mais l'inscription que j'ai publiée (Monum. de Com. p. 18 – 19. pl. VI.) et où se trouve nommé Paerisade fils de Spartocus, est d'un autre prince, peut-être de Paerisade II. On doit rapporter à ce dernier roi la médaille en or que M. RR. p. 48—49. veut à toute force attribuer à Paerisade I. contre l'opinion de Visconti qui, avec beaucoup plus de probabilité, prétend qu'elle est de Paerisade II. fils de Spartocus.

Pour dire que cette médaille qu'on voit au cabinet de Paris est de Paerisade I. il faut des preuves, et M. RR. n'en donne aucune. Je doute même qu'on puisse en imaginer qui ayent la moindre probabilité. Il faut observer que la légende de la médaille porte le nom du roi ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΑΙΡΙΣΑΔΟΥ, écrit comme nous le voyons dans le marbre de Paerisade II. fils de Spartocus, sans le Σ final:

ΒΑΣΙΛΕΥΟΝΤΟΣΠΑΙΡΙΣΑΔΟΥΣΠΑΡΤΟΚΟΥΛΕΩΣΤΡΑΤΟΣ

et quoique la différence entre les deux formes du génitif *Παιρισάδους* et *Παιρισάδου* ne soit pas, par elle même, d'une très-grande importance, cependant l'argument que j'ai produit et qui prouve que dans le même pays ces deux formes ont prévalu successivement à deux différentes époques, cet argument, dis-je, doit l'emporter sur une simple assertion de M. RR.

Il résulte des observations que je viens de faire :

1) que M. Raoul-Rochette n'a nullement prouvé que la médaille en or du cabinet de Paris a été frappée sous Paerisade I. ni qu'elle porte le portrait de ce roi;

2) qu'il est probable que cette médaille est plutôt de Paerisade II. fils de Spartocus;

3) que l'emploi simultané des deux formes du génitif sur les monumens du même prince et de la même époque, n'est pas un fait incontestable, comme le dit M.

RR. p. 28, puisque ces deux formes ne se trouvent ni sur les monumens du même prince, ni sur ceux de la même époque. J'ajoute encore:

4) que la médaille de Paerisade du cabinet de Paris n'est pas unique, comme le croit M. RR. p. 48. note 1, et qu'on en trouve dans la collection du Dr. Hunter à Glasgow un autre exemplaire d'une très-belle conservation.

XIX.

Il est singulier que dans chaque remarque faite par M. Raoul-Rochette pour l'instruction de ses lecteurs, il se soit glissé au moins une demi-douzaine de fautes. Il observe, par exemple, p. 31: „Ulpien dit que la ville de Théodosie avoit reçu son nom de celui de la soeur ou de la femme de Leucon, ce qui prouve qu'elle ne fut comprise dans le royaume du Bosphore qu'à partir du règne de ce prince". Si ce qu'Ulpien rapporte étoit fondé, les anciens nous auroient surement dit, quel étoit le nom de la ville de Théodosie avant qu'il fut changé. Ulpien n'en parle pas, et il n'y a pas de doute qu'il avoit puisé cette particularité dans une très-mauvaise source.

Mais la conclusion qu'en tire M. RR. que Théodosie ne fut comprise dans le royaume du Bosphore qu'à partir du règne de Leucon, est aussi peu concluante, qu'étoit suspect le récit d'Ulpien. Car je demande à M. RR. ce que le prétendu changement du nom de la ville de Théodosie par la caprice de la soeur ou femme de Leucon, peut avoir à faire avec la conquête de cette ville? Pourquoi la ville dont le nom fut changé, devoit-elle être une acquisition nouvelle de Leucon, plutôt que d'appartenir depuis plusieurs années aux rois du Bosphore? Nous verrons à l'instant que les autres preuves que M. RR. a gardées en réserve, ne sont pas d'une plus grande force.

XX.

M. Raoul-Rochette nous dit p. 31: „un des scoliastes de Démosthène que Reiske a publiés, nous fournit une époque plus précise. Il assure que Satyrus mourut en fai-

sant le siège de cette place: *Θευδοσία, χωρίον κείμενον ἐγγὺς Σκυθῶν, ὃ πολιορκῶν Σάτυρος ἐτελεύτησεν.* Il est certain que le Satyrus nommé par le Scoliaste ne sauroit être que le premier prince de ce nom, qui fut père et prédécesseur de Leucon, puisque nous voyons que Théodosie faisoit partie de la monarchie soumise à celui-ci". Mais ce passage du scoliaste sur lequel s'appuye M. RR, bien interprêté, prouve tout le contraire de ce que nous assure M. RR. Car il s'en suivroit que Théodosie ne fut conquise qu'après la mort de Paerisade I. Notre auteur, trouvant dans son scoliaste un fait qui lui paroissoit curieux, s'en est servi sans la moindre critique, et il n'a pas vu que la conséquence de ce fait, tel qu'il l'applique, ne pouvoit être qu'absurde. Ce scoliaste parle d'un événement arrivé pendant la guerre que se faisoient, après la mort de Paerisade I. ses trois fils, Satyrus, Eumélus, et Prytanis. Satyrus attaquant le chateau fortifié d'Eumélus, situé à peu de distance de Théodosie, fut blessé au bras, et mourut dans la nuit. Le rapport infidèle et corrompu du scoliaste est la cause de toutes les grosses erreurs de M. RR; c'est ce qui lui a fait avancer:

1) que la ville de Théodosie ne fut comprise dans le royaume du Bosphore qu'à partir du règne de Leucon, puisque la ville de Théodosie avoit reçu son nom de celui de la soeur ou de la femme du roi cité;

2) que le scoliaste de Démosthène a parlé de la mort de Satyrus I;

3) que Satyrus mourut faisant le siège de Théodosie;

4) que la prise de Théodosie fut le premier événement du règne de Leucon;

5) que c'est à cause de l'éclat et de l'importance de cette conquête encore récente, que le nom de Théodosie se trouve marqué, au préjudice de celui de Panticapaeum, capitale du Bosphore, sur les monumens de Paerisade I;

6) que les inscriptions de Comosarye et de Xénoclide appartiennent au commencement du règne de Paerisade I.

On voit par cet exemple, combien il faut se méfier des remarques qu'on trouve quelquefois dans les scolies

des derniers tems de la litérature des Grecs, scolies qui ont été ou extraites de mauvaises compilations, ou défigurées par ceux qui avoient voulu les abréger.

J'ai traité de la guerre des trois fils de Paerisade I. et du chateau d'Eumélus, dans un mémoire particulier.

XXI.

Il est nécessaire de dire encore un mot sur la dernière assertion de M. RR: „que le nom de Théodosie se trouve marqué, au préjudice de celui de Panticapaeum, capitale du Bosphore, sur des monumens qui appartiennent au commencement du règne de Paerisade I.“

On connoit trois inscriptions faites du tems de Paerisade I. Dans ces monumens ce roi est nommé Archonte du Bosphore et de Théodosie, et roi des Sindes, des Maeotes et de quelques autres peuples. Or on entendoit sous le nom de Bosphore les possessions en Europe et en Asie qui faisoient originairement partie de cet état, dont les chef-lieux ou métropoles étoient Panticapaeum et Phanagorie: mais la ville de Théodosie n'appartenoit pas au Bosphore, quoiqu'elle eut été conquise par un des chefs de cet état, et elle ne fut jamais comprise parmi celles qu'on désignoit sous cette dénomination. Par conséquent, Théodosie nommée séparement dans les trois monumens du règne de Paerisade, ne pouvoit pas l'être *au préjudice de Panticapaeum*, comme le croit M. RR.

XXII.

C'est avec beaucoup d'emphase que M. Raoul-Rochette parle p. 33. de l'épithète de Diane ΑΓΡΟΤΕΡΑ, *chasseresse*, épithète „puisée aux plus profondes et aux plus pures sources de la langue et de la mythologie Helléniques“. J'ignore comment ce surnom de Diane a pu produire chez M. RR. ce haut dégré d'enthousiasme; comment un surnom qui est comme tous ceux qu'on prodiguoit aux Divinités grecques, a pu mériter cette admiration et même cette extase que ses lecteurs, sans doute, ne partageront

pas avec lui! L'explication qu'a donnée M. RR. de cette épithète n'étoit nullement nécessaire.

L'auteur observe, qu'on doit peut-être s'étonner de „n'avoir encore rencontré cette épithète que sur notre inscription". Mais combien d'épithétes *qui*, comme le dit M. RR. p. 31, *conviennent parfaitement aux attributions connues des autres divinités*, ne se sont pas encore présentées sur les inscriptions anciennes, et ne se retrouvent que dans les textes des anciens auteurs! Il n'y a rien d'étonnant en tout cela.

XXIII.

Diane Agrotéra conduit M. Raoul-Rochette p. 33—34. aux deux divinités auxquelles l'épouse de Paerisade I. Comosarye, avoit consacré sa statue et celle de son époux. Il dit: „il pourroit en effet sembler étrange que des superstitions si différentes eussent régné à la même époque, chez le même peuple, et que Diane eut été invoquée au Bosphore à-la-fois sous son nom grec d'Artémis et sous le nom étranger d'Astara. Cette difficulté me semble digne d'examen, et je m'y livre d'autant plus volontiers, que la digression, où je vais entrer, me donnera lieu d'éclaircir quelques particularités assez curieuses relatives à l'histoire du Bosphore et au culte particulier qui y étoit établi". M. RR. s'efforce dans ce qui suit à prouver, comment des idées qui appartenoient au culte des Chaldéens, ont pu pénétrer jusqu'au Bosphore. Nous verrons s'il a réussi dans cette tentative. D'abord il doit paraître singulier à ses lecteurs que M. RR. cherche avec beaucoup de peine à expliquer comment les idées chaldéennes se sont introduites au Bosphore, tandis qu'il prétend, p. 34: „qu'on peut d'abord être surpris que les Grecs, dans la langue desquels l'inscription de Comosarye est rédigée, ayent rendu un culte aussi solennel à deux divinités étrangères, à une époque où les superstitions de l'orient n'avoient certainement pas encore envahi les temples de la Grèce"; il paroît étrange, dis-je, qu'il recherche l'origine des idées chaldéennes au Bosphore, malgré qu'il prétende que le

monument cité ne porte pas les noms d'Anergès et d'Astarté mais ceux de Hécaerge et d'Astéria. Son travail, par cette raison, tout pénible qu'il est, pour prouver l'existence d'idées chaldéennes au Bosphore, devient absolument inutile et superflu, soit qu'il prouve ce qu'il a voulu démontrer, soit qu'il n'ait pas réussi à le prouver.

XXIV.

L'Acicharus révéré par les Bosphoriens, d'après une notice conservée par Strabon doit, selon M. RR. p. 37—40, avoir été celui qui a propagé au Bosphore le culte babylonien. Mais ce personnage est aussi obscur que Zamolxis, prophète des Gétes, et non moins que le sont tous ceux des nations barbares. Nous ne savons pas même quelle est celle des différentes peuplades établies au Bosphore qui en avoit fait un dieu. Nous ignorons la patrie de cet Acicharus, le tems où il a vécu et ses dogmes. Mais, demandera-t-on, comment M. RR. a-t-il prouvé, que c'est précisément cet Acicharus qui a répandu les idées réligieuses des Babyloniens au Bosphore? C'est ce que M. RR. croit prouver par un passage de Clément d'Alexandrie, où il est dit: Δημόκριτος γὰρ τοὺς Βαβυλωνίους λόγους ἠθικοὺς πεποίηται· λέγεται δὲ τὴν Ἀκιχάρου ϛήλην ἑρμηνευθεῖσαν τοῖς ἰδίοις συντάξαι συγγράμμασι: „Démocrite a écrit *des discours babyloniens moraux*; on dit qu'il a ajouté à ses propres ouvrages la colonne d'Acicharus, qu'il avoit interprétée". Tout ce que M. RR. rapporte encore de Démocrite n'a absolument rien à faire avec Acicharus. Si Démocrite a fait de grands voyages; s'il a écrit un livre intitulé: *des lettres sacrées des Babyloniens*, ou un autre: *Discours chaldéen;* peut-on conclure de là, avec M. RR. p. 39: „qu'Acicharus a introduit dans le Bosphore les superstitions babyloniennes? ou que l'auteur a réussi, p. 44: „de montrer par quelle voie probable des dénominations puisées à cette source étrangère, avoient pu se propager au Bosphore". Tout ce qu'il nous a rapporté d'Acicharus, c'est qu'on lui rendoit chez quelque peuplade au Bosphore les honneurs divins, et qu'il existoit de lui, on ne sait où,

une colonne écrite qu'on disoit avoir été interprêtée par Démocrite. On sera certainement étonné que M. RR. croye prouver ses assertions par des citations qui ne disent rien de tout ce qu'il veut prouver. Il n'a rien démontré de tout ce qu'il avoit avancé, et ses lecteurs regretteront de se trouver ainsi privés de ce qu'il leur avoit promis p. 34, c'est-à-dire de „quelques particularités assez curieuses relatives à l'histoire du Bosphore et au culte particulier qui y étoit établi".

XXV.

Toute la digression sur l'épée des Scythes, p. 40—44. est un hors d'oeuvre, qui n'a rien de commun ni avec Acicharus, ni avec les divinités babyloniennes. Les lecteurs ne seront pas, au surplus, d'accord avec M. Raoul-Rochette sur plusieurs des opinions qu'il a émises. Par exemple, p. 43. dans le passage de Lucien: *Σκύθαι μὲν ἀκινάκῃ θύοντες, καὶ Θρᾶκες Ζαμόλξιδι δραπέτῃ ἀνθρώπῳ*, ils ne consentiront pas à substituer au mot *ἀκινάκῃ* celui de *Ακιχάρῳ*: ils ne soupçonneront pas non plus la nécessité de faire le même changement dans deux passages de Clément d'Alexandrie cités par M. RR. p. 44.

Je remarque ici en passant que l'inscription qui commence: ΑΡΙΣΤΟΝΙΚΗΔΗΜΗΤΡΟΣΙΕΡΗ, citée p. 36. pl V. n. 1. parmi les monumens du Bosphore, est de la ville d'Olbie. Je l'ai publiée avec plusieurs autres en 1818.

XXVI.

Dans le monument de la reine Comosarye on rencontre à la seconde ligne un passage qui n'est pas sans difficultés. On y lit:

ΙΣΧΥΡΩΙΘΕΙΩΙΣΑΝΕΡΓΕΙΚΑΙΑΣΤΑΡΑΙ

Ce passage peut être lu, en remplaçant les deux Ω par deux O et en ajoutant un Σ, comme je l'avois conjecturé dès le commencement:

ΙΣΧΥΡΟΙΣ ΘΕΙΟΙΣ ΑΝΕΡΓΕΙ ΚΑΙ ΑΣΤΑΡΑΙ

Mais on pourroit le lire aussi, suivant une autre conjecture, en ajoutant un I avant le second Σ:

ΙΣΧΥΡΩΙ ΘΕΙΩΙ ΙΣΑΝΕΡΓΕΙ ΚΑΙ ΑΣΤΑΡΑΙ;

En ne faisant aucun changement dans l'écriture originale, cet endroit seroit :

ΙΣΧΥΡΩΙ ΘΕΙΩΙ ΣΑΝΕΡΓΕΙ ΚΑΙ ΑΣΤΑΡΑΙ

Les deux dernières conjectures ne sont pas sans vraisemblance au premier coup d'oeil. Dans la première on n'a point fait de changement au texte, on y a seulement ajouté un I, sans nous en dire le motif. Mais ni l'une ni l'autre ne sont probables, comme on le verra par l'observation suivante. En voulant élever un monument consacré aux deux premières divinités du Bosphore, il étoit indispensable de les nommer toutes les deux avec cette vénération dont elles jouissoient dans ce pays. Si dans ce passage cité, en commençant avec les mots *ισχυρῳ θειῳ ανεργει* au singulier, on avoit ajouté l'Astarté comme divinité accessoire, à qui le prédicament *ισχυρῳ θειῳ*, *puissante divinité*, ne se rapportoit pas, le monument auroit été vicieux et contraire non seulement au style et aux convénances, mais plus encore au bon sens. Par cette raison l'explication que j'avois donnée de ce passage dès le commencement mérite d'être préférée aux deux conjectures suivantes.

XXVII.

Quelque conjecture qu'on adopte, ce dieu inconnu, nommé le premier dans cette inscription, restera toujours un être obscur, et si l'on vouloit comparer le dieu Anergès, ou avec Nergal des Cuthéens, ou avec ΕΝΕΡΓΗΣ (Hesych. h. v); ou si l'on cherchoit quelqu'analogie entre le dieu Isanergès et Boanergès (Ev. Marc. III. 17), qu'en résulteroit-il ? Si la divinité nommée la première sur le monument de la reine Comosarye est du nombre de celles dont nous ne possédons aucune notice historique ; le nom de la seconde divinité, Astara, ne présente aucune difficulté, et il est certain que c'est Astarté, déesse dont le culte étoit aussi ancien que répandu dans tout l'orient.

XXVIII.

Une des principales divinités de la plus haute antiquité étoit Astoreth ou Astaroth des Phéniciens, l'Astarté des

Grecs (Lucian. de Syr. D. 4.) nommée par les Syriens Atergatis (Plin. V. 29. 19). Les Grecs et les Romains l'ont appelée, tantôt Astarté, tantôt Asthara ou Athara. Bientôt le culte de cette divinité des Phéniciens, des Assyriens ou Syriens fut, avec plusieurs autres divinités, adopté par les Perses (Herod. I. 31), les Mèdes (Strab. XV. 3. §. 13), et les Arméniens (Strab. XI. 13. §. 16), de manière que chez ces trois peuples on trouvoit les mêmes divinités et le même culte. La haute vénération qu'obtenoit à Bambycé ou Hiérapolis dans la Coelé - Syrie la déesse Syrienne, avoit rendu cette ville un des endroits les plus célèbres dans l'histoire réligieuse des anciens peuples. Strabon (XVI. 1. §. 27) et Pline (l. c.) observent que cette Déesse Syrienne révérée à Hiérapolis étoit la même qu'Atergatis. En Cappadoce, pays dont les habitans étoient Syriens d'origine (Herod. I. 72), la ville de Comana (Strab. XII. 2. §. 3), et une autre ville du même nom au Pont (Strab. XII. 3. §. 32), étoient célèbres par le culte d'une déesse qui ressembloit à celui de la Déesse Syrienne. Un examen des différens cultes de toutes ces divinités rend évident qu'il subsistoit entre Astarté, Atergatis, la Vénus Uranie de l'orient, la déesse Syrienne, celle des deux villes de Comana, et Cybèle des Phrygiens, une très-grande affinité: toutes paroissent n'avoir été, avec de légères différences produites par des causes locales, qu'une et même divinité, la Nature. On remarque aussi une grande ressemblance dans leur extérieur et dans les attributs qu'on leur avoit donnés. La déesse Syrienne, par exemple, qui d'après Strabon est la même qu'Astarté et Atergatis, portoit, comme nous la décrit Lucien (Syr. Dea, 15), une tour sur la tête, et étoit assise sur un char traîné par des lions (Luc. l. c. — Macrob. Sat. I. 23), attributs qui lui étoient communs avec la déesse Phrygienne, Cybèle.

XXIX.

D'après ce que je viens d'exposer, le culte d'Astarté avoit successivement passé de la Phénicie, de l'Assyrie et de la Médie, dans l'Arménie, dans la Cappadoce, et du Pont au

Bosphore. Son existence dans ce dernier royaume ne pourra donc plus paroître ni étrange, ni un fait impossible à prouver, comme le croyoit M. Raoul-Rochette. Le monument de la reine Comosarye sert au surplus de preuve certaine que le culte d'Astarté étoit établi dans ces contrées du tems de Paerisade I. La parfaite identité d'Astarté avec la lune, étant un fait incontestable, il ne peut subsister le moindre doute, que le dieu Anergés sur le même monnument ne soit le représentant du soleil. Tous les auteurs de l'antiquité conviennent que les divinités que l'on a adoré les premières en Egypte et en Phénicie, ont été le soleil et la lune; c'est ce qui nous est dit par Eusèbe (Pr. Ev. c. 6. et 9), Plutarque (Fragm. 86. Wytt.) et plusieurs autres. Dès la plus haute antiquité, chez les Grecs, le soleil et la lune étoient adorés (Plat. Crat. ap. Euseb. l. c. c. 9). Dans l'orient plusieurs villes avoient des temples consacrés à chacune de ces divinités. A Tyrus le roi Hirome construisit des temples à Hercule, symbole du soleil, et à Astarté (Menand. ap. Joseph. in Apion. I. 18). Les Chaldéens à Borsippa, ville célèbre par ses manufactures en lin, adressoient leurs prières au soleil et à la lune (Strab. XVI. 1. §. 7.) et les Persans adoroient les mêmes divinités (Strab. XV. 3. §. 13). Dans le traité entre Philippe et Hannibal le soleil et la lune sont nommés parmi les autres divinités que l'on invoquoit comme témoins (Polyb. VII. 9). Enfin les Grecs et les Romains regardoient le soleil et la lune comme les principes et le fond de leurs plus grandes divinités, Jupiter et Junon (Plutarch. qu. Rom. p. 77).

XXX.

J'observe que le nom de l'épouse de Paerisade I. se rencontre sur un monument postérieur au notre de 150 ans à-peu-près. Ce nom est aussi celui d'une reine qui étoit probablement l'épouse de Prusias I. ou II. rois de Bithynie. Quoiqu'il soit un peu défiguré dans la copie donnée par Chishull (Ant. As. p. 91.) il n'y a pas de doute que le nom qu'on y lit: ΒΑΣΙΛΙΣΣΗ ΚΑΜΑΣΑΡΤΗ, ne doive être corrigé en ΚΑΜΑΣΑΡΥΗ, *Camasarye*,

d'après l'autorité du monument de la reine du Bosphore, où ce nom est très-distinctement écrit. Quant au changement des O en A, il ne doit pas nous empêcher de reconnoître l'identité des deux noms, puisque de tout tems ces deux voyelles ont été sujettes à être confondues l'une avec l'autre.

XXXI.

Après de longues digressions, M. Raoul-Rochette donne, p. 45—46, la correction qu'il veut faire dans l'inscription de Comosarye. Au lieu de ΑΝΕΡΓΕΙ ΚΑΙ ΑΣΤΑΡΑΙ, il propose :

ΕΚΑΕΡΓΕΙ ΚΑΙ ΑΣΤΕΡΙΑΙ

Je remarque que les lettres parfaitement distinctes du texte de l'original n'ont aucun besoin d'un changement pareil. Au reste celui que propose M. RR. est tel qu'il se détruit lui-même, et qu'il seroit superflu de vouloir prouver sa non-valeur.

XXXII.

L'auteur observe, p. 50—51 : „que d'après les inscriptions de Paerisade, pour respecter en apparence les préjugés de ses sujets grecs du Bosphore, Paerisade n'affectoit parmi eux que le titre républicain d'Archonte, mais qu'il n'est pas moins certain que ce prince jouissoit, dans le Bosphore même, de la plénitude du pouvoir monarchique". Nous voyons dans trois inscriptions faites pendant le règne de Paerisade I, celles de Comosarye, de Mestor et de Xénoclide, auxquelles on doit en ajouter une quatrième, celle de Spartocus fils d'Eumélus (Monum. de Com. pl. 4), que ces deux rois ont été nommés : Archontes du Bosphore et de Théodosie, et rois des Sindes et des Maeotes. C'est donc un fait prouvé par quatre monumens, que ces rois n'étoient qu'archontes du Bosphore et de Théodosie, et si contre cette autorité M. RR. prétend : „qu'il n'est pas moins certain que Paerisade jouissoit, dans le Bosphore même de la plénitude du pouvoir monarchique", il lui faudra :

1) démontrer la fausseté de ce que nous apprennent les inscriptions citées ;

a) produire des preuves qui constatent que le Bosphore et Théodosie étoient soumis au même gouvernement monarchique que les Sindes et les Maeotes.

Quant aux inscriptions, l'auteur des antiquités du Bosphore n'a produit aucun argument qui infirme leur autorité.

Parmi les preuves dont M. Raoul-Rochette veut appuyer son opinion, est un passage de Strabon qui dit de Panticapaeum (VII. 4. §. 4): *ἐμοναρχεῖτο δὲ πολὺν χρόνον ὑπὸ δυναςῶν τῶν περὶ Λεύκωνα, καὶ Σάτυρον, καὶ Παιρισάδην.* Mais je remarque que tout ce que paroît prouver le mot *ἐμοναρχεῖτο*, est détruit par la qualification de Dynastes que Strabon donne à Leucon, à Satyrus et à Paerisade. Si Strabon avoit voulu dire ce que prétend M. RR. il n'auroit donné à ces chefs d'autre titre que celui de roi, et non pas celui de dynaste. M. RR. revient p. 53. sur le même passage de Strabon qui ne prouve pas plus que tant d'autres que l'on pourroit citer, où on donne à ces chefs le titre de roi, titre qu'ils avoient par rapport aux peuplades Sauromates qui leur étoient soumises, mais qui ne prouve pas qu'ils ayent été rois des villes grecques du Bosphore. Diodore fait souvent mention de ces rois, mais quand il parle de ceux qui leur ont succédé, il dit (XX. 77): *τὴν δὲ δυναςείαν διαδεξάμενοι οἱ ὑιοὶ*, ou (XIV. 93. XVI. 52): *τὴν ἡγεμονίαν δὲ διεδέξατο* etc. J'observe encore que si les rois du Bosphore avoient exercé sur les établissemens grecs le pouvoir absolu qu'ils possédoient sur les Sauromates, Strabon n'auroit jamais pu, en parlant d'eux, les nommer (XI. 2. §. 10): *οἱ τοῦ Βοσπόρου δυνάςαι*, ou (XI. 2. §. 11): *οἱ τῶν Βοσποραινῶν ἡγεμόνες.*

Il résulte de ces remarques que M. RR. a été dans l'impossibilité de produire un seul fait qui détruise l'autorité des quatre inscriptions que j'ai citées. *La plénitude du pouvoir monarchique* exercée sur les établissemens grecs au Bosphore, n'est donc qu'imaginaire.

XXXIII.

Asandre s'est nommé sur ses médailles Archonte du Bosphore, et ce n'est qu'après que Rome l'eut investi du

titre de roi, qu'il le prit sur ses médailles. Que nous dit là-dessus M. Raoul-Rochette? Il prétend, p. 55: que mon assertion, appuyée des faits que je viens d'exposer, est dénuée de fondement. Il ajoute: „C'est un fait attesté par les plus habiles numismatistes, que si Asandre ne prit d'abord sur ses monnoies que le titre d'archonte du Bosphore, ce ne fut pas à cause que le titre de roi n'y avoit encore été affecté par aucun de ses prédécesseurs, mais bien parcequ'usurpateur du trône de Pharnace, et porté par la révolte à la suprême puissance, il n'osa long-tems regner que sous le titre modeste d'archonte. Lorsqu'enfin la puissance d'Asandre, affermie par le tems, eut disposé Rome à le reconnoître en qualité de souverain, il prit hautement sur ses monnoies le titre de roi, qu'il dut à la libéralité d'Auguste". M. RR. a ici amplifié avec beaucoup de verbiage, et ainsi défiguré, le peu que nous ont appris là-dessus les anciens. Voyons ce que *les plus habiles numismatistes*, cités par M. RR. en ont dit. Le premier, Eckhel, s'exprime ainsi sur Asandre (Doctr. N. V. II. 367): *firmata sic potentia, primum ethnarchae nomine secundum Lucianum, sed archontis secundum numos, accedente subinde Augusti auctoritate regis nomine praefuit.* En comparant ces lignes avec la narration de M. RR. on est surpris que cet académicien n'ait pas imité le bel exemple qu'il avoit sous les yeux, et qu'il avoit cité. Visconti fait absolument la même remarque qu'Eckhel.

J'observe encore que M. Raoul-Rochette s'est trompé en disant, „que si Asandre ne prit d'abord sur ses monnoies que le titre d'archonte du Bosphore, ce ne fut pas à cause que le titre de roi n'y avoit encore été affecté par aucun de ses prédécesseurs"; il se trompe, dis-je, puisque les quatre inscriptions de Paerisade I. et de Spartocus ainsi que les médailles d'Asandre, monumens dont M. RR. ne pourra jamais infirmer l'autorité, nous démontrent que le Bosphore n'a jamais eu, dans le tems compris entre le règne de Paerisade I. jusqu'à celui où Asandre fut nommé roi, d'autres chefs que des archontes, et que son gouvernement étoit républicain. Le lecteur aura vu au

§. II. que j'ai prouvé, contre M. RR. que les Archaeanactides ont été, de même que les Leuconides, des magistrats du Bosphore.

C'est encore une erreur d'ajouter qu'Asandre ne prit le titre d'archonte „que parce qu'usurpateur du trône de Pharnace, et porté par la révolte à la suprême puissance, il n'osa long-tems regner que sous le titre d'archonte". Toutes ces causes sont de l'invention de M. RR. et par cette raison inadmissibles dans des recherches historiques. Au reste on peut espérer que la nation françoise n'a pas encore oublié que les usurpateurs des trônes ne se contentent pas facilement du titre de magistrat, mais qu'ils s'empressent toujours d'aller un peu plus loin.

XXXIV.

A part tous les détails ajoutés par M. Raoul-Rochette à cet épisode de la vie d'Asandre et que l'histoire ignore, nous savons qu'Asandre dans ses premières médailles s'est nommé archonte du Bosphore, et qu'il n'a pris le titre de roi et le diadème qu'après avoir été investi de la dignité royale par les Romains. Depuis cette époque, la dignité d'archonte et la forme républicaine du gouvernement qui fut adoptée par les colonies grecques du Bosphore dès le principe de leur fondation, qui fut continuée ensuite sous l'administration des Archaeanactides et sous la dynastie suivante, depuis Spartocus I. jusqu'à Paerisade II. et depuis ce dernier jusqu'à Asandre, cessèrent d'être mentionnées. On ne retrouve plus en effet les archontes du Bosphore ni dans les inscriptions, ni sur les médailles postérieures. Tibérius Julius Sauromatès qui a commencé de régner peu de tems après Asandre, est nommé dans les inscriptions tantôt *roi des rois*, tantôt *le grand roi des rois de tout le Bosphore* (Monum. de Com. pl. VII. et VIII), mais jamais archonte.

XXXV.

Les lecteurs de M. Raoul-Rochette trouveront encore plus singulier, que l'auteur toujours occupé de soumettre,

contre les témoignages les moins équivoques et les plus formels des monumens et des anciens historiens, le Bosphore grec au pouvoir absolu des rois de cette contrée, se serve d'un argument qui, loin de favoriser son opinion, n'est bon que pour prouver qu'elle est inadmissible. Il dit, p. 56: „du reste, il est si peu vrai que, comme le prétend M. de K. aucun prince du Bosphore (il auroit dû dire, du Bosphore Grec) n'ait été qualifié Roi sur ses monumens, que ce même Pharnace, auquel succéda Asandre et qui ne commanda d'abord que dans le Bosphore même, prend sur quelques unes de ses monnoies le titre fastueux de grand roi des rois, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ", Si M. RR. avoit connu la signification de ce titre, il ne l'auroit pas cité, puisqu'elle prouve la non-valeur de ses assertions. Ce titre affecté par Pharnace et Tigrane, et donné dans deux inscriptions (Monum. de Comos. pl. VII. VIII.) à Tibérius Julius Sauromatès, indique que ces souverains étoient Rois de plusieurs petits rois qui leur étoient soumis (voy. App. Syr. c. 48. p. 608. Schw). Or il est clair que le Bosphore Grec n'ayant jamais été divisé en petits royaumes, ne pouvoit pas être sousentendu dans ce titre. Le titre de Roi des Rois, ainsi que celui de Roi, titre plus modeste que prend sur une de ses médailles Paerisade II. ne pouvoit pas, comme je l'ai déjà observé, se rapporter à ses sujets Grecs, mais uniquement aux peuplades Sauromates gouvernées par leur rois (voy. §. LXIII. et LXIV). Au reste, Sésostris paroît avoir été un des premiers qui, après avoir soumis un grand nombre de rois, s'est donné, sur ses inscriptions, le titre de Βασιλεὺς βασιλέων καὶ δεσπότης δεσποτῶν (Diod. I. 55). Dans une inscription découverte en Nubie et publiée par le savant Niebuhr (Inscr. Nub. p. 5), Silco se nomme ΒΑCΙΛΙCΚΟC ΝΟΥΒΑΔΩΝ ΚΑΙ ΟΛΩΝ ΤΩΝ ΑΙΘΙΟΠΩΝ, et ce nom de Basilisque, ou de *petit roi*, pouvoit bien convenir à ceux qui étoient soumis à de grands rois dont ils étoient tributaires.

XXXVI.

En parlant de quelques médailles de Panticapaeum,

l'auteur nous dit, p. 56: „que Mithridate Eupator possédoit au Bosphore bien certainement et la plénitude et le titre du pouvoir royal". Si nous demandions à M. Raoul-Rochette, d'où ces faits lui sont connus, que pourroit-il repondre? „Je les crois"; ce qui est bien peu pour ses lecteurs. Avouons plutôt que nous ne savons absolument rien de la manière dont Mithradate Eupator a traité les villes grecques du Bosphore, et que les anciens auteurs nous ont laissé dans l'incertitude à cet égard. Mais puisque nous savons qu'Asandre a gouverné le Bosphore pendant plusieurs années comme Archonte, il est très-probable que Mithradate et son fils Pharnace n'avoient rien changé à la forme républicaine du gouvernement de cette contrée. Ce qui doit nous faire douter que cette prétendue *plénitude du pouvoir royal* de Mithradate ait été aussi entière que le croit M. RR. c'est que vers le commencement de la seconde guerre de ce roi avec les Romains, la Colchide et le Bosphore s'étoient révoltés contre lui (App. B. M. c. 64), et que cet exemple fut suivi avec succès par les villes de Phanagorie, de Théodosie, de Nymphaeum et de plusieurs autres (Ibid. c. 108). Si *la plénitude du pouvoir royal* de Mithradate avoit été telle que l'imagine M. RR. ces révoltes n'auroient pu avoir lieu; et puisqu'à cette même époque plusieurs places fortes situées au Bosphore, places dont Mithradate avoit fait *depuis peu de tems* la conquête, s'étoient révoltées aussi, il est clair, que le pouvoir de Mithradate étoit loin d'être bien affermi au Bosphore, et que cette *plénitude de son pouvoir royal* n'a jamais existé que dans l'imagination de M. Raoul-Rochette.

XXXVII.

D'après l'observation de M. Raoul-Rochette, p. 56-57: „plusieurs monnoies qui nous restent du grand Mithridate Eupator semblent aussi avoir été frappées dans le Bosphore". Mais ses lecteurs lui demanderont: à quoi bon ces conjectures oisives qui ne disent rien, qui ne sont appuyées sur rien, et qui sont d'un genre dont on pourroit faire des centaines? Au reste ce que je viens de

dire de l'état du Bosphore sous Mithradate, n'est rien moins que favorable à cette conjecture.

XXXVIII.

En parlant encore de Mithradate, M. Raoul-Rochette nous dit, p. 56: „c'est à la domination de ce prince qu'il faut attribuer l'introduction dans le Bosphore de certains emblêmes qui caractérisent sa monnoie du Pont, le Pégase paissant et levant une des jambes de devant". Tout ce qu'on peut dire de cette ressemblance entre le type d'une médaille de Panticapaeum et celui des monnoies de Mithradate, c'est que M. RR. nous donne pour un fait une conjecture possible à la vérité, mais rien de plus.

XXXIX.

En terminant ses remarques sur le roi Mithradate et la médaille de Panticapaeum qui a le Pégase pour revers, M. Raoul-Rochette ajoute, p. 57: „cette médaille nous apprend de plus, que bien qu'obéissante à Mithridate, cette ville du Bosphore continua par la faveur de ce prince à jouir du droit de battre monnoie". On doit regretter qu'il n'ait pas plu à M. RR. de nous dire:

1) quelles sont ses autorités pour prétendre que la monnoie de Panticapaeum dont il est question, a été frappée sous Mithradate?

2) quel ancien auteur a fait mention de l'obéissance de Panticapaeum envers Mithradate, et de la faveur qu'accordoit ce prince à cette ville?

3) quelle raison M. RR. a eu de douter que les villes grecques du Bosphore aient jamais cessé de battre monnoie?

M. RR. ajoute: „et c'est là sans doute une des *immunités* indiquées par Diodore, que les prédécesseurs de Mithridate avoient conservées aux villes grecques du Bosphore, sans renoncer pour cela à la jouissance des droits et des titres affectés à la suprême puissance, comme on le voit par les médailles de Mithridate lui-même". Mais M. RR. commet ici une très-forte erreur, puisque la signification du mot *ἀτέλεια*, dont se sert Diodore, ne per-

met absolument pas de croire que le droit de battre monnoie put être compris dans les privilèges de ces villes. J'ignore, au reste, ce que les monnoies de Mithradate peuvent prouver, puisqu'il n'en est point qui aient été frappées au Bosphore. Rien en effet ne favorise l'opinion contraire, et il seroit fort déplacé de se livrer à des conjectures qu'on ne peut appuyer par aucun fait historique. Quant aux autres remarques et aux notices qu'on trouve encore dans le passage cité, il faut les ranger au nombre de celles dont M. RR. est le seul garant, le seul dépositaire.

XL.

Puisqu'il a été question de la ville de Panticapaeum, il me paroît convenable d'examiner quelques remarques que M. Raoul-Rochette a faites vers la fin de son livre, p. 158-162. L'auteur y a donné sur le mot de ΒΟΣΠΟΡΟΣ que l'on trouve sur trois inscriptions de Paerisade I. une interprétation différente de celle qu'il avoit auparavant adoptée. Au lieu de croire qu'on avoit désigné sous ce nom les villes greçques du Bosphore, il pense qu'on doit dans ces inscriptions entendre par Bosporus la ville de Panticapaeum seulement. Dans l'intention de prouver cette nouvelle assertion, M. Raoul-Rochette a cité un grand nombre de passages d'auteurs anciens, qui ne prouvent que ce dont personne ne doutoit. S'il avoit pu même augmenter le nombre des témoins contemporains de Paerisade ou à peu près du même tems, qu'en seroit-il résulté de favorable à sa dernière explication?

XLI.

Pour se convaincre que le mot ΒΟΣΠΟΡΟΣ ne peut indiquer ici la ville de Panticapaeum, il faut se rappeler que dans l'antiquité plusieurs villes avoient deux noms différens pour les désigner. L'un étoit le nom propre de la ville, celui dont elle se servoit dans ses monumens. L'autre étoit le nom que lui donnoient les étrangers. La ville dont il s'agit ici étoit nommée, sans aucune excep-

tion, Panticapaeum dans ses médailles et dans ses inscriptions; mais dans toute la Grèce on la connoissoit, déjà du tems de Démosthène, sous celui de Bosporus. C'est par cette raison, qu'expliquant un décret de la ville d'Olbie, en honneur de Théoclès, j'ai dit qu'il falloit sous l'appellation de ΒΟϹΠΟΡΟϹ qu'on y trouve, entendre Panticapaeum.

Une ville voisine, Olbie, dont il a été déjà question au §. VIII. nous donne un autre exemple de ces doubles noms. Ses habitans ont toujours appelé leur ville Olbie, et se sont nommés Olbiopolites; ces noms se trouvent sur les médailles de cette ville et dans ses inscriptions. Mais les étrangers, comme la plupart des anciens auteurs, la désignoient sous le nom de Borysthénis, ou sous celui de la ville des Borysthénites, appellation qui n'appartenoit à Olbie que très-improprement, puisque ses murailles n'étoient pas baignées par les eaux du Borysthène, mais par celles de l'Hypanis.

En outre, y a-t-il quelque probabilité qu'on ait designé, sous le nom de Bosporus, la capitale des états de Paerisade en Europe, et qu'on ait passé sous silence la métropole de ses possessions asiatiques, Phanagorie qui étoit sa résidence, et près de laquelle son épouse, Comosarye fit élever le monument dont il a déjà été question plus d'une fois. C'est aussi le lieu aux environs duquel on a découvert l'inscription du temple consacré à Diane par Xénoclide, celle de Mestor, et plusieurs autres. Que l'on se rappelle ces lignes de Strabon (XI. 2. §. 10): *καὶ ἔϛι τῶν μὲν Ευρωπαίων Βοσποραvῶν μητρόπολις τὸ Παντικάπαιον· τῶν δ'Ασιανῶν τὸ Φαναγόρου· καλεῖται γὰρ καὶ οὕτως ἡ πόλις.* M. RR. cite le même endroit, p. 158. mais en n'en rapportant que le commencement où Panticapaeum est nommée, non comme le dit M. RR. p. 158: *capitale du royaume de Bosphore,* mais *capitale* ou *métropole du Bosphore Européen*; le reste du passage, où Phanagorie est nommée comme *capitale du Bosphore Asiatique*, a été omis par M. RR. parce qu'il auroit renversé tout son raisonnement.

XLII.

Non content de trouver sous le nom de Bosporus dans les inscriptions faites du tems de Paerisade I. la ville de Panticapaeum, M. Raoul-Rochette va plus loin encore. Ayant parlé d'un passage de Demosthène, où la ville de Panticapaeum est désignée sous le nom de Bosporus, il dit, p. 161: „que ce passage montre certainement que les mots Ἄρχοντα Βοσπόρου, ne signifient sur nos inscriptions, comme sur les médailles d'Asandre, que *Archonte de Bosporus*, ou *de Panticapée*". D'après cet exposé la légende des médailles d'Asandre, ΑΡΧΟΝΤΟΣ ΑΣΑΝΔΡΟΥ ΒΟΣΠΟΡΟΥ, doit être traduite: *d'Asandre Archonte de Panticapaeum*. Asandre, archonte du Bosphore, a donc été dégradé par M. RR. et n'est devenu qu'archonte de Panticapaeum, archonte d'une seule ville, après en avoir eu auparavant plusieurs à gouverner. Il est fâcheux que l'auteur ne nous dise pas, comment il a disposé de ces dernières villes.

La traduction des légendes des médailles d'Asandre proposée par M. RR. nous autorise à trouver dans le passage de Lucien: Ἄσανδρος βασιλεὺς Βοσπόρου, *Asandre roi de Panticapaeum*. M. RR. désire-t-il que le mot Βόσπορος soit toujours traduit *Panticapaeum*, ou veut-il accorder une existence quelconque au Bosphore?

J'observe encore que malgré l'explication de la légende des médailles d'Asandre, dans laquelle M. Raoul-Rochette trouve indiquée la ville de Panticapaeum dans le mot de Bosporus, il nous avoit dit auparavant, p. 158: „que le nom de Bosporus est absolument nouveau dans la géographie numismatique et lapidaire". Mais comment, dira-t-on, le nom de ΒΟΣΠΟΡΟΣ, que l'auteur a trouvé dans le décret en honneur de Théoclès, peut-il être nouveau dans la géographie numismatique et lapidaire, lorsqu'il se trouve sur les médailles d'Asandre connues depuis plus de cent ans, et que, selon l'opinion de M. RR., il indique sur ces médailles, de même que dans le décret pour Théoclès, non pas le Bosphore, mais la ville de Panticapaeum?

M. RR. auroit dû distinguer l'usage des mots et des noms dans la vie commune, du style employé dans les monumens publics. Au lieu de faire une distinction entre ces deux manières de s'exprimer, il les a confondues, et il est tombé dans de très-grandes erreurs.

Il suit de mes observations :

1) que dans les inscriptions du tems de Paerisade l'expression d'archonte du Bosphore indique un archonte de cet état et non pas de Panticapaeum ;

2) que dans les légendes des monnoies d'Asandre il ne peut pas être question d'un archonte de Panticapaeum, mais du Bosphore.

XLIII.

L'auteur des antiquités du Bosphore est incertain, p. 54. note 1. s'il doit approuver quelques corrections que j'ai faites à une inscription portant le nom de Spartocus fils d'Eumélus. Voici cette inscription :

.... ΙΣΜΟΛΠΑΓΟΡΟΥΥΠΕΡΜ-ΙΡΟΔΩΡΟΥ ....

ΑΝΕΘΗΚΕΒΑΣΙΛΕΥΟΝΤΟΣΣΠΑΡΤΟΚΟΥΤΟΥΕΥΜΗΛΟΥ

Il faut observer que des inscriptions copiées par une main fidèle ne peuvent être corrigées qu'avec beaucoup de circonspection, par ceux qui croient y découvrir des défauts. Au contraire, des copies incorrectes comme celles qu'a données Waxel d'après des originaux non-distincts, ou des copies semblables à celles qu'a publiées M. Raoul-Rochette, doivent être revues et corrigées, à moins quelles ne soient entièrement incorrigibles, comme l'est entr'autres celle qu'a publiée M. RR. p. 59.

XLIV.

Dans la note 3. p. 57. l'auteur publie une médaille de Panticapaeum, pl. III. n. 8. Mais il est singulier qu'il prenne si souvent des inscriptions et des médailles qui ont été données au public depuis long-tems, pour des monumens inédits, et c'est le cas avec cette médaille de Panticapaeum. Elle se trouve gravée et décrite dans les ouvrages de Neumann (To. I. t. 3 n. 1), de Hunter (p. 224. n. 2), et de M. le Comte de Wiczay (To. I. p. 78. n. 1972). Au reste la

ville de Panticapaeum s'est servie très fréquemment sur ses médailles de la tête de boeuf, emblême de l'état florissant de son agriculture, comme on peut le voir par celles que je vais décrire ici :

1. Tête barbue de Pan, de face, tournée un peu à gauche.
ΠΑΝ. Tête de boeuf; tournée à gauche. AR. 3.

2. Tête imberbe de Pan ou de Satyre, de profil, couronnée de lierre; à gauche.
ΠΑΝ. Tête de boeuf, à gauche. AR. 3.

3. Tête barbue de Pan, à droite.
ΠΑ. Tête de boeuf, à gauche. Médaille surfrappée et de fabrique barbare. AR. 3.

4. Tête de femme peu distincte, à gauche.
Tête de boeuf, à droite, dans un quarré incuse. AR. 2½.

5. Tête de Pan, couronnée de lierre.
ΠΑΝ. Tête de boeuf, à gauche. Sestini. Lett. e Diss. To. IV. p. 90. AR. I.

6. Tête barbue de Pan ou de Satyre, couronnée de lierre, à gauche.
ΠΑΝ. Tête de boeuf, à gauche. AE. 7.

7. Tête imberbe de Satyre, couronnée de lierre, à gauche.
ΠΑΝ. Tête de boeuf, à gauche. AE. 5.

8. Tête de Satyre, tournée à gauche.
ΠΑΝ. Tête de boeuf, tournée à gauche. AE. 3½.

9. Tête imberbe de Satyre, à droite.
ΠΑ. Tête de boeuf, à gauche. AE. 1.

10. Tête de boeuf, à droite.
ΠΑΝ. Épi et charrue, à gauche. AE. 2½.

11. La même médaille. AE. 2.

12. Tête de boeuf, de face, à droite.
ΠΑΝ. Les lettres placées en triangle; épi et charrue, à gauche. AE. 1.

13. Tête de boeuf, à droite.
ΠΑΝ. Deux épis. AE. 2.

14. Tête imberbe de Faune, à droite.
Légende effacée. Épi tourné à droite. AR. 2½.

XLV.

L'auteur des antiquités du Bosphore communique à ses lecteurs, p. 58 - 59. une ancienne inscription. J'observe contre les assertions de M. RR :

1) que cette inscription n'est pas inédite ;

2) qu'elle n'a pas été tirée des ruines de Panticapaeum, ruines difficiles à retrouver maintenant, puisqu'elles n'existent plus depuis des siècles ;

3) qu'elle ne prouve par conséquent, rien pour la forme du gouvernement municipal à Panticapaeum.

4) qu'elle n'est pas si mutilée qu'on ne puisse essayer de la rétablir ;

5) que le très-puissant sénat et le peuple très-sacré de Panticapaeum n'y sont pas nommés ;

6) que la forme des lettres ne prouve pas qu'elle ait été faite dans un tems peu éloigné du siècle des Antonins.

J'ai publié cette inscription, dont il a déjà été question au §. IV. dans un mémoire imprimé à Munic. Elle porte un décret de la ville de Cherson, donné au moins 400 ans plus tard que ne le croit M. RR. Les lettres n'ont pas la forme antique, mais elles tiennent beaucoup de l'écriture cursive en grandes lettres de notre tems. En voici une copie que j'ai prise quand le bloc quarré en marbre blanc, sur lequel elle est gravée, se trouvoit encore au milieu des décombres de l'ancienne Cherson :

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΔΗΜΟΚΡΑΤΗΝΑΡΙCΤΟ
ΓΕΝΟΥCΠΡΟΕΔΡΟΝ *σ τ ρ α τ η γ η*
CΑΜΕΝΟΝΕΝΔΟΞΩC *δ η μ η γ*
ΟΡΗCΑΝΤΑΔΙCΔΑ *ρ ξ α ν τ α τ η ν μ ε γ ι σ*
ΤΗΝΑΡΧΗΝΚΑΙ
ΠΡΕCΒΕΥCΑΝΤΑΠ *ρ ο ς*
ΤΟΥC *α υ τ ο κ ρ α τ ο ρ α ς ὑ π ε ρ*
ΤΗCΠΑΤΡΙΔΟCΚΑΙΤΕΙΜ *η θ ε ν τ α*
ΥΠΟΤΗCΠΟΛΕΩCΑΙΔΙΩΙ *α ν α γ ο*
ΡΕΥCΕΙΘΙΑCΑΡΧΗCΑΠ *α*
CΑΝΛΕΙΤΟΥΡΓΙΑΝΤΕΛΕCΑΝΤΑ *π* •

ΛЄΙΤЄΥϹΑΜЄΝΟΝЄΝΠΑϹΙΝ ά γ
ΝΩϹΤΟΝΚΤΙϹΤΗΝΚΑΙΑϹΤΝΚΡ ι
ΤΟΝΚΑΙΦΙΛΟΠΑΤΡΙΝΗΚΡΑΤΙϹΤΗ
ΒΟΥΛΗΚΑΙΟΙЄΡΟΤΑΤΟϹΔΗΜΟϹ
ЄΥΝΟΙΑϹ ΧΑΡΙΝ

Quant aux explications fournies par M. Raoul-Rochette sur cette inscription de Cherson, il faut remarquer que la phrase ΠΡΟΙΚΑ ΠΡЄϹΒЄΥϹΑΝΤΑ, ne se trouve pas sur l'original, et que la conjecture ou correction faite par M. RR. ΔΙ ЄΥϹЄΒЄΙΑϹ ΑΡΧΗϹΑΝΤΑ, ne peut être ni sur ce marbre, ni sur aucune autre inscription, parce que cette locution ne seroit pas grecque.

J'ai conjecturé que la lacune dans la ligne 8. pouvoit dans le principe avoir été remplie par ΤΟΥϹ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑϹ, et qu'on avoit fait mention dans cet endroit des missions dont Démocratès avoit été chargé auprès des empereurs byzantins à Constantinople.

XLVI.

M. Raoul-Rochette avance, p. 60: „qu'il publie pour la première fois une médaille de Leucon d'une manière exacte et authentique". Il y a dans ces mots beaucoup d'erreurs et de méprises:

1) M. de Blaremberg à Odessa avoit fait lithographier cette médaille avec autant d'exactitude que d'élégance, au commencement de l'an 1821, avant que le livre de M. RR. fut publié;

2) la figure qu'en a donnée M. RR. pl. I. m. 3. n'est, quoiqu'il en dise, ni exacte ni authentique; au contraire elle appartient, comme en général toutes les médailles de son ouvrage, aux plus mauvaises qu'on ait jamais publiées.

Deux monnoies, pl. I. m. 5. p. 62. p. 66. note 1. p. 72. dont l'une n'est nullement de Leucon, et dont l'autre est tout-à-fait fruste et indistincte, pl. I. m. 4. font dire à M. RR. p. 72: „rien ne s'oppose à ce que nous retrouvions dans les deux médailles 4. et 5. l'ancienne monnoie du Bosphore abolie par Leucon, et dans la médaille n. 3,

qui offre un type nouveau, la monnoie au moyen de laquelle, suivant Polyen, Leucon fit entrer dans ses coffres une partie de l'argent de ses sujets". Cette hypothèse est inadmissible, puisqu'elle n'est pas prouvée; elle ne seroit même d'aucune vraisemblance, s'il étoit vrai que la première de ces médailles, m. 5, fut de Leucon, et que l'autre, m. 4, ne fut pas indistincte et fruste. Car Polyen ne dit pas quel étoit ce Leucon, dont il nous raconte une anecdote et la guerre avec les Héracléotes. Cette guerre et les autres strategèmes que rapporte de son Leucon l'auteur cité, ne rendent pas probable que ce soit de Leucon, fils de Satyrus, que parle Polyen.

XLVII.

Une remarque plus essentielle encore sur cette médaille de Leucon, dont j'ai vu plusieurs exemplaires très beaux, c'est que la ressemblance que l'on trouve dans son avers avec les médailles d'Alexandre le Grand est si frappante dans la tête d'Hercule, qu'elle ne laisse aucun doute que ces médailles de Leucon ont été copiées sur celles de ce roi de Macédoine. Il est évident de même que l'arc et la massue du revers de la monnoie de Leucon, types que l'on n'a trouvés sur aucune autre médaille des rois du Bosphore, sont des copies faites d'après des médailles des rois de la Macédoine. Leucon, père de Paerisade, mourut l'an 3 de la 107 Olympiade; Alexandre le Grand monta sur le trône au commencement de la 111 Olympiade. Il résulte de ces dates que la médaille en question ne peut pas avoir été frappée sous le règne de Leucon père de Paerisade, comme le prétend M. RR. p. 71, mais sous un Leucon postérieur à celui-ci.

XLVIII.

M. Raoul-Rochette observe, p. 62: „le culte d'Hercule florissoit dans le Bosphore, ainsi que l'attestent les monnoies de Chersonèse, ville bâtie par les Héracléotes du Pont, et qui conserva toujours, avec le nom de sa métropole, les symboles propres à son fondateur. C'est ce qu'indiquent, d'une manière encore plus positive les mon-

noies de Panticapée et de Phanagorie." J'ai plusieurs remarques à faire sur ce passage :

1) les médailles de la ville de Chersonèse ne portent que très-rarement la tête d'Hercule, ou quelques uns de ses attributs. Ainsi ni les médailles de cette ville, ni les anciens historiens, ne prouvent pas que ce dieu ait été en haute vénération à Chersonèse, où Diane et Apollon étoient les divinités principales;

2) mais quand il seroit vrai que le culte d'Hercule ou de quelqu'autre divinité eut prévalu dans la ville de Chersonèse, on ne pourroit pas en conclure, comme le fait M. RR. que le même culte *florissoit au Bosphore.* Car Chersonèse ne s'étoit soumise à Mithradate que long-tems après Leucon;

3) je doute que la ville de Chersonèse *conserva toujours*, comme le dit M. RR. *le nom de sa métropole.* Car si un ou deux auteurs anciens ajoutent à son nom celui de Héracléa, ce n'étoit que pour la distinguer des autres villes qui portoient, comme elle, le nom de Chersonesus. Ni sur ses inscriptions, ni sur ses médailles, on ne trouve le nom de Héracléa. Bref, la ville de Chersonèse ne s'est jamais servie du nom de Héracléa et, par cette raison, n'a pas pu le conserver, comme le prétend M. RR.

4) ce que l'auteur dit des types des médailles de Panticapaeum et de Phanagorie n'est pas non plus concluant. Car le type et les symboles d'Hercule y sont encore plus rares que sur la monnoie Chersonésite. Les emblêmes les plus usités sur les revers de la monnoie des deux capitales du Bosphore sont, ceux d'Apollon et de Pan ainsi que l'arc et la flêche.

XLIX.

Je n'aurai que très peu d'observations à faire, sur la longue digression de M. Raoul-Rochette, p. 71-81, puisque l'essentiel sur le procédé par lequel Leucon doit avoir, suivant Polyen, doublé la valeur de la monnoie de son pays, peut être exposé en peu de mots. Polyen dit que Leucon avoit obtenu ce résultat, ἄλλον χαρακτῆρα ἐπιβαλών, *en imprimant sur cette monnoie un autre coin.* Si le

nouveau coin étoit de la grandeur de la monnoie, alors l'expression ἐπιβάλλειν ἄλλον χαρακτῆρα signifie, surfrapper la monnoie. Mais si le nouveau coin étoit plus petit, alors cette phrase fait entendre qu'à l'ancien coin on avoit ajouté une contremarque. Les deux auteurs, Aristote et Polyen, ne s'étant pas plus clairement énoncés, il est impossible de décider quel est le procédé dont il est question. Dans une inscription expliquée par le savant Professeur Böckh (Staats-Haushalt. der Athen. II. 344.) on trouve mentionné un ΧΑΡΑΚΤΗΡ ΜΟΛΥΒΔΙΝΟΣ.

L.

En parlant de l'usage des anciens, de marquer d'une contremarque leur monnoie courante, M. Raoul-Rochette nous dit, p. 80-81:

„L'objet de cette empreinte étoit-il de doubler la valeur de la pièce qui l'avoit reçue?"

„Ou bien, étoit-ce un moyen de rendre à une monnoye tombée en désuétude, le caractère légal propre à la remettre en circulation?"

„Ou bien enfin avoit-on recours à ce signe particulier, pour retirer de la circulation des pièces, et les convertir en médailles proprement dites?"

J'observe que la première de ces trois suppositions est la seule qui paroîtroit avoir de la vraisemblance, si au mot de *doubler* l'auteur avoit substitué celui d'*augmenter*; mais quant aux deux autres il n'est que trop probable qu'elles sont sans fondement.

LI.

Il est question, p. 82, de quelques médailles de Panticapaeum surfrappées, pl. I. nᵒ. 7. 8. L'auteur dit: „sur ces deux monnoies de petit bronze, l'ancien type d'Apollon, avec l'astre au revers, est encore reconnoissable sous le nouveau type qui est la tête de Pan, et au revers l'arc et le javelot scythiques." Il faut observer:

1) que ces médailles n'appartiennent pas au petit, mais au moyen bronze;

2) que l'ancien type des deux médailles n'a pas été la tête d'Apollon;

3) que l'astre n'a pas été le type du revers du coin primitif de cette médaille;

4) qu'au revers le nouveau coin porte un arc et une flèche.

Ayant vu beaucoup de ces médailles de Panticapaeum qui ont été surfrappées, j'observerai que le coin primitif de la médaille dont M. RR. a produit deux exemplaires, a été sur l'avers, la tête imberbe de Satyre avec un astre dans une contremarque; sur le revers, les lettres ΠΑΝ posées en triangle, la tête d'un lion, au bas duquel un poisson. Ordinairement l'avers du nouveau coin est imprimé sur le revers primitif. Toutes les conjectures sur le but qu'on peut avoir eu en surfrappant les monnoies, p. 82. ne mènent à aucun résultat.

LII.

Après avoir parlé des deux médailles surfrappées, l'auteur ajoute, p. 82: „Cette opération, quoique grossière dans ses résultats, n'en convenoit peut-être que mieux à un *peuple rejeté*, comme celui du Bosphore, *à l'extrémité du Pont-Euxin et étranger aux arts de la Grèce.*"
Si l'auteur s'étoit rappelé des médailles de Panticapaeum, de Phanagorie, de Théodosie et de Chersonèse, dont celles en or et en argent et la plupart de celles en bronze, ne le cèdent pas aux plus belles qui ont été frappées dans la Grèce et dans l'Asie mineure; s'il s'étoit souvenu de l'épithète, Agrotéra, donnée à Diane sur l'inscription de Xénoclide, *épithète puisée*, comme M. Raoul-Rochette a voulu nous le persuader, *aux plus profondes et aux plus pures sources de la langue et de la mythologie helléniques*; si enfin il avoit voulu penser au décret de la ville d'Olbie en honneur de Théoclès, et à tous les éloges qu'il a donnés à cette inscription, p. 146: il n'auroit surement pas parlé de ces colonies comme *d'un peuple rejeté à l'extrémité du Pont-Euxin et étranger aux arts de la Grèce.*

LIII.

M. Raoul-Rochette croit, p. 83-84. „que l'époque où l'inscription de Xénoclide fut faite peut être fixée, d'une manière au moins très-probable, aux premières années du règne de Paerisade I, c'est à dire à peu près vers l'an 343 avant notre ère.“ Je remarquerai que cette inscription, qui n'est pas, à ce qu'il paroît, antérieure aux deux autres inscriptions du règne de Paerisade, ne présente absolument rien qui puisse faire présumer qu'elle fut faite dans les premières années du règne de ce roi.

LIV.

En parlant des peuples nommés dans l'inscription de Xénoclide, l'auteur dit, p. 84: „nous y apprenons de plus, par la distinction qu'elle établit entre les Sindes, les Torètes et les Dandariens, que Strabon ne s'est pas exprimé avec son exactitude habituelle, quand il assure que les Sindes faisoient partie de la nation des Maeotes; cette désignation ne peut, en effet, convenir qu'aux Torètes et aux Dandariens; et les inscriptions de Comosarye et de Mestor établissent aussi très-nettement la distinction des Sindes et des Maeotes.“

Il y a dans cet endroit plusieurs erreurs de M. Raoul-Rochette qu'il faut indiquer. L'inscription de Xénoclide nomme trois nations soumises au roi Paerisade, les Sindes, les Torètes et les Dandariens: l'inscription de Comosarye et celle de Mestor nomment aussi les Sindes et ajoutent tous les Maeotes. Quant aux Sindes dont nous lisons le nom sur les trois inscriptions, c'étoit sur le territoire qui avoit appartenu à ce peuple nombreux (Monum. de Comos. p. 77-78.) que les villes grecques du Bosphore Asiatique se trouvoient établies, c'étoit donc une partie assez importante de ce royaume. Les Torètes et les Dandariens n'ayant pas appartenu aux Maeotes, comme je le prouverai ci-après, il en résulte que l'inscription de Xénoclide parle des peuples soumis à Paerisade du côté du midi, tandis que les deux autres monumens, par l'expression

générale de *tous les Maeotes*, désignent les peuples qui étoient du côté du nord.

Les anciens n'entendoient naturellement sous le nom de Maeotes que les peuplades établies au bord de la mer Maeotide, depuis la ville de Tanaïs jusqu'au Bosphore, et c'est dans ce sens qu'en parlent Strabon (XI. 2. §. 4. p. 375. Tzsch.) Scylax (p. 31. Huds.) l'auteur anonyme du périple de la mer noire (p. 2. Huds.) et Pline (IV. p. 175. Fr.) qui ne font pas mention dans les passages cités ni des Sindes, ni des Torètes, ni des Dandariens. Ces auteurs n'ayant nommé parmi les Maeotes ni les Sindes, ni les Torètes, ni les Dandariens, et deux inscriptions faites sous le règne de Paerisade I, séparant soigneusement les Maeotes des Sindes, peuple qui avoit plus de droit d'être compris sous le nom des Maeotes, que les Torètes et les Dandariens, puisque son territoire étoit baigné au nord de la mer Maeotide, il en résulte que du tems de Paerisade I. les trois peuplades citées n'étoient pas comptées parmi les Maeotes.

Si, trois cent ans après Paerisade, Strabon (XI. 2. §. 11. p. 384.) faisant l'énumération des différentes peuplades à qui on donnoit le nom de Maeotes, y compte aussi les Sindes, les Torètes et les Dandariens, c'est que par suite des tems on avoit confondu ensemble les habitans de ces contrées; mais cela ne prouve pas que Strabon eut compté à tort les Sindes parmi les Maeotes, dénomination qui, du tems de Strabon, étoit devenue beaucoup plus générale qu'elle ne l'avoit été pendant le règne de Paerisade I. Ce que je viens de dire par rapport aux Sindes, est confirmé par Etienne de Byzance (v. Σινδοί). Après avoir remarqué que le pays des Sindes touchoit à la partie méridionale de la mer Maeotide, il ajoute que quelques uns prétendoient que les Sindes font partie des Maeotes.

Strabon ne peut donc être blâmé d'avoir nommé les Sindes parmi les Maeotes, puisque comme l'a dit M. Raoul-Rochette „cette désignation ne peut, en effet, convenir qu'aux Torètes et aux Dandariens.“ Il n'y a pas de doute que cette dénomination pouvoit au contraire con-

venir beaucoup mieux aux Sindes qu'aux deux autres peuples dont le rivage ne touchoit pas à la mer Maeotide, mais au pont Euxin; et pourtant les anciens géographes, entr'autres Scylax (p. 31. Huds.) ont scrupuleusement séparé les Sindes des Maeotes, ce que nous voyons observé aussi dans les inscriptions faites du tems de Paerisade I.

Enfin si Mela (I. 19. p. 114.) s'est trompé en plaçant, contre l'autorité de tous les autres géographes, les Torètes dans l'intervalle entre le Bosphore et la ville de Tanais; c'est une erreur plus grave encore lorsque p. 86. M. RR. dit: „les Torètes étant placés sur la rive orientale du Palus Maeotide, ainsi que le dit positivement Pline“: car Pline (VI. 5. p. 554.) n'a pas mis les Torètes au nord des Sindes, mais au sud. C'est donc M. Raoul-Rochette qui se trompe, et non pas Pline.

LV.

Puisqu'il a été question ici des trois inscriptions faites sous Paerisade I, il ne sera pas inutile d'ajouter une remarque sur ces monumens.

L'inscription de Xénoclide découverte la dernière, est très-intéressante, puisqu'elle nous donne la certitude que ces monumens ont été faits sous Paerisade I. fils de Leucon.

L'inscription de la reine Comosarye ayant été gravée par les ordres de l'épouse de Paerisade I, a l'avantage de tenir plus de l'autorité publique que les deux autres monumens, érigés par de simples particuliers, Xénoclide et Mestor. Elle est d'un intérêt très-grand, puisqu'elle nous apprend le nom de la reine, celui de son père Gorgippus et ceux de ses divinités tutélaires.

L'inscription de Mestor fils de Hipposthénès nous confirme le titre de Paerisade que nous trouvons sur le monument précédent. Au reste, elle est gravée sur un très beau marbre blanc, tandis que celle de la reine Comosarye se trouve sur une grande table de granit. Celle de Xénoclide au contraire est partagée sur deux pierres calcaires détachées, qui avoient été employées dans la con-

struction du temple consacré à Diane Agrotéra, et elle accuse ainsi le peu de fortune de celui qui l'a fait graver.

LVI.

J'avois dit dans ma description du monument de la reine Comosarye, p. 80-81. que les Maeotes dont nous venons de parler, sont nommés sur les deux inscriptions du tems de Paerisade, MAITAI, au lieu de MAIΩTAI, et que par cette raison il me paroissoit assez certain, que ce n'étoit pas une faute de graveur, mais plutôt la prononciation vulgaire qu'avoit ce nom dans le Bosphore. Que dit là-dessus M. Raoul-Rochette, p. 85? que cette dernière particularité n'a point assez été remarquée par moi, „et qu'elle semble venir à l'appui de *la leçon* Μαιῆτις dont Hérodote se sert constamment pour désigner le Palus Maeotide". Mais je le demande:

1) quel rapport peut-il y avoir entre le nom d'un peuple écrit sur deux monumens MAITAI au lieu de MAIΩTAI, et l'usage d'Hérodote qui, d'après son dialecte, nomme la mer d'Azov ἡ Μαιῆτις?

2) ce qui est une forme ionienne peut-il être une leçon?

3) puisqu'il manque une lettre dans le mot MAITAI, pourquoi M. RR. croit-il qu'il faut plutôt la remplacer par la lettre H que par l'Ω? Cette supposition est si fausse et si dénuée de tout fondement, qu'il est inutile de la relever davantage.

Il résulte de ces observations que M. RR. a eu tort de dire: que je n'avois pas assez observé la particularité dont il est question, et qu'il a eu tort, en outre, de croire qu'elle vient à l'appui de sa prétendue *leçon* Μαιῆτις dans Hérodote.

LVII.

Dans les monumens de l'antiquité on trouve trop souvent des faits et des questions qu'il est impossible d'éclaircir, et dont les difficultés sont insurmontables. De ce nombre est le mot ΘATEΩN à la fin de l'inscription de Comosarye. M. Raoul-Rochette observe, p. 84-85: qu'„entre les peuplades situées à l'occident du Palus Maeotide, il en

est une que Pline appelle *Thalos*, nom qu'il faut peut-être corriger conformément à la leçon fournie par le monument de Comosarye". Je réponds :

1) que le nom de ce peuple n'étoit pas *Thali*, comme M. RR. l'a écrit, en suivant la correction que vouloient faire au texte de Pline, Hardouin et autres. Tous les manuscrits de Pline portent *Thallos*;

2) que ce peuple étoit situé au midi et non pas à l'occident du Palus Maeotide;

3) qu'il seroit trop hardi d'admettre que le mot en question pourroit désigner un peuple nommé Thalli, et de substituer ΘΑΛΛΩΝ au mot ΘΑΤΕΩΝ, ou de corriger le texte de Pline d'après notre inscription;

4) enfin ce qui détruit tout-à-fait cette conjecture, c'est que Pline (VI. 5. p. 553.) nous dit que les possessions de ce peuple touchoient vers l'orient aux bords de la mer caspienne: *Thallos — qui ab oriente Caspii maris fauces attingerent.* Les possessions des rois du Bosphore n'étoient pas de ce côté là assez étendues pour qu'elles comprissent tout l'espace, depuis la mer Maeotide jusqu'aux bords de la mer Caspienne.

LVIII.

L'auteur des antiquités du Bosphore dit, p. 85-86: „Je profiterai de cette occasion pour corriger les fautes que le nom des Torètes, méconnu ou mal rendu par les copistes, a laissé subsister dans quelques passages d'anciens auteurs". Les lecteurs de M. Raoul-Rochette regarderont sans doute un pareil travail comme très méritoire; malgré cela, ils observeront que l'erreur qu'on rencontre dans les mots qui suivent le passage que je viens de citer: „*les Torètes étant placés sur la rive orientale du Palus Maeotide*", erreur qui a été déjà relevée §. LIV, ne peut pas faire bien augurer de son travail.

LIX.

M. Raoul-Rochette propose, p. 85. de lire dans le texte de Strabon (X. 2. §. 11): Τορέται, au lieu de Τορεάται. Mais cette correction a déjà été faite par Schrader dans ses re-

marques sur Aviénus, publiées avec ce poëte à Amsterdam en 1786, et réimprimées dans l'édition que Wernsdorf a donnée du même poëte (Perieg. v. 867. p. 823. et not. p. 1067).

L'auteur n'est pas plus heureux, p. 86. dans la correction qu'il veut faire d'un passage de Denys d'Alexandrie, où il substitue les Torètes aux Orètes. Car Wernsdorf (l. c.) et Tzschucke (in Strab. XI. p. 385.) avoient fait la même correction depuis long-tems; au surplus, Pintianus (in Mel. I. 19. p. 114. Gr.) et Schrader (l. c.) l'avoient trouvée dans des manuscrits anciens. Dans les poëmes géographiques d'Avien (v. c.) et de Priscien (v. 664.) Hardouin (Not. et Em. 22. in Plin. VI. 5. p. 554.) Schrader et Wernsdorf ont corrigé la même faute, et substitué les Torètes.

LX.

L'auteur dit encore: „la situation qu'occupe le promontoire Tarétique, Ταρετικὴ ἄκρα, dans la description de Ptolémée, immédiatement après le golfe des Cercètes, correspond trop exactement avec l'emplacement et la forme du terrain désigné par Pline, comme habitation des Torètes: *supercilium arduum tenent Toretae*, pour qu'on puisse hésiter à rétablir dans le texte de Ptolémée: Τορετικὴ ἄκρα". Mais il en est de cette correction de M. RR. comme de toutes les précédentes, qui ont été déjà proposées par d'autres auteurs. Celle-ci l'a été par Tzschucke (in Mel. p. c). Le rapprochement entre la langue torétique et Toricus, habité par les Torètes, a de même été fait par Vossius (ad Scylac. p. 31. Huds.) et M. Mannert (Geogr. IV. s. 402).

LXI.

Si l'auteur des antiquités du Bosphore a eu le malheur de corriger des passages d'anciens auteurs qui l'avoient été long-tems auparavant et de la même manière: voyons s'il a plus de succès, lorsque le hazard lui fournit des textes que personne n'avoit osé toucher avant lui. En voici un exemple. Continuant son discours, M. Raoul-Rochette dit, p. 86-87: „enfin j'inclinerois à croire que dans ce passage

de Scylax (p. 31. Huds.): μετὰ δὲ Σινδικὸν λιμένα, Κερκέται ἔθνος, καὶ πόλις Ἑλληνὶς Τορικός, ce dernier mot Τορικός cache le nom des Torètes, qui occupoient le territoire même indiqué ici par Scylax. Il seroit en effet singulier que le nom des Torètes, tribu nombreuse et puissante, se trouvât omis dans la description de Scylax, qui n'oublie aucune des peuplades voisines ou contigues. La ville grecque désignée en cet endroit me paroît être celle que Pline dans une situation absolument semblable, appelle Hieron, et je propose de lire, par un changement très-léger: καὶ πόλις Ἑλληνὶς καὶ Τορέται."

Si jamais la correction d'un passage d'un ancien auteur a été, je ne dis pas superflue, mais déplacée et non admissible, c'est celle par laquelle M. Raoul-Rochette veut changer le texte cité de Scylax. Le changement du mot Τορικὸς en celui de Τορέται ne peut pas avoir lieu, puisque Τορικὸς indique la ville des Torètes, et on peut présumer que si M. RR. avoit pensé à cette signification, il n'auroit pas trouvé à propos d'effacer Toricus pour substituer à ce mot le nom des Torètes. Mais l'auteur n'a cité le passage de Scylax que d'une manière très-imparfaite; il a omis, après Τορικός, ces mots, καὶ λιμὴν, qui anéantissent entièrement sa prétendue correction. Cependant pour en prouver la justesse et même la nécessité, il dit que Scylax „qui n'oublie aucune des peuplades voisines ou contigues, ne pouvoit pas omettre les Torètes, tribu nombreuse et puissante". Pour se convaincre de la fausseté de cette assertion, on n'a qu'à examiner les notions que ce géographe nous donne à la même p. 31. sur les Maeotes, depuis la ville de Tanais jusqu'à Phanagorie; non seulement il n'en nomme pas une seule tribu, mais il passe sous silence, et dans cet endroit et dans la suite, des peuples et plusieurs villes grecques qu'il auroit mentionnés, si son but avoit pu être d'écrire un ouvrage complet sur cette contrée.

Au reste, la ville grecque et le port de Toricus se trouvoient dans le territoire des Torètes, et c'étoit justement à cause du port que les Grecs s'étoient établis dans cette ville des Torètes. Par la même raison, des

Grecs étoient venus s'établir au port des Sindes (Anonym. Per. P. E. p. 2. Huds).

LXII.

Parmi les remarques insignifiantes de M. Raoul-Rochette il faut compter la suivante, p. 88: „Ptolémée, dans sa description de cette côte du Pont-Euxin, a omis le nom des Dandariens. Il est cependant plus probable qu'il y a ici quelque altération du texte, puisque, outre le témoignage de Plutarque, Tacite parle des Dandariens etc.“ Ptolémée ne fait pas mention de tant de peuples, ni de tant de villes remarquables, pour que nous puissions être fondés à croire que son texte est altéré dans un endroit où on chercheroit vainement des notions géographiques sur une contrée particulière.

LXIII.

Dans la note 1. p. 89. l'auteur fait mention des Sceptuques dont parle Strabon, en disant (XI. 2. §. 13.) que l'on trouvoit chez les Hénioches cette espèce de chefs, qui étoient soumis à des tyrans ou à des rois. M. Raoul-Rochette croit que Strabon parle des rois du Bosphore. Mais comment cela pourroit-il être?

1) Il est impossible de prouver que ce peuple ait été soumis à ces rois, ni que la domination de ces derniers se soit étendue si loin vers le midi.

2) Si M. RR. avoit voulu lire avec attention le passage de Strabon qu'il cite, il auroit trouvé que ce géographe parle des rois Hénioches et non pas de ceux du Bosphore, puisqu'il dit que ce peuple étoit gouverné par quatre rois: *οἱ γοῦν Ἡνιόχοι τέτταρας εἶχον βασιλέας ἡνίκα Μιθριδάτης ὁ Εὐπάτωρ φεύγων ἐκ τῆς προγονικῆς εἰς Βόσπορον διῄει τὴν χώραν αὐτῶν.*

Les Sceptuques que l'on trouve nommés dans une ancienne inscription d'Olbie, étoient les anciens ou chefs d'une partie de ces peuplades Scythes. Ils étoient soumis au roi des différentes peuplades. Un de ces rois est mentionné dans l'inscription citée d'Olbie, et d'autres rois sarmates le sont aussi dans un fragment trouvé dans l'ancien em-

placement de la même ville; on y lit les mots suivans: *οἱ τῆς* ΣΑΡΜΑΤΙΑΣ ΒΑΣΙΛΕΙΣ, et dans un autre conservé dans le riche cabinet de M. de Blaremberg, où on lit: *οἱ* ΤΗΣ ΧΩΡΑΣ ΒΑΣΙΛΕΙΣ.

LXIV.

On doit relever beaucoup de méprises dans le passage suivant, p. 89: „si du tems de Mithradate, le plus puissant des rois du Bosphore, les Dandariens avoient conservé un chef de leur tribu, à plus forte raison devons nous penser, que dans les tems antérieurs, où l'autorité de ces monarques étoit encore récente et mal affermie, les Sindes et les autres tribus sarmates qui leur obéissoient n'avoient pas entièrement renoncé à leur indépendance.“ Avant de faire aucune remarque sur ce passage, j'observe qu'il n'est point exact de dire:

1) que Mithradate a été le plus puissant des rois du Bosphore;

2) qu'avant ce roi l'autorité des rois du Bosphore étoit encore récente et mal affermie;

3) que les Sindes et les autres Sarmates n'avoient pas entièrement renoncé à leur indépendance.

Si Mithradate étoit puissant comme roi de plusieurs états, il ne l'étoit pas plus pour cela que ses prédécesseurs dans le royaume du Bosphore. Au contraire, éloigné de ce dernier pays, il est très probable que son gouvernement y avoit moins de force que le leur, puisqu' ils y résidoient, et mes remarques §. XXXVI. sur l'état du Bosphore au commencement de la guerre de Mithradate avec les Romains, semblent le prouver.

Il seroit bien curieux de savoir où M. RR. a puisé tout ce qu'il a dit de *l'autorité encore récente et mal affermie* des rois du Bosphore, prédécesseurs de Mithradate. Les anciens auteurs se taisent sur ces particularités qui ne sont probablement que le fruit de l'imagination de M. Raoul-Rochette.

On ne peut pas porter un jugement plus favorable sur ses remarques relatives à l'état de liberté ou d'indépendance des peuples Sauromates. Les idées erronées

qu'elles présentent proviennent de ce que M. RR. ignoroit que ces peuples Sauromates, nomades et guerriers, ne pouvoient être gouvernés que par le moyen de leurs chefs ou dynastes. Les Maeotes étoient agriculteurs; mais, comme les tribus nomades, ils aimoient la guerre (Strab. XI. 2. §. 4), et ne pouvoient par conséquent se passer de chefs. Les peuplades établies près la ville de Tanais étoient plus sauvages que celles qui se trouvoient dans le voisinage du Bosphore. Comme guerriers, les Maeotes avoient besoin de chefs, et Appien (Bell. Mithr. c. 102.) dit positivement que les nations Maeotes avoient plusieurs dynastes. — C'est donc parceque M. RR. ignoroit tous ces faits qu'il trouve p. 87: „remarquable un passage de Plutarque en ce qu'il prouve," ce dont personne n'a jamais douté, „que les Dandariens, et probablement aussi les autres tribus scythiques, soumises au sceptre des rois du Bosphore, avoient conservé leurs dynastes ou princes particuliers." C'est aussi par la même raison qu'il dit, p. 89: „que les Sindes et les autres tribus sarmates n'avoient pas entièrement renoncé à leur indépendance."

LXV.

Ce n'est pas une faute moins étrange que l'auteur des antiquités du Bosphore confonde, p. 93. les Scythes d'Europe avec les Scythes d'Asie. Car après avoir raconté que Pharnace doit avoir dérivé, au moyen d'un ancien canal, les eaux de l'Hypanis sur le territoire des *Dandariens*, il ajoute immédiatement après: „le voisinage de *ces tribus ennemies* amena enfin la chute de la seconde dynastie des rois du Bosphore. Non contentes de leur avoir imposé un tribut, elles ravageoient, dans les courts intervalles des trèves qu'elles consentoient encore à accepter, le territoire dont elles convoitoient la possession. La Chersonèse Taurique devint le principal théâtre de ces continuelles hostilités." Les Dandariens, peuple sauromate d'Asie, n'ont eu aucune part aux invasions de la ville de Chersonèse, opérées uniquement par les Scythes d'Europe (Strab. VII. 4. §. 4.) qui habitoient la Chersonèse Taurique, et hors de la pé-

ninsule un terrein immense qui s'étendoit jusqu'au Danube, et très loin dans la direction du nord. Xenophon (Memor. II. 1.) observe, que les Scythes d'Europe sont indépendans et se gouvernent eux-mêmes, tandis que les Maeotes de l'Asie, loin d'être indépendans, sont soumis à un pouvoir étranger: ἐν δὲ τῇ Εὐρώπῃ, Σκύθαι μὲν ἄρχουσι, Μαιῶται δὲ ἄρχονται.

LXVI.

L'auteur qui, comme nous l'avons vu, §. XXXII. vouloit à toute force priver les Grecs du Bosphore de leur gouvernement républicain, pour les soumettre au pouvoir absolu et arbitraire des rois de cette contrée, a suivi par rapport aux Sauromates un principe opposé, en prétendant *qu'ils n'avoient pas entièrement renoncé à leur indépendance*. On auroit dû croire que les Grecs de Phanagorie, de Panticapaeum et de Théodosie avoient mérité de jouir au moins d'un peu plus d'indépendance que les Sindes et les autres tribus Sauromates. Les lecteurs auront remarqué que M. Raoul-Rochette n'a prouvé ni l'une ni l'autre de ses assertions.

LXVII.

Il nous reste encore à examiner une correction que M. Raoul-Rochette veut faire dans le texte de Strabon, p. 89-90. Il dit: „Strabon fait mention de la résidence royale des Sindes, et je conjecture que cette ville étoit la même qui reçut le nom de Γοργιππία, de celui de Gorgippus l'un des fils de Satyrus II. roi du Bosphore. Voici le passage de Strabon qui n'est pas exempt d'obscurité: ἔστι δὲ Γοργιππία· ἐν δὲ τῇ Σινδικῇ, τὸ βασίλειον τῶν Σινδῶν, πλησίον τῆς θαλάττης." Je ne trouve pas d'obscurité dans ce passage. Strabon dit: *là se trouve la ville de Gorgippie; dans la Sindique, la résidence royale des Sindes située à peu de distance de la mer.* Ce passage est clair, mais M. RR. pour qui il ne l'est pas, dit: „que la ponctuation seule de la phrase de Strabon en produit l'obscurité: car en lisant: ἔστι δὲ καὶ Γοργιππία ἐν τῇ Σινδικῇ, τὸ βασίλειον τῶν Σινδῶν, πλησίον τῆς θαλάττης, en supprimant

le point après Γοργιππία, et la particule δὲ, la phrase devient à la fois très correcte et très intelligible.“ S'il étoit permis à ceux qui s'occupent de recherches dans les anciens auteurs, de supprimer des mots uniquement parce qu'ils sont contraires à leurs idées, quelle est l'hypothèse dont on ne pourroit pas prouver la réalité? Mais le passage de Strabon (XI. 2. §. 10.) n'a pas besoin de ce changement, et il est sûr que ce géographe parle de deux villes différentes, de la ville de Gorgippie, et de la résidence des rois des Sindes avec un port, et non pas d'une seule ville comme le croit M. RR. Cette ville ou résidence des rois des Sindes avec un port est citée encore une fois par le même Strabon (XI. 2. §. 14): ὁ Σινδικός ἐστι λιμὴν, καὶ πόλις. Ce qui achéveroit de mettre en évidence ce que je viens d'observer, si toute fois le premier passage de Strabon n'étoit pas décisif, comme il l'est effectivement, ce sont les mots suivans du même auteur (XI. 2. §. 12): μετὰ δὲ τὴν Σινδικὴν καὶ τὴν Γοργιππίαν ἐπὶ τῇ θαλάττῃ. Dans le premier passage, Strabon (XI. 2. §. 10.) avoit placé la ville ou résidence des rois des Sindes *à peu de distance de la mer*, πλησίον τῆς θαλάττης; dans l'endroit cité tout à l'heure il dit que Gorgippie avoit été bâtie *au bord de la mer*, ἐπὶ τῇ θαλάττῃ.

Il résulte des trois passages de Strabon que la ville et la résidence des rois des Sindes ne doit pas être confondue avec la ville de Gorgippie, et que l'ancien géographe en a distinctement parlé comme de deux villes situées à peu de distance l'une de l'autre. C'est donc par erreur que M. RR. a cru que Strabon n'a parlé que d'une seule ville.

LXVIII.

M. Raoul-Rochette finit ses recherches sur Gorgippie en disant, p. 90: „Etienne de Byzance qui n'a fait que transcrire Strabon pour toutes les positions géographiques de cette côte, nous apprend en effet, que la ville Sindique, ou la capitale des Sindes, étoit la même qui fut nommée Gorgippe“. Ce seroit sans doute un argument très-fort en faveur de l'opinion de M. RR, s'il étoit fondé, et j'es-

père que par reconnoissance pour ce service, M. RR. ne fera pas à Etienne de Byzance le reproche d'avoir transcrit de Strabon ce passage qu'on y chercheroit en vain. Mais il faut pourtant, avant que de croire à l'assertion de M. RR. examiner ce qu'Etienne a dit. Voici ses paroles : Σινδικὸς, πόλις προςεχὴς τῇ Σκυθίᾳ, ἔχουσα λιμένα· ἔνιοι δὲ Γοργίππην καλοῦσι. Je les traduis ainsi: *Sindicus, ville qui touche la Scythie, ayant un port; quelques uns la nomment Gorgippe.* On est étonné, il faut l'avouer, que M. RR. ait pu croire, qu'il pouvoit prouver par ce passage l'identité de la ville et résidence des Sindes avec la ville de Gorgippie, identité prônée par lui et par Berkel. Si Etienne dit: quelques uns nomment la ville des Sindes Gorgippe; suit-il de ce petit nombre de personnes, gens obscurs et mal instruits sans doute, qui ont confondu les deux villes ensemble que, contre l'autorité de Strabon, Sindicé et Gorgippie n'ayent été qu'une seule ville ?

Ce que prétend M. RR. p. 89. que la ville de Gorgippie avoit reçu son nom d'un Gorgippus fils d'un roi Satyrus qui doit être, dit-il, le second du nom, est une assertion sans fondement, parce que Polyen, qu'il a cité, ne peut pas servir d'autorité pour prouver l'existence de ce Satyrus, ni de son fils Gorgippus.

LXIX.

L'auteur passe ensuite aux rapports qu'avoit la ville de Tanais avec les Maeotes; de là, aux hostilités continuelles qu'éprouvoit de la part des Scythes la ville de Chersonèse. Tout ce long discours, p. 90 - 97. écrit sans prétention et ne renfermant aucuns faits nouveaux, sert de préambule aux belles choses que M. Raoul-Rochette va nous dire sur les monumens qui, à ce qu'il croit, appartiennent au fameux roi Scilurus. Pour rendre ce chapitre plus piquant, l'auteur n'a pas dédaigné de réchauffer l'apologue mille fois raconté, que ce roi mourant avoit présenté à ses fils un faisceau de traits, en leur ordonnant de le briser. Voyons si M. RR. comme il s'en flatte, est parvenu, p. 98-100: „à ajouter aux témoignages de la puissance et

de la sagesse de ce roi, un monument d'un genre aussi neuf, que d'une haute autorité : c'est", dit-il, „le portrait même de ce prince, gravé sur deux médailles de petit bronze que je publie".

Avant que d'examiner l'exactitude de cette annonce emphatique, il est nécessaire de dire mon sentiment sur les monumens dont il est question.

Je connois depuis long-tems les monnoies dont parle M. Raoul-Rochette. On ne les trouve que rarement dans le sol qu'occupoit autrefois l'ancienne ville d'Olbie. Elles sont en petit bronze et minces, ce qui, ensemble avec la mauvaise qualité du cuivre, a été cause de leur très-médiocre conservation. Toutes celles qui sont connues jusqu'à présent sont frustes et indistinctes; la légende n'est entière sur aucune; si l'une porte les lettres ΒΑΣΙΛ..., le nom du roi y manque, et si l'on découvre ce dernier sur une autre, on n'y voit point le titre de roi; sur d'autres encore l'un et l'autre mot sont illisibles ou tronqués.

LXX.

M. Raoul-Rochette dit, p. 98 : „la première de ces médailles, pl. I. m. 9. 10. 11. nous offre incontestablement les traits d'un prince barbare, coiffé d'une espèce de chapeau d'une forme particulière aux nations scythiques". Je réponds à cette description, que les figures que M. RR. a données de ces médailles sont, s'il est possible, encore moins exactes et plus infidèles que les autres qu'il a publiées dans son ouvrage. Sur tous les exemplaires que j'ai vus de cette monnoie, y compris celles des m. 9. et 11. l'avers porte clairement la tête imberbe de Mercure, couverte du pétase, seul type de la classe des monnoies d'Olbie, qui ont le caducée pour revers, et si le dessinateur des médailles citées y a vu la tête d'un roi en costume barbare, il a suivi son imagination ou son caprice, et n'a pas copié ce qu'il voyoit sur l'original. Ce que l'auteur nomme *une espèce de chapeau d'une forme particulière aux nations scythiques*, sans nous donner d'autres preuves de l'existence de ce costume, n'est autre chose que le pétase de Mercure.

Il est vrai que l'inexactitude et le peu de pratique de celui qui avoit fait les dessins ont conduit M. RR. dans cet abyme d'erreurs ; mais cette remarque ne l'excuse pas, puisqu'aucun antiquaire expérimenté n'oseroit publier une médaille d'un genre particulier, pour la faire servir de base à de nouvelles hypothèses, sans avoir la certitude que cette médaille est authentique, et si on ne lui en avoit communiqué que le dessin, il s'assureroit que l'original a été fidèlement rendu.

LXXI.

Quelques mots sur ces médailles de Scilurus prouveront le peu de solidité des remarques de M. Raoul-Rochette. Ces médailles, même si elles étoient bien conservées, sont du nombre des plus ordinaires et des moins belles que nous ayons de la ville d'Olbie. L'avers de la classe de médailles à laquelle elles appartiennent est toujours la tête de Mercure ; et le caducée en est le revers. Bref, ces médailles n'appartiennent pas à Scilurus, contemporain de Mithradate :

1) comment pourroit-on s'imaginer qu'un chef si puissant eut fait frapper à Olbie ces mauvaises monnoies ?

2) comment Scilurus auroit-il pu consentir à ce que son nom fut placé sur la plus chétive monnoie d'Olbie ? N'auroit-il pas préféré de faire frapper des monnoies en or et en argent, comme le faisoit Mithradate, comme le sont plusieurs médailles d'Olbie, ou bien en grand bronze, à l'instar encore de celles de la même ville dont plusieurs sont d'un assez beau style ?

3) la tête de Mercure et le caducée, qu'avoient-ils de commun avec un roi qui ne faisoit que la guerre, et qui ne vivoit que de rapine ?

4) la fabrique de ces médailles porte-t-elle des marques qui attestent qu'elles soient de Scilurus contemporain de Mithradate ? N'appartiennent-elles pas plutôt à des tems bien postérieurs à ce roi, à l'époque voisine de la décadence d'Olbie ?

Par toutes ces raisons il est indubitable que ces médailles ont été frappées à Olbie dans un tems bien posté-

rieur à celui de Mithradate; et la conséquence nécessaire de ce fait c'est que Scilurus l'ennemi redoutable de ce roi du Pont n'a pas fait frapper ces monnoies, et qu'elles ne l'ont pas été non plus en son honneur par les Olbiens. Mais il est très-probable, que le nom de Scilurus est celui d'un de ces petits rois scythes, qui infestoient de tems en tems la ville d'Olbie, comme le prouve le décret de cette ville en l'honneur de Protogène, ainsi que d'autres inscriptions dont deux ont été citées au §. LXIII. La ville d'Olbie frappa cette monnoie, peut-être à la demande de ce Scilurus, d'un de ces brigands, dont les moyens ne lui permettoient pas de faire exécuter des pièces avec plus de dépense.

LXXII.

Il résulte des observations précédentes, que M. Raoul-Rochette n'a nullement rempli les magnifiques promesses qu'il avoit faites à ses lecteurs, et que les découvertes extraordinaires dont il avoit donné l'espérance se sont évanouies. Voici en quelles termes il a fait cette brillante annonce, p. 98: „jusqu'à ce jour, aucun antiquaire n'avoit même imaginé qu'il pût exister des médailles des rois scythes et sarmates. Les monnoies que je donne ici prouvent que ces princes en ont aussi fait frapper à leur effigie; et, indépendamment de la confirmation qu'elles donnent aux témoignages de l'histoire, elles sont encore un fait neuf en numismatique, un fait qui ouvre une série toute nouvelle d'observations, et qui peut devenir, à l'aide de découvertes ultérieures, fécond en conséquences du plus haut intérêt pour l'histoire et la chronologie". — !

LXXIII.

Les autres conséquences que M. Raoul-Rochette a tirées de ces médailles d'Olbie ne sont pas plus raisonnables que ses autres opinions. Il nous dit, par exemple, p. 99: „d'où il suit encore que la puissance de Scilurus, dont elles offrent l'effigie et dont elles consacrent le titre, que l'histoire ne nous avoit point fait connoître, s'étendit très probablement jusque sur cette ville et sur les peuples

grecs qui habitoient hors de la presqu'île taurique". Mes observations ont prouvé qu'il n'y a aucune vérité dans ce que l'auteur ajoute, en parlant toujours des médailles de Scilurus, roi dont la puissance, selon M. RR. s'étendit sur Olbie et sur les peuples grecs qui habitoient hors de la presqu'île taurique; il dit, p. 99-100: „cette invasion des Scythes remontoit sans doute à une époque plus ancienne. Nous voyons dans Hérodote qu'un prince, qu'il nomme Scylès, peut-être un des ancêtres de Scilurus, dominoit à Olbiopolis la ville des Borysthénites. Ainsi les médailles de Scilurus servent de plus à prouver l'extension qu'avoit reçue à l'occident et au midi de la Scythie la puissance des princes Sarmates qui luttèrent quelque tems avec succès contre l'ascendant de Mithridate". Mais pour connoître l'étendue du pays qu'habitoient les Scythes, nous n'avons pas besoin de consulter les monnoies de Scilurus qui ne prouvent absolument rien. Les auteurs de l'antiquité n'ont pas manqué de nous instruire assez bien de l'histoire de ce peuple.

LXXIV.

Si M. Raoul-Rochette n'a pas été heureux dans la publication des médailles de son roi Scilurus, nous devons regretter qu'il n'ait pas eu plus de succès dans la longue explication d'une autre médaille, pl. IV. m. 1. p. 100-105. que lui avoit communiquée M. de Stempkovski, et qui a même contribué à l'explication de cette pièce. Sans le savoir, M. de Stempkovski est devenu la cause des nouvelles méprises du savant qu'il a cru obliger, en l'enrichissant des productions de son sol natal.

Examinons ce que M. Raoul-Rochette a dit des types et de la légende de cette médaille dont il nous a donné une longue explication. Après avoir terminé son discours sur les médailles de Scilurus, prétendu contemporain de Mithradate, l'auteur continue, p. 100: „c'est encore un fait du même genre, non moins inconnu jusqu'ici et non moins curieux, que nous révèle une autre médaille d'un prince sarmate, ayant une barbe pointue, coiffé d'une espèce d'aile d'oiseau, et portant sur le haut de la tête un

ornement qui ressemble à un pétase d'une petite dimension. Le même caducée, que nous montrent les monnoies de Scilurus, se retrouve sur celle-ci, derrière la tête du prince; et c'est probablement, sur toutes ces médailles, un emblême du commerce que les Barbares faisoient avec les villes grecques du Pont-Euxin". Connoissant la médaille dont il est question, je n'y vois ni aile d'oiseau, ni pétase d'une petite dimension. Toutes ces merveilles qui, si elles s'y trouvoient réellement, rendroient la médaille plutôt monstrueuse que singulière, sont dues à l'imagination du dessinateur, ou à celle de M. RR. Le caducée placé mal à propos au commencement de la légende, au lieu d'être le symbole d'un commerce florissant qui n'a jamais eu lieu entre les Scythes et les Olbiens, nous rappelle les extorsions et les rapines que ces barbares se permettoient envers la ville infortunée d'Olbie.

Dans la légende, le nom du prétendu roi n'est pas écrit INΘIMEΩC, comme le lisoit M. de Stempkovski, p. 101. mais INIMEΩC, et si l'éditeur observe, „que le personnage représenté sur cette médaille, est un autre prince qu'Ininthimévus roi du Bosphore", il a raison et personne ne le lui contestera.

Le revers de cette pièce n'est pas une tête laurée d'Apollon, comme le dit son éditeur, p. 102. mais une tête de femme. J'observe ici en passant que le monogramme mal à propos ajouté à la légende, et que l'on rencontre sur plusieurs médailles d'Olbie, n'est pas la marque du monétaire, comme je l'avois conjecturé autrefois; j'en parlerai dans une autre occasion.

LXXV.

Cette médaille d'un prétendu nouveau roi Iniméus, que son éditeur qualifie, p. 103: *d'intéressante et précieuse à tant de titres*, loin de mériter ces éloges, est l'objet le plus mesquin qu'ayent jamais produit les mains d'un juif. Il y a plusieurs années qu'on m'avoit envoyé du midi de la Russie le dessin et l'empreinte de cette médaille. Je répondis à mon correspondant, que cette

pièce, mauvaise sous tous les rapports possibles, étoit fausse, et je lui communiquai mes raisons. Il avoua plus tard qu'il pensoit comme moi; mais j'ignore ce que cette pièce falsifiée est ensuite devenue. Cette monnoie étant fausse, toutes les remarques de M. Raoul-Rochette faites à son occasion deviennent inutiles; par exemple, p. 104: „Inthimévus fut peut-être un des princes scythes qui régnèrent à Olbia immédiatement après Scilurus, peut-être même un des nombreux enfans de ce roi sarmate"; et p. 104. où, après avoir parlé d'Ininthiméyus, contemporain d'Alexandre Sévère, il dit: „le style des figures, la forme des caractères, la fabrique enfin, ne permettent guère de supposer qu'elle s'éloigne de l'époque de Mithridate".

LXXVI.

Suivant ce que nous dit plus d'une fois M. Raoul-Rochette, la ville d'Olbie a été soumise aux rois sarmates. Ce fait étant tout nouveau, mérite d'être examiné. Dans un passage de son livre p. 99-100. l'auteur dit:

1) „nous voyons dans Hérodote qu'un prince, qu'il nomme Scylès, peut-être un des ancêtres de Scilurus, dominoit à Olbiopolis, la ville des Borysthénites". Soit dit en passant, que je ne comprends pas ce que l'auteur a voulu dire par cette phrase, *que Scilurus dominoit à Olbiopolis la ville des Borysthénites.* Comme cette ville étoit connue sous ces deux noms, sa phrase n'est pas moins originale que si l'on vouloit dire, *Louis XVIII domine dans la capitale de la France, la ville de Paris!*

Dans un second passage, p. 99, il est dit:

2) „la puissance de Scilurus s'étendit très-probablement jusqu'à la ville d'Olbia, et sur les peuples grecs qui habitoient hors de la presqu'île taurique". Suppositions aussi fausses l'une que l'autre.

Dans un troisième passage, p. 101. M. RR. observe sur le fabuleux Iniméus:

3) „qu'il régnoit, ou du moins que sa puissance s'étendoit sur Olbiopolis".

Dans un quatrième passage, p. 103. il dit:

4) „si les princes scythes dominèrent passagèrement à Olbia“.

Cinquièmement, on lit, p. 104:

5) „de l'époque et de la durée de la domination d'Inthimévus à Olbia“.

L'auteur dit encore de ce même personnage, p. 104:

6) „qu'il fut peut-être un des princes scythes qui régnèrent à Olbia immédiatement après Scilurus“.

J'ai mis sous les yeux du lecteur tous ces passages, pour lui démontrer que M. Raoul-Rochette est bien convaincu que la ville d'Olbie fut soumise aux rois scythes. Mais les seuls garans de cette assertion sont, Hérodote, les monnoies de Scilurus, et celle d'Iniméus. Or Hérodote en parlant avec assez de détails des rois scythes (IV. 76-77.) et de Scylès en particulier (IV. 78-80), ne dit pas un mot qui puisse faire croire que les rois scythes exerçoient la moindre autorité sur cette ville. Les monnoies de Scilurus n'ayant, comme on a vu, rien prouvé, et celle d'Iniméus étant fausse, ce roi n'ayant même jamais existé, il s'en suit que M. RR. n'a pas démontré qu'Olbie ait en aucun tems été soumise au pouvoir des rois scythes.

LXXVII.

L'auteur des antiquités du Bosphore termine ses remarques sur les rois scythes par l'observation suivante, p. 104: „la médaille d'Inthimévus est d'argent, métal excessivement rare, non seulement à Olbia, mais encore dans tout le Pont. Toutes les monnoies d'Olbia, connues jusqu'ici, soit autonomes, soit impériales, sont de bronze“. On voit par cette remarque que M. Raoul-Rochette avant d'écrire son livre ne s'étoit pas du tout occupé de médailles antiques. Autrement eut-il dit:

1) que l'argent étoit excessivement rare dans le Pont?

2) que toutes les médailles connues d'Olbie sont en bronze?

Mais il existe de plusieurs villes du Pont assez de médailles en argent; et s'il y en a dont on ne connoisse que des monnoies en bronze, on pourroit citer aussi d'au-

tres villes dans différentes provinces de la Grèce, dont on n'a trouvé jusqu'à présent que des médailles de ce dernier métal.

Quant à la ville d'Olbie, on est étonné que M. RR. paroisse ignorer que le cabinet du roi, confié à ses soins, possède un très-beau médaillon en argent de cette ville. Pellerin en a donné la figure, dans ses médailles des peuples et villes (To. I. p. 204. pl. XXXVI. m. 15.) et M. Mionnet la description (T. I. p. 349. m. 1). On la croyoit unique, mais le catalogue des médailles du musée Britanique (p. 88.) nous en a fait connoître un second exemplaire. Il existe encore trois exemplaires d'un médaillon de la même ville, dont l'avers porte une tête d'Hercule imberbe; et le revers une massue. Je connois en argent, et de la seconde grandeur, à peu près une douzaine de médailles d'Olbie avec des types différens.

On voit une médaille en or d'Olbie dans le cabinet de M. le Comte Kouchelev-Besborodko, possesseur actuel du sol où se trouvoit jadis cette ville, connoisseur très distingué de l'antiquité, qui n'épargne ni soins ni dépense, pour retirer du terrain qu'occupoit cette ville célèbre les monumens de son ancienne prospérité. D'autres exemplaires de la même médaille en or se trouvent aux cabinets de M. de Blaremberg et de M. le Baron Stanislas de Chaudoir.

LXXVIII.

L'auteur, à l'occasion de deux médailles du véritable Ininthiméyus, p. 105-112, a commis un grand nombre de fautes, dont quelques unes proviennent de ce qu'il a ignoré les découvertes faites dans les derniers vingt ans, et aussi de ce que ses dessins, très médiocres par eux-mêmes, n'ont été faits que d'après des exemplaires mal conservés. Mais ces circonstances ne sont pas de nature à excuser les nombreuses méprises de M. Raoul-Rochette: elles prouvent au contraire qu'il auroit dû s'abstenir d'écrire sur cette matière puisqu'elle étoit toute neuve pour lui. Indépendamment des erreurs qu'il a commises, ou faute de monumens, ou parce que ses dessins et ses

descriptions étoient mauvaises et inexactes, on rencontre dans tout son livre des jugemens superficiels et même faux que la critique ne pourra jamais approuver.

En parlant de la médaille d'Ininthiméyus avec l'année ΑΛΦ. 531. M. RR. donne p. 105-106. inexactement la légende de cette médaille : il écrit, ΒΑCΙΛΕΩC ΙΝΙΝΘΙΜΗΟΥ, au lieu de ΒΑCΙΛΕϢC ΙΝΙΝΘΙΜΗΥΟΥ, comme ce nom se voit sur la plupart de ces monnoies. Eckhel et Visconti ne connoissant que la seule date ΑΛΦ. avoient conjecturé que le règne de ce roi n'avoit été que d'une très-courte durée. Mais M. RR. est plus hardi, et nous assure, p. 112 : „qu'il régna à peine une seule année". C'est une erreur. Deux médailles d'Ininthiméyus, portant les dates ΒΛΦ. 532. et ЄΛΦ. 535. nous indiquent que son règne fut plus long. Voici la description de ces pièces :

ΒΑCΙΛΕϢC ΙΝΙΝΘΙΜ— Buste diadémé d'Ininthiméyus, à droite.

ΒΛΦ. Buste lauré de Maximin, à droite ; dessous, la date, l'an 532. AR. 4½.

ΒΑCΙΛΕϢC ΙΝΙΝΘΙΜΗΥΟΥ. Buste diadémé d'Ininthiméyus, à droite.

ЄΛΦ. Buste lauré de Gordien le jeune, à droite ; dessous, la date, l'an 535. AR. 4½.

La première est conservée au cabinet de Sa Majesté l'Impératrice-Mère, et la seconde se trouve au cabinet impérial. La dernière date de Cotys IV, prédécesseur d'Ininthiméyus, étant ΛΦ ou l'an 530 de l'ère du Pont, les médailles que je viens de citer nous apprennent que ce roi Ininthiméyus a régné depuis l'an 531 jusqu'à l'an 535 de l'ère du Pont.

LXXIX.

Faute de connoître les deux médailles portant les dates ΒΛΦ. et ЄΛΦ. on avoit cru, comme je l'ai déjà observé, qu'Ininthiméyus n'avoit regné que pendant une seule année. Cette erreur paroissoit être appuyée par une médaille de Rhescuporis V. l'unique de ce roi, portant la date ΑΛΦ. 531. laquelle sembloit prouver que Rhescuporis V. avoit remplacé Ininthiméyus sur le trône. Les époques

que je viens d'indiquer détruisent cet ordre de succession, et démontrent que dans l'année 531 Ininthiméyus et Rhescuporis V. ont occupé le trône du Bosphore et qu'Ininthiméyus à regné au moins jusqu'en 535. Je prouverai dans une autre occasion que la conjecture de quelques amateurs en numismatique, par laquelle la médaille portant la date ЄΛΦ doit appartenir à un Ininthiméyus II. n'est pas fondée.

Jusqu'à présent les antiquaires, comme Eckhel, Mionnet et Visconti, avoient attribué les médailles portant les dates ΑΛΦ et ϛΛΦ à un seul Rhescuporis. J'observe que non seulement la durée du règne d'Ininthiméyus constatée par des médailles, mais aussi la différence des traits du visage et de la fabrique, mettent en évidence que la médaille marquée de l'an ΑΛΦ et celle de l'an ϛΛΦ, ainsi que les suivantes, appartiennent à deux princes, dont le premier est Rhescuporis V. l'autre Rhescuporis VI. successeur immédiat d'Ininthiméyus.

LXXX.

M. Mionnet avoit très bien soupçonné que la série des médailles attribuées à Cotys III. prédécesseur d'Ininthiméyus, devoit être partagée sous deux rois du même nom. Visconti adopta cette conjecture, à laquelle probablement a donné lieu la découverte d'un contemporain du dernier Cotys, mais il l'a fait sans nommer M. Mionnet. Ayant sous les yeux des médailles des règnes de ces deux Cotys que ne connoissoient pas les auteurs cités, je donnerai quelques éclaircissemens sur cette découverte.

M. Mionnet, suivi en tout par Visconti, auroit mieux fait de rapporter l'an ΖΚΦ. 527. à Cotys III. puisque sur cette médaille on trouve absolument la même physionomie que sur celles des années précédentes du même Cotys. Ce n'est qu'avec la médaille de l'année suivante ΗΚΦ. 528. que doit commencer le règne de Cotys IV. parce que cette pièce, aussi bien que celles avec les dates ΘΚΦ. 529. et ΛΦ. 530. sont d'une fabrique toute différente et présentent un autre portrait. Ces trois dernières dates appartiennent donc certainement à un autre roi, à Cotys IV.

J'ai remarqué que le nom du roi dont M. RR. a donné des médailles, doit être écrit ΙΝΙΝΘΙΜΗΥΟϹ. Si on trouve sur quelques médailles ΙΝΙΝΘΙΜΗΟϹ et ΙΝΙΝΘΙΜЄΟϹ, ce ne sont que des exceptions à la règle.

LXXXI.

On rencontre plusieurs erreurs dans tout ce que l'auteur remarque sur deux autres médailles d'Ininthiméyus. Il dit de la première, pl. IV. m. 2. p. 106: „qu'elle présente sur la face principale, deux figures opposées l'une à l'autre" ; on ignore pourquoi le texte ne porte pas plutôt *bustes* que *figures* ; „la première", ajoute M. Raoul-Rochette, „représente indubitablement Ininthimévus ; et la seconde, tournée à gauche, est probablement le portrait de la reine son épouse, reconnoissable au long voile, dont sa tête est couverte". A la même page, M. RR. dit encore : „elle porte également sur la tête un ornement semblable au modius, particularité qui peut sembler étrange, et que nous ne saurions ni rejeter ni expliquer avec certitude, dans l'ignorance où nous sommes de l'histoire et du caractère de ces princes, si peu connus, du Bosphore".

Mais ce n'est pas la tête de l'épouse d'Ininthiméyus que l'on voit sur ce revers. C'est le buste barbu de Sérapis, ayant de longs cheveux qui lui tombent sur les épaules, et le boisseau ou *modius*. Sur aucune des médailles de ce roi qui ont deux têtes affrontées pour avers, on ne trouve celle d'une femme. Plus de dix exemplaires de différentes grandeurs que j'ai de cette médaille, tous de très-belle conservation, le prouvent indubitablement. Sur une de ces médailles, le buste qui porte le boisseau est sans barbe ; malgré cela c'est Sérapis, puisqu' Ininthiméyus, toujours figuré à grande barbe, y paroît aussi imberbe, et ce n'est que par la mal-adresse du graveur que ces deux personnages paroissent sans barbe. C'étoit au reste par erreur que M. RR. croyoit que l'épouse du roi pouvoit être représentée avec un modius, attribut qui ne convient qu'aux divinités. Comment pourroit-on imagi-

ner que la reine du Bosphore eut trouvé convenable de charger sa tête de ce symbole sacré?

LXXXII.

Si le mauvais dessin que lui avoit communiqué son correspondant n'avoit pas permis à M. Raoul-Rochette, de porter avec exactitude un jugement sur cette prétendue tête de femme dont il a été question, on est étonné qu'une autre médaille décrite p. 109-110. et dont l'avers n'est pas mal conservé, médaille qui se trouve d'ailleurs au cabinet de Paris, ne l'ait pas désabusé. M. RR. nous dit de son avers qu'il offre „deux têtes affrontées représentant, l'une l'effigie du prince au coin duquel elle fut frappée, l'autre une femme voilée, la tête surmontée du modius". C'est une opinion erronée qu'avoient adoptée Pellerin, (p. 110-111, note 4.) et Cary. Comparant le souffre de la collection de M. Mionnet avec les gravures infidèles qu'en ont données Pellerin, Cary, et M. RR. pl. IV. m. 3. il ne reste pas le moindre doute que ce soit la tête barbue de Sérapis qui est posée en regard de celle du roi. C'est ce qu'avoit déjà vu l'exact observateur M. Mionnet.

LXXXIII.

L'avers de cette dernière médaille d'Ininthiméyus fait dire à M. Raoul-Rochette, p. 108.: „je ne crois pas que la suite entière des monnoies du Bosphore, connue jusqu'à présent, offre un second exemple de deux têtes affrontées que l'on voit sur notre médaille d'Ininthimévus, autres que celles des empereurs, tels que Marc-Aurèle et Vérus, ou Septime-Sévère et Caracalla". Mais il faut observer que les mêmes têtes affrontées du roi et de Sérapis se trouvent aussi sur les médailles de Rhescuporis IV. contemporain de Caracalla. M. RR. trouvera un autre exemple de deux têtes affrontées sur une belle médaille de Rhescuporis I. décrite dans l'Appendice, m. 28. La remarque de cet académicien est donc sans fondement, et on ne peut s'empêcher d'être surpris que, n'ayant pas été dans le cas de recueillir d'autres notices sur les monumens du Bosphore que celles qui lui ont été fournies

par M. de Stempkovski, il ait pu avancer une assertion si peu fondée.

Ce qui est singulier encore dans ce raisonnement de M. RR. c'est qu'il n'y fait pas mention de l'autre médaille qui l'avoit occupé p. 109-110.

LXXXIV.

C'est toujours concernant les deux têtes affrontées de la médaille d'Ininthiméyus que M. Raoul-Rochette observe, p. 108 : „cette particularité unique eut été, à une autre époque, une raison suffisante de rejeter, comme apocryphe, un monument de cette espèce". Il faut observer que si à une époque quelconque on s'étoit avisé de rejeter un monument de l'antiquité par cette seule considération, on auroit eu tort, et je ne pense pas qu'on puisse en citer un exemple. Je ne peux non plus affirmer, „qu'aujourd'hui la critique soit plus éclairée et dirigée par un esprit plus philosophique"; ni croire qu'actuellement „cette singularité même ne soit qu'une raison de plus d'admettre comme sincère un monument qui porte d'ailleurs tous les caractères de l'authenticité".

LXXXV.

Le prétendu portrait de l'épouse d'Ininthiméyus donne occasion à M. Raoul-Rochette de faire l'observation suivante, p. 108-109: „il n'est pas moins remarquable de trouver sur cette médaille le portrait d'une reine du Bosphore, quoique cette particularité ne soit pas unique comme la première. Nous connoissons déjà le portrait de la reine Tryphaene, au revers des monnoies de Polémon II. son mari". Observons que personne n'a vu jusqu'à présent le portrait de cette reine, car ce n'est pas son portrait mais son nom seulement, qu'on voit sur le revers de la médaille citée de Polémon, dont le cabinet impérial possède un exemplaire. Il est facile de s'en convaincre en consultant la gravure de cette pièce dans l'ouvrage de Visconti.

L'auteur ajoute, p. 109: „la médaille d'Ininthimévus offriroit donc, si ma conjecture est fondée, le troisième

exemple de cet usage généralement fort rare, de placer les effigies des reines sur la monnoie de leurs époux". Mais le portrait de Tryphaene ne se trouvant pas sur les médailles de Polémon II. ni sur celles d'Ininthiméyus celui de son épouse, il en résulte qu'au lieu de trois exemples, M. RR. n'en connoit qu'un seul, la médaille de Rhescuporis I. publiée par Cary, Mionnet et Visconti, laquelle porte sur l'avers le buste du roi, et sur le revers celui de son épouse.

En terminant ces observations sur la médaille d'Ininthiméyus dont M. de Stempkovski lui avoit fourni le dessin, M. Raoul-Rochette nous dit, p. 109: „nous ajouterons bientôt un autre exemple plus remarquable encore". C'est apparemment la médaille du cabinet royal de Paris, plus petite que celle que je viens de citer, que l'auteur désigne; mais j'ignore la raison pour laquelle cette seconde pièce doit passer pour plus remarquable que la première. Au reste j'observe au sujet de la note 2. p. 106. que les médailles d'Ininthiméyus dont il y est question, ne sont pas du nombre de celles qui sont plus rares que les autres du Bosphore.

LXXXVI.

Les deux médailles d'Ininthiméyus dont il a été question, ont pour revers un type que l'on rencontre souvent sur les médailles du Bosphore. M. Raoul-Rochette dit que le revers de la première de ces médailles, p. 106: „représente une femme à tête tourrelée, assise, entre deux étoiles, symbole qu'il n'est pas rare de trouver sur les monumens du Bosphore, et qui fait allusion au culte des Dioscures, fort répandu dans ces parages". Je trouve ici les erreurs suivantes à corriger:

1) ce revers ne présente jamais deux astres dans le champ de la médaille, mais toujours un seul;

2) les deux astres, comme symbole du culte des Dioscures, ne se trouvent sur aucune médaille du Bosphore, et aucun autre monument ne nous atteste, que le culte de ces deux divinités eut été établi dans ce royaume. Les médailles en petit bronze de Panticapaeum portant les

deux bonnets des Dioscures, ne suffisent pas pour établir ce fait.

Je dirai bientôt par quelle raison les rois du Bosphore ont placé sur leurs médailles le type de la femme assise à tête tourelée, et le buste de Sérapis.

LXXXVII.

Les lettres ME. KΔ. et IB. sur les médailles du Bosphore ont déjà exercé plusieurs antiquaires. L'idée de Cary et de Eckhel que ces lettres, regardées comme nombres, donnent 48. 24. 12. et qu'elles pourroient se rapporter peut-être à un cycle de 48 ans, n'est qu'une conjecture que Visconti a voulu remplacer par une autre. Il croyoit (p. 156. note 1.) que ces chiffres „désignent sur les médailles la valeur de la monnoie de cuivre. J'ai remarqué que celles qui portent le nombre 48 sont bien plus fortes que celles qui ne sont marquées que du 24, et celles-ci que celles qui n'ont que 12“. Au lieu de trouver cette dernière conjecture, comme elle l'est réellement, très-naturelle et non dénuée de probabilité, M. Raoul-Rochette la nomme, p. 107. *ingénieuse*, et ajoute qu'„elle est détruite, à ce qu'il lui semble, par une observation que n'a point faite M. Visconti; c'est que, sur des médailles postérieures, on trouve tantôt un M avec un A, tantôt un M avec un B et même un B tout seul, comme dans la médaille d'Ininthimévus, que je publie actuellement“.

M. RR. se trompe s'il croit que les chiffres que l'on trouve sur les médailles en grand bronze de Sauromate IV. et dont la plupart de celles qu'il cite sont données incorrectement, pourroient être opposés à ceux dont il est question ici. Ces dernières lettres n'ont absolument rien à faire avec celles qu'on voit sur les monnoies de Sauromate IV. J'en excepte seulement la lettre B qui se trouve sur les revers d'Ininthiméyus et d'autres rois du Bosphore; cette lettre indiquant un sixième du chiffre IB. pourroit peut-être s'y rapporter. Par conséquent la conjecture de Visconti n'a pas du tout été détruite par l'observation de M. RR. Sur les médailles de Sauromate

IV. on rencontre les chiffres suivans, BM et PMΔ; et je peux assurer que dans le grand nombre d'exemplaires que j'en connois, il n'en est pas un où l'on trouve les lettres que M. RR. prétend y avoir vues.

LXXXVIII.

M. Raoul-Rochette nous fait connoître une troisième médaille d'Ininthiméyus, pl. III. m. 4. p. 111-112. mais le dessin qu'il en a publié n'est ni plus exact, ni moins infidèle que celui de toutes les autres qu'il nous a données.

Connoissant cette médaille, et en ayant vu plusieurs exemplaires, je remarquerai :

1) que l'avers est dessiné très-inexactement;

2) que sur son revers on ne trouve pas le foudre que notre auteur y a cru voir, mais un astre;

3) que le symbole dessous l'astre, dont l'auteur dit: „qu'il n'est pas facile de le caractériser, vu l'état d'imperfection de la médaille", est, à ce qu'il paroît par cette médaille même, ainsi que par plusieurs autres des règnes postérieurs à Ininthiméyus, un étendart, ou le voîle d'une proue de vaisseau;

4) que c'est par erreur que M. RR. croit que la contremarque sur sa médaille, est *un signe remarquable sur des monnoies de cet aloi et d'aussi bas siècle.* Au contraire, l'usage de contremarquer les pièces qui étoient en circulation, n'a commencé dans ce royaume que vers le tems de sa décadence, et la contremarque de la tête de Septime-Sévère, par exemple, se trouve sur beaucoup de pièces des règnes précédens.

Nous avons de la peine à croire, d'après tout ce que nous venons d'exposer, que les lecteurs soient d'accord avec M. RR. quand il dit: „que cette nouvelle preuve de l'existence d'un prince dont le nom avoit échappé à l'histoire, sera regardée sans doute comme un fait numismatique assez important". Les erreurs provenant en partie des mauvais dessins que l'auteur avoit reçus de son correspondant, rendent douteuse la reconnoissance qu'il attend de ses lecteurs. Ils n'avoueront certainement pas que les

monumens décrits par M. RR. servent à la fois, comme il l'espère, p. 112: „à confirmer des points importans de l'histoire du Bosphore, et à ajouter des faits entièrement neufs à cette histoire“.

LXXXIX.

Voyons si les autres recherches que nous communique l'auteur des antiquités du Bosphore, donneront des résultats plus satisfaisans. Les découvertes qu'il nous promet doivent être de la plus haute importance, à en juger par son introduction, p. 1-12: „les monumens que je vais faire connoître“, dit-il, „auront l'avantage de rectifier bien des idées qui n'étoient jusqu'ici appuyées que sur des conjectures plus ou moins ingénieuses, et notamment, le système imaginé par l'illustre Visconti, sur l'origine de la dynastie qui succéda à Polémon I. dans le royaume du Bosphore“.

Tous les amateurs de l'antiquité féliciteront M. Raoul-Rochette, s'il remplit ces grandes promesses. Mais ils s'en dispenseront et s'en tiendront aux travaux de ses prédécesseurs, s'ils reconnoissent que dans ses observations, pour me servir des paroles d'un litérateur célèbre, *les idées neuves ne sont pas bonnes, et que celles qui sont bonnes ne sont pas neuves.*

XC.

„Le premier de ces monuments inédits“, suivant M. Raoul-Rochette, p. 113. „est une médaille de la reine Gépaepyris, personnage nouvellement introduit dans la suite des princes du Bosphore“. En lisant la suite de son discours, on voit que M. RR. indique comme des faits essentiels que le véritable nom de cette reine est Gépaepyris et non pas Pépaepyris; et qu'elle régna seule sur le Bosphore après la mort de son époux. Il faut donc rechercher:

1) si la médaille de Gépaepyris est véritablement inédite;

2) si ce personnage est par lui nouvellement introduit dans la suite des princes du Bosphore;

3) quel est le savant qui a remarqué le premier que le nom de l'épouse de Sauromate I, dont le buste est représenté sur sa médaille, doit être lu Gépaepyris.

Quant à la première question, je réponds qu'on connoissoit la médaille de Gépaepyris long-tems avant que M. RR. eut publié son ouvrage. Cary l'a faite connoître le premier en 1752 (pl. IV. m. 10). Sa gravure un peu maniérée est cependant assez exacte; et si son exemplaire étoit défectueux par rapport à la légende, il conjecturoit fort bien que la tête de Pépaepyris y étoit figurée. Après Cary cette même médaille, et non pas celle qui porte sur l'avers la tête de Sauromate, comme le dit M. RR, a été publiée par M. Sestini en 1817. M. le Baron de Chaudoir en a donné la figure et la description.

Quant à la prétention d'avoir le premier introduit cette reine dans la suite des rois du Bosphore, M. RR. la donne comme un fait certain, p. 113. l. 2. et il en parle comme d'une simple conjecture, p. 114. l. 15. Il appuye son opinion sur l'absence du nom et du portrait de Sauromate I. Gépaepyris porte sur notre médaille le diadême aussi bien que sur celle du cabinet de Tiepolo publiée par Visconti, et dont je connois plusieurs autres exemplaires. Le diadême qui orne sa tête sur l'avers de cette dernière médaille, peut indiquer qu'elle régnoit conjointement avec son époux, comme, d'après le récit de Strabon, Pythodoris et Polémon II. régnoient ensemble. Mais ce diadême peut aussi indiquer seulement que Gépaepyris étoit l'épouse d'un roi. Nous ignorons de même quelle est celle de ces deux significations que doit avoir le diadême qui entoure le nom de Tryphaene, épouse de Polémon II. écrit sur le revers d'une médaille de ce roi. Il est possible encore que Gépaepyris ait régné pendant quelque tems après la mort de Sauromate I. Mais la médaille qui porte son portrait sans celui de son époux, ne le prouve pas, et peut aussi avoir été frappée par plusieurs autres motifs, qui ne sont pas moins probables que l'hypothèse de M. RR. voy. §. XCII. L'auteur ne peut donc être fâché, si nous ne reconnoissons pas l'introduction de

cette reine comme légale et admissible dans la suite des princes du Bosphore, et si nous la regardons comme non avenue. La médaille qu'il regarde comme inédite, rentrera dans la classe à laquelle elle appartenoît, dans celle d'objets connus depuis très long-tems. Au reste je ne peux pas présumer que M. RR. malgré ce qu'il dit, ait voulu donner cette médaille pour inédite puisque l'initiale du nom de la reine y est un Γ au lieu d'un Π.

A l'égard de la troisième question, quel est l'antiquaire qui a le premier remarqué que le nom de l'épouse de Sauromate I. doit être lu Gépaepyris au lieu de Pépaepyris; j'observe que M. le Chevalier Sestini a la priorité sur M. RR. puisqu'il a cité ce nom avec la correction de l'initiale dans sa Géographie numismatique, seconde édition, publiée à Florence en 1821, et par conséquent avant les antiquités du Bosphore de M. Raoul-Rochette. Mais qui a le premier observé que l'initiale du nom de la reine est un Γ, et non pas un Π? J'ignore quels sont les prétendans à cette découverte, mais je sais qu'elle m'a été communiquée par M. le Chevalier Allier de Hauteroche dans une lettre écrite de Paris au commencement de l'an 1820.

J'observe en passant que c'est par erreur que M. Raoul-Rochette en décrivant les deux médailles de Gépaepyris, p. 113. a dit de l'une: *buste de femme coiffée suivant le costume grec*; et de l'autre: *buste de femme coiffée à la grecque.* Il faut remarquer que ce buste sur les deux médailles porte le diadême, qui n'a jamais été un ornement commun aux dames grecques, mais toujours une marque de la dignité royale. Dans la description qu'a donnée Visconti d'une de ces médailles (II. p. 151-152.) on trouve la même faute.

Enfin M. RR. ne nous dit rien sur le buste de femme voilée et tourelée qui se trouve sur le revers de la médaille de Gépaepyris. On ne peut pas douter que ce buste ne soit celui d'une des divinités principales révérées au Bosphore.

On ne peut donc en aucune manière approuver la phrase suivante, par laquelle M. RR. termine cette digression, p. 115: „le règne d'une femme dans le Bosphore, entre Sauromate I. et Rhescuporis I, fait qui semble attesté par notre médaille, offre jusqu'à ce jour une particularité aussi rare que curieuse".

J'examinerai plus bas tout ce que l'auteur a dit de la durée du règne de Sauromate I. ainsi que son hypothèse sur l'origine de la dynastie sauromate des rois du Bosphore.

XCI.

Il est nécessaire de dire à cette occasion mon sentiment sur les deux divinités dont nous voyons les types répétés si souvent sur les médailles des rois du Bosphore. Nous savons par l'autorité du monument de la reine Comosarye que le culte d'Astara ou d'Astarté étoit établi dans ce royaume déjà du tems de Paerisade I, et j'ai prouvé ci-dessus, §. XXIX. que dans l'antiquité cette déesse étoit représentée, comme Cybèle ou la déesse Phrygienne, la tête voilée et tourelée, ou couverte du boisseau. Il n'y a donc pas le moindre doute, que le buste que nous voyons sur le revers de la médaille de Gépaepyris, et sur celui d'une autre médaille de Tibérius Julius Sauromatès au cabinet de M. le Comte Sévérin Potocki et que l'on trouvera décrite dans l'appendice, m. 11. est celui d'Astarté. Il n'est pas moins sûr, que la figure assise ayant la tête tourelée et un astre à côté, si souvent figurée sur les revers des médailles des rois du Bosphore, est la même Astarté. La haute vénération dont jouissoit cette déesse dans cette contrée, depuis la reine Comosarye jusqu'à Gépaepyris et Sauromate II. est prouvée par le monument de l'épouse de Paerisade I. et par les médailles. La figure de la même déesse qu'offrent les monnoies de Sauromate IV, de Rhescuporis IV. contemporain de Septime-Sévère, d'Ininthiméyus, et de Rhescuporis VII. nous atteste que le culte d'Astarté y a été continué jusqu'à la fin de ce royaume. L'attribut que tient Astarté dans la main droite sur la monnoie du Bosphore, est une

patère à en juger d'après les médailles les plus distinctes. Si cet objet paroît être un globe sur d'autres pièces, la cause probable en est le peu de finesse du travail.

J'ai observé ci-dessus que le culte d'Astoreth, divinité des Phéniciens, a été mêlé avec celui d'Atergatis, déesse des Syriens; il en est résulté qu'Astarté, sous le nom de qui les Grecs révéroient la lune, fut prise aussi quelquefois pour la planète de Vénus (Voy. Münt. Rel. d. Karth. S. 80. 2. Aufl. u. Erg. Bl. d. H. ALZ. 1822. S. 807). C'est à cette dernière signification, que se rapporte l'astre qui se trouve à côté d'Astarté sur les médailles du Bosphore. Cette identité d'Astarté avec Atergatis nous explique le sujet représenté sur une médaille de Sauromate IV. On y voit la même figure d'Astarté assise, mais on y a représenté encore, devant la déesse, un petit génie ailé, l'Amour, qui tient un flambeau dans la main droite.

XCII.

Une autre divinité qu'on remarque sur la monnoie du Bosphore, est Sérapis. Nous voyons son buste, posé en regard de celui du roi sur les médailles de Rhescuporis IV. et d'Ininthiméyus; preuve la moins équivoque de la vénération la plus haute et la plus extraordinaire qu'obtenoit cette divinité au Bosphore. L'origine de Sérapis est incertaine, mais Plutarque dans son traité d'Isis et Osiris (c. 28.) nous dit que son culte fut, dès la plus haute antiquité, établi dans les contrées du Pont-Euxin; que sous les Ptolémées sa statue colossale fut emportée de Sinope pour être transférée à Alexandrie, et que depuis, Sérapis devint la divinité principale de cette capitale de l'Aegypte.

On sait qu'Astarté étoit la même déesse qu'Isis et la Lune; il est connu que Sérapis étoit le même qu'Osiris, ou, comme le dit Macrobe (Saturn. I. 20.) le même que le Soleil: il n'y a donc rien qui nous empêche de voir Sérapis et Astarté, ou les symboles du soleil et de la lune, dans Anergès et Astara. Loin de là, tout concourt à appuyer cette opinion.

XCIII.

Si l'on se rappelle les grands honneurs et les distinctions attachés dans l'antiquité à la dignité de grand-prêtre, par exemple à celle de grand-prêtre de Cérès Eleusinienne d'Ephèse (Strab. XIV. 1.), de Jupiter Abretténus en Mysie (Id. XII. 7.), de Jupiter Stratéus à Mylasa (Id. XIV. 2.), de la Grande-Mère des Dieux à Pessinus (Diod. Exc. XXXVI. 2.); si l'on pense que ceux qui étoient investis de cette dignité portoient la pourpre et une couronne d'or, marques du pouvoir suprême dans l'état, pouvoir que possédoient réellement quelques uns de ces prêtres dans la ville et le district appartenant à leurs dieux: on ne trouvera pas improbable que les rois du Bosphore, dont quelques uns avoient permis de placer sur leur monnoie le buste de Sérapis en regard de leur propre effigie, ayent été en même tems grand-prêtres de cette divinité, comme Ithobal, roi de Tyr et de Sidon, l'avoit été d'Astarté (Joseph. in Apion. I. 18. p. 449).

La même conjecture peut être appliquée à Gépaepyris qui, comme grande-prêtresse d'Astarté, avoit fait placer le buste de cette déesse sur une médaille portant sa propre effigie.

XCIV.

L'hypothèse de Visconti sur la succession des rois du Bosphore après la mort de Polémon I. est attaquée par M. Raoul-Rochette, qui veut lui en substituer une autre. Examinons la première avant que de nous occuper de celle de M. Raoul-Rochette.

Visconti nous dit (II. p. 149): „les Aspurgitains qui avoient fait périr Polémon I. restèrent possesseurs du Bosphore. Auguste ne chercha point à venger la mort de son allié; il paroît qu'il se contenta de l'hommage que son vainqueur lui rendit. Ces faits indiqués à peine par Strabon, empruntent beaucoup de lumière des monumens numismatiques et paléographiques“. Tout ce que Visconti a avancé est plus ou moins imaginaire; car Strabon, le seul auteur qui parle de la mort de Polémon, et qui est cité par Visconti, raconte ce fait dans les termes suivans

(XI. 2. §. 11) : — *οἱ Ασπουργιανοὶ, οἷς ἐπιθέμενος Πολέμων ὁ βασιλεὺς ἐπὶ προςποιήσει Φιλίας, οὐ λαθὼν ἀντεςρατηγήθη, καὶ ζωγρίᾳ ληφθεὶς ἀπέθανε.* On voit par ces paroles, que de tout ce que nous a dit Visconti dans le passage cité, sur l'état politique du Bosphore, il n'y a de vrai que le commencement: „les Aspurgitains qui avoient fait périr Polémon": tout le reste est supposé par Visconti ; Strabon n'en dit pas un mot, et par cette raison on ne peut l'introduire dans une narration de faits historiques. Dans un autre endroit, p. 177, Visconti répète encore ses propres idées, en disant: „les princes aspurgitains, qui avoient envahi le Bosphore et fait périr Polémon, sollicitoient de Rome l'oubli du passé, et désiroient être comptés parmi les rois dépendans de l'empire ; ils obtinrent ce qu'ils désiroient, par la protection de Tibère, et les Aspurgitains se soumirent à l'empire". La plupart de ces assertions ne sont que des fictions ; par exemple :

1) que les Aspurgiains restèrent possesseurs du Bosphore après la mort de Polémon I ;

2) que les princes aspurgiains sollicitèrent de Rome l'oubli du passé ;

3) qu'ils avoient désiré être comptés parmi les rois dépendans de l'empire ;

4) qu'ils obtinrent ce qu'ils désiroient ;

5) qu'ils l'obtinrent par la protection de Tibère ;

6) que les Aspurgiains se soumirent à l'empire.

Visconti pour prouver que Sauromate I. l'Aspurgiain, avoit été le premier prince du Bosphore et le fondateur d'une dynastie aspurgiaine, après la mort de Polémon, bâtit une hypothèse (II. p. 151. note 2.) sur une inscription que j'ai publiée. Dans cette inscription Tibérius Julius Sauromatès est nommé fils du roi Rhescuporis ; mais ce fait ne prouve pas plus pour son hypothèse qu'une médaille attribuée à Sauromate I, sur laquelle on lit les mots ΤΟΥ ΑΣΠΟΥΡΓΟΥ, et qui appartient à des tems bien postérieurs, comme il résulte de plus de cinq exemplaires connus et bien conservés de la même médaille.

XCV.

En convenant avec M. Raoul-Rochette que l'hypothèse de Visconti est dépourvue de tout fondement, j'observe d'avance que celle qu'il veut nous donner l'est encore plus, et que si Visconti s'est trompé dans les inductions qu'il a tirées d'une médaille mal lue, il faut avouer que M. RR. en établissant son nouvel ordre de succession, au moyen de conjectures encore moins fondées, a commis en même tems une infinité d'erreurs.

Au reste je ne comprends pas pourquoi M. RR. nomme, p. 112. 115. 122. et 128. la conjecture de Visconti, *un système fort ingénieux*. Une opinion sur un fait historique n'est pas un système. Cette opinion fondée sur une inscription qui ne prouve rien, et sur une médaille que Visconti attribue au siècle d'Auguste, tandis qu'elle est du tems de Néron, loin d'être *juste* et *ingénieuse*, est fort *légère* et *erronée*.

XCVI.

Pour ne pas interrompre le fil de mes recherches et des preuves d'où résultera l'insuffisance de la nouvelle hypothèse de M. Raoul-Rochette, concernant l'origine de la nouvelle dynastie sauromate au Bosphore, il est nécessaire de corriger les erreurs que l'on remarque dans la description et l'explication des médailles qui font la base des assertions de cet académicien. Je dirai ensuite ce que je pense sur le nouvel ordre de succession qu'a voulu établir M. RR. et sur les premiers rois qui appartiennent en effet à la dynastie sauromate.

Au commencement de ses recherches numismatiques M. Raoul-Rochette dit, p. 118: „l'existence d'un roi Rhescuporis, inconnue jusqu'à présent et révélée par les inscriptions, me semble attestée encore par des médailles inédites et très-remarquables à tous égards". Il y a plusieurs observations à faire sur ce passage qui sert d'introduction aux médailles de Tibérius Julius Rhescuporis. Comment M. RR. peut-il avoir écrit que l'existence de ce roi Tibérius Julius Rhescuporis a été inconnue jusqu'à présent? Comment peut-il vouloir l'attester par des médailles in-

ss et mal conservées, lorsqu'une médaille du cabinet de Paris décrite par Maffei, par Cary, par Eckhel, net, Visconti, Sestini et par M. RR. lui-même, p. nédaille dont la légende est parfaitement conserlû l'instruire de ce fait beaucoup mieux que des exacts pris sur des exemplaires frustes et à léomplètes, auxquelles il se réfère? On trouvera ription de la médaille de Paris dans l'appendice, 20.

l'observe secondement, que les deux inscriptions grecs e j'ai publiées dans le mémoire sur le monument eine Comosarye, ne peuvent rien prouver relativea l'existence de Tibérius Julius Rhescuporis, p. 116- uisque dans celle, pl. VIII. il n'en est pas du tout n; quant à la seconde, pl. VII. qui est du roi Tiberius Julius Sauromatès, fils du roi Rhescuporis, je remarque:

1) que ce roi Rhescuporis père de Tibérius Julius Sauromatès ne peut nullement être confondu avec le Rhescuporis qui portoit les prénoms de Tibérius Julius, puisque Sauromate II. ayant pris, par adulation pour Tibère, les prénoms de Tibérius Julius, n'auroit pas omis ces surnoms en citant son père, si ce dernier, probablement mort long-tems avant l'avénement de Tibère au trône, les avoit aussi adoptés;

2) cette inscription ne prouve pas que Tibérius Julius Sauromatès étoit fils de Tibérius Julius Rhescuporis, puisque ce dernier n'a pas pu être le père du premier. En effet toutes les médailles de T. J. Rhescuporis nous offrent la physionomie d'un prince beaucoup moins âgé que n'est celle de T. J. Sauromatès. Ce dernier paroît donc avoir été ou le père, ou le frère aîné de T. J. Rhescuporis; et le roi Rhescuporis, nommé dans une inscription comme père de T. J. Sauromatès, a été, non pas roi du Bosphore, comme le croit M. RR., mais roi d'une peuplade sauromate, comme je l'avois déjà observé en donnant cette inscription au public (Mon. de Com. p. 73. pl. VII). Mon interprétation est confirmée par une autre inscription (ib.

p. 69. pl. VIII.) dans laquelle T. J. Sauromatès est nommé: *Roi qui règne par le droit de succession de ses ancêtres*, titre que ce prince ne pouvoit posséder qu'uniquement par rapport à ceux de ses ancêtres qui avoient occupé le trône d'un peuple sauromate.

XCVII.

Au lieu de se servir de la médaille du cabinet du roi à Paris, pour prouver l'existence du roi Tibérius Julius Rhescuporis que personne au reste n'a jamais révoquée en doute, M. Raoul-Rochette préfère l'autorité des médailles frustes, mal conservées et à légendes tronquées, dont on ne lui a communiqué que les dessins pour la plupart très mauvais et incorrects.

M. RR. dit, p. 120-121: „nos médailles nous font de plus connoître l'origine et le progrès de cette espèce d'hommage que les princes du Bosphore, à partir de Rhescuporis, rendoient aux empereurs. La médaille avec l'inscription: ΒΑΣΙΛΕΥ. ΡΗΣΚΟυπορις doit être du tems où Rhescuporis, à peine investi du titre de roi, n'avoit point encore obtenu l'agrément ou la sanction de Rome; celle où se lit le seul prénom ΙΟΥΛΙΟΣ, appartient à une époque plus récente, où Rhescuporis avoit déjà reçu le prix de son dévouement à Auguste; et le prénom ΤΙΒΕΡΙΟΣ, qui accompagne celui-là, sur la plupart des monnoies de Rhescuporis, fait probablement allusion à l'entremise de Tibère, par les mains duquel le nouveau souverain du Bosphore fit sa soumission à Auguste".

Il faut observer que tout ce que dit M. RR. dans ce passage est faux et purement imaginaire, et que *l'origine et le progrès de cette espèce d'hommage*, n'a jamais eu lieu. La première des médailles citées, décrite dans le catalogue de M. Galera, est ou mal conservée et défectueuse dans la légende, ou bien elle est d'un Rhescuporis qui ne portoit pas les deux prénoms cités plusieurs fois, et cette dernière supposition est la plus probable. Si l'auteur croit avoir remarqué sur sa seconde monnoie le seul prénom de Julius, il a été induit en erreur par la mauvaise conservation de cette pièce, puisqu'il est cer-

in qu'il n'existe point de médailles de Rhescuporis I. : le nom seul de Rhescuporis ; il n'en existe pas non avec le seul surnom de Julius, car toutes ses mé- portent, uniformement et sans exception, les deux oms Tibérius Julius.

C'est encore une inexactitude de dire comme M. RR, 21-122 : „que Rhescuporis I. doit être ajouté à la liste princes du Bosphore", puisqu'il s'y trouvoit déjà de- très-long-tems. On s'en convaincra en lisant dans l'ap- e jointe au présent mémoire, la description de tou- méd: ""es connues de ce roi.

ve isant qu'il est beaucoup plus probable ..s rois ont porté un ou plusieurs prénoms des t demandé la permission, qu'il ne accordé ce privilège comme récom- , ainsi que le croit M. Raoul-Ro-

XCVIII.

as plus hazardées encore que celles que je vi s de relever, se trouvent dans les remarques de M. Raoul-Rochette sur le tems où Rhescuporis I. a pris ou reçu ses deux prénoms. L'auteur en parlant du prénom de Julius dit, p. 121 : „que la médaille avec ce seul pré- nom appartient à une époque où Rhescuporis avoit déjà reçu le prix de son dévouement à Auguste". Par rapport au prénom de Tibérius, il suit Visconti, qui a remarqué (II. p. 177), „que du vivant d'Auguste les princes aspur- gitains obtinrent par la protection de Tibère, dont ils pri- rent le nom, l'oubli du passé et d'être comptés parmi les rois dépendans de l'empire". J'ai déjà observé qu'il n'existe pas de monumens où Rhescuporis porte le seul prénom de Julius. Mais regardé isolément, le nom de Julius n'appartient pas moins à Tibère qu'à Auguste. Dans Cary (p. 43.) on trouve la même erreur, et c'est probablement de lui que M. RR. l'a empruntée. Cary croyoit „que Ti- bérius Julius Sauromatès avoit pris le nom de Jules sous Auguste et que se regardant dès lors comme un des cliens de la famille Julia, il se contenta d'y joindre dans la

suite celui de Tibère, par adulation pour ce prince qui l'avoit apparemment confirmé dans le royaume du Bosphore". Si Cary se trompoit en croyant que Sauromate avoit adopté le nom de Julius sous Auguste, fait imaginaire que rien ne prouve, il avoit raison de supposer que ce roi n'avoit pu prendre le prénom de Tibérius que pendant le règne de ce successeur d'Auguste. Visconti et M. Raoul-Rochette se sont obstinés à vouloir trouver dans T. J. Sauromatès et T. J. Rhescuporis les successeurs de Polémon I. et les fondateurs d'une dynastie nouvelle; mais ils ont bien senti que ces deux rois ne pouvoient pas être rapportés au règne d'Auguste, vu les prénoms de Tibérius Julius qu'ils portent tous les deux. Alors pour sauver leur hypothèse, Visconti et M. RR. ont prétendu, que les princes aspurgiains ou sauromates s'étoient adressés à Tibère lorsqu'il se trouvoit en Illyrie à la tête de l'armée; que par sa protection ils avoient obtenu d'Auguste leurs demandes, et que par reconnoissance envers Tibère les princes aspurgiains, ou selon M. RR. Rhescuporis I, avoient adopté son nom.

Observons que cette opinion énoncée par Visconti, non comme une conjecture, mais comme un fait historique, approuvée ensuite presque en entier par M. RR. a perdu son principal soutien, parce que nous savons que la médaille attribuée par Visconti à T. J. Sauromatès à cause des mots TOY ΑСΠΟΥΡΓΟΥ qui suivent le nom du roi, appartient à Cotys frère de Mithradate, contemporain de Néron. Mais la supposition que les princes aspurgiains, ou Rhescuporis I. selon M. RR, p. 121. ayent pu oser adopter le prénom de Tibérius, pendant le tems qu'Auguste gouvernoit encore l'empire, est totalement inadmissible par plusieurs raisons:

1) il auroit été contraire au respect dû à la majesté de l'empereur qu'un des rois dépendans de Rome eut demandé ou pris le nom d'un personnage de la famille impériale, et non celui du souverain;

2) toute cette rencontre de Tibère avec les chefs aspurgiains en Illyrie, est un fait inventé par Visconti qui

cherchoit le moyen de rendre plus facile aux princes du Bosphore l'adoption du nom de Tibère. Par conséquent l'adoption du prénom de Tibérius dans un tems où celui-ci n'étoit pas encore empereur, doit être rejetée;

3) on doit demander: si les difficultés qui avoient engagé Visconti à supposer: 1. que les princes aspurgiains [illegible]ent obtenu la faveur d'Auguste par la protection de [illegible]e; 2. que ces princes s'étoient adressés à Tibère, [illegible]nd ce dernier se trouvoit à la tête de l'armée en Illyrie; peuvent être regardées comme applanies? Loin de là: en supposant vraies ces deux assertions qui sont bien loin de l'être, puisqu'elles n'ont aucun fondement, l'opinion de Visconti n'y gagneroit rien. Comment en effet placer les deux règnes de T. J. Rhescuporis et de T. J. Sauromatès dans le court intervalle des quatre premières années du règne de Tibère, puisque c'est depuis ce tems que commence le règne de Rhescuporis II? Tibère revenu de l'Illyrie l'an de Rome 762. par la prétendue entremise de Tibère dans les affaires du Bosphore, on ne gagneroit à cela que trois, ou tout au plus quatre ans, et alors au lieu de quatre années qu'il faut remplir, il y en auroit sept ou huit.

4) Polémon fut tué par les Aspurgiains l'an de Rome 752. ou 753. l'an 1. ou 2. avant notre ère. Si les Aspurgiains avoient eu le dessein de s'emparer du royaume du Bosphore et de le conserver, il est certain qu'aussitôt après la mort de ce prince ils se seroient adressés à Auguste, pour obtenir sa sanction, et il seroit absurde de supposer qu'ils auroient attendu 9 ou 10 ans sans faire aucune démarche à cet égard, c'est à dire jusqu'à l'an de Rome 762, la 9e de notre ère, lorsque Tibère se trouvoit en Illyrie.

Les observations que je viens de faire prouvent évidemment l'inadmissibilité des hypothèses de MM. Visconti et Raoul-Rochette. Ces hypothèses supposent que la mort de Polémon I. a été suivi d'un état de désordre et de troubles au Bosphore, et que cet état a continué jusqu'au moment où Rhescuporis obtint la protection de Tibère. J'oppose à ces idées sans fondement, les médailles en

or du Bosphore portant les époques ΘϘΣ. ΔT. et ET. qui correspondent aux années 3. 8. et 9. de notre ère. Elles servent de preuve certaine que peu de tems après la mort de Polémon, le trône de cette contrée fut occupé par des rois légitimes, qui n'avoient pas du tout besoin de chercher en l'an 9. la protection de Tibère, pour obtenir par son entremise la sanction de son beau-père, Auguste.

XCIX.

Les prénoms romains de Tibérius et de Julius adoptés par deux rois du Bosphore, me donnent occasion de remarquer qu'une ancienne inscription que j'avois publiée dans la description du monument de la reine Comosarye, p. 29-30. pl. IX, ne peut pas être attribuée à Tibérius Julius Sauromatès. Visconti avoit commis cette grosse erreur (II. p. 150. note 1.) et M. Raoul-Rochette, p. 120-121. l'a encore suivi en cela. Cette inscription ne peut appartenir ni à Sauromate I. contemporain d'Auguste et prédécesseur de T. J. Sauromatès; ni à ce dernier, parce que pendant le règne d'Auguste le titre d'honneur de ΑΡΧΙΕΡΕΥΣ ΤΩΝ ΣΕΒΑΣΤΩΝ n'existoit pas encore. Les temples consacrés à Auguste l'étoient aussi à la déesse Rome, mais Livie n'avoit pas dans ce tems reçu les honneurs du culte. Quant au titre de *Pontife des Augustes*, il n'empêcheroit pas d'attribuer ce monument à T. J. Sauromatès, parce que pendant le règne de ce dernier, Tibère et Livie avoient en Asie des temples qui leur étoient dédiés ainsi qu'à la déesse Rome (Tac. Ann. IV. 15). Malgré cela le manque des deux prénoms du roi, que portent sans exception ses marbres et ses nombreuses médailles, prouve d'une manière incontestable que cette inscription doit être rapportée à Sauromate III. contemporain de Domitien, de Trajan et d'Adrien, observation qui est confirmée par la forme des lettres de cette inscription. Ce marbre dont il sera question dans la seconde édition du monument cité, est endommagé du côté droit, mais il a beaucoup moins souffert de l'autre, de manière qu'au commencement de la première ligne il n'y a que les quatre premières lettres ΒΑΣΙ, qui ne s'y trouvent pas.

C.

Il faut maintenant examiner la description et l'explication que M. Raoul-Rochette donne, p. 118-120, des médailles de Tibérius Julius Rhescuporis, et qui servent d'appui à son hypothèse sur l'origine de la dynastie sauromate. Voici ses paroles: „Aucun monument des rois du Bosphore ne nous avoit offert jusqu'ici tant de signes de triomphe et de symboles propres à consacrer le souvenir de quelque événement extraordinaire. On en jugera par la description, pl. II. m. 1: figure debout, appuyée contre un trophée richement composé, et foulant à ses pieds des captifs enchainés; la légende est: ΙΟΥΛΙΟΣ ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΡΗΣΚΟΥΠ. Au revers: une victoire, tenant une couronne, et une branche de palmier. Sur une autre de ces médailles, pl. II. m. 2. absolument pareille pour la face principale, on voit, au revers: un arc de triomphe surmonté d'une statue équestre. On ne sauroit nier qu'au premier aspect, ce roi vainqueur, ce trophée, cette victoire, cet arc triomphal, cette statue équestre, signes indubitables d'une grande et importante expédition heureusement terminée, n'indiquent, aussi clairement que le peuvent faire des médailles, qu'une révolution mémorable s'étoit à cette époque opérée dans le Bosphore. D'un autre côté la fabrique de ces médailles, évidemment d'un meilleur coin que celles de Rhescuporis, fils et successeur de Sauromate I; la forme des caractères, particulièrement celle de l'epsilon et du sigma, qui n'est point encore arrondie, comme on la voit sur ces médailles, prouvent que les monnoies, où nous trouvons de pareils signes d'antériorité, joints à tant de symboles de victoire qui ne peuvent convenir au fils de Sauromate I, appartiennent au père de ce prince, c'est à dire à ce Rhescuporis, nommé dans les inscriptions de Phanagorie, et fondateur d'une dynastie nouvelle, dont ces signes de victoire attestent l'établissement et le triomphe".

J'oppose à ce raisonnement ce qui suit:

1) si l'on voit sur les deux médailles citées les symboles des victoires que Tibérius Julius Rhescuporis a rem-

portées sur ses ennemis, on n'y remarque absolument rien qui pourroit nous autoriser à y voir „les signes d'une révolution mémorable qui se seroit à cette époque opérée au Bosphore", ni indication que ce Rhescuporis ait été „le fondateur d'une dynastie nouvelle";

2) ni T. J. Rhescuporis, ni T. J. Sauromatès n'ont pu être fondateurs d'une nouvelle dynastie, puisque je prouverai dans l'appendice qu'un autre prince, Sauromate I. a régné au Bosphore avant ces deux rois;

3) les médailles de Rhescuporis et Sauromatès qui portoient les prénoms de Tibérius Julius, ont évidemment été frappées sous Tibère, avant le règne de Rhescuporis II. et non pas sous Auguste;

4) puisque T. J. Sauromatès est représenté sur toutes ses médailles dans un âge beaucoup plus avancé que T. J. Rhescuporis, dont la tête est toujours tantôt imberbe, tantôt très-peu barbue, celui-ci n'est pas le père de l'autre. Il est impossible aussi, comme je l'ai déjà observé, qu'il ait été indiqué dans l'inscription citée par M. RR. p. 117. puisque le père de T. J. Sauromatès y est simplement nommé Rhescuporis. Est-ce que le fils auroit manqué de donner à son père les deux prénoms que celui-ci avoit portés? Il s'en suit donc que M. RR. avoit tort de croire, p. 117. que le Rhescuporis dont il est parlé dans ce monument est T. J. Rhescuporis.

5) M. RR. nomme *arc de triomphe* ce qui n'en est pas un. Où a-t-on jamais vu des tours ajoutées à un arc de triomphe? Ce que l'on voit représenté sur l'avers de cette médaille, n'est autre chose que la porte d'une ville et une partie de la muraille avec une très haute tour quarrée, tour parfaitement semblable à celles qui appartenoient à la muraille de l'ancienne ville de Posidonia et dont quelques unes existent encore. Les dessins de ces médailles de Rhescuporis, de Sauromatès et de Cotys I. sont si pitoyables, quoique M. RR. dise, p. 187: *qu'ils sont fort exacts et fort soignés*, que tout s'y trouve indiqué sans proportion et sans fidélité. Si l'éditeur s'étoit adressé à M. le Chevalier Allier, celui-ci lui auroit per-

mis de faire dessiner plus correctement la plupart de ces monnoies de Rhescuporis dont cet amateur distingué possède des exemplaires ;

6) dans le dessin publié par M. RR. la statue équestre se trouve placée sur un massif de maçonnerie dessus la porte. En examinant la médaille on voit que cette statue ne pose sur rien, et il reste indécis, si le graveur a voulu indiquer qu'elle étoit placée dans l'intérieur de la ville, ou hors de la porte. Il paroît que M. RR. a cru que cette statue équestre étoit celle du roi ; mais il n'est pas moins probable que Rhescuporis l'a fait élever en l'honneur de Tibère ;

7) la légende des deux monnoies de Rhescuporis ne porte pas le seul prénom de Julius, comme l'a annoncé M. RR ; mais ce nom est précédé de celui de Tibérius. Il en a été déjà question au §. XCVIII.

CI.

Il faut relever encore une méprise que M. Raoul-Rochette a commise à la même occasion, p. 117. En citant l'inscription où il est dit de Tibérius Julius Sauromatès : ΑΠΟ ΠΡΟΓΟΝΩΝ ΒΑΣΙΛΕΥΩΝ, il conclut : „que ce titre et cette prétention prouvent que Sauromate I. ne fut point le fondateur d'une race nouvelle de rois, ni d'une dynastie étrangère au Bosphore". Il se trompe. J'avois traduit cette phrase (Monum. de Comos. pl. VIII. p. 70.) ainsi : *qui régne par le droit de succession de ses ancêtres*, et j'avois observé que les ancêtres de T. J. Sauromatès avoient été rois d'un peuple sauromate, avant que ce prince fut devenu roi du Bosphore. Il auroit donc pu être fondateur d'une race nouvelle au Bosphore, quoique en effet il ne l'ait pas été. Visconti n'avoit pas interprêté autrement les mots cités, et c'est à tort que M. RR. p. 117. l'a critiqué. Le père de ce même T. J. Sauromatès porte le titre et le nom de roi Rhescuporis, dans une autre inscription (Monum. de Comos. pl. VII.) et j'ai déjà remarqué que ce dernier ne doit pas être confondu avec T. J. Rhescuporis comme il l'a été par M. RR. Au reste il est certain qu'au-

cun des deux rois qui portent les prénoms de Tibérius Julius n'a pas été le chef de la dynastie sauromate au Bosphore, comme je le prouverai par les observations suivantes.

CII.

En convenant avec M. Raoul-Rochette, p. 119. que les médailles de T. J. Rhescuporis sont évidemment d'un meilleur coin que celles de Rhescuporis II, j'ajouterai encore plus; c'est qu'elles se distinguent de toutes les autres médailles frappées dans le Bosphore, par le choix de types nouveaux et par le goût du dessin et de l'exécution. Il paroît que cet avantage réel est dû à l'habileté du graveur qui avoit eu la direction de la monnoie de ce roi. Quant au goût du dessin et du travail, les médailles de T. J. Sauromatès n'ont aucune ressemblance avec celles que je viens de citer, quoiqu'elles soient du même tems. Sans les prénoms qu'avoient adoptés ces deux princes, nous ne pourrions déterminer l'époque de leur règne; mais en profitant de cet indice, on les place d'une manière irrécusable entre la première et la quatrième année de Tibère, d'où résulte l'impossibilité absolue qu'aucun de ces deux rois ait pu être le fondateur de la dynastie sauromate.

CIII.

Il n'est pas facile de dire ce que l'attitude du bras droit de Tibérius Julius Rhescuporis, devant un trophée, doit indiquer: seroit-ce un signe de grace adressé aux deux prisonniers sur l'un desquels le roi a posé son pied gauche? On ne peut non plus appliquer à cette figure l'explication que M. Mongez a donnée à d'autres attitudes semblables dans un mémoire intéressant qui se trouve dans le recueil des mémoires de l'institut national (Lit. To. V. p. 160-161).

CIV.

Après les preuves qui fixent avec tant de certitude le tems du règne de Tibérius Julius Rhescuporis, il seroit superflu de nous arrêter long-tems à la forme des lettres Ϲ et Ε que M. Raoul-Rochette emploie pour prouver que

Rhescuporis est antérieur à T. J. Sauromatès. Dans les médailles du Pont et au Bosphore on se servoit dans ces tems là de lettres de plusieurs formes. La monnoie de T. J. Rhescuporis porte Ⅽ et Ε; celle de T. J. Sauromatès son contemporain, Ⅽ, C et Є; celle de Rhescuporis II. Ⅽ, Σ et Ε; celles de Cotys I. nous présentent le sigma sous les trois formes de Σ, Ⅽ et C, et l'epsilon sous la forme suivante, E. Sur les médailles de Polémon II. on trouve les lettres Σ, Ⅽ et C, employées indifféremment sur une et même médaille : sur l'une, par exemple, l'avers porte la légende, ΒΑCΙΛЄωC ΠΟΛЄΜωΝΟC; et le revers ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΤΡΥΦΑΙΝΗΣ. On voit par ces exemples l'inconstance et l'arbitraire qui régnoient alors dans le choix de la forme des lettres, et qu'ainsi M. RR. a été dans l'erreur en voulant appuyer son hypothèse sur un argument tiré de là.

CV.

M. Raoul-Rochette se donne, p. 122-127. beaucoup de peines pour prouver que l'opinion de Visconti, rélativement à l'origine aspurgiaine de la dynastie sauromate ne peut être admise. L'exemplaire bien conservé d'une médaille qui prouvoit que ce n'étoit pas Sauromate, mais Cotys I. qui avoit le surnom d'Aspurgiain, suffisoit pour détruire de fond en comble son hypothèse. Mais nous voyons que M. RR. a lui-même emprunté presque tout de Visconti pour soutenir la sienne. Si M. RR. rejette d'un côté ce que Visconti a dit de l'origine aspurgiaine de la nouvelle dynastie au Bosphore, il le confirme de l'autre en remplaçant Sauromate, l'aspurgiain imaginaire de Visconti, par un Cotys de sa propre invention et qui porte le même surnom.

M. Raoul-Rochette cite à cette occasion, p. 124-125, cette observation d'Eckhel : *nomen* ΑⅭΠΟΥΡΓΟΥ *dubium non videtur ex gente bosporana captum*, et il ajoute : „Eckhel, en effet, regarde comme hors de doute que ce surnom est emprunté du peuple aspurgitain, ce qu'on pourroit néanmoins contester". Eckhel s'étoit énoncé comme on pouvoit l'attendre d'un savant si judicieux. La

qualification d'Aspurgiain admettoit plusieurs interprétations dont M. RR. a cité quelques unes ; ce nom pouvoit, par exemple : ou désigner le peuple auquel on appartenoit, ou le nom du père du prince ; ou bien, comme nous le dit encore M. RR : „un titre d'honneur affecté par ce prince, qui a cru pouvoir placer une pareille désignation sur sa monnoie, à cause de sa victoire sur les Aspurgitains". M. RR. croit avec Cary que ΤΟΥ ΑΣΠΟΥΡΓΟΥ est le nom du père, et puisqu'il lui paroissoit que cette signification, laquelle au reste n'est pas plus probable que toutes les autres, ne se trouvoit pas comprise dans la remarque d'Eckhel, il jugeoit *qu'on pourroit la contester.* Mais si le nom propre d'*Aspurgos* avoit autrefois existé, il provenoit certainement du peuple Aspurgiain, et se trouvoit par conséquent compris dans la remarque d'Eckhel.

Enfin j'observe que l'interprétation de ce surnom, donnée par M. RR. p. 135, et différente de sa remarque que je viens de citer, ne peut non plus être admise ; l'auteur dit : „que Cotys auroit porté le surnom d'ΑΣΠΟΥΡΓΟΥ, parce que ses succès contre les Aspurgitains auroient, en délivrant le Bosphore de l'invasion ou des hostilités de ce peuple barbare, affermi le sceptre dans ses mains et dans celles de Rhescuporis". Mais si Cotys étoit, comme le dit M. RR. frère et associé de Rhescuporis I, son extraction étoit sans contredit sauromate. Il est donc difficile de croire, qu'un Sauromate eut voulu prendre un titre d'honneur semblable pour avoir vaincu une autre tribu sauromate.

CVI.

M. Raoul-Rochette communique à ses lecteurs, p. 136-137. pl. II. m. 3. une autre médaille de Tibérius Julius Rhescuporis accompagnée d'un dessin aussi médiocre et aussi infidèle que le sont tous ceux de son livre. La description de cette médaille ne pouvoit donc pas ressembler à l'original. Sur le revers est représenté, non, comme le dit l'auteur, „un cavalier nu en course tenant un glaive du bras droit élevé", mais *un cavalier en course, jetant une pique de son bras droit, et ayant un man-*

teau flottant derrière le dos. Je passe sous silence les inexactitudes dans la description de l'avers; il y est dit, par exemple, que la tête du roi est barbue; mais ce roi est représenté imberbe, avec une moustache, sur presque toutes ses monnoies; il y est dit encore que dans le champ, à gauche, on voit un sceptre, mais c'est une massue qu'on y voit. J'observe encore que le cavalier sur le revers n'est pas, comme le dit l'auteur, un ancien habitant du caucase, mais plutôt un des guerriers du Bosphore.

CVII.

Les lecteurs auront remarqué que les médailles de Tibérius Julius Rhescuporis, sur lesquelles M. Raoul-Rochette a voulu fonder son hypothèse sur l'origine de la dynastie sauromate au Bosphore, ne l'ont nullement appuyée, et qu'au contraire il a été démontré que T. J. Rhescuporis pourroit être plutôt le fils que le père de T. J. Sauromatès. L'hypothèse de M. RR. inadmissible par plusieurs autres raisons, est aussi de ce côté, ruinée par sa base.

Il faut examiner maintenant, si la médaille de Cotys sur laquelle M. Raoul-Rochette a disserté p. 124-134. et qui devoit servir d'appui principal à son opinion, peut lui faire gagner sa cause. C'est la même médaille dont il a déjà été question, et que Cary, Eckhel et Visconti avoient attribuée à T. J. Sauromatès. Elle appartient au cabinet de M. le Comte Sévérin Potocki. La description nouvelle que M. RR. en a faite, p. 127-128. étant aussi peu exacte que sa gravure, pl. III. m. 1. 2, j'en ai donné une autre dans le §. CXV.

Au premier coup d'oeil, quiconque est un peu exercé en numismatique rapportera cette monnoie à Cotys I. roi du Bosphore. Mais M. Raoul-Rochette ne peut embrasser cette opinion, puisque cette médaille est le fondement de sa nouvelle hypothèse. Et voici ses raisons: „on ne peut guère", dit il, „l'attribuer à Cotys Ier du nom, qui régna dans le Bosphore, depuis l'an 46 à l'an 69 de l'ère vulgaire; en effet, il est bien difficile, d'après les ren-

seignemens que nous fournit Tacite, sur la manière dont il usurpa le trône occupé par son frère Mithridate, et sur la guerre qu'il soutint à cette occasion contre les Romains, il est, dis-je, bien difficile de concevoir les honneurs extraordinaires attestés par notre médaille, si ce prince, usurpateur du trône et ennemi des Romains, étoit le même prince à qui sont décernés ces honneurs. Quant au Cotys II. dont le règne s'écoula sous l'empire d'Adrien, il me paroît tout-à-fait impossible, d'après la fabrique bien connue de ses monnoies, de lui attribuer les médailles en question".

J'observe à M. Raoul-Rochette :

1) que son exposé est contraire à tout ce que Tacite (Ann. XII. 15-19.) nous a raconté de la guerre des Romains avec Mithradate. Cotys I, frère du dernier, n'a pas été l'ennemi des Romains ; loin de là, il étoit leur allié, et protégé par eux contre son frère. On est surpris de voir cité par M. RR. un auteur qui dit précisément le contraire de ce qu'avance M. RR. Le fait allégué par lui est entièrement opposé à la vérité historique ;

2) qu'il n'y a rien d'étrange que Cotys, attaché aux intérêts des Romains, ait reçu les honneurs qu'atteste notre médaille ;

3) qu'on ne peut pas, avec M. RR. nommer ces honneurs extraordinaires, puisque les médailles du Bosphore nous prouvent que cette marque de faveur de la part des Romains n'étoit point rare. Ces honneurs ont été accordés dans le Bosphore aux rois suivans, à Asandre, à T. J. Sauromatès, à T. J. Rhescuporis, Cotys I, Rhescuporis III, Sauromatès III, Cotys II, Rhoemétalcès et peut-être à quelques autres qui se sont peu souciés d'en perpétuer le souvenir par leurs médailles. Enfin il n'y a pas de doute, que même si ces honneurs avoient été très-rares ou extraordinaires, Cotys I. eut pu les mériter par sa fidélité envers les Romains.

CVIII.

Dans la persuasion que le fait historique tiré avec tant d'habileté de Tacite, qui n'en dit pas un mot, a mis hors

de doute, que la médaille de Cotys ne peut pas appartenir à Cotys I. frère de Mithradate, M. Raoul-Rochette nous dit, p. 131-132: „C'est donc à une époque plus ancienne, plus rapprochée des événemens qui, après la mort de Polémon I. troublèrent l'ordre de succession établi dans la monarchie du Bosphore, et y portèrent sur le trône une dynastie nouvelle, qu'il faut, selon nous, chercher le prince auquel appartiennent ces médailles. Outre les présomptions négatives que je viens d'exposer, voici, d'ailleurs, des indices qui pourront donner plus de probabilité à notre opinion". Les indices sur lesquelles M. RR. veut appuyer son hypothèse, p. 131-134. sont:

1) deux médailles, l'une de T. J. Rhescuporis, l'autre de T. J. Sauromatès, sur lesquelles, au dire de M. RR. sont représentées les mêmes marques d'honneur que sur celles de Cotys l'aspurgiain.

2) une médaille de T. J. Sauromatès, dont l'avers présente ce roi assis; le revers, quelques marques d'honneur.

J'observe:

1) que les deux médailles de T. J. Rhescuporis et de T. J. Sauromatès portent des types tout différens de ceux qu'offre la monnoie de Cotys, et que sous ce rapport elles ne peuvent pas être citées pour prouver que ces trois pièces ont été faites dans le même tems;

2) quant à la troisième médaille, que ses types diffèrent pareillement de la médaille de Cotys, quoique M. RR. prétende, p. 133-134. que „la monnoie de Cotys l'Aspurgitain et celle de T. J. Sauromate, ainsi confirmées et justifiées l'une par l'autre, prouvent invinciblement que ce Cotys appartient à l'époque même de l'avénement de la dynastie de Sauromate". J'ajoute

3) que la médaille de Cotys n'a, du côté de la fabrique, aucune ressemblance avec les trois pièces citées par M. Raoul-Rochette;

4) que si ces trois médailles, mal décrites, données d'après des dessins infidèles et très-mal gravés, prouvent, malgré la différence totale qu'on remarque entre elles et celle de Cotys, que la monnoie de ce dernier est de la

même date que ces trois médailles, alors M. RR. pourra nous prouver encore que les médailles de Sauromate X. ont été frappées du tems de Sauromate I ;

5) si M. RR. nous dit de la troisième médaille qui est de T. J. Sauromatès, „que la terminaison du mot roi, au nominatif, démontre la vérité de cette attribution"; il permettra de remarquer : que la terminaison du nom du roi au nominatif ne peut rien prouver, puisque les légendes des monnoies de ce roi ont tantôt la terminaison au génitif, tantôt au nominatif, et qu'en admettant comme vraie sa supposition, il s'en suivroit que la médaille de Cotys l'Aspurgiain n'est pas du tems de T. J. Rhescuporis et de T. J. Sauromatès, parce que sa légende n'a pas les terminaisons au nominatif;

6) le sigma quarré qui se trouve sur la plupart des médailles de T. J. Rhescuporis, sur quelques unes de T. J. Sauromatès, et aussi sur celle de Cotys l'Aspurgiain dont il est question, ne peut pas être cité en faveur de l'opinion de M. RR. puisque cette lettre a toujours cette forme dans les médailles du même Cotys portant les têtes et les légendes de Claude, d'Agrippine et de Néron. On en a un exemple dans un grand médaillon en bronze frappé au Bosphore sous le même Cotys I. Son avers présente une tête de Claude couronnée de lauriers, et la légende: ΚΛΑΥΔΙΟΥ ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΥ ; le revers porte les lettres MH entourées d'une couronne de lauriers. Ce médaillon se trouve dans la belle collection de médailles grecques de S. E. M. le Maréchal de la cour Cyrille de Narichkin. La même forme du Σ s'observe sur un médaillon en bronze moins grand et frappé sous le même roi, dont l'avers porte la tête de Néron couronnée de lauriers, et la légende ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΝΕΡΩΝΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΥ. Sur son revers on voit une Victoire allant de droite à gauche, ayant une couronne dans la main droite élevée, et une palme dans la main gauche; dans le champ sont les lettres ΚΔ.

CIX.

Je remarque enfin, en passant, que dans la phrase, p. 133. où il est question des marques d'honneur données

par les Romains, que M. Raoul-Rochette nomme „monumens précieux de la puissance de ces princes et de l'amitié des Romains", il faut substituer au mot *puissance*, celui d'*impuissance*, puisque des rois indépendans n'auroient jamais accepté de pareils honneurs, que jamais ils ne les auroient consacrés par des monumens publics.

CX.

Quoique M. Raoul-Rochette ne paroisse pas douter de la solidité des argumens qu'il a fournis, pour faire passer sa monnoie de Cotys pour une médaille contemporaine de ces rois qu'il prend pour fondateurs de la nouvelle dynastie sauromate, cependant il doit avoir senti que les trois médailles que je viens d'examiner, démontrent que son hypothèse concernant un Cotys inconnu dans l'histoire, un Cotys dont jusqu'à présent on n'avoit point vu de médailles, n'avoit aucun fondement solide, et que pour la prouver il lui falloit des secours plus qu'ordinaires. Il a eu le bonheur de les trouver dans une médaille qu'il a donnée, p. 134-135, et dont voici la description: „Tête imberbe diadémée, avec la légende ΒΑCΙΛΕ . . ΡΗCΚΟΥΠΟΡΙΔΟC; au revers, tête de femme couverte d'un voile, à droite; derrière, le monogramme, ΒΑΚ; devant, les lettres ΚΔ. Cette médaille," poursuit M. RR, „appartient indubitablement, d'après les types et la fabrique, au premier Rhescuporis; la tête imberbe diadémée représente probablement Tibère, fils adoptif d'Auguste. Il est moins aisé de déterminer quel est le buste de femme voilée, qu'offre le type du revers: nous avons déjà vu ce type sur des médailles d'Ininthimévus", (comme je l'ai déjà observé, il ne s'y trouvoit pas) „celles de Sauromate nous offrent également un portrait de femme, où nous avons reconnu celui de la reine son épouse. Il est probable que c'est aussi celui de la reine, femme de Rhescuporis, que nous devons voir au revers de sa médaille, à moins que, par suite du même culte, voué aux membres de la famille impériale, on n'aime mieux y voir le portrait de Livie ou de Julie. Mais ce qu'il y a, sans contredit, de

plus remarquable sur cette médaille, c'est le monogramme BAK, qu'on ne peut interpréter autrement que par BAσιλεως Κοτυος, c'est à dire : *monnoie du roi Cotys*".

La médaille dont M. RR. nous a donné cette description est véritablement la plus curieuse qu'on ait jamais vue. On ne peut pas dire que ce soit un phénomène unique, mais *un monstre* en numismatique. Analysons ce que M. RR. croit avoir trouvé sur cette médaille si remarquable :

1) la légende BACIΛΕ . . PHCKOΥΠΟΡΙΔΟC, et

2) la tête *imberbe diadémée* de Tibère, sur l'avers;

3) une tête voilée de femme, représentant l'épouse de Rhescuporis I, ou Livie ou Julie, sur le revers;

4) le monogramme BAK, et

5) les lettres KΔ, aussi sur le revers.

Comment seroit-il possible de trouver sur l'avers d'une médaille, dans la légende, le nom du roi Rhescuporis, entourant, non pas le portrait du même roi, mais celui de Tibère et, ce qui est plus singulier encore, Tibère orné du diadême? Comment la prétendue tête voilée du revers, pourroit-elle représenter l'effigie de l'épouse de Rhescuporis, tandis que l'avers porte celle de Tibère? L'empereur et l'épouse de Rhescuporis sur une et même médaille! A-t-on jamais vu sur une monnoie du Bosphore, d'un coté le monogramme d'un roi, et de l'autre le nom d'un autre roi? Si l'avers de cette pièce offre la tête de Tibère, comment le revers peut-il porter celle de Livie, dame qui vivoit jusqu'à sa mort dans une relation peu amicale avec son fils? Enfin il seroit sans exemple, de trouver sur un revers un monogramme, et en même tems les lettres KΔ.

La moindre petite pratique dans la numismatique antique n'auroit jamais permis à M. Raoul-Rochette de croire à l'existence possible d'une pareille médaille. Mais dira-t-on: d'où M. RR. a-t-il reçu la notice de cette médaille si monstrueuse sous tous les rapports? Il nous apprend lui-même, p. 134: „qu'elle se trouve entre les médailles de la collection de M. Gallera, dont li possède dès à présent

e *exact* et *raisonné*". Je connois depuis long- allera à Théodosie, homme très-honnête et le, je sais qu'il n'a jamais eu la prétention oisseur en numismatique, et comme on ne peut que la médaille en question ne se trouve dé- e dan on catalogue telle que l'a rapportée M. RR. en effet que M. Gallera n'a fait encore que les mi dans la science numismatique. Au reste il me nble très-probable que l'auteur du catalogue cité a eu les x, en écrivant l'article en question, un exem- onservé de la médaille de Rhescuporis I. ci- et dont on trouve la description s , med. 26. et 27,

CXI.

La médaille de Cotys l'Aspurgiain et celle du catalo- de M. Gallera font dire à l'auteur des antiquités du sphore, p. 135 : „qu'il résulteroit du monogramme BAK, n ne peut interpréter autrement que par (*monnoie*) *Cotys*, que le Rhescuporis, fondateur de cette dy- ie du Bosphore, auroit eu pour associé à l'empire Cotys, probablement son frère, le même qui auroit porté le surnom d'ΑΣΠΟΥΡΓΟΥ, sans doute parce que ses succès contre les Aspurgiains auroient, en délivrant le Bosphore de l'invasion ou des hostilités de ce peuple barbare, affermi le sceptre dans ses mains et dans celles de Rhescuporis". Mais j'ai démontré :

1) que les médailles de T. J. Rhescuporis et de T. J. Sauromatès n'ont pas pu servir à M. RR. pour appuyer son hypothèse concernant l'origine de la nouvelle dynastie sauromate au Bosphore. J'ai prouvé en outre :

2) que le roi Rhescuporis, nommé dans une ancienne inscription père de T. J. Sauromatès, n'a jamais régné sur le Bosphore, et qu'il ne peut non plus être le même prince que T. J. Rhescuporis, contemporain de Tibère ;

3) que la médaille de Cotys l'Aspurgiain est de Cotys I. frère de Mithradate ; et

4) que celle qui a été empruntée d'un catalogue de Théodosie ne constate pas l'existence d'un Cotys associé

de Rhescuporis dans l'empire, puisqu'elle n'a jamais pu exister.

Ainsi on ne peut s'empêcher de conclure que toute cette hypothèse est renversée. Je dirai encore dans l'appendice quelques mots sur l'impossibilité d'admettre les explications de M. RR. p. 117-118. pour concilier les règnes des fondateurs supposés de sa nouvelle dynastie.

CXII.

En établissant son hypothèse, M. Raoul-Rochette avoit remarqué, p. 118: „qu'elle étoit attestée par des médailles inédites et très-remarquables"; ce sont celles de T. J. Rhescuporis, et de T. J. Sauromatès que l'auteur désigne ainsi. Mais on doit observer que, vu l'inexactitude des descriptions, l'insuffisance de leurs explications et l'infidélité des gravures que nous a données M. Raoul-Rochette, ces médailles appartiennent encore au nombre des inédites. L'auteur voulant ensuite, p. 122. communiquer à ses lecteurs la médaille de Cotys I. et celle de M. Gallera, leur dit: „c'est encore au moyen de monumens inédits, et de la plus parfaite conservation, comme de la plus haute autorité, que j'établirai mon opinion". Les lecteurs ne seront pas de l'avis de M. RR. puisque la médaille de Cotys n'est pas inédite, et qu'elle a été décrite depuis long-tems par Hardouin; quant à celle de M. Gallera, ils ne conviendront pas qu'elle soit *de la plus haute autorité.* Ils n'admettront pas non plus sa parfaite conservation. Au reste, il n'y a pas de doute que cette dernière pièce ne reste toujours ensévelie dans le nombre des *monumens obscurs et inédits.*

Il est en vérité curieux que M. RR, après avoir critiqué Cary, Eckhel, et principalement Visconti, de ce qu'ils ont attribué à T. J. Sauromatès une médaille qui, d'après l'indication trouvée dans un exemplaire mieux conservé, est reconnue pour être de Cotys; et après avoir prouvé avec très peu de peine que l'hypothèse d'une nouvelle dynastie aspurgiaine, proposée par Visconti, est sans fondement; il est étonnant, dis-je, que M. RR. ait été en-

traîné, par cette fatale monnoie, à hazarder des opinions beaucoup plus légères encore que celles de ses prédécesseurs.

CXIII.

L'auteur en nous assurant encore une fois, p. 144-145. note 1: „que c'est d'après des monumens indubitables, qu'il a établi l'existence de Rhescuporis I. et de Cotys I. comme rois du Bosphore"; annonce un nouvel appui à son opinion, et il croit l'avoir trouvé dans deux médailles en or du Bosphore qui portent les dates ΔT. 304. et ET. 305. de l'ère du Pont, qui correspondent aux années 8 et 9 de l'ère vulgaire. Elles ont la tête d'Auguste pour avers. L'une porte les deux lettres KΔ, dont la première est placée au dessus de l'autre; la seconde, un monogramme qui est composé des lettres KNE. Visconti avoit conjecturé que les lettres KΔ devoient indiquer Δροῦσος Καῖσαρ; et le monogramme KNE, NEρων Καῖσαρ. Mais M. RR. rejette cette explication, qui a au moins plus de vraisemblance que la sienne, et il interprête ces deux monogrammes par *Drusus Cotys*, et *Néron Cotys*. La raison qu'il en donne est celle-ci: „il est sans exemple", dit-il, „que les rois du Bosphore aient fait frapper de la monnoie avec l'effigie des empereurs, sans y placer au moins l'initiale de leur nom". J'observerai à ce sujet:

1) que le contenu de cette assertion prouve justement la fausseté de l'explication des deux monogrammes, proposée par Visconti et M. RR. Car le buste d'Auguste n'ayant jamais sur ces médailles son monogramme à côté, il est clair que les monogrammes qui sont au revers, à côté des portraits que l'on croit représenter des personnages de sa famille, ne peuvent pas indiquer les noms de ces derniers. Si le monogramme du nom avoit été nécessaire sur un côté de la médaille, il l'auroit été aussi sur l'autre. Il y a donc toute probabilité que les monogrammes MΔ, KΔ, KNE, KΛE, sur ces médailles, dont le dernier est peut-être le même que celui qui le précède, ont une autre signification, qu'il est aujourd'hui difficile de deviner. Par cette raison il ne peut plus être question des

noms de Drusus et de Néron comme indiqués sur ces pièces, et encore moins de Cotys, roi de pure invention. On trouvera dans l'appendice la description de toutes ces médailles anonymes du Bosphore, qui sont venues à ma connoissance; elles sont suivies de celles qu'on a frappées sous les règnes de Sauromate I, Sauromate II, Rhescuporis I, et Rhescuporis II. L'inadmissibilité des conjectures de Visconti et de M. RR. deviendra encore plus forcée par l'observation suivante :

2) les monogrammes KΔ et KNE ne pouvoient pas, à cause de l'arrangement des lettres, indiquer *Drusus César* et *Néron César*, comme conjecturoit Visconti, mais *César Drusus*, et *César Néron*, ce qui seroit tout-à-fait contraire à l'usage. Car dans les médailles des princes de la famille d'Auguste, par exemple dans celles de Caius et Lucius, petits-fils d'Auguste; dans celles de Tibère, de Drusus, de Germanicus et de ses fils, de Caligula, de Claude et de Néron, le mot *César* suit, et ne précède jamais, leurs noms propres. D'après l'explication de M. RR. ces monogrammes doivent être lus *Cotys Drusus*, et *Cotys Néron*, puisque le K précède dans les deux monogrammes les autres lettres. Mais seroit-il possible qu'un roi du Bosphore eut osé mettre son nom avant celui d'un prince de la famille d'Auguste ?

3) Visconti et M. RR. n'ont essayé d'expliquer que les monogrammes de deux de ces médailles, dont on trouve la description dans l'appendice, m. 2. et 6. Si leur explication avoit été juste, elle devroit être aussi applicable aux monogrammes composés des lettres MΔ. et KΛE, des nos. 1. 3. 4. 5. et elle ne l'est pas.

4) Quant à la médaille en or du véritable Cotys I. qui se trouve au cabinet impérial de Russie, et qui a été publiée par Cary, Visconti avoit raison de rejeter l'explication que ce savant avoit donnée de son monogramme NEPK, qu'il lisoit *Néron Cotys*, et de l'interprêter *Néron César*. Dans ce chiffre les lettres P et K sont tellement réunies, qu'elles ne peuvent appartenir qu'à une seule personne. Si, contre l'usage ordinaire, le monogramme de

Cotys I. ne se trouve pas sur cette dernière médaille, on n'est pas fondé pour cela à chercher le K, initiale de son nom, dans le chiffre de l'empereur. Au reste, il auroit été mal-séant et contre toutes convenances que Cotys eut voulu attacher l'initiale de son nom au chiffre de Néron.

CXIV.

L'auteur des antiquités Cimmériennes a attribué, p. 137-140. à Cotys, ce prétendu contemporain de Rhescuporis I. son frère et son associé à l'empire, deux médailles dont j'ai sous les yeux des exemplaires parfaits. La légende de la première qui a un cavalier en course pour revers, n'est pas incorrecte, puisqu'on y voit écrit ΒΑϹΙΛΕωϹ ΚΟΤΥΟϹ et non ΚΟΤΥωϹ, comme le dit M. RR. Cette médaille, aussi bien que la seconde, ayant d'un côté le monogramme de Cotys, de l'autre un temple et les lettres ΚΑΠΕ, sont de Cotys contemporain d'Hadrien, et il seroit superflu d'en dire davantage pour le prouver.

Par malheur, dans tous les exemplaires que j'ai vus de la médaille de Cotys ΤΟΥ ΑΣΠΟΥΡΓΟΥ le mot ΒΑΣΙΛΕωΣ y manque tout-à-fait, ou bien il est défectueux dans les dernières syllabes. Si dans la suite on découvre un exemplaire où la légende soit entière, le mot en question s'y trouvera comme je l'ai écrit ici. Cela est prouvé par les médailles en bronze de Claude et de Néron du même Cotys I. qui portent sur l'avers les têtes et les légendes de ces empereurs et dont j'ai rapporté les légendes au §. CVIII.

Faute de connoître les monumens numismatiques du Bosphore découverts jusqu'à présent, M. Raoul-Rochette confond les médailles des deux Cotys I. et II. Pour soutenir son hypothèse il a créé un nouveau Cotys, prétendu frère et associé de Rhescuporis I. l'Aspurgiain, et il donne au même Cotys, roi imaginaire comme l'est Rhadaméadis, les deux médailles qui appartiennent à Cotys II.

CXV.

Ce n'est pas une faute moins grave de M. Raoul-Rochette que d'avoir rapporté, p. 120. et 132. à T. J. Rhes-

cuporis une médaille dont l'avers porte quelques unes des marques d'honneur par lesquelles les Romains recompensoient la fidélité de leurs alliés ; le revers, la chaise curule et la couronne d'or ; à droite, le bâton d'ivoire surmonté d'un buste ; à gauche, un objet représentant peut-être une patère d'or qui étoit quelquefois au nombre de ces distinctions. Car il est peu probable qu'on ait voulu figurer le bouclier deux fois sur la même médaille. D'après sa légende et le goût du travail, cette monnoie ne peut appartenir qu'à Rhescuporis III. et non pas à T. J. Rhescuporis, comme M. RR. voudroit nous le persuader.

CXVI.

La médaille attribuée à Sauromate I. par Cary, Eckhel et Visconti, a été inexactement décrite par les numismatistes à cause de sa conservation médiocre. L'exemplaire bien conservé du cabinet de M. le Comte Sévérin Potocki, n'a pas été plus correctement décrit par M. Raoul-Rochette, p. 127-128. Sa description est aussi défectueuse que celle qu'en avoit faite le P. Hardouin, dont M. RR. p. 129. loue néanmoins *la rare exactitude!* Tous ceux qui ont parlé de cette médaille, sans en excepter M. RR, ont totalement méconnu la signification des types qui y sont représentés.

Avant de les expliquer, il est nécessaire de décrire cette médaille :

ΤΕΙΜΑΙ ΒΑ[ϹΙΛΕΩϹ] ΚΟΤΥΟϹ. Chaise curule sur laquelle est une couronne ; à droite, le bâton où canne d'ivoire, surmonté d'un buste.

ΤΟΥ ΑϹΠΟΥΡΓΟΥ. Au bas, les lettres ΚΔ ; dans le milieu, bouclier et lance ; au haut, tête de cheval, et tête d'homme ; au bas, casque et épée.

M. RR. donne trois fois, p. 128. p. 133. l. 7. et l. 18. aux types du revers le nom de *trophée.* Mais les trophées des Grecs et des Romains n'ont jamais d'autre forme que celle que nous voyons entr'autres sur une des médailles de Tibérius Julius Rhescuporis, et sur une autre de Cotys V, roi de Thrace, publiée par Cary (pl. II. m. 9). Jamais des

armes, arrangées comme elles le sont sur le revers de cette médaille, ne peuvent être prises pour des trophées.

Les types qui occupent les deux côtés de la médaille de Cotys, et que nous trouvons sur plusieurs autres médailles des rois du Bosphore, tantôt sur l'avers, tantôt sur le revers, tantôt sur les deux côtés de la médaille, n'appartiennent nullement à des trophées: ce sont toujours les marques d'honneur et de distinction, que le sénat romain, ou les empereurs, avoient envoyées à des rois qui avoient mérité leur faveur. Dans les présens dont le sénat romain avoit honoré Massinissa son allié, nous trouvons tous les objets que porte notre médaille de Cotys. Ce roi avoit reçu une couronne d'or, une bague à cachet en or, la chaise curule en ivoire, un cheval avec les ornemens en or, un vêtement de dessous de pourpre, la toge romaine brodée, une armure complète (Appian. Pun. VIII. 32): *Μασσανάσσῃ δὲ Ῥωμαῖοι χαριστήρια τῆς συμμαχίας στέφανόν τε ἀπὸ χρυσοῦ, καὶ σφραγῖδα χρυσῆν, ἔπεμπον, καὶ ἐλεφάντινον δίφρον, καὶ πορφύραν, καὶ στολὴν Ῥωμαϊκὴν, καὶ ἵππον χρυσοφάλαρον, καὶ πανοπλίαν.* Il est vrai qu'Appien ne fait ici aucune mention du bâton ou sceptre qui est sur la monnoie de Cotys; mais de l'autre côté, son énumération renferme trois objets, un anneau à cachet en or, un habit de pourpre et la toge romaine, étrangers à la médaille. Il est presque sûr que dans le passage d'Appien le sceptre ou bâton d'ivoire n'y manque que par une omission, parce que c'étoit, ensemble avec la chaise curule, une marque des premières magistratures chez les Romains, et une des principales pièces qui entroient dans ces présens. Aussi Tite-Live (XXX. 15), racontant les mêmes honneurs accordés à Massinissa, y comprend le bâton d'ivoire: *Massinissam eximiis ornatum laudibus, aurea corona, aurea patera, sella curuli et scipione eburneo, toga picta et palmata tunica donat.* Au roi Syphax le sénat romain avoit envoyé les présens suivans: une toge et une tunique de pourpre, la chaise curule, une patère en or de cinq livres. D'autres rois d'Afrique avoient reçu, dans le même tems, des toges ornées de pourpre, et des patères en or de trois

livres chacune (Liv. XXVII. 4). Des ambassadeurs avoient été chargés de porter au roi Ptolémée à Alexandrie, la chaise curule, la toge et la tunique de pourpre (Liv. l. c). Dans les extraits de Diodore faits par Constantin Porphyrogénète (Ecl. de Leg. LXXXI. 24.) nous lisons que le sénat romain avoit envoyé à Ariarathe, roi de Cappadoce, les présens regardés chez eux comme les plus grands et les plus distingués : *μέγιστα τῶν παρ' αὐτοῖς νομιζομένων δώρων.* Polybe (Exc. de Leg. XXXI.) parlant de ces mêmes présens donnés à Ariarathe, se contente de nommer la chaise curule d'ivoire et le bâton, *τὸν σκιπίωνα καὶ τὸν ἐλεφάντινον δίφρον*, et ne fait pas mention des autres pièces que le roi avoit certainement reçues. Ce genre d'omission de la part des historiens est confirmé par un autre fait rapporté dans les mêmes extraits de Diodore que j'ai cités (Ecl. L. XXX. 16), lorsqu'il est question des présens que le sénat avoit faits au roi Euménès. Cet auteur ne nomme que la chaise curule : *ἡ σύγκλητος τὸν Εὐμένη ἐλεφαντίνῳ τιμήσασα δίφρῳ, καὶ τῆς ἄλλης ἀποδοχῆς ἀξιώσασα φιλοφρόνως* : mais Tite-Live (XLII. 14.) s'explique avec plus de détails et nomme expressement la chaise curule et le bâton d'ivoire : *omnes ei honores habiti, donaque quam amplissima data, cum sella curuli atque eburneo scipione.* Pendant le règne de Tibère, Ptolémée roi de Maurétanie, eût l'honneur de recevoir des mains d'un sénateur, envoyé exprès pour cela, le bâton d'ivoire et la toge brodée. On ne peut douter que Ptolémée reçut en même tems les autres présens d'usage, quoique Tacite (Annal. IV. 26.) n'en fasse point mention. Car les médailles de ce même roi mettent en évidence qu'il avoit été honoré aussi de la chaise curule. Tous ces faits prouvent que si nous voyons représentés sur les médailles des rois du Bosphore la chaise curule et le bâton d'ivoire, on doit toujours supposer que le prince les a reçus ensemble avec les autres présens d'usage.

Les anciens n'ont pas connu les sceptres tels qu'ils sont dans les tems modernes ; chez eux le sceptre étoit un bâton beaucoup plus long que ne l'est chez nous cette

marque de la royauté. Les sceptres que nous voyons sur les monumens de l'antiquité dans les mains des dieux étoient quelquefois surmontés d'un aigle; le bâton d'ivoire, marque d'honneur des consuls et des triomphateurs (Juv. Sat. X. 43.) chez les Romains, étoit à peu près de la proportion de nos cannes, et orné de même d'un aigle. Mais sous les empereurs romains on lui avoit substitué un buste, comme le prouvent les médailles des rois du Bosphore, et ce buste étoit probablement celui de l'empereur regnant.

C'est par erreur que M. Raoul-Rochette, p. 128. nomme *une épée dans le fourreau* ce bâton d'ivoire, très clairement visible sur la médaille de Cotys. Le même objet a été très-mal rendu dans la gravure d'une médaille de T. J. Sauromatès, p. 133. pl. II. m. 5. Sur le revers de la médaille de Cotys I, que M. RR. attribue au prétendu frère de Rhescuporis I, la tête barbue, que l'ancien graveur a très-bien caractérisée pour indiquer un barbare, est celle de l'esclave conducteur du cheval.

Ces présens et ces marques d'honneur, que les Romains ont imités des Tyrrhéniens, étoient les symboles du premier pouvoir dans l'état et de la royauté (Dion. Hal. A. R. III. 61). Lorsque Tarquin eut soumis les villes des Tyrrhéniens, elles lui firent présent d'une couronne d'or, d'une chaise en ivoire, d'un bâton surmonté d'un aigle, d'une tunique de pourpre brodée en or, et d'un vêtement de dessus brodé, à l'instar de ceux des rois des Lydiens et des Perses, avec la seule différence qu'il étoit de forme sémicirculaire, tandis que les rois que je viens de nommer le portoient quarré. Le sénat romain, pour donner une marque de sa faveur à Porséna, lui envoya la chaise d'ivoire et le bâton, la couronne d'or et un vêtement semblable à celui dont étoit paré le triomphateur (Dion. Hal. V. 35). Denys d'Halicarnasse observe (III. 61.) que les sceptres et les diadêmes dont les Romains faisoient présent à des rois qui possédoient déjà ces insignes de leur dignité, en indiquoient la confirmation.

Il paroît que ces honneurs furent conférés principalement sous les rois et du tems de la république romaine.

Ils étoient devenus moins usités sous Tibère. Tacite faisant mention de ceux qui furent accordés à Ptolémée, roi de Maurétanie, dit: *repetitus ex vetusto mos, missusque e senatoribus, qui scipionem eburneum, togam pictam, antiqua patrum munera, daret.*

Buonaroti croit (Medagl. p. 120.) que les couronnes qui se trouvent quelquefois sur les médailles des empereurs et entr'autres sur une de Commode, indiquent des couronnes votives consacrées par des individus dans des temples en honneur de l'empereur. Celles qui se voient assez souvent sur le revers de la monnoie des rois du Bosphore, ressemblent à celles des médailles romaines et ont, là où les branches se terminent, une pierre précieuse, pour orner le front. J'ai parlé dans l'appendice de la signification que cet emblême peut avoir dans la monnoie du Bosphore.

CXVII.

Plusieurs médailles du Bosphore présentent sur leur avers, comme objet principal, la chaise curule placée entre le bâton d'ivoire, le bouclier et la lance. La chaise curule occupe le milieu du champ, apparemment puisqu'elle étoit parmi tous ces présens d'usage, celui qui avec raison étoit regardé au Bosphore comme le plus précieux. Tite-Live, faisant mention (XLII. 14.) des présens dont le sénat romain avoit honoré Euménès, roi d'Asie, n'a nommé que la chaise curule et le bâton d'ivoire: *ita omnes ei honores habiti donaque quam amplissima data, cum sella curuli atque eburneo scipione.* On doit trouver singulier, que sur deux médailles en bronze, dont l'une est de Sauromate III. l'autre de Cotys II. cette marque distinctive des premiers magistrats chez les Romains, soit représentée dans une très petite dimension, comme un accessoire, et mêlée parmi les autres présens d'une moindre valeur. Voici la description de ces deux médailles:

ΒΑCΙΛΕωC CΑΥΡΟΜΑΤΟΥ. Buste diadêmé de Sauromate III. à droite.

Un bouclier, au milieu du champ; à gauche, une tête de cheval, une hache, et une petite chaise curule; à droite, un trident, une tête casquée, et une épée; dessous, les lettres MH. AE. 8.

Au cabinet de M. le colonel de Stempkovski.

BACIΛЄωC KOTYOC. Buste diadémé de Cotys II. à droite.

Un bouclier avec une lance, au milieu du champ; à gauche, une tête de cheval et une hache; à droite, un casque, une épée et une très petite chaise curule; dessous, les lettres MH. AE. 6.

Chez l'auteur.

CXVIII.

On remarque encore une méprise dans l'assertion suivante, p. 141 : „la leçon constamment usitée au Bosphore est PHCKOYΠOPIΔOC, tandis que dans la Thrace, ce nom s'écrivoit PACKOYΠOPIΔOC ou PAICKOYΠOPIΔOC". On ne connoit qu'un seul roi de Thrace nommé Rhascuporis ou Rhaescuporis. M. Raoul-Rochette se seroit donc exprimé plus justement si, au lieu de dire „dans la Thrace ce nom s'écrivoit etc." il avoit dit: le nom d'un des rois de la Thrace s'écrivoit etc. Si la Thrace avoit eu huit rois de ce nom, comme les a eu le Bosphore, nous trouverions aussi dans la Thrace le nom écrit Rhescuporis; nous l'y trouverions, de même que nous lisons sur plusieurs médailles des Rhescuporis V. et VII, le nom du roi écrit Rhascuporis, et sur celles de Rhescuporis VIII, Rhiscuporis.

CXIX.

Voici encore une autre preuve de l'arbitraire que M. Raoul-Rochette a apporté dans ses recherches historiques. L'auteur nous dit, p. 142-143: „on pourroit conjecturer que, dans l'anarchie qui suivit la mort de Polémon I, et au défaut de souverains légitimes, quelque prince Thrace, usant de l'avantage que lui donnoient ces relations anciennes entre les deux peuples, obtint le royaume du Bosphore, après en avoir chassé les Aspurgitains, et commença une dynastie nouvelle, distinguée à-la-fois par l'a-

mitié des Romains et par le surnom d'ΑΣΠΟΥΡΓΟΥ, monument de cette victoire". Ce raisonnement est si hardi qu'il n'est composé que de faits qui ont pu arriver comme tant d'autres, mais qui probablement n'ont jamais eu lieu. Ce sont en neuf lignes sept hypothèses, ou, pour me servir d'une expression souvent employée par M. RR, *un système d'hypothèses*, du genre de celles qu'on trouve dans l'écrit de M. de Stempkovski, que M. RR. a joint à son livre. On pourroit lui demander :

1) quel auteur ancien a jamais dit ou insinué qu'il y eut anarchie après la mort de Polémon ? La médaille en or citée dans l'appendice, m. 1. portant la date ΘϞΣ, l'an 299 de l'ère du Bosphore, l'an 3 de la notre, et les médailles suivantes, jusqu'à la m. 6, ne prouvent-t-elles pas que le trône du Bosphore a été toujours occupé par des rois légitimes ?

2) d'où M. RR. sait-il, qu'au défaut de souverains légitimes quelque prince Thrace obtint le royaume du Bosphore ? Chaque peuplade des Sauromates et des Maeotes ayant son roi, les souverains légitimes pouvoient-ils manquer au Bosphore après la mort de Polémon ?

3) si Eumélus fils de Paerisade I. reçut des secours des Thraces, est-ce une preuve que les Thraces envahirent le Bosphore long-tems après ?

4) qui lui garantit que les Aspurgiains s'étoient mis en possession du Bosphore ?

5) comment l'auteur peut-il rendre probable qu'au Bosphore les Thraces chassèrent les Aspurgiains et commencèrent une dynastie nouvelle ?

6) d'où sait-il que les Romains ont soutenu les Thraces contre les Aspurgiains ?

7) quel rapport y a-t-il entre la mort de Polémon I. et le nom d'Aspurgus qu'on lit sur la médaille d'un prince qui a regné long-tems après que Polémon n'existoit plus ?

CXX.

En terminant mes remarques sur l'origine de la nouvelle dynastie sauromate au Bosphore imaginée par M.

Raoul-Rochette, il ne sera pas superflu de jeter un coup d'oeil général sur l'ensemble de cette partie de son discours, et sur les résultats qu'il a su tirer, soit des inscriptions, soit des médailles et aussi des anciens historiens.

Rien ne prouve mieux le peu de solidité de ce que l'auteur a dit sur l'origine de cette dynastie, que la conséquence naturelle de son raisonnement qui, au lieu d'une seule hypothèse qu'il avoit promise sur cette origine, en présente trois à ses lecteurs, même sans les en avertir.

La *première hypothèse* n'est au fond que celle de Visconti, un peu modifiée et amplifiée. Elle n'en diffère qu'en ce qu'elle ne nomme pas Aspurgiains les prétendus fondateurs de la nouvelle dynastie sauromate. Visconti et M. Raoul-Rochette sont d'accord pour le tems où Tibèrius Julius Rhescuporis adopta le prénom de Tibérius. M. RR. nous dit, p. 121: „que le prénom de Tibérius fait probablement allusion à l'entremise de Tibère, qui, vers l'époque où l'on peut supposer que se fit l'exaltation de Rhescuporis, se trouvoit en Illyrie, et par les mains duquel le nouveau souverain du Bosphore fit sa soumission à Auguste". Tibère ayant été récompensé pour ses expéditions par les honneurs du triomphe, l'an de Rome 765. qui correspond à l'an 12. de notre ère, deux ans avant la mort d'Auguste, l'entremise de Tibère dans les affaires du Bosphore et l'exaltation de Rhescuporis, faits que supposent Visconti et M. RR. doivent avoir eu lieu l'an de Rome 762. ou la 9e année de notre ère. Une seule et même médaille a servi à Visconti et à M. RR. pour appuyer cette hypothèse. Visconti croyoit y voir Sauromate l'aspurgiain; M. RR. Cotys l'aspurgiain, et chacun prenoit son roi pour le fondateur de la nouvelle dynastie. M. RR. s'est servi en outre aussi d'une médaille décrite dans le catalogue de M. Gallera. L'entremise de Tibère dans les affaires du Bosphore et l'exaltation de Rhescuporis ont donc eu lieu, d'après M. RR. l'an de Rome 762, 9 de notre ère; la nomination de Cotys comme associé à l'empire a probablement été faite quelque tems après. En suivant avec attention l'exposé de M.

RR. on doit être étonné que, sans dire ses raisons, sans révoquer ses argumens pour établir, renforcer et accréditer son hypothèse, il passe brusquement

à une *seconde supposition*, en disant, p. 144. note 1 : „ce n'est que d'après des monumens indubitables, que j'ai établi l'existence de Rhescuporis I. et de Cotys I. comme rois du Bosphore, à partir de l'an 2 de notre ère vulgaire". Ce n'est pas par une faute d'impression que l'on trouve indiqué dans ce passage l'an 2 de notre ère, puisque l'auteur ajoute, p. 145. dans une note : „les médailles que j'ai fait connoître, et qui constatent l'existence d'un Cotys, roi du Bosphore de l'an 2 à l'an 17 de l'ère vulgaire etc." Si d'après la première hypothèse, l'exaltation de Rhescuporis et son avénement au trône ont eu lieu, par la protection de Tibère dont Rhescuporis avoit adopté le nom, l'an 9 de l'ère vulgaire, comment ce même Rhescuporis et son frère et associé Cotys ont-ils pu être rois du Bosphore sans l'entremise de Tibère plusieurs années avant, l'an 2 de la même ère ? Si les deux médailles en or, dont parle M. RR. à l'endroit cité, ont opéré dans son esprit ce changement subit d'opinion, il est tombé dans une nouvelle erreur, comme je l'ai prouvé au §. CXII. et il auroit bien fait d'en informer ses lecteurs, de revoquer sa première hypothèse, et de reconstruire la nouvelle.

La *troisième hypothèse*, p. 142-143. qui porte que les Thraces, après avoir chassé les Aspurgiains, se sont mis en possession du Bosphore, a été examinée au §. précédent, elle ne paroît tenir, ni à la première, ni à la seconde, et les amis de la vérité historique avoueront sans hésiter, que dans les triple opinions, hypothèses, conjectures, ou tout autre nom qu'on donnera à ces idées, aucune ne l'emporte sur les autres en probabilité, ni même en vraisemblance.

CXXI.

Abandonnant ses recherches numismatiques, l'auteur des Antiquités cimmériennes passe à quelques inscriptions grecques qu'il s'efforce d'expliquer. La première qui fixe

son attention est un décret des Olbiopolites en faveur de Théoclès: il en donne le texte d'abord en petits caractères, et ensuite à la fin du volume, pl. XII. en grandes lettres; et il consacre à son explication depuis la page 145 jusqu'à la page 203. La copie communiquée à M. Raoul-Rochette a été prise sur celle que j'ai faite imprimer en 1814, mais le copiste y a écrit incorrectement plusieurs mots. Quant à l'interprétation de quelques passages, je ne puis adopter celle que M. RR. en a donnée. Cependant je n'entrerai pas ici dans une longue discussion sur ce sujet, parce qu'il se trouve traité avec tous les détails nécessaires dans un recueil qui ne tardera pas à être publié.

CXXII.

L'inscription en question se trouve au chateau de Stolnoyé appartenant à M. le Comte Kuchelev-Besborodko, amateur éclairé de l'antiquité. Celui qui a fait la copie dont s'est servi M. Raoul-Rochette a négligé de faire ressortir, comme dans l'original, une singularité très remarquable de ce monument. Les quatre premières lignes de cette inscription contiennent une notice particulière, et le décret ne commence qu'après cette notice. Sur la pierre, ce décret occupe le champ entier, et les quatre lignes sont gravées sur la frise en caractères plus grands, pour les faire distinguer du décrét gravé dessous. La première ligne de la notice préliminaire est écrite, comme le décret entier, sans que les mots soient séparés les uns des autres: mais les trois autres lignes offrant les noms des dix-huit villes qui, pour honorer le souvenir de Théoclès, avoient envoyé à Olbie des couronnes d'or, sont gravées autrement. Les noms de ces villes sont séparés les uns des autres, et on voit qu'ils ont été écrits ainsi, pour qu'on distinguât plus facilement les noms des villes donatrices des couronnes. Dans la copie répétée par M. RR. cette particularité n'a pas été observée; au contraire, les quatre lignes qui n'appartiennent pas au décret sont écrites en petits caractères, et le décret en grandes lettres; en outre, les mots ne sont pas espacés, comme il le falloit dans les trois lignes citées.

C'est aussi faute d'une copie exacte, ou de renseignemens justes que M. Raoul-Rochette croit, p. 152, que dans cette inscription on s'est servi des lettres C et Є; tandis que l'on y voit Ⅽ et E. Cette forme de lettres fait présumer que ce monument a été gravé vers le tems de Tibère.

CXXIII.

Je remarque que M. Raoul-Rochette a traduit le mot ΗΡΩΑ, qualification donnée dans cette inscription à Théoclès, par celui de *Héros*. Si M. RR. n'avoit pas supposé que ce titre avoit été attribué à Théoclès à cause de son courage et de sa valeur militaire, comme il resulte de ce que j'ai observé §. CXXXI. il n'auroit pas été superflu pour ses lecteurs, d'observer que dans les anciennes inscriptions, comme dans celle-ci, ce mot n'a d'autre signification que celle de *feu* ou *défunt* qu'on met devant le nom d'une personne qui n'est plus.

CXXIV.

Les quatre lignes, dont trois contiennent les noms de plusieurs villes donatrices, ayant été gravées sur l'original en grands caractères et avec beaucoup de soin, on ne peut pas supposer, quand même un mot paroitroit présenter quelque difficulté à un interprête, que le graveur de la pierre ait commis quelque erreur. Par cette raison je n'approuve pas ce que M. Raoul-Rochette dit, p. 154-155. p. 146. note 1, sur le mot ΠΑΝΟΙ, nom d'une ville peu connue, et qu'il veut lire par cette raison, ΤΙΑΝΟΙ, *les habitans de Tius.* Il est vrai qu'on trouve dans les anciennes inscriptions, et même dans la nôtre, des exemples que les lettres ΤΙ ou ΙΤ ont été quelquefois changées en Π. Mais si cette faute a été commise quelquefois, on n'est pas fondé à la supposer par-tout, et dans des mots qui admettent une explication plausible et naturelle. D'ailleurs le soupçon d'une erreur semblable ne seroit dans aucun autre passage d'un ancien monument plus déplacé que dans le texte de ces quatre lignes qui, devant perpétuer la libéralité des villes avec lesquelles Olbie se trou-

voit en relations commerciales, ont dû être gravées, comme elles le sont en effet, avec un soin tout particulier. La ville de Panelus, citée par M. RR. p. 154. n'a rien à faire avec les *Pani* de ce monument. Les ΠΑΝΟΙ sont les habitans de Panium, ville baignée par les eaux de la Propontide, dont j'ai parlé plus au long dans un mémoire récemment publié en langue allemande.

CXXV.

Dans l'énumération des autres villes nommées dans notre monument, il n'est pas probable qu'on ait désigné sous le nom de ΜΕΙΛΗΤΟΣ une petite ville voisine de Cyzique, comme le croit M. Raoul-Rochette, p. 156, et je suis persuadé qu'il s'agit ici de la ville de Milétus en Ionie, métropole d'Olbie. Les anciens géographes nomment quelquefois des villes qui sont restées toujours dans l'obscurité, ou dont l'existence a été de très courte durée. Etienne de Byzance nommé, par exemple, neuf villes qui ont porté le nom d'Olbie et dont, en exceptant celle qui est située au bord de l'Hypanis, à peine deux se trouvent mentionnées dans les auteurs de l'antiquité.

CXXVI.

M. Raoul-Rochette dit, p. 153 : „toutes les villes mentionnées dans ce décret étoient situées sur le Pont“. Mais il auroit dû en excepter, Milète, Byzance, Cyzique, Panium, Apamée et Olbie même, qui ne peut pas plus être rapportée aux villes du Pont Euxin que la ville de Tanais.

CXXVII.

Il étoit superflu de faire mention, p. 157. dans les recherches sur les ΠΡΟΥΣΕΙΣ, de la ville de Prusa dont on ne peut chercher le nom sur ce monument. Quant à l'orthographe du mot cité, elle est juste, et le I que M. Raoul-Rochette y croit omis par le graveur, ne l'est pas, comme je l'ai observé dans le mémoire cité.

CXXVIII.

M. Raoul - Rochette est choqué, p. 158. de ce que la ville de Panticapaeum est nommée ΒΟΣΠΟΡΟΣ, *Bosporus*,

dans ce décret. J'observe que, si jusqu'à présent on n'a trouvé ni médailles ni inscriptions sur lesquelles Panticapaeum se soit nommée Bosporus, et même s'il n'en existe pas, ce dernier nom n'est pas pour cela plus nouveau dans la géographie numismatique et lapidaire que tant d'autres qui sont conservés dans les anciens auteurs sans avoir paru sur les monumens. Au reste, si dans l'inscription de la reine Comosarye, ainsi que dans les médailles d'Asandre, le mot Bosporus indique la ville de Panticapaeum, opinion dont j'ai prouvé l'inadmissibilité, §. XL–XLII; ce nom ne peut pas être regardé par M. RR. comme nouveau dans la géographie lapidaire et numismatique. L'auteur ne s'exprime pas non plus avec précision et se trompe en disant, p. 160: „qu'il est impossible de douter que ce nom de Bosporus n'ait prévalu à la longue sur celui de Panticapaeum".

Démosthène est du nombre des auteurs qui ont parlé de cette ville de Bosporus, et ce passage n'a été ignoré par aucun de ceux qui ont traité l'histoire de cette contrée. Par cette raison, le lecteur du livre de M. Raoul-Rochette ne comprend pas comment il peut dire, p. 161, que ce passage de Démosthène est *bien précieux*, et *qu'il a été cependant négligé par tous les critiques modernes*. Seroit-il corrompu? Auroit-il besoin d'être corrigé? — Mais M. RR. accoutumé de trouver des difficultés où il n'y en a pas, nous assure, d'un air emphatique: qu'il n'est pas possible de douter de l'existence de la ville de Bosporus mentionnée par notre inscription, *quelque difficile qu'il soit d'expliquer le silence à cet égard des monumens géographiques (?) jusqu'à Etienne de Byzance*"! Mais on lui demandera: qui a pu jamais douter de l'existence de la ville de Bosporus? Pline n'en a-t-il pas parlé?

CXXIX.

L'auteur croit, p. 163-164, trouver une faute de copiste dans le nom des habitans d'Amasia, ΑΜΑΣΣΙΑΝΟΙ, il y voit les habitans d'Amastris, ΑΜΑΣΤΡΙΑΝΟΙ. Mais la leçon dans le texte de l'inscription est juste, et j'ai indiqué dans mon mémoire cité, par quelles raisons ce mot, qui

paroît être anomale, a pu trouver une place dans cette énumération.

CXXX.

J'ai dit que la copie transmise à M. Raoul-Rochette n'est pas sans erreurs. En voici des exemples: ligne 2. du décret il faut placer dessus les lettres ΕΙ qui indiquent le quantième du mois, un trait horizontal. L. 8. le dernier mot est écrit sur l'original ΗΚΟΛΟΥΘΗΚΕΝ; l'Η que le graveur avoit oublié, est gravé au dessus en petit caractère entre les deux lettres où il devoit être placé. L. 11. à la fin on doit écrire ΚΑΙΠΕΡΙΤΗΝ, au lieu de ΚΑΙ. L. 29. l'original porte correctement ΑΦΗΡΗΣΘΑΙ; par conséquent le changement que veut y faire M. RR. p. 150. note 1. en substituant ἐνερῆσθαι, est inutile. L. 36. on lit: ΓΥΜΝΑΣΙΩΟΥ; la copie de M. RR. a dans ces deux mots trois fautes. L. 19. l'original porte ΕΑΥΤΟ, au lieu de ΕΑΥΤΟΝ, et l. 41: ΗΙΣ, au lieu de ΕΙΣ.

Le passage suivant, l. 39-40: ΕΙΣ ΤΟ ΜΑΘΕΙΝ ΠΑΝΤΑΣ ΤΟΝ ΑΝΘΡΩΠΟΝ ΠΡΟΣ ΑΝΔΡΕΙΑΝ ΜΕΝ ΕΥΤΟΛΜΟΝ ΚΑΙ ΠΡΟΣ ΑΡΕΤΗΝ ΔΕ ΑΟΚΝΟΝ κ. τ. λ. est traduit par M. RR. p. 151: „afin que tout le monde apprenne à connoître un homme d'un courage si éprouvé, et d'une vertu si constante". Je ne veux pas décider, si le génie de la langue françoise permet ou ne permet pas au traducteur, de se rapprocher davantage du style de l'original. Dans la traduction d'une inscription, il faut être litéral autant que possible.

CXXXI.

A la fin du décret sont mentionnées les distinctions par lesquelles le sénat et le peuple olbien avoient résolu d'honorer la mémoire de Théoclès: une couronne d'or, l'exposition de son portrait, exécuté sur un bouclier, aux dépens du public, dans le gymnase qui avoit été construit par ses soins. L'original s'exprime ainsi, l. 35-36: ΑΝΑΤΕΘΗΝΑΙ ΑΥΤΟΥ ΕΙΚΟΝΑ ΕΝΟΠΛΟΝ ΔΗΜΟΣΙΑ ΕΝ ΤΩ ΓΥΜΝΑΣΙΩ: M. Raoul-Rochette a traduit, p. 151: *„que sa statue armée en guerre soit élevée aux frais*

du public dans le gymnase, etc.“ Ce n’est pas là le sens de l’original. L’expression : *sa statue armée en guerre*, un peu plus accommodée au langage du jour, ne seroit autre chose *qu’une statue de Théoclès en uniforme militaire*. Mais chez les Grecs et les Romains, les guerriers, de retour d’une campagne, ne portoient plus l’habit de guerre. La statue d’un magistrat civil, comme l’étoit Théoclès, n’a jamais pu le représenter sous les armes ; c’eut été une horrible carricature. Lorsque les états de la Grèce vouloient récompenser les exploits militaires d’un de leurs capitaines en lui élevant une statue, on le représentoit toujours en costume de citoyen. M. RR. a probablement supposé que Théoclès nommé ΗΡΩΣ dans la première ligne de cette inscription, ne pouvoit pas être mieux recompensé que par *une statue armée en guerre*. Mais j’ai déjà observé que le mot ΗΡΩΣ ne doit pas être traduit par celui de *héros*. Dans ma dissertation sur ce monument déjà plusieurs fois citée, j’ai dit (Dörpt. Beitr. 1815. S. 342 - 343) : *j’espère que personne, en lisant dans ce décret l’expression d’*ΕΙΚΩΝ ΕΝΟΠΛΟΣ, *n’aura le malheur de penser qu’il est question ici d’une statue armée.* Voilà cependant M. Raoul-Rochette qui tombe dans cette faute.

CXXXII.

Le mot ΕΙΚΩΝ est un terme général qui signifie statue, figure, et buste, en ronde bosse aussi bien qu’en bas-relief et en peinture. Dans notre monument il ne peut pas être traduit par *statue*, et désigne simplement un *portrait*, et joint à ΕΝΟΠΛΟΣ il doit être traduit : *portrait exécuté sur un bouclier*. L’inscription ne dit pas, s’il étoit sculpté ou peint. Au reste, l’expression qui désigne le portrait de Théoclès, ainsi que celles que l’on trouve dans quelques autres inscriptions citées ci-dessous, ne se rencontrent que sur cette classe de monumens. De crainte que ce mémoire ne devienne trop volumineux, je ne citerai que quelques exemples pour appuyer l’explication que j’ai donnée.

Le sénat athénien décerna à Diodore fils de Théophile, qui étoit Proxène des Athéniens et inspecteur du port à l'île de Délos, presque la même distinction que nous avons vu accordée par les Olbiens à Théoclès. Diodore reçut l'honneur *que son portrait peint sur un bouclier seroit exposé dans sa chancellerie*: ΑΝΑΘΕΙΝΑΙ ΕΙΚΟΝΑ ΓΡΑΠ-ΤΗΝ ΕΝ ΟΠΛΩ (Cors. Inscr. Att. IX. v. 17. et 25. p. 37. Biagi Decr. Athen. Prol. p. 20).

Pour récompenser Patron, fils de Dorothée, le synode des négocians et propriétaires de vaisseaux de Tyrus résidant à Délos, lui décreta, avec la permission du peuple athénien, plusieurs honneurs, et entre autres, *l'exposition de son portrait peint dans l'enceinte du temple d'Hercule qui étoit dans la même île* : ΑΝΑΘΕΙΝΑΙ ΔΕ ΑΥ-ΤΟΥ ΕΙΚΟΝΑ ΓΡΑΠΤΗΝ ΕΝ ΤΩ ΤΕΜΕΝΕΙ ΤΟΥ ΗΡΑ-ΚΛΕΟΥΣ (Spon. Misc. X. 70. p. 343-344. — Biagi Decr. Ath. c. XXXI. p. 426-428).

Baton, fils de Philon, avoit bien mérité de la communauté des athlètes dont il étoit le préposé, et en témoignage de reconnoissance, elle fit faire *son portrait peint*, ΓΡΑΠΤΗ ΤΕΤΙΜΗΚΕΝ ΕΙΚΟΝΙ, dont on orna probablement le gymnase (Maffei Mus. Ver. p. XLV. — Van Dale Diss. VIII. p. 590).

Dans les deux derniers Pséphismes que je viens de citer, il est fait mention de portraits peints, sans parler de boucliers ou d'écussons. Mais dans le quatrième exemple qui suit, le bouclier est indiqué comme dans le premier. Cette inscription, qui est une des plus intéressantes de l'antiquité, contient un décret de la ville de Cymé dans l'Aeolide : elle le rendit en l'honneur de Lucius Vaccius Labéon, prytane ou premier magistrat de Cymé, pour le recompenser des services éminens qu'il lui avoit rendus, et elle ordonna *que ses effigies*, (parmi lesquelles se trouvoient surement aussi des statues) *fussent exposées publiquement, et entre autres au gymnase un portrait peint sur un bouclier d'or, ou doré* : ΟΝΤΕΘΗΝ ΔΕ ΑΥΤΩ ΚΑΙ ΕΙΚΟΝΑΣ ΓΡΑΠΤΑΝ ΤΕ ΕΝ ΟΠΛΩ ΕΝ ΧΡΥΣΩ.

On lui avoit décerné en même tems plusieurs autres honneurs et distinctions (Cayl. Rec. To. II. pl. 57. v. 34-36).

CXXXIII.

Dans l'explication de ces mots, ΕΙΣΗΓΗΣΑΜΕΝΟΥ ΑΝΤΙΦΩΝΤΟΣ, l. 3, l'auteur des antiquités du Bosphore croit, p. 170 : „que ce verbe désigne une proposition de décret, sans doute en vertu d'un titre ou d'un office particulier, et qu'il répond au terme de *προβουλεύειν*". Mais les passages d'Aechine et de Diodore cités dans la note 6. ne prouvent rien pour constater l'existence de l'office dont parle M. RR., et il n'est que trop sûr que cet office a été inconnu dans l'antiquité. Ce que l'auteur observe sur *προβούλευμα*, p. 170-173, est connu, mais par rapport à son assertion que *εἰςηγεῖσθαι* répond à *προβουλεύειν*, il n'a rien prouvé. Car beaucoup d'affaires présentées par quelqu'un qu'on pourroit nommer *εἰςηγητὴς*, n'avoient pas besoin du *προβούλευμα*, et le *προβουλεύειν* avoit lieu la plus part du tems sans l'entremise d'un *εἰςηγητὴς*. Je dois me borner à ces observations, ne voulant pas que la critique soit plus longue que le livre à critiquer.

CXXXIV.

Au sujet d'un passage qui se trouve dans la même inscription, l. 16-17 : ΑΥΤΟΣ ΕΑΥΤΟΝ ΕΚΟΝΤΗΝ ΠΑΡΕΧΩΝ ΑΟΚΝΟΝ ΕΡΓΩΝ ΤΕ ΕΠΙΜΕΛΕΙΑΙΣ ΚΑΙ ΚΑΤΑΣΚΕΥΑΙΣ ΕΝΕΚΟΠΙΑΣΕΝ : M. Raoul-Rochette dit, p. 183-184 : „l'irrégularité de construction qui passe brusquement du participe ΠΑΡΕΧΩΝ, à l'aoriste ΕΝΕΚΟΠΙΑΣΕΝ : cette irrégularité", dit-il, „qui ne constituoit pas toujours chez les Grecs un vice de langage, à en juger d'après les fréquens exemples qu'on en trouve chez les meilleurs écrivains, et sur les monumens les plus irréprochables, etc." M. RR. ajoute dans une note, 1 : „nous en avons un exemple dans la belle inscription de Xénoclide, p. 26 de ces recherches". Mais, je demande M. RR. comment on peut comparer une irrégularité dans la construction, avec une faute des plus grossières contre la grammaire, telle

que celle que présente l'inscription de Xénoclide dans les mots ΑΡΧΟΝΤΟΣ et ΒΑΣΙΛΕΥΩΝ, dont il a été question au §. XV-XVIII. D'après ses remarques, M. RR. regarde cette dernière inscription, malgré la faute très-choquante qu'il en a citée, comme un des monumens *les plus irréprochables.*

CXXXV.

En citant une inscription du recueil de Fourmont, p. 195. pl. XIV. n. 2, les expressions ΥΙΟΝ ΤΗϹ ΠΟΛΕΩϹ ΚΑΙ ΠΑΤΕΡΑ ΒΟΥΛΗϹ, *fils de la ville et père du sénat*, engagent M. RR. à dire : que ce sont des titres assez étranges et qui ne se sont offerts, à sa connoissance, sur aucun monument antique. J'observe, qu'entre autres monumens qui portent de pareilles qualifications, une ancienne inscription nous présente le titre d'honneur suivant : ΘΥΓΑΤΕΡΑ ΤΗΣ ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩΣ, *fille de la métropole* ; on la trouve dans la palaeographie de Montfaucon, p. 160.

CXXXVI.

Les deux inscriptions d'Olbie, p. 197-198. sont données d'après des copies incorrectes. On est de nouveau étonné de voir, dans la traduction de ces deux monumens faite par M. Raoul-Rochette, que les stratèges sont deux-fois nommés *Généraux*, tandis qu'ils ne l'ont jamais été à Olbie. Voyez §. V.

La copie d'une autre inscription de la même ville, p. 199-201. est aussi remplie de fautes grossières.

CXXXVII.

L'auteur publie, p. 203-217. une inscription dont l'original se trouve à l'île de Salamis. J'en possède une copie qui n'a pas été très exactement faite, mais qui est pourtant en quelques endroits plus correcte que celle de M. Raoul-Rochette. J'en ai autrefois publié quelques extraits et j'en donnerai d'autres ici, si mes leçons sont plus justes que celles de la nouvelle copie imprimée.

Ma copie porte, l. 1. ΕΝ ΑΣΤΕΙ ΕΝ ΣΑΛΑΜΙΝΙ : la leçon de la copie de M. RR. ΣΑΛΑΜΕΩΣ est fausse,



quoique l'éditeur dise : „qu'elle représente peut-être, dans le nom de la ville, une façon de parler locale". La fin de la première ligne, ΛΕΑΝΔΡΟΝ, est obscure, et la l. 2. ne commence pas avec ΟΣ, mais avec ΜΕΤΑΓΕΙΤΝΙΩΝΟΣ Au lieu des mots corrigés dans la copie imprimée, ΜΕΤ ΕΙΚΑΔΑ, ma copie porte ΜΕΤ ΕΙΚΑΔΑΣ —. La fin de cette ligne, ΚΑΛΙ, prouve qu'il faut lire, ΚΑΛΛΙΜΑΧΟΥ, et non pas ΛΑΜΑΧΟΥ. L. 5. les lettres, ΕΒΟΥΟΣΕΙ, indiquoient clairement la vraie leçon qui est dans ma copie ΕΒΟΥ-ΘΥΤΗΣ ε, que M. RR. rétablit fort mal en lui substituant ΕΠΟΙΗΣΕ.

Ce qui suit est très-incorrectement écrit dans la copie de M. Raoul-Rochette, et par cette raison il n'a pu le corriger que d'une manière très-imparfaite. Voici le texte plus juste des lignes 6-11. comme il se trouve dans ma copie :

ΑΠΑΣΑΣ ΤΑΣ ΚΑΘΗΚΟΥΣΑΣ ΚΑΙ ΥΠΕΔΕΞΑΤΟ ΤΟΥΣ ΑΛΕΙΦΟ
ΜΕΝΟΥΣ ΠΑΝΤΑΣ ΣΥΝΕΤΕΛΕΣΕΝ ΔΕ ΚΑΙ ΤΑ ΕΡΜΑΙΑ ΚΑΙ ΥΠΕ
ΔΕΞΑΤΟ ΠΑΝΤΑΣ ΑΝΑΛΩΣΑΣ ΕΙΣ ΤΑΥΤΑ ΟΥΚ ΟΛΙ-ΓΟΝ ΠΡΟς ε
ΔΑΠΑΝΗΣΕ ΔΕ ΚΑΙ ΠΡΟΣ ΤΟ ΜΕΡΙΣΘΕΝ ΑΥΤΩ ΕΙΣ ΤΟ ΕΛΑΙΟΝ Ε κ
ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ ΑΝΕΘΗΚΕΝ ΔΕ ΚΑΙ ΟΠΛΟΝ ΤΩ ΚΑΙ ΑΝΕΓΡΑΨΕΝ ΤΟΥΣ
ΝΕΝΙΚΗΚΟΤΑΣ ΤΟΥΣ ΔΡΟΜΟΥΣ ΟΜΟΙΩΣ ΔΕ ΚΑΙ ΤΟΥΣ ΤΑ ΚΑΝΩ

Jusque là ma copie est bonne ; mais ensuite elle s'accorde presque partout avec celle que M. St. Martin avoit communiquée à M. RR. et elle est également vicieuse. J'observe que la ligne 14. qui dans la copie imprimée précède celle dont le commencement est ΗΡΞΕΝ, manque dans la mienne. Puisque cette ligne 14 a beaucoup de ressemblance avec la ligne 11, il ne seroit pas impossible que le copiste eut répété mal à propos la même ligne, et l'eut placée encore une fois avant la quinzième. Je

compterai ici la ligne qui commence par ΗΡΞΕΝ, pour la quatorzième.

Dans les lignes 15 et 16, M. RR. a voulu rétablir ΟΥΘΕΝ ΔΕΟΜΕΝΟΣ ΚΑΙ ΕΙΣ : ma copie donne un sens plus juste : l. 15-16 : ΟΥΔΕΝ ΕΛΛΕΙΠΩΝ. La fin de cette ligne est ΑΡΓΥΡΙΟΝ. Dans la ligne suivante le premier mot est, dans ma copie, ΟΙΚΟΔΟΜΗΣΕΝ: ΩΙΚΟΔΟΜΗΣΕΝ est donc préférable à ἐκόσμησεν. A la fin de la même ligne il faut lire, en suivant ma copie, ΤΗΣ ΑΓΟΡΑΣ, au lieu de ΤΗΣ ΣΤΟΑΣ. Au commencement de la 19. ligne, M. RR. corrige ΚΑΘ Ο ΛΕΛΟΓΙΣΤΑΙ: mais le texte de ma copie, quoique incorrect : ΑΠΟΛΟΓΕΙΣΘΑΙΤΗΙΒΟΥΛΗΙΚΑΙΤΩΙΔΗΜΩΙΔΕΔΩΚΕΔΕ donne un sens plus juste à ce passage. Au lieu d'εὐδοξεῖν, mot que veut restituer M. RR. au commencement de la l. 21. on doit adopter la leçon de ma copie, ΦΙΛΟΔΟΞΕΙΝ. La même donne la l. 31. d'une manière plus correcte que le texte de M. RR: ΤΟΥΤΟΝ ΔΙΟΝΥΣΙΩΝ ΤΩΝ ΕΝ ΣΑΛΑΜΙΝΙ ΤΡΑΓΩΔΟΥΣ ΟΤΑΝ : de même la l. 39 : ΕΑ ΕΚ ΤΩΝ ΕΙΣ ΤΑ ΚΑΤΑ ΤΑ ΨΗΦΙΣΜΑΤΑ ΑΝΑΛΙΣΚΟΜΕΝΩΝ.

Je n'ai plus qu'une remarque à faire. Il est question, l. 10. d'un objet que Théodotus doit avoir exécuté à ses frais, et consacré dans un lieu public. Ma copie vicieuse dans cet endroit porte ΚΑΙΟΠΑΛΟΝ, ce qu'on pourroit lire ΚΑΙ ΡΟΠΑΛΟΝ. Mais il me paroît beaucoup plus probable que l'original porte : ΚΑΙ ΟΠΛΟΝ, et que Théodotus avoit consacré un bouclier, sur lequel il avoit écrit ou gravé les noms des vainqueurs à la course.

CXXXVIII.

Le lecteur aura vu dans ce mémoire, quel succès l'auteur des antiquités du Bosphore a eu dans l'explication des médailles qu'il lui a communiquées. Après les planches sur lesquelles ces monnoies sont représentées, l'auteur a donné un grand nombre d'inscriptions. En les parcourant, je vois que l'inscription n. 5. pl. VIII. porte cette souscription :



prout a me restituta est.

J'ai été curieux de connoître comment M. Raoul-Rochette avoit rétabli ce monument que j'ai publié depuis longtems, et dont j'ai depuis comparé plusieurs fois l'original avec ma copie imprimée. Pour mettre le lecteur à même de juger des éloges dûs à M. RR. dans cette circonstance, je répète ici l'inscription avec les lacunes et avec les espaces des lettres effacées, telles qu'elles se trouvent sur le marbre, et comme elle est imprimée dans ma dissertation sur le monument de la reine Comosarye (p. 68-69. VIII):

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΤΟΝΑΠΟΠΡΟΓΟΝΩΝΒΑΣΙΛ . Υ
ΝΤΙΒΕΡΙΟΝΙΟΥΛΙΟΝΣΑΥΡΟΜΑ
ΦΙΛΟΚΑΙΣΑΡΑΚΑΙΦΙΛΟΡΩΜΑΙΟΝΕΥΣ
ΒΗΙΟ . . . . . ΑΝΕΣΤΡΑΤΟΣΧΕΙΛΙΑΡΧΟΣ
ΤΟΝΙ . . Σ . . . ΚΑΙΔΕΣΠΟΤΗΝΑΝΕΣΤΗ
Σ

Je l'ai rétablie, p. 69, comme suit:

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΤΟΝΑΠΟΠΡΟΓΟΝΩΝΒΑΣΙΛεΥοντα βασιλεα
βασιλεωΝΤΙΒΕΡΙΟΝΙΟΥΛΙΟΝΣΑΥΡΟΜΑτην
ΦΙΛΟΚΑΙΣΑΡΑΚΑΙΦΙΛΟΡΩΜΑΙΟΝΕΥΣε
ΒΗΙΟυλιος ΑΝΕΣΤΡΑΤΟΣΧΕΙΛΙΑΡΧΟΣ
ΤΟΝκαι Σαρα ΚΑΙΔΕΣΠΟΤΗΝΑΝΕΣΤΗ
ΣΑΤΕΙΜΗΣΧΑΡΙΝΕΝΤΩΙ

Voyons maintenant comment M. Raoul-Rochette a réussi à rétablir ce monument. Voici son texte:

ΑΓΑΘΗΙΤΥΧΗΙ
ΤΟΝΑΠΟΠΡΟΓΟΝΩΝΒΑΣΙΛεΥοντα
το ΝΤΙΒΕΡΙΟΝΙΟΥΛΙΟΝΣΑΥΡΟΜΑ την
ΦΙΛΟΚΑΙΣΑΡΑΚΑΙΦΙΛΟΡΩΜΑΙΟΝΕΥΣ ε
ΒΗΙΟυλιος ΑΝΕΣΡΑΤΟΣΧΕΙΛΙΑΡΧΟΣ
ΤΟΝΙδιονΣωτηρα ΚΑΙΔΕΣΠΟΤΗΝΑΝΕΣΤΗ
Σεν

Je fais sur le travail de M. Raoul-Rochette les observ[ations] suivantes:

L. 2. M. RR. a rétabli comme moi la lacune BAΣΙΛεΥουτα: mais il a omis ΒΑΣΙΛΕΑ ΒΑΣΙΛΕΩΝ, mots qui doivent s'y trouver pour remplir les lacunes des lignes 2 et 3, et que l'on voit de même dans d'autres inscriptions du même roi Sauromate II.

Au commencement de la 3. l. l'éditeur a écrit τοΝ, devant ΤΙΒΕΡΙΟΝ. Il seroit superflu de remarquer, que cet article est absolument inconvenable et faux devant le nom du roi, et la lacune exige, en outre, un mot beaucoup plus long.

L. 5. M. RR. a suppléé les mêmes lettres qui sont dans mon texte. Mais l. 7. où les lettres subsistantes, et les espaces des lettres effacées et indiquées soigneusement, obligeoient de lire ΤΟΝκαιΣαρα, il a écrit ΤΟΝιδιον Σωτηρα. Dans l'espace avant le Σ il n'y a de place que pour deux lettres; M. RR. y en a mis quatre. Après le Σ il n'y avoit anciennement que trois lettres, M. RR. y en a mis cinq. Ignore-t-il qu'on doit toujours suivre les traces de l'ancienne écriture? S'il s'est trouvé choqué de ce que le Chiliarque Julius Anestratus appelle César le roi Sauromate, fait que ce marbre prouve à l'évidence, il auroit dû laisser subsister les deux lacunes, et non pas les remplir par des mots trop longs, impropres dans cet endroit, et qui ne sont pas même grecs. Car on ne peut pas dire, ΤΟΝ ΙΔΙΟΝ ΣΩΤΗΡΑ, *son propre sauveur*, mais bien ΤΟΝ ΕΑΥΤΟΥ ΣΩΤΗΡΑ, *son sauveur*. Au surplus, les mots ΚΑΙ ΔΕΣΠΟΤΗΝ qui suivent, s'accordent parfaitement avec ΚΑΙΣΑΡΑ, mais nullement avec la prétendue correction de M. RR.

Examinant de nouveau ce marbre à Taman, je me suis apperçu qu'à la l. 3, avant les lettres ΝΤΙΒΕΡΙΟΝ, on distingue encore les restes de la partie supérieure d'un Α. D'après cette indication, on avoit donné dans ce monument à Sauromate le titre de *grand*, titre qu'il porte aussi sur une autre inscription (Mon. de Com. pl. VII.) et la lacune au commencement de la l. 3. doit alors être remplie par les lettres ΒΑΣΙΛΕΩΝΜΕΓΑ]ΝΤΙΒΕΡΙΟΝ.



CXXXIX.

On doit excuser celui qui, voulant interprêter ou rétablir un texte difficile et obscur, ne réussit pas d'abord dans cette entreprise. Il a du moins le mérite d'avoir ouvert la route et applani les difficultés. Mais l'auteur qui travaille sur un texte ou un monument dont on s'est déjà occupé, ne donne pas une grande idée de ses facultés intellectuelles et de son savoir, si ses recherches, loin d'ajouter à celles de ses dévanciers dans la même carrière, leur sont de beaucoup inférieures.

Le lecteur jugera si cette remarque ne s'applique pas à tout ce que M. Raoul-Rochette a écrit sur l'inscription d'Anestratus, sur celle de la reine Comosarye, ainsi que sur plusieurs autres sujets traités dans ses antiquités du Bosphore.

CXL.

En examinant les planches ajoutées aux antiquités cimmériennes de M. Raoul-Rochette, on voit qu'elles sont remplies d'inscriptions incorrectes et qui cependant avoient déjà été plusieurs fois imprimées correctement. On en reconnoit même quelques unes qui ont été gravées avec beaucoup de soin, dans des ouvrages que le correspondant de M. RR. auroit dû connoître. Enfin on regrette que la bonne volonté de l'éditeur n'ait pu, en partie par cette négligence, atteindre le but qu'il s'étoit proposé. Ce qui choque encore dans cette masse d'inscriptions, c'est un désordre parfait : on diroit qu'elles ont été imprimées telles que le hazard les avoit arrangées ensemble. C'est véritablement *rudis indigestaque moles*. La plupart de ces inscriptions incorrectes sont restées sans aucune explication, et il n'en est pas même fait mention dans le livre de M. Raoul-Rochette. Des fragmens sans valeur, comme ceux de la planche IX. n. 4. et 7. et plusieurs autres semblables, servent plutôt à défigurer un ouvrage qu'à l'enrichir.

Conclusion.

Les antiquités du Bosphore qu'a publiées M. Raoul-Rochette n'ont point avancé nos connoissances en histoire et en antiquités et la Russie méridionale, si riche en monumens anciens, n'y a absolument rien gagné. Toutes les inscriptions qui accompagnent ce livre, ont été mal copiées; les médailles sont, tantôt frustes et incomplètes, tantôt fausses, toujours très mal dessinées et misérablement gravées. Le peu d'avantage qu'on pouvoit retirer de pareils matériaux, est encore perdu par les explications arbitraires que s'est permises M. Raoul-Rochette, ainsi que par les hypothèses gratuites et dénuées de toute vraisemblance, qu'il a entassées les unes sur les autres. De cette manière il n'a fait qu'embrouiller et obscurcir les sujets qu'il a entrepris de traiter.

Mais comme il est probable que le zèle infatigable des correspondans de M. Raoul-Rochette le mettra bientôt en possession, comme il l'espère, de copies d'autres inscriptions et de dessins d'autres médailles, on l'invite à écrire ses nouveaux commentaires avec un peu plus de critique, à approfondir un peu mieux ces matières, et surtout à s'abstenir d'hypothèses qui n'ont aucun fondement dans l'histoire.

APPENDICE.

Médailles des premiers rois de la dynastie sauromate au Bosphore.

Puisqu'il a été question dans mes recherches, des médailles qui datent du commencement de la dynastie sauromate au Bosphore, je mettrai sous les yeux du lecteur la description des médailles qui appartiennent à cette époque, depuis son origine jusqu'à la dernière médaille connue de Rhescuporis II. Cette description est même d'autant plus nécessaire, qu'aucune des médailles de Tibérius Julius Sauromatès et de Tibérius Julius Rhescuporis n'a été exactement décrite par M. Raoul-Rochette.

La première médaille que nous connoissions qui ait été frappée au Bosphore après la mort de Polémon I, arrivée l'an 1 ou 2 avant notre ère, est de l'an ΘϤΣ. 299 de l'ère du Pont, qui correspond à l'an 3 de notre ère; j'en ai parlé au §. CXIII. Cette médaille est décrite ci-dessous au n. 1; les suivantes qui portent les dates ΔΤ. 304. ΕΤ. 305. ou les années 8 et 9 de notre ère, le sont aux ns. 2 à 6. Elles nous prouvent que très-peu de tems après le décès de Polémon I. le trône du Bosphore fut occupé par un chef légitime. Il faut par conséquent compter pour des chimères tout ce que Visconti et M. Raoul-Rochette nous ont dit sur l'origine de leur nouvelle dynastie aspurgiaine et sauromate, et la prétendue sanction qu'elle doit avoir obtenue de Rome par l'entremise de Tibère.

Il y a beaucoup de probabilité que le roi sous le règne de qui ces médailles en or ont été frappées, a été Sauromate I. dont j'ai décrit les médailles portant son nom, aux ns. 7 à 10. C'est par erreur que tous les antiquaires sans exception, ont confondu les médailles de ce Sauromate I. avec celles de son successeur Tibérius Julius Sauromatès II. Les médailles de Sauromate I. se distinguent de celles du dernier par des différences bien marquées. La physionomie de Sauromate I. ne ressemble aucunement à celle de Sauromate II. Sauromate I. est

représenté jeune, sans barbe et sans moustache, tandis que son successeur porte sur quelques unes de ses médailles une moustache, sur d'autres la barbe et les traits d'un âge plus avancé. La fabrique des médailles de Sauromate I. et de celles de son épouse Gépaepyris, décrites aux ns. 7 à 10, est tout-à-fait différente de celle des monnoies de T. J. Sauromatès, décrites aux ns. 11 à 25. Toutes ces observations ne permettent pas de confondre les médailles de ces deux rois, et il n'est pas improbable que les médailles en or que j'ai citées aient été frappées sous Sauromate I.

Il est plus difficile de décider en quel tems T. J. Sauromatès et T. J. Rhescuporis ont gouverné le Bosphore, car nous ne possédons absolument rien, ni en notices historiques, ni en monumens, qui puisse éclaircir cette question. Tout ce que nous savons c'est que l'un et l'autre ont régné sous Tibère, comme l'attestent leurs prénoms de Tibérius Julius. Les médailles de T. J. Sauromatès diffèrent beaucoup dans leur fabrique de celles de T. J. Rhescuporis. Celles du dernier, décrites aux ns. 26 à 36. ont été, comme je l'ai déjà observé, exécutées dans un goût tout particulier, et cette circonstance nous autorise de conjecturer qu'elles ont été frappées dans une autre ville du Bosphore que celles de T. J. Sauromatès, et que ces deux rois ont peut-être gouverné, dans le même tems, deux parties distinctes de ce royaume.

A Rhescuporis II. appartiennent les médailles décrites aux ns. 37 à 52. Visconti ayant confondu Sauromate I. avec Sauromate II. a mêlé aussi ensemble les médailles de T. J. Rhescuporis I. avec celles de Rhescuporis II. quoique les têtes du dernier nous présentent les traits d'un jeune et bel homme, sans barbe et sans moustache, et que celles de l'autre portent une physionomie différente et toujours les traits d'un homme plus âgé, avec une moustache. Au reste, l'existence de T. J. Rhescuporis I. n'étoit nullement ignorée avant la publication des antiquités Cimmériennes, comme leur auteur a voulu nous le persuader. Les médailles en or des premiers rois de la dy-



nastie sauromate qui régnoit sur le Bosphore, ne portant pas les portraits des rois qui les ont fait frapper, il n'est pas impossible que quelques unes de celles qui ont la tête de Tibère pour l'avers, appartiennent plutôt à T. J. Rhescuporis I. qu'à Rhescuporis II.

Il faut observer que la médaille de T. J. Rhescuporis I. décrite au n. 26, n'est pas exactement gravée dans l'ouvrage de Visconti, puisque le roi y paroît barbu. Plusieurs exemplaires de la même médaille et le soufre de celle de Paris, mettent en évidence que la tête de ce roi y est figurée imberbe. Le seul portrait barbu de Rhescuporis I. que je connoisse se trouve sur la médaille décrite au n. 27. La médaille du n. 13. a été de même incorrectement gravée dans l'iconographie grecque, parce que la tête de Sauromate II. y est représentée barbue, quoiqu'elle soit imberbe dans l'original, comme le prouvent le soufre et plusieurs autres exemplaires de la même monnoie qui sont de très belle conservation et que j'ai sous les yeux. La plupart des médailles de Sauromate II. ont la tête du roi imberbe. Ce ne sont que les effigies des ns. 17 et 19 qui portent la moustache, les têtes des ns. 16 et 20 l'ont aussi, et sont legèrement barbues.

Quelques unes des médailles de Sauromate II. ont les légendes incorrectes. La dernière lettre manque, par exemple, au mot BACIΛЄΥC, dans la médaille n. 16. L'avers, n. 15, porte la légende TI · IOΥΛIOΥ M BACIΛЄωC ——— OΥ. Plus vicieuse encore est la légende de la médaille n. 18: TIBEPIOC ЄIΛЄIOC BACIΛЄIOC CAMATOC. L'avers des médailles des ns. 19 et 20 présente le nom du roi écrit à rebours:
ΥOTAMOPΥAC COЄΛICAB ——— ———

Je doute qu'une médaille répétée par Eckhel (Doctr. Num. II. 347.) et par M. Mionnet (Descr. II. p. 367. m. 45.) ait été exactement décrite. C'est probablement une médaille de Rhescuporis II. dont on trouve la description aux ns. 45 à 49.

Il faut compter parmi les sujets uniques jusqu'à présent, et très-rares dans la numismatique du Bosphore,

le buste d'Astarté au milieu d'une couronne de lauriers, que l'on voit sur le revers du médaillon en bronze décrit au n. 11. On ne jugera pas moins rare une figure de la Victoire, au milieu d'une couronne de lauriers, que porte le médaillon en bronze, n. 12. Les couronnes qu'offrent très-souvent les monnoies de ces rois, sont ordinairement ornées d'une gemme ou pierre précieuse. Les seules que j'aie rencontré sans cet ornement sont, celle qui entoure le buste d'Astarté, n. 11. et une autre au milieu de laquelle on voit les lettres MH, n. 17. Ces deux pièces sont de Sauromate II. Le troisième exemple nous offre un grand médaillon en bronze de Cotys I: il a le buste de Claude pour avers. On le trouve au cabinet de M. le Maréchal de la cour Cyrille de Narichkin, et il en a été question au §. CVIII. Il est très-probable que toutes ces couronnes sur la monnoie des rois du Bosphore indiquent les couronnes en or que les rois de cet état avoient reçues des Romains ensemble avec les autres marques honorifiques.

SAUROMATES I.

1. Tête nue d'Auguste, à gauche.
   ΘϘΣ. Tête nue imberbe, tournée à droite; devant, un petit globe; derrière, un monogramme formé d'un Δ surmonté d'un M; dessous, la date, l'an 299 de l'ère du Pont, l'an 3 de notre ère. AV. 4.

Au cabinet de M. le Chevalier Allier de Hauteroche, à Paris.

2. Tête nue d'Auguste, à gauche.
   ΔT. Tête nue imberbe, à droite; derrière, un monogramme formé d'un Δ surmonté d'un ɣ no. 1304. chez M. Mionnet; dessous, la date, l'an 304 de l'ère du Pont, l'an 8 de notre ère. AV. 4.

Au même cabinet.

Mionn. Descr. des Méd. Ant. To. II. p. 366. m. 42.

3. Tête nue d'Auguste, à gauche.
   ΔT. Tête nue imberbe, à droite; devant, un petit globe; derrière, un monogramme formé d'un Δ



surmonté d'un M; dessous, la date, l'an 304 de l'ère du Pont, l'an 8 de notre ère. AV. 4.

Au même cabinet, et dans celui de M. le Prince Michel Galitzin à Moscou.

4. La même médaille, plus grande. AV. 5.

Au cabinet de M. le Prince Michel Galitzin à Moscou.

5. Tête nue d'Auguste.

EΓ. Tête nue imberbe, à droite; derrière, un monogramme composé des lettres ΚΛΕ; dessous, la date, l'an 305 de l'ère du Pont, l'an 9 de notre ère. AV. 4.

Au cabinet de M. le Chevalier Allier de Hauteroche à Paris.

6. Tête nue d'Auguste, à gauche.

ET. Tête nue imberbe, à droite; derrière, le monogramme formé des lettres KNE, no. 1409 chez M. Mionnet; dessous, la date, l'an 305 de l'ère du Pont, l'an 9 de notre ère. AV. 4.

Autrefois au cabinet de M. Fourcade à Sinope.

Mionn. Descr. des Médaill. Ant. To. II. p. 366. m. 43.

7. ΒΑСΙΛЄΩС САΥΡΟΜΑΤΟΥ. Tête diadêmée de Sauromate I.

Tête d'Auguste. AE. III.

Autrefois au cabinet de Vaillant.

Vaillant Numism. Graeca Imp. p. 6.

Morell. Specim. Rei numar. To. I. tab. 8. To. II. p. 345.

8. ΒΑСΙΛЄΩС САΥΡΟΜΑΤΟΥ. Tête imberbe et diadémée de Sauromate I. à droite.

ΒΑСΙΛΙССΗС ΓΗΠΑΙΠΥΡΕΩС. Buste diadêmé de la reine Gépaepyris, à droite; dans le champ, à droite, les lettres IB. AE. 6.

Au cabinet impérial de Vienne, autrefois dans celui de M. Tiepolo à Vénise.

Mus. Theup. Ant. Numism. Ser. VIII. p. 1199.

Eckhel Doctr. Num. Veter. Vol. II. p. 375.

Visconti Iconogr. Grecque, pl. XLII. m. 12. To. II. p. 151-152.

9. La même médaille. Sauromate I. y est représenté plus vieux. AE. 5½.

Au cabinet de M. de Blaramberg.

GEPAEPYRIS.

;CHC ΓΗΠΑΙΠΥΡЄΩC. Buste diadémé de Gé-
ıepyris, épouse de Sauromate I. à droite.
v ilé d'Astarté, orné du modius; dans le champ,
gauche, les lettres I B. AE. 6.

Au cabinet Impérial de Russie.
t. des Rois du Bosph. p. 87. pl. IV. m. 10.
ett. e Dissert. Numism. To. I. 1789. p. 36.
de M. le Baron de Chaudoir, p. 15. pl. III. m. 28.

SAUROMATES II.

11. TI·IOYΛIOY BACIΛЄωC CAYPOMATOY. Buste diadémé de Tibérius Julius Sauromatès II. à gauche.
Buste voilé d'Astarté, orné du modius, à gauche, au milieu d'une couronne de chêne; dans le champ, d'un côté M, de l'autre H. AE. 8.

Au cabinet de M. le Comte Sévérin Potocki.

12. TI·IOYΛIOY BACIΛЄωC CAY—MA——. Buste diadémé de Sauromate II. à gauche.
Victoire allant de droite à gauche, tenant une couronne dans la main droite et une palme dans la gauche; dans le champ, les lettres M H; le tout dans une couronne de chêne. AE. 8.

Au cabinet de M. le Comte Sévérin Potocki.

13. TI·IOYΛIOY BACIΛЄωC CAYPOMATOY. Buste diadémé de Sauromate II. à droite.
Victoire allant de droite à gauche, tenant une couronne dans la main droite, et une palme dans la gauche; dans le champ, les lettres MH. AE. 7.

Au cabinet de M. le Général-en-chef Comte de Suchtelen.
Baudelot de Dairv. Util. des Voyag. To. II. p. 505. n. 10.
Havercamp Allgem. Hist. III. D. t. VIII. n. 2.
Cary Hist. des Rois du Bosph. p. 45. pl. I. n. 8.
Eckhel Doctr. Num. Vet. Vol. II. p. 374.
Mionn. Descr. des Méd. Ant. To. II. p. 367. m. 46.
Visconti Iconogr. Gr. pl. XLII. m. 13. To. II. p. 152.

14. TI·IOY — ————————. Buste diadémé de Sauromate II. à droite.

Les lettres MH dans une couronne de chêne, ornée d'une pierre précieuse, que l'on trouve à toutes les couronnes sur les revers suivans. AE. 7.

Au cabinet royal de Paris.

Mionn. Descr. des Méd. Ant. To. II. p. 367. m. 47.

15. ΤΙ·ΙΟΥΛΙΟΥ Μ ΒΑCΙΛЄΩC ——— ΟΥ. Buste diadêmé de Sauromate II. à droite.

Les lettres MH dans une couronne de chêne. AE. 7.

Au cabinet Impèrial de Russie.

16. —ΙΟΥΛΙΟC ΒΑCΙΛЄΥ CΑΥ———. Buste diadêmé de T. J. Sauromatès II. légèrement barbu et ayant une moustache, à droite.

Les lettres MH dans une couronne de chêne. AE. 7.

Au cabinet de M. le Comte Sévérin Potocki.

17. ———ΙΟΥΛΙΟΥ ΒΑCΙΛЄΩC ———. Buste de Sauromate II. portant une moustache, à droite.

Les lettres MH dans une couronne de chêne, sans pierre précieuse. AE. 7.

Au cabinet Impérial de Russie.

18. ΤΙΒΕΡΙΟC ЄΙΛЄΙΟC ΒΑCΙΛЄΙΟC CΑΜΑΤΟC. Buste diadêmé de Sauromate II. à droite.

Les lettres MH dans une couronne de chêne, ornée d'une pierre précieuse. AE. 7.

Chez l'auteur.

19. ΥΟΤΑΜΟΡΥΑϽ ——— —— ———ΙΤ Buste imberbe et diadêmé de Sauromate II. ayant une moustache, à droite.

Les lettres MH dans une couronne de chêne. AE. 8.

Au cabinet de M. le Comte Sévérin Potocki.

20. ΥΟΤΑΜΟΡΥΑϽ ϽΟЭΛΙϽΑΒ ΥΟΙΛ——— ——— Buste diadêmé de Sauromate II. légèrement barbu et avec une moustache, à droite.

Les lettres MH dans une couronne de chêne. AE. 8.

Au cabinet Impérial de Russie.

21[1]) —— —— —— ΣΑΥΡΟΜΑΤΗΣ. Sauromate II. habillé de la toge, assis sur la chaise curule, et tenant le bâton d'ivoire, tourné à droite.

ΤΕΙΜΑΙ ΒΑCΙΛΕΩC CΑΥΡΟΜΑΤΟΥ. Dans le milieu, bouclier et lance ; à gauche, casque et épée ; à droite, tête de cheval et hache ; au bas, les lettres M H. AE. 8.

Au cabinet de M. le Comte Sévérin Potocki.

21[b]) ΤΙΒΕΡΙΟC ΙΟΥΛΙΟC ——— CΑΥΡΟΜΑΤΗC. Sauromate II. habillé de la toge, assis sur la chaise curule, tourné à droite et tenant le bâton d'ivoire.

Les lettres M H au milieu d'une couronne de chêne. AE. 8.

Au cabinet de S. M. l'Impératrice-Mére.

22. ΤΙΒΕΡΙΟΥ ΙΟΥΛΙΟΥ ΒΑCΙ —— ———. Couronne posée sur une chaise curule ; à droite, le bâton d'ivoire surmonté d'un buste ; à gauche, un bouclier et une lance.

Les lettres M H au milieu d'une couronne de chêne. AE. 7.

Chez l'auteur.

23. Τ · ΙΟΥΛΙΟΥ ΒΑCΙ . . . . . ΑΥΡΟΜΑΤΟΥ. Mêmes types.

Les lettres M H au milieu d'une couronne de chêne. AE. 6.

Au cabinet de M. le Général-en-chef Comte de Suchtelen.
Mionn. Descr. des Médaill. Ant. To. II. p. 368. m. 51.

24. ———————ΟΥ CΑΥΡΟΜ——. Mêmes types ; à droite, la tête laurée de Septime Sévère, tournée à droite, dans une contremarque. AE. 7.

Même revers. Deux exemplaires.

Au cabinet Impérial de Russie.

25. Τ · ΙΟΥ——————ΑΤΟΥ. Mêmes types.

Les lettres H M au milieu d'une couronne de chêne. AE. 8.

Au cabinet royal de Paris.
Cary Hist. des Rois du Bosph. p. 43. pl. I. m. 7.
Belley sur les médaill. de Pythod. p. 88. voy. Memoir. de Liter. To. XXIV.
Eckhel Doctr. Num. Vet. Vol. II. p. 374.
Mionn. Descr. des Médaill. Ant. To. II. p. 368. m. 51.

RHESCUPORIS I.

ΤΙΒΕΡΙΟΣ ΙΟΥΛΙΟΣ ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΣ. Buste imberbe, à moustache et diadémé de Tibérius Julius Rhescuporis I. à droite.

Buste diadémé de l'épouse de T. J. Rhescuporis I. à droite; dans le champ, les lettres ΚΔ. AE. 5.

Au cabinet royal de Paris.

Maffei Gall. Antiqu. Sel. Epist. XXII. p. 105-106.
Cary Hist. des Rois du Bosph. p. 48. pl. I. m. 11.
Eckhel Doctr. Numor. Vet. Vol. II. p. 375.
Mionn. Descr. de Médaill. Ant. To. II. p. 369. m. 59.
Visconti Iconogr. Grecque, pl. XLII. m. 15. To. II. p. 154.

. . ΒΕΡΙΟϹ ΙΟΥΛΙΟϹ ΒΑϹΙΛΕΥϹ ΡΗϹΚΟΥΠΟΡΙϹ. Buste barbu de T. J. Rhescuporis I. ayant une moustache et diadémé, à droite.

Même buste diadémé de l'épouse de T. J. Rhescuporis II. à droite; dans le champ, les lettres ΚΔ. AE. 5.

Chez l'auteur.

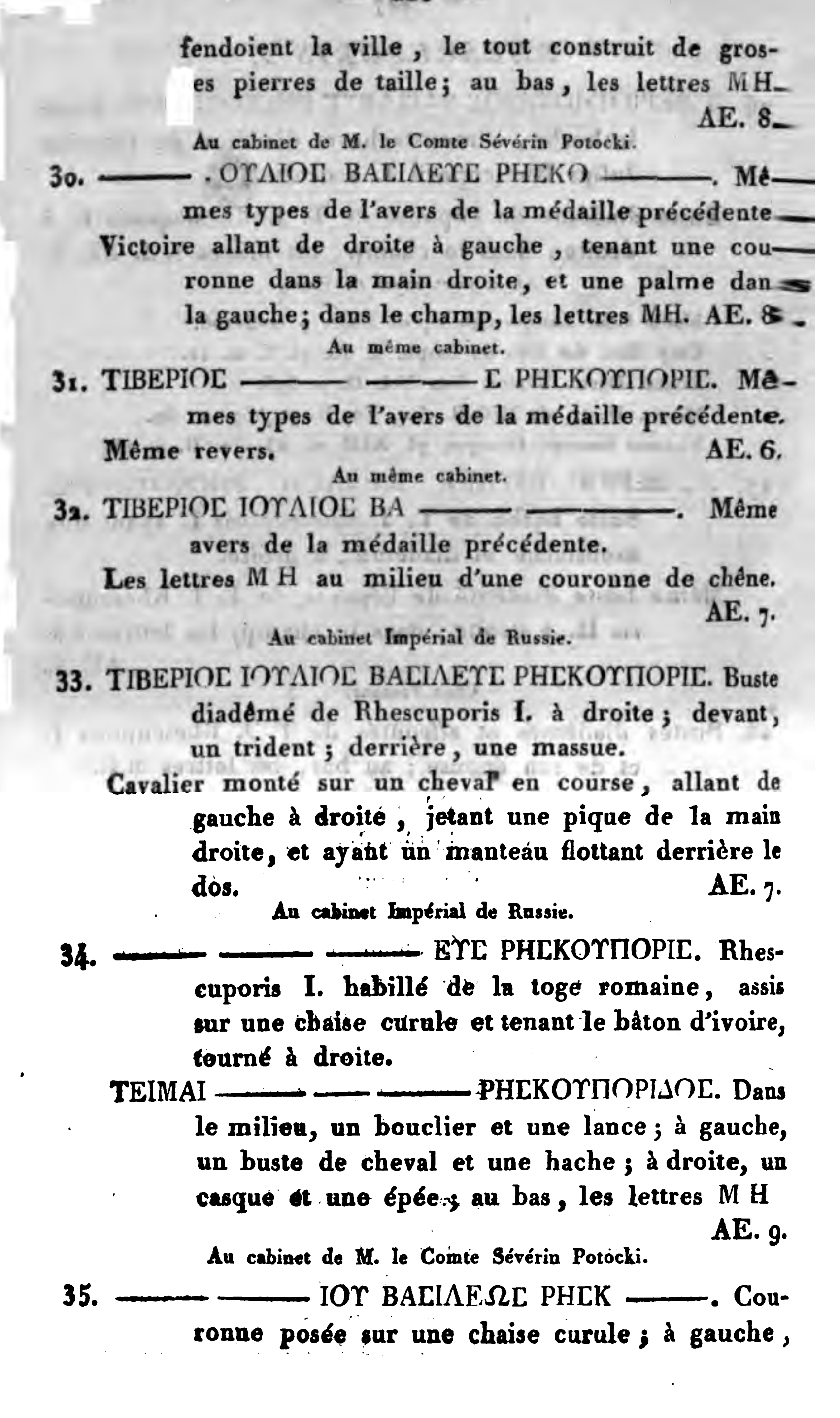
Bustes diadémés et affrontés de T. J. Rhescuporis I. et de son épouse; au bas, les lettres Μ Η.

ΤΙΒΕΡΙΟΣ ΙΟΥΛΙΟΣ ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΣ. T. J. Rhescuporis I. la tête diadémée, tourné à droite, debout devant un trophée, habillé en guerrier, portant la chlamyde, approchant sa main droite de la bouche et tenant une lance dans la gauche; à ses côtés sont deux prisonniers agenouillés, les têtes tournées vers le roi, qui pose son pied gauche sur l'un d'eux dont la tête paroît être couverte d'un bonnet phrygien. AE. 8.

Au cabinet Impérial de Russie.

ΤΙΒΕΡΙΟΣ ΙΟΥΛΙΟΣ ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΡΗΣΚ———. Mêmes types du revers de la médaille précédente.

Porte d'une ville, au dessus de laquelle on voit une statue équestre, tournée à droite; à gauche et à droite est une partie de la muraille de la ville, et à droite une des hautes tours qui dé-



fendoient la ville, le tout construit de grosses pierres de taille; au bas, les lettres MH. AE. 8.

Au cabinet de M. le Comte Sévérin Potocki.

30. ——— . ΟΥΛΙΟΣ ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΡΗΣΚΟ ———. Mêmes types de l'avers de la médaille précédente.
Victoire allant de droite à gauche, tenant une couronne dans la main droite, et une palme dans la gauche; dans le champ, les lettres MH. AE. 8.

Au même cabinet.

31. ΤΙΒΕΡΙΟΣ ——— ——— Σ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΣ. Mêmes types de l'avers de la médaille précédente.
Même revers. AE. 6.

Au même cabinet.

32. ΤΙΒΕΡΙΟΣ ΙΟΥΛΙΟΣ ΒΑ ——— ———. Même avers de la médaille précédente.
Les lettres M H au milieu d'une couronne de chêne. AE. 7.

Au cabinet Impérial de Russie.

33. ΤΙΒΕΡΙΟΣ ΙΟΥΛΙΟΣ ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΣ. Buste diadêmé de Rhescuporis I. à droite; devant, un trident; derrière, une massue.
Cavalier monté sur un cheval en course, allant de gauche à droite, jetant une pique de la main droite, et ayant un manteau flottant derrière le dos. AE. 7.

Au cabinet Impérial de Russie.

34. ——— ——— ——— ΕΥΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΣ. Rhescuporis I. habillé de la toge romaine, assis sur une chaise curule et tenant le bâton d'ivoire, tourné à droite.
ΤΕΙΜΑΙ ——— ——— ——— ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΔΟΣ. Dans le milieu, un bouclier et une lance; à gauche, un buste de cheval et une hache; à droite, un casque et une épée; au bas, les lettres M H AE. 9.

Au cabinet de M. le Comte Sévérin Potocki.

35. ——— ——— ΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚ ———. Couronne posée sur une chaise curule; à gauche,

un bouclier ; à droite, le bâton d'ivoire surmonté du buste de Tibère.

Les lettres M H au milieu d'une couronne de chêne, ornée d'une pierre précieuse. AE. 8.

Au même cabinet.

36. ——— ——— ΒΑϹΙΛΕΟϹ ΡΗϹΚΟΥΠ———. Couronne posée sur une chaise curule ; à gauche, un bouclier ; à droite, le bâton d'ivoire surmonté du buste de Tibère.

Les lettres M H au milieu d'une couronne de chêne, ornée d'une pierre précieuse. AE. 8½.

Au cabinet de M. le colonel de Stempkovski.

RHESCUPORIS II.

37. Tête nue d'Auguste, à droite ; devant, deux petits globes.

ΓΙΤ. Tête nue de Tibère, à droite ; derrière, un monogramme du roi composé des lettres ΒΑΩΡ (Mionn. monogr. 734) ; dessous, la date, l'an 313 de l'ère du Pont, l'an 17 de notre ère. AV. 4½.

An cabinet du Roi de Bavière.

Mionn. Descr. des Médaill. Ant. To. II. p. 369. n. 54.

38. Tête nue d'Auguste, à droite.

AKT. Tête nue de Tibère, à droite ; derrière, même monogramme du roi ; dessous, la date, l'an 321 de l'ère du Pont, l'an 25 de notre ère. AV. 4.

Au cabinet de M. le Chevalier Allier de Hauteroche à Paris.

Mionn. Descr. des Médaill. Ant. To. II. p. 369. n. 55.

39. Tête nue d'Auguste, à droite ; dessous, un petit globe.

EKT. Tête nue de Tibère, à droite ; derrière, le même monogramme du roi ; dessous, la date, l'an 325 de l'ère du Pont, l'an 29 de notre ère. AV. 4.

Au même cabinet.

40. Tête nue d'Auguste, à droite.

ϚKΓ. Tête nue de Tibère, à droite ; derrière, même monogramme du roi ; dessous, la date, l'an

326 de l'ère du Pont, l'an 30 de notre ère. AV. 4.

Au cabinet royal à Paris.

st. des Rois du Bosph. p. 47-48. pl. I. m. 10.

m. Descr. des Médaill. Ant. To. II. p. 369. m. 56.

ni ett. e Dissert. Numism. To. VII. 1805. p. 29-30.

e d'Auguste, à droite; dessous, un petit globe.

te nue de Tibère, à droite; derrière, un monogramme composé des lettres BAPA; dessous, la date, l'an 329 de l'ère du Pont, l'an 33 de notre ère. AV. 5.

Au cabinet de M. de Blaramberg.

42. Tête nue d'Auguste, à droite.

ΑΛΓ. Tête nue de Tibère, à droite; derrière, un monogramme composé des lettres BAΩP; dessous, la date, l'an 331 de l'ère du Pont, l'an 35 de notre ère. AV. 4.

Au cabinet de M. le Chevalier Allier de Hauteroche à Paris; un autre exemplaire se trouvoit au cabinet d'Apostolo Zeno.

Bandini ad Vaill. Num. praest. To. II. p. 43.

Khevenh. Reg. Veter. Num. p. 149.

Cary Hist. des Rois du Bosph. p. 47.

43. Tête nue de Tibère, à droite.

ΔΛΙ. Tête nue de Caligula, à droite; derrière, un monogramme composé des lettres BAP; dessous, la date, l'an 334 de l'ère du Pont, l'an 38 de notre ère. AV. 5.

Au cabinet Impérial de Russie.

44. La même médaille, avec un monogramme autrement formé. AV. 5.

Au cabinet royal de Munic.

Mionn. Descr. des Médaill. Ant. To. II. p. 369. m. 58.

45. Tête diadêmée de Rhescuporis II. à droite; devant, les lettres I B; derrière, un monogramme composé des lettres BAΩP. AE. 6.

ΤΙΒΕΡΙΟΥ ΚΑΙΣΑΡΟΣ. Tête nue de Tibère, à droite.

Au cabinet Impérial de Russie.

46. Tête diadêmée de Rhescuporis II. d'un caractère différent, à droite; devant, les lettres I B; derrière, le même monogramme différemment dessiné.

ΤΙΒΕΡΙΟΥ ΚΑΙΣΑΡΟΣ. Tête nue de Tibère, à droite.
AE. 5½.

Au même cabinet.

47. Tête diadêmée de Rhescuporis II. à gauche; derrière, un monogramme composé des lettres ΒΑΩΡ.

ΤΙΒΕΡΙΟΥ ΚΑΙΣΑΡΟΣ. Tête nue de Tibère, à droite.
AE. 6.

Au cabinet de M. le General-en-chef Comte de Suchtelen.

48. Tête diadêmée de Rhescuporis II. à gauche; devant, les lettres ΒΙ; derrière, même monogramme, mal rendu.

Même légende; même tête. AE. 5.

Chez l'auteur.

49. Tête diadêmée de Rhescuporis II. à gauche; derrière, un monogramme composé des lettres ΙΩΑΘ.

ΤΙΒΕΡΙΟΥ ΚΑΙΣΑΡΟΣ. Tête nue de Tibère, à droite.
AE. 5½.

Au cabinet Impérial de Russie.

50. Tête diadêmée de Rhescuporis II. à droite; devant, les lettres ΙΒ; derrière, un monogramme composé des lettres ΒΑΩΡ.

ΓΑΙΟΥ ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥ. Tête nue de Caligula, à droite. AE. 6.

Au cabinet Impérial de Russie.

Haym Thesaur. Brit. To. I. p. 242.
Havercamp. in Ioseph. Ed. pag. post Praef. 26. tab. II. n. 41.
Cary Hist. des Rois du Bosph. p. 49. pl. I. m. 12.
Sestini Descr. Num. Veter. p. 239.
——— Lettere e Dissert. Numismat. To. VI. 1804. p. 38.
Mionn. Descr. des Médaill. Ant. To. II. p. 370. m. 61.
Visconti Iconogr. Grecque, pl. XLII. m. 14. To. II. p. 153.

51. Même avers.

ΓΑΙΟΥ ΚΑΙϹΑΡΟϹ ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥ. Tête nue de Caligula, à droite. AE. 7.

Chez l'auteur.

52. Même avers.

ΓΑΙΟΥ ΚΑΙϹΑΡΟϹ ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥ. Tête nue de Caligula, à droite. AE. 5.

Chez le même.

* *
*

Avant que de terminer ce mémoire il est nécessaire de dire un mot sur une brochure que l'on vient de publier à Vienne, intitulée :

Alterthümer am Nordgestade des Pontus ; von Peter v. Köppen, Russisch-Kaiserlichem Hofrath(e) und Ritter, Mitglied(e) mehrerer gelehrten Gesellschaften. Wien, bei Carl Gerold. 1823. 107 Seiten. 8. C'est à dire : *Antiquités des côtes septentrionales du Pont Euxin, par M. Pierre de Koeppen etc. etc.*

L'auteur s'est proposé de donner une description historique des rivages qui bornent au nord la mer noire, et il a voulu faire passer en même tems son livre pour une analyse critique de celui de M. Raoul-Rochette sur les antiquités du Bosphore-Cimmérien. Mais il a manqué totalement ces deux buts. N'ayant en effet ni plus de connoissances dans les antiquités, ni plus d'expérience dans l'interprétation des monumens anciens que M. Raoul-Rochette, et peut-être encore moins ; son livre en tant qu'il est une description des antiquités des bords de la mer noire, ne contient que très-peu de choses utiles et instructives et présente même des notions erronées en grand nombre. On ne peut non plus le regarder comme une analyse critique des Antiquités Cimmériennes de M. Raoul-Rochette, puisque son auteur n'a fait que rapporter presque toutes les grandes erreurs de M. Raoul-Rochette, sans même se douter de leur fausseté. Il n'en a relevé qu'un très petit nombre, qui étoient beaucoup trop grossières pour s'y méprendre.

Il paroît que l'auteur de la critique des Antiquités du Bosphore fait consister le mérite d'un écrivain à rassembler toutes les opinions d'autrui, à extraire d'une infinité de livres des jugemens divers, et à faire du tout un mélange dans lequel on n'apperçoit que très peu de discerne-

ment. De cette-manière il accable ses lecteurs d'une foule de passages, dans lesquels les notions fausses obscurcissent le petit nombre de celles qui approchent quelquefois de la vérité ; et ce qui est pis encore, l'auteur ne tire presque jamais de cet amas de citations aucun résultat, et laisse son lecteur dans l'incertitude sur ce qu'il doit croire.

Au surplus, les extraits sur lesquels se fonde notre auteur, ne sont pas toujours exactement cités ni expliqués : il prête quelquefois à un écrivain une opinion qui n'est pas la sienne, et qui est démentie par le passage même qu'il cite pour la prouver.

Le critique de Vienne, ainsi qu'il a été déjà observé, n'avoit aucune des connoissances nécessaires pour rédiger un pareil ouvrage, et surtout pour critiquer un livre sur les antiquités grecques. Il a divisé son ouvrage en trois sections. La première renferme la géographie et l'ethnographie du nord de la mer noire. La seconde comprend ses remarques numismatiques. La troisième, ses observations sur des inscriptions antiques.

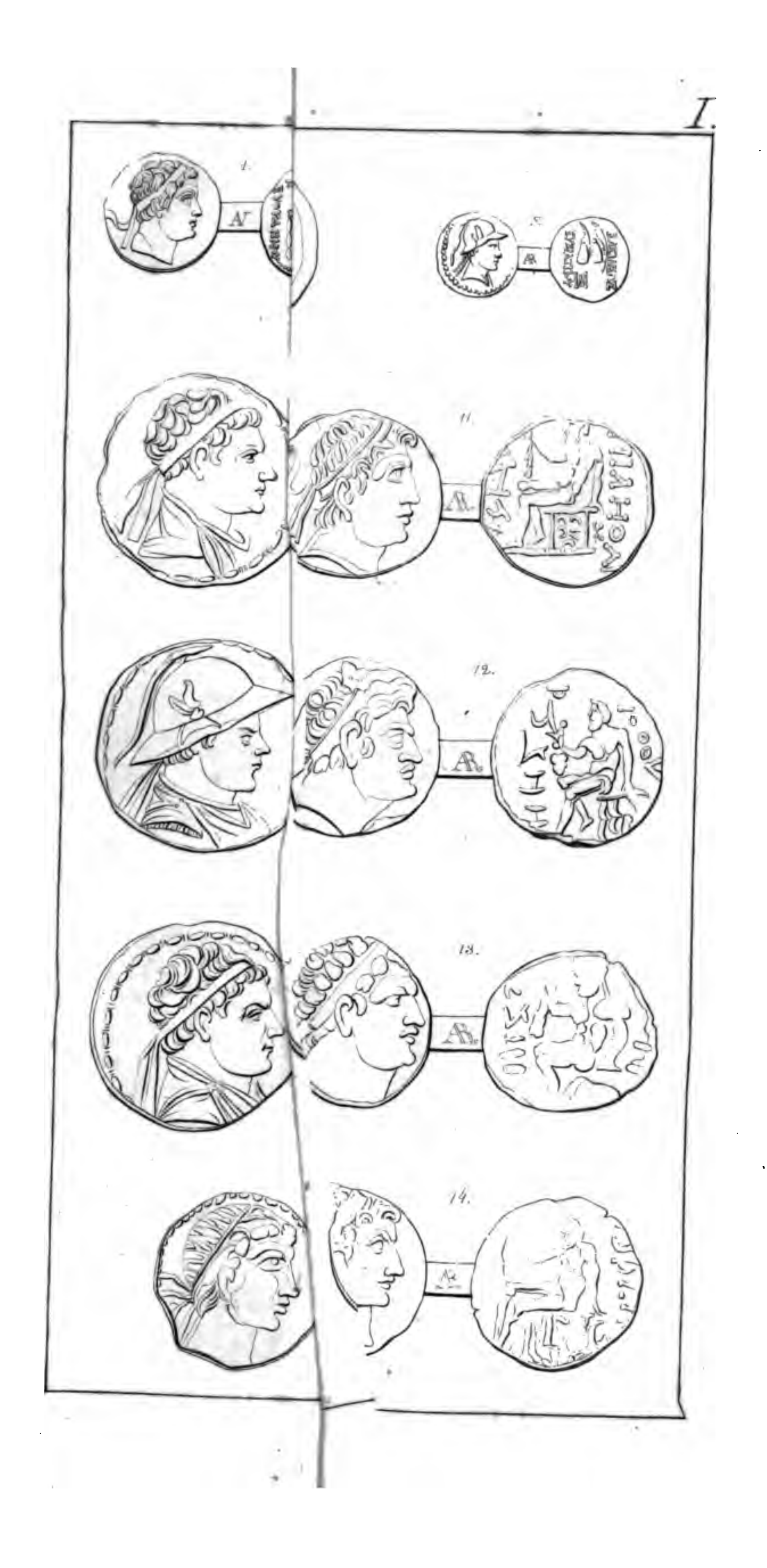
Quant à la première section, quoiqu'elle fourmille d'erreurs et de contradictions, elle est néanmoins préférable aux deux autres, et on y trouve un petit nombre d'observations chorographiques qui ne sont pas sans intérêt.

La seconde, où l'auteur disserte sur des médailles grecques, ne contient que des jugemens faux sur les monnoies publiées dans les Antiquités Cimmériennes, et les médailles que l'auteur a voulu donner au public, sont infidèlement dessinées, mal décrites, et leurs explications ne sont qu'une série d'erreurs.

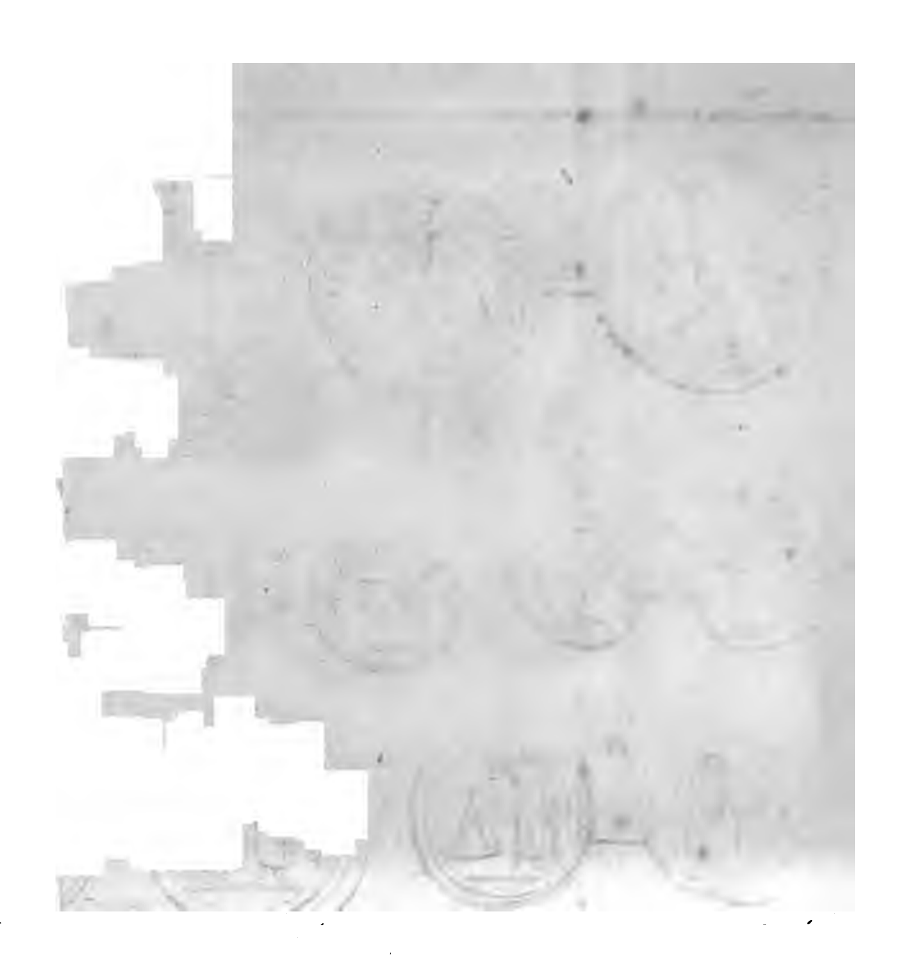
Enfin la troisième section comprenant quelques inscriptions anciennes, n'est absolument d'aucune utilité. Elle se divise en deux parties, dont la première repète les raisonnemens et les commentaires de M. Raoul-Rochette. Notre auteur y approuve la plupart des notions fausses que renferment sur ce sujet les antiquités du Bosphore. La seconde partie contient des inscriptions qu'il donne comme inédites, mais dont plusieurs ont été pu-

bliées long-tems avant son livre. Toutes ces prétendues nouvelles inscriptions sont très-vicieuses et publiées d'après les mauvaises copies faites par l'auteur lui-même.

Le jugement que je porte sur ces antiquités du Pont-Euxin est appuyé sur des preuves solides et irrécusables, dans un mémoire où j'en ai fait spécialement la critique (voy. Sérap. IX. mémoire). J'ai cru devoir m'élever contre les nombreuses erreurs et les méprises contenues dans cet écrit, afin qu'elles ne se répandent pas parmi les amateurs des antiquités de la Russie méridionale qui n'auroient pas à leur disposition des moyens suffisans, pour les découvrir et en reconnoître toute la fausseté.



I.
AV
AR
11.
AR
12.
AR
13.
AR
14.
AR



III.

1.	2.	3.	4.	5.
6.	7.	8.	9.	10.
11.	12.	13.	14.	15.
16.	17.	18.	19.	20.
21.	22.	23	24.	25.
26.	27.	28.	29.	30.
31.	32.	33.	34.	35.
36.	37.			



III.

1.	2.	3.	4.	5.
6.	7.	8.	9.	10.
11.	12.	13.	14.	15.
16.	17.	18.	19.	20.
21.	22.	23.	24.	25.
26.	27.	28.	29.	30.
31.	32.	33.	34.	35.
36.	37.			



H. K. E. KÖHLER'S

GESAMMELTE SCHRIFTEN.

IM AUFTRAGE DER KAISERLICHEN AKADEMIE
DER WISSENSCHAFTEN

herausgegeben

VON

Ludolf Stephani.

BAND II.

SERAPIS,

THEIL II.



St. Petersburg.

Druckerei der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften.

1850.

H. K. E. KÖHLER'S

SERAPIS

ODER

ABHANDLUNGEN

BETREFFEND

DAS GRIECHISCHE UND RÖMISCHE

ALTERTHUM.

THEIL II.

(Mit 7 Kupfertafeln.)



St. Petersburg.

Druckerei der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften.

1850.

Zu haben bei Eggers et C., Commissionairen der Akademie;
in Leipzig bei Leop. Voss.

(Preis 3 R. 50 Kop. Silb. — 3 Thl. 27 Ngr.)

VIII.

Supplément à la suite des médailles des rois de la Bactriane.

Un médaillon en argent récemment acquis dans la Boukharie par M. le baron de Meyendorf, colonel de l'état-major, nous présente un roi Démétrius de la famille des rois de la Bactriane, dont on n'avoit point encore vu de médailles, et qu'avec raison on n'avoit pas osé compter parmi les souverains de ce pays. Voici la description de ce beau et précieux médaillon:

Buste du roi Démétrius, tourné à droite. Il est ceint d'un diadême dont les bouts flottent derrière le dos, et porte une tête d'éléphant; sa chlamyde est attachée sur l'épaule droite.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ. Figure nue de Démétrius debout, vu de face. La dépouille du lion tombe de son bras gauche, et dans la main il tient une massue: avec la main droite il place sur sa tête une couronne de feuilles de peuplier. A gauche, au bas, se trouve un monogramme composé des lettres ΚΡΑ*).

AR. 9½.

La fabrique de cette médaille est tout-à-fait différente de celles des rois de Syrie. Le goût dans lequel est travaillé le buste portant une dépouille d'éléphant, et le type du revers, servent aussi à prouver que ce médaillon n'a pas été frappé en Syrie, qu'il appartient à la Bactriane, ou qu'il est une imitation des médailles bactriennes.

Le roi Démétrius, nommé dans la légende du revers, prince plusieurs fois cité dans les anciens historiens, mais jamais qualifié du titre de roi de la Bactriane, étoit fils du roi Euthydème. C'est donc ce beau médaillon qui confirme que Démétrius a été investi du titre de roi.

Démétrius possédoit des qualités éminentes. Lorsqu'Antiochus le Grand, roi de Syrie, irrité contre Euthydème, père de Démé-

trius, voulut le priver du trône, Euthydème envoya son fils Démétrius, pour conclure un traité que Téléas avoit négocié pendant quelque tems avec Antiochus; ce dernier, frappé de la beauté du jeune Démétrius et de la noblesse de son extérieur, promit de lui donner en mariage une de ses filles, et en confirmant Euthydème dans le royaume de la Bactriane, conclut avec lui et un traité et une alliance[1] Ces événemens eurent lieu l'an 2 de la 142 Olympiade, l'an 207 avant notre ère.

Ce prince étoit conquérant et aimoit la guerre. Ensemble avec Ménandre, roi de la Bactriane après Euthydème, il avoit conquis, jusqu'à l'Hypanis, les vastes provinces qui formoient les possessions du roi Porus. De là il poussa ses conquêtes jusqu'à l'Imaus, où se trouvent les sources du Gange; et maître de cette contrée, autrefois le domaine du roi Sandrocotta, il se mit en possession de la Pattalène, île que forment les deux bras de l'Inde, par lesquels ce fleuve se jette dans la mer. Il se soumit aussi toute l'Inde en de-ça et en de-là du Gange, et le pays des Sérès[2]. Deux villes, Démétrias[3] et Euthydémia[4], l'une dans l'Arachosie ou l'Inde blanche, l'autre près de l'Indus, ont été très-probablement bâties par ce Démétrius; il avoit nommé la première d'après son propre nom, la seconde d'après celui de son père.

Nous ignorons si ces conquêtes ont été commencées ou terminées du vivant d'Euthydème, ou après sa mort. Nous ne savons pas non plus, quelles circonstances favorables ont fait succéder Ménandre à Euthydème, si c'étoient ses vertus qui l'avoient placé sur le trône, et qui, après sa mort, le firent regretter de son peuple[5]. Il nous est impossible aussi de dire les causes qui privèrent du trône le fils d'Euthydème. Il vaut mieux avouer que nous sommes sur ces questions, dans une parfaite incertitude, plutôt que d'adopter les conjectures qu'a proposées Bayer[6], pour éclaircir ce sujet.

Il résulte cependant du peu de notions que les anciens nous ont laissées sur l'histoire bactrienne, que les grandes conquêtes que Démétrius avoit faites, l'avoient engagé de fonder dans l'Inde un nouveau royaume dont il étoit le souverain, et que du vivant de Ménandre, ou après son décès, il s'étoit également mis en possession des contrées que ce dernier avoit conquises dans l'Inde et dans son voisinage. Il paroît que Démétrius a gouverné pendant plus de soixante ans l'empire dont il avoit été le fondateur. Eucratide I. roi de la Bactrie, lui ayant fait une guerre dans laquelle la victoire pencha long-tems tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, le vainquit

enfin et se mit en possession de ses immenses états[7]. La conjecture de Bayer[8] qui prétend prouver que dans cette guerre Eucratide fut aidé par le roi des Parthes, me paroît être plus ingénieuse qui vraisemblable.

Ce médaillon de Démétrius appartient à la suite des rois de la Bactriane, puisque ce prince étoit fils d'Euthydème. Mais parce qu'il est presque sûr que Démétrius n'a jamais régné dans la Bactriane, et que l'on sait qu'il a fondé un nouveau royaume dans l'Inde, ce médaillon doit servir de préférence à remplir une lacune dans la géographie numismatique, celle des rois de l'Inde.

D'après le calcul très-vraisemblable de Bayer[9], Démétrius devoit avoir 87 ans lorsqu'il fut vaincu par Eucratide I. Le médaillon nouvellement découvert, présente le portrait de Démétrius dans un âge avancé; le roi y paroît avoir entre 65 et 70 ans. Eucratide mourut peu de tems après cette victoire. Son règne a été aussi d'une longue durée, comme le prouvent deux médailles que j'ai publiées en 1822, dont l'une appartenant à Sir Gore Ouseley, le représente dans le commencement de l'adolescence[10], l'autre, faisant partie du médailler de l'académie impériale des sciences, le figure dans un âge très-avancé[11]. Un médaillon semblable au dernier se trouve dans le beau cabinet de M. Payne Knight à Londres.

Il me paroît que le revers du médaillon nous offre la figure du roi Démétrius en costume héroïque et avec les attributs d'Hercule. La célèbre expédition d'Hercule aux Indes[12], avoit engagé Démétrius à se faire représenter avec les attributs de ce héros, à cause de ses grandes conquêtes dans ce pays, et c'est pour désigner ces victoires qu'on l'a figuré plaçant sur sa tête une couronne de peuplier, arbre consacré particulièrement à Hercule, dont les feuilles sont très-soigneusement rendues par le graveur du coin.

Comme il a été observé précédemment, ce rare médaillon ressemble du côté de la fabrique aux médailles bactriennes. Démétrius avoit apparemment employé des artistes qu'il avoit fait venir de la Bactrie.

---

*) Voyez pl. IV. m. 1.

1. Polyb. Rel. L. XI. c. 34. p. 379—380. Ed. Schw.

2. Strab. Geogr. L. XI. c. 11. §. 1. p. 508—512. et L. XV. c 1. §. 3. p. 4—5. Ed. Tzsch.

Bayer Hist. Regn. Graec. Bactr. c. XXXIII. p. 81—83.

3. Isidor. Charac. Mans. Parth. p. 8. Geogr. Huds Vol. II.

4. Claud. Ptolem. Geogr. L. VII. c. 1. p. 171. Ed. Mont.

*

5. Praec. Rei publ. ger. c. XXVIII. p. 291. Ed. Wytt. To. IV.
pl. Mar. Erythr. p. 27. Geogr. Huds. Vol. I.
gn. Graec. Bactr. c. XXXIII. p. 85.
stin. Hist. Philipp. L. XLI. c. 6. p. 691. Ed. Gr.: *Multa tamen Eu-*
lla ... na virtute gessit: quibus attritus, cum obsidionem Demetrii
adoru... teretur, cum trecentis militibus sexaginta millia hostium ad-
... vicit. Quinto itaque mense liberatus, Indiam in potestatem

egn. Graec. Bactr. c. XXXVI. p. 89—92.
9. ... XXXVII. p. 92—93.
10. Serapis, I. mém. p. 3. m. 5. pl. I.
11. Serapis. I. mém. p. 3. m. 4. pl. I.
Arrian. Exped. Alex. L. III. c. 28. p. 282. 2. L. IV. c. 30. p. 287.
c. 3. p. 297. 4. c. 26. p. 443. 9. Ed. Schm.
... Hist. Ind. c. V. §. 8. 10. p. 32. c. VIII. §. 4. p. 48. Ed. Schm.

IX.

Beurtheilung einer Schrift:

Alterthümer am Nordgestade des Pontus. Von Peter v. Köppen, Russisch-Kais. Hofrath(e), Mitglied(e) mehrerer gelehrten Gesellschaften. Wien, 1823. 107. S. 8.

War die Beurtheilung der Schrift des Herrn Raoul-Rochette ein nützliches Unternehmen, um die Verbreitung unzähliger höchst auffallender, und zum Theil lächerlicher Irrthümer zu verhüten: so ist die verbessernde Durchsicht einer andern Arbeit, welche die Berichtigung jener sein soll, nicht weniger nothwendig. Denn es könnte vielleicht Leser geben, welche alles das, was der zuletzt Aufgetretene an des erstern Arbeit nicht getadelt, und das, was er selbst dabei bemerkt hat, ohne eine Erinnerung wie die gegenwärtige zu hören, für wahr und für gegründet halten möchten. Ein Wahn, der weiter nichts als eine zwiefache Täuschung der Freunde des Alterthums zur Folge haben müsste.

Gleich nach einem, an den um die Wissenschaften hochverdienten Reichs-Kanzler, Herrn Grafen Romanzof, gerichteten Zueignungsblatte, hebt Seite 2. an mit der vollständigen Aufschrift des Raoul-Rochettischen Buches: *Antiquités du Bosphore-Cimmérien* etc. Was jedem nach Ansicht der beiden Aufschriften des hier anzuzeigenden Buches in den Sinn kommt, ist die Frage: ist dieses Buch, der ersten Aufschrift gemäss, eine *Beschreibung der Alterthümer am Nordgestade des Pontus?* oder: ist es, wie die zweite Aufschrift verspricht, *eine beurtheilende Anzeige der Schrift des Herrn Raoul-Rochette?* Für die leztere Meinung scheint zu sprechen, dass diese sogenannten Alterthümer am Nordgestade des Pontus eigentlich den Wiener Jahrbüchern der Literatur angehören, aus welchen sie besonders abgedruckt sind. Inzwischen könnte, ungeachtet der zwei Aufschriften unseres Buches, noch ein dritter Fall Statt finden, nämlich der, dass das Buch sowohl *eine Beschreibung der genannten Alterthümer*, als auch zugleich *eine berichtigende Anzeige des Rochettischen Buches* sein solle. Da aber die kurze Anzeige der

neuen Abhandlung lehren wird, dass letztere die Alterthümer am Nordgestade des Pontus, theils unvollständig, theils unrichtig, erwähnt und beschreibt; da ferner aus gegenwärtiger Anzeige erhellt, dass das hier anzuzeigende Buch durchaus nicht für eine gehörig abgefasste und genaue Beurtheilung der Raoul-Rochettischen Schrift zu halten sei, indem der Herr Verfasser die unzähligen Fehlgriffe und groben Irrthümer des Franzosen weder anzuzeigen, und noch weniger zu beurtheilen oder gar zu verbessern versucht hat: so folgt, dass, weil unsere neue Abhandlung dasjenige nicht erfüllt, was jede einzelne ihrer beiden Aufschriften hoffen lässt, in ihr noch weit weniger das zu finden ist, was beide zugleich versprechen.

Da der Hr. Verfasser das von einem andern über ähnliche Gegenstände Gesagte, S. 8. «*zu prüfen, und seine öfters schon durch Autopsie gerechtfertigte (?) Ansicht öffentlich mitzutheilen sich berufen fühlt*»: so ist das was dem Unbefangenen, der beide Verfasser, die einen und denselben Gegenstand behandeln, gelesen, zuerst beifällt, eine Vergleichung beider anzustellen, um zu urtheilen, welcher von ihnen wohl den meisten Beruf gehabt habe, das gewählte Feld zu bearbeiten. Meine Meinung über Hr. Raoul-Rochette habe ich, ins Einzelne gehend, ausgesprochen; es kann daher nicht befremden, wenn ich über die deutsche Arbeit mein Dafürhalten ebenfalls mittheile, und mir vorbehalte, die sattsam beweisenden Gründe nachher darzulegen.

Mir scheint es demnach, dass beide Verfasser, jeder zu seiner Arbeit, gleich wenig Einsicht, und folglich gleich wenig, oder vielmehr gar keinen, Beruf hatten. Nur ist dem später Auftretenden das Lob nicht zu versagen, dass er fast immer von der lächerlichen Anmassung des Franzmannes entfernt, überall sorgsamen redlichen Fleiss blicken lässt, der, wenn er auch nur selten neue Ergebnisse mittheilt, das schon Gesagte emsig zu vereinen sucht, so weit es ihm möglich war. Uebrigens findet der wissbegierige Leser in der deutschen Schrift auch wohl einige brauchbare Nachrichten, betreffend die Geographie des südlichen Russlands; da es schwerlich möglich sein dürfte, etwas Brauchbares aus den französischen Alterthümern des Bosporus heraus zu suchen.

Sonderbar muss es dem Leser scheinen wenn der Verfasser, S. 3—4. sagt: «Hr. Raoul-Rochette will in seiner Schrift, wie man beim ersten Anblicke des Buches natürlicher Weise, und nicht unlogisch, schliesset, über den (von dem) kimmerischen Bosporus

handeln; aber gleich S. 15—25. spricht er bloss über Olbia, deren Geschichte (?) mit ein Hauptzweck des Werkes zu sein scheint. Dieser Umstand zeigt, dass der Schrift nicht ohne Grund ein anderer Titel beigelegt werden dürfte.» Dieser Vorwurf wird noch ausführlicher, S. 76. wiederholt. Dass die Aufschrift des Rochettischen Buchs unpassend, ist nur zu sehr gegründet. Man wundert sich aber diesen Vorwurf aus dem Munde unsers Verfassers zu hören, weil zu dessen eigner Arbeit, wie oben bemerkt wurde, nicht einmal eines von zwei Aushängeschilden schicklich befunden ward.

Wenn übrigens in des Hn. RR. Buch über die Alterthümer des Bosporus das über Olbia Bemerkte nicht an seinem Orte ist, und überdies noch manches andere: so muss man unserm Verfasser mit demselben Rechte zurufen, dass, wenn er glaubt, es könne seinen Alterthümern der Nordgestade des Pontus Olbia und die Mäotis beigezählt werden, er sich in einem eben so grossen Irrthume befangen findet.

Höchst auffallend ist das, was der Verfasser, S. 4. bemerkt: «*dass Hr. Raoul-Rochette zu den vorzüglichsten Hellenisten unserer Zeit gehöre.*» Hatte er denn die schönen *Antiquités du Bosphore*, eben so wenig als andere Arbeiten dieses Schriftstellers gelesen? Konnten ihn die unzähligen Beispiele von Unkenntniss der griechischen Sprache, und eben so viele Beweise von auffallendem Mangel an nöthiger Urtheilskraft, nicht auf gesündere Begriffe zurückbringen? Die Herren Hase und Boissonade würden sich dasselbe Lob, das unser Verfasser so unüberlegt und freigebig gespendet, gar sehr verbitten, und es für eine kränkende Beleidigung ansehen.

Was auf derselben S. 4. über Bosporus und Bosphorus gesagt ist, führt zu nichts. Lezteres kam, durch die leichtere Aussprache, wie man aus Handschriften sieht, schon längst in Gebrauch. Die Franzosen behielten es mit Recht, weil *Bospore* statt *Bosphore* schlecht klingen würde. Im Deutschen fällt diese Veranlassung weg, und nur Bosporus ist daher zu brauchen.

Wundern wird sich freilich mancher, wenn er S. 4. liest: «*die äussere Form der Schrift ist gefällig und wenn man gleich nicht immer*» — andere würden gesagt haben, nie — «*die Meinung des Verfassers*» — warum denn nicht? — «*besonders aber die Anordnung der abzuhandelnden Gegenstände billigen kann,*» — Hn. RRs. grobe Missgriffe und Verstösse fielen ihm also nicht auf? — «*so folgt man ihm doch gern;*» — aber, wohl zu merken, nur die, welche das Schiefe und Falsche in diesem Buche zu bemerken

nicht fähig sind, oder doch keine Lust oder keine Zeit haben, es mit gehöriger Aufmerksamkeit zu prüfen.

Ob Hr. Raoul-Rochette demjenigen, der ihm Abschriften von alten Steinen, und Zeichnungen alter Münzen aus dem südlichen Russlande zusandte, und ihn dadurch zur Herausgabe seines Buchs verleitete, so sehr viel Dank wissen wird, als der Verfasser, S. 4—5, glaubt, könnte man wohl bezweifeln.

Was eben daselbst, S. 5. von Hn. Galera und von dessen, «*von ihm selbst verfassten Catalogue raisonné*», erinnert wird; was ferner von seiner Münz-Sammlung, «*die*» wohl zu merken, «*er jetzt dem königlichen Kabinette zu Paris cedirt hat*,» gesagt ist, wird derjenige, der das gelesen hat, was von mir darüber, (Serap. VII. p 189—190.) bemerkt wurde, belächeln.

Ueberflüssig ist ferner des Verfassers Aufzählung derjenigen Sammlungen von pontischen Alterthümern, welche Hr. RR. für die reichsten hält. Dass lezterer hierüber nur falsch urtheilen konnte, ist ihm weniger als viele seiner andern schiefen Sätze zu verübeln. Aber schlimmer noch ist es, dass dasjenige was unser Verfasser dazu sezt, eben so wenig richtig und zuverlässig ist.

Gans falsch ist zum Beispiel das was, S. 5. von einer Sammlung des verstorbenen Grafen Johann Potocki zu Tultschin gesprochen wird. Denn dieser edle Mann und Freund der Wissenschaften hat nie eine Sammlung dieser Art besessen. Zwar hatte er mir sehr sorgfältige Abschriften von einer Menge alter Steine, welche zu Tultschin befindlich waren, mitgetheilt, von denen ich im Jahre 1817 nur einen einzigen am genannten Orte noch vorfand; allein alle diese Steinschriften gehörten nicht ihm, sondern der Eigenthümerin des Ortes, waren im Garten zerstreut, und giengen nachher, mit Ausnahme eines einzigen Marmors, verloren. Ein Museum von Alterthümern zu Tultschin hat es nie gegeben.» Davon zu sprechen ist eben so lächerlich, als wenn Visconti (II. p. 150) von noch vorhandenen Trümmern der Stadt Phanagoria redet, die doch seit undenklichen Zeiten bis auf die geringste Spur verschwunden. Wenn der Verfasser falsche Nachrichten über Dinge mittheilt, die er hätte wissen können, wie darf man sich wundern, wenn er zuweilen ungenügend urtheilt über Dinge, die reifere Kenntnisse und gründlichere Forschungen voraussezten?

Unzulänglich ist alles was der Verfasser von Olbia, aus Hn. Rochette's Buch, bemerkt. Nirgends wird das Falsche und Uebelverstandene, was sich da so reichlich findet, von ihm angezeigt oder

gerügt. Um so weniger hätte hier auf desselben Verfassers Geschichte der griechischen Pflanzstädte, ein Gewebe von Unwahrheiten und Missgriffen, verwiesen werden sollen. Es werden in dieser Geschichte Beweisstellen aus alten Schriftstellern erwähnt, die nichts von allem sagen weshalb sie angeführt werden, und wehe dem, der sich auf diese nachlässig obenhin und höchst schlecht verfasste Geschichte der griechischen Pflanzstädte verlassen wollte. Ich habe sie in meinen Bemerkungen über des Hn. RR. Buch nicht erwähnt, weil sie, als schon längst erschienen, nicht in das Gebiet der ausführlich zu beurtheilenden Werke gehört. Von allen diesen Mängeln hatte der Verfasser, vielleicht aus übergrosser Achtung gegen Hn. RR. nichts bemerkt. Gegen alle die vielen falschen Nachrichten von Olbia, die Hr. RR. vom Ursprunge und der Ausbildung dieser Stadt vorbringt (To. III. p. 315—316), hatte er nichts einzuwenden. Er sezt sogar, S. 5. treuherzig hinzu: «*wie aber wenn sichs darthun liesse, dass auch hier die bei den Priesterschaften neuerer zur Blüte gelangten Städte gewiss beliebte Kakusmethode nicht unangewendet geblieben ist.*» Was der Verfasser unter der *beliebten Kakusmethode*, ob eine *μέθοδον κακήν*, ob vielleicht eine Methode welche die Alterthumskunde nöthige Rückschritte zu thun, oder sonst etwas meine, bleibe ununtersucht. So viel ist wenigstens bemerkbar aus den von ihm erwähnten Priesterschaften, dass er den neuen Lehren beigetreten ist, wobei ich jedoch zweifle, ob er sie mit einigem Erfolge, sowohl auf Olbia, als auf irgend eine andere Stadt der beiden Sarmatien dürfte anwenden können.

Wenn S. 6. vom Verfasser Mistrauen gegen die Aechtheit der alten Angaben von der Anzahl milesischer Pflanzstädte geäussert wird, so ist damit nichts gesagt, weil keine Gründe angegeben werden, warum der Verfasser zweifelt. Für den, der die zahlreichen Veranlassungen kennt, welchen die griechischen Pflanzstädte ihre Entstehung verdankten, ist kein Grund zum Zweifel vorhanden. Uebrigens gehet der Verfasser von ganz falschen Ansichten aus, wenn er bemerkt, die Milesier hätten sich am liebsten niedergelassen wo schon früher Ansiedelungen waren. Aber es dürfte ihm schwer werden zu erweisen, dass auch nur eine der griechischen Pflanzstädte in einer Wüstenei angelegt worden sei. Denn entweder fanden die neuen Ankömmlinge am Orte ihrer Ansiedelung, oder in deren Nähe, Nicht-Griechen, oder Griechen. Das erste mochte am öftersten der Fall sein, und lässt sich mit Beispielen belegen. Ereignete es sich, dass Griechen schon vorher von der

Gegend Besitz genommen hatten, so gab dieses Veranlassung, dass bald die eine, bald die andere Stadt als Mutter der neuen Tochterstadt genannt wurde. Alles was der Verfasser hier darüber gesagt hat, sind einzelne zusammen getragene Angaben, ohne allen Zusammenhang, und ohne daraus gezogene Folgerungen und Urtheile, aus denen daher wenig zu nehmen und zu lernen sein möchte.

An demselben Orte, S. 6—7. sagt der Verfasser: «schon Kanngiesser *hat den Beweis geführt*, dass das am Hypanis belegene Olbia (Miletopolis) eigentlich für das ältere Milet zu halten sei; von hier aus lässt er auch die Istrier kommen, und der auf den Münzen dieser Colonie, gerade wie in Olbiopolis, vorkommende Vogel auf dem Delphine wird interessant in dieser Beziehung. Ritter hat seinerseits *dargethan*, dass Phanagoria, Hermonassa und Panticapäum, die auch von jonischen, ätolischen oder päonischen Flüchtlingen sollen gegründet sein, schon in den ältesten Zeiten da waren.»

Hätte der Verfasser nicht gemeint, mit den von ihm wiederholten Aussagen etwas Wichtiges und Wahres gesagt zu haben, so würde er sie nicht von neuem aufgestellt haben. Allein er hat damit wenig gewonnen, und nichts erwiesen. Denn diejenigen, die das was Kanngiesser von Olbia bemerkt hat, gelesen, und sagen könnten, *es sei hier die Sache erwiesen:* diejenigen die nachdem sie das gelesen was Ritter oben von Phanagoria, Hermonassa und Panticapäum geschrieben, glauben könnten, *er habe seine Meinung dargethan:* diese würden zugleich auf alle gesunde Beurtheilung Verzicht leisten. Bei unserem Verfasser ist, wie man sieht, sagen gleichbedeutend mit *beweisen* und mit *darthun.* Ich bemerke hierbei, dass es schwerlich die Absicht der gelehrten Forscher, Kanngiesser und Ritter, die einen neuen Weg betraten, die älteste Geschichte aufzuklären, gewesen sein könne, alle einzelne Angaben auf das schärfste zu beweisen. Man darf vielmehr annehmen, dass ihr Zweck dahin gieng, ins Grosse eine neue Bahn zu zeichnen, die Ausführung und die endliche Berichtigung des Einzelnen aber der Zeit zu überlassen. Es ist daher das oben über Olbia von Kanngiesser Gesagte weit entfernt, um, wie unser Verfasser meint, *für erwiesen* zu gelten. Obgleich hier nicht der Ort ist, weder das von lezterem Beigebrachte, noch seine Beweisstellen genauer zu zergliedern, so verdient doch das, was Olbia und die Städte des Bosporus betrift, da der Verfasser von diesen Orten die meisten Nachweisungen und Denkmäler liefert, eine kurze Uebersicht.

Von Olbia schreibt Kanngiesser (Alterth. Wiss. S. 168): «Scym-

nus und sein Prosaist sagen: Istrus von dem Flusse, an dem die Stadt aufgebauet war, so benannt, sei von den Milesiern zu der Zeit angelegt, als die Scythen den Cimmeriern bis in Asien nachgesezt hätten. Die Milesier siedelten sich also in der Nähe der allerunsichersten Gegenden und gerade zu einer Zeit an, wo sich die wildesten Völker herumschlugen. Wer kann so etwas Albernes glauben? Von solchen Gegenden wo man mordet und plündert, flüchtet man weg, nicht geht man der Gefahr muthwillig entgegen. Wenn Cimmerier und Scythen sich am Borysthenes (Dnepr) (— dieses hat niemand behauptet —) in den Haaren lagen: so mussten die Einwohner von dem *pontischen Miletus, einer alten dort liegenden Handelstadt* auf den Einfall kommen, sich bis zu dem Ausfluss der Donau einstweilen herabzuziehen, um den Gefahren zu entgehen, nicht aber konnten die Einwohner des asiatischen Miletus Lust haben, sich dorthin auf die Beine zu machen. Dieselben Auctoren melden, Miletopolis sei von den Milesiern erbaut, und zuerst Olvia Savia benannt worden, von den Griechen hätte sie aber den Namen Borysthenes erhalten. Also waren die Milesier keine Griechen? Wie fiel es sonst den Griechen ein, den milesischen Namen umzutaufen?»

Die Nachricht des Skymnus (v. 19—26) lautet: *Τομέοι ἄποικοι γενόμενοι Μιλησίων, ὑπὸ Σκυθῶν ἐν κύκλῳ οἰκούμενοι — ἡ πόλις Ἴστρος ἀπὸ τοῦ ποταμοῦ ἔλαβε τοὔνομα. — καὶ ταύτην τὴν πόλιν Μιλήσιοι κτίζουσιν, ἡνίκα Σκυθῶν εἰς Ἀσίαν στράτευμα διέβη βαρβάρων, τὸ Κιμμερίους διῶκον ἐκ τοῦ Βοσπόρου.* Aus dieser Nachricht ergiebt sich, was auch aus andern Schriftstellern, und aus Inschriften erhellt: dass das Gebiet einer nicht sehr weit von Olbia entfernten Stadt, Tomi, so wie es bei den andern Städten am Pontus der Fall war, rings um an der Landseite von Skythen eingeschlossen war. Es ergiebt sich ferner aus der Nachricht des Skymnus: dass Istrus von Miletus gegründet worden, zur Zeit als ein Heer der Skythen nach Asien überging, welches die Kimmerier verfolgte, die im Bosporus ansässig gewesen. Die Skythen, welche den grossen Strich Landes von der Donau bis zum Don, und von da südwärts bis gegen Medien hin (Strab. II. 4. Philon. Legat. ad Cai. p. 547. l. 18), in bedeutender Tiefe nach Norden und Osten einnahmen, waren, wie uns die Alten mehrmals berichten, und was sich, auch ohne diese Nachrichten, von selbst verstehen würde, in verschiedene Völkerschaften und Stämme getheilt, deren manche mehr als Einem Könige, und mehrern Häuptlingen unterworfen waren. Um die

Kimmerier aus dem kleinen Gebiete des Bosporus zu verjagen, wird niemand in den Sinn kommen können, dass sich das ganze skythische Volk sollte in Bewegung gesezt haben, eine schon an sich unmögliche Sache. Sondern die nächsten Nachbarn der Kimmerier, die allein Nutzen von lezterer Verjagung ziehen konnten, sezten dieses ins Werk, wahrscheinlich die zunächst an der Mäotis wohnenden. Folglich konnte die ionischen Milesier damals nichts hindern, sich zu Istrus, Olbia, oder wo sie sonst wollten, in grösster Ruhe anzusiedeln, wenn man auch, ohne dazu gezwungen zu sein, jener Zeitbestimmung buchstäblich folgen wollte; und das ersonnene Vorgeben, als sei ein altes Miletus, das im Uralterthume in der Gegend des nachherigen Olbia gelegen, die Gründerin von Istrus und von Olbia gewesen, fällt weg, weil das Dasein jenes uralten Miletus völlig unerweislich ist, und leerer Einbildung sein vorgebliches Dasein verdankt. Dass der Name Borysthenis nichts erweise, folgt daraus, dass die Stadt nur im Auslande so genannt wurde, sich aber nie anders als Olbia nannte.

In Betreff «des Vogels auf einem Delphine», wie sich der Verfasser, S. 7. irrig ausdrückt, «der auf den Münzen von Istrus, gerade wie in Olbiopolis», sollte heissen Olbia, «vorkommt, und in dieser Beziehung interessant (?) wird,» ist zu erinnern, dass der Verfasser sich irrt. Wie man sieht, vermuthet er, das diese Vorstellung von Olbia aus auf Istrus übergetragen sei. Allein diese Vermuthung ist unzulässig. Der Adler auf dem Fische steht auf den Münzen beider Städte als Erzeugniss der Gegend, und daher sieht man ihn auch auf dem Gelde anderer Städte. An eine Wanderung dieses Symbols aus Olbia nach Istrus ist auch aus vielen andern Gründen nicht zu denken.

Gegen das frühere Dasein von Phanagoria, Hermonassa und Panticapäum, lange ehe sich die griechischen Auswanderer daselbst niederliessen, von dem der Verfasser sagt: *Ritter habe es dargethan;* möchten wohl viele Vieles einzuwenden haben. Wäre das was uns von der uralten Cultur im Pontus die neue Lehre sagt gegründet, wie hätten die Bewohner des asiatischen und europäischen Sarmatiens und der taurischen Halbinsel in eine so tiefe Rohheit und Unwissenheit verfallen können, wie die war in der sie sich befanden, als die Griechen mit ihnen in Berührung kamen? Jedoch in Darstellungen die ohne historischen Beweis geführt werden, kann man auf kein Hinderniss stossen, das nicht durch neue Dichtung zu beseitigen wäre.

Unser Verfasser denkt ganz im Geiste der neuen Lehre. Sich ihr ganz hingebend folgt er ihr überall, und kommt dadurch in Verlegenheiten.

Zur leichtern Uebersicht theilt der Verfasser die Rochettischen Bemerkungen I. in pontische Erd- und Völkerkunde: II. in Erläuterungen von Münzen, und III. von Inschriften, ein; eine Eintheilung bei welcher der Verfasser zugleich auf seinen gesammelten Vorrath Rücksicht nahm. Um diesen seinen Lesern mittheilen zu können, zog er die pontische Erd- und Völkerkunde in seinen Aufsatz, da doch im Raoul-Rochettischen Buche von diesem Gegenstande fast gar nicht die Rede ist.

I. Bei Lesung dessen was der vielbelesene und fleissige Verfasser über den vormaligen Zustand Europa's bemerkt, als noch alles jezt flache Land vom Meere bedeckt war, und die Spitzen der Berge, wie Klippen, allein hervorragten; und bei Lesung dessen was er *die erste Periode des pontischen Wasserstandes* nennt; darf man wohl gegen die S. 9. in diese Zeit gesezte Einwanderungen der Völker vom Kaukasus zu den Karpathen, eben so wie gegen seine Meinung, S. 12. mittelst welcher er in *die zweite Periode des pontischen Wasserstandes*, gleichfalls *eine vorhistorische Zeit*, wie er sie selbst nennt, die Ansiedelung der von Kolchis nach Thrakien gewanderten Völker, und die Gründung von Tyra oder Ophiusa sezt, einwenden: dass, da uns die Dauer dieser Perioden unbekannt ist; da wir nicht wissen welche Ursachen diese Veränderungen der Erdoberfläche in jenen Gegenden hervorbrachten; da es ferner sehr wahrscheinlich ist, dass in diesen Urzeitaltern auch der Stand der Erde zur Sonne sich veränderte, — es wohl das rathsamste zu sein scheint, in jenen Perioden weder des Kaukasus, noch sonst irgend einer Aus- oder Einwanderung zu gedenken, welche, wie es nur zu sehr offenbar ist, nur dem Zeitalter der Erde wie sie jezt ist angehören können. Ohne es zu wissen, entkräftet der Verfasser selbst alles was er von den Ereignissen sagt, die er in jene Perioden sezt. Denn wie können jene in diese gehören, wenn seine zweite Periode, folglich auch die erste, von ihm zur vorhistorischen Zeit gerechnet wird? Wo sind die Gründe, die ihn zu diesen gewagten Behauptungen verleiten? Rechnet er alles was die zweite Periode angehet zur vorhistorischen Zeit, wie kann er Aus- und Einwanderungen und Gründung von Städten in sie verlegen?

Bald darauf, S. 12. kommt der Verfasser auf die Grabhügel im südlichen und nördlichen Russlande, wobei aber auch die östlich

gelegenen nicht zu übersehen sind. Keinen Grund hat der Verfasser angeführt, warum er den Ursprung der Tumuli im südlichen Russland in jene zweite Periode seiner vorhistorischen Zeit versezt. Jeder ihm vorschwebende Grund konnte aber nicht anders als untauglich und lächerlich sein. Da hier nicht der Ort ist weitläuftiger hiervon zu handeln, so bemerke ich nur so viel, dass die Ergebnisse die man durch Oeffnung vieler derselben in verschiedenen Gegenden gewonnen, uns verbieten die Mehrzahl derselben in sehr entfernte Zeiten zu setzen.

Alles was der Verfasser S. 13—31. uns gegeben hat, ist den Fabeln, Sagen und Mythologien der Griechen, die er mit Kanngiesserschen, Ritterschen und seinen eignen Gedanken vergleicht und vermengt, gewidmet. Der Ursprung der Völker ist aus vielen Ursachen, so dunkel, so oft durch Unwissenheit, Mangel der Schreibekunst bei den ältesten, und bei den spätern durch denselben Mangel bei dem gemeinen Haufen, und durch andere Umstände, so sehr ins Dunkele und Ungewisse gerathen, dass hier den Klang- und Schall-Hypothesen ein weites Feld bereitet worden, deren Ausbeute leider nur zu oft eben so unwahrscheinlich als unerweislich ist. Wollte man hierinnen ins Einzelne gehen, so würde man nie fertig werden.

Die aus Clemens, S. 14. Anm. 1, aufgeführte Venus Tanais ist nichts anders als Venus Anaitis; beweist also nichts.

Wäre des Verfassers Bemerkung, S. 15. gegründet, so hätten Achilles, die beiden Ajax, Agamemnon, Ulysses und die andern Anführer und Heroen der Griechen vor Ilium, lange Schifferhosen und kurze spanische Mäntelchen von schwarzer Farbe getragen; denn so trugen sich die Olbier unter Domitian (Dio Chrys. Bor. p. 77, Ed. Reisk.) von denen der Verfasser sagt: *sie kleideten sich wie die Griechen in der Iliade.*

Dass in den ungemauerten Erdgrüften bei Kertsch ein Brustbild, das einen halben Mond mit Aehren auf dem Kopfe getragen haben soll, gefunden worden, S. 19, beweist nichts für die Maia, welche, wie der Verfasser sagt, die älteste Ceres gewesen sein soll. Dass jene Maia zu so vielem gemacht wird, und so vieles noch werden kann, darf niemand befremden, da in den meisten Sprachen der Erde die Worte, die Vater und Mutter anzeigen, von einer einzigen Wurzel herzustammen scheinen.

Die Irrthümer des Hn. RR. in seiner Behauptung, auf den bosporanischen Inschriften müsse unter *MAITAI*, die *Lesart* (!) des

Herodot *ΜΑΙΗΤΑΙ* vielmehr, als *ΜΑΙΩΤΑΙ*, verstanden werden, bemerkt der Verfasser, so wie vieles andere, nicht. Hr. RR. hätte beweisen müssen, dass im Bosporus jene See *ΜΑΙΗΤΙΣ* und nicht *ΜΑΙΩΤΙΣ* genannt worden sei. Wir finden ersteres aber blos bei Herodot, lezteres bei allen andern Schriftstellern. Die Verba *μαιεύω* und *μαιόω* beweisen, dass beides gleich richtig und gleich alt ist.

Was eben daselbst von einer Diana der alten, und von einer Minerva der neuen Schule gesagt ist, welche leztere jene verdrängt haben soll, dürfte den vorurtheilfreien Mythologen schwerlich einleuchten, und ist weiter nichts als Wiederholung fremder Behauptungen.

Sehr wahr bemerkt der Verfasser S. 20. von der Rechtschreibung der Ortsnamen, dass sie, «*bei der jetzigen auffallenden Vorliebe für etymologische Forschungen*, auf manche neue unhaltbare Hypothesen, deren man sich zuweilen bei dem besten Willen nicht erwehren kann, führen dürfte.» Dieses ist leider nur zu sehr wahr, und der Verfasser kann es aus eigener Erfahrung wissen. Aber auffallend bleibt es doch immer, dass er, der Verfasser, dieses Bekenntniss thut, da doch sein ganzes Buch grösstentheils nichts anders enhält als Anführungen Kanngiesserscher und Ritterscher Sätze, auf die Geschichte der Völker und Orte des südlichen Russlands angewendet, und erweitert.

Beim Lesen der dunkeln Worte des Ammian: *per patares angustias*, welche S. 21. angeführt werden, möchte ich niemand rathen mit dem Verfasser an die Venus *Apaturos* zu denken.

Der Verfasser kommt, S. 25—26. auf die Dandarier und das Wort Bosporus, zugleich auch auf das was Hr. RR. davon gesagt hat. Hier werden zwar des lezteren grobe Fehler aufgedeckt, jedoch betrachtet der Verfasser mehrere dieser falschen Behauptungen nicht von der rechten Seite.

Auch hier erstaunt der Leser darüber, dass der Verfasser des Herausgebers der bosporischen Alterthümer zahllose Verstösse in der alten Geographie fast nie gerügt hat.

Inzwischen enthält der Abschnitt über die Pontische Erd- und Völker-Kunde einige gute und brauchbare Nachrichten und Bemerkungen. Viel weniger zu empfehlen ist der II. Abschnitt, enthaltend des Verfassers Gedanken über die von Hn. RR. bekannt gemachte, und vom Verfasser vermehrte Folge einiger Münzen. Eine Anzeige der Fehler die in diesen Münz-Erläuterungen des leztern sich vorfinden, war um so nöthiger, da die von ihm be-

schriebenen Stücke nicht allen Lesern seiner Nordgestade bekannt sein mögen, folglich durch sie und ihre unrichtigen Erklärungen, eben so wie durch das Rochettische Buch, eine Menge Unwahrheiten in Umlauf gesezt werden könnten.

Mit viel Verwirrung ist S. 32. die Rede von der Goldmünze des Königs Pärisades. Hr. RR. hatte geglaubt Visconti widerlegen zu können, der diese Münze einem Pärisades II. beilegte, theils wegen der in Pärisades Münze offenbaren Nachahmung der Münzen des Lysimach, theils wegen des Umstandes, dass Pärisades I. schon todt war, als Lysimach die Königswürde angenommen und zugleich, als ein Vorrecht dieser Würde, angefangen hatte Münzen zu prägen. Der französische Verfasser der Alterthümer des Bosporus giebt hier Blössen, die man bei jemand der öffentlich als Schriftsteller auftritt — und zwar mit Anmassungen und Grossthun — nicht vermuthen sollte. Er sagt nämlich, p. 49: «*L'analogie des monnoies de Lysimaque et de Paertsade, complète sur beaucoup de points, ne suppose pas nécessairement que le titre de Roi n'ait pu se trouver sur celles de ce dernier, avant que le premier ait jugé à propos de le prendre sur les siennes.*» Aus dieser Bemerkung und aus dem was folgt, ergiebt sich, dass Hr. RR. Visconti's Aeusserung misverstanden, und dass er geglaubt habe, Visconti sage: «Lysimach habe zwar vor dem Jahre 307 und 306 vor unserer Zeitrechnung schon Münzen geschlagen mit seinem Namen, und mit dem Typus den Pärisades nachgeahmt, allein die Königswürde erscheine erst auf seinen nach 307 und 306 geschlagenen Münzen.» Das Falsche dieser Sätze und die klägliche Unkenntniss ihres Urhebers beweisen die Münzen Lysimachs, von dem es keine ohne den Königstitel giebt. Wenn daher auf der Goldmünze des Pärisades die Rückseite einer Münze des Lysimach nachgeahmt ist, wie Hr. RR. doch selbst einräumt, so kann nur eine Münze zum Vorbilde gedient haben, auf der der Königstitel und der Name des thrakischen Königs sich befand. Visconti spricht nur von der Zeit wo die Nachfolger Alexanders den Königstitel angenommen, um zu beweisen dass die eine Münze Pärisades I. nicht angehören könne. Denn um sich König zu nennen bedurfte Pärisades I. nicht eines Vorbildes in einer Münze des Lysimachus; warum hätte er nicht eben so wie Alexander der Grosse, sich auf seinen Münzen König nennen können? Visconti hatte folglich Recht, die pariser Goldmünze Pärisades I. abzusprechen, weil sie eine Nachahmung einer der Goldmünzen Lysimachs ist. Inzwischen hätte er nicht für unumstösslich halten sollen, dass

diese Goldmünze Pärisades II. angehöre, dem Sohne des Spartokus; denn welchen Grund konnte er wohl anführen, der Wahrscheinlichkeit auf diese Vermuthung geworfen hätte? Konnte sie nicht eben so gut einem Pärisades angehören, der in dem Zwischenraume von 170 Jahren herrschte, dessen Könige uns unbekannt geblieben sind? Kann diese Goldmünze nicht demjenigen Pärisades angehören, der seine Staaten, unfähig sie zu vertheidigen, an Mithradates abtrat?

Unser Verfasser konnte, selbst wenig oder gar nicht mit alten Münzen bekannt, das Schiefe von Hn. RRs. Urtheilen nicht einsehen, er bemerkt daher, S. 32: «aus Steinschriften, besonders aus der vom Referenten am Akdengis gefundenen» (aber schon seit einigen Jahren bekannten) «thut Hr. RR. das Gegentheil dar, weil eben dieser Titel viel früher schon im Bosporlande üblich war.» Hier ist nur so viel zu erinnern, dass zu diesem ganz unnöthigen Beweise, die Aufschrift des Xenoklid zu spät kam.

Wenn jemand das liest was der Verfasser, S. 32. aus dem Buche des Hn. RR. ausgezogen über Asander, so muss ihm freilich die Abgeschmacktheit der Behauptungen des Hn. RR. auffallen, der eine meiner Bemerkungen tadelnd, gerade dieselbe ausspricht, in der Meinung mich damit zu widerlegen, (man vergleiche Serap. p. 109—110. 116—117.) aber eben so auch das, dass unserm Verfasser diese Art zu berichtigen im geringsten nicht auffiel.

Als Bestätigung derselben Behauptung, dass der Königstitel vor Pärisades im Bosporus üblich gewesen, die ausser Hn. RR. kein Mensch je in Zweifel gezogen hatte, soll nun, wie der Verfasser, S. 32. nichts Arges vermuthend, meint, die Münze des Leukon dienen. Was es mit dieser Münze, bei der Hr. RR. sich gröblich geirrt, für eine Bewandniss habe, ist anderswo (Serap. p. 120—121.) bemerkt worden.

Hierauf geräth der Verfasser auf neue Klippen, indem er

1) Hn. RRs. ganz aus der Luft gegriffene Meinung über zwei Münzen für wahr und gegründet hält, die er zum umgeprägten Gelde eines Leukon rechnet, von dem sich nicht angeben lässt wann er gelebt und wo er geherrscht, und von denen die erste weder dem Leukon, noch sonst einem andern Könige des Bosporus angehört, die andere aber völlig verwischt und daher als Beweis unbrauchbar ist:

2) indem er glauben konnte, die eben erwähnte schlechte und gänzlich verwischte Münze in einem *ungemein besser erhaltenem*

Exemplare zu besitzen. Denn wenn auf der Rochettischen Münze, ausser einigen Buchstaben, durchaus kein Gepräge zu erkennen, wie kann er behaupten, Typen die nicht mehr zu sehen sind, auf seiner besser erhaltenen Münze zu besitzen? Der Verfasser liefert diese seine Münze abgebildet, n. 1, aus welcher Abbildung aber

3) erhellt, dass diese Münze weder ein Stück jener höchst wahrscheinlich nie zu entdeckenden Art die ein obscurer Leukon, wie Hr. RR. ohne allen Beweis behauptet, im Bosporus, soll umgeprägt haben; noch eine Münze Leukons, Königs des Bosporus ist, von dem Hr. RR. eine ächte in einer elenden Abbildung geliefert hat; sondern dass es eine Münze eines syrischen Seleukus von derjenigen Art ist, die sehr häufig vorkommen, und auch noch darum ohne allen Werth sind, weil man sie keinem bestimmten Könige dieses Namens zuschreiben kann. Der Verfasser hat daher keinen geringen Misgriff gethan, wenn er eine Münze eines der Seleukus von Syrien die ich gleichfalls besitze, eine Münze deren ganze Gestalt und Arbeit ihr Vaterland offenbar ausser Zweifel sezt, in frühere Zeiten und in den Bosporus verlegen will.

Dass es lächerlich ist, unter Leukon umzuprägende Münzen aufzeigen zu wollen, ergiebt sich aus folgenden Bemerkungen. Da man diese umzuprägenden Münzen im Bosporus suchen will, so hätte doch vorher bewiesen werden müssen, dass derjenige Leukon, von dem Polyaen die ihm eben nicht sehr zur Ehre gereichende List des Umprägens erzählt, wirklich König des Bosporus gewesen sei. Ferner hätte müssen bewiesen werden, dass die von Hn. RR. in Abbildung gelieferte *verwischte* und *ganz unkenntliche* Münze wirklich eines jener zum Umprägen bestimmten Geldstücke gewesen: ein schweres Stück Arbeit! — eine Arbeit die jeder, nur Hr. RR. und unser Verfasser nicht, für unmöglich halten muss. Weiter hätte unser Verfasser darthun müssen, dass seine Münze, die ziemlich deutliche Typen besizt, gerade eine und dieselbe mit jener des Hn. RR. sei, auf welcher alle Typen verwischt; gleichfalls eine verzweifelte Aufgabe! Er hätte darthun müssen, dass seine Münze nicht einem syrischen Seleukus, sondern seinem Leukon, dem vorgeblichen Bosporaner, angehöre. Um nun seinen Beweis vollständig geführt zu haben, wäre endlich unerlässlich gewesen, neben seine umzuprägende Münze ein wirklich schon umgeprägtes Stück zu legen, aus dessen Ansicht sich ergeben müsste, dass das erste Gepräge gerade aus den Typen bestand, welche der Verfasser in no. 1. geliefert hat, (denn Hn. RRs. Münze dürfte, als ganz verwischt nur

im Nothfall oder nur zum Scherz in Anschlag kommen); eine nicht zu hoch gespannte Forderung, weil alte Münzen, auf denen zwei auf einander gefolgte Gepräge völlig deutlich von einander zu unterscheiden, keine Seltenheit sind. Das zweite Gepräge dieser lezten Münze hätte endlich keinen Zweifel aufkommen lassen dürfen, dass es von demselben Leukon herrühre, dem das erste Gepräge zugehörte. Nur nach dieser vollständigen Beweisführung hätte der Verfasser sagen können: er besitze eine von jenen Münzen des Leukon, die zu denen gehörte welche dieser König hatte umprägen lassen, die aber selbst nicht umgeprägt worden war. Denn ohne diese Beweisführung hat alles was Hr. RR. und unser Verfasser von ihren Münzen sagen keine Kraft, keine Bedeutung. Dass beide übrigens an die Möglichkeit der Auffindung solcher Münzen glauben, ja was noch mehr ist, sie selbst entdeckt zu haben wähnen konnten, ist der deutlichste Beweis dass beiden gar wenig Beurtheilung eigen ist.

Eine auch noch so geringe Bekanntschaft mit der alten Münzkunde würde den Verfasser verhindert haben, den eben gerügten Misgriff zu thun. Alle seine herbeigerufenen Zeugen beweisen nichts, und sind nicht im Stande, aus einem höchstalltäglichen Seleukus einen Leukon zu schaffen. Wenn der Verfasser, S. 33. ahnet, dass man seine Münze, wie es leider der Fall ist, «nicht für Gepräge des Bosporus oder des Leukon könne annehmen wollen,» und wenn er bemerkt: «noch weniger stehe zu befürchten, dass man jene Münze gar dem syrischen Seleukus zuschreiben werde;» so muss man sein Vorgefühl für gegründet halten, aber fragen, warum er nur von einem, und nicht von mehrern Königen, die den Namen Seleukus führten, gesprochen?

Keine Vermuthung hatte der Verfasser, S. 34, dass alles was Hr. RR. über die Münzen des Skilurus gesagt, untauglich und unbrauchbar sei.

Um über die schönen Bemerkungen zu urtheilen die uns Hr. RR. über eine falsche Münze eines, durch die Ungeschicklichkeit des Verfälschers, Inimeus genannten Königs, gegeben, wird man nicht verhindert, «weil es uns», wie der Verfasser meint, «noch so sehr an historischen Daten, oder unzubezweifelnden Denkmälern aus jener Periode fehlt.» Was über dieses jüdische Machwerk zu sagen, findet man anderswo (Serap. p 141—144).

Wenn der Verfasser, Seite 35. sagt: Hr. RR. gebe der Königin Pepäpyris ihren rechten Namen Gepäpyris wieder, so irrt er sich gewaltig; denn diese richtigere Schreibart des Namens der Gattin

Sauromates I. gehört andern, nicht Hn. RR. Man vergleiche hierüber Serap. p. 166.

Des Hn. RR. Hypothese, über seine vorgeblichen Gründer der neuen sauromatischen Königsfolge, nimmt unser Verfasser, S. 35—36. an.

Die no. 2. und 3. abgebildeten, und S. 37. erklärten Münzen des T. J. Rhescuporis sind zwar etwas besser im Stiche gerathen, als die Münzen in der Rochettischen Schrift, aber doch sehr mangelhaft und lange nicht genau und bestimmt genug, welches zum Theil an der mittelmässigen Erhaltung derselben liegen mag. So ist, zum Beispiel, der Thurm am Eingangsthore, statt eckig zu sein, rund dargestellt. Die Bildsäule zu Pferde, welche entweder den König Rhescuporis, oder den Kaiser Tiberius abbildet, ist in einen zu Markt reitenden Bauer verwandelt, der in Wamms und Hosen gekleidet ist, und eine Mütze auf dem Kopfe trägt. Ganz falsch ist es ferner, dass der Verfasser, S. 36. in der Aufschrift seiner Münze des T. J. Rhescuporis no. 2. die O in kleiner Gestalt hat drucken lassen, da dieser Umstand auf keiner Münze dieses Königs zu bemerken ist.

Hier wird auch vom Verfasser die Münze des T. J. Rhescuporis, die Cary bekannt gemacht hatte, erwähnt. Er sagt davon, S. 37: «ein Umstand der auch diese aus Cary bekannte Münze dem neuen Rhescuporis, dessen Existenz Hr. RR. darthut, zuzuschreiben nöthigt.» Wundern muss man sich bei diesen Worten, dass der Verfasser die Bedeutung seiner eigenen Worte nicht einsiehet. Denn wenn die längst bekannte von Cary gelieferte Münze dem T. J. Rhescuporis angehört, wie es wirklich der Fall ist, wie kann man diesen König den *neuen Rhescuporis* nennen, und wie konnte er sagen, dass Hr. RR. *dessen Existenz dargethan*?

Mit Unrecht billigt der Verfasser, S. 37. das was, aus gänzlichem Mangel an Kenntniss und Erfahrung, Hr. RR. von dem Alter des *E*, des *C*, des *Σ*, und des *Ω*, bemerkt hat: man vergleiche Serap. p. 181—182. 187.

Darauf folgen Bemerkungen über die Münze Kotys I. die vorher irrig einem Sauromates beigelegt worden war. Wenn der Verfasser bei dieser Gelegenheit bei Anführung von Hn. RRs. leider ganz falschen Erklärung, die ihm aber nichts Widersinniges zu haben scheint, aus des leztern Schrift die Worte anführt: *par cette sorte de divination assez habituelle aux antiquaires;* so ist man genöthigt

zu bemerken, dass Hr. RR. nie zu befürchten Ursache hat, jemals etwas von dieser Eigenschaft zu besitzen.

Da der Verfasser von der eben angeführten Münze Kotys I. S. 38. bemerkt, «dass diese Münze *interessant ist*, weil die eine Seite römische, die andere aber landesübliche Insignien vorzustellen scheint,» so siehet man, dass er eben so wenig als sein Führer, Hr. RR., die Vorstellung der Münze kennt, worüber er in meiner Abhandlung, Serap. p. 195—196. mehr finden kann. Er sezt unmittelbar hinzu: — «was bei dem bisher Kotys I. genannten Könige, *einem Feinde der Römer*, wohl nicht der Fall sein konnte.» Darf man, Wiederholen alles Falschen und Widersinnigen das ein unnützes Buch enthält, eine Anzeige desselben schreiben, nennen? Man vergleiche Serap. p. 185.

Gleichfalls ist es ein Irrthum, wenn S. 37—38. der Beiname Kotys I., durch der *Aspurgianer* übersezt wird. Falsch ist diese Uebersetzung, weil sie den Sinn, den dieser Beiname, unter andern, hat, *des Sohnes des Aspurgus*, ausschliesst.

Man hüte sich die S. 38. nach geschichtswidrigen Rochettischen Angaben verfasste Folge der Könige des Bosporus für brauchbar zu halten. Hätte der Verfasser gewusst wie schlecht und willkührlich alles ist, was sein Führer darüber gesagt hat, so würde er Bedenken getragen haben diese herrlichen Dinge nachzuschreiben.

Die Münzen, no. 4 und 5, — von lezterer ist die Rückseite verkehrt gestellt, — die S. 38. Kotys I. beigelegt werden, gehören Kotys II. an. Die Vorderseite der einen, n. 4, ist falsch dargestellt, weil das Brustbild neben, und nicht auf dem elfenbeinernen Stocke, zu dem es gehört, gezeichnet ist.

Eben so falsch wird, S. 38. die Münze n. 6. Sauromates I. zugeschrieben, da sie doch Sauromates IV. angehört. Der kleine Nebenstempel ist ungetreu gezeichnet; vielleicht aber schlecht erhalten.

Nicht seinem Sauromates II., sondern einem andern Könige des Bosporus, T. J. Sauromates, gehört die S. 38. beschriebene Münze n. 7. an.

Falsch wird S. 38—39. Sauromates II. die n. 8. abgebildete Münze, die den Adler auf der Rückseite trägt, und wegen ihrer nur mittelmässigen Erhaltung unvollständig dargestellt ist, beigelegt. Was der Verfasser bei dieser Gelegenheit aus der Rochettischen Schrift bemerkt, ist ungegründet.

Ungern und mit Verdruss sieht man, dass der Verfasser, S. 38, weder das Schiefe der Viscontischen Hypothese, noch S. 39. das

eben so Luftige der Rochettischen einsehend, beide wahrscheinlich findet, wobei er sogar Hn. RR. misverstehet, indem er S. 39. des leztern erste Hypothese mit dessen zweiter, welche die neue Königsfolge aus Thrakien herleitet, vermengt.

Die von Hn. RR. gegebenen Münzen des Königs Ininthimeyus hält der Verfasser, S. 39. *für interessant.* Sie würden ihm aber *noch interessanter* geworden sein, hätte er das schon darüber Gesagte, Serap. p. 145—152. gekannt.

Die grundlosen Bemerkungen des Hn. RR. betreffend den eben genannten König, werden S. 40. wie gewöhnlich, als wahr und gegründet angeführt.

Alles was hier, S. 40. weiter über Ininthimeyus gesagt wird, ist voller Irrthümer und Widersprüche. Die vorgeblichen neuen Aufschlüsse welche der Verfasser von Hn. v. Stempkovski erhalten, und welche er für richtig hält, sind gänzlich unbrauchbar und falsch. Es behauptet nämlich Hr. v. Stempkovski, die Münze Rhescuporis V. mit der Jahrzahl *ΑΛΦ*. 531. von der ich schon früher (Serap. p. 146—147.) gesprochen, trage nicht die eben genannte Zahl, sondern *ΑΜΦ*. 541, weil die aus der Sammlung des Hn. Tiepolo in die kaiserliche Sammlung zu Wien gekommene Münze mit der besagten Zahl, ein oberhalb offenes *Λ*, das daher ein *M* sei, darstelle. Ob nun wohl auf spätern Münzen des Bosporus von schlechter Arbeit das *M* in dieser Gestalt erscheint, und daher diese jezt in Wien befindliche Münze vielleicht wirklich die Zahl *ΑΜΦ*. 541. trägt, folglich Rhescuporis VI. angehört: so folgt doch aus dieser Wahrnehmung, im Falle sie gegründet, noch lange nicht, dass diejenige Münze Rhescuporis V. auf welcher Patin zum Sueton (p. [illegible]), Spanheim (De Us. et Pr. Num. I. p. 501), Cary (p. 75), Khevenhüller (p. 167), Eckhel (D. N. II. p. 381) und Mionnet (II. p. 383. nr. 145) die Zahl *ΑΛΦ*. 531. gefunden, nicht mit dieser Zahl, sondern mit *ΑΜΦ*. 541. bezeichnet sei. Wie falsch dieser Schluss sei, beweist mir überdies dieselbe vollkommen erhaltene Münze in Silber die ich besitze, auf der *ΑΛΦ*. mit der vollkommensten Deutlichkeit zu lesen ist. Wie wenig endlich jene ganze Wahrnehmung bedeute, erhellt überdies daraus, da andere Münzen Rhescuporis VI. die ich vor mir habe, welche die Zahlen *ΘΛΦ*. *ΜΦ*. *ΑΜΦ*. *ΒΜΦ*. *ΓΜΦ*. *ΔΜΦ*. *ΕΜΦ*. tragen, was die erste betrifft, ein vollkommen deutliches *Λ*, und was die andern angehet, nur sehr selten das *M* in einer nicht ganz vollkommenen, obgleich völlig vom *Λ* verschiedenen, Gestalt zeigen. Es folgt aus dem eben Bemerkten, dass die

wohlgemeinte Wahrnehmung des Hn. v. St. das Dasein Rhescuporis V. zu entkräften nicht im Stande ist.

Auf derselben Seite sagt unser Verfasser: «Referent selbst besizt ein Exemplar der von RR. (pl. III. m. 7.) mitgetheilten Münze des Rhescuporis, mit dem Unterschiede, dass die seinige die Zahl *HMΦ*. führt, statt dass auf der von RR. edirten *BNΦ*. angegeben wird.» Der Eingang dieses Satzes sagt also, *dass Referent die Rochettische Münze besitze;* der Schluss aber, *dass er sie nicht besitze.*

Aus Freundschaft und Zuneigung gegen Hn. v. Stempkovski theilt der Verfasser, S. 40—42. dessen sämmtliche numismatische Meinungen mit, unbekümmert ob sie wahr oder falsch sind.

Ich übergehe was der Verfasser S. 42. über den Pegasus auf Münzen von Pantikapäum gefabelt hat.

Die Beschreibungen umgeprägter Münzen von Pantikapäum, auf denen Hr. RR. Dinge sahe die nicht darauf zu sehen sind, werden S. 43. so wie alles darüber von jenem gesagte Falsche, als wahr, wiederholt.

Es wird S. 43. bemerkt: «aus S. 82. möchte man schliessen, dass überhaupt der Pan in Pantikapäum jünger sei als der Apoll.» So viel Widersinniges auch Hr. RR. in seinem Buche gesagt hat, so ist er doch von dieser ihm hier beigemessenen Abgeschmacktheit frei. Ist dieses aber die Meinung des Verfassers selbst, so irrt er sich gewaltig. Was lezterer weiter auf derselben Seite beibringt, ist so schwankend, so nichts bedeutend, dass es dem Leser auf jeder Zeile einleuchtet, dass der Verfasser sich vorher nie mit diesen Gegenständen beschäftigt hat, folglich von ihnen durchaus keine deutlichen Begriffe besizt, und nicht weiss wie er mit dem Zusammengetragenen fertig werden soll.

Man siehet auf den Münzen von Olbia welche auf der Vorseite einen weiblichen Kopf, und auf der Rückseite den Koryt und die Axt tragen, hinter dem weiblichen einen kleinen behelmten Kopf. Der Verfasser, der wahrscheinlich nie diese Münzen gesehen hat, behauptet, S. 43. Anm. 2. dieser kleinere Kopf befinde sich in einem Nebenstempel, welches aber nie der Fall ist.

Voll falscher Behauptungen ist alles was S. 44. von den Münzen von Olbia gesagt ist. Der Verfasser hatte, eben so wenig als Hr. RR. bemerkt, dass jene vorgebliche Silbermünze von Olbia mit dem Namen des Inimeus, ein höchst elendes jüdisches Machwerck ist. Von den vom Verfasser weiter angeführten vier Goldmünzen von Olbia, gehört nur eine dieser Stadt an; die andern haben nichts

mit ihr zu schaffen, und von den Silbermünzen die er dieser Stadt beilegt, gehen gleichfalls sehr viele diese Stadt nichts an, wie z. B. folgende, III. kk. II. XVIII. 182. 184. 185. 186. Die mit 183. bezeichnete ist sehr ungewiss.

Unrichtig ist, S. 44. eine Münze von Phanagoria, n. 12. beschrieben. Denn die Weintraube ist nicht der Stempel dieser Stadt, sondern sie befand sich auf der Münze, welche zu Phanagoria umgeprägt worden ist.

An demselben Orte, S. 44—45, wer den, um eine andere Münze von Phanagoria zu erklären, auf der man keine Lotusblume sieht, Ritters Bemerkungen über den Lotus angezogen und mitgetheilt. Keine lehrreiche Art solche Gegenstände zu behandeln!

Nachdem der Verfasser, ohne allen Nutzen für seine Leser, die Münzen und die Erläuterungen derselben in dem Rochettischen Buche, nicht beurtheilt — denn davon zeigt sich keine Spur — sondern angezeigt hat, wendet er sich zu der grossen Zahl von

III. Inschriften welche den *Antiquités du Bosphore* zum Ballast dienen. Gegen das was der Verfasser, S. 45. bemerkt, von der Nothwendigkeit der Angabe an welchem Orte sich jede mitgetheilte Inschrift befinde, wäre zu erinnern, dass der Mangel dieser Angaben wohl das geringste Gebrechen der Rochettischen Abschriften sei. Denn mit wenigen Ausnahmen sind diese Steinschriften schon oft vorher, und viel richtiger, mitgetheilt worden. Auch dürfte man, um einzusehen dass jene Angaben nichts weniger als überflüssig sind, nicht erst auf Schlözers Zuruf gewartet haben.

Der Verfasser bemerkt dabei, S. 46. dass von den durch Hn. v. Stempkovski's Bemühungen in das Raoul-Rochettische Buch geflossenen Inschriften *ein Theil von ihm zuerst kopiert sei*, welches grundfalsch und höchstens nur in Hinsicht einer einzigen für wahr anzunehmen ist. Denn wäre diese Anmassung gegründet, so würden die Inschriften in dem Rochettischen Buche, so ungetreu sie auch sind, doch noch sehr viel fehlerhafter sein, wie aus meiner Beurtheilung der hier vom Verfasser gelieferten erhellen wird. Er bringt hierauf seine Arbeit mit den *Lettres à M. Aberdeen* des Hn. RR. in Vergleichung, indem er dabei lezterem eine tiefe Verbeugung macht, begleitet von dem Wunsche: «*möge der Hr. Verfasser hierin nur eine Achtung des Referenten für historische Wahrheit* — von dieser Achtung die der Referent für historische Wahrheit zu besitzen glaubt, finde ich in seinen Nordgestaden leider nur das

Gegentheil — *und für eben des* (desselben) *Autors eigene Leistungen erkennen!*

Bei Erwähnung jener Steinschrift mit dem Namen des Mondes Dystros, nimmt der Verfasser alles an, was Hr. RR. davon und darüber gesagt hat. Man vergleiche Serap. p. 85—87.

Es wird S. 46. bemerkt: «von der eigentlichen skythischen Sprache ist so gut wie nichts auf uns gekommen.» Da der Verfasser dieses sagt wo von Inschriften von Olbia die Rede ist, so sehe ich nicht ein, warum die daselbst oft genug vorkommenden skythischen Namen mit griechischen Endungen nicht für ächte Ueberreste jener Sprache gehalten werden sollten, man mag nun das Wort Skythe in der weitesten oder engsten Bedeutung nehmen.

Unangenehm muss es dem Leser sein, dass der Verfasser die ungerechte Anklage, welche Hr. RR. S. 47. gegen Arrian wegen der Insel Leuke erhoben, nicht, wie es sich gebührte, zurückgeschlagen hat. Was er selbst, in anderer Hinsicht, über diese Insel bemerkt hat, ist zu unbestimmt, um etwas gelten oder erweisen zu können.

Bei Gelegenheit der Inschrift des Xenoklid beruft sich der Verfasser, S. 47. auf seine, wie er es nennt, *paläographisch-richtige* Abschrift derselben. Allein obgleich diese Zeichnung etwas besser gerathen ist als die ganz elende ihren Herausgeber, Hn. RR., in Entzücken versetzende, pl. IV. 1, deren Fehler ich schon nach der von mir 1821 in Taman genommenen Abschrift verbessert habe, Serap. p. 95—96., so ist des Verfassers sogenannte *paläographisch richtige* Abschrift für nichts weniger als für eine genaue und vollkommene Darstellung der Schriftzüge zu halten.

Was von der Auffindung der Steine auf denen man die eben erwähnte Inschrift fand, S. 48—49., gesagt wird, mit beinahe zu viel Breite, ist immer gut, nützlich und wahrer, als das was vom bosporischen *Nachtcultus*, und dem *gleichsam vulcanisch uns wiedergegebenen Alterthum* hinzugefügt wird.

Der Verfasser bemerkt, S. 50: *es freue den Referenten, dass Männer von anerkanntem Verdienste wie Hr. Raoul-Rochette, sich für die Vorgeschichte seines Vaterlandes so lebhaft interessiren.* Ich setze hinzu, dass *dieses lebhafte Interesse* des Franzosen, um mich des Verfassers eigenen Ausdrucks zu bedienen, ihm um so mehr Freude machen muss, da Hr. RR. in seiner Arbeit seinen Beruf als Ausleger und tiefer Kenner des Alterthums, seiner Denkmäler, Münzen und Inschriften so trefflich an den Tag gelegt hat.

Denn gewiss würde das Rochettische Buch dem Hn. Referenten, nicht nur keine Freude, sondern vielmehr den schmerzvollsten Kummer verursacht haben, hätte er, nach Durchlesung des Buches, nur von weitem ahnen können, dass sein Inhalt nichtstaugend und völlig unbrauchbar ist.

In dem was der Verfasser, S. 50, in Beziehung auf das Denkmal der Königin Komosarye sagt, ist vieles Unstatthafte bunt durch einander gemengt. Warum, möchte man fragen, soll denn die eigene Gestalt der Buchstaben auf einem Steine bald beweisen, bald nicht beweisen? Ganz falsch ist das was der Verfasser hier weiter hinzusezt: «Es ist aber nun von der andern Seite auch noch keinesweges nöthig, blos aus diesem Grunde (wegen der Gestalt der Buchstaben) nach einem andern Leukon, der (wie S. 66. gemeint wird) mit Diodor's verlornen Büchern für uns dahin sein könnte, zu suchen.» Was die Inschriften betrift, die unter der Herrschaft des Pärisades gegraben worden, so hat bis jezt niemand daran gezweifelt, dass dieser König Pärisades Leukons Sohn gewesen, und in der angezogenen Stelle des Hn. Raoul-Rochette ist nicht von Steinschriften, sondern von Münzen die Rede. Dass die vom leztern beschriebene Münze nicht dem Leukon, dem Vater des Pärisades, sondern nur einem spätern Könige dieses Namens zugehören könne, war dem Verfasser verborgen geblieben, (man vergleiche Serap. p. 44—45.) welches leider auch der Fall war mit den vielen andern beispiellosen Misgriffen in Hinsicht der Münzen anderer Könige, und vieler unwahren Behauptungen, welche das Rochettische Buch in übergrosser Anzahl enthält.

Was über die Inschrift der Königin Komosarye der Verfasser, S. 51., bemerkt, ist, wie ihm nicht zu verdenken, blos Vortrag des von Andern Gesagten, ohne die geringste Beimischung irgend eines eigenen Urtheils. Er wiederholt dabei den schönen Vorschlag des Hn. RR. dem zu Folge, statt der auf dem Steine völlig deutlichen Namen der Gottheiten, gelesen werden solle: *ΕΚΑΕΡΓΕΙ ΚΑΙ ΑΣΤΕΡΙΑΙ*, einen Einfall von dem ich anderswo (Serapis, p. 107.) gesprochen. Der Verfasser sezt hinzu: «Sonderbar ist es, dass in eben diesem Texte auch schon der verstorbene Buhle eine andere Lesart vorschlug, wobei aber die Gottheiten ihre chaldäischen Namen beibehalten sollten.» Hier würde der Verfasser wohl gethan haben, um die Dreizahl grober Abgeschmacktheiten voll zu machen, nach Mittheilung der eben gedachten Lesart, wie er es nennt, an seines verstorbenen Buhle's Aufsatz zu erinnern, in dem er be-

hauptete, die von Herodot (I. 105) erwähnte weibliche Krankheit sei keine andere als die Lustseuche gewesen. Dieses lehre schon der Name der damit Geplagten, 'Ἐναρέες, welcher, wegen des *lenis*, *Venarees* ausgesprochen worden, und somit dem jezt üblichen Ausdrucke *Venereus* völlig gleichlautend gewesen sei. Eine mehr als lächerliche Behauptung, die zu ihrer Zeit in Kotzebue's Freimüthigem gewürdigt wurde, und wogegen der Urheber derselben sich in einem weitläuftigen Aufsatze in der Jen. Allg. Lit. Zeitung zu vertheidigen suchte.

Gegen die Behauptungen des Hn. RR., über die Verehrung des Anerges und der Astara im Bosporus, die doch zu auffallend waren um von unserm Verfasser für gehaltvoll genommen werden zu können, macht er S. 51—53., da wo er sich seinem eigenen Genius hingiebt, einige gegründete Einwürfe. Zu seinem Verderben aber mengt er alsbald, aus Büchern, sich theils widersprechendes, theils sich gegenseitig aufhebendes, theils ganz falsches bei, so dass der Leser am Ende — nicht belehrt wird.

Bald darauf, S. 53. heisst es: «im Herodot kommen die Chaldäer, Kappadokier, Syrer und Assyrer als gleichbedeutend vor.» Dieses mag von den drei leztern gelten, aber von den Chaldäern hat es Herodot weder jemals gesagt, noch sagen können.

Doppelter Misgriffe macht sich der Verfasser schuldig, S. 55, wenn er in einer Stelle des Horaz (L. III. od. 4. v. 29—32) den kimmerischen Bosporus und das südliche Ufer des Pontus gemeint findet, da im Dichter doch der thrakische Bosporus, die syrischen Ufer und die assyrischen Einöden zu verstehen sind.

Was die chaldäischen Gottheiten in der Aufschrift der Königin Komosarye betrift, so urtheilt unser Verfasser, S. 54—57. obgleich er in seinen Beweisstellen mehr Auswahl hätte treffen können, wenn auch nicht überall richtig, doch mit mehr gesunder Beurtheilung als Hr. RR. Er erinnert, S. 57: «obschon Hr. RR. sehr an der Möglichkeit eines babylonischen Cultus im Bosporus zweifelt, so nennt er doch nachgehends (S. 37.) eine Person, welche denselben dort eingeführt haben könnte. Es ist Strabo's Achaikarus.» Diese Bemerkung ist gegründet, und ich habe das Widersinnige von RRs. Verfahren gezeigt, Serapis p. 101—103. Allein der Verfasser sezt sogleich hinzu: «*Hr. RR. erhöhet* (?) *den Werth dieser Ansicht* (S. 39.) *eben dadurch, dass Demokrit der selbst in Chaldäa und Persien gewesen seyn soll, dessen Lehren*» — wessen denn? — doch nicht des Akicharus? dieses hat weder einer der Alten, noch

Hr. RR. gesagt. Demokrit mag eine Steinschrift des Akicharus übersezt haben; ob diese aber seine Lehren, oder etwas anders, enthielt, ist eine andere Frage. — «*gerade in einer Abhandlung über babylonische Sitten aus einander sezt.*» Dass alles was von des Demokrit Schriften hier vorgebracht ist, nichts beweisen kann, war dem Verfasser verborgen geblieben.

Wenig Beifall dürfte sich der Verfasser von seinen Lesern für das versprechen, was er ihnen über die Namen Leukon, Leuke und den See Kopais, S. 58, gesagt hat.

Das lächerliche wichtig thun mit dem Beinamen Agrotera fiel dem Verfasser, S. 58. nicht auf. Er nimmt aber dabei Veranlassung, eine nichtssagende Stelle aus dem Jordanes, die von der allbekannten Erbauung des Dianentempels zu Ephesus handelt, wörtlich anzuführen. Obgleich im Alterthume manche von oben herabgefallene Steine göttlich verehrt worden sein mögen, eine Ehre die auch den aus keiner Höhe herabgefallenen wiederfuhr; so würde es doch nur Träumerei sein, wenn man alle Götzenbilder, welche vom Himmel gefallen sein sollen, wie das der Diana von Ephesus, S. 59. für Meteorsteine halten wollte.

Nichts weniger als befriedigend ist alles was von der vorgeblichen alten Artemis, und ihrer Verwandschaft mit nordischen Fabeleien gegeben wird.

Weil der Verfasser, S. 61., da wo von dem auffallenden Fehler in der Inschrift des Xenoklid, *ΒΑΣΙΛΕΥΩΝ* für *ΒΑΣΙΛΕΥΟΝΤΟΣ* die Rede ist, und kein Mensch bis jezt etwas gegen das Wort [illegible]*σιλεύω* an sich einzuwenden gehabt hat, schreiben konnte: «[illegible] muss es dem Leser auffallen, dass eine ähnliche Form, [illegible]*ΤΕΥΩΝ* auch auf olbischen Steinen vorkommt, und Hr. RR., der aus dem letztern *mit Sicherheit* schliesst, dass jene ins Zeitalter des Verfalls und der Corruption der Sprache gehöre, sieht bald darauf ein, dass sie vielleicht im Bosporus (sage: am Pontus) — schon zur Zeit Alexanders des Grossen — üblich gewesen sei:» so könnten vielleicht einige vermuthen, unser Verfasser habe diese saubern Bemerkungen nachgeschrieben, um sich, wenigstens für den Augenblick, eben so wenig bekannt mit alten Inschriften und mit der Syllogistik anzustellen, als es Hr. RR. zuweilen zu sein scheint; sie könnten meinen, es sei dieses Verzicht leisten auf Rechnung seiner grossen Verehrung und Achtung gegen Hn. RR. zu setzen. Da aber aus so vielen andern Urtheilen unsers Verfassers hervorgeht, dass dieses unmöglich seine Absicht gewesen sein könne, und dass es

vielmehr das Lächerliche und Abgeschmackte der zulezt von ihm wiederholten Bemerkung durchaus nicht einsah, so möchte man wohl in Verlegenheit kommen, wenn man entscheiden sollte: ob derjenige der ein Buch beurtheilt, ohne die unerlässlichen Vorkenntnisse dazu zu besitzen, mehr Tadel verdiene als der, welcher, obgleich wenig erfahren in einem Zweige der Wissenschaften, dennoch ein ausführliches Buch darüber zu schreiben sich unterfängt?

Abzuweisen ist die Frage, S. 61: «ob etwa zur Inschrift des Xenoklid noch ein Stein mit der Fortsetzung gehöre?»

Ueber die Sinder und fast alle andern Völker des asiatischen Bosporus hat der Verfasser, S. 61—73. eine Menge Bemerkungen, reichlich mit Kanngiesserschen und Ritterschen Gedanken vermengt, geliefert. Ungern bemerkt man auch hier, dass Brauchbares und Unbrauchbares willkührlich unter einander geworfen ist. Von den Säern und Sapäern wird unten, bei Gelegenheit der Inschrift des Protogenes, gehandelt werden. Diese Völkergeschichten gehörten schwerlich in die Abhandlung über die Nordgestade des Pontus, und noch weniger in eine Anzeige des Rochettischen Buchs. Hier ins Einzelne zu gehen, würde allein einen ganzen Band zu schreiben erfordern.

Dass die Thrakier mit mehrern Stämmen im asiatischen Bosporus sehr nahe verwandt waren, ist nicht zu bezweifeln. Dadurch erhält aber die luftige Hypothese des Hn. RR. von einem thrakischen Ursprunge der nach Polemon I. Tode im Bosporus herrschenden Könige, auf die sich der Verfasser, S. 67, bezieht, nicht die geringste Wahrscheinlichkeit.

Ein Irrthum anderer Art ist es, wenn der Verfasser, S. 67. es unbedingt für nüzlich zu halten scheint, «was Ukert in seiner Geographie der Griechen und Römer that, aus jedem classischen Autor eine eigene, seiner Zeit angemessene, Geographie zu schöpfen und aufzustellen.» Eine solche Arbeit würde allerdings gar sehr brauchbar sein, wenn jeder der alten Erdbeschreiber, theils aus eigener Ansicht, theils aus nur zu seiner Zeit, oder nicht lange vor ihm, abgefassten Quellen geschöpft hätte. Da man dieses aber nur von einigen dieser Schriftsteller, von einigen auch nur in Hinsicht gewisser Landstriche, erfüllt findet, in andern hingegen Neues und Altes vermengt angetroffen wird: so fällt freilich ein grosser Theil der erwarteten Vortheile weg, wobei jedoch der Nutzen eines solchen Unternehmens nicht ganz geläugnet wird.

Dass des Hn. RR. vorgebliche Verbesserungen einiger Stellen

alter Schriftsteller um hundert Jahre und mehr zu spät kommen, ist auch unserem Verfasser aufgefallen.

Der Verfasser gelangt nun, S. 73—76, auf den Beschluss zu Ehren des Theokles, der zuerst in den Dörptischen Beiträgen des Hn. v. Morgenstern erschien. Er sagt daselbst zum Eingange, S. 73: «Hr. RR. giebt hier eine vortreffliche Zergliederung aller Theile dieser merkwürdigen Steinschrift.» Ob die unterrichteten Leser der *Antiquités du Bosphore* hierüber mit dem Verfasser einverstanden sein sollten, dürfte man wohl bezweifeln.

Wie wenig unser Verfasser, in Anführung dessen was Andere gesagt haben sollen, genau und zuverlässig zu Werke geht, beweist, unter vielen andern Beispielen, folgende Anmerkung. Ich hatte in den Dörptischen Beiträgen von **1814. S. 340.** die Zeilen 35—36: *ΚΑΙ ΑΝΑΤΕΘΗΝΑΙ ΑΥΤΟΥ ΕΙΚΟΝΑ ΕΝΟΠΛΟΝ ΔΗΜΟΣΙΑ ΕΝ ΤΩ ΓΥΜΝΑΣΙΩ κ. τ. λ.* übersezt wie folgt: *und dass sein Bildniss auf einem Schilde auf öffentliche Kosten im Gymnasium, das unter seiner Aufsicht errichtet worden, aufgestellt werde.* Ich hatte weiter, S. 342. geäussert: «Theokles erhielt die Ehre, dass sein Bildniss auf einem Schilde auf öffentliche Kosten im Gymnasium aufgestellt werden sollte. Der hier gebrauchte Ausdruck, εἰκὼν ἔνοπλος, ist schwankend, und diese Worte können eben so gut ein auf ein rundes Feld gemaltes Bildniss, als ein auf eine schildförmige Marmortafel erhoben gearbeitetes bedeuten.» Dass ich die einzig richtige Erklärung deutlich zweimal gegeben hatte, konnte den Verfasser dennoch nicht abhalten zu glauben und zu schreiben, S. 75: ich habe behauptet, «dass unter dem Ausdrucke εἰκόνα ἔνοπλον keineswegs ein bewaffnetes, *nicht einmal* (!) ein auf einer schildförmigen Marmortafel erhoben gearbeitetes Bildniss, *sondern nur das auf rundem Felde gemalte Bildniss zu verstehen sei.*» Doch dieses ist noch nicht alles, denn sieben Zeilen weiter unten, sagt der Verfasser von mir, ich habe die angezogene Stelle übersezt: «dass sein Bildniss auf einem Schilde aufgestellt werde.» Da er das leztere richtig wiederholte, wie konnte er einige Zeilen höher meine Worte verdrehen und mir eine grobe Abgeschmacktheit aufbürden? Und hätte ich jenes behaupten können, wäre ich dann nicht gezwungen gewesen, die Gründe anzugeben, welche mich nöthigten von den deutlichen Worten des Marmors abzugehen?

Hier hatte der Verfasser mir gerade das Gegentheil von dem beigelegt, was ich geschrieben hatte. Ein Beispiel das ohne Zweifel die Leser mistrauisch gegen seinen emsigen Fleiss, und gegen sein

eifriges Aufsuchen alles dessen, was über einen Gegenstand gesagt worden, machen muss. Es wäre daher wohl zu wünschen, dass der Verfasser theils unter seinen Quellen eine strengere Auswahl treffen möchte, theils dass er ihnen nicht Gedanken unterlegte, die nicht in ihnen zu finden sind. Ueberhaupt müsste man dem Verfasser rathen, das emsige Zusammentragen aus vielerlei Büchern ja nicht für den richtigen Weg zu halten, auf dem er sich den Ruhm eines erträglichen Schriftstellers erwerben könne. Das unkritische Aufeinanderhäufen dessen was unzählige, meistens schlecht, gesagt haben, überschüttet die Leser mit chaotischen Massen und lästigen Widersprüchen. Der Schriftsteller soll selbst denken, und die Früchte eigener Beobachtung geben!

Eine andere Aeusserung die ich bei Erklärung desselben Beschlusses niederschrieb, hat der Verfasser gänzlich misverstanden, weil er, eben so wenig als Hr. R. Rochette die erforderliche Einsicht in alte Denkmäler und Inschriften besizt. Ich hatte nämlich a. a. O. S. 330. bemerkt, dass der Beschluss der Stadt Kyme in Aeolis, zu Ehren des L. Vaccius Labeo, für das vorzüglichste Denkmal, oder für die Krone, aller bis jezt bekannten Belobungs-Beschlüsse zu halten sei. Unser Verfasser, der den Sinn meiner Bemerkung eben so wenig einsah, als er sich Rede und Antwort geben konnte, warum der Beschluss der Stadt Olbia zu Ehren des Protogenes eigentlich merkwürdig ist, erinnert nun, S. 85: «hoffentlich wird denn diese Inschrift für Protogenes der Inschrift von Kyme, welche die Krone aller bisher bekannt gewordenen Beschlüsse genannt wird, nichts nachgeben.» Allein hier irrt sich der Verfasser gar sehr. Denn erstlich kann ja hier nicht die Rede von Beschlüssen im Allgemeinen sein, sondern nur von den zu Ehren Einzelner gegebenen. Zweitens, ist es ein unglücklicher Gedanke, die Aufschrift des Protogenes, als Belobungs-Beschluss betrachtet, mit der genannten für Labeo zu vergleichen. Denn in dieser Hinsicht steht jene, nicht allein, weil sie nur unvollständig, und weil der Theil, der die dem Protogenes bestimmten Auszeichnungen enthielt, ihr gänzlich mangelt; sondern überhaupt, als Werk der Redekunst betrachtet, dieser gar sehr nach. Die Inschrift des Protogenes hat ihren Werth von einer andern Seite, als geschichtliches Denkmal von Olbia, das uns Aufschlüsse über die innere Verfassung dieser Stadt, ihre Verhältnisse zu den Raubhorden der Skythen, und über vieles andere, mittheilt.

Verzeihlicher ist es, dass der Verfasser, S. 75. Anm. 2. in der

Inschrift für Theokles des Hn. RR. ungegründete Behauptung *TIANOI*, statt *ΠΑΝΟΙ*, zu lesen, zu billigen scheint. Man vergleiche hierüber in des Serapis dritten Abhandlung S. 46. und S. 206. der siebenten.

Leider sind dem Verfasser fast alle Misgriffe des Hn. RR. verborgen geblieben; ja er vermehrt sie sogar mit recht vielen neuen. So liest man, zum Beispiel, S. 75—76: «*Doch die achtzehn auf dem Beschlusse für Theokles genannten Städte waren nicht die einzigen,*» — warum sollen sie denn gerade die einzigen gewesen sein? — «*mit denen Olbia in Verbindung stand. Auch von Amisus, Thasus, Lokris, Athen, und selbst von Panormus in Sicilien, sind Münzen auf*» — warum nicht in? — «*Olbia gefunden worden.*» Durch Reisende kommen Münzen aller Art in Handelsstädten in Umlauf; es würde aber ein sehr thörichter Schluss sein, wenn jemand glauben wollte, die Prägeorte aller solcher irgendwo gefundenen Münzen müssten mit dem Orte der Auffindung nothwendig vormals in Handelsverbindungen gestanden haben.

Wundern muss man sich, dass der Verfasser, der S. 3. so viel Gewicht legt auf das was er Autopsie nennt, dennoch, S. 77. von einem gräflichen *Musäum* zu Tultschin spricht, das durchaus nie, als nur in seiner Einbildung, vorhanden gewesen ist.

Von der vorgeblich zu Kertsch gefundenen Inschrift, die anderswo, Serap. p. 87. und p. 119—120. Erläuterung erhalten, wird S. 77. die getadelte falsche Angabe wiederholt.

Eine der vorzüglichsten sehr sorgfältig gegrabenen Weihungstafeln von Olbia, die in Nicolaev befindlich ist, wird vom Verfasser, p. 77. erwähnt, unter den in RRs. elender und verunstaltender Sammlung befindlichen Aufschriften. Weil dieses von Pallas, Waxel, Clarke und RR. ganz unrichtig und unverständlich gelieferte, von Heyne, wegen der schlechten Abschrift die er vor sich hatte, unzureichend verbesserte Denkmal, verdient genauer gekannt zu werden, so theile ich hier die richtige Abschrift davon mit.

ΑΓΑΘΗΤΥΧΗ
ΑΠΟΛΛΩΝΙ
ΠΡΟΣΤΑΤΗΟΙ
ΠΕΡΙΠΠΑΠΠΑΝ
ΠΡΑΞΙΑΝΑΚΤΟΣ
ΣΤΡΑΤΗΓΟΙΠΡΟ
ΞΕΝΟΣΣΩΜΑ
ΧΟΥΑΝΘΟΣΚΑΛ

ΑΙΣΘΕΝΟΥΣΑΒΡΑ
ΓΟΣΔΗΜΗΤΡΙΟΥ
ΕΥΠΛΟΥΣΣΩΜΑ
ΧΟΥΙΑΦΑΓΟΣΠΙΔΕΙ
ΑΝΕΘΗΚΑΝΝΕΙΚΗΝ
ΧΡΥΣΕΟΝΥΠΕΡΤΗΣΠΟΛΕ
ΩΣΚΑΙΤΗΣΕΑΥΤΩΝΥΓΕΙΑΣΕΠΙ
ΤΟΙΣΑΥΤΟΙΣΕΠΕΣΚΕΥΑΣΘΗ
ΔΙΑΤΟΑΥΤΟΥΝΑΟΥΑΠΟΛλω
ΝΟΣΙΘΥΠΟΡΟΥ

In der zwölften Zeile stehen die Füsse der vier lezten Buchstaben in einem dicken Striche, dessen Bedeutung unbekannt; es ist inzwischen die einzige mangelhafte vielleicht durch *ΟΥ* auszufüllende Stelle der Inschrift. In den lezten vier Zeilen die mit kleinern Buchstaben gegraben sind, von denen die erste das Ende der Weihungsschrift, die drei andern aber die davon unabhängige Nachricht enthalten, dass unter denselben Strategen, und unter demselben Papias, der Tempel des Apollo Ithyporus erbauet worden, bemerkt man in der vorlezten Zeile zwei Schreibefehler und eine Auslassung, indem hätte geschrieben sein sollen: *ΔΙΑ ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ Ο ΝΑΟΣ.*

Was die fünfte Inschrift auf der achten Tafel betrift, so hat der Verfasser Recht, S. 78. zu bemerken, dass ich die Lücken derselben anders ausgefüllt habe als H. RR. Mein Urtheil über diesen unglücklichen Versuch des leztern findet man im Serap. p. 214—215.

Was der Verfasser, S. 79. über die von Chandler abweichenden Lesarten im Beschlusse für den Orontas sagt, die man in den *Antiquités du Bosphore* finde, rührt daher, dass der unerfahrene Abschreiber desselben, statt die Inschrift selbst zu Rathe zu ziehen, sich an die daneben stehende in kleiner Schrift hielt, in der die Worte von einander getrennt, und dabei das dorische in die gewöhnliche Sprache übergetragen worden ist.

Der Verfasser giebt darauf, S. 79. einige Inschriften von Olbia, welche meistentheils in sehr unrichtigen Abschriften von ihm geliefert werden, wie man aus der hier folgenden genauen Angabe der Fehler sich überzeugen kann. Auch irrt sich der Verfasser wenn er glaubt, dass dieselben noch nicht bekannt gemacht worden sind, weil die meisten theils im Jahre 1818, theils 1822, (Serapis S. 69. f.) viel richtiger abgedruckt sind.

In der Aufschrift S. 79—80. no. 1. ist anzugeben vergessen

m Ende der zweiten Zeile ein Zeichen befindlich, ines Comma vertritt, und welches in der dreizehnten zweiten Buchstaben, wo die Periode schliesst, statt eht. Weniger wichtig ist, dass in der zwölften Zeile *ΑΝΔΡΑΓΑΘΟΙ*, an der fünften Stelle vom Ende, und nachher es durch den Mittelstrich in ein *Α* e. *ΤΗ* findet sich zweimal, *ΜΗ* einmal zusammen- inke und die rechte Seite, so wie unten die Breite chrift sind mit einem gerade gezeichneten Lorber- , und die obere Seite ist mit Schnirkeln verziert. Jebersetzung der vierzehnten Zeile betrift, so hätte ert we können, dass Theodu os wahrscheinlich ein öffent- das eines *ΥΠΗΡΕΤΗΣ* oder Untergebenen der Strategen, bek tte, sonst würde er auf der Inschrift nicht durch Lob belohnt worden sein.

Die folgende Inschrift, no. 2. ist schon genauer bekannt gemacht worden. Zu den Unterlassungssünden in der neuen Abschrift gehört, dass darinnen in der zehnten Zeile, vor dem Worte *ΔΙΑ*, mit dem, nach beendigtem Eingange, ein neuer Satz anhebt, folgendes Zeichen ⟶ aus Nachlässigkeit übergangen worden ist.

In der Inschrift, no. 3. hätte angezeigt werden sollen, dass Zeile 8. *ΡΑΔΑΝΥΩΝΤΟΣ* nur als Schreibfehler statt *ΡΑΔΑΜΥΩΝΤΟΣ* stehen konnte. Niemand wird es wagen dem Verfasser, S. 41. auf sein Wort zu glauben, dass der *bräunliche Held Rhadamanthys* verdient hatte, neben dem Rhadampson in Erinnerung gebracht zu werden. Falsch ist die zehnte Zeile und mit Lücken, die nicht vorhanden sind, wiedergegeben. Ich habe deutlich auf dem Marmor diese Zeilen gelesen:

ΑΡΙΣΤΩΝΟΥΑΠΑΔΑΚΟΥ

«Ariston, Sohn des Vapadakes.»

Eben so fehlerhaft ist die Aufschrift no. 4. mitgetheilt. In der dritten Zeile ist, statt *ΠΡΟΣΤΑΤΙ*, zu lesen *ΠΡΟΣΤΑΤΗΙ*, hiervon ist nur das Ι verschwunden. In der vierten Zeile hat der Abschreiber an den Prophet Amos gedacht; aber auf dem Marmor steht der Name Amomaeus, und das *Σ* hat nie am Ende der Zeile gestanden. Höchst ungeschickt ist in der siebenten Zeile geschrieben *ΑΧΙΛΛΕΟΣ*, weil dieser Name nicht ganz erhalten, aber nebst der Ergänzung sein sollte *ΑΧΙΛ*λευς. Ein wenig Sachkenntniss würde den Abschreiber ferner gelehrt haben, dass am Ende der zehnten Zeile nicht stehen konnte *ΟΥ*. Am Ende der vierzehnten Zeile

ıdet sich kein *A*, folglich ist der Name der auf der funfzehnten eht nicht Abragus, wie der Verfasser glaubt, sondern Bragus. Venn gleich der Name Abragus anderswo vorkommt, so folgt ıraus noch nicht, dass er auch hier stehen müsse. In der genannn vierzehnten Zeile stand am Ende kein *A*, denn es ward auf em Marmor der lezte Buchstabe, das Σ, aus Mangel an Raum, in nz kleiner Gestalt hinzugefügt. Auch ist der Name des Vaters lsch geschrieben, indem nicht *ΣΑΜΟΥΤΟΥ* sondern *ΣΑΜΟΥΤΟΣ* . lesen. Unrichtig ist der ganze Schluss der Inschrift mitgetheilt. r muss geschrieben werden wie hier folgt:

ϑ *ΗΚΑΝΣΤΡΕ*
π τ *ΟΝΧΡΥΣΕ*
ο ν *ΥΠΕΡΤΗΣ*
π ο *ΛΕΩΣΚΑΙ*
τ η *ΣΕΑΥΤΩΝ*
υγειας

Ganz schlecht gerathen ist die Abschrift des darauf folgenden enkmals, no. 5. S. 82. Denn theils ist sie in ganzen Zeilen unchtig, und verleitete dadurch zu nichtssagenden Ergänzungen; eils ist am Ende fast eine ganze Zeile weggelassen. Die erste eile von der sich nichts als ein *I* über dem *P* der zweiten erılten, bleibt, in der Ungewissheit, besser ganz unergänzt. Die veite Zeile: *ΠΕΡΙΣ* — enthielt den Namen der obrigkeitlichen erson, die, unter den in den folgenden Zeilen genannten, die Oberelle behauptete. Die dritte Zeile liefert den Namen des Vaters ıes Oberbeamten; er hiess Rhutobeus. Denn diese dritte, vom erfasser ganz fehlerhaft gelieferte, Zeile ist wohl erhalten und utet ganz deutlich:

ΡΟΥΤΟΒΗΟΥΡΟΜ

Vas die drei lezten Buchstaben sagen sollen lässt sich nicht anben. In der sechsten Zeile hat die Abschrift zwischen den beiden amen, leeren Raum; auf dem Marmor laufen die Buchstaben, ohne emselben, fort. Die neunte Zeile hat nicht den nichtssagenden chluss *ΣΤΙΓΑ*, sondern richtig *ΣΤΕΓΑ*. Die lezte Zeile, obgleich e eben so deutlich ist wie die vorhergehenden, und die Buchstaen nur an den Füssen etwas schadhaft sind, ist ganz schlecht gesen und dargestellt worden. Diese Zeile lautet:

ΑΠΟΤΟΥΘΕΟΥΜΕΧΡΙ

Was die Erklärung der *προσευχή* betrift, so möchte ich kein Bet-

haus darunter verstehen, obgleich das Wort diesen Sinn vormals hatte, sondern das ganze Bruchstück übersetzen: unter S ——— des Rhutobeus Sohn, und seinen ———, haben Achilles, Sohn des Demetrius. Dionysiodorus, Sohn des Hermias, Zobeis, Sohn des Zobeiarchus, die Proseuche hergestellt, indem sie sie mit einem Dache versahen, vom Tempel des Gottes an, bis zu ———. Proseuche ist vielleicht hier eine unbedeckte Stoa oder eine Porticus, die aus unbekannter Veranlassung diesen Namen erhalten hatte. Die Kleinheit der *o* ist auf diesem Denkmale nichts weiter als eine unzeitige Nachahmung älterer Schreibweise. Ganz geschmacklos sind diese Buchstaben, die eigentlich entweder oben, oder in der Mitte der Zeile stehen müssen, von dem Verfasser stets unten gestellt.

Die Inschrift, no. **9.** ist schon lange vorher, genauer als sie hier geliefert ist abgedruckt (Denkschr. d. kön. Akad. d. Wissensch. zu München; **1816. S. 183**). In der ersten, ganz leeren, Zeile stehet kein *Α*. Die zweite Zeile fängt nicht mit ***ΤΟΡΑ*** an, ist auch sonst ganz unrichtig geschrieben, und hat falsche Ergänzungen. Sie lautet:

αυτοκρ ***ΑΤΟΡΑΣΕΒΑΣΤΟΝΜ·ΑΥΡΗ***

In der dritten Zeile ist das erste *Α* wohl erhalten, und bedurfte keiner Ergänzung. In der vierten Zeile hat die Abschrift des Verfassers unrichtig drei Puncte, da kein einziger davon auf dem Marmor sichtbar ist. Blos nach ***ΒΟΥΛΗ*** befindet sich leerer Raum von der Breite zweier Buchstaben; das übrige läuft ohne alle Unterbrechung fort. In der Inschrift des Geta, fehlt in der ersten Zeile der Abschrift ein Zwischenraum den drei Buchstaben einnehmen würden, zwischen den beiden Worten. In der zweiten Zeile fehlt auf dem Marmor der ganze Name des Septimius; am Ende aber ist der Name ***ΓΕΤΑΝ***, den der Verfasser unzeitig ergänzt, völlig deutlich zu lesen. In der dritten Zeile ist, nach ***ΚΑΙΣΑΡΑ***, kein Punct, wohl aber von der Breite dreier Buchstaben leerer Raum, die andern Buchstaben unabgesezt. In der vierten Zeile sind zwei Puncte und drei Zwischenräume wegzustreichen in des Verfassers Abschrift. Die kleine gestochene Abschrift welche Taf. II. n. 16. zu sehen, ist, wo möglich, noch fehlerhafter.

Die Inschriften, n. **6. 7. 8.** sind, wie viele der Rochettischen, so unbedeutend, dass sie, als gar nichts brauchbares enthaltend, besser weggeblieben wären. Rechnet man von den zehn Inschriften welche der Verfasser geliefert hat, weil er sie für ungedruckt hielt, die drei völlig unbrauchbaren und daher überflüssigen, ferner die drei in vollkommen richtigen Abschriften schon vorher gedruckten

ab, deren neue Wiederholungen durchaus fehlerhaft sind; so bleiben im Ganzen, vier ungedruckt gewesene nach, die aber, ohne die eben gemachten Verbesserungen, nicht nur unbrauchbar, sondern sogar schädlich gewesen sein würden. Dies ist der ganze Gewinn von des Verfassers *paläographisch treuen Abschriften*, wie er sie nennt; eine Benennung die, wegen des Misbrauchs den er damit getrieben, künftig vielleicht eine der von ihm bezweckten entgegengesezte Bedeutung erhalten dürfte. Zudem hat der Verfasser nicht bedacht, dass dieser so oft von ihm beliebte Ausdruck in andrer Hinsicht eben so fehlerhaft ist, als wenn man von einer *litographischen Abschrift* sprechen wollte.

Der Verfasser kommt dann, S. 84. auf drei erhobene Arbeiten die man zu Olbia gefunden hat, von denen die erste einen Opferaufzug vorstellt. Was der Verfasser das *höhere Wesen* nennt, mag dieses nicht, wohl aber die Bildsäule des Aesculap sein. Derjenige der hinter der Gestalt folgt welche auf einer Art Horn bläset, ist der Hausvater begleitet von seiner Gattin und drei Kindern.

Das zweite Stück ist ein Grabstein, in einem Giebelfelde vorstellend den Verstorbenen zu Pferde. Die beiden Brustbilder an den Seiten, welche der Verfasser irrig für Sonne und Mond hält, stellen zwei der Angehörigen des Verstorbenen, die Gattin mit ihrer Tochter, oder mit ihrem Sohne, vor.

Eben so unbefriedigend ist das was S. 84. Anm. 2. der Verfasser über die Vorstellung eines andern Begräbnisssteines von Olbia bemerkt, der in Nicôlaiev aufgestellt, und von Pallas in einer Abbildung geliefert worden ist, dergleichen auch Waxel vorher gegeben hatte. Dieser Stein ist in zwei Felder getheilt. Im obern ist Straton, der Verstorbene, zu Pferde abgebildet, der in der rechten einen Jagdspiess hält; ans Pferd bäumt sich sein Jagdhund. Was Clarke über die Bedeutung des Pferdes gesagt hat, ist eben so falsch und unbrauchbar als das, was der Verfasser über den Hund und von der ganzen Vorstellung bemerkte. Auch ist nicht gegründet, wenn lezterer sagt: «Wenn nun auch hier keine griechische Inschrift dabei stünde, wie wären denn wohl der Knabe und der Hund zu erklären?» Denn die Inschrift lehrt uns weiter nichts von der Bedeutung des Bildwerkes, sie nennt nur die Namen zweier der Abgebildeten. Im obern Felde sieht man also den Straton als Jäger abgebildet; vor ihm, seinen Diener bei der Jagd. Denn Jagden waren sehr beliebte Vorstellungen auf Sarkophagen, und bezogen sich auf die Beschäftigungen der Verstorbenen während ihres Fort-

lebens auf den glücklichen Inseln. Herodes Attikus hatte seine geliebten Zöglinge, Achilles, Pollux und Memnon, die ihm der Tod geraubt hatte, als auf die Jagd gehende, als Jagende und als von der Jagd zurückkommende vorgestellt, in vielen Bildsäulen auf seinem Landsitze, theils in Gebüschen und Waldungen, theils an bebauten Feldern, theils an Quellen und unter schattigen Platanen, aufstellen lassen (Philostr. Vit. Soph. II. 1. p. 559). Unten auf der Marmortafel, in dem zweiten Felde, liegt Protomachus, der Vater des Straton, auf einem Ruhebette mit einer Trinkschale in der Hand; ihm gegenüber sizt die Mutter des Verstorbenen, mit einem jungen Kinde auf dem Knie. Zwei erwachsenere Kinder sind an den Seiten.

Ein Irrthum ist es ferner, wenn S. 84. gesagt wird, dass «die meisten olbischen Denkmäler nach Stolnoje gekommen sind.» Zwar findet man da die merkwürdigsten von allen vereint, die einzeln hie und da zerstreuten machen aber eine viel bedeutendere Anzahl aus.

Der Verfasser wendet sich nun, S. 85. zum Beschluss für Protogenes, den er in einem höchst fehlerhaften und schlechten Abdrucke geliefert hat. Er sagt im Eingange manches Unhaltbare, wovon einiges schon angezeigt wurde, das andere dem Urtheil der Leser überlassen bleiben mag. Ich will hier nur die wichtigsten Fehler seiner Abschrift verbessern, die andern werden sich aus der Vergleichung mit meinem im vorigen Jahre gelieferten Abdrucke (Serapis S. 63.) ergeben.

In der ersten und zweiten Zeile sind die lezten Buchstaben derselben *N* und *Ω*, als Ergänzungen klein geschrieben, da sie doch auf dem Marmor völlig deutlich und wohlerhalten stehen.

In der fünften Zeile ist falsch *ΠΡΟΤΟ*, statt *ΠΡΩΤΟ*, geschrieben.

Zeile 15 ist der Endbuchstabe, *P*, völlig wohl erhalten, und darf daher nicht klein, als ein ergänzter, geschrieben werden.

Ein grösserer Fehler findet sich Zeile 23, wo falsch *ΙΕΡΕΩΣΙΤΟΔΕΙΑΣ*, statt *ΙΕΡΕΩCCΙΤΟΔΕΙΑC* stehet.

Zeile 25. stehet am Anfange irrig *TEKAI*, statt *TEKAI*.

Zeile 30. findet sich am Ende das *E*, es darf also nicht ergänzt werden.

Denselben Fehler bemerkt man am Ende der 31 Zeile.

Zeile 34. stehet *CAIΩN*. Das N kann daher nicht wie eine Ergänzung geschrieben werden.

Zeile 37. sind die lezten Buchstaben *ΓΕΙ* geschrieben, mithin jede Ergänzung überflüssig.

Zeile 39. ist das lezte Wort falsch *ΕΛΑΤΤΟΝΩΝ*, statt *ΕΛΑΤΤΟΝΩΜ*, geschrieben, wie es der Marmor liefert.

Zeile 44. giebt der neue Abdruck *ΑΥCΙΤΕΛως*, der Marmor aber *ΑΥCΙΤΕΛΩ*. Nur ς war daher zu ergänzen.

In den Zeilen, 47, 49, 51, und 55, sind nirgends, weder am Ende, noch in der Mitte der Zeilen, Ergänzungen nöthig. Diese Zeilen sind völlig wohl erhalten, folglich jeder Ersatz im Wiener Abdrucke falsch und unnöthig.

Hingegen hätte Zeile 52. bemerkt werden sollen, dass hier am Ende das *C* fehlt.

Zeile 51. stehet in der neuen Abschrift am Anfange *ΡΑΤ*, für *ΡΛΤ*.

Verwechselt sind *Α* und *Λ* fast in allen Zeilen, oft mehr als einmal.

Zeile 59. ist der schon oben, Zeile 23, angezeigte Fehler *ΙΕΡΕΩΣΙΤΟΔΕΙΑΣ*, statt *ΙΕΡΕΩCCΙΤΟΔΕΙΑC*, zum zweitenmale wiederholt.

Ein nicht geringerer Fehler zeigt sich Zeile 60, wo ganz falsch stehet: *ΕΙΣΜΕΔΙΜΝΟΝΚΑΙΔΥΟΤΡι*, welches keinen Sinn giebt; da doch der Marmor deutlich zeigt: *ΕΙCΜΕΔΙΜΝΟΝΕΙCΔΥΟΤΡΙ*. Auch der lezte Buchstabe ist wohl erhalten, und darf daher nicht als Ergänzung geschrieben werden.

Zeile 69. stehet auf dem Marmor *ΕΛΩΚΕΩΝ*, und nicht *ΕΛΩΚΕΝΩΝ*, obgleich lezteres richtiger wäre.

Zeile 71. stehet fehlerhaft *ΤΕΤΡΑΚΟ*, für *ΤΕΤΡΛΚΟ*.

Zeile 74. ist das lezte Wort geschrieben, *ΕΙC*; es war also am Ende keine Ergänzung nöthig.

Ich übergehe hier zu bemerken, dass viele Buchstaben welche in dem neuen Abdrucke, bald am Anfange, bald am Ende der Zeilen fehlen sollen, wirklich vorhanden sind. So wie Zeile 79. am Ende, und Zeile 80. am Anfange.

Eben so wenig sind auf dem Marmor, Zeile 83. die Buchstaben *ΝΟΜΕ* zweimal, aus Versehen, gegraben worden, wie unser Verfasser vorgiebt.

Zeile 88. liest man im neuen Abdrucke *ΠΡΟΤΟΓΕΝΗΣ*, statt *ΠΡΩΤΟΓΕΝΗC*. Am Ende ist das ν eben so unnöthig zur Ausfüllung einer nicht vorhandenen Lücke, als am Ende der Zeilen 91. das α, und 92. das ι.

Auf der Rückseite endigt sich die erste Zeile mit *ΠΟΤ*, die zweite mit *ΚΑΤ*; aber statt eines Buchstabens an jeder Zeile ergänzt der neue Abdruck zwei.

Die dritte Zeile hat. am Ende, *ΠΡΟΤΕΡΟ*, nicht *ΠΡΟΤΕ*.

Der 19. und 23. Zeile fehlen die Endbuchstaben auf dem Marmor nicht, bedürfen mithin keiner Ergänzung.

Zeile 13. schliesst nicht mit *ΚΑΙ* sondern mit *ΚΑ*. Hier wäre also die Ergänzung an ihrer Stelle gewesen.

Zeile 18. hat der neue Abdruck *ΚΑΙ*, der Marmor *ΚΑΙ*.

Grobe Fehler enthält Zeile 31; man liest daselbst: *ΚΑΙΠΕΡΑΥΤΩΝΙΠΡΟΚΕΙΜΕΝΟΝ*. Auf dem Marmor stehet: *ΚΑΙΠΕΡΑΥΤΩΙΠΡΟΚΕΙΜΕΝΩΝ*, «*obgleich ihm eine Ausgabe von* 1500 *Drachmen bevorstand.*» Die schlechte Lesart hatte hier zu einer unstatthaften Verbesserung Gelegenheit gegeben.

Zeile 25. weiss man nicht, ob die Buchstaben *ν. σ. β.* als unkenntliche oder gar als ausgelassene bezeichnet sind. Auf dem Marmor aber findet weder das eine noch das andere Statt.

Ein auffallenderer Fehler verunstaltet die 37. Zeile, in den Worten: *ΠΟΛΕΙΤΙΔΕ*, welches in einem Denkmale wie das gegenwärtige nicht schicklich sein würde. Auf dem Marmor stehet richtig: *ΠΟΛΕΙΕΤΙΔΕ*.

Zeile 52. ist gedruckt: *ΕΠΗΓΓΕΙΛΑΤΟ*. Der Marmor liefert richtig: *ΕΠΗΓΓΕΙΛΑΤΟ*.

Zeile 53. findet man *ΚΑΙ*, für *ΚΑΙ*, und am Ende *ΤΑΥΤΑ*, für *ΤΑΥΤΑ*.

Zeile 56. liefert der Abdruck, *ΚΑΙΤΟΤΕΣΤΕΦΑΝΩΣΕΝ*, der Marmor *ΚΑΙΤΟΤΕΕCΤΕΦΑΝΩCΕΝ*.

Zeile 61. liest man unrichtig *ΤΑΡΤΗΝ*, für *ΤΑΡΤΗΝ*.

Eigenheiten und Versehen des Schriftgrabers, dass zum Beispiel auf dem Marmor stehet, Zeile 65: *ΧΕΙΡΙCΑCΤΑC*, für *ΧΕΙΡΙCΑCΤΑC*; oder dass, Zeile 68. am Ende, in *ΕΝΕΓΧΘΕΙC* das *C* unter das *I* gegraben ist, und mehrere andere, sind in dem neuen Abdrucke ganz unbemerkt geblieben.

Zeile 77. finden sich zwei grosse Fehler der Nachlässigkeit hart neben einander. Denn statt *ΕΙΣΚΟΜΙΔΗνΕΑΥΤΩΙ* des neuen Abdrucks, liest man auf dem sehr wohl erhaltenen Marmor *ΕΙCΚΟΜΙΔΗΝΑΥΤΩΙ*.

Um sich zu überzeugen, wie schlecht und unzuverlässig die Ergänzungen der Zeilen 81. 83. und 88. am Anfange, und der

Schluss der Zeile 86. ist, darf man nur den Wiener Abdruck mit dem meinigen vergleichen.

In den Anmerkungen zu diesem Beschlusse, der Stoff genug zu Erläuterungen darbietet, wird nur wenig vom Verfasser bemerkt. Er sagt, S. 94. gleich zum Anfange: «Sätapharnes sei ein bisher unbekannter König.» Ja wohl! muss man ihm antworten; eben so unbekannt als unzählige andere Könige der vielen skythischen Stämme, deren Namen niemals aufgezeichnet worden, und wodurch die Geschichte nicht das Geringste verloren hat. Alles was weiter über diesen Namen beigebracht wird, lehrt nichts.

In der Stelle der Inschrift, Zeile 34. der Vorderseite, wo ich die Dunkelheit der Worte durch die Vermuthung, der Schriftgraber habe eine Anzahl von Buchstaben ausgelassen, zu erklären versucht habe (Serap. S. 62. 69. und 75.) will der Verfasser, S. 63—64, ein Volk, genannt Saïer, finden. Was ich gegen diese Erwähnung der Saïer auf dem Beschlusse des Protogenes zu erinnern habe, bestehet: Erstlich, in den Gründen warum in unserm Denkmale dieses Volk, wie mir scheint, nicht genannt sein kann: Zweitens, in den Gründen aus denen die grösste Wahrscheinlichkeit hervorgeht, dass in der streitigen Stelle die Gesandten des Sätapharnes erwähnt waren.

Was die Saïer betrift, so sind sie ein Volk, das in Thrakien, Lemnus, Samothrake und andern Inseln dieser Gegend, ansässig war. In einem Bruchstücke des Dichters Archilochus, der gegen das Ende des siebenten Jahrhunderts vor unserer Zeitrechnung lebte, werden die Saïer schon erwähnt, und hatten den ganannten Landstrich inne. Strabo, bei dem sich dieses Bruchstück erhalten hat (X. 2. p. 99. XII. 3. p. 92.), nennt uns sehr bestimmt die Wohnsitze dieses Volks, und es folgt unbestreitbar aus diesen Angaben der Wohnorte der von Olbia weit entfernten Saïer, die schon zu des Archilochus Zeit aufgehört hatten ein herumziehendes Volk zu sein, dass sie schwerlich gemeint sein können in der Stelle der Inschrift, wo ein Streifzug um Geschenke von Olbia zu erpressen, erwähnt wird. Man bedenke ferner, dass in der Inschrift des Protogenes kein Volk, *CAIOI* mit Namen, aufgeführt sein kann, weil Strabo (XII. 3. p. 92.) bemerkt, zu seiner Zeit werde dieses Volk *Sapae* und *Sapaei* (l. c. p. 124.) genannt. Strabo lebte unter Augustus und Tiberius, also in den Zeiten, in welche der Beschluss für Protogenes gehört. Hätte man nun in der eben genannten Inschrift die Saïer gemeint, so würde man nicht *CAIΩN*, sondern vielmehr *CAΠΩN*, oder *CAΠAIΩN*, geschrieben haben. Denn aus welcher Ursache hätte man

wohl zu Olbia einen längst verschollenen Namen, statt des zur selbigen Zeit üblichen, haben brauchen wollen? Hieraus wird es demnach wahrscheinlich, dass auf unserm Denkmale kein Volk, das *CAIOI* geheissen, genannt sein könne.

In Betreff der Gründe die mich veranlassten in dem dunkeln Worte *CAIΠΩN*, die Gesandten des Sätapharnes zu vermuthen, so ist zu erinnern, dass mich dazu die Vergleichung ähnlich lautender, und ähnliches enthaltender Stellen bewogen hat. Die streitige Stelle ist folgende: Zeile 33—35: *ΑΘΡΟΩΝ ΠΑΡΑΓΕΝΟΜΕΝΩΝ CAIτα-φαρνου του βασιλεως πρεσβευτΩΝ ΕΠΙ ΤΗΝ ΤΩΝ ΔΩΡΩΝ ΚΟΜΙ-ΔΗΝ.* Geraume Zeit vorher, denn der Beschluss für den Protogenes scheint eine lange Reihe von Jahren, die dieser verdiente Mann dem öffentlichen Besten gewidmet hatte, zu umfassen, war die Stadt, bei einer frühern Anwesenheit des Sätapharnes, in eben dieser Verlegenheit gewesen. Die Worte des Beschlusses sind bei dieser Erzählung folgende: Zeile 9—11: *ΠΑΡΑΓΕΝΟΜΕΝΟΥ CAITA-ΦΑΡΝΟΥ ΤΟΥ ΒΑCΙΛΕΩC ΚΑΙ ΑΠΑΙΤΟΥΝΤΟC ΤΑ ΔΩΡΑ ΤΗC ΠΑΡΟΔΟΥ.* Bei dieser frühern Anwesenheit des Königs wurden vierhundert Goldstücke auf die Geschenke verwendet. Die Stelle in der, wie ich glaube, die Ankunft der Gesandten des Sätapharnes gemeint, aber durch den Fehler des Schriftgrabers verborgen worden ist, lehrt, dass auch diesesmal vierhundert Goldstücke auf die Geschenke verwendet wurden. Auch bei einer Absendung von Geschenken an denselben König, betrug der Werth derselben nur ein Viertheil weniger, Zeile 45. und 57—58. *ΔΩΡΑ* für Sätapharnes werden Zeile 44. und bei seiner zum drittenmale bemerkten Ankunft, Zeile 91. erwähnt, die für ihn bereitet wurden. Gesandte des Sätapharnes, *ΠΡΕCΒΕΥΤΑΙ*, welche die ihm zukommenden Geschenke abholten, sind auch in der 89. Zeile genannt.

Aus allen diesen Gründen gewinnt meine Vermuthung über den Sinn der dunkeln Buchstaben *CAIΩN* gewiss viel Wahrscheinlichkeit. Ich setze noch hinzu, dass weder Saïer, noch Saper oder Sapäer bei andern Gelegenheiten auf dieser Inschrift, wo doch so viele, theils wenig, theils sonst nirgends genannte Völkerstämme vorkommen, erwähnt werden, welches doch schwerlich würde der Fall sein, wären sie schon am streitigen Orte angeführt worden. Die grossen Plagen, welche Olbia's Unglück damals verursachten, waren, laut dieses Beschlusses, die Erpressungen des Königs eines skythischen Stammes; Sätapharnes, und seiner Statthalter, und die Kriege mit wilden Völkerstämmen, welche der Beschluss für den

Protogenes namentlich aufzählt. Plagen genug, ohne dass es nöthig ist, die seit mehr als siebenhundert Jahren in Thrakien und dessen Inseln ruhig angesiedelten Sapäer herauf ins europäische Sarmatien gegen Olbia ziehen zu lassen, eine Stadt von welcher sie, die Sapäer, durch eine Menge skythischer und getischer Völkerschaften und Stämme getrennt waren. Uebrigens konnten die Gesandten des Königs auch in bedeutenter Anzahl nach Olbia gekommen sein, um dadurch ihrer Erinnerung desto mehr Nachdruck zu geben. Inzwischen bleibe, in Ermangelung anderer Beweise, alles nur Vermuthung. In der deutschen Uebersetzung bin ich meiner Muthmassung gefolgt. Nur hier und A. Z. 41, wo ich vermuthete dass *ΠPOCΘECIN* zu lesen sei, habe ich mich von dem Buchstaben des Marmors entfernt. Ich behalte mir vor über diese und über andere Dunkelheiten dieses Denkmals nächstens ausführlicher zu handeln.

Dass der Verfasser, S. 94. mehrere nennt welche, eben so wie ein in diesem Beschlusse erwähnter, Phormio hiessen, kann hier nichts aufklären.

Der Anmerkung 7. S. 94—95. betreffend die Skiri, mangelt es durchaus an Klarheit und Brauchbarkeit. Was helfen uns eine Menge auf einander gehäufter Citate, ohne dass der Verfasser auch nur etwas hinzusezt was daraus folget.

Ich zweifle, dass die auf der Rückseite, Zeile 17. genannten *MIΞEΛΛHNEC*, wie der Verfasser, Anm. 9. S. 95. glaubt, sollten ausgeartete Griechen gewesen sein, und werde hierüber künftig meine Meinung mittheilen.

Ebendaselbst erwähnt der Verfasser der beiden Grundrisse des Platzes den vormals die Stadt Olbia einnahm, welche kürzlich gestochen worden sind. Leider sind sie sehr unvollkommen, und gerade die Hauptsachen sind in ihnen theils schlecht, theils unvollständig angegeben, und auf einen wichtigen Umstand hat man in beiden gar keine Rücksicht genommen. Der in Paris gestochene hat doch wenigstens für sich, dass er mit vieler Sauberkeit ausgeführt ist, der aber von dem Verfasser besorgte ist schlecht und geschmacklos gestochen. Die Sammlung der Münzen von Olbia, zu welcher jener gehört, wird aber, wie sie es verdient, von allen Freunden der Münzkunde, als ein sehr merkwürdiges und sehr schönes Geschenk aufgenommen worden sein.

Sollte jemand sich eine flüchtige Kenntniss von unsers Verfassers Nordgestaden verschaffen wollen, ohne das ganze 107 Seiten

starke enggedruckte Buch durchzulesen, so würde ihm der Aufsatz S. 103—105. überschrieben: *Schlangencultus am Nordgestade des Pontus*, wenn auch keine Uebersicht der im Buche abgehandelten Gegenstände, doch einen vollständigen Begriff von des Verfassers Art zu schreiben geben. Niemand wird, nach Lesung dieser bunt und ohne allen Zusammenhang unter einander geworfenen Gedanken, auch nur aus der Ferne rathen können, was der Verfasser selbst davon denkt oder glaubt. Die einzige Ursache weshalb diese Anmerkung hieher kommt sind die Nevren, die ihr Land wegen der vielen Schlangen verliessen. Diese Sage erklärt der Verfasser, indem er bemerkt: «*die Schlangen werden hier wohl nur symbolisch aufgefasst werden dürfen, als Sinnbild eines ältern Cultus, welcher dem der Nevren entgegengesezt war.*» Eine Meinung die wohl schwerlich jemand wird wollen für wahrscheinlich oder möglich gelten lassen.

In der kurzen Beschreibung der am Ende in Kupfer vom Verfasser gelieferten Münzen, S. 106—107. kommen mancherlei Fehler vor. So wird, zum Beispiel, auf der 4. Münze, in der die Vorderseite zur Kehrseite gemacht worden, der elfenbeinerne Stock *eine Fackel* genannt. Auf der 11. Münze, die zu den gewöhnlichsten von Panticapäum gehört, trägt der Kopf des Apollo kein Horn. Das was der Verfasser dafür hält mag vielleicht vom Umprägen herrühren, oder zufällig entstanden sein. Von der 12. Münze lässt es sich von der Vorstellung der Vorderseite auf keine Weise behaupten, sie sei ein *caput barbaro modo cultum.* Im Gegentheil sind die Haare im schönsten griechischen Geschmacke geordnet *).

---

*) Die Entgegnung des Herrn von Köppen findet der Leser am Ende des Bandes.

X.

Description d'une médaille de Spartocus

ROI DU BOSPHORE-CIMMÉRIEN

du cabinet de Mgr. le Chancelier de l'empire Comte de Romanzoff. Avec un supplément, contenant la description de plusieurs médailles grecques, rares et inédites, qui se trouvent dans le même cabinet.

Mgr. le chancelier de l'empire, Comte de Romanzoff, toujours attentif à saisir et à faire naître les moyens qui peuvent contribuer à étendre les connoissances utiles, à fournir des matériaux pour illustrer l'histoire de sa patrie, et à réunir les monumens qui y contribuent, s'est occupé pendant son dernier séjour en Tauride, à recueillir quelques restes classiques de l'antiquité.

Parmi les objets intéressans et précieux que Mgr. le chancelier a rapportés de cette excursion scientifique, se trouve un nombre assez considérable de médailles grecques, dont quelques-unes sont très-belles et quelques-unes même inédites.

Celle, entr'autres, d'un roi Spartocus a été jugée avec raison par S. E. digne de fixer l'attention des amateurs de la numismatique. Afin de répondre autant qu'il est en lui aux intentions de cet illustre protecteur des sciences, l'auteur de ce mémoire accompagnera la description de cette précieuse médaille de remarques sur quelques autres dont le même cabinet vient d'être enrichi.

L'avers de la médaille de Spartocus offre la tête de ce roi ceinte d'un diadême et tournée à droite. Le revers présente la légende *ΒΑΣΙΛΕΩΣ (Σ)ΠΑΡΤΟΚΟΥ*; dans le champ, à droite, un monogramme; un coryte placé horizontalement et tourné à gauche. Cette médaille dessinée pl. IV, est en argent, et de la sixième grandeur d'après l'échelle de M. Mionnet.

La chevelure bouclée du roi est ceinte d'un diadême, dont les bouts tombent naturellement en arrière. Il paroît que Mithradate Eupator, roi du Pont, a été le premier roi qui se soit fait repré-

senter avec un diadême dont les bouts assez longs flottent sur le col, et en arrière: il fut imité en cela par son fils Pharnace et par Asandre, roi du Bosphore.

Le revers porte un coryte [1], auquel on a joint le carquois, ou l'étui des flèches, comme on le trouve dans plusieurs monumens de l'antiquité, et entr'autres sur les revers de quelques médailles en grand bronze dont il sera parlé dans un mémoire qui paroîtra incessamment [2].

Cette médaille a été probablement frappée à Panticapaeum, résidence des rois du Bosphore dans leur district d'Europe. On voit sur les médailles en argent de cette ville [3], ainsi que sur celles en bronze de différentes grandeurs, le même emblême de guerrier. J'ai observé le premier [4], que c'étoit une erreur que d'appeler *carquois* l'étui de l'arc, nommé *coryte* par les anciens.

Une médaille de Soli en Cilicie [5] nous apprend comment on portoit le coryte. Il étoit attaché à une ceinture qui le laissoit tomber sur la cuisse gauche.

L'objet principal dans la description de la médaille de Spartocus, est de rechercher à quel prince elle doit appartenir, l'histoire nous ayant nommé quatre Spartocus qui ont régné sur le Bosphore. Douteroit-on que le roi figuré sur notre médaille ait été roi de ce pays? Mais le lieu où elle a été trouvée, Panticapaeum, le nom de Spartocus que présente sa légende, et le type du revers, prouvent ce fait d'une manière indubitable.

Mais sous quel Spartocus cette médaille a-t-elle été frappée? Pour décider cette question j'aurai recours à deux médailles, l'une de Leucon en bronze, l'autre en or de Paerisade. Et comme toutes ces pièces se prêtent un mutuel secours, notre nouvelle médaille servira aussi de son côté à déterminer plus précisément le tems où furent frappées les monnoies citées de ces deux princes. La médaille de Leucon (pl. I. m. 1. et 2.) se trouve au cabinet de Mgr. le chancelier de l'empire [6]; celle de Paerisade (pl. I. m. 3.) est conservée dans la collection du Dr. Hunter appartenant à l'université de Glasgow, et elle n'est pas moins bien conservée que l'exemplaire de Paris [7].

Quelques observations sur les chefs qui ont gouverné le Bosphore, depuis le commencement de cet état jusqu'à Spartocus IV, liées avec la comparaison des médailles frappées par des rois d'autres pays et qui étoient leurs contemporains, les anciens rois de Ma-

cédoine et Lysimaque roi de Thrace, me conduiront, non sans quelques détours nécessaires, au but que je me suis proposé.

Lorsque les Grecs s'établirent au Bosphore, l'administration fut entre les mains des Archaeanactides; magistrats qui subsistèrent depuis la 73 Olympiade jusqu'à la 84, ou depuis l'an de Rome 267 jusqu'à l'année 310. Ce gouvernement étoit républicain [8], et il se conserva jusqu'à Paerisade I. et Spartocus IV. comme il est prouvé par les inscriptions de ces rois, dans lesquelles ces deux princes sont nommés archontes du Bosphore et rois des Sindes et des Maeotes. Mithradate Eupator et Pharnace son fils suivirent une politique très-sage et très-souvent observée dans l'antiquité [9]; ils laissèrent subsister la forme du gouvernement qu'ils avoient trouvé établi. Asandre nous en fournit une preuve, puisqu'ayant occupé le Bosphore après la mort de Pharnace, il n'en fut d'abord que l'archonte. Et son prédécesseur Pharnace, gratifié du Bosphore par Pompée, fut certainement mis en même tems en possession de Phanagorie [10] et du district asiatique du Bosphore. Il est vrai que Pompée avoit. par reconnoissance, déclaré Phanagorie libre et autonome, parce qu'elle s'étoit révoltée la première contre Mithradate Eupator [11]. Mais je prouverai dans quelques observations sur les médailles de la ville de Chersonèse [12], que ces privilèges, donnés par les Romains aux villes grecques, étoient de très-peu d'importance; il est cependant possible que Phanagorie ait joui alors de quelques immunités. Nous ignorons au reste si, après qu'Asandre fut nommé roi par les Romains, le gouvernement du Bosphore subit quelque changement. Mais il n'y a aucun doute qu'Asandre archonte, avant d'être investi de la dignité royale, avoit été, comme Paerisade I, roi des Sindes et des Maeotes.

Alexandre I, fils d'Amyntas, et Perdiccas II. gouvernoient en Macédoine pendant que le Bosphore étoit administré par les Archaeanactides. Il est vrai que les historiens leur donnent le titre de rois; mais ces prétendus rois n'étoient probablement que des magistrats, comme l'étoient les Archaeanactides et leurs successeurs au Bosphore. Nous possédons des médailles de ces chefs de la Macédoine que j'ai nommés, mais on n'y trouve ni le titre de roi, ni leurs portraits. La franchise avec laquelle les lois permirent aux Macédoniens d'adresser à Philippe père d'Alexandre, des observations contraires à ses ordres [13], atteste qu'ils jouissoient d'une certaine liberté; peut-être fut-elle limitée à la suite des grands et heureux exploits, qui engagèrent, à ce qu'il paroît, Philippe à pren-

dre sur ses médailles le titre de roi inusité jusqu'alors sur la monnoie macédonienne.

Les chefs macédoniens Archélaus I, Pausanias, Amyntas II. et Perdicas III. ne portent pas sur les médailles qu'on leur attribue le titre de roi, et ces médailles ne sont pas non plus ornées de leurs portraits. Si leurs contemporains au Bosphore, Spartocus II, Satyrus I. et Leucon ont fait frapper des monnoies, il est sûr, qu'elles étoient sans leur effigie, et sans la qualification royale. La même remarque, quant à l'image, s'applique à Spartocus III. et Paerisade I. qui vivoient du tems de Philippe II, et d'Alexandre le grand; ainsi qu'à Satyrus II, Eumélus et Spartocus IV, qui gouvernoient le Bosphore après la mort d'Alexandre. Les médailles de tous ces princes, s'ils en ont fait frapper, ne portoient pas plus leur portrait qu'on ne voit l'effigie de Philippe, d'Alexandre et de ses successeurs, Philippe Aridaeus, Cassandre, Philippe IV, Antigonus, et Antigonus Gonatas sur les médailles qui leur appartiennent.

Je remarque ici en passant, que de Boze [14], suivi par Cary [15], étoit dans l'erreur lorsqu'il disoit, qu'il y a beaucoup d'apparence que Paerisade I. ne fut pas le seul héritier des états de son frère Spartocus, et qu'il fut obligé d'en céder une partie à ses frères Satyrus et Gorgippus. Paerisade peut avoir chargé ses frères de missions et d'affaires, mais je doute qu'il les ait fait participer à son gouvernement; et il fit très-bien sans doute, car l'exemple des trois fils de Paerisade [16] prouve, combien il auroit été dangereux de partager son pouvoir. C'est par une seconde erreur que de Boze a rangé le frère de Paerisade, qu'il nomme Satyrus II, dans la suite des rois du Bosphore [17]; cette place appartient à Satyrus II. fils de Paerisade, qui n'a régné que 9 mois, et qui a été omis aussi dans la suite de ces rois par Cary.

C'est un fait contesté par quelques antiquaires, mais qui n'en a pas pour cela moins de certitude, qu'aucune médaille d'Alexandre le grand frappée de son vivant, n'offre son portrait. L'opinion contraire a été soutenue par plusieurs numismates, parce que la tête d'Hercule jeune, couverte de la dépouille du lion se trouve sur la plupart des médailles de ce roi. Hardouin [18], Pellerin [19], et Gessner [20], voyoient dans ces têtes le portrait l'Alexandre le grand, et leur opinion fut adoptée par le Blond [21], Barthelemi [22], Fea [23], Cousinery [24], et Clarke [25]. Le Blond et Clarke concluoient mal en disant que, puisque des têtes cornues représentent le portrait d'Alexandre, les têtes couvertes de la peau du lion doivent être aussi son portrait.

Frölich [26], Neumann [27], et Eckhel [28] ont pensé différemment; ils ont observé que l'on rencontre ces mêmes têtes, absolument avec les mêmes traits du visage, sur les médailles d'Amyntas II, et de Perdiccas III, et même sur des tétradrachmes que Pellerin avoit attribués à Philippe II. Eckhel ajoute que l'on voit la même tête d'Hercule imberbe, non seulement sur les médailles d'Amphipolis, Philippi et Pydna, villes de la Macédoine, mais aussi sur la monnoie de Cos, de Leucas, et de Gades, villes qui n'avoient aucun rapport avec Alexandre. L'opinion de Neumann et d'Eckhel a été suivie par MM. Sestini [29], Fauvel [30], et Chaussard [31].

Visconti [32] a porté, sur nos têtes d'Hercule jeune couvertes de la dépouille de lion, presque le même jugement que le Blond et Pellerin. Cet antiquaire, voulant de toutes les manières enrichir de portaits son iconographie grecque, a prétendu, contre le sentiment d'Eckhel et contre celui de tous ceux qui examineront ces médailles sans prévention, que «si des têtes d'Hercule semblables les unes aux autres, ont été gravées sur la monnoie d'autres rois de Macédoine, et que si celles qui l'ont été sur la monnoie d'Alexandre ne se ressemblent pas toutes, il en résulte nécessairement qu'on ne peut regarder toutes ces différentes têtes comme autant de portraits d'Alexandre: mais que rien ne prouve que quelques unes ne puissent pas être son portrait.» Je réponds à cette remarque de Visconti: que si dans le grand nombre de ces médailles on trouve des traits de la physionomie d'Hercule plus ou moins différens et plus ou moins caractéristiques, cela ne provient que du plus ou du moins d'habileté de ceux qui en ont gravé les coins. Après avoir lu la remarque de Visconti, on s'attend à trouver cités des exemples de tétradrachmes d'Alexandre frappés en Macédoine, c'est-à-dire, des tétradrachmes qui ne portent pas des marques décisives qu'ils doivent être attribués à des villes situées hors de la Macédoine. Mais quel est notre étonnement lorsqu'il nous dit [33]: «en examinant le grand nombre de médailles de cette espèce qui sont conservées dans le cabinet de Paris et dans ceux de quelques amateurs, je reconnois les traits d'Alexandre sous ceux d'Hercule, sur les tétradrachmes frappés à Rhodes, et sur d'autres frappés dans une ville de Phoenicie qu'on croit, avec beaucoup de probabilité, être de la ville d'Acco, appelée dans la suite Ptolémaïs.» Nous voyons, par cette remarque, que Visconti n'ayant pu trouver dans le grand nombre de tétradrachmes portant la tête d'Hercule, et frappés probablement dans la Macédoine, aucun qui

présente quelque ressemblance avec l'effigie connue d'Alexandre, s'est cru forcé, pour sauver son hypothèse, de l'appuyer sur deux pièces frappées dans l'île de Rhodes et à Aco en Phénicie. Mais quoique ces monnoies qui sont étrangères à la Macédoine, ne puissent pas être admises comme témoins dans nos recherches, elles ont été produites par Visconti à ce titre, par ce que les têtes qu'elles offrent, étant d'un travail assez médiocre, n'ont aucun caractère. Mais des têtes médiocrement exécutées et sans caractère pourroient-elles servir de preuves à Visconti, lorsque «sur celles qui sont d'un travail plus parfait, pour me servir des termes de M. Chaussard [34], l'exagération des muscles, une expression de force très-prononcée suffisent, indépendamment des autres caractères, pour faire reconnoître Hercule par quiconque a l'habitude d'observer les monumens de l'antiquité.» Le défaut de caractère des têtes d'Hercule dans quelques exemplaires des médailles d'Alexandre, ne peut pas nous engager à y trouver les portraits de ce roi. Car il est clair que toutes ces têtes, sans exception, doivent être ou celles d'Hercule, ou celles d'Alexandre.

Visconti, pour rendre son opinion plus probable, ajoute la remarque suivante [35]: «L'antiquité paroît avoir partagé l'opinion que j'énonce, c'est-à-dire que quelques têtes coëffées de la peau de lion, et gravées sur la monnoie d'Alexandre, étoient son portrait. Je n'établis point cette assertion sur des monumens d'un tems bien postérieur à son règne, je l'appuye sur des médailles d'une époque assez rapprochée de la sienne. Pour me servir d'exemples qui ne soient pas contestés, je citerai les monnoies d'Alexandre Bala, roi de Syrie. Ce prince, sans doute pour tirer avantage du nom qu'il portoit, voulut faire ressembler sa monnoie à celle du conquérant de l'Asie, et fit graver sur ses médailles de bronze sa tête coëffée d'une peau de lion, à l'imitation d'Alexandre le grand. Il paroît évident par cette observation que l'opinion générale parmi les Grecs de l'Orient à l'époque d'Alexandre Bala, étoit que la physionomie d'Alexandre étoit empreinte sur sa monnoie avec le costume d'Hercule. Les médailles de Ptolémée Alexandre, neuvième roi d'Egypte, et celles d'Alexandre II. roi d'Epire peuvent confirmer jusqu'à un certain point cette même opinion» etc.: J'observe contre Visconti que si la tête couverte de la peau de lion étoit le type constant des médailles d'Alexandre Bala, et si cet acoutrement étoit ressemblant à celui qu'ont les médailles d'Alexandre le grand, l'observation de ce savant prouveroit qu'Alexandre Bala avoit imité les der-

nières, mais non pas que la tête figurée sur les médailles d'Alexandre Bala soit celle d'Alexandre le grand. Mais l'argument de Visconti se trouve renversé totalement, si l'on examine la monnoie d'Alexandre Bala [36].

1. La tête de ce roi de Syrie est tout-à-fait autrement coëffée que celle d'Hercule sur les médailles du conquérant macédonien.

2. Cette coëffure n'est pas le type constant de ce roi. Car Alexandre Bala est aussi représenté coëffé d'une tête d'éléphant [37]; le plus souvent les avers de ses médailles portent sa tête diadêmée; quelquefois elle est casquée; d'autres avers offrent des têtes de divinités. Les médailles de Ptolémée Alexandre, et celles d'Alexandre II, roi d'Epire, citées par Visconti, n'ont pas plus de valeur pour prouver l'assertion de ce savant que les médailles d'Alexandre Bala.

Quelques beaux médaillons en argent de Séleucus I. offrent la même tête d'Hercule jeune couverte de la dépouille de lion, que nous voyons sur les médailles d'Alexandre [38]. Comme ces dernières, les têtes sur les médailles de Syrie ne doivent pas être prises pour des têtes d'Alexandre le grand, ni pour celles de Séleucus I, ainsi que l'a fait l'éditeur des médailles de M. Duane [39], et M. Mionnet avoit raison de les nommer des têtes d'Hercule [40].

Les médailles d'un Leucon, roi du Bosphore, dont le cabinet de Mgr. le chancelier possède deux fort beaux exemplaires, achèvent de prouver la fausseté du raisonnement de Visconti. L'avers de ces médailles en bronze porte une tête couverte de la peau du lion, copiée sur une des médailles d'Alexandre le grand. Il n'y a aucun doute que cette tête ne soit celle d'Hercule, car quel intérêt le roi du Bosphore auroit-il pu avoir de placer sur sa monnoie la tête du roi de Macédoine?

Enfin Visconti, peu content de ce qu'Eckhel n'avoit pas reconnu le portrait d'Alexandre dans les têtes couvertes de la peau de lion, fait cette remarque [41]: «ce savant, presque étranger aux grands monumens de l'antiquité, a dédaigné dans son examen les lumières qu'il auroit pu emprunter de archéographie.» Je réponds à cela: que si Eckhel n'avoit pas autant de pratique dans les monumens de la sculpture, nommés par Visconti les grands monumens de l'antiquité, qu'en numismatique, on seroit fondé à dire de Visconti lui-même que, s'il n'étoit pas tout-à-fait étranger aux petits monumens de la numismatique, au moins il n'y excelloit pas. Mais remarquons, que le jugement d'Eckhel sur la tête des médailles d'Alexandre couverte de la dépouille de lion, ne pouvoit être motivé, ni par le

*

plus, ni par le moins de pratique dans les productions de la sculpture. Thorwaldson et Canova mêmes consultés, n'auroient pas pu affirmer, que ces têtes possèdent la moindre ressemblance ni avec le buste en marbre d'Azara, ni avec le portrait qu'offrent les petites médailles en or et en argent, citées ci-dessous [42]. Quant «aux lumières qu'Eckhel auroit dû emprunter de l'archéographie,» il faut observer que ce savant n'en possédant pas moins que Visconti, n'a jamais manqué d'en faire usage quand sa matière l'exigeoit. On voudra bien être persuadé que ces remarques sur Eckhel et Visconti n'ont pas pour but de déprécier le haut mérite de ces savans. Si Eckhel avoit moins de pratique dans quelques branches d'antiquités que dans d'autres, il faut avouer qu'aucun antiquaire ne l'a jamais surpassé, ni en érudition, ni en justesse de raisonnement, ni en profondeur de critique. A l'égard de l'expression, dont s'est servi Visconti dans le passage cité, on pourroit remarquer que ce qu'il a nommé *grands monumens* ne seroit compris par les Stuart, Hirt et Klenze qu'au nombre des *petits monumens*.

Si l'on s'étoit trompé en prenant la tête d'Hercule pour celle d'Alexandre, on n'a pas été plus heureux en croyant trouver sur les médailles de Lysimaque le portrait de ce roi de Thrace. Les monumens dont il sera question ici, sont les médailles en or et en argent de Lysimaque, dont l'avers présente une belle tête d'homme avec une corne de bélier, et un diadême. Ange Politien [43], Coelius Rhodiginus [44], Spanheim [45], de la Chausse [46], Beger [47], Gori [48], Gessner [49], Eckhel [50], Visconti [51], et M. Mionnet [52], ont cru reconnoître dans ces têtes le portrait de Lysimaque. Spanheim supposoit que Lysimaque avoit emprunté d'Alexandre cette corne de bélier, et Eckhel croyoit que ce type étoit propre à Lysimaque comme descendant de Bacchus [53]. L'opinion de tous ces antiquaires étoit fausse, et Eckhel se trompa de nouveau en rapportant cette corne à Bacchus, car ce dieu n'a jamais été représenté avec de cornes de bélier. Cette erreur d'Eckhel a été adoptée aussi par Visconti [54]. Tout aussi bien que le savant antiquaire de Vienne [55], Visconti croyoit que la tête d'un jeune homme ornée d'une corne de bélier, qu'on voit figurée sur une médaille de Nucéria Alphaterna, ville de Campanie, étoit celle de Bacchus [56]. Si dans cette médaille les cornes de bélier sont un des symboles de Bacchus, comment sur celles de Lysimaque peuvent-elles être un attribut de Jupiter Ammon [57]?

L'explication erronée de la médaille de Nucéria proposée par Eckhel avoit été précédée d'une autre qui n'est pas plus admissible:

Barthelemi y avoit vu la tête d'Alexandre le grand [58]. Par une méprise semblable, Clarke prétend que sur des médailles de Cyrène, une tête barbue portant une corne de bélier est plutôt le Bacchus indien que Jupiter Ammon [59].

Si c'étoit une erreur que de voir sur la monnoie de Lysimaque le portrait de ce roi de Thrace, d'autres litérateurs et numismates, comme Fulvio Orsini [60], Jean Fabre [61], Agostini [62], Maffei [63], Canini [64], Nonius [65], Hanthaler [66], Wachter [67], et de Choiseul Gouffier [68], avoient nommé Alexandre la tête en question. Wachter a observé très-judicieusement que Lysimaque a préféré de placer sur sa monnoie la tête du conquérant macédonien plutôt que d'orner la sienne de l'emblême qui rappeloit l'origine divine d'Alexandre, ce qu'aucun des successeurs de ce roi n'a jamais osé de faire. L'opinion des auteurs cités, la seule qui soit juste et raisonnable, a été suivie par le Blond [69], Fauvel [70], et Clarke [71].

Visconti, pour prouver que la tête ceinte du diadême et ornée d'une corne de bélier que l'on voit sur les médailles de Lysimaque, n'est autre que le portrait de ce roi, allègue en preuve une médaille en argent d'Amastris reine de Héraclée [72]. On voit sur cette pièce une tête couverte du bonnet phrygien, ceinte d'une couronne de lauriers. Mais rien ne prouve que ce soit un portrait de Lysimaque. Cette tête est plutôt le portrait de la reine Amastris. C'étoit du moins l'opinion des numismates antérieurs à Visconti, tels que Spanheim [73], Petit [74], Rasche [75], et autres: elle peut être aussi l'effigie du Dieu Lunus: par conséquent elle ne prouve pas que les têtes avec la corne des médailles de Lysimaque soient le portrait de ce roi.

Une autre médaille sur laquelle Visconti veut appuyer son raisonnement, porte une tête ceinte d'un diadême et n'a pas la corne de bélier. Elle est de Lysimachia [76], ville fondée par Lysimaque dans la Chersonèse de Thrace, et il n'y a pas de doute qu'elle ne nous offre le portrait de Lysimaque. Or cette tête ne possédant aucune ressemblance avec celles des médailles de Lysimaque dont il est question, il en résulte que les dernières ne peuvent pas être prises pour des portraits de ce roi.

Les têtes d'Alexandre sur les médailles de Lysimaque possèdent un grand caractère et un air sublime. Les cheveux s'élèvent au milieu du front, et retombent en arrière, tels que nous les voyons dans les monumens qui représentent Jupiter. Tout nous annonce que le sculpteur, qui étoit certainement un des plus habiles, avoit

voulu exprimer dans l'original qui servit de modèle aux médailleurs, qu'Alexandre devoit être regardé comme fils du chef de l'Olympe. Aucune de ces médailles n'a été dessinée et gravée avec autant de vérité, d'expression et de goût, que celle qui a été publiée par Clarke [77]. Pour donner à son opinion quelque probabilité, Visconti avoit fait graver des exemplaires les moins beaux d'un travail médiocre et n'ayant absolument rien du beau idéal [78].

J'ajouterai à ces remarques, qui prouvent combien est mal fondée l'opinion de Visconti, un autre argument qui milite contre lui. Si Visconti convient avec tous les antiquaires, qu'on trouve sur les avers des petites médailles en or et en argent dont le revers est, tantôt un lion, tantôt un lion monté par un amour [79], le véritable portrait d'Alexandre le grand [80]; si ces portraits, quoique exécutés d'après un original différent, ont une grande ressemblance avec les têtes en question des médailles de Lysimaque: comment peut-il trouver sur ces dernières un autre portrait que celui du roi de Macédoine? Comment peut-il douter que les unes aussi bien que les autres représentent le même personnage? Au reste, les petites médailles en or et en argent que je viens de citer, ne peuvent pas détruire le fait, qu'aucune médaille d'Alexandre le grand, frappée de son vivant, n'offre son portrait, puisqu'on sait qu'elles ont été exécutées plusieurs siècles après lui.

On ne peut qu'approuver l'explication que Visconti a donnée d'un beau camée du cabinet de France, lorsqu'il y a reconnu les traits de Lysimaque [81]. C'est le lion figuré sur le casque qui aura engagé Visconti à prendre pour ce roi de Thrace ce portrait d'un homme d'âge avancé. Mais le manque de ressemblance avec les têtes que portent les médailles de Lysimaque, est un fait contraire à l'hypothèse de Visconti.

Ce savant termine ce qu'il dit sur les têtes qu'il attribue à Lysimaque par l'observation suivante [82]: «Les ichthyologues grecs parlent d'un gros poisson connu dans l'archipel sous le nom de *crios*, bélier. Sa tête est marquée d'une raie de couleur blanche, qui donne l'idée des cornes de bélier. Elien, en décrivant cette raie des béliers marins, ajoute que les mâles ont la tête entourée d'une espèce de diadême qu'on diroit être celui de Lysimaque ou d'Antigonus, ou de quelqu'autre roi de Macédoine. Nous apprenons par Pline que cette bande avoit l'apparence des cornes de bélier; nous voyons qu'Elien la compare au diadême de Lysimaque et des autres rois de Macédoine; nous venons de remarquer sur les médailles de Ly-

simaque des cornes de bélier attachées à son diadême; comment nous refuser à l'évidence qui résulte de ces passages et de cette comparaison?» Observons que cette évidence n'est pas aussi grande que Visconti a voulu nous le persuader. Pline ne parle pas de diadême, et le passage d'Elien ne prouve autre chose si non que de son tems et plusieurs siècles après Alexandre, on croyoit que les têtes cornues sur les médailles de Lysimaque étoient le portrait de ce roi, mais il n'en résulte pas qu'on avoit raison de le croire. On peut affirmer que ceux qui dans ces tems postérieurs n'avoient aucun intérêt de faire des recherches historiques et numismatiques sur les anciennes coûtumes, ne pouvoient pour la plupart, en voyant des monnoies de Lysimaque, balancer à croire que la tête qu'ils y voyoient n'appartint à celui dont ils lisoient le nom sur le revers. Visconti n'a donc rien prouvé par cette remarque.

Je dirai encore un mot sur deux monumens que Visconti a produits comme des portraits d'Alexandre. Le premier est le buste, portant le nom de ce prince: il appartenoit au célèbre éditeur des oeuvres de Mengs, Azara [83]. Depuis Mengs et Winkelmann jusqu'à Visconti ce buste a reçu trop d'éloges. Malgré l'admiration que ces auteurs lui ont prodiguée, c'est un ouvrage bien médiocre. Le Blond [84] et Clarke [85] ont jugé que l'authenticité de ce monument, regardé comme portrait d'Alexandre, étoit très-douteuse. Le dernier éditeur des oeuvres de Winkelmann, M. Meyer [86], grand connoisseur en monumens de l'art de l'antiquité, n'est pas d'accord avec Visconti sur plusieurs questions relatives à ce buste. Le renflement du muscle mastoïdien du côté gauche, que Visconti prétend avoir remarqué [87], seroit inutile s'il y étoit réellement exprimé, puisque la tête ne se porte pas à l'épaule. Ayant plusieurs fois examiné ce monument, je n'ai vu dans la physionomie ni rien de terrible [88], ni aucune ressemblance avec le roi des animaux [89]. Le second monument que Visconti donne pour un véritable portrait d'Alexandre, est un camée tiré du cabinet de l'impératrice Joséphine [90]. Cet auteur a tort en nous disant, «qu'il est vraisemblable que ce camée est un ouvrage de Pyrgotèle et que le profil de cette pierre nous donne la forme du nez qui manquoit à la tête en marbre.» Le travail de ce camée, à en juger d'après l'estampe, est si timide, il est exécuté dans une si petite manière, qu'il n'y a pas de doute que ce morceau ne soit une production moderne. Au surplus, la manière inusitée dont cette tête est ceinte du diadême, suffiroit seule pour rendre ce camée suspect. Je présume que si Visconti n'avoit pas cédé à quelques con-

sidérations relatives à l'empereur Napoléon et son épouse, il auroit autrement jugé et du buste et du camée. Mais de pareils motifs ne doivent jamais diriger l'opinion de celui qui veut écrire pour la postérité.

Pour faire sa cour à son souverain, Visconti s'est éloigné de la vérité encore plus d'une fois. Supposant que Napoléon verroit avec plaisir dans l'Iconographie le portrait d'un des plus célèbres guerriers de l'antiquité, celui d'Hannibal, il baptisa de ce nom un buste en bronze[91], sans qu'il eut pour prendre cette liberté aucune raison suffisante. Il est beaucoup plus probable que ce buste est celui du roi Juba I. Si l'on veut également examiner le chapitre qui traite de Thémistocle, on trouvera que Visconti n'a rien prouvé de tout ce qu'il avance relativement aux portraits de ce fameux capitaine qu'il croyoit indispensables à sa galerie. Les deux pierres gravées[92] qu'il donne pour son effigie, représentent Byzas; ce sont absolument les mêmes traits qui caractérisent les têtes qu'on voit sur les avers des médailles de ce fondateur de Byzance, avec son nom à côté. Le dauphin qui est au dessous de l'une de ces têtes, fait allusion à l'exposition heureuse de la ville de Byzance sur le bord de la mer. Visconti attribue encore à Thémistocle un buste en marbre, sans appuyer son assertion d'aucune preuve; ce buste, au surplus, n'a aucune ressemblance avec les têtes de Byzas sur les pierres gravées qu'il a citées.

Il résulte de tout ce que j'ai dit:

1. Que jusqu'à la mort d'Alexandre le grand on ne trouve sur aucune des médailles des rois de Macédoine le portrait de ces rois. J'ajoute qu'à très-peu d'exceptions près, cette remarque s'applique aux médailles des rois qui ont régné en Macédoine après Alexandre le grand.

2. Qu'aucune médaille que Lysimaque a fait frapper, ne porte son portrait; et que les têtes qu'on voit sur les médailles nombreuses de ce roi en or et en argent, sont, sans exception, des portraits d'Alexandre le grand.

Ces deux observations nous fournissent le moyen de fixer l'âge de la médaille de Spartocus nouvellement découverte, et celui des médailles de Paerisade et de Leucon. Chacune de ces trois pièces prise isolément, contribuera à nous faire déterminer le tems à-peu-près auquel appartiennent les deux autres, et pour préparer cette explication mutuelle de nos trois monumens, les détails préliminaires dans lesquels je suis entré, étoient nécessaires.

La médaille en or de Paerisade que de Boze a publiée le premier [93], étant une imitation de celles de Lysimaque, ne peut pas, comme M. Cousinery l'avoit déjà remarqué avant Visconti, être attribuée à Paerisade I. puisque ce dernier étoit déjà décédé lorsque les successeurs d'Alexandre le grand prirent le titre de roi, et qu'en vertu du privilège attaché à cette dignité, ils commencèrent à battre monnoie. A ces raisons indiquées dans deux mémoires cités dans la note [94], il faut ajouter que Paerisade I. n'auroit pas osé placer son portrait sur sa monnoie, parce que ni Philippe, ni Alexandre le grand, ses contemporains, ni aucun roi d'autres pays l'avoient fait jusqu'alors. Il n'est pas probable non plus que Paerisade I. ait voulu prendre le titre de roi, puisqu'au Bosphore il n'étoit qu'archonte, et que sur beaucoup de médailles Philippe et Alexandre n'ont fait graver que leur nom, omettant le titre de roi. A cette occasion Visconti est tombé dans une grande erreur, en prétendant que la médaille en question a été frappée sous le fils de Spartocus IV, Paerisade II, ce roi, dont j'ai prouvé l'existence en publiant la copie correcte d'une inscription antique [95]. Il n'y a pas de doute que le roi nommé dans cette inscription ne soit Paerisade II, puisque par plusieurs raisons le monument est de son tems. Mais la médaille du cabinet de Paris ne peut pas appartenir à ce Paerisade II. comme le croit Visconti:

1. Parceque Paerisade II. fils de Spartocus IV. devint roi du Bosphore, après la mort de son père, l'an de Rome 470, avant notre ère 284. Lysimaque décéda trois ans après, l'an de Rome 473, avant notre ère 281, après avoir gouverné ses états, sous le titre de roi, pendant 25 ans. Il s'en suit que, du vivant de Paerisade II. les médailles de Lysimaque ne pouvoient pas être comptées parmi des objets vieillis ou oubliés, et que Paerisade II, s'il avoit voulu imiter une médaille du roi de Thrace, n'auroit pas placé son portrait sur sa monnoie, mais plutôt la tête d'une divinité, comme l'avoient fait Philippe, Alexandre le grand, et Lysimaque. Nous avons vu que toutes les médailles que Lysimaque a fait frapper portent la tête d'Alexandre, ornée des attributs de Jupiter Ammon qu'il regardoit comme fondateur de son empire. Les médailles des rois de Macédoine et de Thrace, ayant été imitées par les rois du Bosphore, il n'est pas probable que les derniers se soient écartés de leurs modèles, par rapport à l'objet principal, la tête de l'avers.

2 La médaille en or du cabinet de Paris ne peut pas appartenir à Paerisade II; les médailles de Leucon le prouvent. Leucon

mourut l'an de Rome 401, avant notre ère 353, et Alexandre monta sur le trône, l'an de Rome 418, avant notre ère 336. Les médailles de Leucon étant évidemment imitées de celles d'Alexandre le grand, il s'en suit que celui qui les fit frapper n'a pas été le roi Leucon antérieur à Alexandre, cité par les auteurs et dans les inscriptions, mais un Leucon postérieur qui a régné, comme je l'ai déjà observé ailleurs [96], dans l'intervalle des 170 ans à-peu-près, pendant lesquels les noms des princes n'ont pas été conservés par l'histoire [97]. L'imitation des médailles d'Alexandre le grand qu'on remarque sur la monnoie de Leucon rend très-probable qu'elles appartiennent plutôt à un des premiers rois dont les règnes ont rempli l'intervalle cité, à Leucon II. par exemple, qu'à quelqu'autre roi plus éloigné du siècle d'Alexandre. Une autre conséquence, c'est que la médaille en or dont il est question est d'un Paerisade III. postérieur à Leucon II, et voici les raisons qui empêchent qu'elle puisse être de Paerisade le dernier. D'abord le style et la fabrique des médailles de Leucon sont plus beaux et tiennent plus de l'antique que celles de Paerisade. Ensuite il n'y a aucune vraisemblance qu'on ait commencé au Bosphore à imiter les monnoies de Lysimaque, et qu'on ait pris quelque tems après pour modèle une monnoie plus ancienne, celle d'Alexandre. Pour faciliter au lecteur la comparaison des médailles de Leucon et de Spartocus, avec celle de Paerisade, j'ai ajouté à la gravure des deux premières, celle de Paerisade, dont le dessin a été exécuté sur l'exemplaire qui se trouve dans la collection du Dr. Hunter à Glasgow (pl. V. m. 3).

Il paroît que, jusqu'au règne d'Auguste, les rois du Bosphore ont imité la monnoie de Macédoine et celle de Thrace. Même après Pharnace II. ces princes n'ont pas adopté l'ère du Pont, et ce n'est que dans les médailles en or, qui sont peut-être de Sauromate I [98], qu'on en remarque l'usage qui, par bonheur pour la chronologie, a été continué depuis Rhescuporis II. jusqu'à la fin de cette monarchie.

La précieuse médaille de Spartocus du cabinet de Mgr. le chancelier de l'empire ne peut pas être de Spartocus I. ni de Spartocus II. parce qu'elle est d'un style beaucoup moins ancien que celui des monnoies des rois de Macédoine contemporains, Perdiccas II. et Archelaus I. Au surplus, la médaille de Spartocus porte le portrait de ce roi, et il a été observé ci-dessus que les anciens rois grecs ont, pendant long-tems, fait frapper leur monnoie, sans l'orner de leurs portraits. Notre médaille ne peut pas non plus appartenir à Spartocus III. ni IV. contemporains de Perdiccas III. et de Lysi-

maque, puisque dans ce tems on n'étoit pas dans l'usage de placer le portrait du prince sur les médailles: d'ailleurs à juger d'après le style et le goût du travail, la médaille, de Spartocus doit être postérieure à celles de Lysimaque et à celle de Leucon, dont l'âge a été fixé par les observations précédentes, autant que les monumens qui nous sont restés le permettent.

Cette médaille de Spartocus démontre que la médaille en or de Paerisade ne peut pas être attribuée à ce Paerisade qui céda ses états à Mithradate Eupator, et qui doit être nommé Paerisade *le dernier*, parce qu'il est le dernier de ce nom dans la série des rois du Bosphore. La médaille en or du cabinet de Paris ne peut pas non plus être de ce Paerisade le dernier, parce que la médaille de Spartocus est d'un tems postérieur à l'époque où la monnoie en or de Paerisade, du cabinet de Paris, a été frappée. Or puisqu'il n'y a aucun vuide dans la suite des rois du Bosphore après Paerisade le dernier, pour y introduire notre Spartocus, il s'en suit que ce Paerisade aussi bien que notre Spartocus, doivent avoir régné dans l'intervalle de 170 ans, dont nous avons parlé.

Si la médaille de Spartocus nous a servi, indépendamment des argumens exposés plus haut, à appuyer ce qui a été dit concernant l'âge de la médaille en or de Paerisade; cette dernière fournit un motif de plus, pour croire que la médaille de Spartocus n'est pas de Spartocus IV, père de Paerisade II. Le goût du travail nous atteste qu'elle ne peut être que postérieure à la médaille en or qui porte le nom de Paerisade.

Tout concourt donc à prouver que la médaille en argent de Spartocus doit être placée parmi celles des rois inconnus qui ont occupé le trône du Bosphore pendant les 170 ans mentionnés. Il faut placer dans le même intervalle la médaille en or de Paerisade et celle en bronze de Leucon. Les règnes de ces rois dont l'histoire ne nous avoit pas révélé l'existence, et que nous ne connoissons que par des monumens numismatiques, seront, d'après les raisons que j'ai données, rangés de manière que celui de Leucon occupe la première place, celui de Paerisade la seconde, et celui de Spartocus la troisième. Quant aux deux premiers, la ressemblance frappante de leurs médailles avec celles d'Alexandre le grand et de Lysimaque, nous autorise à supposer que leurs règnes ont été assez rapprochés des premières années de l'intervalle des 170 ans. Par rapport à notre médaille en argent, le goût du travail lui assigne

une place un peu éloignée de celle des deux autres, de manière qu'elle peut bien avoir été frappée sous un Spartocus V, VI ou VII.

On ne doit pas s'étonner que les médailles des trois rois du Bosphore dont il a été question, ayent été frappées dans l'intervalle cité, et que jusqu'à présent on n'ait fait la découverte d'aucune des médailles des rois qui ont régné auparavant. Il paroît qu'au Bosphore qui étoit privé de mines, les métaux ont été plus rares aux premiers tems de la monarchie, qu'après l'établissement de la dynastie sauromate; il est probable même que les médailles des anciens rois ont été très-souvent fondues, pour servir à en frapper des nouvelles. Si nous possédons les médailles de Philippe, d'Alexandre et de Lysimaque en si grand nombre, nous en avons l'obligation aux riches mines de la Macédoine et de la Thrace.

Puisqu'il a été question des rois du Bosphore qui ont porté le nom de Leucon, je releverai une grande méprise à laquelle a donné lieu cette ressemblance de noms. On a attribué à Leucon I. des actions honteuses qui sont d'un autre Leucon, son successeur longtems après [99]. Leucon I. étoit un prince distingué, généreux, révéré dans toute la Grèce. Comment le confondre avec un Leucon que Polyen nous représente comme avare, avide d'argent, et étranger à toute grande action? C'est ce Leucon qui surfrappa sa monnoie pour en augmenter nominalement la valeur [100]: c'est lui qui usa d'artifice pour s'emparer de l'argent des négocians [101]; c'est lui qui eut recours à la ruse contre ses officiers mutinés [102], moyen dont Leucon I. n'auroit pas eu besoin: c'est sous lui enfin que les Héracléotes du Pont infestèrent le territoire du Bosphore [103], ce qu'ils n'auroient pas osé sous l'autre Leucon. Au reste, Polyen ne nous apprend ni le tems où le Leucon dont il parle a existé, ni le lieu où il a régné, et il est évident que tout ce qu'il en raconte doit s'entendre d'un roi de ce nom qu'il faut placer dans les 170 années de lacune historique que j'ai mentionnées déjà plusieurs fois. J'ajouterai que dans cet intervalle de tems la ville de Théodosie doit avoir été assiégée par un des rois du Bosphore et qu'elle fut délivrée par le stratégème d'un certain Tynnichus d'Héraclée [104]. Un stratégème dont se servit Memnon, doit aussi avoir été exécuté contre un Leucon qui régnoit dans le cours des 170 années perdues pour l'histoire [105]. Mais un ordre donné par un roi Leucon, dont le but étoit de reformer la discipline de ses troupes et qui congédia à cet effet tous ceux qui s'étoient endettés au jeu ou par d'autres débauches, est bien de Leucon I. et digne de sa sagesse [106]. C'est donc par erreur

qu'un savant, dans sa nouvelle édition de Memnon [107], rapporte à ce prince, non seulement les actions qui sont réellement de lui, mais encore les faits plus ou moins odieux qu'on trouve dans Polyen, et l'infortune dont parle Ovide [108]. On est étonné de la manière étrange avec laquelle un auteur moderne [109] a aussi confondu ensemble les deux ou trois rois qui ont porté le nom de Leucon, en mentionnant «*Leucon, si fort loué par sa munificence par Démosthène; dont plusieurs actions rapportées par Polyen, attestent la prudence consommée, et que Plutarque célèbre en plusieurs endroits à cause de sa sugesse.*»

Je terminerai par une remarque sur un passage qui présente des difficultés: il est de Memnon l'historiographe d'Héraclée du Pont. «Les Héracléotes,» dit-il [110], «pressés par les assiégeans commandés par Cotta, envoyèrent encore une fois demander des secours et une alliance aux habitans de Chersonèse et de Théodosie et aux rois du Bosphore.» Ce fait doit avoir eu lieu vers la 176 et la 177 Olympiade, l'an de Rome 680—682. Paerisade le dernier ayant cédé ses états à Mithradate Eupator dans la 166 Olympiade, vers l'an de Rome 639, il s'en suivroit que les Héracléotes s'étoient adressés à Mithradate. Mais comment la politique leur permettoit-elle de faire cette démarche? Ce roi étoit alors en guerre contre les Romains, et sans ressources pour secourir les Héracléotes. Il faut donc supposer que ceux-ci s'adressèrent à Mithradate ou à ses lieutenans, avant ses malheurs, ou regarder comme une erreur la mention des rois du Bosphore.

Je dois remarquer en finissant ces recherches que les médailles de Leucon ne présentent entre elles que deux différences. L'avers porte bien toujours une tête d'Hercule jeune, et la légende du revers est bien constamment *ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΛΕΥΚΩΝΟΣ.* Mais sur les unes l'arc, figuré comme sur les médailles de Panticapaeum, se trouve placé au dessus de la massue; sur d'autres la massue se trouve au dessus d'un arc renversé. L'exemplaire décrit par M. Mionnet est de la 5e grandeur: ceux que j'ai eu sous les yeux, sont de la 6e et 7e. Voyez pl. V. m. 1 et 2.

Médailles des Rois du Bosphore-Cimmérien.

Toutes ces pièces ont été frappées sous des rois de la dynastie sauromate, et présentent des particularités qui seront indiquées à la suite de leur description.

T. J. SAUROMATES II.

1. Victoire ayant dans la main droite étendue une couronne, dans la gauche une palme, et allant de droite à gauche.
MH au milieu d'une couronne de chêne. Pl. VII. m. 1. AE. 7.

SAUROMATES III.

2. *BACIΛЄTC CATPOMATHC.* Couronne posée sur une chaise curule; à droite, le bâton d'ivoire surmonté d'un buste, à gauche, un bouclier
MH au milieu d'une couronne de chêne. Pl. VII. m. 2. AE. 7.

RHOEMETALCES.

3. . . . . . *ЄWC POIMHTAΛK* . . Couronne posée sur une chaise curule; à droite, le bâton d'ivoire surmonté d'un buste; à gauche, un bouclier et une lance.
Victoire allant de droite à gauche, ayant dans la main droite étendue, une couronne, et une palme dans la gauche. Dans le champ, les lettres MH. Pl. VII. m. 3. AE. 6.

RHESCUPORIS IV.

4 . . . . *PHCKOTΠOPIΔOC.* Buste diadêmé de Rhescuporis IV. tourné à droite; dans le champ, à droite, une contremarque.
Figure d'Astarté assise et tournée à gauche. Pl. VII. m. 4. AE. 6.

La médaille de Sauromate II. pl. VII. m. 1. est très-curieuse, parcequ'elle est sans avers, et qu'elle est composée de deux revers semblables à ceux des deux médailles du même roi que j'ai décrites dans un autre ouvrage [111]. Le goût du travail des deux côtés de notre médaille démontre qu'elle ne peut appartenir qu'à T. J. Sauromates II. On distingue dans le champ les traces presque effacées des lettres MH qui accompagnent toujours ce revers.

On remarque sur la médaille de Sauromate III. pl. VII. m. 2 des types que portent celles des règnes précédens ainsi que les médailles des rois du Bosphore postérieurs. La médaille décrite ici, est inédite: elle présente une particularité dans sa légende.

Les deux médailles de Rhoemétalces et de Rhescuporis IV. sont aussi inédites. Sur la première, pl. VII. m. 3. le buste qui surmonte le bâton d'ivoire est très-distinctement représenté. La seconde, pl. VII. m 4. est d'un règne très-riche en médailles. Il est

difficile de dire ce qu'on a voulu représenter dans la contremarque de l'avers. D'autres contremarques des médailles du même Rhescuporis IV. ne portent pas des objets plus distincts: dans quelques unes il paroît qu'on a voulu figurer un fruit sur sa tige.

Médailles de Chersonésus, ville de la Chersonèse-Taurique.

1. *B* au haut. Figure dans un char attelé de quatre chevaux galoppans, tenant dans la main gauche les freins, dans la droite un fléau, et allant de gauche à droite.

XEP au bas. Guerrier barbu, nu, tourné à gauche, la tête couverte d'un casque conique, un genou en terre, caché derrière un grand bouclier appuyé contre son genou gauche, tenant de la main droite sa lance. Pl. VI. m. 1. AE. 5.

2. Tête laurée d'homme imberbe, tournée à droite.

XEP au milieu d'une couronne de lauriers. Pl. VI. m. 2. AE 3½.

3. *XEP*. Tête laurée d'Auguste, tournée à droite; devant, un bout de l'arc.

Victoire ayant de longues ailes, habillée d'une longue tunique, la tête vue de profil et tournée à gauche, tenant une couronne dans la main droite élevée, une palme dans la gauche. Dans le champ, à gauche, un monogramme. Pl. VI. m. 3. AE. 3½.

Les lecteurs trouveront l'explication de ces trois médailles dans le mémoire XII. de ce recueil.

Médailles d'Alexius II. Comnénus.

J'avois publié en 1822 deux médailles en argent d'Alexius II. Comnène [112], empereur depuis 1180 jusqu'à 1183, et fils de Manuel I. Comnène; c'étoient alors les premières que l'on put attribuer avec certitude à cet empereur. Mgr. le chancelier de l'empire possédant plusieurs médailles de ce souverain, a eu la bonté de me permettre de donner la description des plus remarquables. Les quatre suivantes diffèrent par rapport au légendes et aux accessoires de celles que j'ai décrites précédemment.

1. *ΑΛЄ Κ Μ Ν*. L'empereur Alexius II. Comnène, la tête vue de face, richement habillé, monté sur un cheval allant de gauche à droite; tenant de la main droite, un sceptre.

ΟΑ ЄΥΓ . Saint Eugène, la tête nimbée et vue de face, monté sur un cheval allant de gauche à droite, et tenant de la main droite, une croix. AR. 5.

2. *AL Є K M N* . Même figure d'Alexius II. Comnène.
OA ЄΤ ΙЄ . Même figure de S. Eugène; entre les pieds du cheval, le sol a poussé des fleurs. Pl. VII. m. 5. AR. 5.
3. *ALЄ K M* . Même figure d'Alexius II. Comnène.
OA ЄΥΓ O . Même figure de S. Eugène; entre les pieds du cheval, un astre. Pl. VII. m. 6. AR. 4½.
4. *ALЄ M N* . Même figure d'Alexius II. Comnène; entre les pieds du cheval, un astre.
OA ЄΥΓ N O . Même figure de S. Eugène; entre les pieds du cheval, un chiffre. Pl. VII. m. 7. AR. 5.

Inscription trouvée dans les environs de l'ancienne Panticapaeum, en 1823.

Je ne crois pas pouvoir mieux terminer ces recherches numismatiques qu'en faisant connoître à mes lecteurs un monument découvert à Kertch dans l'été de 1823. C'est une inscription qui n'est pas sans intérêt pour l'histoire du Bosphore. En voici la copie:

ΕΙΚΟΝΑΦΟΙΒΩΙΣΤΗΣΕΑΝΤΙΣΤΑΣΦΑΝΟΜΑΧΟΣΣΟ
ΑΘΑΝΑΤΟΝΘΝΗΤΩΙΠΑΤΡΙΓΕΡΑΣΤΕΛΕΣΑΣ
ΠΑΙΡΙΣΑΔΕΟΣΑΡΧΟΝΤΟΣΟΣΗΝΧΘΟΝΑΤΕΡΜΟΝΕΣΑΚΡ
ΤΑΥΡΩΝΚΑΥΚΑΣΙΟΣΤΕΕΝΤΟΣΕΧΟΥΣΙΝΟΡΟΙ

Voici la même inscription, en petits caractères:

Εἰκόνα Φοίβῳ στῆσ' ἀντιστὰς Φανόμαχος Σοου,
ἀθάνατον θνητῷ πατρὶ γέρας τελέσας·
Παιρισάδεος ἄρχοντος ὅσην χθόνα τέρμονες ἄκροι
Ταύρων, Καυκάσιός τ' ἐντὸς ἔχουσιν ὅροι.

Je la traduis ainsi:

L'antiste Phanomaque, fils de Soos, consacre à Phoebus ce portrait, élevant un monument éternel à son père: pendant que Paerisade gouverne tout le pays entre les confins des Taures et les limites du Caucase [112].

Il seroit difficile de remplir la lacune du premier hexamètre, qui est incomplet sur la pierre, avec d'autres lettres que celles que j'y ai placées. Le père de Phanomaque portoit probablement le nom de Soos, prononcé Σοῦς.

Phanomaque qui, par cette épigramme, consacre à Phoebus la statue, le buste, ou le portrait de son père, étoit, à ce qu'il paroît, inspecteur ou conservateur du même temple d'Apollon dans lequel

il avoit placé ce monument de sa piété filiale. Car le mot *antistes*, qui s'est conservé uniquement dans la langue latine, et que nous ne trouvons pas dans les monumens écrits qui nous sont restés des Grecs, ne signifie jamais un fonctionnaire civil, mais toujours un homme chargé d'un emploi appartenant au culte. Au reste, je n'ose pas décider, si le mot *ΑΝΤΙΣΤΑΣ* doit être pris ici pour un participe, ou pour un substantif.

L'auteur de l'épigramme en parlant de Paerisade s'est servi du mot *gouverner*, parce que ce prince, roi des Sindes et des Maeotes, n'étoit qu'archonte des Grecs du Bosphore. Le mot de *régner* n'auroit pas convenu, puisque dans les monumens de Paerisade le titre d'archonte du Bosphore, comme dignité principale, précède toujours celui de roi des Sindes et des Maeotes. L'auteur ne pouvant non plus donner à Paerisade les deux qualifications d'archonte et de roi, a préféré celle qui etoit supérieure.

Cette épigramme nous indique l'étendue des possessions de Paerisade telle que nous l'avions trouvée dans les monumens de Comosarye, de Xénoclide et de Mestor. D'après ces quatre monumens, le territoire du Bosphore étoit borné à l'ouest par le pays des Scythotaures qui étoit voisin de Théodosie. Pour les limites à l'est ou en Asie, l'inscription de Phanomaque les place au commencement de la chaine du Caucase, à côté où sont les montagnes des Tcherquesses. Il faut observer que les trois inscriptions citées ne nomment pas les pays, mais les peuples qui les habitoient, ce qui revient au même.

La chronologie, l'histoire du Bosphore, et celle de la Chersonèse-Taurique, gagneroient beaucoup, si l'on prenoit des mesures pour rechercher toutes les richesses en inscriptions, en médailles et autres monumens que recèle encore cette terre classique. La dépense qu'exigeroit cette entreprise, tout à la fois patriotique et litéraire, seroit très-peu considérable, et cinq années suffiroient pour en voir la fin.

---

1. Voy. Mémoir. de l'Acad. des Scienc. de St. Pétersbourg; 1805. T. XIV. p. 99.
2. Voy. Sérapis, XIV. Mémoire. pl. X. m. 10—25.
3. Sérapis, XIII. Mémoire. pl. IX. m. 11.
4. Voy. l'ouvrage cité note 1.
5. Num. Gul. Hunter, p. 285—286. n. 1—3. tab. LI. m. 24—26.
   Eckhel Doctr. Num. Vet. Vol. III. p. 67.
   Mionn. Descr. de Méd. Ant. T. III. p. 609. m. 332—334.

6. Mionn. Descr. de Méd. Ant. T. II. p. 358. m. 1.

Sérapis, VII. Mém. §. 46. p. 120—121.

Pour donner une idée plus complète des médailles de Leucon, j'ai fait dessiner les deux exemplaires qui ont des revers différens.

7. De Boze, des Rois du Bosph. Cimmér. voy. Mémoires de l'Acad. des Inscr. To. VI. p. 552.

Souciet, Hist. des Rois du Bosph. Cimmér. §. IX. p. 52. §. XXXIV. p. 67.

Froelich Notit. Element. p. 154.

Cary Hist. des Rois du Bosph. p. 26. pl. I. m. 1.

Eckhel Doctr. Num. Vet. Vol. II. p. 361.

Mionn. Descr. de Méd. Ant. To. II. p. 358. m. 2.

Visconti Iconogr. Grecque, To. II. p. 122—123. pl. XLII. m. 1.

8. Le nom d'Archaenactides doit être dérivé de *ἀρχὴ* ou *ἀρχαὶ* et *ἀνάκτες*, et indique *magistrats pris parmi les propriétaires des terres*. Dans ce tems-là *les propriètaires* étoient ceux qu'on a nommés ensuite *citoyens*. Cette étymologie est plus probable que celle qui feroit dériver le nom d'Archaeanactides d'Archaeanax, nom propre d'un magistrat, et supposeroit que les Archaeanactides ont été ses successeurs.

9. Nous voyons dans le savant ouvrage de M. Letronne sur les inscriptions grecques et latines de l'Egypte, que les Ptolémées ont laissé subsister les anciennes loix et coutumes des Pharaons.

10. M. Mannert est d'une opinion contraire (Geogr. der Gr. u. Röm. IV. Th. S. 285). Mais il faut observer que Phanagorie n'avoit pas reçu les privilèges cités, pour qu'elle fût, sous plusieurs rapports, moins subordonnée aux Romains que le reste du Bosphore.

11. Appian. Bell. Mithrid. c. CXIV. p. 817. l. 65. c. CXIII. p. 816. l. 45. Ed. Schw.: *καὶ βασιλεύειν ἔδωκεν αὐτῷ Βοσπόρου, χωρὶς Φαναγορέων οὓς ἐλευθέρους και αὐτονόμους ἀφῆκεν.*

12. Sérapis, XII. Mémoire.

13. Polyb. Hist. Rel. L. V. c. 17. p. 269. l. 6. Ed. Schw.

Eckhel Doctr. Num. Vet. Vol. II. p. 83.

14. Des Rois du Bosph. Cimmér. d. 559. voy. Mémoires de l'Acad. des Inscr. To. VI.

15. Hist. des Rois du Bosph. Cimmér. p. 27.

16. J'en ai parlé dans un mémoire présenté et lu à l'Académie Impériale des Sciences le 1 Mai 1822, intitulé: *Du château royal du Bosphore et de la ville de Gargaza dans la Chersonèse-Taurique*. Il a été publié dans les Mémoir. de cette Acad. T. IX. 1824. p. 649—692, d'après une nouvelle copie revue et considérablement augmentée par l'auteur.

17. L. C. p. 559.

18. Not. et Emend. in Plin. N. H. L. XXXIV. p. 673.

19. Recueil de Médaill. de Rois, p. 59—61.

20. Numism. Reg. Maced. tab. II. n. 15. p. 18.

21. Dissert. sur le vrai portr. d'Alexandre le Grand; voy. Mémoir. de l'Instit. Nation. Litér. et B. A. To. I. p. 620.

Monum. du portr. d'Alexandre; Opinion de le Blond, p. 164. voy. Arrien trad. par Chaussard. To. IV.

22. Lettre aux aut. du Journ. des Savans; Août, 1760.

Monum. du portr. d'Alex. Opinion de Barthel. p. 176. voy. Arrien trad. par Chaussard, T. IV.

Mionn. Descr. de Médaill. Ant. To. I. p. 520—521. m. 153—154.

23. Storia delle Arti del dis. di Winkelmann trad. da Fea; To. II. p. 105. To. III, p. 440.

24. Monum. du portr. d'Alex. Opinion de Cousinery, p. 178. voy. Arr. trad. par Chauss. To. IV.

25. The tomb of Alexandre; Introduct. p. 17—18.

Travels trough var. countr. of Eur. As. and Afr. Vol. IV. ch. 14. p. 458. Supplém. ch. 2. p. 560—561. C'étoit par une autre erreur que Clarke (L. C. Vol. IV. ch. 12. p. 401) avoit crû trouver la tête de Philippe, père d'Alexandre le grand, sur une médaille d'Amphipolis.

26. Ad Num. Reg. Nova Access. p. 1.

27. Numi Popul. et Reg. T. I. p. 150. et p. 156.

28. Doctr. Num. Vet. Vol. II. p. 99.

Eckhel Sylloge Num. Vet. anecdot. p. 22.

Monum. du portr. d'Alexandre; Opinion d'Eckhel, p. 121—122. voy. Arr. trad. par Chauss. To. IV.

29. Descript. Numor. Veter. p. 130.

Sestini Lett. e Dissertaz. To. VI. 1804. p. 27. m. 2.

30. Monum. du portr. d'Alexandre; Opinion de Cousinery, p. 180—181. voy. Arrien trad. p. Chauss. To. IV.

31. Note ajoutée à l'opinion d'Eckhel; voy. Monum. du portr. d'Alex. To. IV. de l'Arrien trad. par Chauss. p. 122. note 1.

32. Iconogr. Grecque; To. II. p. 44.

Monum. du portr. d'Alexandre; Opinion de Visconti, p. 168. voy. Arrien trad. par Chaussard, T. IV.

33. Iconogr. Gr. T. II. p. 45—46. pl. XXXIX*. m. 1. 2.

Mionn. Descr. de Médaill. Ant. To. I. p. 532. m. 269. et p. 521. m. 155.

34. Note du traducteur ajoutée à l'opinion d'Eckhel; voy. Monumens du Portr. d'Alexandre; T. IV. de l'Arrien trad. par Chaussard, p. 122. note 1.

35. Iconogr. Grecque; To. II. p. 47.

36. Visconti Iconogr. Gr. To. II. p. 328. pl. XLVII. m. 2.

Mionn. Descr. de Médaill. Ant. To. V. p. 50. m. 442.

Coins of the Seleucidae from the cabin. of M. Duane, p. 78. pl. XI. m. 17—19. p. 79. pl. XII. m. 6—8.

37. Coins of the Seleuc. p. 79. pl. XII. m. 4.

38. Ibid. p. 15. pl. I. m. 5—8.

39. Descr. de Médaill. Ant. T. V. p. 2—3. m. 3—18.

40. Iconogr. Gr. T. II. p. 43.
41. Voyez les livres cités dans la note 78.
42. Miscellan. c. LXXIX. Fol. vers. Hii. in Politiani Opp. Venet. ap. Ald. 1498.
43. Antiquar. Lect. L. XX. c. 12. p. 1112. A.
44. De Praestant. et Usu Numism. To. I. Diss. VII. c. 2. p. 389.
45. Mus. Rom. T. I. s. 1. p. 16—17. tab. XIX.
Le grand cabin. romain; p. 13. pl. XIX.
46. Thesaur. Brandeb. To. I. p. 244.
47. Ant. Numism. Aur. Max. Mod. Mus. Flor. Cl. I. p. 18. t. I. n. I.
48. Numism. Reg. Maced. p. 33. tab. IV. n. 31. 32.
49. Doctr. Num. Veter. Vol. II. p. 56.
Numi Veter. anecd. p. 63.
50. Iconogr. Gr. To. II. p. 104.
51. Descr. de Médaill. Ant. To. I. p. 437—445. m. 2—113.
52. Num. Veter. anecd. p. 64.
Doctr. Num. Veter. Vol. II. p. 56—57.
53. Monum. du Portr. d'Alexandre; Opinion de Visconti, p. 170; voyez Arrien par Chauss. To. IV.
Iconogr. Grecque; T. II. p. 104—105.
54. Numi Veter. anecd. p. 22—24. tab. II. n. 9—10.
55. Guarnacci Orig. Ital. To. II. p. 245.
Gori Mus. Etrusc. To. II. p. 423. tab. CXCVII. n. 12 et 13.
Neumann et Popul. Reg. Num. Vet. To. I. p. 57.
Avellino Ital. Veter. Numism. p. 45—46. n. 5.
Millingen Rec. de quelqu. Méd. Grecqu. p. 15. pl. I. m. 8.
56. Monum. du Portr. d'Alex. Opin. de Visc. p. 170.
57. Lettre aux auteurs du Journ. des savans; Août, 1760.
Monum. du Portr. d'Alexandre; Opinion de Barthel. p. 176. Voyez Arrien trad. par Chauss. T. IV.
58. Num. Gul. Hunter, p. 122. n. 11. 12. tab. XXIII. n. 13. 14.
Mionn. Descr. de Médaill. Ant. To. VI. p. 555—556. m. 7—13. r LVII. m. 1. et 5. pl. LXXIX. m. 1. 2.
59. The tomb of Alexander; Introd. p. 11.
60. Illustr. Imagin. quae extant Romae. tab. V.
61. In Imagin. illustr. ex Fulv. Urs. biblioth. Commentar. p. 7—8.
62. Gemme Ant. figur. To. I. p. 7. tav. XXXIII.
63. Gemme Ant. figur. T. I. tav. LXXXVI.
64. Imag. des Héros et Gr. homm. pl. XV. p. 81.
65. Comment. in Golz. Graec. p. 194—195. in Golz. Opp. Num. To. III
66. Exercit facil. in Num. Veter. Dial. II. §. 2. p. 19.
67. Archaeolog. Numar. p. 67.
68. Voyage Pittoresque de la Grece; T. II. p. I. Vignette du chap. XIII. m. 5.

Quant à l'explication du médaillon de Lysimaque, p. 41—42, on re-

marque beaucoup de confusion dans l'exposé des différentes opinions que plusieurs savans ont eues, concernant le portrait de ces médaillons.

69. Dissert. sur le vrai Portr. d'Alexandre le Grand; voy. Mémoir. de l'Inst. Nation. Litér. et Beaux-Arts; To. I. p. 60.

Monum. du Portr. d'Alexandre; Opinion de le Blond; p. 153—154. voy. Arrien trad. par Chaussard. T. IV.

70. Monum. du Portr. d'Alex. Opinion de Fauvel; p. 180. voy. Arrien trad. par Chauss. To. IV.

71. The tomb of Alexand. Introd. p. 15—16.

Clarke's Trav. in var. Countr. of Eur. As. and Afr. Vol. III. ch. 9. p. 354—355.

72. Iconogr. Grecque; To. II. p. 102—103. pl. XLI. m. 6.

Mionn. Descr. de Médaill. Ant. T. II. p. 445. m. 182.

73. De Praest. et Usu Numism. To. I. Diss. VIII. §. 8. p. 494—496.

Visconti Iconogr. Gr. To. II. p. 103. note 1.

74. De Amazon. p. 276.

75. Lexic. Univ. Rei Numar. To. I. P. 1. p. 500.

76. Visconti Iconogr. Gr. pl. XLI. m. 8.

Mionn. Descr. de Médaill. Ant. To. I. p. 429. m. 26.

77. The tomb of Alexander, Introd. p. 23.

78. Iconogr. Grecque, pl. XLI. m. 4 et 5.

79. De Schachmann, Catal. rais. d'une collect. de Méd. p. 2.

Liebe Gotha Numar. c. IV. p. 99.

Schläger de Num. Alex. M.

Havercamp Allgem. Hist. I. D. t. XVIII. m. 10. 11.

Haym Thes. Brit. To. II. p. 13. tab. I. n. 11.

Mionn. Descr. de Med. Ant. To. I. p. 553. m. 573. pl. LXX. m. 5.

Eckhel. Doctr. Num. Vet. Vol. II. p. 108.

Visconti Iconogr. Gr. pl. XXXIX*. m. 4 et 5.

Voyage Pittor. de la. Grèce par de Choiseul-Gouffier; To. II. p. 1. Vignette m. 3. p. 41.

La petite médaille d'Alexandre en or qui s'y trouve gravée (m. 3.) est d'un coin moderne.

80. Iconogr. Grecque, To. II. p. 48.

81. Iconogr. Gr. To. II. p. 105. pl. XLI. f. 9.

82. Iconogr. Gr. To. II. p. 107.

83. Monum. du portr. d'Alex. Opinion de Visc. p. 169. voy. Arrien trad. p. Chauss. To. IV.

Visconti Iconogr. Gr. To. II. p. 36—40. pl. XXXIX. f. 1. 2.

Voy. Sainte-Croix Examen des Histor. d'Alex. le grand; p. 791—792.

Guattani Monum. Ant. Ined. To. I. per l'ao. 1784. p. II. tav. I.

Winkelmann Stor. delle Arti del dis. trad. da Fea; To. II. p. 253. To. III. p. 455—457. tav. V.

Oeuvr. compl. de Winkelmann par Jansen. To. II. pl. IV.

Mémoir. de l'Instit. Nation. Lit. et Beaux-Arts; T. I. p. 160. pl. IV. f. 7.

Monum. du Portr. d'Alex. pl. IX. f. 7. voy. Arr. trad. par Chauss. To. IV.

Voyage Pittor. de la Grèce, par de Choiseul-Gouffier. To. II. ch. 13. Vignette, p. 1. et p. 39—40.

84. L. C.

85. L. C. p. 20.

86. Winkelmann's Gesch. der Kunst, VI. B. 2 Abth. S. 199. 596. Anmerk. zum 10 B. und 646. Anmerk. ebendas. S. 222—224.

87. Visconti Iconogr. Gr. T. II. p. 39.

88. Id. ib. p. 39.

89. Id. ib. p. 40.

90. Id. ib. p. 41. pl. XXXIX. f. 3.

91. Visconti Iconogr. Gr. pl. LV. f. 5. 6. To. III. p. 282—283.

92. Visconti Iconogr. Gr. pl. XIV. f. 1. 2. To. I. p. 136—137.
Raspe Catal. de Tass. p. 579. no. 9965—9967.
Eckhel Doctr. Num. Veter. Vol. II. p. 26—27.

93. Des Rois du Bosph. Cimmér. p. 550—552. voy. Mém. de l'Acad. des Inscr. To. VI.

94. Sérapis, VII. Mém. §. 18. p. 97. IX. Mém. S. 252—253.

95. Monum. de la reine Comosarye; pl. VI.

96. Sérapis, VII. Mém. §. 46—47. p. 120—121.

97. A. a. O. und Sérapis, IX. Abhandl. S. 254—256.

98. Sérapis, VII. Mém. Append. p. 219—223.

99. Sérapis, VII. Mém. §. 46. p. 121.

100. Strategem. L. VI. c. 9. §. 1. p. 349. Ed. Murs.
De Boze avoit le premier attribué à Leucon I. cette supercherie (Des Rois du Bosph. Cimm. voy. Mém. de l'Acad. des Inscr. T. VI. p. 562).

101. Strategem. L. VI. c. 9. §. 2. p. 349—350.

102. Id. ib. c. 9. §. 3. p. 350—351.

103. Id. ib. c. 9. §. 4. p. 351.

104. Id. L. V. c. 23. §. 1. p. 313.

105. Id. L. V. c. 44. §. 1. p. 327.

106. Aen. Tactic. c. V. p. 1650. ad calc. Polyb. Ed. Gronov: *Λεύκων δὲ ὁ Βοςπόρου τύραννος καὶ τῶν Φρουρῶν τοὺς χρεωφειλέτας διὰ κυβείαν, ἢ δι' ἄλλας ἀκολασίας ἀπομίθους ἐποίει.*

107. Memnon Hist. Heracl. Pont. §. 7. p. 118. not. **) Ed. Orell.

108. Ibis, v. 311—312. p. 73. Ed. Burm.

109. Antiqu. grecq. du Bosph. Cimmér. par M. Raoul-Rochette, p. 68.

110. Histor. Heracl. Pont. c. XLIX. p. 72: *διεπρεσβεύετο γοῦν πάλιν πρός τε τοὺς ἐν Σκυθίᾳ Χεῤῥονησίτας καὶ Θεοδοσιανοὺς καὶ τοὺς περὶ Βόσπορον δυνάστας ὑπὲρ συμμαχίας καὶ ἡ πρεσβεία ἀνέστρεφεν ἔμπρακτος.*

111. Voy. Sérapis, VII. Mém. Append. p. 224—225. m. 13. 14.

112. Il faut, après le mot *Καυκάσιος*, sousentendre *γῆς*. Voy. Stephan. Byz. de Urb. v. *Καύκασος*.

XI.

Suite des médailles d'Asandre, d'abord archonte, après roi du Bosphore-Cimmérien.

Depuis qu'Eckhel a publié sa doctrine numismatique, la suite des médailles d'Asandre, d'abord archonte, ensuite roi du Bosphore, a été enrichie de plusieurs pièces nouvellement découvertes. Je les publierai ici en faveur des archaeophiles, en les rangeant par ordre chronologique ensemble avec les médailles de ce prince qui étoient déjà connues.

1. Tête nue d'Asandre, tournée à droite.
ΑΡΧΟΝΤΟΣ ΑΣΑΝΔΡΟΥ ΒΟΣΠΟΡΟΥ. Victoire sur une proue de vaisseau, debout, tournée à gauche, tenant dans la main droite une couronne, et dans la gauche une palme; dans le champ, à gauche, la lettre *Α* (1), et au haut les lettres *ΤЭ* et *Γ*. Pl. VIII. m. 2. AV. 5.

Au cabinet Impérial de Vienne.

2. Tête nue d'Asandre, tournée à droite; derrière, un petit poisson.
ΑΡΧΟΝΤΟΣ ΑΣΑΝΔΡΟΥ ΒΟΣΠΟΡΟΥ. Victoire, les ailes élevées dessus de la tête, sur une proue de vaisseau, debout, tournée à gauche, tenant dans la main droite une couronne, et dans la gauche une palme; au haut à gauche, les lettres *ЄΤ*, à droite, un *Β*; dans le champ, la lettre *Φ*, et un monogramme peu distinct; au bas, la lettre *Δ*. AV. 5.

Au cabinet de M. le Comte de Wiczay.

Mus. Hedervar. Num. To. I. p. 186. n. 4436. tab. XIX. n. 425.

3. Tête nue d'Asandre, tournée à droite.
ΑΡΧΟΝΤΟΣ ΑΣΑΝΔΡΟΥ ΒΟΣΠΟΡΟΥ. Victoire les ailes élevées dessus de la tête sur une proue de vaisseau, debout, tournée à gauche, tenant dans la main droite, une couronne, et dans la gauche, unc palme. Dans le champ, à droite, la lettre H. (8). AV. 5.

D'après un dessin.

Vaillant Achaemen. Imp. Vol. II. p. 212.
Havercamp. Allgem. Hist. III. D. t. 3. m. 5.

Eckhel Doctr. Num. Veter. Vol. II. p. 367—368.
Mionn. Descr. de Med. Ant. To. II. p. 353. m. 23.

4. Tête nue d'Asandre, tournée à droite.
ΑΡΧΟΝΤΟΣ ΑΣΑΝΔΡΟΥ ΒΟΣΠΟΡΟΥ. Même figure de Victoire; dans le champ, à droite, les lettres *ΧΗ*. AR. 5.

Autrefois au cabinet d'un Prince électoral de Saxe.
Froel. Notit. element. p. 156. t. X. m. 11.
Cary Hist. des Rois du Bosph. p. 35. pl. I. m. 4.
Eckhel Doctr. Num. Veter. To. I. p. 368.
Mionn. Descr. de Méd. Ant. T. II. p. 363. m. 24.

5. Tête casquée d'Asandre tournée à droite.
ΑΡΧΟΝΤΟΣ ΑΣΑΝΔΡΟΥ. Proue de vaisseau, tournée à droite. Pl. VIII. m. 3. AE. 7.

Au cabinet de l'Académie Impériale des Sciences.

6. Tête nue et imberbe d'Asandre, tournée à droite.
ΑΡΧΟΝΤΟΣ (ΑΣΑΝΔΡΟΥ. Proue de vaisseau, tournée à droite. Pl. VIII. m. 4. AE. 7.

Au cabinet Impérial de Russie.

7. Tête nue d'Asandre, tournée à droite.
ΑΡΧΟΝΤΟΣ) ΑΣΑΝΔΡΟ(Υ. Proue de vaisseau, tournée à droite. Pl. VIII. m. 5. AE. 7.

Au cabinet de l'Académie Impériale des Sciences.

8. Tête nue d'Asandre, tournée à droite; dans le champ, un astre à huit rayons dans une contremarque.
ΑΡΧΟΝ(ΤΟΣ) ΑΣΑΝΔΡΟ(Υ. Proue de vaisseau tournée à droite; dans le champ, un astre à huit rayons dans une contremarque Pl. VIII. m. 6. AE. 8.

Au cabinet Impérial de Russie.

9. Tête nue d'Asandre, tournée à droite.
ΑΡΧΟΝΤ(ΟΣ ΑΣ)ΑΝΔΡΟΥ. Proue de vaisseau tournée à droite. Médaille surfrappée. Pl. VIII. m. 7. AE. 7.

Au cabinet d'un amateur à St. Pétersbourg.

10. Tête d'Arianne couronnée de lierre, tournée à droite, frappée sur la tête d'Asandre.
Un grand coryte, frappé sur la proue de vaisseau du coin précédent. Pl. X. m. 25. AE. 7.

Au cabinet de M. le Comte Sévérin-Potocki.

11. Tête nue d'Asandre, tournée à droite; dans le champ, un astre à neuf rayons dans une contremarque.



ΑΡΧΟΝΤΟ(Σ) ΑΣΑ(ΝΔΡΟΥ. Proue de vaisseau, tournée à droite; dans le champ, un astre à huit rayons dans une contremarque. Médaille surfrappée. Pl. VIII. m. 8. AE. 7.

Au cabinet d'un amateur à St. Pétersbourg.

2. Tête imberbe d'Asandre, tournée à droite.

Légende effacée. Agile vu de face, la tête tournée à droite; dans le champ, à droite, un astre. Médaille surfrappée. Pl. VIII. m. 9. AE. 8.

Au cabinet de l'Académie Impériale des Sciences.

3. Tête d'Asandre ceinte du diadême, tournée à droite.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΣΑΝΔΡΟΥ. Victoire sur une proue de vaisseau, debout tournée à gauche, ayant dans la main droite une couronne, et dans la gauche, une palme. AV. 5.

Spanheim de Us. et Praest. Numism. To. II. p. 488.

4. Tête diadêmée d'Asandre, tournée à droite.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΣΑΝΔΡΟΥ. Victoire sur une proue de vaisseau tournée à gauche, ayant dans la main droite une couronne, et dans la gauche, une palme; dans le champ, à gauche, la lettre *Δ*. (4). AV. 4½.

Au cabinet Impérial de Vienne.

Froel. Numi Reg. Veter. p. 87.

Eckhel Doctr. Num. Veter. Vol. II. p. 488.

5. Tête diadêmée d'Asandre, tournée à droite.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΣΑΝΔΡΟΥ. Victoire sur une proue de vaisseau, tournée à gauche, ayant dans la main droite une couronne, et dans la gauche, une palme; dans le champ, à gauche, la lettre *Ε* (6) et un monogramme composé des lettres *ΠΑΥ*, ou *ΠΑΚ*. AV. 5.

Au cabinet royal à Munic.

Vaillant Achaemenid. Imp. To. II. p. 214—215.

Cary Hist. des Rois du Bosph. p. 36.

Eckhel Doctr. Num. Vet. Vol. II. p. 368.

6. Tête diadêmée d'Asandre, tournée à droite.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΣΑΝΔΡΟΥ. Victoire sur une proue de vaisseau, tournée à gauche, ayant dans la main droite une couronne, et dans la gauche, une palme; dans le champ, à gauche, la lettre Ζ (7) et le monogramme du revers précédent. AV. 4½.

Au cabinet de la Bibliothèque Impériale publique.

Cary Hist. des Rois du Bosph. p. 35—36. pl. I. m. 5.

Havercamp Allgem. Hist. III. D. t. III. m. 5.

Pellerin troisième Suppl. au Rec. des Méd. p. XIV. (?)

Mionn. Descr. de Méd. Ant. To. II. p. 363. m. [illegible]

17. Tête de Jupiter Ammon, tournée à droite; devant, un foudre.

———ΔΡΟΥ. Chaise curule, sur laquelle est posé un petit coussin; dans le champ, entre les pieds de ce siège, la lettre *H* (8). Pl. VIII. m. 10. AE. 9½.

Au cabinet d'un amateur.

18. Tête d'Hercule jeune couverte de la dépouille du lion.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ———. Chaise curule. Pl. VIII. m. 11. AE. 6.

Au cabinet Impérial de Russie.

19. Tête d'Apollon couronnée de lauriers, tournée à droite.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΣΑΝΔΡΟΥ. Victoire sur une proue de vaisseau, debout, tournée à gauche, ayant dans la main droite une couronne, et une palme dans la gauche; dans le champ, à gauche, la lettre *H* (8). AE. 4½.

Au cabinet royal à Munic.

20. Tête de Méduse, vue de face.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΣΑΝΔΡΟΥ. Pégase galoppant de gauche à droite; dans le champ, la lettre *H* (8). AE. 3.

Autrefois au cabinet de M. Cousinery.

Sestini Descr. Num. Vet. p. 239.

21. Tête diadêmée d'Asandre, tournée à droite.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΣΑΝΔΡΟΥ. Victoire sur une proue de vaisseau, tournée à gauche, ayant dans la main droite une couronne, et dans la gauche, une palme; dans le champ, à gauche, les lettres *ΙΔ* (14). AV. 4½.

Au cabinet du Roi, à Paris.

Cary Hist. des Rois du Bosph. p. 36.
Peller. troisième Suppl. au Rec. des Méd. p. 36.
Mionn. Descr. de Méd. Ant. To. II. p. 363. m. 26.
Visconti Iconogr. Grecque, To. II. p. 143. pl. XLII. m. 8.

22. Tête de Méduse, vue de face.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΣΑΝΔΡΟΥ. Pégase galoppant de gauche à droite; dans le champ, un monogramme composé des lettres *ΔΙ* (14). Pl. VIII. m. 13. AE. 3.

Au cabinet royal à Munic.

Mionn. Descr. de Méd. Ant. T. II. 363—364. m. 29.

23. Tête diadêmée d'Asandre, tournée à droite.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΣΑΝΔΡΟΥ. Victoire sur une proue de vaisseau, tournée à gauche, ayant dans la main droite une couronne, et

dans la gauche, une palme; dans le champ, à gauche, les lettres *IC* (16). AV. 5.

Au cabinet du Roi, à Paris.

Peller. troisième Suppl. au Rec. des Méd. p. 3.

Mionn. Descr. de Méd. Ant. To. II. p. 363 m. 27.

24. Tête diadêmée d'Asandre, tournée à droite.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΣΑΝΔΡΟΥ. Victoire sur une proue de vaisseau, tournée à gauche, ayant dans la main droite une couronne, et dans la gauche, une palme; dans le champ, les lettres *IZ* (17). AV. 5.

Autrefois au cabinet de M. Ainsley.

Sestini Lett. e Dissert. Num. To. I. 1789. p. 35.

25. Tête diadêmée d'Asandre, tournée à droite.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΣΑΝΔΡΟΥ. Victoire sur une proue de vaisseau, tournée à gauche, ayant dans la main droite une couronne, et dans la gauche une palme; dans le champ, les lettres *KE* (25). Pl. VIII. m. 12. PL. 5.

Au cabinet du Roi, à Paris.

Lettre du P. Panel sur le cab. de M. le Bret.

Mémoir. de Trevoux; an 1737.

Eckhel Doctr. Num. Vet. Vol. II. p. 368.

Mionn. Descr. de Méd. Ant. To. II. p. 363. m. 28.

La médaille d'Asandre l'archonte du no. 7, pl. VIII. m. 6, se distingue des autres en bronze par la contremarque de l'astre à huit rayons que l'on a ajoutée à l'avers et au revers. Cette contremarque se trouvant sur beaucoup de médailles de Panticapaeum, il est presque certain qu'elle a été imprimée sur la monnoie d'Asandre par les soins de cette même ville.

Un des types qu'offrent les médailles de Panticapaeum se trouve sur l'avers de la médaille en bronze, no. 11. pl. VIII. m. 9; c'est un aigle aux ailes éployées sur un foudre. Quoique dans cette médaille on ne distingue pas le foudre, un autre exemplaire de cette pièce nous fait voir que l'aigle y est placé sur cet attribut de Jupiter. Sur cette dernière, l'aigle est figuré plus grand et plus en proportion avec le champ qu'il occupe. Ces deux médailles ont été surfrappées, ce qui a contribué à leur état de dégradation. Les médailles de Panticapaeum portant un aigle sur un foudre, ont été décrites ci-dessous [1], voy. pl. X. m. 19—22.

Les médailles en bronze des nos. 8, 9, 11, qu'Asandre l'archonte a fait frapper, sont intéressantes sous plusieurs rapports. La pre-

mière, pl. VIII. m. 7. a été imprimée sur une de ces médailles incertaines dont je donnerai la description et des figures ci-dessous [2]. Suivant l'usage de Panticapaeum [3], le revers du nouveau coin a été frappé sur l'avers de l'ancien, dont on distingue clairement une partie, la belle tête d'Arianne ou de Bacchus. L'avers, portant la tête d'Asandre, a été imprimé sur le revers du premier coin; et près de la bouche d'Asandre on apperçoit encore le monogramme qui, dans l'ancien coin, se trouvoit à gauche du grand coryte. On ne rencontre que très-rarement des médailles surfrappées d'Asandre dont les types des deux coins soient si distincts qu'ils le sont sur ces deux médailles.

Les restes du premier coin sur les médailles des nos. 9, et 11, pl. VIII. m. 6, et 8, sont un peu moins distincts, mais ces deux pièces ont reçu des deux côtés l'impression de la contremarque de l'astre à neuf rayons qui ne peut appartenir qu'à Panticapaeum. Si ces médailles paroissent nous prouver que les médailles incertaines portant le grand coryte sont antérieures à celles de l'archonte Asandre, la médaille du no. 10, pl. X. m. 25, met en évidence, que ces médailles incertaines, et celles d'Asandre, sont du même tems. Car la médaille no. 10, est une des monnoies d'Asandre l'archonte surfrappée avec les coins de la médaille incertaine, dont l'avers est la tête d'Arianne, le revers, le grand coryte. Dans cette médaille l'avers nouveau a été frappé sur l'avers précédent, et l'ancien revers a de même reçu le nouveau. Son avers présente encore les traces de la tête d'Asandre, et le revers, la proue de vaisseau et le mot *APXONT—* sur lesquels a été frappé le grand coryte pourvu des larges courroies avec lesquelles on le portoit attaché. Deux proéminences indistinctes au côté droit du champ, et qui n'appartiennent ni au coin d'Asandre, ni au coin de la ville incertaine, nous prouvent qu'avant que d'être marquée du coin d'Asandre, cette pièce portoit déjà d'autres types, et que son dernier coin est le troisième qu'elle ait reçu.

Dans la médaille du no. 14 qui porte l'an 4 du règne d'Asandre, les bouts du diadême dont la tête de ce roi est ornée, sont longs et plus larges qu'on ne les voit sur les médailles de Pharnace II. C'étoit sans doute pour faire remarquer aux habitans du Bosphore la dignité dont leur chef avoit été investi par les Romains. Cette forme du diadême qui a été conservée dans les médailles des années suivantes, avoit induit en erreur Spanheim, qui, n'ayant sous les yeux qu'un exemplaire mal conservé, a pris un de ces bouts

pour un *aplustre*. On observe que dans la médaille no. 25. pl. VIII. m. 12, qui est en plomb, les deux bouts flottans du diadême n'ont pas été distinctement exprimés, quoique l'on puisse remarquer qu'ils ont été gravés sur le coin. Au reste, les médailles de Pharnace II. ont servi de modèle au graveur des médailles en or d'Asandre, quant au diadême et à l'arrangement des cheveux; seulement le diadême y a été dessiné plus large.

La tête casquée d'Asandre nous est présentée par la médaille no. 5, pl. VIII. m. 3.

Les traits du visage d'Asandre l'archonte nous offrent un homme plus âgé que ne le présentent ceux d'Asandre roi.

Quant au monogramme sur quelques revers des médailles d'Asandre en or, il ne se trouve que sur les médailles nos. 15, et 16.

Il faut compter parmi les pièces uniques et de la plus grande rareté, le beau médaillon en bronze décrit au no. 17, pl. VIII. m. 10. Quoique la légende de son revers soit tronquée ————*ΔPOΥ*, on ne peut s'empêcher en comparant ce médaillon avec la médaille suivante du no. 18, pl. VIII. m. 11, et avec les autres monnoies en bronze d'Asandre, de reconnoître qu'il ne peut appartenir qu'à ce dernier. Tout est digne d'attention dans cette belle pièce: la tête de Jupiter Ammon avec le foudre sur l'avers; la légende et le type du revers, et la lettre *H* dans le champ, qui marque la date. Si la légende ne porte ni le titre de roi, ni celui d'archonte, il n'en est pas moins sûr par cette lettre *H* que ce médaillon a été frappé dans la huitième année du règne d'Asandre. Car Asandre roi pouvoit imiter Alexandre le grand en omettant sur sa monnoie la dignité royale. Mais Asandre l'archonte plaçant son nom seul sur ses médailles, auroit encouru sans doute par l'omission du titre d'archonte, le reproche de vanité, et même d'affectation de la dignité royale.

La tête de Jupiter Ammon sur l'avers de ce médaillon, ainsi que celle d'Hercule imberbe couverte de la dépouille du lion qu'on voit sur l'avers de la médaille no. 18, pl. VIII. m. 11, font voir dans celles-ci l'usage primitif des rois de Macédoine qui n'ont pas marqué leur monnoie de leurs portraits [5]. Le lecteur aura observé que d'autres médailles en bronze d'Asandre archonte portent son portrait, de même que celles en or.

Ce médaillon, unique jusqu'à présent, est le plus ancien monument du Bosphore sur lequel on voit la chaise curule, marque honorifique donnée par les Romains aux rois étrangers en signe de

leur satisfaction. D'après ce que j'ai dit plus bas pour déterminer les deux époques où Asandre gouverna le Bosphore, comme archonte et ensuite comme roi, l'an 8 de son règne se rapporte à l'an de Rome 723 qui est la première année du règne d'Auguste. Il s'en suit qu'Asandre élevé par Marc-Antoine à la dignité royale, avoit reçu d'Auguste les marques honorifiques que l'on regardoit, suivant Denys d'Halicarnasse, comme une confirmation de la dignité royale, lorsqu'elles étoient conférées à des rois.

Les médailles d'Asandre des nos. 17, et 18, sont les seules frappées au Bosphore sur lesquelles la chaise curule soit répresentée d'une manière incorrecte, puisque on y voit détachées les deux pièces qui la composent, une à côté de l'autre, de manière que ce sont plutôt deux chaises curules qu'une seule que le graveur y a figurées: défaut que l'on observe aussi sur les médailles de Ptolémée, roi de Maurétanie [7]. Toutes les médailles postérieures du Bosphore, ainsi qu'une médaille de l'île de Mélita [8], ont cette chaise dessinée avec exactitude, et d'après les règles de la perspective.

Dans les médailles romaines consulaires, la chaise curule se trouve toujours aussi incorrectement dessinée que nous la voyons sur les deux médailles d'Asandre que j'ai décrites. Il est évident que celles-ci sont l'imitation d'une monnoie consulaire, et peut-être d'une monnoie de la famille Lollia [9].

Nous savons par les monnoies consulaires, et par le témoignage formel de Plutarque [10], que la chaise curule appartenant aux insignes des premières magistratures portoit sur des pieds courbes et dont la forme étoit celle de deux S qui se croiseroient par le milieu. Le siège des magistrats inférieurs au contraire avoit les pieds droits, étoit sans dossier comme la chaise curule, et plus bas. On est étonné que, malgré ces notions précises, tous les numismates qui ont décrit et publié trois médailles de Rhoemétalces, roi de Thrace, aient nommé *chaise curule* le trône que l'on y voit représenté. La première pièce [11] offre un siège à dossier dont le support est plein, au lieu de présenter, comme à l'ordinaire, quatre pieds. Le siège sur la seconde [12] a la même forme, et dans le champ, une tête d'Auguste couronnée de lauriers que Neumann dit être celle de Cotys. C'est une erreur de ce savant; car s'il avoit raison de donner, avec Cary, le nom de Cotys à la tête d'un enfant représenté à côté de ses parens sur une autre médaille de Rhoemétalces [13], tête que Seguin et Patin avoient prise pour celle de Vénus, il ne s'en suivoit pas que la tête sur le trône fut aussi le portrait du même Cotys,

puisque la couronne de lauriers ne pouvoit nullement lui appartenir. Enfin la troisième médaille de Rhoemétalces [14] présente un siège à dossier porté sur quatre pieds droits; mais ce siège, de même que ceux de deux autres médailles, est un trône et non pas une chaise curule. Cette dernière n'avoit jamais de dossier comme le trône, et je ne connois que quatre médailles, dont l'une est de la famille Caecilia [15], la seconde de la famille Licinia [16], la troisième de Ptolémée roi de Maurétanie [17], sur lesquelles on distingue une pièce fort peu haute qui tenoit lieu de dossier; elle est plus haute sur une médaille de la famille Julia portant la tête du triumvir Jules-César. La manière incorrecte dont sont rendues les chaises curules des monnoies romaines, a fait que quelques uns y ont vu, tantôt deux chaises curules [19], tantôt un *bisellium* [20]. Mais le *bisellium*, dont nous connoissons la forme exacte par les monumens de Pompei [21] qui nous apprennent en outre que ce siège avoit été ainsi nommé parceque sa largeur suffisoit à deux personnes, ne se trouve pas figuré sur les médailles romaines. En effet les Romains n'ont jamais employé ni donné le *bisellium*, distinction par laquelle les villes des provinces récompensoient le mérite de leurs citoyens, et qui ressembloit par sa forme aux sièges des magistrats inférieurs du tems de la république.

Les magistrats romains qui jouissoient de l'honneur de la chaise curule, et les rois à qui le peuple romain avoit accordé cette distinction, l'ont faite graver sur leurs médailles. On voit de même des trônes sur des médailles grecques; témoins les médailles citées de Rhoemétalces, celles de Larissa en Syrie [22], et d'Olba en Cilicie [23]. Quant aux premières il est probable que le trône se rapporte plutôt à Auguste qu'au roi Rhoemétalces: quant aux deux autres, on est dans l'incertitude si le trône est celui d'une divinité, ou du grand prêtre. Au reste, nous savons que chez les Grecs des trônes appartenoient aux marques distinctives de ceux remplissoient les premières fonctions dans l'état. Ils étoient élégamment exécutés en marbre blanc, tels qu'on en voyoit autrefois à Mytilène de l'île de Lesbos [24] portant l'inscription:

ΠΟΤΑΜΩΝΟΣΤΩΛΕΣΒΩΝΑΚΤΟΣΠΡΟΕΔΡΙΑ

et d'autres trouvées à Epidaure [25], à Athènes [26], et à Chaeronée [27].

Une médaille unique en bronze du cabinet royal de Munic qui m'a été communiquée depuis peu par le digne et savant directeur de cette belle collection, M. l'évêque de Streber, porte aussi la

lettre *H*, ce qui nous prouve qu'elle a été, comme le médaillon précédent, frappée dans la huitième année du règne d'Asandre. Elle est décrite au no. 19. La planche destinée aux médailles d'Asandre étant déjà terminée quand j'ai reçu l'empreinte de cette pièce, j'en donnerai la figure dans une des planches suivantes. La victoire représentée sur les médailles d'Asandre avec des ailes élevées d'une manière peu naturelle, les a dans celle-ci dessinées avec plus de goût.

Les médailles d'Asandre qui ont été publiées les premières, et que l'on trouve dans les ouvrages de Vaillant, ici m. 1, Spanheim, m. 12, Froelich et Cary, m. 3, n'ont pas été décrites avec précision. En effet il n'est pas probable que, dans la médaille donnée par Vaillant, la lettre *H* soit placée au côté droit du champ, tandis que sur toutes les autres monnoies d'Asandre en or, et sur celles en argent, ces lettres, qui indiquent probablement des époques, sont gravées au côté gauche. La même lettre *H* est aussi au côté droit dans la médaille dessinée dans les livres de Froelich et Cary; on y voit même ajoutée la lettre *X*, qui ne peut pas se trouver sur cette pièce si, comme il est très-vraisemblable, ces lettres indiquent des époques. On ne peut non plus approuver que Havercamp [28] ait substitué la lettre *Ξ* au *Π* qui est dessiné par erreur sur la gravure d'une des deux médailles données par Vaillant [29] puisque, d'après le texte de Vaillant lui-même, cette lettre doit être un *E*, comme on le voit en effet sur la médaille décrite au no. 15. On se tromperoit aussi si l'on croyoit qu'une autre médaille, donnée dans l'ouvrage de Spanheim [30] est absolument sans indication d'année. Il est vraisemblable que les lettres du champ en étoient indistinctes comme elles le sont sur une médaille d'Asandre en or, au cabinet impérial de Vienne [31].

Havercamp a attribué [32] au roi Asandre deux médailles en bronze de Samé, ville de l'île de Céphalénie [33]. Les légendes imparfaites et indistinctes de ces deux médailles l'ont induit en erreur, en lui faisant trouver le nom d'Asandre dans la légende *ΣΑΜΑΙ* ou *ΣΑΜΑΙΩΝ*, que devoient porter les pièces dont il est question. C'est par une autre erreur que Havercamp attribue [34] à Cassandre une médaille d'Asandre, semblable à celle en or no. 15. et avec la date *E*. Cette dernière pièce est fausse.

En revenant sur les lettres qui se trouvent dans le champ du revers des médailles d'Asandre, je remarque qu'elles indiquent tantôt les années pendant lesquelles Asandre étoit archonte du Bos-

phore, tantôt celles de son règne. Les pièces connues, frappées sous Asandre archonte, portent les années *A* et *H*, 1 et 8. Dans celle numerotée 1, qui a dans le champ la lettre *A*. pl. VIII. m. 2., on remarque au haut de l'avers, d'un côté les lettres *TΞ*, de l'autre une lettre indistincte. Ces lettres proviennent-t-elles de la maladresse de l'ouvrier, ou ont-t-elles dû indiquer le mot *ETOΥΣ* et une époque? — sont des questions difficiles à éclaircir. Les monumens numismatiques frappés depuis qu'Asandre avoit été investi de la dignité royale portent les années *Δ, E, Z, H, IΔ, IΣ, IZ* et *KE*: 4e, 6e, 7e, 8e, 14e, 16e, 17e, et 25e. Il est vrai que MM. Panel et Mionnet ont lu *KΓ*, l'an 23, sur la médaille en plomb citée la dernière; mais ayant examiné plusieurs fois cette médaille pendant mon séjour à Paris, et ayant sous les yeux son empreinte de la collection de M. Mionnet, je suis entièrement persuadé qu'elle porte la date *KE*, qui se rencontre au surplus sur une médaille en or, moulée sur l'antique et conservée dans la même collection du roi à Paris.

Visconti [35] a fait sur cette médaille en plomb des remarques qui sont détruites par l'examen attentif de cette pièce, dont j'ai donné le dessin exact, pl. VIII. m. 12. Il vouloit y voir les lettres *IB*. Mais tout son raisonnement sur la chronologie d'Asandre est embrouillé, faux dans plusieurs points, et ne produit qu'incertitude. Visconti connoissoit cependant les principales médailles qui m'ont servi à éclaircir cette matière. Les lecteurs de mes mémoires auront dû être surpris du grand nombre d'erreurs de Visconti que j'ai faites observer dans ces remarques sur l'histoire et les médailles du Bosphore, et que j'ai corrigées en plusieurs endroits de ce recueil. Mais il faut dire encore que les autres chapitres de son iconographie ne sont pas moins susceptibles de critique, et que quelques uns le sont même davantage que celui où il est question de l'histoire du Bosphore, comme je le prouverai dans un des mémoires suivans.

Eckhel qui n'avoit pas vu la médaille en plomb d'Asandre portant la date *KE*, an 25, et qui suivoit l'opinion, de ceux qui y ont vu la date *ΓK*, an 23, observe [36] que cette dernière date ne s'accorde pas avec ce qui nous est rapporté par Lucien, qu'Asandre avoit été nommé roi par Auguste. En effet Auguste n'avoit pu lui conférer la dignité royale qu'après la bataille d'Actium, ou depuis l'an de Rome 723. Ainsi la date *ΓK* ne se concilioit pas avec l'an 740, année de la mort d'Asandre. Eckhel ajoute qu'il s'en suivroit

qu'Asandre auroit régné jusqu'à l'an 746. Pour lever cette contradiction, il conjecturoit heureusement qu'Asandre avoit été investi de la dignité royale par Marc-Antoine, qui avoit promu à cette dignité plusieurs dynastes au Pont, en Arménie, et en d'autres provinces de l'empire romain; et il observoit qu'Auguste avoit ensuite confirmé Asandre dans le royaume du Bosphore.

En adoptant les observations d'Eckhel, antiquaire aussi savant que judicieux, Asandre s'est emparé du gouvernement du Bosphore, après la mort de Pharnace, l'an de Rome 707. La médaille en or du no. 2, qui porte la lettre *H*, l'an 8, nous atteste qu'Asandre a été archonte du Bosphore l'an de Rome 715. Si nous ajoutons à cette époque les 25 ans que porte la médaille en plomb du no. 25 citée déjà plusieurs fois, nous aurons l'an de Rome 740, qui est l'année ou Asandre est décédé. Il résulte de cet exposé chronologique qu'Asandre, décédé à l'âge de quatre-vingt treize ans, avoit 60 ans lorsqu'il devint archonte du Bosphore; qu'à l'âge de 68 ans il fut élevé par Marc-Antoine à la dignité royale; qu'à 76 ans, l'an de Rome 723, il eut le bonheur d'être confirmé par Auguste dans cette dignité, et qu'en tout il tint le sceptre du Bosphore pendant 25 ans.

Les médailles d'Asandre en bronze des nos. 5 jusqu'à 12, pl. VIII. m. 3—11, sont très-précieuses et fort remarquables, puisqu'auparavant on n'en connoissoit point de ce métal. Leur revers porte une proue de vaisseau. Ce type, ainsi que celui de la Victoire ornée de ses attributs, une couronne et une palme, debout sur une proue de vaisseau, emblème qu'on voit sur toutes les médailles d'Asandre en or, nous indiquent ou que cette déesse étoit la divinité protectrice qu'Asandre s'étoit choisie, ou la grande importance que ce prince mettoit à ses exploits guerriers. Car dans toute cette série que je donne ici il n'y a que quatre médailles qui ne portent pas la proue de vaisseau et la Victoire pour revers. La proue de vaisseau n'est représentée sans la Victoire que dans les médailles en bronze d'Asandre l'archonte, mais la Victoire se retrouve sur celles en or de l'archonte, aussi bien que sur celles qui ont été frappées après son élévation à la dignité royale, et elle ne peut probablement signifier autre chose que les exploits d'Asandre dans la partie asiatique du Bosphore, contre les peuplades scythes ou sauromates. Dira-t-on que ces symboles font allusion à des expéditions dans la péninsule? Mais dans ce cas la proue de vaisseau seroit inutile. D'ailleurs Asandre, possesseur de toute la plaine de la chersonèse-

taurique[37], n'avoit point d'ennemis à y redouter. Au surplus il avoit garni de fortifications la langue de terre de la mer Maeotide, pour prévenir des invasions dans cette péninsule du côté du nord[38].

La remarque de Visconti sur cette proue de vaisseau n'est pas fondée; il dit[39]: «l'opinion de Vaillant, qui voit dans ce type une allusion à la défaite de Mithradate de Pergame, est très-vraisemblable.» Si Visconti avoit dit que l'opinion de Vaillant[40] n'a aucune probabilité, il auroit eu raison. Tout ce que ce dernier rapporte de la malheureuse expédition de Mithradate de Pergame est imaginaire. Strabon[41], le seul auteur qui parle de la défaite de ce Mithradate, ne nous en a conservé aucun détail; il dit simplement: *κατελύθη δ' ὑπὸ Ἀσάνδρου, τοῦ καὶ Φαρνάκην ἀνελόντος τὸν βασιλέα,* et nous laisse ignorer, si Asandre a vaincu son compétiteur au trône du Bosphore dans un combat naval, ou si Mithradate, après avoir débarqué ses troupes, a été vaincu et tué dans une bataille. La conjecture de Vaillant, aveuglement adoptée par Visconti, est donc sans fondement. Mais ce qui la renverse entièrement, c'est qu'il seroit inadmissible de supposer, qu'un capitaine expérimenté, comme l'étoit Asandre, eut voulu se glorifier sur ses médailles, frappées pendant un règne de 33 ans, des succès remportés sur un homme qui, quoiqu'assez habile guerrier, n'avoit cependant jamais déployé des talens très-marquans et comparables à ceux de Mithradate Eupator, ni vaincu les capitaines romains, comme l'avoit fait Pharnace II. Il est certain encore que Mithradate de Pergame, nommé roi du Bosphore par Jules-César, ne s'étoit hasardé à attaquer Asandre qu'avec des forces suffisantes, et la défaite de Pharnace dut l'en avertir. Malgré cela, il échoua contre un militaire qui lui étoit trop supérieur.

---

1. Voyez Mémoire XIII. méd. 25—30.
2. Voyez Mémoire XIV. méd. 1—16.
3. Sérapis, Mémoire VII. §. LI. p. 124.
4. De Praestant. et Usu Numism. To. I. Diss. VIII. c. 4. p. 488.
5. Voy. Descr. d'une Méd. de Spartocus, roi du Bosph.-Cimmérien, du cabinet de Mgr. le Chancel. de l'Emp. Comte de Romanzoff; p. 35.
   Sérapis, Mém. X. p. 289—291.
6. Archaeol. Rom. L. III. c. 61. p. 569—570. Ed. Reisk.
7. Mionn. Descr. de Méd. Ant. To. I. p. 605—606. m. 61 et 65.
   Sestini Lett. e Dissertaz. Numism. To. V. 1821. p. VI—VII. m. 10 et 24, tav. I. m. 13 et 27.
8. Pellerin Rec. de Méd. de Peupl. et Vill. To. III. p. 85. pl. CIV. m. 3.

Mionn. Descr. de Méd. Ant. To. I. p. 343. m. 26 et 27.
9. Morelli Thesaur. Numism. Famil. Rom. p. 251. n. 4. et 5.
Eckhel Doctr. Num. Vet. Vol. V. p. 237.
10. In Mario. c. V. p. 807—808. Ed. Reisk.
Ascon. Ped. in Cicer. Divinat. c. XV.
Eckhel Doctr. Num. Vet. Vol. V. p. 317.
11. Cary Hist. des Rois de Thrace, p. 68. pl. II. m. 7.
Eckhel Doctr. Num. Vet. Vol. II. p. 58.
Mionn. Descr. de Méd. Ant. To. I. p. 448. m. 147.
12. Neumann Num. Popul. et Reg. T. I. p. 133. tab. IV. n. 7.
Mionn. Descr. de Méd. Supplém. To. II. p. 555. m. 39.
13. Cary Hist. des Rois de Thrace, p. 67. pl. II. m. 6.
Eckhel Doctr. Num. Vet. Vol. II. p. 58.
Mionn. Descr. de Méd. Ant. To. I. 448. m. 145.
14. Sestini Lett. e Dissert. Numism. To. IX. 1806. p. 20. tab. I. n. 27.
Mionn. Descr. de Méd. Supplém. To. II. p. 555. m. 28.
15. Morelli Thesaur. Numism. Famil. Rom. p. 52. n. 2.
16. Id. ibid. p. 241. no. 6.
17. Sestini Lett. e Dissertaz. Numism. T. V. 1821. p. VI. n. 10. tav. I. m. 13.
18. Morelli Thesaur. Numism. Famil. Rom. p. 215. n. 4. 5.
19. Froelich Reg. Veter. Numism. p. 84.
Eckhel Doctr. Num. Veter. Vol. IV. p. 160.
Mionn. Descr. de Médaill. Ant. To. VI. p. 605. m. 61.

20. Museo Numism. dei Sign. Tomassini; Roma, 1821; p. 9, m. 138. p. 19, m. 340. 341. 342. p. 28, m. 543. p. 30, m. 573. p. 44, m. 76. p. 45, m. 87. p. 78, m. 273. p. 79, m. 298. p. 93, m. 594.

21. Viaggio a Pompei, a Pesto, ad Ercolano, ed a Pozzuoli, da Romanelli; To. I. p. 37—38. e. p. 46—47.
Millin, Descr. des Tombeaux de Pompeï; p. 77—81. pl. IV.
Antiquités de Pompeï; par Mazois.
Gell's Pompeiana, pl. II. p. 101—103. pl. III. and V. p. 116.
Cockburn's and Cooke's Delineations of Pompei; pl. XXXVII. XLIV. LXXI. LXXVII.

22. Numism. Ant. Pembroch. Com. P. II. tab. 18. n. 7.
Pellerin Rec. de Méd. de Peupl. et Vill. To. I. p. 167. pl. XXVII. m. 25.
Eckhel Doctr. Num. Veter. Vol. III. p. 321—322.
Mionn. Descr. de Méd. Ant. To. V. p. 264. m. 816.
Millingen Rec. de quelqu. Méd. inéd. p. 77. pl. IV. m. 15.
23. Pellerin Rec. des Méd. des Rois, p. 199—200. pl. XX. m. 8.
Eckhel Doctr. Num. Vet. Vol. III. p. 62—63.
Mionn. Descr. de Méd. Ant. To. III. p. 597. m. 273.
24. Pococke's Descr. of the East; Vol. II. ch. 4. p. 15. pl. XXXIX.
Sestini, Viaggi e Opuscoli Diversi, p. 98.
Sestini, Viaggio da Constantinop. a Bukoresti; p. 110.

Choiseul-Gouffier, Voy. Pitt. de la Grèce, To. II. p. 85—86.

25. Chandler's Travels in Greece, ch. LIII. p. 226.

26. Stuart's and Revett's Antiquit. of Athens; Vol. III. p. 19. 29.
Clarke's Trav. in Var. Countr. of Eur. As. and Afr. Vol. III. ch. 15. p. 617.

27. Clarke's Trav. in Var. Countr. Vol. IV. ch. 5. p. 145.

28. Allgem. Histor. III. D. t. III. m. 4.

29. Achaemenid. Imper. To. II. p. 214.

30. De Praest. et Usu Numism. To. I. Diss. VIII. c. 4. p. 488.

31. Numi Cimel. Caesar. Reg. P. I. p. IV.
Eckhel Catal. Mus. Caesar. Vindob. P. I. p. 135.

32. Allgem. Histor. III. m. 6. 7.

33. Numi Gulielm. Hunter, p. 258. n. 3. tab. XLVI. n. 21. 22.
Eckhel Doctr. Num. Veter. Vol. II. p. 273.
Mionn. Descr. de Médaill. Ant. To. II. p. 205. m. 17.

34. Allgem. Histor. III. D. t. XXIX. m. 1.

35. Iconogr. Grecque. To. II. p. 141—142. note 2.

36. Doctr. Num. Veter. Vol. II. p. 368.

37. Du Château royal du Bosphore et de la ville de Gargaza; voyez Mémoir. de l'Acad. Imp. des Scienc. de St. Pétersbourg, To. IX. 1824. p. 659.

38. Strab. Geogr. L. VII. c. 4. §. 6. p. 404.

39. Iconogr. Grecque. To. II. p. 143.

40. Achaemenid. Imper. To. II. p. 213: *Galatiam cum regis nomine iam obtineret, classem ut in Bosphorum appelleret, construxisse videtur, cui obviam factus Asander, proelio navali commisso eum interfecit, ut scribit Strabo, in cuius memoriam hunc typum percussit.*

41. Strab. Geogr. L. XIII. c. 4. §. 3. p. 463.
Hirt. Bell. Alex. c. LXXVIII. p. 846. Ed. Oudend.

XII.

Description des médailles de Chersonésus ville de la Chersonèse-Taurique, auxquelles sont ajoutées deux médailles de Cherson.

Les médailles de la ville de Chersonèse sont rangées d'après les sujets que présentent leurs revers. J'ajouterai ici quelques remarques nécessaires pour leur intelligence, me réservant d'en traiter avec plus de détails dans une autre occasion.

1. Tête de Diane, tournée à droite, ornée de pendans d'oreille, et ayant les cheveux noués dans la nuque du col, dans le champ, derrière de la tête, le carquois et l'arc; sur le col, une contremarque qui paroît être formée par les lettres *ΕΥΠΑΤΟΡΟΣ*.
ΧΕΡ au haut, *ΔΑΩΝΟΣ* dans l'exergue. Taureau cornupète, allant de droite à gauche; dessus, une massue. Pl. VIII. m. 14. AR. 7½.

Au cabinet d'un amateur.

2. Tête de Diane d'un caractère différent de celui de la tête précédente; dans le champ, derrière de la tête, un carquois; sur le col, une contremarque composée des lettres *ΕΥΠΑΤΟΡΟΣ*.
ΧΕΡ au haut, *ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΥ* dans l'exergue. Taureau cornupète, allant de droite à gauche; dessus, la massue. Pl. VIII. m. 15. AR 7½.

Au même cabinet.

3. Tête de Diane, ayant les cheveux liés dans la nuque du col, et tournée à droite; dans le champ, derrière de la tête, un carquois.
ΧΕΡ au bas, *—ΡΩΝΟΣ* à droite. Diane tournée à gauche, revêtue d'une tunique légère, retenue par une double ceinture, portant des bottines qui couvrent le pied jusqu'au genou, ayant un carquois sur l'épaule, l'arc dans la main gauche, perçant un cerf terrassé avec une haste dont est armée sa main droite, et le pressant de son genou droit. Pl. VIII. m. 16. AR. 4.

Au cabinet de l'Acad. Imp. des Sciences.

4. Tête de Diane, ayant les cheveux liés dans la nuque du col, et tournée à droite; dans le champ, derrière de la tête, le carquois et l'arc; sur le col, un monogramme formé des lettres *ΕΥΠΑΤΟΡΟΣ*.

ΧΕΡ au bas, *ΑΙΣΧΙΝΑ* à droite. Diane tournée à gauche, revêtue d'une tunique légère, retenue par une double ceinture, portant des bottines qui couvrent le pied jusqu'au genou, ayant un carquois sur l'épaule, l'arc dans la main gauche, perçant un cerf terrassé avec une haste dont est armée sa main droite, et le pressant de son genou droit. Pl. VIII. m. 17. AR. 5.

Au même cabinet.

5. Tête de Diane tournée à droite; dans le champ, derrière de la tête, le carquois et l'arc; sur le col, le même monogramme formé des lettres *ΕΥΠΑΤΟΡΟΣ*.

ΧΕΡ au bas, peu distinct, *ΑΡ)ΤΕΜΙΔΩ(ΡΟΥ* à droite. Même groupe de Diane avec le cerf, tourné à gauche Pl. VIII. m. 18. AR. 5.

Au même cabinet.

6. Tête de Diane, tournée à droite, ayant sur l'épaule le carquois et l'arc.

ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ dans le champ, à droite. Même groupe de Diane avec le cerf, tourné à gauche. AR. 3½.

Au cabinet du Dr. Hunter à Glasgow.

Numi Gul. Hunter, tab. LXVII. m. 17.
Sestini Lett. e Dissert. Num. To. IV. 1818. p. 14. m. 1.
Mionn. Descr. de Méd. Ant. To. VI. p. 638. m. 172.
Mionn. Descr. de Méd. Ant. Suppl. To. II. p. 2. m. 4.

7. Tête laurée de Diane, tournée à droite.

ΕΥΡΥΔΑΜΟΥ au bas. Même groupe de Diane avec le cerf, tourné à gauche. AR. 4.

Au même cabinet.

Numi Gul. Hunter; tab. LXVII. m. 17.
Sestini Lett. et Diss. Num. To. IV. 1818. p. 14. m. 1.
Mionn. Descr. de Méd. Ant. To. VI. p. 638. m. 171.
Mionn. Descr. de Méd. Ant. Suppl. To. II. p. 2. m. 4.

8. Tête laurée de Diane, les cheveux noués sur la tête, avec un arc sur l'épaule, tournée à droite.

ΧΕΡ au haut, *ΑΓΑΣΙΚ* dans l'exergue. Taureau cornupète, allant de droite à gauche. AE. 3.

Au cabinet Impérial de Vienne.
Eckhel Num. Vet Anecd. P. I. p. 49. tab. IV. n. 10.
Mionn. Descr. de Méd. Ant. To. I. p. 346. m. 4.

9. Tête laurée de Diane, tournée à droite, ayant les cheveux noués sur la tête, des pendans d'oreille et l'arc avec le carquois sur l'épaule.
ΧΕΡ au haut, *ΗΡΩΙΔΑ* dans l'exergue. Taureau cornupète, allant de droite à gauche. Pl. VIII. m. 22. AE. 3½.
Au cabinet d'un amateur.

10. Tête de Diane tournée à droite.
ΧΕΡ au haut, *ΜΑΤΡΑ* dans l'exergue. Taureau cornupète allant de droite à gauche. AE. 3.
Au même cabinet.

11. Sans légende. Diane tournée à gauche, revêtue d'une tunique légère, qui lui couvre les épaules et le sein, avec des manches qui arrivent jusqu'à l'origine de la main, et qui est retenue par une double ceinture, portant des bottines qui couvrent le pied jusqu'au genou, ayant un carquois sur l'épaule, l'arc dans la main gauche, perçant un cerf terrassé avec une haste dont est armée sa main droite, et le pressant de son genou droit.
ΧΕΡ au haut du champ. Taureau cornupète, allant de droite à gauche. AE. 6
Au cabinet Impérial de Russie.

12. La même médaille plus petite. AE. 4.
Au cabinet royal à Munic.
Sestini Lett. e Diss. Num. To. IV. 1818. p. 11. m. 6.
Mionn. Descr. de Méd. Ant. Suppl. To. II. p. 4. m. 18.

13. *ΧΕΡ* au bas. Même groupe de Diane avec le cerf, tourné à gauche.
ΔΙΑΓΟΡΑ dans l'exergue. Taureau cornupète marchant de droite à gauche sur une massue; dessous de la légende, le carquois et l'arc. Pl. VIII. m. 20. AE. 5.
Au cabinet de l'Académie Imp. des Sciences.

14. *ΧΕΡ* au bas. Même groupe de Diane avec le cerf, tourné à gauche.
ΔΙΑΓΟΡΑ dans l'exèrgue. Taureau cornupète, allant de droite à gauche sur une massue; dessous de la légende un carquois. AE. 5.
Au cabinet Impérial de Russie.



15. ***XEP*** au bas. Même groupe de Diane avec le cerf, tourné à gauche.

KΛEMΥΤΛΔΛ. Taureau cornupète allant de droite à gauche sur une massue; dessous de la légende, le carquois et l'arc. AE. 5½.

Au même cabinet.

Sestini Lett. e Diss. Num. To. IV. 1818. p. 11. m. 4. tav. I. m. 4.

16. ***XEP*** au bas. Même groupe de Diane avec le cerf, tourné à gauche.

ΣΥΡΙΣΚΟ. Taureau cornupète, allant de droite à gauche. AE. 5.

Au cabinet du Roi, à Paris.

Reuilly Voy. en Crim. p. 224. pl. II. m. 1.
Mionn. Descr. d Méd. Ant. pl. XLIX. m. 2. et
Suppl. To. II. p. 3. m. 14.
Sestini Lett. e Diss. Num. To. IV. 1818. p. 11. m. 1.

17. ***XEP*** au bas. Même groupe de Diane avec le cerf, tourné à gauche.

EΛEΥΘEP(ΛΣ dans l'exergue. Taureau cornupète allant de droite à gauche. AE. 5.

Au cabinet Impérial de Russie.

18. ***XEP*** au bas. Même groupe de Diane avec le cerf, tourné à gauche; dans le champ, à gauche, un poisson dans une contremarque.

ЄΛЄΥΘ(ЄΡΛΣ dans l'exergue. Taureau cornupète allant de droite à gauche sur une massue; dans le champ, au haut, un globe. AE. 5.

Au même cabinet.

19. ***XEP*** au bas. Même groupe de Diane avec le cerf, tourné à gauche.

ЄΛЄΥ dans l'exergue, ***ΘЄΡΛC*** dans le champ. Taureau cornupète, allant de droite à gauche. AE 5½.

Au même cabinet.

20. ***XEP*** au bas indistinct. Même groupe de Diane avec le cerf, tourné à gauche.

ЄΛЄΥΘЄΡΛC dans le champ. Taureau cornupète, allant de droite à gauche. AE. 5.

Au même cabinet.

21. ***XЄPCONHCCO*** autour du champ. Même groupe de Diane avec le cerf, tourné à gauche.

ЄΛЄΥ(ΘE)ΡΛC autour du champ. Taureau allant de droite à gauche. AE. 4½.

Au cabinet Impérial de Milan.

Numism. Mus. Hon. Arig. To. III. Num. inc. t. IX. n. 1.
Sestini Catal. Num. Mus. Arig. p. 10.
Musei San Clement. Num. Sel. T. I. p. 107.
Millingen Rec. de Méd. Gr. inéd. p. 33—34. t. II. m. 1.
Sestini Lett. e Diss. Num. To. IV. 1818. p. 12—13. m. 13.
Mionn. Descr. de Méd. Ant. Suppl. To. II. p. 4. m. 19. 20. 21.

22. *ΧΕΡϹ ΕΛΕΥ* dans le champ. Même groupe de Diane avec le cerf, tourné à gauche.
ΑΠΟΛΛΩΝΙΑ(Α. Taureau cornupète, allant de droite à gauche. Pl. IX. m. 2. AE. 7.

Au cabinet ducal de Gotha.

23 Même groupe de Diane avec le cerf, tourné à gauche.
ΧΕΡ au haut. Cerf pâturant, tourné à gauche. Fabrique médiocre. AE. 3.

Au cabinet Impérial de Russie.

Waxel. Rec. de quelqu. Antiquit. n. 53.
Sestini Lett. e Diss. Num. To. IV. 1818. p. 12 m. 7.
Mionn. Descr. de Méd. Ant. Suppl. To. II. p. 3—4. m. 15.

24. Diane assise, tournée à droite, retenant un cerf par le bois.
ΧΕΡ. Taureau cornupète, tourné vers la gauche; sous ses pieds une massue. AE. 6½.

Au cabinet de M. le Chev. A. de Hauteroche.

Sestini Lett. e Dissertaz. Numism. To. IV. 1818. p. 12. m. 7.
Mionn. Descr. de Méd. Ant. Suppl. To. II. p. 4. m. 17.

25. Diane assise sur un tronc d'arbre, tournée à droite, habillée d'une tunique avec des manches, et d'une draperie qui lui couvre la partie inférieure du corps, tient de la main droite une flèche dont elle essaye la pointe sur le doigt second de sa main gauche épanchée; à côté d'elle, un cerf moitié accroupi.
ΧΕΡ au haut. Taureau cornupète, allant de droite à gauche. Pl. IX. m. 1. AE. 6.

Au cabinet d'un amateur.

26. Tête d'Hercule jeune, tournée à droite, couverte de la dépouille du lion, nouée sous le menton.
ΧΕΡ au haut, *ΑΠΟΛΛΑ* dans l'exergue. Taureau cornupète allant de droite à gauche. Pl. VIII. m. 21. AR. 4.

Au cabinet Impérial de Russie.



27. Tête d'Hercule jeune, tournée à droite et couverte de la dépouille du lion.

XEP au haut, *APTEMIΔΩ(POT* dans l'exergue. Taureau cornupète allant de droite à gauche. AR. 4.

Au cabinet de l'Académie Imp. des Sciences.

28. Tête d'Hercule jeune, tournée à droite, couverte de la dépouille du lion, nouée sous le menton.

XEP au haut, *ΔIΩNOΣ* dans l'exergue. Taureau cornupète, allant de droite à gauche. AR. 4.

Au même cabinet.

29. Buste de Diane, ayant un carquois sur l'épaule, trournée à droite

XEP dans l'exergue, précédé d'un monogramme composé des mêmes lettres que celui des médailles marquées 2. 3. 5. 6. Cerf pâturant, allant de gauche à droite. Pl. VIII. m. 23. AE. 3½.

Au même cabinet.

30. Belle tête laurée de Diane, les cheveux noués derrière de la tête, tournée à droite, et ayant un carquois sur l'épaule.

XEP au champ, *XOPEIO* dans l'exergue. Biche couchée, tournée à gauche. AE. 4.

Au cabinet Impérial de Russie.

31. Buste de Diane tournée à droite, ayant les tresses des cheveux arrangées au haut de la tête, et le carquois avec l'arc sur l'épaule.

XEP dans l'exergue, un monogramme semblable à celui du n. 29, dans le champ, à gauche. Aigle aux ailes éployées, sur un foudre, et vu de face. Pl. IX. m. 3. AE. 5.

Au même cabinet.

32. Tête de femme tournée à droite, ayant des pendans d'oreille, un collier, et l'ornement frontal propre aux déesses.

XEP au bas. Mufle de lion, vu de face; dessous, une massue. Pl. IX. m. 4. AE. 4½.

Au cabinet de M. le Chevalier Crichton.

33. *XEP* au bas, *AΠOΛΛΛ* au haut. Griffon allant de droite à gauche.

Diane accroupie tournée à droite, habillée d'une tunique légère qui lui couvre le sein et les épaules, ayant des manches qui arrivent jusqu'à l'origine de la main, et qui est retenue par une ceinture. Elle porte des bottines qui lui couvrent le pied

jusqu'au genou, tient son arc dans la main gauche, et dans la droite la flèche qu'elle est prête de décocher. AE. 5.

Au cabinet Impérial de Russie.

34. *XEP* au bas, *EAIIAA* au haut. Griffon allant de droite à gauche. Même figure de Diane accroupie, tournée à droite. AE. 5.

Au cabinet de M. le colonel de Stempkovski.

35. Griffon allant de droite à gauche.
XEP au bas, *APΙ* dans le champ à gauche. Même figure de Diane accroupie, tournée à droite. AE. 6.

De la collection de M. de Psomas.

36. *XEP* au bas. Griffon allant de droite à gauche.
ETΔP°M° dans l'exergue. Même figure de Diane accroupie, ayant un carquois sur l'épaule gauche, tournée à droite. Exemplaire de la plus belle conservation. AE. 5.

Au cabinet d'un amateur.

Maffei Gall. Antiqu. Sel. Epist. XXII. p. 108.
Panel Lettr. touch. le Cab. de M. le Bret.
Peller. Rec. de Méd. des Peupl. et Vill. To. I. p. 204. pl. XXXVII. m. 1.
Mionn. Descr. de Méd. Ant. To. I. p. 346. m. 3. pl. LXIX. m. 1.
Inghirami Monum. Etr. Ser. VI. tav. O2. n. 3.

37. Griffon allant de droite à gauche.
XEP au bas, *KPA* dans le champ, à gauche. Même figure de Diane accroupie, tournée à droite et n'ayant pas de carquois. Pl. IX. m. 5. AE. 6.

Au même cabinet.

38. Griffon allant de droite à gauche.
XEP au bas, *ΠΑ* dans le champ, à gauche. Même figure de Diane accroupie, tournée à droite. Pl. IX. m. 6. AE. 7.

Au même cabinet.

39. *XEP* au bas, *ΩPEIO* au haut. Griffon allant de droite à gauche. Même figure de Diane accroupie, tournée à droite. AE. 5.

Au cabinet de M. le Chev. A. de Hauteroche.

40. Tête de Pallas, tournée à droite.
XEP . Proue de vaisseau. AE. 4.

Au cabinet du Roi, à Paris.

Mionn. Descr. de Méd. Ant. To. II. p. 265. m. 51. et Supplém. To. II. p. 2. m. 6.



41. Tête de Pallas, tournée à droite.
XEP . Proue de vaisseau AE. 3.

Au même cabinet.

Mionn. Descr. de Méd. Ant. Suppl. To. II. p. 2. m. 5.

42. Tête d'Apollon couronnée de lauriers, tournée à droite.
—EP au bas, *ΦA* au haut. Partie antérieure d'un lion courant. AE. 2.

Au cabinet royal de Munic.

43 Tête d'Hercule imberbe ceinte d'un diadême propre aux athlètes, tournée à droite.
XEP au haut, *ΞENOKAE—* au bas. Massue tournée à gauche. AE. 3.

Au cabinet Impérial de Russie.

44. Même tête d'Hercule imberbe, ceinte d'un diadême semblable et tournée à droite.
XEP au haut, *XOPEIOΥ* au bas. Dans le milieu du champ, une massue couchée, tournée à droite. AE. 2½.

Au même cabinet.

Sestini Lett. e Diss. Num. To. IV. 1818. p. 12. m. 10. et 11.
Mionn. Descr. de Méd. Ant. Suppl. To. II. p. 3. m. 9.

45. Tête d'Hercule jeune, tournée à droite.
XEP au haut, *MATP—* au bas. Dans le milieu du champ, une massue couchée, tournée à droite. AE. 2.

Au cabinet Impérial de Russie.

46. Tête barbue et laurée.
XEP au haut, *KOTTOΣ* au bas. Entre ces deux lignes, une massue couchée. AE. 3.

Autrefois au cabinet San Clemente; après dans celui de feu M. Tôchon d'Annecy.

Mus. San Clement. Num. Sel. p. 307.
Sestini Lett. e Diss. Num. To. IV. 1818. p. 12. m. 12.
Mionn. Descr. de Méd. Ant. Suppl. To. II. p. 2. m. 8.

47. Tête vue de trois quarts, tournée à gauche.
XEP au bas. Partie de devant d'un taureau cornupète, une massue et un poisson, tournés à gauche. Pl. VIII. m. 28. AR. 2.

Au cabinet de M. le Baron Stanislas de Chaudoir.

48. Tête de femme dont les cheveux sont en partie enveloppés dans une draperie, tournée à gauche.
XEP au bas. Poisson et massue tournés à droite. Pl. VIII. m. 19. AR. 2½.

Au cabinet d'un amateur.

49. Tête de femme dont les cheveux sont en partie enveloppés dans une draperie, tournée à gauche.
XEP au bas. Poisson et massue tournés à droite. AR. 2.

Au cabinet Impérial de Russie.

50. Même tête de femme, tournée à gauche.
XEP au bas. Poisson et massue, tournés à droite. Pl. VIII. m. 26. AE. 1.

Au même cabinet.

51. Tête indistincte.
XEP au bas. Massue et poisson, tournés à gauche. AE. $\frac{3}{4}$.

Au même cabinet.

52. Tête de femme, tournée à droite.
XEP . Poisson tourné à droite. Pl. VIII. m. 27. AE. $\frac{1}{2}$.

Au même cabinet.

53. Crâne de boeuf, orné de bandelettes, vu de face.
XEP au bas. Poisson et massue, tournés à gauche. Pl. VIII. m. 25. AE. 1.

Au même cabinet.

54. Tête de lion vue de profil, la gueule ouverte, tournée à gauche.
XEPPO sur deux lignes. Dans le milieu, un grain d'orge ou de seigle, tourné à gauche. AE. 1$\frac{1}{2}$.

Au cabinet royal à Munic.

Sestini Descr. Num. Vet. p. 77—78. tav. II. m. 9.

55. Même tête de lion, tournée à gauche.
XEPPO sur deux lignes. Dans le milieu, un grain d'orge ou de seigle, tourné à gauche. AE. 2.

Au même cabinet.

56. Tête de lion vue de profil, la gueule ouverte, tournée à gauche.
XEPPO sur deux lignes, et un monogramme. Dans le milieu, un grain d'orge ou de seigle, tourné à droite. AE. 2.

Au cabinet Impérial de Russie.

57. Légende effacée. Epi tourné à gauche entre deux poissons, tournés à droite.
Une charrue. AE. 2$\frac{1}{2}$.

Au même cabinet.

58. Tête de lion, vue de profil, tournée à droite.
Astre à six rayons. AE. 1.

Au même cabinet.



59. **Tête de lion, vue de profil, tournée à gauche.**
XEP entre les sept rayons d'un astre. **AE. 1.**

Au même cabinet.

60. ***XEP*. Tête de Pan, tournée à droite.**
Diane revêtue du'ne longue tunique, vue de face et regardant à droite, allant de droite à gauche; tirant avec la main droite une flèche de son carquois qu'elle porte sur l'épaule droite, et tenant dans la gauche un arc. Dans le champ, à gauche, un monogramme semblable à celui du n. 29. **AE. 5.**

Au même cabinet.

Sestini Lett. e Diss. Num. To. VIII. 1805. p. 32.
Mionn. Descr. de Med. Ant. To. I. p. 346. m. 2.

61. ***XEP*. Tête laurée et radiée d'Apollon, tournée à droite; devant, un bout de son arc.**
ΠΤΡ dans un monogramme, et les lettres *ΔΡ*. Diane, la tête tourelée, tenant de la droite un arc, et de la gauche, une flèche. **AV. 4½.**

Autrefois au cabinet de M. Ainsley.

Sestini Lett. e Diss. Num. To. IV. 1790. p. 89.
Eckhel Doctr. Num. Vet. Vol. II. p. 1.
Mionn. Descr. de Méd. Ant. To. I. p. 346. m. 1.

62. ***XEPON*. Tête d'Apollon, ornée d'un diadême, tournée à droite; devant, un bout de son arc**
Même figure de Diane; dans le champ, à gauche, un monogramme. Pl. IX. m. 7. **AE. 4.**

Au même cabinet.

63. **Tête de Jupiter, tournée à droite.**
Même figure de Diane; même monogramme, composé des lettres *ΠΑΤΡ*; à ses pieds, à gauche, un cerf couché indistinct. **AE. 5.**

Au cabinet d'un amateur.

64. **Tête laurée d'Apollon, tournée à droite.**
Même figure de Diane; à ses pieds, à gauche, un cerf couché. **AE. 4.**

Au cabinet Impérial de Russie.

65. ***XEP*. Buste lauré d'Apollon, tourné à droite, ayant sa chlamyde jettée sur les épaules; dans le champ, à droite, une lyre.**
ЄΛЄΤ. Diane la tête ornée de trois tours, vue de face, allant de droite à gauche et regardant à droite, tenant l'arc dans la main gauche, et ayant tiré une flèche de son carquois avec

la main droite élevée. La déesse est habillée d'une tunique légère qui lui descend jusqu'aux pieds; cette tunique a des manches qui lui arrivent presque jusqu'au coude, et est rétenue par une double ceinture. A ses pieds, à gauche, un cerf. Pl. IX. m. 8. AE. 6.

Au même cabinet.

66. *ΕΛΕΥΘΕΡΑ(C.* Buste d'Apollon ceint d'un diadême, tourné à droite; devant, une lyre.

Légende indistincte. Même type de Diane; à ses pieds, à gauche, un cerf couché. AE. 6.

Au cabinet de M. le Sénateur Comte de Manteufel.

67. *ΕΛΕΥΘΕΡΑΣ.* Buste lauré d'Apollon, tourné à droite, devant, une lyre.

ΧΕΡCO(Ν)ΗCO . Même type de Diane; à ses pieds, à gauche, un cerf couché. AE. 4½.

Au cabinet Impérial de Russie.

68. *ΕΛΕΥΘΕΡΑ(C.* Buste lauré d'Apollon, tourné à droite; devant, une lyre.

ΧΕΡCO . Même figure de Diane; à ses pieds, à droite, un cerf couché. AE. 6.

Au même cabinet.

69. *ΕΛΕΥΘΕΡΑC* . Buste lauré d'Apollon, tourné à droite; dans le champ, une lyre autrement placée et d'une forme différente.

ΧΕΣΟΝΗCΟΥ . Même figure de Diane; à ses pieds, à droite, un cerf couché. AE. 4.

Au même cabinet.

70. *ΕΛΕ(ΥΘΕ)ΡΑC* . Buste lauré d'Apollon, tourné à droite; devant, une lyre.

Χ)€ΡΣΟΝΗCΟΥ . Même figure de Diane; à ses pieds, à droite, un cerf couché. AE. 4½.

Au même cabinet.

Sestini Lett. e Diss. Num. To. IV. 1818. p. 13. m. 14.
Mionn. Descr. de Méd. Ant. Suppl. To. II. p. 5. m. 22.

71. *ΕΛΕΥΘΕΡΑC* . Buste d'Apollon, tourné à droite; devant, une lyre.

ΧΕΡΡΟΝΗΣΣΟΥ . Même figure de Diane. AE. 6½.

Au cabinet du Comte de Pembrock.

Numism. Ant. Pembroch. Comit. P. II. t. 33. m. 13.
Sestini Descr. Num. Vet. p. 79.
Eckhel Doctr. Num. Vet. Vol. II. p. 2.



72. *ΕΛΕΥΘΕΡΑΣ*. Buste d'Apollon tourné à droite, ayant des traits féminins, et les cheveux arrangés à la manière des femmes, dont les tresses tombent sur les épaules; devant, une lyre.
ΧΕΡΣΟΝΗΣΟΥ. Même figure de Diane: à ses pieds, à droite, un cerf couché AE. 6

Au cabinet d'un amateur.

73. *ΕΛΕΥΘΕΡΑΣ*. Buste lauré d'Apollon, tourné à droite, habillé de la chlamyde; devant, une lyre.
ΧΕΡΣΟ—. Même figure de Diane; à ses pieds, à droite, un cerf couché. AE. 4½.

Au même cabinet.

74. Tête de Diane, ayant un carquois sur l'épaule, tournée à droite.
ΧΕΡ au haut, *ΕΥΡΥΔΑΜ—* Arc et carquois. AR. 3.

Au cabinet de M. le Chev. A. de Hauteroche.
Mionn. Descr. de Méd. Ant. Suppl. To. II. p. 2. m. 3.

75. Tête laurée de Diane ayant un carquois sur l'épaule, tournée à droite.
ΧΕΡ au haut, *ΜΕΝΕΣΤ*. Arc, carquois et flèche. Pl. VIII. m. 29. AR. 2½.

Au cabinet Impérial de Russie.

76. Buste tourné à droite.
ΧΕΡ. Le caducée; dans le champ, à droite, un monogramme composé des lettres *ΠΑΡ*, ou *ΠΑΡΥ*. Pl. V. m. 10. AE. 6.

Au cabinet de M. de Blaremberg.

77. *ΧΕΡ*. Aesculape la tête tourelée debout, vu de face et regardant à gauche, habillé d'une tunique et d'un manteau, ayant dans la main droite son bâton entortillé d'un serpent; dans le champ, à droite, la lettre *Γ*.
ΕΛЄΥΘЄΡΑϹ. Hygiée debout, presque de face, allant de gauche à droite, donnant à manger à un serpent d'une patère qu'elle tient dans la main gauche. AE. 5.

Au cabinet de l'Académie Impériale des Sciences.
Waxel Rec. de quelqu. Antiqu. no. 52.

78. *ΕΛΕΥΘΕΡΑΣ*. Même figure d'Aesculape debout.
ΧΕΡΣΟΝΗΣΟΥ. Même figure d'Hygiée debout. AE. 5.

Autrefois au cabinet de M. Cousinery.

Sestini Lett. et Diss. Num. To. IV. 1818. p. 13. m. 15.
Mionn. Descr. de Méd. Ant. Suppl. To. II. p. 5. m. 24.

79. Tête virile nue, tournée à droite.

XEP. Guerrier combattant, tourné à gauche, se couvrant de son bouclier. AE. 1.

Au cabinet du Roi, à Paris.

Mionn. Descr. de Méd. Ant. Suppl. To. II. p. 3. m. 10.

80. Sans légende. Guerrier nu, tourné à gauche, la tête couverte d'un casque conique, un genou en terre, caché derrière un grand bouclier appuyé contre son genou gauche, tenant de la main droite sa lance; entre ses pieds, la lettre *T*.

OPONT. Partie antérieure d'un sanglier ailé, tourné à droite, au milieu d'un rond. AR. 3.

Au cabinet de M. le Bar[illegible]nislas de Chaudoir.

Sestini Lett. e Diss. Num. [illegible] IV. 1818. p. 10. m. 1. To. IX. 1820. p. 114. m. 1. tav. [illegible] I. m. 1.

81. *ϘƎX* . Même figure du guerri[illegible]ccroupi, tourné à gauche; entre ses pieds, la lettre *T*. AR. 3.

OPONT . Même type du revers précédent, au milieu d'un rond.

Autrefois au cabinet de M. Cousinery.

Sestini Lett. e Diss. Num. To. IV. 1818. p. 10. m. 1. To. IX. p. 114. m. 1. tav. III. m. 1.

Mionn. Descr. de Méd. Ant. Suppl. T. II. p. 1. m. 2.

82. *ΑΓ* au haut. Figure dans un char attelé de quatre chevaux galoppans, tenant dans la main gauche les freins, de la droite un fléau, et allant de gauche à droite.

XEP au bas. Guerrier nu, tourné à gauche, la tête couverte d'un casque conique, un genou en terre, caché derrière un grand bouclier appuyé contre son genou gauche, tenant de la main droite sa lance. AE. 5.

Au cabinet Impérial de Russie.

83. *B* au haut. Figure dans un char attelé de quatre chevaux galoppans, allant de gauche à droite.

XEP au bas. Même figure du guerrier nu et accroupi, tourné à gauche. Pl. VI. m. 1. AE. 5.

Au cabin. de Mgr. le chancelier de l'Emp. Comte de Romanzoff.

84. *Δ* au haut. Figure dans un char attelé de quatre chevaux galoppans, allant de gauche à droite.

XEP au bas. Même figure du guerrier nu et accroupi, tourné à gauche. AE. 5.

Au cabinet de l'Académie Impériale des Sciences.

85. *ΣΑ* au haut. Figure dans un char attelé de quatre chevaux galoppans, allant de gauche à droite.

ΧΕΡ au bas. Même figure du guerrier nu et accroupi, tourné à gauche. Exemplaire de la plus parfaite conservation. AE. 5

Au cabinet d'un amateur.

Waxel Recueil de quelqu. Antiqu. no. 54.

86. Figure dans un char attelé de quatre chevaux galoppans, allant de gauche à droite.

ΧΕΡ au bas, *Κ* dans le champ à droite. Même figure du guerrier accroupi, tourné à gauche. AE. 5.

Autrefois au cabinet du Lieuten. Gén. de Schmettau.

Lessings Kollektan. zur Literat. I. B. S. 160.

87. Figure dans un char attelé de quatre chevaux galoppans, allant de gauche à droite.

ΧΕΡ au bas, *Μ* dans le champ à droite. Même figure du guerrier accroupi, tourné à gauche. AE. 5.

Au cabinet du Roi, à Paris.

Pellerin. Rec. de Méd. de Peupl. et Vill. To. I. pl. XXXII. m. 2.

Mionn. Descr. de Méd. Ant. T. I. p. 346. m. 5.

88. Figure dans un char attelé de quatre chevaux galoppans, allant de gauche à droite.

ΧΕΡ au bas, *Ο* dans le champ à droite. Même figure du guerrier accroupi, tourné à gauche. AE. 5.

Au cabinet d'un amateur.

89. Figure dans un char attelé de deux chevaux galoppans, allant de gauche à droite.

ΧΕΡ dans l'exergue, *ΠΑ* au haut. Lièvre courant de droite à gauche. Pl. VIII. m. 24.

Au cabinet Impérial de Russie.

90. *ΣΑ* à droite. Deux masques adossés, vus de profil, dont l'un est imberbe, l'autre barbu et lauré.

ΧΕΡ au bas. Taureau terrassé, assailli par un lion, tourné à droite. Pl. IX. m. 9. AE. 3.

Au cabinet de M. de Psomas.

91. Tête laurée d'homme imberbe, tournée à droite.

ΧΕΡ dans une couronne de lauriers. Pl. VI. m. 2. AE. 3½.

Au cabin. de Mgr. le chancel. de l'emp. Comte de Romanzoff.

92. ——— *ΣΕΒΑΣΤΟΥ* . Tête nue d'Auguste, tournée à droite.

——— *ΕΛ)ΕΥΘΕΡ(ΑΣ*. Tête nue de Jules César. AE. 5.

Au cabinet Impérial de Russie.

*

28. ΚΕΡ. Tête laurée d'Auguste, tournée à droite; devant, un bout de l'arc.

Victoire ayant de longues ailes, habillée d'une longue tunique, la tête vue de profil et tournée à gauche, tenant une couronne dans la main droite élevée, une palme dans la gauche, et allant de droite à gauche. Dans le champ, à gauche, un monogramme. Pl. VI m. 3. AE. 3½.

Au cabin. de Mgr. le Chancel. de l'emp. Comte de Romanzoff.

Médailles de Cherson.

1. *XЄPCѠNOC*. L'empereur Mauricius et son épouse Constantina, en pieds, représentés dans les mêmes attitudes et avec les mêmes ajustemens qu'on leur a donnés dans les deux médailles décrites dans le I. Mémoire, p. 17. m. 3 et 4.

L'empereur Théodosius en pied, représenté comme il l'est sur les deux médailles citées; à droite, la lettre *M*, et dessus, une croix. Pl. X. m. 26. AE. 9.

Au cabinet d'un amateur.

2. Ancre, ou monogramme composé des lettres *P Ѡ*. La première lettre est gravée à rebours.

Croix placée sur une élévation formée par deux gradins; dans le champ, à chaque côté, un globe. Médaille un peu différente, et plus petite que celle décrite p. 18. m. 11. Pl. II. m. 22. AE. 2½.

Au cabinet d'un amateur.

Les deux médaillons, no. 1 et 2, découverts il y a plus de vingt cinq ans aux environs de l'ancienne ville de Chersonèse, sont uniques, du plus beau style et d'une parfaite conservation. Les deux têtes de Diane que l'on voit sur les avers de ces rares médailles, présentent deux effigies de Diane, différentes l'une de l'autre. Le revers de ces deux pièces est marqué du nom d'un magistrat dont l'un est Adon, l'autre Artémidore.

La contremarque que l'on observe sur ces deux médaillons paroît être composée des lettres qui forment le mot *ΕΥΠΑΤΟΡΟΣ*, *d'Eupator*: il se rapporte à Mithradate VI. roi du Pont, qui avoit ce surnom. Dans cette contremarque que portent aussi les deux médailles, no. 4 et 5, l'*O* est soigneusement indiqué comme un petit globe, dans le milieu de la partie supérieure du *P*. Il est probable qu'après que la ville de Chersonèse se fut soumise à Mithradate Eupator, le dernier fit imprimer sur la monnoie courante de la ville

cette contremarque renfermant son chiffre. La beauté du style que l'on admire dans ces médaillons, prouve qu'antérieurs à Mithradate, ils ont été frappés dans le tems où les arts du dessin avoient atteint un haut degré de perfection. Les trois petites médailles, no. 3, 4 et 5, dont deux ont la même contremarque, sont exécutées aussi avec beaucoup de goût et datent du même tems.

On est surpris de la variété et de l'élégance qu'on remarque dans la coiffure de Diane sur les médailles de Chersonèse, et entre autres sur celles des nos. 1, 2, 9. 30. et 31.

Il faut rapporter aux mêmes tems qui produisirent les médailles citées en argent, la plupart des médailles en bronze dont les légendes ne donnent pas à la ville de Chersonèse le titre de *libre*, *ΧΕΡΣΟΝΗΣΟΥ ΕΛΕΥΘΕΡΑΣ*. Car toutes ces médailles où on lit ces mots *Chersonèse libre*, sont postérieures à l'an 66 avant notre ère, époque où Mithradate fut défait par Pompée, et Chersonèse déclarée ville libre par les Romains [1]. La médaille no. 92 est un des premiers monumens publics, où Chersonèse se soit prévalue de son nouveau titre. Frappée sous Auguste, elle se rapproche de très-près du tems où la ville déclarée libre avoit cessé de l'être.

Pour se faire une idée juste des relations qui existoient entre Chersonèse et les rois du Bosphore et aussi entre cette ville et les Romains, il faut observer qu'après qu'elle fut soumise à Mithradate Eupator, par suite de l'impuissance où elle étoit de résister aux barbares ses voisins, elle resta toujours sous la dépendance des rois du Bosphore [2]. Et aussi Paerisade le dernier, opprimé de la même manière et se trouvant hors d'état de payer aux Scythes l'augmentation du tribut auquel on l'avoit soumis, avoit cédé ses états au même roi du Pont. Celui-ci ayant été vaincu par Pompée, les rois du Bosphore restèrent dans la suite dépendans des Romains [3]. Ainsi Chersonèse déclarée ville libre par ce peuple roi, ne pouvoit l'être dans le fait qu'autant qu'on lui avoit laissé ses loix, son gouvernement et son territoire; mais ses relations avec le Bosphore ne changèrent pas, et elle continua comme auparavant à être dans sa dépendance. C'est ce qui résulte des deux passages de Strabon que j'ai rapprochés dans la note; leur témoignage à cet égard est positif.

Les Romains ont traité différemment les états et villes de la Grèce après qu'ils s'en sont rendus maîtres, suivant qu'ils avoient l'intention ou de les conserver, ou de les anéantir. Ils accordèrent différens privilèges aux villes qu'ils vouloient favoriser: les unes furent déclarées libres, les autres autonomes; celles-ci exemptes

d'impôts et de tributs, celles-là amies et confédérées du peuple romain; d'autres enfin reçurent d'autres titres honorifiques. On sait que de pareilles prérogatives étoient ordinairement le partage des colonies romaines[4]. Sur tous ces privilèges d'une utilité plus ou moins réelle, et qui n'ont pas un rapport direct avec nos recherches, on peut consulter les savantes remarques d'Eckhel[5]. Au reste, des villes moins heureuses furent soumises par les Romains à des dynastes, et même des états entiers furent incorporés dans les provinces romaines. Les faveurs dont il a été question étoient quelquefois de courte durée. Ainsi la ville de Rhodes reçut et perdit plusieurs fois le titre de ville libre. Ce dernier titre que se donne sur ses médailles la ville de Chersonèse n'étoit pas accompagné de grands avantages, puisqu'il ne différoit presque pas de l'autonomie. Cette liberté ne consistoit que dans le privilège de conserver ses lois, sa forme de gouvernement, et le district de la ville. Les villes qui jouissoient du titre de ville libre n'étoient pas en vertu de ce titre, exemptes d'impôts et de tributs, et encore moins des prestations auxquelles étoient tenus les alliés des Romains[6]. L'immunité d'impôts et de tributs doit être regardée comme la seule faveur réelle parmi toutes les distinctions que les Romains prodiguoient aux Grecs, et que ceux-ci recherchoient avec empressement[7]. Nous voyons que ce privilège avoit des gradations et qu'il étoit plus ou moins étendu, puisque Jules César, en confirmant à la ville d'Ilium la liberté et l'immunité d'impôts qu'elle tenoit d'Alexandre le grand[8], lui confirmoit aussi l'immunité des prestations auxquelles se trouvoient obligés les alliés des Romains[9], privilèges que Rome avoit accordés à cette ville, déjà du tems de la république[10]. Cela nous prouve qu'alors les villes exemptes d'impôts ne l'étoient pas des prestations mentionnées.

Parmi les médailles de Chersonèse on remarquera que celles en argent, qui toutes sont du tems où la ville jouissoit de son ancienne splendeur, portent des noms de magistrats. De toutes celles que j'ai décrites ici, il n'y a que celles des nos. **48** et **49** qui n'en offrent aucun. Mais on en voit sur les monnoies en bronze appartenant à la même période de prospérité, par exemple, sur celles qui sont décrites aux nos. **8**, **9**, **10**, **14**, **15**, **16**, **33**, **34**, **36**, **39**, et sur celles des nos. **43**, **44**, **45**, **46**. D'autres n'en offrent que les deux ou trois premières lettres, comme les nos. **35**, **37**, **38**, **42**, **83**, **85**, **89**, **90**; quelques unes même les seules initiales, nos. **83**, **84**, **86**, **87**, **88**.

Les médailles sur lesquelles la ville se nomme *Chersonèse libre*

n'ont aucuns noms de magistrats. Le no. 22 fait à cet égard une exception, car sa légende est *ΧΕΡC ΕΛΕΥ ΑΠΟΛΛΩΝΙΔ(Α*; elle est au cabinet du Duc de Gotha. La même pièce se distingue aussi des autres par sa grandeur, depuis le no. 17 jusqu'au 21, qui ont les mêmes types.

Les noms de magistrats que nous lisons sur les médailles de Chersonèse sont souvent doriques, par exemple Eurydame, Matrodore; ou bien ils ont des terminaisons doriques, comme *ΑΙΣΧΙΝΑ, ΑΠΟΛΛΑ, ΔΙΑΓΟΡΑ, ΗΡΩΙΔΑ, ΚΛΕΜΥΤΑΔΑ, ΕΥΔΡΟΜΟ, ΣΥΡΙΣΚΟ, ΩΡΕΙΟ.*

Il faut observer que les médailles des beaux tems de la ville de Chersonèse ont toutes le nom de la ville écrit ou *ΧΕΡ*, ou *ΧΕΡΡΟ*; car *ΧΕΡΟΝ* n'est qu'une légende incorrecte; tandisque les médailles postérieures substituent un *C* au second *P*. Le dialecte dorique domine dans les premières médailles, comme je l'ai déjà observé relativement aux noms des magistrats. J'ajoute que si nous trouvons dans quelques médailles postérieures *ΧΕΡCΟΝΗCΟ*, au lieu de *ΧΕΡCΟΝΗCΟΥ*, ce n'est qu'une affectation de la manière d'écrire en usage dans des tems plus anciens.

Par rapport à la forme des lettres dans les légendes de nos médailles, on remarque qu'on n'a pas suivi toujours la même. L'un des beaux médaillons en argent porte, par exemple, le nom du magistrat écrit *ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΥ*, tandisque nous trouvons sur le second qui est du même tems, *ΑΔΩΝΟΣ*. Une petite médaille en argent, no. 27, présente le nom d'Artémidore écrit avec les mêmes lettres que sur le médaillon que je viens de citer, mais les médailles no. 26 et 28, quoique du même tems, ont toutes les lettres d'égale grandeur. Nous voyons sur plusieurs médailles qui appartiennent à l'époque de la décadence de Chersonèse, et qui sont au cabinet impérial, le *Ⲉ* et le *C*, l'*Є* et l'*E* employés arbitrairement dans le même mot. La légende de la médaille no. 70 est, par exemple, *ΕΛΕΥΘΕΡΑⲈ ΧЄΡⲈΟΝΗCΟΥ*, ou *ΧΕⲈΟΝΗCΟΥ*, comme nous le trouvons, avec l'omission du *P*, au no. 69. Nous lisons sur la médaille no. 21, *ΧЄΡCΟΝΗCCΟ*; sur celle du Comte Pembrock no. 71, *ΕΛΕΥΘΕΡΑⲈ ΧΕΡΡΟΝΗΣΣΟΥ*, si elle a été copiée exactement. Dans les médailles no. 72 et 77 on voit substituée à l'*Υ* la lettre *V*; dans celle no. 73, l'*O* remplace, par une faute, le *Θ*; la lettre *N* est incorrectement dessinée dans celles no. 69 et 70. Toutes ces erreurs proviennent de l'ignorance des ouvriers.

Si dans le champ des médailles les légendes sont disposées en cercle, les pieds des lettres sont ou tournés vers le centre, ou vers le bord de la médaille. Les anciens ont employé indifféremment l'une et l'autre manière d'écrire. Dans les médailles de Chersonèse celle no. 21, et le revers de la médaille no. 22, ont les lettres disposées de la première manière: celles des nos. 19 et 20, et l'avers du no. 22, ont les lettres écrites de la seconde manière. Il seroit nécessaire de ne pas négliger plus longtems d'indiquer dans les descriptions des médailles quel mode d'écrire y a été adopté.

Les sept médailles des nos. 33 jusqu'à 39 qui ont un griffon et Diane accroupie pour types, sont antérieures à la décadence des beaux-arts dans la ville de Chersonèse. J'observe que la figure de Diane qui dans la médaille du cabinet de Paris paroît être nue à l'exception d'un pan de vêtement qui couvre sa cuisse gauche, et que le dessinateur de Pellerin n'a pas manqué de rendre, a dû paroître singulière aux antiquaires, cette déesse étant toujours représentée modestement habillée. Mais cette singularité n'est qu'apparente, et ne provient que de la conservation imparfaite de cette médaille dans l'exemplaire du cabinet royal de Paris publié par Pellerin. Il est évident en effet par le bel exemplaire no. 36 de la médaille de Pellerin, ainsi que par les nos. 35 et 37 qui sont d'une conservation parfaite, que la figure de Diane porte une tunique fine et légère qui lui descend jusqu'aux genoux, que ses manches arrivent jusqu'à l'origine de la main, et se terminent par un rebord qui ressemble à deux anneaux. Cette tunique est retenue par une double ceinture. Le bel exemplaire de la médaille no. 36 nous apprend, au surplus, par la flèche que la déesse tient dans sa main droite, qu'elle est représentée dans le moment où elle est prête à la décocher. C'est enfin de toutes les sept pièces qui ont le type de Diane accroupie, la seule qui donne à cette déesse un carquois sur l'épaule gauche, attribut qui manque aux six autres.

Une particularité que la conservation médiocre de la médaille de Pellerin n'avoit pas permis d'observer jusqu'à présent dans le costume de Diane accroupie, ce sont les bottines qu'elle porte dans ces sept médailles, ainsi que sur les autres, qui la figurent perçant de sa lance un cerf terrassé, no. 3 jusqu'à 7, no. 11 jusqu'à 23. Aucun autre monument de l'antiquité ne nous offre l'exacte et véritable forme de ces bottines crétiques des chasseurs, nommées *ἐνδρόμιδες*, et nous voyons par ces monnoies que cette chaussure particulière à l'île de Crète, où elle avoit été inventée pour garantir les

pieds pendant la chasse dans les campagnes et les rochers escarpés de cette île, et que Callimaque[11] ne manque pas de donner à Diane, couvroit le pied entier et montoit jusqu'au genou. Ce que nous ont rapporté de ces bottines doriques Galien[12] et Pollux[13], auteurs bien postérieurs au tems où ont été frappées nos médailles, ne nous instruit pas sur la forme qu'elles avoient dans l'antiquité. Ces auteurs, suivis par le célèbre Böttiger[14], ne parlent que de la forme que ces bottines avoient de leur tems dans l'île de Crète et dans l'Asie mineure, au second siècle de notre ère. A cette époque ce cothurne crétique ne couvroit que la moitié de la jambe, et étoit, par conséquent, beaucoup moins analogue à se destination, que le cothurne ancien. Diane porte des bottines semblables à celles qu'à décrites Galien sur une médaille frappée à Mitylène sous Hadrien[15], et la même déesse les a encore plus courtes dans des médailles d'Abydos[16] et d'Ephèse[17] qui datent du tems de Septime Sévère et de ses successeurs. Le revers d'une belle médaille de Syracuse[18] représente Diane chasseresse portant des bottines qui ne passent que très-peu la moitié de la jambe; mais on voit par les rebords, qu'on les pouvoit rapprocher davantage du genou. La médaille de Mitylène avoit fait croire à Spanhein[19] que les *ἐνδρόμιδες* de Callimaque n'avoient eu d'autre forme que celle dont parle le médecin de Pergame. Au reste ces bottines étoient faites de cuir, et lacées par devant.

La légende de la médaille no. 36 citée ci-dessus plusieurs fois et que Pellerin avoit publiée le premier, porte *ΕΥΔΡ^{O}Μ^{O}*, et ce mot ne peut pas être pris pour une épithète de Diane, comme l'ont cru quelques uns. C'est le nom d'un magistrat de Chersonèse, Eudrome, puisque sur les autres médailles qui portent la même figure de Diane accroupie et que j'ai décrites, nous lisons dans l'exergue, non cette légende, mais les initiales du nom de la ville, *ΧΕΡ*; et si l'exergue ne porte aucune légende, les initiales du nom du magistrat de la ville se trouvent dans le champ de la médaille. Ce ne sont que les médailles des nos. 33, 34 et 39 qui portent en très-petits caractères gravés au dessus du griffon, les noms des magistrats Apollas, Horéus, et d'un troisième dont les lettres sont indistinctes; mais reproduites comme j'ai pu les débrouiller. La petitesse de ces caractères a contribué à leur dégradation. J'ai trouvé une médaille semblable à celles que j'ai décrites dans la collection de M. Zoë-Zosimas à Moscou; elle me semble porter au dessus du griffon, comme celle no. 33, la légende *ΑΠΟΛΛΑ*.

Les amateurs de l'antiquité auront observé avec plaisir le costume de Diane complet, rendu avec la dernière exactitude dans les belles médailles de la ville de Chersonèse. Ils y auront remarqué une grande variété dans l'ajustement des cheveux de la déesse, ils auront vu tous ses attributs, et quand à son habillement et à sa toilette complette, il ne faut pour cela que réunir les figures de Diane accroupie, et le groupe de Diane perçant de sa lance un cerf terrassé. Ce groupe, si souvent répété, avec plus ou moins d'élégance, sur la monnoie de notre ville, mais rendu parfaitement et avec les plus belles proportions dans la médaille no. 15, a été probablement copié d'après un chef-d'oeuvre exécuté en grand par un très-habile statuaire.

Une différence très-sensible se remarque entre la figure de Diane telle que nous l'observons sur les anciennes médailles de Chersonèse, et celles que nous trouvons sur les monumens des tems postérieurs. Dans les premières nous voyons Artémis ou Diane pure et sans aucune altération: dans les secondes, elle se montre, par les tours qu'elle porte sur sa tête, comme la divinité tutélaire de la ville. Ce n'est plus Diane soeur d'Apollon et déesse de la chasse, car ces tours ne peuvent lui convenir en aucune manière. Si Diane porte dans les premières le seul habillement propre à ses occupations, nous la voyons dans les secondes vêtue d'une longue robe et dans un costume qui ne pouvoit pas lui permettre de parcourir les forêts. Néanmoins elle porte dans ces dernières médailles l'arc et le carquois, dont elle tire une flèche, et elle a un cerf couché à ses pieds.

Les médailles no. 60 et 62 appartiennent à l'intervalle de tems, ou aux années comprises entre les médailles anciennes et celles qui sont postérieures. Diane y porte déjà une longue robe, mais point de tours sur la tête. Il faut rapporter au même tems la médaille en or décrite au no. 61, la seule en or que l'on connoisse de la ville de Chersonèse, et le seul exemplaire qu'on en ait découvert jusqu'à présent. Ce que M. le chevalier Sestini a nommé un *lituus* militaire, n'est probablement qu'un bout de l'arc, tel que nous le voyons à côté d'Apollon sur l'avers de la médaille en bronze n. 62, pl. IX. m. 7, et devant le buste d'Auguste, sur la médaille no. 94, pl. VI. m. 3.

M Millingen a publié la médaille no. 21, dans son très-intéressant recueil de médailles inédites. Il a rendu aux amateurs en numismatique le service de leur donner une figure plus exacte de



cette médaille de Chersonèse que n'est celle qu'on trouve dans le musée d'Arigoni. En effet cette dernière est infidèlement dessinée et incorrectement décrite dans cette collection. De son revers on a fait l'avers; la légende du côté qui a le taureau cornupète pour type, est si incorrecte que M. Sestini, n'ayant pas la médaille sous les yeux, a été induit en erreur et a crû que cette pièce est la même que celle qui a été expliquée par Eckhel, et que je réproduis au no. 8; mais elle en diffère entièrement. M. Mionnet a donné de cette même médaille trois descriptions différentes [20], comme il les avoit trouvées dans les ouvrages de MM. San Clemente, Sestini et Millingen.

Dans le cabinet du Comte de Pembrock se trouve la médaille décrite au 71. Elle doit être d'une très-médiocre conservation, puisque le dessinateur a fait de la tête d'Apollon celle d'une impératrice romaine qui, entr'autres raisons, ne pouvoit pas y être placée, à moins qu'elle ne fut accompagnée de son nom. Cette médaille doit être aussi d'une exécution peu finie; elle ressemble sous ce rapport et par le type d'Apollon sur l'avers, à la monnoie décrite au no. 68. A droite du revers de la médaille citée du cabinet de Pembrock, le graveur a indiqué par des traits horizontaux, l'objet qu'il ne pouvoit distinguer. C'étoit justement l'endroit où, sur des exemplaires mieux conservés, se trouve, aux pieds de Diane, le cerf couché. Faute d'avoir sous les yeux un exemplaire mieux conservé de cette médaille, MM. Sestini [21] et Mionnet [22] ont crû que cette tête est celle de Crispine ou de Tranquilline. Par une erreur provenant d'une cause semblable, feu M. Millin [23] croyoit voir la tête de Septime Sévère sur une médaille de Chersonèse. Mais je n'en connois pas d'impériales de cette ville, excepté celles décrites no. 92 et 93, et la pièce décrite par M. Millin est un exemplaire mal conservé des médailles décrites no. 65 et 66.

La déesse représentée sur nos médailles est Diane *'Αγροτέρα*, *chasseresse*, *'Ελαφηβόλος* [24], ou *'Ελλοφόνος* [25], *qui tue des cerfs*. De tous les animaux des forêts, le cerf, comme le plus beau, étoit particulièrement consacré à Diane. On suspendoit son bois aux murs extérieurs de ses temples [26].

Diane assise sur un tronc d'arbre, tenant une flèche dont elle essaye la pointe sur le second doigt de sa main gauche, est un sujet curieux que nous offre l'avers de la médaille no. 25. MM. Sestini et Mionnet donnent la description d'une médaille en bronze du cabinet de M. A. de Hauteroche, répetée ici no. 24 dont le revers

présente Diane assise retenant un cerf par le bois. Ces médailles représentent la biche Cérynitis, ainsi surnommée d'une montagne de l'Arcadie. Elle étoit consacrée à Diane et avoit des cornes d'or [27]. Le poëte Ausone [28] lui donne des pieds d'airain. Dans les monumens de l'antiquité cette biche se trouve à côté de sa maîtresse; on la voit sur ceux qui ont les travaux d'Hercule pour sujet; et la biche qui allaite Téléphe, ainsi que celle que Diane substitua comme victime à Iphigénie, ont été représentées comme celles de nos médailles.

Chersonèse, comme l'atteste Pline [29], se distinguoit de toutes les villes de ces contrées: elle avoit conservé les moeurs et les arts de la Grèce. Le quadrige de l'avers des nos. 82 jusqu'à 88, le bige de l'avers de la petite médaille n. 89, rappellent les courses des chars que Chersonèse donnoit. Les deux masques adossés sur l'avers de la médaille no. 90, indiquent les représentations théâtrales qui avoient lieu pendant les jeux publics, et le revers de la même médaille qui a un taureau terrassé et assailli par un lion, se rapporte aux combats d'animaux qui étoient en usage dans ces fêtes. Cette dernière médaille est exécutée dans le goût le plus parfait. Voilà certainement des preuves d'un grand état de prospérité et de civilisation. Il forme, sans doute, un contraste frappant avec la barbarie dans laquelle on suppose qu'étoient plongés les Tauroscythes qui habitoient la chaîne montagneuse de la Chersonèse-Taurique [30]. Mais ces idées ont probablement leur origine dans les récits exagérés des navigateurs et des amis du merveilleux.

Observons encore que la jolie médaille, no. 89, pl. VIII. m. 24, qui a un bige pour avers, a été gravée dans les livres de Waxel [31], Reuilly et Millin [32], d'après des exemplaires très-mal conservés. Elle est sans légende dans les planches des livres cités, et le lièvre a été pris pour un chien. MM. Sestini [33] et Mionnet [34] n'ont pu faire autrement que de répéter les erreurs de leurs dévanciers.

Les médailles de Chersonèse dont il a été question, et qui ont un quadrige pour avers, portent un guerrier accroupi pour revers. Il est difficile de deviner ce que ce guerrier, un genou en terre, caché derrière son bouclier doit signifier, d'autant plus que l'on ne sauroit trouver aucune relation entre lui et le quadrige de l'avers. Eckhel [35] croyoit que c'est Achille célébrant les jeux à sa fameuse course, erreur adoptée, à mon grand regret, par MM. Sestini [36] et Mionnet [37]. Les beaux exemplaires de cette médaille que j'ai sous

les yeux, et principalement celui no. 85, qui est à fleur de coin, et dans lequel on voit toutes les beautés du dessin et tout le fini du travail, prouvent que ce guerrier est barbu, que c'est un homme dans l'âge viril dont le corps n'a point des formes idéales. Par conséquent, ce guerrier ne peut pas représenter Achille, mort dans la fleur de son âge. D'ailleurs il a un casque conique, qu'Achille ne porte jamais dans les monumens de l'antiquité, et qui est l'attribut propre à Ulysse, donné quelquefois à Neptune. Remarquons encore que les villes grecques de l'antiquité ne s'occupoient pas des divinités et des héros appartenans à d'autres villes et contrées, et que la course d'Achille, assez éloignée de notre ville, ne pouvoit avoir aucun intérêt pour les Chersonésites. Mais ce qui achève de prouver que le héros figuré sur les médailles de Chersonèse ne peut pas être Achille, ni avoir aucun rapport avec sa fameuse course, c'est que Pline [38] et les autres auteurs de l'antiquité, ne parlent que des courses célébrées par Achille sur cette langue de terre, et nullement d'exercices tactiques auxquels doit appartenir l'attitude de notre guerrier. Au surplus cette langue de terre, célébre sous le nom de course d'Achille, ne se prêtoit qu'aux exercices de la course, et c'étoit précisement sa forme allongée qui a fait inventer cette tradition. Je suis plutôt porté à voir dans ce guerrier un ancien héros révéré dans la ville de Chersonèse, peut-être son fondateur, dont l'histoire ne nous a pas conservé le nom, mais en honneur de qui la ville célébroit peut-être des jeux solemnels, auxquels le quadrige de l'avers de la même médaille paroît faire allusion. Si le lecteur se rappelle que les chefs des colonies qui alloient s'établir en des contrées lointaines étoient regardés comme les fondateurs de ces nouveaux établissemens, et qu'ils jouissoient dans la plupart des villes grecques de l'honneur du culte, l'explication du guerrier accroupi que j'ai proposée ne lui paroîtra pas invraisemblable.

La lettre isolée *M* qui se trouve dans le champ d'une des médailles dont l'avers est un quadrige, no. 87, n'a pas été observée par ceux qui nous en ont donné la description. J'en ai trouvé une empreinte parmi celles de M. Mionnet.

Aucun monument de l'antiquité ne présente si exactement l'attitude inventée par Chabrias, que le revers des médailles de Chersonèse, qui porte le type du guerrier accroupi: c'est ce qui a été observé déjà par Lessing [39]. Cette attitude pouvant être modifiée de plusieurs manières, le graveur du coin, ou le sculpteur dont le

graveur avoit peut-être copié l'ouvrage, a choisi celle qui lui a paru la plus avantageuse.

Une médaille en argent dont j'ai cité deux exemplaires, nos. 80 et 81, m'avoit paru suspecte lorsque j'en avois vu la gravure publiée par M. Sestini, puisque le sanglier n'a pas été trouvé jusqu'à présent sur la monnoie de cette ville. Depuis j'ai reçu, par la complaisance de M. le Baron de Chaudoir, l'empreinte de l'exemplaire qu'il possède, et qui diffère de celui cité par M. Mionnet, puisqu'il lui manque la légende *XEP*: mais mes soupçons n'ont pas été pleinement justifiés; pourtant ces deux médailles exigent encore un examen attentif. J'observe en passant que l'exemplaire cité par M. Mionnet ne se trouve pas dans le cabinet royal de Munic; il a probablement fait partie de la collection de M. Cousinery, dont seulement une partie a passé dans celui de S. M. le roi de Bavière[40]. Une autre médaille de Chersonèse, no. 78, qui, d'après M. Mionnet doit aussi se trouver au même cabinet royal de Munic, n'y est pas, sans doute encore par la même cause.

L'explication qu'à donnée Eckhel, un des savans les plus profonds dans la numismatique classique[41], du taureau que nous voyons si souvent répété sur la monnoie de Chersonèse, particulièrement sur les nos. 2, 3, 8 jusqu'à 22, ne me paroît pas satisfaisante. Il croit que ce taureau fait allusion au nom de Tauride ou de Chersonèse-Taurique que porte cette péninsule. Mais cette explication est trop générale: elle seroit applicable, en effet, aux médailles de toutes les autres villes de la Chersonèse qui porteroient des taureaux. Il faut donc la remplacer par une conjecture qui ait plus de rapport avec ce que nous savons de cette ville.

L'avers des médailles no. 87 et 88 manque des deux lettres, que l'on voit sur les autres monnoies qui portent le même sujet, puisque l'ouvrier avoit placé trop haut sur le flan le coin de cet avers.

Il est difficile de dire quelle tête nous offrent les deux médailles en argent, no. 48 et 49. Ce ne peut être ni la tête de Cérès, ni celle de Junon, ou de Vénus, puisque leurs attributs y manquent. Il est plus probable que c'est la tête d'une divinité marine, d'une déesse du second ordre, celle d'une Nymphe: ou peut-être le portrait d'une citoyenne distinguée par ses talens, ou par des bienfaits rendus à sa patrie.

La médaille en argent, no. 48, représente des sujets curieux et nouveaux. Son avers porte une tête vue de trois-quarts; le revers,



la partie antérieure d'un taureau cornupète. C'est aussi une nouveauté que le caducée qu'offre la médaille no. 76. Il est fâcheux que la médiocre conservation de cette pièce, ne nous permette pas de juger avec précision la tête de son avers.

Parmi les médailles qui font allusion à la fertilité du sol, et à sa situation heureuse au bord de la mer, nos. 47 à 53, 54 à 57, et 89, la pièce marquée no. 57, portant d'un côté un épi entre deux poissons de deux genres différens, de l'autre une charrue, et aussi de la ville de Chersonèse, comme le prouve sa fabrique, quoiqu'elle soit sans légende.

M. Sestini a publié [42] une médaille de notre ville qui me paroît être la même que celle décrite au no. 62. L'exemplaire étoit probablement d'une conservation médiocre; sa légende étoit incomplète, étant *XE*, au lieu de *XEP*. On a eu tort de confondre cette médaille et celle no. 63, avec une de celles qui sont gravées dans la description du voyage en Crimmée de M. Reuilly [43], médaille dont il a été déjà question ci-dessus. Car ni l'une, ni l'autre ne porte la tête de Commode.

La légende d'une médaille, no. 46, incorrectement publiée dans l'ouvrage de San Clemente, *ΠΟΜΙΣ*, a été corrigée par M. Sestini. Ce savant suppose que cette médaille a passé dans le cabinet de M. Tôchon d'Annecy, litérateur distingué et trop tôt enlevé à la science numismatique qui lui doit de si belles découvertes. Il est probable que la légende de la médaille en question est plutôt *XEP* que *KEP*.

Je trouve une tête d'Hercule jeune dans le type de l'avers de la médaille no. 44, portant un diadême rond fait d'une corde. La physionomie d'Hercule et la forme particulière du diadême sont rendues, avec encore plus de précision, dans la médaille no. 43. D'après cette remarque, il faut rectifier la description donnée par M. Mionnet, qui nomme ce type de l'avers *une tête juvenile, diadémée,* et celle de M. Sestini qui l'appele *une tête diadêmée d'Apollon.*

Maffei [44] avoit vu à Paris en 1733 une médaille portant la légende *XEP ΕΛΕΥΘΕΡΑC* et le type d'Hygée. C'étoit la médaille décrite ici no. 77, qui a pour type de l'avers Aesculape vu de face et regardant à gauche, tenant son bâton posé à terre.

La tête couronnée de lauriers qu'offre la médaille no. 7, tirée du cabinet du Dr. Hunter, ne me paroît pas représenter Apollon, comme le croient ses éditeurs. C'est plutôt une tête de Diane. On voit des têtes de cette déesse sur plusieurs médailles de Chersonèse; elles sont couronnées de lauriers, et les traits du visage ainsi

que l'ajustement des cheveux prouvent évidemment que c'est Diane, et non pas son frère Apollon que l'on a voulu figurer. Telle est, par exemple, la tête de Diane de sa médaille no. 30, et 75, et celle no. 8, qui appartient au cabinet impérial de Vienne, et qui a été décrite par Eckhel. Dans cette dernière l'arc qui se trouve à gauche dans le champ de la médaille a une forme particulière.

On doit compter parmi les médailles très-rares de Chersonèse celles décrites no. 40 et 41, avec une tête de Minerve pour avers, la légende *XEP* et une proue de vaisseau pour revers.

L'avers de la médaille 91 offre une tête d'homme couronnée de lauriers, dont les traits du visage ressemblent à Marc-Antoine. Si la découverte d'autres médailles de cette ville confirmoit l'opinion que ce portrait est réellement celui de Marc-Antoine, on seroit fondé à supposer que ce fut ce triumvir qui gratifia Chersonèse du titre de *ville libre*.

Une autre médaille impériale de Chersonèse no. 93, pl. VI. m. 3, qui, de même que la précédente, fait partie du cabinet de Mgr. le chancelier de l'empire comte de Romanzoff, porte la tête d'Auguste couronnée de lauriers. L'objet placé devant lui n'est pas un *lituus*, mais le bout d'un arc que nous voyons aussi devant une tête d'Apollon sur la médaille, no. 62. pl. IX. m. 9. Le revers de cette dernière pièce porte une figure de Diane, type auquel on a substitué dans la médaille no. 93 une victoire habillée à la manière de Diane d'une longue tunique. Le monogramme de cette pièce no. 93 qui se trouve dans le champ du revers, est le même que porte le revers de la médaille no. 62 déjà citée.

Depuis que j'ai publié une suite de médaille de Cherson[45], ville dont on n'avoit jusqu'alors aucuns monumens numismatiques, j'ai eu connoissance d'une autre médaille en grand bronze de cette même ville, que j'ai décrite ici à la suite des médailles de Chersonèse, no. 1, pl. X. m. 26. Cette nouvelle médaille diffère des deux qui sont expliquées dans mon premier mémoire, no. 3 et 4, par l'orthographe plus juste avec laquelle est écrit le nom de la ville. *XЄPCѠNOC*, et parce qu'elle porte sur son revers, à côté de Théodosius, au lieu du *Δ* ou de l'*H*, la lettre *M*.

La médaille de Cherson décrite au no. 2, mérite aussi d'être ajoutée à la suite numismatique de cette ville.

---

1. Plin. Natur. Histor. L. IV. c. 12. s. 26. p. 218. Ed. Hard.
2. Strab. Geogr. L. VII. c. 4. §. 3. p. 393—394. Ed. Tsch: Χεῤῥόνησος

——— πορθουμένη δὲ ὑπὸ τῶν βαρβάρων ἠναγκάσθη προστάτην ἑλέσθαι Μιθριδάτην τὸν Εὐπάτορα. — ἐξ ἐκείνου δὴ τοῦ χρόνου τοῖς τοῦ Βοσπόρου δυνασταῖς ἡ τῶν Χεῤῥονησιτῶν πόλις ὑπήκοος μέχρι νῦν ἐστί.

3. Strab. Geogr. L. VII. c. 4. §. 3. p. 394: Μιθριδάτης —— καὶ τοῦ Βοσπόρου κατέστη κύριος παρ᾽ ἑκόντος λαβὼν Παιρισάδου τοῦ κατέχοντος. ib. §. 4. p. 398—399: Παιρισάδης — — ουχ οἷος τε ὢν ἀντέχειν πρὸς τοὺς βαρβάρους, φόρον πραττομένους μείζω τοῦ πρότερον, Μιθριδάτῃ τῷ Εὐπάτορι παρέδωκε τὴν ἀρχήν· ἐξ ἐκείνου δ᾽ ἡ βασίλεια γεγένηται Ρωμαίοις ὑπήκοος.

4. Pausan. Achaic. c. XVIII. §. 5. p. 302. Ed. Fac: ἔδωκε μὲν ἐλευθέροις Ἀχαιῶν μόνοις τοῖς Πατρεῦσιν εἶναι· ἔδωκε δὲ καὶ ἐς τὰ ἄλλα γέρας σφίσιν, ὁπόσα τοῖς ἀποίκοις νέμειν οἱ Ρωμαῖοι νομίζουσι.

5. Doctr. Numor. Vet. Vol. IV. c. 3. p. 262—270.

6. Strab. Geogr. L. VIII. c. 5. §. 5. p. 193.
Cet auteur dit des habitans de Sparte: καὶ ἔμειναν ἐλεύθεροι, πλὴν τῶν φιλικῶν λειτουργιῶν, ἄλλο συντελοῦντες οὐδέν.

7. Gesch. der Ehre der Bilds: in den Denkschrift. der königl. Akadem. der Wissensch. zu München. VI. B. Philol. u. Philosoph. S. 199—200.

8. Strab. Geogr. L. XIII. c. 1. §. 26. p. 309: ἐλευθέραν τε κρῖναι καὶ ἄφορον.

9. Id. ib. §. 27, p. 317: τὴν ἐλευθερίαν καὶ τὴν ἀλειτουργησίαν αὐτοῖς συνεφύλαξε. Voyez le texte de Pausanias cité note 4.

10. Casaub. not. 3. in Strab. loc. cit. p. 889. Ed. Almelov.

11. Hymn. in Dian. v. 16. p. 52. Ed. Spanh.

12. Comment. in Hippocr. de Articul. p. 644. Ed. Bas.

13. L. III. c. 30. s. 155. p. 350.

14. Die Furienmaske, S. 40.

15. Spanhem. Observ. in Callim. Hymn. cit. p. 138.

16. Mionn. Descr. de Médaill. Ant. To. II. p. 636. m. 51.

17. Mionn. Descr. de Méd. Ant. To. III. p. 111. m. 372—374.

18. Mionn. Descr. de Méd. To. I. p. 300. m. 786. pl. LXVIII. m. 6.

19. Observat. in Callim. Hymn. in Dian. p. 142—144.

20. Descr. de Méd. Ant. Suppl. To. II. p. 4. m. 19. 20. 21.

21. Lett. et Dissert. Numism. To. IV. 1818. p. 15.

22. Descr. de Méd. Ant. Suppl. To. II. p. 5. m. 26.

23. Reuilly Voyage en Crimée, p. 225. pl. II. m. 2.
Sestini Lett. et Dissert. Numism. To. IV. 1818. p. 14—15.

24. Scol. III. ap. Athen. Dipn. L. XV. c. 50. p. 537. Ed. Schw.
Plutarch. Terr. an Aqu. Anim. s. calid. c. IX. p. 920. Ed. Wytt.

25. Callimach. Hymn. in Dian. v. 190. p. 82.
Spanhem. Observ. in Callim. Hymn. cit. p. 258.
Etymol. M. h. v.
Zonar. Lex. h. v. p. 688.

26. Plutarch. Quaest. Rom. c. IV. p. 82.

27. Cf. Spanhem. in Callim. Hymn. in Dian. v. 102. p. 203.
Heyne in Apollod. L. II. c. 5. s. 3. p. 145.
Munker in Hygin. Fab. XXX. p. 72—73.
28. Idyll. XIX. v. 4. p. 398. Ed. Souch.
29. Natur. Hist. L. IV. c. 12. s. 26. p. 218.
30. Andron. Rhod. Paraphr. Ethic. Nicom. L. VII. c. 9. p. 321. Ed. Cantabr.
31. Recueil de quelqu. antiquit. trouv. sur les bords de la mer noire; no. XXXV.
32. Reuilly Voyage en Crimée, p. 229. pl. II. m. 8.
33. Lett. e Dissert. Numism. To. IV. 1818. p. 12. m. 7.
34. Descr. de Méd. Ant. Supplém. To. II. p. 4. m. 17.
35. Doctr. Num. Veter. To. II. p. 5.
36. Lett. e Dissert. Numism. To. IV. 1818. p. 10. m. 1 et 2.
37. Descr. de Méd. Ant. Supplém. To. II. p. 4. m. 11.
38. Natur. Hist. L. IV. c. 12. s. 26. p. 217.
39. Kollektan. zur Literat. I. B. s. 160.
40. Sérapis, II. Mémoire, p. 34—35.
41. Numi Veter. Anecd. p. 49.
Doctr. Num. Veter. Vol. II. p. 2.
42. Descr. Num. Veter. p. 78—79. tab. II. n. 10.
Lett. e Dissert. Numism. To. IV. 1818. p. 14—15.
43. Pl. II. m. 2.
Mioun. Descr. de Méd. Ant. Supplém. To. II. p. 5. m. 25.
44. Gall. Antiqu. Select. Epist. XXII. p. 108.
45. Sérapis, I. Mémoire, p. 17—19.

XIII.

Médailles choisies de Panticapaeum et de Phanagorie.

En publiant un choix de médailles inédites de Panticapaeum je n'ai pas cru inutile de décrire celles qui étoient déjà publiées. On aura l'avantage de voir rapprochées les unes des autres toutes les pièces qui forment ensemble une classe ou soudivision particulière. Les deux médailles des nos. 1 et 2, inédites et en argent, ont un coryte pour revers. Celles des nos. 4, 5, sont inédites et très-rares. On trouvera, depuis le no. 6 jusqu'à 24, les médailles de Panticapaeum qui ont un lion pour type: depuis le no. 25 jusqu'à 30, six médailles qui ont l'aigle pour revers, et depuis le no. 31 jusqu'à 43 celles qui portent une proue de vaisseau.

Médailles de Panticapaeum.

1. Tête laurée d'Apollon, tournée à droite.
ΠΑΝΤΙΚΑΠΑΙΤΩΝ, Coryte avec l'arc, placé horizontalement; dans le champ, un monogramme. Pl. IX. m. 11. AR. 4.
Au cabinet d'un amateur.

2. Tête laurée d'Apollon, tournée à droite.
ΠΑΝΤΙΚΑΠΑΙΤΩΝ. Coryte avec l'arc, tourné à gauche; dessous, une massue, tournée à droite, et un monogramme composé des lettres *ΠΟ*. AR. $3\frac{1}{2}$.
Au même cabinet.

3. Tête laurée d'Apollon, tournée à droite.
ΠΑΝΤΙΚΑΠΑΙΤΩΝ. Trépied; dessous, la lettre *E* et un monogramme ou lettre indistincte. Pl. IX. m. 12. AR. 3.
Au même cabinet.
Sestini Lett. e Diss. Num. To. VI. 1804. p. 13. m. 5. tav. I. m. 1.

4. Tête laurée d'Apollon, tournée à droite.
Un épi. Pl. IX. m. 14. AR. 3.
Au cabinet de M. de Blaremberg.

5. Tête laurée d'Apollon, tournée à droite.
ΠΑΝΤΙ(ΚΑ)ΠΑΙΤΩΝ. Une lyre. Pl. IX. m. 15. AR. 2.

Au cabinet de M. de Stempkovski.

6. Tête laurée d'Apollon, tournée à droite.
ΠΑΝ au bas. Tête de lion de face, mordant un fer de lance. Pl. IX. m. 16. AR. 2.

Au cabinet d'un amateur.

7. Mufle de lion, vu de face.
ΠΑΝΤΙ au haut. Tête de bélier, vue de profil, tournée à droite; dans un quarré incuse. AR. 2.

Au cabinet du gymnase de Creminez.

Albertrandi Catal. Num. Vet. p. 48.
Sestini Lett. e Diss. Num. To. IV. 1818. p. 15.
Mionn. Descr. de Méd. Ant. Suppl. To. II. p. 6. m. 32.

8. Mufle de lion, vu de face.
ΠΑΝΤΙ au haut. Tête de bélier, vue de profil, tournée à gauche; dessous, un poisson. AR. 2.

Au cabinet de feu M. Tôchon d'Annecy.

Sestini Lett. e Diss. Num. To. IV. 1818. p. 15. m. 1. tav. I. m. 7.
Mionn. Descr. de Méd. Ant. Suppl. To. II. p. 7. m. 33.

9 Tête imberbe de Satyre, couronnée de lierre, tournée à gauche.
ΠΑΝ placé en triangle. Tête de lion, la gueule ouverte, vue de profil et tournée à gauche. AR. 3½.

Autrefois dans la collection de Mottraye.

Voyag. de la Mottraye, To. I. ch. 20. p. 425. pl. XXVIII. m. 9.

10. Tête imberbe de Satyre, couronnée de lierre, et tournée à gauche.
ΠΑΝ placé en triangle. Tête de lion, la gueule ouverte, vue de profil, et tournée à gauche; dessous, un poisson. AE. 5.

Au cabinet Impérial de Russie.

11. Même avers; un astre dans une contremarque.
Même revers. AE. 5.

Au même cabinet.

12. La même médaille, de fabrique barbare. AE. 5.

Au cabinet du Roi, à Paris.

Pellerin Rec. de Méd. Ant. To. I. pl. XXXVII. m. 8.
Mionn. Descr. de Méd. Ant. To. I. p. 348. m. 13.
Mionn. Descr. de Méd. Ant. Suppl. To. II. p. 8. note a.



13. Avers indistinct.
ΠΑΝ les lettres placées en triangle. Même tête de lion; dessous, un poisson. Revers surfrappé du type du coryte. AE 5.
Au cabinet Impérial de Russie.

14. Tête laurée d'Apollon, tournée à droite.
ΠΑΝ. Tête de lion, la gueule ouverte, tirant la langue, vue de profil, et tournée à droite. AE. 2.

Au cabinet du roi, à Paris.

Peller. Rec. de Méd. To. I. pl. XXXVII. m. 7.
Mionn. Descr. de Méd. Ant. To. I. p. 348. m. 16. pl. LXIX. m. 4.

15 Tête laurée d'Apollon, tournée à gauche.
Tête de lion, la gueule ouverte, tirant la langue, vue de profil, et tournée à gauche. AE. 1.
Au cabinet impérial de Vienne.

16. Tête de Pan ou de Satyre, ayant des oreilles de bouc, vue de trois quarts et tournée à droite.
ΠΑΝΤΙ. Lion vu de profil et tourné à droite, prêt à s'élancer sur sa proie. Pl. IX. m. 13. AR. 3.
Au cabinet d'un amateur.

17. Tête imberbe d'Hercule, tournée à droite.
ΠΑΝΤΙΚ. Lion galoppant de gauche à droite. AE. 5½.
Au cabinet du roi, à Paris.

Millin Monum. inéd. To. I. p. 24. pl. IV. m. 1.
Mionn. Descr. de Méd. Ant. To. I. p. 348. m. 20.

18. Tête imberbe de Satyre, ayant des oreilles de bouc. vue de trois quarts, et tournée à gauche.
ΠΑΝΤΙ dans l'exergue. Lion debout, tourné à gauche, la tête vue de face, mordant une lance qu'il tient avec la patte droite élevée. AR. 2.
Au cabinet Impérial de Russie.

19. La même médaille. AE. 1.
Autrefois dans la collection de Mottraye
Voyage de la Mottraye. To. 1. ch. 20. p. 425. pl. XXVIII. m. 25.

20. Tête de Bacchus couronnée de pampres, tournée à droite.
Lion tourné à gauche, la tête vue de face, mordant une lance qu'il tient avec la patte droite élevée. AE. 3½.
Au cabinet du roi, à Paris.

21. Tête de Bacchus, couronnée de pampres, tournée à droite.
Même type du lion; dans le champ, un monogramme, no. 113 du recueil de M. Mionnet. AE. 4.

Au même cabinet.

Millin Monum. inéd. To. I. p. 27. pl. IV. m. 3.
Mionn. Descr. de Méd. Ant. To. I. p. 348. m. 15.

22. Tête de Bacchus couronnée de pampres, tournée à droite.
Lion tourné à droite, la tête vue de face, ayant dans la gueule une lance qu'il tient avec la patte gauche. AE. 4½

Au même cabinet.

23. Tête de Satyre imberbe aux cheveux hérissés, vu presque de face, tournée à gauche.
Lion, ou lionne, à demi couchée, tournée à gauche. AE. 1.

Au cabinet de l'Académie Impériale des Sciences.

24. Tête de Satyre imberbe, tournée à droite.
ΠΑΝΤ - dans l'exergue. Lionne couchée, et tournée, à droite. AR. 2½.

Au cabinet Impérial de Russie.

25. Tête d'Apollon couronnée de lauriers, tournée à droite.
ΠΑΝ dans l'exergue. Aigle aux ailes éployées, vu de face, la tête tournée à gauche. Pl. IX. m. 17. AE. 4.

Au cabinet d'un amateur.

26. Même tête d'Apollon, surfrappée d'un trépied.
ΠΑΝ. Même type de l'aigle, un peu effacé par la contremarque de l'avers. Pl. IX. m. 18. AE. 4.

Au même cabinet.

27. Belle tête laurée d'Apollon, tournée à droite.
ΠΑΝΤΙΚΑΠΑΙΤΩΝ. Aigle aux ailes éployées, vu de face, la tête tournée à droite, placé sur un foudre; dans le champ, à gauche, un monogramme. Pl. IX. m. 20. AE. 8.

Au même cabinet.

28. Belle tête d'Apollon, tournée à droite.
Légende effacée. Même type de l'aigle sur un foudre; dans le champ, même monogramme. Pl. IX. m. 19. AE. 8.

Au cabinet de M. de Blaremberg.

29. Tête laurée d'Apollon, tournée à droite.
ΠΑΝΤΙΚΑΠΑΙΤΩΝ. Même type de l'aigle sur un foudre; dans le champ, même monogramme, mais peu distinct. Pl IX. m. 21 AE. 7.

Au cabinet d'un amateur.

30. Tête laurée d'Apollon, tournée à droite.
ΠΑΝΤΙΚ. Même type de l'aigle sur un foudre; dans le champ, même monogramme. Fabrique médiocre. Pl. IX. m. 22. AE. 7.
Au même cabinet.

31. Tête barbue de Neptune, tournée à droite.
ΠΑΝΤΙ. Proue de vaisseau, tournée à gauche. Pl. IX. m. 23. AE. 6.
Au cabinet impérial de Vienne.

32. Même tête barbue de Neptune, tournée à droite; au bas, une tête peu distincte dans une contremarque.
ΠΑΝΤΙ. Proue de vaisseau, tournée à gauche. Pl. IX. m. 24. AE. 7.
Au cabinet d'un amateur.

33. Même tête de Neptune, tournée à droite.
ΠΑΝΤΙ. Proue de vaisseau, tournée à gauche. Médaille surfrappée. Pl. IX. m. 25. AE. 5½.
Au même cabinet.

34. Même tête de Neptune, tournée à droite.
ΠΑΝ. Proue de vaisseau, tournée à droite. Médaille surfrappée; on distingue encore, sur l'avers, la tête imberbe de Satyre et la contremarque de l'astre du coin précédent. Pl. IX. m. 26. AE. 5.
Au même cabinet.

35. Même tête de Neptune, tournée à droite.
Π . . . . Proue de vaisseau, tournée à gauche; au milieu, une tête barbue de Satyre, tournée à droite, dans une contremarque. Pl. IX. m. 27. AE. 6.
Au même cabinet.

36. Même tête de Neptune, tournée à droite; au milieu, une tête barbue de Satyre, tournée à droite, dans une contremarque.
ΠΑΝΤ. Proue de vaisseau, tournée à gauche; dans le champ, au haut, une tête de Minerve, tournée à droite, dans une contremarque un peu effacée par la contremarque de l'avers. Pl. IX. m. 28. AE. 6.
Au cabinet de M. de Blaremberg.

37. Même tête de Neptune, tournée à droite; une tête de Minerve, et une de Satyre, tournées à droite, en deux contremarques.
ΠΑΝΤΙ. Proue de vaisseau, tournée à gauche, devenue indistincte par les deux contremarques de l'avers. Pl. IX. m. 29. AE. 6.
Au cabinet d'un amateur.

38. Même tête de Neptune, devenue indistincte par les deux contremarques du revers, qui ont rendu concave la médaille.
ΠΑΝΤΙ. Proue de vaisseau, tournée à droite; au milieu une tête de Satyre tournée à droite, dans une contremarque, surfrappée en partie par une autre ayant une tête de Minerve. Pl. IX. m. 30. AE. 5.

Au même cabinet.

39. Tête laurée d'Apollon, tournée à droite.
———*ΠΑΙΤΩΝ.* Proue de vaisseau, tournée à droite. Pl. IX. m. 31. AE. 3.

Au même cabinet.

40. Tête de femme voilée, tournée à droite.
ΠΑΝ. Proue de vaisseau, tournée à droite. Pl. IX. m. 32. AE. 2.

Au même cabinet.

41. Tête casquée de Minerve, tournée à droite.
-*ΑΝ.* Proue de vaisseau, tournée à droite. Pl. IX. m. 33. AE. 2.

Au même cabinet.

42. Tête imberbe du dieu Lunus, portant un bonnet phrygien, orné d'un astre dans un croissant, tournée à droite.
ΠΑΝΤΙΚΑΠΑΙΤΩΝ. Bacchus debout, revêtu d'une courte tunique, et d'une chlamyde dont l'extrémité tombe de son bras droit, tourné à gauche, tenant une grappe de raisin dans sa main droite, et un thyrse orné de bandelettes dans le bras gauche; à ses pieds, une panthère, dans le champ, à gauche, un monogramme. Pl. X. m. 1. AE. 9.

Au même cabinet.

43. Même tête, mêmes accessoires.
Même légende, même monogramme, et mêmes types. Médaille surfrappée; on voit encore sur l'avers les restes de la légende, et sur le revers une partie du profil de la tête de l'ancien coin. Pl. X. m. 2. AE. 8½.

Au cabinet de l'Académie Impér. des Sciences.

Médailles de Phanagorie.

44. Buste de Diane, avec l'arc et le carquois sur l'épaule, tourné à droite.
ΦΑΝΑΓ. Cerf couché, tourné à gauche; dans le champ, à droite, un monogramme. Pl. X. m. 3. AE. 5.

Au cabinet d'un amateur.



45. Tête de Neptune portant un bonnet conique, tournée à droite.
ΦA. Arc et flèche. Médaille surfrappée; on voit encore, sur le revers, la tête d'Apollon, et sur l'avers, la légende *ΠANTI* et les bonnets des Dioscures du coin précédent. Pl. X. m. 4. AE. 2½.

Au même cabinet.

46. Tête de Neptune portant un casque conique, ceint d'une couronne de lauriers, tournée à gauche.
ΦANA au haut. Taureau cornupète, allant de droite à gauche; dans l'exergue, un grain de seigle. Pl. X. m. 5 AR. 2½.

Au cabinet de M. de Psomas.

47. Tête d'Aphrodite Apaturos, tournée à droite, et avec une aile à l'épaule; dans le champ, à gauche, un astre à huit rayons.
ΦANAΓ-PITΩ-. Une branche de palme, tournée à gauche. Pl. X. m. 6. AE. 4.

Au cabinet d'un amateur.

48. La même tête.
Une branche de palme. Médaille surfrappée. Pl. X. m. 7. AE. 7.

Au même cabinet.

49. Tête d'Apollon couronnée de lauriers, tournée à droite.
ΦANAΓOPITΩN sur deux lignes. Un thyrse orné de bandelettes; dans le champ, au bas, un monogramme. Pl. X. m. 8 AR. 3½.

Au même cabinet.

Je n'aurai que très-peu de remarques à faire sur ces médailles, puisque la plupart ne présentent aucune difficulté.

Quoique la médaille no. 2, pl IX. m. 12, ait, comme celle de M. de Knobelsdorf, un trépied pour revers, cependant elle diffère beaucoup de celle-ci dans la forme de ce symbole, et par les lettres qui sont au dessous.

Les médailles de Panticapaeum en bronze avec un trépied pour type, ressemblent en tout à celles de Gorgippie qui portent le même emblême. Toutes ont été très-inexactement décrites par ceux qui en ont parlé [1]. Ils y ont vu des gouvernails, et des casques; tandisqu'on n'y trouve qu'un thyrse orné de bandelettes appuyé sur un trépied. Il est possible que la gravure infidèle qu'a donné d'une médaille semblable de Panticapaeum le catalogue de Hunter [2], ait donné lieu à quelques unes de ces erreurs. Le premier et le seul

qui ait publié une description juste et exacte de ces médailles de Panticapaeum et de Gorgippie est M. le chevalier Sestini [3].

Quoique sans légende, la médaille no. 3, pl. IX. m. 13 doit probablement appartenir à Panticapaeum.

M. Mionnet a observé que des médailles semblables à celles des nos. 9 et 11, présentent sur le revers, au dessous de la tête de lion, un épi, et non pas un poisson, comme l'avoient cru MM. Pellerin et Sestini. M. Mionnet veut de même substituer, au dessous de la partie antérieure d'un griffon, qui se voit sur d'autres médailles de Panticapaeum, un épi au poisson qu'y avoient vu Mottraye [4], Paruta [5], Tristan [6], Graverol [7], Beger [8], Montfaucon [9], Hunter [10], Lacombe [11], et M. Sestini [12]. Connoissant ces médailles conservées au cabinet du roi à Paris dont parle M. Mionnet, et en ayant vu beaucoup d'autres exemplaires, je puis assurer que, si l'objet sous la tête de lion, et qui se trouve aussi sous la partie antérieure d'un griffon, paroît avoir quelque ressemblance avec un épi, ce n'est que par la maladresse de l'ouvrier du coin; car c'est toujours un poisson qu'on a voulu y figurer.

J'observe que, parmi les médailles de Panticapaeum qui portent des têtes et des figures de lion, il n'en est qu'une seule, celle no. 17, qui ait ce type comme un emblème d'Hercule. Mais je remarquerai ci-après que cette pièce n'appartient pas à notre ville. Les autres lions sur nos médailles se rapportent à Apollon et à Bacchus.

J'ai répété la description de la médaille no. 17, et j'observe qu'elle n'appartient pas à la ville de Panticapaeum comme l'ont cru MM. Millin et Mionnet; elle est plutôt d'une ville de l'Espagne Baetique nommée Anticaria. Pour se convaincre que cette pièce est d'une fabrique barbare et étrangère à la Chersonèse-Taurique, on n'a qu'à comparer son empreinte dans la collection de M. Mionnet avec les médailles de Panticapaeum et avec la description et la gravure de la médaille en question donnée par Florez [13], Eckhel [14], suivi par M. Sestini [15], est de l'opinion que cette médaille publiée par Florez doit être attribuée à un des rois de la Galatie.

La ressemblance parfaite qui se trouve entre les médailles nos. 18 et 19, dont la première est en argent, la seconde en bronze. pourroit peut-être faire soupçonner une erreur dans l'indication du métal de la part du dessinateur ou du graveur de la dernière qui appartenoit à de la Mottraye. Mais ce soupçon ne me paroît pas

assez fondé, vu que nous possédons beaucoup de médailles en bronze de Panticapaeum qui ne sont pas inférieures quant à l'exécution aux plus belles en argent de la même ville, et qu'il est probable que la plupart des types que nous voyons sur les médailles en bronze de Panticapaeum, se sont autrefois trouvés aussi sur celles en argent.

Les anciens employoient comme ornement de plusieurs objets, des têtes de lion mordant un fer de lance, type que nous offrent les médailles en argent no. 6. pl. IX. m. 16, et les nos. 18, 19. Les moyeux d'or des roues du char funèbre d'Alexandre le grand étoient des têtes de lion mordant une lance [16].

Je ne donne que le dessin de l'avers de la médaille no. 27. pl. IX. m. 20, parce que son revers est moins bien conservé.

La médaille no. 33. pl. IX. m. 25, a été surfrappée: l'avers qui porte une tête de Neptune a été imprimé sur le revers d'une pièce marquée d'un aigle semblable à celui no 25. pl. IX. m. 17.

M. Mionnet [17] a donné une description imparfaite de la médaille no. 42. pl. X. m. 1, puisqu'il l'a puisée dans un catalogue mal rédigé et inexact. Le second exemplaire de la même pièce, no. 43. pl. X. m 2, est une médaille surfrappée. Son revers porte le profil d'une tête, type du premier coin; l'avers des traces du revers précédent, et une lettre qu'on voit dessous le nez du dieu Lunus, qui appartenoit à la légende et qui se terminoit par la lettre *N*, conservée dans le champ de la médaille. Ce coin primitif appartenoit peut-être ausssi à la ville de Panticapaeum.

L'avers d'une médaille de Phanagorie, no. 46. pl. X. m. 6, me paroît offrir la tête d'Aphrodite Apaturos, divinité qui étoit en haute vénération au Bosphore asiatique, dont Phanagorie étoit la capitale. Sur cet avers la tête de la déesse est accompagnée d'un grand astre, attribut qui suffit pour la caractériser, et que nous voyons toujours à côté d'Astarté sur les médailles des rois du Bosphore [18], où cette déesse paroît identifiée avec Atergatis, comme je l'ai prouvé dans un des mémoires précédens [19].

---

1. Eckhel Doctr. Num. Vet. Vol. II. p. 339.
   Mionn. Descr. de Méd. Ant. To. I. p. 348. m. 19. T. II. p. 332. m. 1. 2. et Supplém. T. II. p. 10. m. 61.
2. Numi Gul. Hunter; p. 224. n. 4. tab. XLI. n. 11.
3. Lett. e Dissert. Numism. To. VII. 1805. p. 29.
4. Voyag. en Eur. Asie et Afr. To. I. ch. 20. p. 425. pl. XXVIII. m. 10.

5. Sicil. Numism. tab. VIII. n. 89.
6. Commentair. histor. To. III. p. 83.
7. Dissert. sur une médaille qui porte le nom de Pan.
8. Thesaur. ex Thesaur. Palat. select. c. II. §. 29. p. 200. et Thesaur. Brandenb. To. I. p. 369. n. 1.
9. L'Antiqu. expl. To. I. pl. 226. m. 8.
10. Numi Gul. Hunter; p. 204. n. 3. tab. XLI. n. 3.
11. Musei Britan. Veter. Popul. et Reg. Numi; p. 88.
12. Lett. e Dissertaz. Numism. To. IV. 1818. p. 17. m. 5 e 6.
13. Medalas de las Colonias, Municip. y Pueblos de l'Espana; P. II. p. 633. tabl. LI. m. 6.
14. Doctr. Num. Vet. Vol. I. p. 14.
15. Class. Gener. Geogr. Numism. P. II. p. 1. Lips. 1797.
16. Diodor. Sic. Bibl. L. LVIII. c. 27. p. 279. l. 1.
Mémoir. de l'Acad. des Inscr. To. XXXI. Hist. p. 92. pl. I.
Caylus Abhandl. zur Gesch. und zur Kunst; II. B. S. 349. Taf. I. n. II.
Ste Croix, Examen crit. des Histor. d'Alexandre le Grand; p. 511. et 792.
Quatremère de Quincy, Recueil de Dissertat. sur differ. sujets d'Antiquité; p. 126. pl. I.
17. Descr. de Méd. Antiqu. Supplém. To. II. p. 9—10. m. 58.
18. Sérapis, VII. Mémoire, §. XCI. p. 167.
19. Ibid. §. XCI. p. 168. Voyez Pl. X. m. 27.

XIV.

Sur les médailles en bronze qui ont un grand coryte pour revers et qui sont incertaines.

La suite des médailles que je décrirai ici nous offre un phénomène unique peut-être dans la numismatique ancienne. On sait que les médailles comprises sous le nom d'incertaines ne se rencontrent ordinairement qu'en assez petit nombre; mais celles dont il est question ici, sont communes dans les pays qui appartenoient jadis au royaume du Bosphore. Elles se distinguent de toutes celles qui ont été frappées dans la Chersonèse-Taurique, et dans le district asiatique du Bosphore par leur grosseur, par l'uniformité constante et la simplicité de leurs types, et par l'absence de toute légende. Si l'on demandoit quelle raison on a pu avoir de multiplier ces pièces, et de les laisser sans aucune indication de lieu, nous n'aurions rien à repondre. Elles sont au reste d'une belle fabrique et de bon métal.

1. Tête de Bacchus couronnée de lierre, le front ceint d'un bandeau dont les bouts flottent autour du col, tournée à droite.
   Coryte avec les courroies qui servoient à le porter; dans le champ, à gauche, un monogramme. Pl. X. m. 10. AE. 8.
   Au cabinet d'un amateur.

2. Même tête de Bacchus d'un caractère différent.
   Même type; même monogramme. Pl. X. m. 11. AE. 8.
   Au cabinet de l'Académie Impér. des Sciences.
   Reuilly Voyage en Crimée; p. 327—329. pl. II. m. 6.
   Harwood Popul. et Urb. Sel. Num. Graeca; p. XV.

3. La même médaille, plus petite. AE. 6.
   Au cabinet d'un amateur.

4. Même tête de Bacchus.
   Même type; dans le champ, à gauche, un monogramme. Pl. X. m. 12. AE. 6½.
   Au cabinet d'un amateur.

5. Même tête de Bacchus.
Même type; dans le champ, à gauche, le même monogramme autrement formé. Pl. X. m. 13. AE. 6½.
An cabinet de l'Académie Imp. des Sciences.

6. Même tête de Bacchus.
Même type; dans le champ, à droite, le monogramme de la médaille précédente. Pl. X. m. 14. AE. 6½.
Au cabinet d'un amateur.

7. Même tête de Bacchus.
Même type; dans le champ, à gauche, un monogramme différent. Pl. X. m. 15. AE. 6½.
Au même cabinet.

8. Même tête de Bacchus.
Même type; dans le champ, à gauche, un monogramme. Pl. X. m. 16. AE. 7.
Au même cabinet.

9. Même tête de Bacchus.
Même type; dans le champ, à gauche, un monogramme. Pl. X. m. 17. AE. 7.
Au même cabinet.

10. Même tête de Bacchus.
Même type; dans le champ, à gauche, un monogramme. Pl. X. m. 18. AE. 7.
Au même cabinet.

11. Même tête de Bacchus.
Même type; dans le champ, à gauche, un monogramme. Pl. X. m. 19. AE. 6.
Au même cabinet.

12. Même tête de Bacchus.
Même type; dans le champ, un monogramme. Pl. X. m. 20. AE. 6½.
Au même cabinet.

13. Même tête de Bacchus.
Même type; dans le champ, à gauche, un monogramme. Pl. X. m. 21. AE. 6.
Au même cabinet.

14. Même tête de Bacchus.
Même type; dans le champ, à gauche, un monogramme. Pl. X. m. 22. AE. 7.
Au même cabinet.
Reuilly Voy. en Crimée; p. 228—229. pl. II. m. 7.



15. Même tête de Bacchus.

Même type; dans le champ, à droite, un monogramme. Pl. X. m. 23. AE. 8.

Au cabinet de l'Académie Imp. des Sciences.

16. Tête de Bacchus, un peu différente des précédentes dans l'arrangement des cheveux; dans le champ, à droite, une contremarque portant un astre à huit rayons, a effacé presque tout le visage.

Même coryte; dans le champ, à droite, un astre à huit rayons dans une contremarque; le monogramme, à gauche, se trouve effacé par la contremarque de l'avers. Pl. X. m. 24. AE. 6.

Au cabinet d'un amateur.

17. Tête de Bacchus couronnée de lierre, le front ceint d'un bandeau dont les bouts flottent autour du col; tournée à droite.

Même coryte; monogramme effacé. Médaille surfrappée. Pl. X. m. 25. AE. 7.

Au cabinet de M. le Comte Sévérin Potocki.

Les monogrammes que portent les revers de ces médailles ne peuvent pas nous faire découvrir leur patrie, puisque ce n'est pas toujours le même monogramme qu'on y voit; ce qui devroit être, si ces chiffres indiquoient le nom d'une ville, ou celui d'un chef, ou d'un roi. On peut s'assurer d'après les dessins ajoutés ici, que ces dix monogrammes différens indiquent plutôt des noms de magistrats.

C'est donc par erreur, que l'on a cru trouver dans le monogramme des médailles no. 13 et 14, pl. X. no 21 et 22, l'indication de la ville de Pharnacia [1], et dans celui des nos. 1, 2, et 3, pl. X. m. 10 et 11, le nom de la ville de Tyra. Car indépendamment de la raison qui prouve que ces monogrammes expriment des noms de magistrats, ces chiffres admettent plus d'une explication. Par exemple si M. Harwood [2] a cru voir dans celui des nos. 1, 2 et 3, le mot de *ΤΥΡΑΝΩΝ*, on pourroit y trouver également les mots de *ΤΑΥΡΩΝ*, de *ΦΑΝΑΓΟΡΙΤΩΝ* et d'autres encore.

Des monnoies d'Asandre, dont il a été question dans un des mémoires précédens [3], no. 9 et 11, pl. VIII. m. 7 et 8, frappées sur deux médailles ayant la tête de Bacchus et le grand coryte pour types, ainsi qu'une médaille d'Asandre no 10 [4], décrite ici, no. 16, pl. X. m. 25, surfrappée des types de nos médailles, prouvent évidemment que les médailles dont nous nous occupons sont du tems d'A-

sandre. Il est à désirer que des découvertes postérieures nous éclaircissent sur la patrie de ces monnoies.

Quant au bandeau dont le front de Bacchus est ceint, il faut observer que l'on n'en remarque sur nos médailles qu'un seul bout flottant sur le col. L'artiste regardoit probablement l'autre bout comme appartenant au côté gauche du buste.

Nous voyons sur nos médailles, que l'on a réuni à cet étui de l'arc, nommé coryte, le carquois, ou l'étui des flèches.

De tous les monogrammes que portent nos médailles, celui qui est gravé sur celles des nos. 1, 2 et 3, est le plus commun. Mais celles qui ont été surfrappées, ou qui portent des contremarques sont infiniment rares. De ce nombre est la médaille no. 16. pl. X. m. 24, unique jusqu'à présent, et ayant un astre à huit rayons dans une contremarque, qui lui a été imprimée sur l'avers et sur le revers à Panticapaeum.

Je n'ai pas cité la médaille décrite par M. Mionnet [5], car je doute si son monogramme a été dessiné exactement.

---

1. Note de M. Millin sur les médaill. de M. Reuilly; voy. Voyage en Crimée par Reuilly; p. 229. pl. II. m. 7.
2. Harwood Popul. et Urb. Sel. Num. Graeca, p. XV.
3. Mémoire XI. p. 322, et p. 326.
4. Mémoire XI. p. 322, et p. 326.
5. Descr. de Méd. Ant. To. II. p. 334. m. 8. pl. XV. C. mon. 1362.

XV.

D'une médaille incertaine nouvellement découverte, et de quelques médailles décrites dans le mémoire VII.

J'ai publié dans le premier mémoire de ce recueil *) une médaille en argent très-curieuse à cause de ses types, que l'ouvrier avoit exécutée sans burin, en se servant de poinçons droits et sémicirculaires. La médaille en bronze que je donne ici porte des types du même genre. En voici la description:

Dans le milieu, une élévation qui doit représenter une tête d'homme tournée à droite; elle est entourée de traits sémicirculaires et de traits droits, pour indiquer les cheveux.

Homme debout, vu de face, tenant de ses mains une lance; dans le champ, à gauche et à droite, une croix; le tout entouré de traits sémicirculaires. Pl. X. m. 32. AE. 4.

Au cabinet d'un amateur.

Ces deux médailles très-rares ont été trouvées dans la péninsule de Taman, et il est très-probable qu'elles ont été frappées par une des peuplades scythes connue sous le nom de Maeotes. Peut-être sont-elles des Sindes, peuple qui paroît avoir été plus en contact avec les Grecs que les autres Maeotes.

Les deux croix que l'on remarque sur le revers, s'y trouvent pour remplir le champ, ou peut-être ont une signification qui nous est inconnue. Ce sont des ornemens qui n'ont ici aucun rapport avec le christianisme: car il n'y a pas de doute que nos deux monnoies aient été frappées dans la Sarmatie asiatique, lorsque cette contrée étoit soumise aux rois du Bosphore. Si elles avoient été faites par une peuplade qui eut embrassé le christianisme, après l'extinction de la dynastie sauromate, elles auroient été exécutées dans un goût moins barbare et ressembleroient plus ou moins aux monnoies byzantines. Au reste, elles ont été découvertes à deux différentes époques, ensemble avec d'autres médailles de Panticapaeum et des rois du Bosphore, et ne peuvent par conséquent, appartenir à aucun siècle du moyen âge.

J'ai fait dessiner sur la planche X. plusieurs médailles du Bosphore Cimmérien, dont il a été fait mention dans le mémoire VII. de ce recueil.

Les deux médailles de Cotys I. dont l'une a les lettres *MH* pour revers, m. 29, l'autre la figure de la Victoire, m. 28, ont été citées au §. CVIII. p. 187.

Une médaille de Sauromate IV. dont le revers porte Astarté assise et, devant cette déesse, un petit génie ailé, l'amour, qui tient un flambeau, a été expliquée au §. XCI. p. 168. Depuis la publication du mémoire VII. j'ai acquis d'autres exemplaires de la même médaille, où le sujet du revers est différemment traité.

On trouvera au §. CXVII. p. 199—200. la description des deux médailles de Sauromate III. dont les revers présentent la chaise curule dans une très petite dimension, et mêlée parmi les autres présens d'une moindre valeur. Elles sont gravées aux nos. 30 et 31.

---

*) I. Mémoire, p. 12. m. 5. pl. II. m. 5.

XVI.

D'une médaille en bronze très-précieuse de Sauromate III. roi du Bosphore-Cimmérien.

La médaille dont il s'agit est unique et une des plus remarquables dans la suite des médailles du Bosphore. En voici la description.

Légende effacée. Buste de Sauromate III. ceint d'un diadême et tourné à droite.

Buste de Trajan couronné de lauriers, tourné à droite; dessous, les lettres *MH*. pl. X. m. 9. AE. 7.

Au cabinet d'un amateur.

Quoique l'avers manque de légende, la physionomie du roi nous prouve néanmoins que cette médaille est de Sauromate III. La tête de Trajan qu'offre le revers a les mêmes traits que nous présentent les médailles en or de Sauromate III. qui portent les époques *ЄϘΤ*. an 395 [1], *Τ*. an 400 [2], *ΔΤ*. an 404 [3], et qui ont été frappées pendant le règne de cet empereur. Dans toutes les têtes qu'on voit sur les médailles déjà citées, la ressemblance est aussi imparfaite qu'elle l'est dans le revers de notre médaille en bronze. Mais la comparaison du dernier portrait avec celui des trois médailles en or que j'ai mentionnées démontre que les quatre têtes de Trajan ont été exécutées d'aprés un seul et même original. Sous le rapport de la ressemblance on trouvera beaucoup plus exacts les portraits de cet empereur gravés sur les médailles postérieures de Sauromate III. avec les années *HΤ*. an 408 [4], et *ΓΙΤ*. an 413 [5].

On ne connoissoit pas pour le tems qui s'est écoulé entre Cotys I. et Sauromate IV. une seule médaille en bronze qui eut au revers la tête d'un empereur romain; par cette raison celle que j'ai produite ici est extrémement remarquable.

Cette même monnoie est aussi la seule dans toute la suite du Bosphore, qui présente, au lieu d'une date, au dessous de la tête de l'empereur, les lettres *MH*. On voit, il est vrai, au cabinet impérial, une médaille inédite de Sauromate IV. dont le revers porte, au milieu d'une couronne de chène, les lettres *MH*, au dessus desquelles se trouve une petite tête de Septime Sévère couronnée de lauriers, tournée à droite; mais mon observation n'en est pas moins

exacte, puisque dans ce revers le portrait de Septime Sévère n'est qu'un accessoire.

Observons encore que la première médaille connue en bronze du Bosphore marquée d'une époque, est de Sauromate IV. Elle porte la date *BϘT*. an 492, et la tête de Septime Sévère, devant laquelle est un globe [6].

Puisque la rare médaille dont j'ai donné la description est de Sauromate III. les amateurs en numismatique apprendront avec plaisir qu'il existe du même prince une médaille qui recule de cinq ans le commencement de son règne, dont la plus ancienne date connue étoit l'an *ЄϘT*. ou 395. Voici la description de cette médaille:

BACIΛЄωC CAΥPOMATOΥ. Buste de Sauromate III. ceint d'un diadême, et tourné à droite.

ϘT. Tête de Domitien couronnée de lauriers, et tournée à droite; dessous, la date, l'an 390 AV. 4½.

La dernière date de Rhescuporis III., prédécesseur de Sauromate III., étant l'an *AΠT*. 381, que nous offre une médaille en or du cabinet royal de Munic, publiée par M. Sestini [7], mais oubliée par MM. Eckhel [8] et Mionnet [9]; il s'en suit qu'il existe un intervalle de neuf ans entre la dernière médaille de Rhescuporis III. et la première de Sauromate III. Des nouvelles médailles qu'on découvrira peut-être dans la suite, nous éclairciront comment cet intervalle doit être partagé entre les deux souverains.

---

1. Pellerin Recueil de Méd. de Rois; p. 34. pl. IV. m. 2.
   Eckhel Doctr. Num. Veter. Vol. II. p. 378.
   Mionn. Descr. de Médaill. Ant. To. II. p. 372. m. 71.
   Visconti Iconogr. Grecque; To. II. p. 360—361.
2. Mionn. Descr. de Médaill. Ant. To. II. p. 372. m. 72.
3. Vaillant Numi Praestant. To. II. p. 124.
   Cary Hist. des Rois du Bosph. p. 59.
4. Vaillant Numi Praestant. To. II. p. 124.
   Havercamp Allgem. Hist. III. D. t. VIII. m. 3.
   Cary Hist. des Rois du Bosph. p. 59. pl. II m. 6.
   Mionn. Descr. de Médaill. Ant. To. II. p. 372. m. 74.
5. Pellerin IIIe Suppl. au Rec. de Médaill. p. 1.
6. Khevenh. Reg. Veter. Num. p. 164. t. III. n. 9.
   Eckhel Catal. Mus. Caes. Vindob. P. I. p. 135. n. 1. et Doctr. Num. Vet. Vol. II. p. 379.
7. Descr. Num. Veter. p. 240.
8. Doctr. Num. Vet. Vol. II. p. 377.
9. Descr. de Médaill. Ant. To. II. p. 371.

XVII.

Das königliche Schloss des Bosporus und die Stadt Gargaza auf der taurischen Halbinsel.

Der Gegenstand dieser Abhandlung, das königliche Schloss des Bosporus und die Stadt Gargaza, beide auf der taurischen Halbinsel, wird einzig und allein von Diodor von Sicilien erwähnt, in der Erzälung dessen was sick unmittelbar nach dem Tode Pärisades I. zugetragen hat [1]. Ohne dieses merkwürdige Bruchstück aus der frühern Geschichte der Könige des kimmerischen Bosporus würden wir von dem ehemaligen Vorhandensein beider Orte nichts wissen. Die Schwierigkeiten die sich den Erdbeschreibern neuer Zeit in der Bestimmung beider Orte entgegenstellten, haben sie sämmtlich abgehalten irgend eine Aufklärung darüber zu geben, oder sie auch nur zu versuchen. Auch war ohne genauere Kenntniss der taurischen Halbinsel, und ohne in derselben unternommene Reisen, mit der Absicht das bis jezt Dunkle zu erhellen, nichts hierin zu thun.

Die kürzeste und sicherste Weise den Leser in den Stand zu setzen, die Aufgabe nach der vorhandenen Erzälung zu fassen, ist, diese Nachricht des Diodor übersezt mitzutheilen.

«Nach dem Tode Pärisades», meldet Diodor, «bekriegten sich seine Söhne, Satyrus, Eumelus, und Prytanis, unter einander, wegen der Obergewalt. Dem Satyrus, als dem ältesten, hatte der Vater die königliche Würde überlassen. Allein Eumelus, der sich mit einigen der benachbarten Barbaren befreundet, machte ihm den Thron streitig. Satyrus, dieses vernehmend, zog ihm mit einem starken Heere entgegen, ging über den Fluss Thapsis, stellte, als er dem Feinde nahe gekommen, die Wagen, auf denen er seinen bedeutenden Vorrath an Lebensmitteln mit sich genommen hatte, um das Lager, ordnete die Krieger in Schlachtordnung, indem er, nach der Weise der Skythen, in der Mitte seinen Platz nahm. Es waren mit ihm ausgezogen nicht mehr als 2000 hellenische besoldete Krieger, eben so viel thrakische, 20,000 an skythischen Hülfsvölkern, und nicht weniger als 10,000 Reiter. Dem Eumelus stand Ariopharnes, König der Thrakier, bei, mit 20,000 Reitern, und 22,000 zu Fuss.

Das Gefecht war hitzig; Satyrus, umgeben von auserlesenen Kriegern, begann mit dem ihm in der Mitte der Schlachtordnung entgegenstehenden Ariopharnes ein Reitergefecht und, nachdem von beiden Seiten viele gefallen waren, nöthigte er den König der Thrakier zum Weichen, verfolgte und tödtete er die Fliehenden. Bald darauf aber, als er hörte, sein Bruder Eumelus behaupte auf dem rechten Flügel die Oberhand, und seine Miethvölker seien zum Weichen gebracht, verfolgte er die Fliehenden nicht weiter, kam den Zurückgeschlagenen der Seinigen zu Hülfe und, zum zweitenmale Ursache des Siegs, schlug er das ganze feindliche Heer, und legte dadurch offenbar an den Tag, ihm gebühre, sowohl wegen der Geburt als wegen seiner Tapferkeit, das Reich seines Vaters.»

«Ariopharnes aber und Eumelus flohen mit ihrem geschlagenen Heere auf das königliche Schloss. Dieses lag am Flusse Thapsis, der es umfloss, und durch hinlängliche Tiefe den Zugang zur Burg sehr erschwerte. Sie war von schroffen Felsen und dichter Waldung umgeben; durch leztere hatte man zwei Zugänge angebracht. Der eine mit hohen Thürmen und Vormauern befestigt, führte in die Burg selbst. Der zweite mit hölzernen Schutzwerken versehen, lag an der andern Seite im Sumpfe; die Wohnungen waren daselbst über dem Wasser auf Pfälen errichtet. Da nun dieser Ort von allen Seiten so gut befestigt war, verheerte Satyrus anfänglich die feindliche Gegend, und verbrannte die Dörfer, aus denen er viele Gefangene und sehr viele Beute mit sich nahm. Als er aber hernach versuchte, durch den Eingang ins königliche Schloss gewaltsam einzudringen, verlor er an der Vormauer und vor den Thürmen viel Mannschaft, und zog sich zurück. Hierauf nun griff er den Eingang an der Seite des Sumpfes an, kam in den Besitz der hölzernen Vertheidigungswerke, plünderte sie, sezte über den Fluss, und begann die Waldung niederzuhauen, durch welche allein man ans Schloss gelangen konnte. Während man nun hieran unermüdet arbeitete, gerieth der König Ariopharnes in ängstliche Besorgniss, man könne die Vestung mit Gewalt nehmen, und kämpfte mit äusserster Kühnheit, weil einzig und allein im Siege Rettung noch zu erwarten war. Die Bogenschützen stellte er auf beide Seiten des Weges am Eingange; durch sie verwundete er, ohne Mühe, diejenigen welche die Waldung niederhieben, da sie, wegen des dichten Gehölzes, weder gegen die abgeschossenen Pfeile sich schützen, noch sonst vertheidigen konnten. Die Leute des Satyrus hatten, drei Tage lang, die Waldung niederhauend um sich einen Durchgang zu verschaffen,



muthig alle Beschwerden, mit Mühe ertragen. Am vierten näherten sie sich der Mauer, erlitten aber, überwältigt von der Menge der Pfeile und Wurfspiesse, und wegen der Enge des Ortes, grossen Verlust. Doch drang Meniskus, der Anführer der Söldner, ausgezeichnet durch Einsicht und Kühnheit, durch den neugehauenen Weg, und griff die Mauer an, aufs lebhafteste mit den Seinigen kämpfend, ward aber von der Mehrzahl derer die einen Ausfall thaten zurückgedrängt. Allein sobald Satyrus den Meniskus in Gefahr sah, kam er ihm eiligst zu Hülfe, bestand den Ausfall der Feinde ohne zu weichen, ward aber von einem Wurfspiess in den Arm verwundet; zog, übel durch diese Wunde zugerichtet, in sein Lager zurück, und starb in der folgenden Nacht, nachdem er nur neun Monate, nach seines Vaters Pärisades Tode, die königliche Würde besessen hatte. Meniskus, der Anführer der Miethkrieger, hob nun die Belagerung auf, führte sein Heer in die Stadt Gargaza, und brachte von da den Leichnam des Königs über den Fluss nach Pantikapäum, zum Bruder des Satyrus, Prytanis. Dieser veranstaltete ihm ein äusserst prächtiges Begräbniss, sezte ihn in der königlichen Gruft bei, begab sich schnell nach Gargaza und übernahm daselbst das Heer nebst der königlichen Gewalt.»

«Eumelus suchte nun wegen eines Theils des Königreichs mit ihm zu unterhandeln. Prytanis ging jedoch darauf nicht ein, hinterliess in Gargaza eine Besatzung, kam nach Pantikapäum zurück, und befestigte sich in der königlichen Gewalt. Während dieser Zeit nahm Eumelus, dem die Barbaren beistanden, Gargaza und mehrere der andern kleinen Städte und Flecke. Den ihm mit seinem Heer entgegen ziehenden Prytanis besiegte er in einer Schlacht, schloss ihn innerhalb der Landzunge an der mäotischen See ein, und zwang ihn Verträge einzugehen, durch welche er dem Eumelus seine Krieger übergab und aus dem Königreiche sich zu entfernen versprach. Prytanis inzwischen, als er nach Pantikapäum, dem immerwährenden Hoflager der Könige des Bosporus gekommen war, versuchte von neuem sich der königlichen Gewalt zu bemächtigen. Allein er ward überwältigt, floh nach Kepi, und ward daselbst getödtet.»

Wir finden in dieser kurzen Geschichte der Söhne und Nachfolger des Pärisades den Gegenstand unserer Untersuchung, das königliche Schloss des Bosporus, und die Stadt Gargaza; das erstere gewiss nicht oberflächlich beschrieben, die zweite zwar nur im Vorbeigehen erwähnt, jedoch nicht ohne einige Hinweisung auf ihre Lage.

Was in Hinsicht des königlichen Schlosses auffällt, ist dass Diodor diesen Ort nie anders als τὰ βασίλεια, den königlichen Pallast, nennt, obgleich es keinem Zweifel unterworfen ist, dass er ausserdem noch einen andern Namen besessen hat.

Wenn Diodor, im Anfange seiner Erzählung, von Barbaren spricht[2], mit denen Eumelus sich verbunden hatte, so ist unter diesem Ausdrucke wahrscheinlich nur der König der Thrakier Ariopharnes, den er selbst alsbald nennt, gemeint; denn die Griechen welche die Halbinsel von Pantikapäum inne hatten, konnten die Thrakier mit Recht für Barbaren ansehen. Von Pärisades I. bis um die Zeit des Mithradates Eupator, waren die Thrakier die Nachbarn der Skythotaurier. Anfangs mochten die leztern nur wenig Land hinter der Landzunge von Taphrä in Besitz gehabt haben. Aber bald hatten sie ihr Gebiet, erst bis zum Borysthenes, und dann weiter bis zum Tyras und Istrus erweitert[3].

Unser königliches Schloss war, um das was Diodor davon sagt zusammen zu fassen, von steilen Felsen umgeben[4]; welche Worte, wie sich aus der Erzälung der Kriegsvorfälle, und aus meinen unten folgenden Bemerkungen, ergiebt, so zu verstehen sind, als wenn Diodor deutlicher gesagt hätte: die Burg lag auf einem hohen Felsen, mit steiler und schroffer Seitenwand umgeben.

Der ganze Fels war mit undurchdringlicher Waldung auf allen Seiten rings umher eingefasst. Dieser Waldkranz musste von bedeutender Tiefe und von nicht geringem Umfange sein. Denn um sich einen schmalen Weg durch denselben zu bahnen, musste Satyrus drei Tage lang, und wahrscheinlich eben so viele Nächte, seine Krieger mit Anstrengung die Bäume fällen lassen, und konnte sich erst am vierten Tage der Aussenmauer nähern.

Zwischen dem Felsen und der Waldung lief, nicht weit vom Fusse der Vestung entfernt, eine Mauer, wie sichs voraussetzen lässt, mit Vertheidigungswerken und Thürmen, um den Feind, wenn er durch die Waldung gedrungen, zurückzutreiben, und um ihn zu verhindern, die schroffen Seiten des von der Mauer nnd der Waldung eingeschlossenen Felsens zu ersteigen. Auch waren viele andere Vesten der Alten, ausser der Hauptmauer welche die Burg einschloss, noch mit besondern Mauereinfassungen umgeben; theils in die Runde, theils mit solchen welche den Weg von oben bis in die Ebene hinab auf beiden Seiten einschlossen, oder sich mit den Mauern der am Fusse des Berges gelegenen Stadt verbanden. Zum Beispiele dient Pergamus, welches selbst am Abhange des Felsens

mit zwei Mauerumkreisen versehen war [5]. Wie fest die Aussenwerke des Schlosses des Bosporus am Haupteingange sein mussten, erhellt daraus, dass Satyrus, obgleich mit höchster Anstrengung und mit einem ansehnlichen Heere an dieser Seite kämpfend, dennoch zurückgetrieben wurde, und blos an einer andern vordringen konnte.

Um den Wald lief der Thapsis, ein Fluss von hinlänglicher Tiefe um den Feind aufzuhalten. War die Seite wo sich der einzige Zugang befand, der auf den Fels führte, auch vom Thapsis umflossen, so konnte die Brücke, im Fall eines Angriffs sehr leicht weggenommen werden. Uebrigens war die Nähe des Thapsis ein grosser Vortheil der Lage dieser Burg; ein Vortheil der im Alterthume für sehr wichtig gehalten wurde. Das schön befestigte Schloss von Agrigent lag an zwei Flüssen [6].

Diese Veste hatte nur zwei Zugänge. Ein einziger führte auf den Felsen auf dem sich die königliche Burg befand. Die oben erwähnten gemauerten Aussenwerke und Thürme, die um den ganzen Bergfelsen liefen, schüzten auch diesen Zugang, und waren hier nöthiger und wichtiger als anderswo. Satyrus der anfänglich die Veste von dieser Seite erstürmen wollte, wurde mit grossem Verluste zurückgeschlagen, und fand es rathsamer den Angriff von dieser Seite aufzugeben, um ihn von einer andern zu versuchen.

Da der alte Schriftsteller, aus dem Diodor seine Erzälung entlehnte, von unserer königlichen Burg spricht, nicht um von ihr eine vollständige Ortsbeschreibung zu geben, sondern uns nur so viel davon meldet, als nöthig war die Kriegsvorfälle zu verdeutlichen, so muss man einiges, hie und da, errathen. So ist es, zum Beispiel, sehr wahrscheinlich, dass auf der Seite wo der einzige Zugang auf die königliche Burg führte, weniger Waldung war, zumal da an der Aufgangsseite das nahe Ufer des Meeres keinen tiefen Wald zuliess, und für den König und sein Gefolge ein hinlänglich breiter Weg bis unten auf die Ebene sich befand. Wäre dieses nicht der Fall gewesen, so hätte Diodor gewiss berichtet, wie Satyrus, als er den Sturm von dieser Seite begann, gar grosse Mühe und Arbeit gefunden habe, das dichte Gehölz niederzuhauen, so wie es nachher, als er den zweiten Zugang bestürmte, ausführlich gemeldet wird. Die Anlage guter und starker Aussenwerke und Thürme von Stein haben also hier den Mangel an dichter und gehörig tiefer Waldung hinlänglich ersezt. Diodor meint die Mauern am Aufgange zur Burg, und begreift sie unter dem Worte τὸ προτείχισμα [7]. Ueberhaupt waren bei den uralten Vesten der Griechen, wozu auch die-

ses königliche Schloss des Bosporus zu rechnen, das Mauerwerk am Eingange derselben meistens doppelt so dick als das übrige des Gemäuers.

Der zweite Zugang war an einer andern Seite, welche ein Sumpf, der mit dem Flusse Thapsis in Verbindung stand, befestigte. Die Vestungswerke und Thürme hatte man hier von Holz gebauet, sie ruheten über dem Wasser auf Pfälen. Hinter diesen Vertheidigungswerken waren, wie sich aus Diodor's Erzälung ergiebt, Häuser für die Krieger und andere dem Heere unentbehrliche Leute, gleichfalls hölzern und auf Pfälen erbauet. Als Satyrus den Sumpf erstürmt hatte, liess er diese Werke und Häuser plündern. Diese Seite welche vornemlich der Sumpf befestigte, war eigentlich für eine zweite, oder für eine Neben-Vestung, anzusehen. Man konnte diese, wie es Satyrus erzwang, eingenommen haben, ohne dadurch mit einiger Wahrscheinlichkeit hoffen zu dürfen, sich auch des königlichen Schlosses zu bemächtigen. Inzwischen darf man nicht zweifeln, dass nach dieser Sumpfseite hin ebenfalls eine Verbingung zwischen der hohen Felsenburg zu den steinernen Aussenwerken herab, und von leztern, mittelst eines schmalen Fusssteiges, durch den Wald, und von da an den Fluss, zur hölzernen Sumpf-Veste Statt fand. Man weiss, dass bei den Alten überhaupt Sümpfe zum Schutze der Vestungen benuzt wurden. Die Akropolis von Orchomenus in Arkadien war, während des Winters, durch einen Sumpf geschüzt [8]; das Schloss Tichos, auf dem Vorgebirge Araxus, umgab ein tiefer Sumpf der mit dem Meere in Verbindung stand [9]; ein ähnlicher Sumpf scheint zur Befestigung von Thespiae beigetragen zu haben [10].

Bevor man die ehemalige Lage beider Orte, der königlichen Burg des Bosporus und der Stadt Gargaza, und fürs erste jener, in der taurischen Halbinsel ausfindig zu machen versucht, muss vorher bestimmt werden, wie weit sich zur Zeit Pärisades I. das Königreich des Bosporus erstreckte, und innerhalb welches Bereichs also beide Orte gelegen haben müssen. Ausser der genauern Bestimmung dieser Gränze in den alten Erdbeschreibern, unterstützen uns hier die auf der Halbinsel Taman gefundenen Denkmäler aus der Zeit der Herrschaft Pärisades I. die von sehr grossem Werthe sind. Das erste von ihnen ist die schöne Aufschrift welche auf Veranlassung seiner Gemalin, Komosarye, gesezt wurde, als sie die Bildsäule des Pärisades und ihre eigene ihren Schutzgottheiten, dem Anerges und der Astara, widmete [11]. Das zweite Denkmal ist die Inschrift des



Xenoklid [12], des Posis Sohn, welche auch dadurch höchst merkwürdig wird, dass sie den König Pärisades Leucons Sohn nennt, wodurch wir die völlige Gewissheit erhalten, dass die eben erwähnten Denkmäler, eben so wie ein drittes, von Mestor, Sohn des Hipposthenes, errichtet, unter Pärisades I. gegraben worden sind. Ein viertes Denkmal ist vor kurzem in der Gegend des alten Pantikapäum entdeckt worden, Phanomach, Aufseher des Tempels des Apollo, hatte es errichtet [13].

Die eben angeführten trefflichen Urkunden aus Pärisades I. Zeit lehren uns, dass das Reich des Bosporus sich, gegen Westen hin, nicht weiter als bis Theodosia, diese Stadt mit eingerechnet, erstreckte. Zum Ueberflusse sagt dasselbe uns ausdrücklich Strabo [14], indem er hinzusezt [15]: dass das westliche Ende des Hafens von Theodosia die Gränze der Besitzungen der Bosporaner und Taurier, oder die Gegend gewesen wo, nach der Inschrift des Phanomach die *ΤΕΡΜΟΝΕΣ ΑΚΡΟΙ ΤΑΥΡΩΝ* sich befanden. Die ganze südliche gebirgige Gegend oder Küste am Pontus Euxinus, die alsbald vom Hafen von Theodosia nach Westen hin, bis nahe an die kleine Chersonesus, nemlich bis etwas über den *συμβόλων λιμὴν*, in einer Länge von 1000 Stadien sich erstreckt [16], war von den Tauriern [17] besezt, einem skythischen [18] Seeräuberei treibenden [19], durch rohe Sitten und Grausamkeit [20], vornehmlich gegen die an ihrer Küste Gestrandeten, welche es einer bei ihnen verehrten Göttin zum Opfer dargebracht haben soll [21], bekannten Volke, nach welchem das ganze Ufer die taurische Seeküste hiess [22]. Aber auch noch sehr weit in die Breite erstreckte sich das Gebiet dieser Taurier, oder Skythotaurier; denn ihnen gehörte, ausser der gebirgigen Seeküste, das ganze daran stossende sehr bedeutende flache und sehr fruchtbare Land, bis an die Landenge oder den Eingang der Halbinsel hinauf, und von da weiter bis zum karkinitischen Meerbusen [23]. Demnach waren sie Herren der Halbinsel, von ihrer östlichen Gränze am Gebiete des Bosporus an, bis an das Ufer des Meeres nach Westen. Dieser ganze Landstrich der Skythotaurier hiess Klein-Skythien [24], die Halbinsel aber ward bald die taurische, bald die skythische, genannt [25].

Plin bemerkt, da wo er von den Besitzungen der Skythotaurier spricht [26], dass lezteres Gebiet gegen Morgen an das der satarchischen Skythen stiess. Weil Plin, wie es scheint, nicht blos von seiner, sondern von einer ältern Zeit spricht, so mögen diese Satarchen ungefähr von der Gegend des heutigen Sudag an, bis zum westli-

chen Arme des Hafens der zu den Zeiten des Plin schon verfallenen und verlassenen Stadt Theodosia[27], ihre Sitze gehabt haben. Nach Mela[28] erstreckten sich die Besitzungen dieses Volks nördlich an der Gränze des Bosporus hinauf, bis an die Mäotis, und von da gegen Abend hin. Von welcher Zeit an diese Satarchen die erwähnten Wohnsitze eingenommen, ist unbekannt. Ich zweifle aber gänzlich, dass Peyssonnel's Meinung[29] über die satarchischen Skythen, und über den Ursprung ihres Namens, gegründet sei.

Da wir nun so genau die westliche Gränze des Gebietes des Bosporus angegeben finden, weit genauer als es mit vielen andern Reichen geschehen ist: so wissen wir zugleich, innerhalb welches Landstriches die königliche Burg des Bosporus, und die Stadt Gargaza, gelegen haben müssen. Man darf nur vom westlichen Ende des Hafens von Theodosia eine Linie nach Norden ziehen, westlich der Landzunge die den Siwasch von der mäotischen See trennt, welche Diodor in seiner oben mitgetheilten Erzälung genau bezeichnet, und hinter einem kleinen Theile des nach Westen sich wendenden Busens des Siwasch; und die Gränzen des bosporischen Reichs auf der taurischen Halbinsel, und also der Raum innerhalb dessen beide Orte sich befunden haben müssen, ist bestimmt. Denn zur Festsetzung der angegebenen nördlichen Gränze nöthigt uns in der Erzälung des Diodor der Umstand, dass Eumelus den Prytanis innerhalb der Landzunge einschloss[30]; sie musste folglich sich noch auf dem königlichen Gebiete befinden, weil die Heere nicht ungestraft die Gränzen des Gebietes der Taurier würden überschritten haben. Diese Gränzlinie beträgt, die südliche Landspitze des Hafens von Theodosia mit eingerechnet, gegen 150 Stadien, oder gegen 30 Werst. Dies war demnach die Gränze des bosporanischen Reichs auf der taurischen Halbinsel zu Pärisades I. Zeit. Dass späterhin dieses Gebiet in viel engere Gränzen eingeschlossen, aber nicht sehr lange darauf ausserordentlich vergrössert worden war, soll unten bewiesen werden.

Eine dunkele Nachricht des Strabo[31], wo er von der Landzunge spricht welche die taurische Halbinsel mit dem festen Lande verbindet, hat zu mancherlei Irrthümern Gelegenheit gegeben. Am Anfange spricht der genannte Schriftsteller von der Breite dieser Landenge, welche er auf 40 Stadien sezt, eine Angabe welche mit den 8½ Wersten, die ihr jezt gegeben werden, übereinstimmt. Allein Strabo fügt hinzu: «andere setzen die Breite dieser Landzunge auf 360 Stadien.» Eine Behauptung ohne Sinn; denn wie kann die Breite

dieses Ortes bald 40, bald 360 Stadien betragen? Es ist offenbar, dass Strabo hier die Breite jener Landzunge mit der Länge der Landzunge von Arabat verwechselt hat, welche die Mäotis, oder das asofsche Meer, vom Siwasch, oder dem faulen Meere, trennt, und die sich ganz in der Nähe der Landenge von Taphrä befindet. Dass aber die von Strabo, oder in seiner Quelle, angegebene Breite von 360 Stadien nichts anders als die Länge der Zunge von Arabat ist, und beide Orte mit einander verwechselt worden, folgt unwidersprechlich aus desselben Schriftstellers Bemerkung [32], wo er sagt, Hypsikrates melde, Asander habe der Halbinsel Landzunge, die an der mäotischen See liege, und 360 Stadien betrage, mit einer Vertheidigungsmauer versehen. Das was Strabo hier *τὸν ἰσθμὸν τῆς Χεῤῥονήσου τὸν πρὸς τῇ Μαιώτιδι* nennt, kann nichts anders als die Landzunge von Arabat sein. Die Länge von 360 Stadien trifft ziemlich mit ihrem Inhalte nach neuen Messungen überein, nach denen sie nur um 25 Werste grösser ist. Asander hatte seine Mauer durch zehen Thürme auf jedem Stadium befestigt, weil er einsah, dass ohne diese Maasregel, die Mauer und der Graben bei Taphrä sein Gebiet nicht gegen feindliche Einfälle von der Nordseite her schützen könne. In neuer Zeit ist man in die Krimm mehr als einmal über diese Landzunge feindlich eingedrungen, weil die Unwissenheit der Tataren sie unbefestigt gelassen hatte [33]. Dass Strabo unter der Benennung der Landzunge der mäotischen See durchaus nicht eine Gränzscheidung der Halbinsel von Pantikapäum, in der Richtung vom Pontus Euxinus zur Mäotis, verstehen konnte, folgt schon daraus, weil geraume Zeit vor Asander, wie unten bemerkt werden wird, die vormalige Gränze des Bosporus, von Theodosia an bis zur Landzunge des Siwasch, nicht weiter Statt fand, weshalb also in Strabo's viel späterm Bericht nicht weiter von der alten Gränze die Rede sein kann.

Strabo kann in der hier angeführten Stelle nur von der beträchtlichen Landzunge bei Arabat sprechen. Der gelehrte Verfasser eines vortrefflichen Werks über die alte Erdbeschreibung scheint ungewiss zu sein [34], ob er die 360 Stadien auf Asanders Mauer, oder auf jenen vom Kaiser Konstantin erwähnten Graben ziehen solle. Nach seiner Meinung lief Asanders Graben und Mauer von Arabat nach Theodosia. Ich wende aber hiergegen ein, dass dann diese Mauer nicht 360 Stadien, sondern kaum 150 würde lang gewesen sein. Zweitens, würde Strabo den Isthmus zwischen Theodosia und Arabat nicht die Landenge am mäotischen Meere haben

nennen können; vielmehr würde er sie die Landenge zwischen dem Pontus Euxinus und der Mäotis geheissen haben. Drittens, würde zu Asanders Zeit, wegen der damals nicht weiter bestehenden alten Gränzscheidung des Bosporus, diese Mauer theils überflüssig, theils unstatthaft gewesen sein. Da Hr. Mannert seine Meinung über den von Konstantin Porphyrogenitus erwähnten Graben in seiner zweiten Ausgabe berichtigt hat, so erinnere ich, um zu beweisen, dass Strabo diesen Graben nicht gemeint haben könne, nur soviel, dass wenn Hr. Mannert, wie es scheint, in seinen Worten: «die Länge «der östlichen Halbinsel von dem Walle bis zur bosporischen Meer«enge beträgt 9 geographische Meilen oder 360 Stadien», eine Mauer in dieser Richtung verstehet, die folglich dieselbe sein müsste die Asander gebauet und befestigt haben soll; ich ihm unmöglich Recht geben kann, weil eine solche Richtung ganz zwecklos gewesen sein und allem entgegenstehen würde, was uns alte Geschichte und Erdbeschreibung davon lehren; wenn man auch nicht in Anschlag bringen wollte, dass die deutlichen Ueberreste der Mauer mit Thürmen, die man irrig dem Asander zuschreibt, ferner der alsbald zu erwähnende Graben der Skythen, uns offenbar beweisen, dass diese und alle andern Gränzbestimmungen des Bosporus, dem Wesen der Sache gemäss, eine Richtung von Süden nach Norden erhalten hatten.

Auch ist Asanders Befestigungsmauer der Landzunge des Siwasch, durchaus nicht zu verwechseln[35] mit den Spuren einer Mauer und eines Grabens auf der Halbinsel von Kertsch, welche auf des hochverdienten Pallas Karte angegeben sind[36]. Denn alles was der Meinung entgegenstand, Asanders Mauer habe von Arabat nach Kaffa gereicht, ist auch dieser Vermuthung entgegen, und jene alsbald wieder zu erwähnende Mauer rührt gewiss aus einer frühern Zeit her.

Eben so wenig ist es wahrscheinlich[37], dass die Sklaven der Skythen welche sich ihren zurückkehrenden Herren entgegensezten, die erste Anlage zu jener Befestigung von Arabat nach Kaffa sollten gemacht haben. Man muss vielmehr vermuthen, dass ihre Arbeit eine blos für den Augenblick bestimmte Schutzwehr gewesen. Merkwürdig ist es aber, dass die Richtung dieses Grabens der Skythen gleichfalls von Süden nach Norden ging[38]. Auch folgt aus dieser Erzälung, dass die Skythen welche die Unternehmung nach Medien versucht hatte, den östlichen Theil der Halbinsel bewohnten, und ein ganz verschiedener Stamm von denen sein mussten, welche sich im westlichen Theile angesiedelt hatten.

Uebrigens waren bei den Griechen Mauern zur Gränzscheidung grösserer und kleinerer Besitzungen, zuweilen mit Befestigungen und Thürmen, sehr üblich. Hierzu gehören: die Mauer welche an einer Landenge das Gebiet der Stadt Chersones, oder die kleine Halbinsel, von der grossen, der Krimm, abschnitt: die Mauer und der Graben bei Taphrä, welche den Haupteingang in die Krimm schüzten: eine Mauer welche die Landenge von Kyzikus durchschnitt [39]: die beiden Mauern welche die Landenge von Korinth, theils vom Peloponnes, theils vom festen Lande absonderte [40]: ferner die lange Mauer welche ganz Pamphylien einschloss, so dass diese ganze Landschaft, theils vom Meere, theils von der Mauer umgeben war [41], welche, wie uns ein aufmerksamer Reisender berichtet [42], von fester und sehr schöner Bauart war; sie mochte, wo es der Ort bedurfte, mit besondern Befestigungen und Thürmen versehen sein [43], und es ist nicht unwahrscheinlich dass, wie dieser Reisende vermuthet, le Bruyn [44] einiges von den Ueberresten dieser Bauwerke gesehen. Doch scheint es ein Irrthum zu sein, wenn jener glaubte, dass diese Mauern und Thürme ein Werk der Lykier gewesen sind, um sich von den Pamphyliern zu trennen. Auch ist noch zu bemerken, dass das Gebiet der alten Stadt Chersones überall mit den Grundmauern, welche die Grundstücke und Wohnplätze der Bürger von einander trennten bedeckt ist, einer Gewohnheit zu Folge, deren Spuren auch sonst überall in Griechenland wahrzunehmen sind [45].

Ueberhaupt lassen sich die Gränzen des bosporischen Gebietes auf der taurischen Halbinsel für vier bestimmte Zeiträume mit zuverlässiger Genauigkeit angeben. Im ersten Zeitraume, der wahrscheinlich mit der Verwaltung der Archäanaktiden anhebt, und Pärisades I. und seiner Nachfolger Zeiten in sich begreift, erstreckte sich dieser Staat, wie oben erwiesen ward, gegen Abend hin, bis zu einer vom westlichen Arme des Hafens von Theodosia, etwas westlich hinter der Landzunge des mäotischen oder vielmehr des faulen Meeres gezogenen Linie. Ein tiefer Graben in derselben Richtung war unter dem Kaiser Diokletian gleichsam eine natürliche Gränze zwischen den Chersoniten und dem Bosporus; die Stadt Kaffa wird wenigstens als solche namentlich aufgeführt [46], und wenn hier die Landzunge der Mäotis nicht genannt ist, so darf uns dieses nicht abhalten, sie mit Gewissheit als die Nordgränze jenes Grabens anzunehmen, weil Konstantin eines schiffbaren Grabens gedenkt, auf dem man im vierten Jahrhundert aus der Mäotis in den Pontus Euxinus gelangte, und welcher, um so kurz als möglich zu sein,

gerade mit jener Gränze Eine Richtung hatte [47]. Von der Gränze des europäischen Bosporus in diesem ersten Zeitraume spricht Strabo nie: er gedenkt blos der Gränzen die von mir dem zweiten und dritten Zeitraume angewiesen werden. Strabo meint offenbar die Gränze des zweiten Zeitraumes in den Worten [48]: «vormals besassen die Herren des Bosporus nur sehr wenig Land an der Mündung der Mäotis und um Pantikapäum, bis nach Theodosia hin.» Strabo hätte auf keinen Fall von dem Gebiete des Bosporus als von einer so unbedeutenden Besitzung sprechen können, hätte es sich damals, wie vorher, bis an die Landzunge der Mäotis, und von da bis Theodosia herab erstreckt. Während des Zeitraums von 170 Jahren, aus dem die Namen der Könige des Bosporus unbekannt geblieben, und wenigstens von der Geschichte nicht genannt worden sind, kam dieser Staat, durch die beständigen Kriege mit den skythischen Völkerschaften, und durch ihre immer steigende Erpressungen, nach und nach so sehr in Verfall, dass Pärisades der Lezte seine Besitzungen, unfähig sie weiter zu vertheidigen, an Mithradates Eupator abtrat [49]. Es ist offenbar, dass in dieser Zeit, in welcher der europäische Bosporus völlig von den Barbaren entkräftet und unterdrückt worden war, leztere sich das Gebiet der Halbinsel von Pantikapäum, bis nahe an diese Stadt zugeeignet hatten, und dass Strabo von diesem zweiten Zeitraume der Geschichte des Bosporus spricht. In denselben Zeitraum gehört auch der Ursprung des Grabens, durch den das Gebiet dieser Könige gar sehr verkleinert worden war, von dem noch deutliche Spuren vorhanden sind, und den man irrig für Asanders Befestigungsmauer hat halten wollen. Mithradates Eupator besiegte und demüthigte die Skythen und ihren König Skilurus; von dieser Zeit fängt der dritte Zeitraum der bosporischen Geschichte an, der glänzendste von allen, was den Umfang und die Ausdehnung ihres europäischen Gebietes betrifft; aber nicht zu vergleichen mit dem erstern, in Hinsicht des Handels und Verkehrs, des Wohlstandes und Reichthums. Von Mithradates Eupator ungefähr an, gehörte dem Bosporus die ganze Ebene der Halbinsel bis ans westliche Ufer des Meeres [50]. War es Mithradates nicht allein gewesen der dem Bosporus diese grosse Ausdehnung, wie es jedoch wahrscheinlich, verschafft hatte, so hatte doch er dazu den Grund gelegt, und Pharnakes und Asander hatten das Werk vollendet. Was noch mehr ist; auch die Verhältnisse der südlichen Felsenküste zum Bosporus wurden zum Vortheile des leztern verändert. Denn Strabo giebt dieses deutlich genug zu ver-

stehen, wenn er vom Hafen von Theodosia sagt [51]: «*vormals* war er die Gränze zwischen dem Gebiete der Bosporaner und Taurier.» Es ist zu bedauern, dass Strabo uns nichts Genaueres über die an der Seeküste Statt gefundene Veränderung, und über die Erweiterung des Gebietes der Könige, ihrer Nachbarn, hinterlassen hat. Endlich, als der durch das Kriegswesen der Römer in Griechenland und im ganzen Morgenlande zerstörte Handel und Verkehr, und die Verhältnisse der Könige des Bosporus mit den einwandernden wilden Völkern, und mit Cherson, einer Stadt welche späterhin von Constantinopel unterstüzt wurde, von neuem den gänzlichen Verfall dieses Königthums verursacht hatten; war die Ebene der Halbinsel in den Besitz von Cherson gelangt, und die Gränze der beiderseitigen Besitzungen war die frühere geworden, nämlich ein von der Landzunge der Mäotis bis nach Kaffa herabgezogener Graben [52]. Mit diesem vierten Zeitraume endet auch die Geschichte dieser Könige sowohl, denn sie werden von den Schriftstellern des Alterthums nicht weiter erwähnt, als auch die Folge ihrer Münzen.

Untersuchungen wie die gegenwärtige würden, wenn sie Orte in manchen andern Gegenden, vornemlich grösserer Länder der alten Welt, beträfen, meistens zu sichern, wenigstens zu sehr wahrscheinlichen Aufschlüssen führen, sobald als der Lauf nicht unbedeutender Flüsse, wie nach Diodor's Beschreibung der Thapsis gewesen zu sein scheint, zu Hülfe genommen werden kann. In der taurischen Halbinsel aber sind Angaben vom Laufe der Flüsse uns weit weniger, als jede andere Nachricht über örtliche Beschaffenheit von Nutzen. Denn hier ist der Lauf der Bäche und Waldströme höchst unsicher. Fliessende Wasser, die im Sommer kaum den Namen von kleinen Bächen verdienen, werden im Herbste und Winter reissende Ströme. Die Veränderlichkeit ihrer Wassermenge wird zugleich zur Ursache dass, je nachdem die Gewässer von der einen oder andern Seite stärker oder schwächer zufliessen, der Strom dadurch seinen Lauf verändert, und dass wenn der eine Landeigenthümer seine Fläche vermindert sieht, sein Nachbar, auf kürzere oder längere Zeit, Zuwachs erhält. Diese Wandelbarkeit der Bergströme, sowohl in Hinsicht ihrer Wassermenge als ihrer Richtung, welche neuere Reisende gleichfalls in Griechenland [53], Kalabrien [54], und Sicilien [55] bemerkt haben, musste auch schon im Alterthume, als die Gebirge der Südseite mehr bevölkert und besser als jezt mit Bäumen und Gärten versehen waren, vorhanden sein, und war damals vielleicht noch grösser und bemerklicher als jezt. Ferner konnten zuweilen

stärker wirkende Ursachen, eingestürzte und hemmende Felsenmassen, oder die Begierde einen Bergstrom zur Bewässerung von Anlagen oder zu andern Zwecken allein zu benutzen, sehr leicht einem Waldbache in verschiedenen Zeiten verschiedene Richtungen geben, auch Flüsse merklich verkleinern. Clarke und Gell führen von diesem allen Beispiele auch aus andern Gegenden der alten Welt an [56]. Mehr aber noch als dieses musste der nach und nach eintretende Mangel an Bäumen und Waldungen auf dem flachen Lande der Krimm, eine Veränderung im Laufe mancher Flüsse, ja selbst das Verschwinden einiger derselben auf der Halbinsel von Pantikapäum zur Folge haben. Jezt haben nur noch die südlichen Gebirge ihre Waldung behalten, und es ist gar nicht wahrscheinlich, dass die Ausrottung aller andern Wälder erst seit der Herrschaft der kriegliebenden, Feld- und Garten-Bau weniger achtenden Tataren [57] sollte Statt gefunden haben; nein, bald nachdem Strabo schrieb, scheint der Anbau in der taurischen Halbinsel vernachlässigt worden zu sein. Da also vor unserer Zeitrechnung die grosse Ebene derselben auf das vollkommenste bebauet, auch mit den schönsten Baumgärten geziert war, und der Ertrag ihres Getreidebaues jezt beinahe unglaublich zu sein scheint; da ferner selbst Mithradates Eupator zu Pantikapäum die Baumzucht befördert hatte [58]: so folgt dass, Statt der in mehrern Gegenden der Krimm jezt bemerkbaren Verminderung der Wassermenge, vormals sehr viel mehr Bäche und grössere Ströme vorhanden sein mussten, die, indem sie sich mit andern verbanden, Flüsse bildeten von denen jezt kaum eine Spur noch vorhanden ist, weil nach und nach fast aller Anbau der Ebene aufgehört hat, und an die Stelle von Ueberfülle an Bewohnern, seit Jahrhunderten, eine grosse Verminderung derselben getreten ist. Hieraus lässt sich ferner erklären, wie nach einem Zeitraume von 2000 Jahren, weder Bette noch sonst ein deutlicher Ueberrest von manchen Flüssen weiter vorhanden sein kann. Inzwischen mangelt es jezt der Krimm, so wie der Halbinsel von Kertsch, auch im Sommer nicht an Wasser, nur können die Gewässer keine bedeutenden Flüsse bilden, weil jeder Bach sehr schnell sein Ziel, das nahe Ufer des Meeres, erreicht [59]. Uebrigens hat in Attika, und in ganz Griechenland, die Ausrottung der Waldungen denselben nachtheiligen Erfolg auf Bäche und Flüsse gehabt [60], und auch Sicilien besitzt seinen Reichthum an Waldungen, der es im Alterthume schmückte, nicht mehr; einige seiner Flüsse gleichen daher jezt unbedeutenden Bächen [61].



Die hier vorgetragenen Bemerkungen erklären, aus welchen Ursachen Flüsse die von den Alten erwähnt werden, aus einer Gegend in der Krimm verschwunden sind; sie erklären, warum innerhalb der dem Bosporus angehörigen Gränzen in Europa, durchaus kein Fluss, nicht einmal ein etwas bedeutender Bach anzutreffen ist, der für den Thapsis gehalten werden könnte. Im Alterthum sehr berühmte Flüsse, wie der Ilissus[62] und der Kephissus[63] in Attika, der Ismenus[64] in Böotien, der Skamander[65] der Ebene von Troja, und viele andere[66], sind entweder sehr klein und unbedeutend geworden, oder gänzlich verschwunden, wie der Inachus auf dem argolischen Gebiete, schon zur Zeit des Lukian[67]. Auch bemerkt lezterer, indem er von der Hinfälligkeit aller irdischen Dinge spricht, dass Städte, sogar Flüsse, eben so wie die Menschen, ihr Ende erreichen und aufhören zu sein. Andere Ursachen als die eben angezogenen, mögen die neuerlich erst wahrgenommene Verminderung der grossen Ströme des Kaukasus, des Kyrus und des Phasis, bewirkt haben[68].

Wegen des Mangels an fliessendem Wasser zweifelte Peyssonnel[69], dass am karkinitischen Meerbusen vormals die Städte vorhanden gewesen, welche von den Erdbeschreibern dahin verlegt werden. Wahrscheinlich aber waren dieses nur Ortschaften oder Dörfer; gegen ihr ehemaliges Dasein indess, ist kein Grund zu zweifeln vorhanden.

Statt also am Thapsis des Diodor einen Führer zu finden, der die Entdeckung der königlichen Burg, und der Stadt Gargaza erleichterte, sind wir vielmehr gezwungen, erst durch die Lage, die man dem Schlosse fast mit Gewissheit, der Stadt aber mit der grössten Wahrscheinlichkeit beilegen muss, den vormaligen Lauf des Thapsis zu errathen.

Die königliche Veste des Bosporus, als den merkwürdigen Ort, von dem allein wir nähere Bestimmung besitzen, suchen wir nun zuerst auf. Wendet man sich von Kertsch, dem alten Pantikapäum, nach Westen hin, so zeigt sich weder in der Ebene, an deren Ende die vormals türkische Vestung Arabat liegt, noch südlich gegen Theodosia hin, wo sich noch Hügel und Anhöhen, als Schluss der südlichen Gebirgskette finden, auch nicht ein felsiger Hügel, oder einige steinige Anhöhen, auf die man Diodor's Zeichnung, auch nur unvollkommen oder theilweise, anwenden könnte. Denn wenn auch der Lauf der Flüsse sich in der Halbinsel gänzlich verändert haben mag, so müssten doch Spuren der Bergveste, oder doch wenigstens

der freistehende Grundfelsen vorhanden sein, hätte sie Pantikapäum westlich gelegen.

Die Burg der Könige des Bosporus muss daher südlich von Pantikapäum gesucht werden. Waren die Versuche, den Thapsis irgendwo auf dem ganzen europäischen Antheile des bosporischen Königreichs, und die Veste auf dessen Westseite zu entdecken, fruchtlos; so erreichen wir auf die befriedigendste Weise unsern Zweck, wenn wir aus Kertsch gegen Süd-West hin uns wenden. Noch in grosser Entfernung von der Seeküste, die sich östlich von Theodosia bis an die Landspitze Takil-Burun zieht, wo vormals Akra lag, bemerkt man einen hohen einzeln stehenden Berg, der sich durch seine Tafelfläche, die ihn gleichsam als eine den breiten Gipfel völlig bedeckende Steinplatte, mit sich vom Felsen in lothrechten Linien absetzender Dicke, auszeichnet. Dieses ist der von Kertsch 45 Werste entfernte *Opuk*, ein einziges grosses Felsenstück. Die Gestalt dieses Berges ist zu sehr eigenthümlich und auszeichnend, als dass die alten Erdbeschreiber ihn hätten übersehen und nicht erwähnen wollen. Um so befremdender ist es, dass, wegen seiner Lage ausserhalb der gewöhnlich befahrenen Poststrassen, er von keinem einzigen Reisenden beschrieben und von Pallas kaum erwähnt worden ist. Strabo gedenkt seiner, gleich nachdem er vom Berge Trapezus, dem heutigen Tschatyr-Dag, dem höchsten Berg in der Krimm, gesprochen, in folgenden Worten [70]: «ein anderer Berg, der kimmerische, gehört auch zu dieser taurischen Bergreihe; er ist so genannt von den vormals im Bosporus herrschenden Kimmeriern. Von diesem Berge Kimmerius hat der ganze kimmerische Meerbusen, das heisst die Fahrt bis zur Mündung der Mäotis, ihren Namen erhalten.» Strabo, der nur das Wichtigste aufzeichnete, zählt diesen Berg Kimmerius zur Gebirgskette der südlichen Küste, nachdem er den gar weit von jenem entfernten Trapezus erwähnt hat. Deswegen aber darf man nicht glauben, der Kimmerius sei ein mitten in der Gebirgskette liegender Berg, und nicht vielmehr die lezte östliche Spur dieser Gebirge gewesen. Hätte Strabo nicht den grössten Berg im Gebiete des europäischen Bosporus, den Opuk, gemeint, wie hätte er von ihm sagen können, er habe seinen Namen von den vormals im Bosporus herrschenden Kimmeriern erhalten, und nach diesem Berge habe der kimmerische Bosporus seinen Namen bekommen? Er lag also im Gebiete des Bosporus, und muss daher der Berg sein, der jezt Opuk heisst. Würde jemand einwenden wollen: Strabo könne, gerade weil er die Benennung des kim-

merischen Bosporus von ihm ableite, irgend einen nördlich von Pantikapäum gelegenen Berg gemeint haben; so erinnere ich dass, in diesem Falle, er seinen Berg nicht leicht zur taurischen Gebirgsreihe hätte rechnen können, und dass Strabo hier nicht den kimmerischen Bosporus erwähnt, sondern vielmehr ausdrücklich den ganzen Busen, der bei Akra anhebt, in dessen Nähe der Opuk sich befindet. Zudem trifft man auf jener von mir mehrmals, und in allen Richtungen bereisten Gegend, zwar Hügel und felsige Anhöhen, aber keinen einzigen grössern oder sonst ausgezeichneten Berg. Eben so wenig habe ich auf meinen Reisen in der Krimm, so viel ich auch von keinem Reisenden beschriebene, vormals befestigt gewesene Felsen und Berge, zuweilen in den anmuthigsten Umgegenden, um die Lage anderer Orte zu vergewissern, untersucht habe, irgend einen Berg oder Felsen gefunden, der mit Diodor's Schilderung übereinstimmte: obgleich des Bosporus königliche Bergveste einzig und allein nur innerhalb der alten Gränze des Bosporus gelegen haben kann. Auch die bald zu erwähnende von einem alten Schriftsteller angegebene Entfernung zwischen dem Berge Kimmerius und Pantikapäum, beweist es.

Neben diesem Berge Kimmerius lag vormals die Stadt Kimmerium, zu deren Erbauung der gute Ankerplatz des Ufers, der die Schiffe vor den Westwinden schützte [71], Veranlassung gegeben haben mag. Die Stadt hatte vom Berge den Namen erhalten. Aus dem was uns die Geschichte der Hellenen lehrt, ist es sehr wahrscheinlich, dass anfänglich der Berg Kimmerius, vielleicht ehe er ganz geebnet, die Akropolis einer sehr alten Niederlassung war. Neue Wohnsitze Suchende liessen sich immer zuerst auf hohen Bergen und Felsen, der Sicherheit wegen, nieder. Bei zunehmender Volksmenge breitete man sich dann in der die Anhöhe umgebenden Ebene aus, welche man aber in Zeiten des Verfalles wieder verliess, um den weniger zugänglichen Berg zu bewohnen.

Man darf mit Grund vermuthen, dass unter den Vesten der taurischen Halbinsel, welche in des Mithradates zweiten Kriege gegen die Römer, dem Beispiele das Phanagoria gegeben hatte folgend, vom Könige des Pontus abgefallen waren, die er aber auch erst vor dem Ausbruche des Krieges erobert hatte [72], sich auch dieses ausgezeichnete Schloss der Könige des Bosporus befunden hatte.

Ich glaube der Felsenburg des Borporus in einem Schriftsteller gedacht zu finden, in dem man ihre Erwähnung am wenigsten vermuthet hätte, nämlich in einem alten Ausleger des Demosthenes.

Er sagt [73]: «Theodosia ist ein Ort der nahe an den Skythen liegt bei dessen Belagerung Satyrus starb.» Dieselbe Bemerkung wird im Wörterbuche des Photius mitgetheilt [74]. Da es nun gar sehr unwahrscheinlich ist, dass Satyrus I. bei der Belagerung von Theodosia geblieben sei, Satyrus II. aber an der Wunde, die er bei dem Sturme der unweit Theodosia gelegenen Veste des Bosporus erhielt, starb; so ist es im Gegentheil sehr einleuchtend, dass der Ausleger des Demosthenes, oder der Schriftsteller aus dem er geschöpft, beide Orte mit einander verwechselt hat, und dass in dieser Erzälung nicht Satyrus I. sondern Satyrus II. gemeint sei. Uebrigens findet sich diese Nachweisung nur in einer Münchener Handschrift, fehlt aber in den andern Scholien, und auch in denen die den Namen des Ulpian führen.

Die eben berührte Verwechselung des Schlosses des Bosporus mit der nicht weit von ihr entfernten Stadt Theodosia, liefert einen gar nicht verwerflichen Nebenbeweis, dass jenes auf dem Berge vormals lag, der jezt Opuk heisst. Denn wäre jenes Schloss nicht auf diesem Felsberg errichtet gewesen, wie hätte man es mit Theodosia verwechseln können?

Einige Schriftsteller über die taurische Halbinsel [75], haben geglaubt, die vormals blühende Stadt Eski Krim stehe auf der Stelle des alten Kimmerium. Diese Voraussetzung nöthigte sie, den Berg Kimmerius in die Nähe von Eski Krim zu rücken. Aber aus beiden ganz falschen und mit nichts unterstüzten Behauptungen würde folgen, dass die von dem unbenamten Periplus [76] angegebenen Entfernungen zwischen Pantikapäum und unserm Berg Kimmerius, so wie zwischen lezterem und Kazeka, unrichtig seien. Allein diese Entfernungen, auf die ich oben den Leser verwies, sind vom alten Erdbeschreiber richtig angegeben worden. Denn die 250 Stadien zwischen Pantikapäum und Kimmerium geben 50 Werst, also nur 5 mehr als jezt auf diesen Weg gerechnet werden; und nur ein kleiner Unterschied findet in der Entfernung des Flecken Kazeka von Kimmerium Statt, weil die angegebenen 180 Stadien 35 Werst ausmachen, da dieser Weg jezt nur auf 30 berechnet wird. Auf die Lage der heutigen sehr verfallenen Stadt Eski Krim lassen sich diese Entfernungsweiten ganz und gar nicht anwenden, da der Weg von lezterer nach Kertsch 560 Stadien, oder 112 Werst, der Weg aber von Kazeka nach Eski Krim mehr beträgt als 320 Stadien, oder 64 Werst. Hieraus folgt, dass Eski Krim nicht die alte Stadt Kimmerium gewesen sein kann. Uebrigens darf man sich



nicht wundern über kleine Verschiedenheiten von 15 bis 25 Stadien, oder von 3 bis 5 Werst, die sich so oft zwischen den alten Angaben und den in neuer Zeit ausgemessenen Entfernungen bemerken lassen. Denn die Entfernungen die man im Strabo und den meisten alten Erdbeschreibern findet, beruhen nicht auf genauen Ausmessungen, sondern nur auf ungefähren Schätzungen [77], und daher müssen zwischen ältern und neuen Angaben immer kleine Abweichungen sich zeigen.

Ein noch grösserer Irrthum war es, dass Peyssonnel [78] den Berg Kimmerius in der Anhöhe zu finden glaubte, die hart an Kara Su gelegen ist, in einem Hügel von dem man zwar die Stadt übersieht, der aber im übrigen für völlig unbedeutend zu halten, und daher nie von einem alten Schriftsteller erwähnt werden konnte. Ueberhaupt ist Peyssonnel in seinen Angaben und in dem Aufsuchen alter Orte, nicht sehr glücklich; weil er weniger den Ortsbeschreibungen der Alten, und den von ihnen angegebenen Entfernungen folgt, als vielmehr nach Willkühr entscheidet, indem er nicht selten erzwungenen Aehnlichkeiten zwischen den tatarischen und den griechischen Benennungen sich hingiebt.

Das genaue Zusammentreffen der Entfernung, welche der oben genannte alte Erdbeschreiber zwischen Pantikapäum und Kimmerium angiebt, mit der Länge des Weges von Kertsch zum Opuk, dient zur Bestätigung dessen, was ich von dem alten Namen und der Geschichte dieses merkwürdigen Felsens vorgetragen habe.

So wie es Diodor von dem königlichen Schlosse berichtet, hat auch der ganz frei stehende Opuk nur einen Zugang, durch den man auf seinen flachen Gipfel gelangen kann. Dieser Aufgang ist an seiner Ostseite. Dasselbe fand bei den meisten der Vesten des Alterthums Statt, und Polybius [79] erinnert von einer sehr berühmten, von Agrigent, dass ihre Akropolis nur einen Zugang habe. Am Opuk beschüzte vormals eine anderthalb Faden dicke Mauer den Aufgang, damit man sich dem Felsen und seinem Zugange, weder vom Meere, noch zu Lande von der Südseite her, nähern könne. Trümmern dieser Wand und ihre ununterbrochen, südlich gekrümmt, dem Meerufer zulaufende Grundmauer haben sich erhalten. Diese Mauer, welche von aussen aus grossen Steinen gebauet, und im Innern mit kleinen und Mörtel ausgefüllt war, gehört spätern Zeiten an. wo man diese Burg zum leztenmale in Vertheidigungsstand gesezt hatte. Allein dieselbe Mauer ist, in derselben

Richtung, gewiss schon im entferntesten Alterthume vorhanden gewesen; jedoch war sie damals gewiss aus sehr viel grössern Steinen erbauet. Die vorhandenen Ueberreste vieler und uralter Bergschlösser der Griechen beweisen diese Voraussetzung. An vielen derselben hatte man sich nicht begnügt den Gipfel mit festen Mauern einzuschliessen, sondern zwei eben so dicke Mauern fassten beide Seiten des Weges vom Gipfel bis herab in die Ebene, oder an das Ufer des Meeres ein. Die jezt zerstörte Akropolis von *Trözen* auf einem steilen Felsen, nach welcher sich von der See aus zwei dicke Mauern, an der Landseite von zwei runden Thürmen vertheidigt, hinzogen, alles von kyklopischer Bauart aus vielseitig behauenen Steinen [80], und mehrere andere am Schlusse dieser Schrift erwähnte Vesten des Alterthums, dienen hier zum Beispiele. Den Vorschriften alter Baumeister gemäss [81], war unsere Mauer denjenigen, welche zur Veste hinauf stiegen, zur linken Hand. Die linke Seite des feindlichen Kriegers, welche das Schild bedeckte, musste folglich der Mauer zugekehrt; seine rechte unbeschirmte Seite aber den Pfeilen und Wurfspiessen der Belagerten ausgesezt sein.

Steigt man den Aufgang hinan, so gelangt man an die Stelle des ehemaligen Thores einer äussern Befestigung, an dessen linke Seite die eben erwähnte Mauer anstösst. Es sind grosse über einander gelegte rohe Felsmassen, durch welche dieser nicht breite Eingang gehet. Der Stein welcher oben den Eingang bedeckte, oder die Oberschwelle, fehlt. Steigt man von hier auf einem steilen Wege höher, so gelangt man endlich auf die wie eine Tafel, durch Menschenhände, völlig geebnete Oberfläche des Felsens, die in der Richtung von Osten nach Westen, eine und eine halbe Werst, in den breitesten Stellen aber, von Norden nach Süden, gegen eine halbe Werst Breite hält. Auf gleiche Weise hatte man die Fläche des Felsens der Akropolis von Athen, und einiger andern Bergvesten, in uralten Zeiten geebnet [82], an manchen andern aber [83], wie zu Mykenä [84], es unterlassen, wo folglich die Mauer den unebenen Umrissen des Gipfels folgte. Hohe und steile einzeln stehende Felsen waren der schicklichste Ort für Festungen, und an solchen Stellen, wo der Abhang entweder nicht steil genug befunden wurde, oder wo Vertiefungen das Erklimmen zu erleichtern schienen, ward dem Mangel durch Kunst abgeholfen. Man bemerkt diese Nachhülfe am Felsen der königlichen Burg des Bosporus, und unter andern an dem der Veste von Agrigent. Am leztern sind nicht allein die Stellen sichtbar, wo der Fels der Seitenwand geeb-

net werden musste, sondern auch seine Lücken an den Seiten, welche man mit ungeheuern Steinmassen ausgefüllt hat [85].

Zur linken, gleich am Anfange der Fläche des Opuk, bemerkt man eine hohe aus dem Grundfelsen sich erhebende Felsenecke von lebendigen Schichten und Lagen des Kalksteines, dem man seine eckige Gestalt gegeben hat, um daran und darauf einen viereckigen Thurm zu bauen, den man mit der ausgehauenen Felsenecke vortheilhaft verband. Ein ähnlicher Thurm stand zur rechten Hand, wie man aus den noch vorhandenen Spuren sieht; er ist aber, da sich der Grundfelsen hier vielleicht nicht hinlänglich erhob, ganz auf der flachen Grundtafel erbauet gewesen. Zwischen diesen beiden Thürmen befand sich vormals der Eingang zur Ebene des Gipfels. Auf solche Weise, wie am Thurme zur linken geschehen, hat man im frühsten Alterthume den lebendigen Fels mit dem Mauerwerke zuweilen verbunden, dem er zur Grundmauer diente. Kämpfer, Niebuhr, und Ouseley [86], haben bemerkt, dass der Grundfelsen auf dem die Ueberreste von Persepolis stehen, gleichfalls hie und da in den Mauerbau gezogen worden ist. So ist auch die südliche Mauer von Agrigent [87], und die Mauer zwischen Tyche und Neapolis zu Syrakus [88] aus dem lebendigen Felsen gehauen, den man mit dem Baue aus grossen Werkstücken verbunden hat. Am leztern Orte, in der Neapolis, sind die Sitzreihen des uralten Theaters und des Amphitheaters, an einigen Stellen wo der Fels nicht zureichte, aus ungeheuern Werkstücken gemauert, welche jezt kaum vom Felsen zu unterscheiden sind, alles andere aber war in den lebendigen Felsen gehauen [89]. Ausserdem findet man in den Trümmern dieser Stadt noch viele Ueberreste von andern Umkreismauern, und von Theilen ganzer Gebäude, welche sämmtlich aus dem Grundfelsen gehauen sind [90]. Ich übergehe die Graben welche Festungen umgaben, die unterirdischen Gänge, Brunnen, Bäder, Wasserbehälter, Wasserleitungen, Treppen, und die Kellergeschosse öffentlicher Gebäude und vieler Wohnhäuser, zu Syrakus, Taormina, und andere Städte von Sicilien [91]; ferner viele Theater auf der genannten Insel, und über ganz Griechenland zerstreuet, welche sämmtlich in den lebendigen Fels gehauen sind. Von allen diesen Werken gehören nur die Theater nicht in die Zahl uralter Denkmäler der Baukunst. Denn weil sie auf keine andere Art so schnell, so wenig kostbar, und von so grosser Dauer konnten errichtet werden: so behauptete das Aushauen in Felsen bis in spätere Zeiten den Vorzug vor dem gewöhnlichen Aufbau [92]. Zu den riesenhaf-

testen Arbeiten in Felsen gehören die uralten unterirdischen Gänge zu Persepolis [93], deren Zahl, Ausdehnung und Zweck bis jezt unergründet ist.

Thürme, wie eben am Schlosse des Bosporus bemerkt wurden, waren überhaupt ein wesentliches Stück der alten Befestigungskunst, das schon im höchsten Alterthume üblich war. Aristoteles [94] schreibt ihre Erfindung den Kyklopen zu, und wir finden sie in vielen Ueberresten kyklopischer Baukunst [95].

Der Gipfel des Berges Kimmerius war bestimmt die dicken Befestigungsmauern nebst ihren Thürmen, gleichsam als Einfassung der schon geebneten Fläche aufzunehmen. In seinem Innern umschloss dieser Bezirk die königliche Wohnung, die des Anführers der Krieger, und seiner Untergebenen, nebst allen dazu gehörigen Nebengebäuden für den König und seine Leibwache, die Vorrathshäuser und Wasserbehälter. Es ist zu verwundern, dass man auf diesem Felsen keine tief ausgehauenen Gruben zur Aufbewahrung des Wassers, des Getreides, und anderer Nahrungsmittel findet, dergleichen man auf dem Gipfel vieler anderer Vesten antrifft. Unsere Fläche enthielt endlich noch die Wohnungen der Besatzung, welche wahrscheinlich, nach der Art anderer von den Alten beschriebener Burgen, sich an die äussere Mauer, welche die Fläche bekränzte, anlehnten. Fast überall bildet die Ebene mit dem schroff und steil zugehauenen Felsen einen rechten Winkel. Weil diese gerade Linie bis zu einer gewissen Entfernung von oben herab läuft, von da aber der Fels nach und nach unten breiter wird, so glaubt man, wie oben bemerkt wurde, den Berg mit einer besondern Tafel bedeckt zu sehen. Gegen Süden ist der Fels am steilsten; er ist hier vom Ufer des Meeres nur anderthalb Werste entfernt. An dieser Seite zieht sich, gegen Westen zu, eine tiefe und schroffe Schlucht, und eben so gegen Westen laufen die Felswände des Opuk steil und schroff in die Tiefe. Wie bemerkt wurde, geht an der Eingangsseite der Weg nicht übermässig steil hinab, und sie musste überhaupt mehr und stärker befestigt sein als die ebengenannten. Auch die Nordseite ist weit weniger steil als die Süden und Westen zugekehrten.

Man hat auf diesem Berge eine schöne und weite Aussicht; gegen Abend das Meer bis gegen die Landspitze Tasch-Katschik, wo vormals Kazeka stand; gegen Morgen das Meer, die Wohnplätze der dem Bosporus vormals unterworfenen Völkerschaften bis an die Berge der Tscherkessen jenseit des Kuban, oder den Anfang der

Kaukasischen Gebirge. Grundrisse und Ansichten dieses Berges und seiner Umgegend werden künftig die hier gegebene Beschreibung noch mehr verdeutlichen.

Die ersten Arbeiten an diesem Berge rühren aus den entferntesten Zeiten her. Einiges mag auch späterhin das Werk griechischer Einwanderer gewesen sein. Das wenige was von den alten Mauern noch übrig, ist von kyklopischer Bauart. Was aber auch für Veränderungen diese Bergveste betroffen haben mögen, so scheint es doch nicht dem geringsten Zweifel unterworfen zu sein, dass das vollendete Ganze, wie es unter Pärisades I. sich zeigte, ein Werk der königlichen Archonten des Bosporus war. Da die Geschichte dieses Staats keines andern festen Schlosses dieser Könige gedenkt, so ist es gar nicht unwahrscheinlich, dass das auf einigen Münzen dargestellte prächtige Schloss des Tiberius Julius Rhescuporis [96] dasselbe ist, das auf dem Berge Kimmerius lag.

Eine so vortheilhafte Lage als die des Berges Opuk konnte unmöglich lange unbenutzt geblieben sein. Man darf daher mit Gewissheit annehmen, dass fast alle Völker welche seit Pärisades im abwechselnden Besitze der Halbinsel von Pantikapäum gewesen, auf die in der Halbinsel fast einzige Lage dieser Burg Rücksicht genommen haben. Der in sehr entfernter Zeit mittelst grosser Werkstücke trefflich errichtete Befestigungsbau, der vielleicht in Hinsicht der grossen Steinmassen noch vollkommener war als der, den wir auf der Erzmünze des T. J. Rhescuporis sehen, mag schon im Alterthume zertrümmert, und in der Folge mehr als einmal erneuert und ersezt worden sein, dergestalt dass von dem ersten und ursprünglichen Befestigungsbau kaum noch wenig Ueberbleibsel in der oben erwähnten zum Eckstein zugebauenen Felsenecke, und vielleicht in den auf einander gelegten grossen Felsstücken an den Seiten des Eingangs, noch vorhanden sind.

Ueberreste aus den spätesten Zeiten in denen der Opuk zum leztenmale befestigt worden war, sind: das von der ans Meer hinlaufenden Mauer Vorhandene; ferner ein Theil des Eingangsgemäuers, und das auf der Ebene des Gipfels, und unten am Berge herum zerstreute kleine Gestein. Verschwunden sind alle Mauern, Gebäude und hohen Thürme der Felsenfläche. Verschwunden ist die in einiger Entfernung vom Berge herumlaufende Befestigungsmauer. Verschwunden ist mit dem Walde der Fluss und der Sumpf, der die Burg und zugleich die hölzerne Veste an der Westseite beschüzte. Nur der Felsen, dessen Zerstörung einen Aufwand ausser-

ordentlicher Kräfte würde verlangt haben, ist vorhanden, und stimmt vollkommen mit Diodor's sorgfältiger Beschreibung überein. Höchstwahrscheinlich sind die Steine der Mauern, die zuletzt den Felsen befestigten, nebst denen der alten Stadt Kimmerium, die am Fusse desselben lag, zum Aufbau von Kaffa gebraucht, oder späterhin von den Türken weggeschafft worden.

Der Palast des Königs und die Wohnungen für die nöthige Besatzung sowohl, als für eine grosse Anzahl anderer Krieger, hatten hinlänglichen Raum auf dem flachen Gipfel, und diese Streitkräfte konnten nöthigenfalls durch Krieger aus der unten im Sumpfe angelegten Veste, die sich der Strickleitern bedienten, verstärkt werden. Aus den von Diodor erwähnten, von wohlhabenden Landleuten bewohnten Dörfern und Flecken[97] der schön angebauten Umgegend, konnte sich der Ort sehr schnell und leicht mit allem, was er brauchte, versehen. Da der Thapsis der vormals, wenigstens zum Theil, die Vestung umfloss, an den Sumpf der Westseite stiess, und dessen Austrocknen verhinderte, von örtlichen Ursachen vernichtet worden, so hat sich nach und nach auch dieser Sumpf verloren. Jedoch würde man, wegen der daselbst niedrigen Meeresufer und der in der Nähe befindlichen Salz-Seen, ihn mit wenig Mühe und Aufwand wiederherstellen können, durch Mittel deren man sich wahrscheinlich schon im Alterthume dazu bedient hatte.

Eine kurze Uebersicht der vornehmsten griechischen Bergvesten aus dem entfernten Alterthume wird zur richtigen Beurtheilung der unsrigen beitragen, und ist in dieser Hinsicht nichts weniger als überflüssig.

Zu den ältesten Burgen gehört die argolische *Tiryns*; ihr Grundriss gleicht einem Schiff, dessen Vordertheil nach Norden gekehrt ist. Sie ist wegen des uralten, rohen, kyklopischen Mauerbaues, und der innerhalb der Mauern angebrachten spitzig gewölbten Gänge, zu den merkwürdigsten zu zählen, die man kennt. Diese Veste lag auf einem 50 Fuss hohen Fels. Der Raum, den oben die Mauer einschliesst, beträgt 244 yards in der Länge, 54 in der Breite. Im Innern gegen Süden befindet sich ein Brunnen. Die Mauer der Einfassung ist 21 Fuss dick, an einigen Stellen 25; ihre Höhe an den am besten erhaltenen Stellen ist 43 Fuss, und mag vormals 60 Fuss betragen haben; einer ihrer Thürme ist 43 Fuss hoch und hält 20 ins Gevierte. Die rohen Steine der Aussenseite sind gewöhnlich 3 bis 7 Fuss lang, die längsten 9 Fuss 4 Zoll. Die Thore, deren das Schloss drei hatte, verjüngen sich nach oben zu. Die eine an der

Ostseite bestehet aus ungeheuern Blöcken; die Oberschwelle aus einem Stück ist 50 Fuss 6 Zoll lang. Die Thüre bestand aus einem Stück, und drehte sich, da sie in der Mitte der Schwelle oben und unten befestigt war. Die spitzig gewölbten Gänge im Innern der Mauer, von denen nur wenig sichtbar, weil der grösste Theil derselben noch verschüttet ist, sind 5 Fuss 5 Zoll breit, und in ihrem gegenwärtigen Zustande 12 Fuss hoch. Zwei dieser Gänge, durch eine Mauer von 5 Fuss getrennt, laufen immer neben einander hin, und da die beiden äussern Mauern gleichfalls jede 5 Fuss halten, so ergiebt sich daraus die Dicke der ganzen Mauer von 25 Fuss. Jede Lage dieser Mauern bestehet aus einem 5 Fuss breiten Steine [98].

Eines der ältesten Schlösser war *Larissa*, die Akropolis von Argos. Sie ist auf einem einzeln stehenden sehr hohen und sehr steilen Fels erbauet, der von der äusserst schwer zugänglichen Stadt umgeben war, welche ein Dreieck bildete, und wie viele uralte griechische Städte zwar oben auf dem Felsen, doch unterhalb der Veste lag. Das wenige was an der Mauer, die um die Akropolis sich zieht, alt ist, gehört, nach Hn. Dodwell, dem zweiten Stile zu, und bestehet aus wohl zusammen gefügten vielseitigen Steinen. Nirgends findet sich eine Spur der rohen tirynthischen Bauart. Aus den alten Unterlagen, auf denen die neue Akropolis gebauet ist, ergiebt sich, dass die alte vormals mit runden und viereckigen Thürmen versehen war. Die Aussicht auf diesem jezt ganz verlassenen Schlosse ist weitreichend, aber wegen der Höhe des Felsens, weder schön noch malerisch [99]. Ein anderer Reisender rühmt die Aussicht [100], wahrscheinlich weil er sie in einer günstigern Beleuchtung als jener sah.

Aus einem eben so hohen Alterthume als Tiryns rührt die Burg von *Mykenä*. Ihre Mauern sind an der Ostseite wie die von Tiryns, in der frühsten kyklopischen Bauart, aus ungeheuer grossen, rohen, und unbehauenen Steinen, deren Zwischenräume mit kleinen ausgefüllt waren, erbauet [101]. An der Südseite aber sind die Steine auswendig zwar wenig oder gar nicht behauen, jedoch aus fest, genau und ohne alle Zwischenräume auf einander liegenden vieleckigen Steinen von verschiedener Grösse errichtet [102]. Der um die griechischen Alterthümer sehr verdiente Hr. Gell vermuthet, dass jener Theil der Mauer, und vornehmlich das Löwenthor, das so sehr der ägyptischen Bauart ähnlich, in Europa das vorzüglichste Denkmal der kyklopischen Baukunst ist; dass aber das übrige der Mauer, worunter er vielleicht den südlichen Theil meint, später

entstand und das Werk der Einwohner war. An der Südseite sollen sich Spuren eines ein wenig über die Mauer hervortretenden Thurmes finden. Ueberall erregen die ungemein grossen Steine des Gemäuers Erstaunen; zu den Grundmauern aber sind kleinere Steine verwendet worden [103]. Beinahe der ganze innere Raum der Burg, vom Löwenthore bis zu dem ihm entgegengesezten, ist von einer Mauer durchschnitten, in welcher gewölbte Gänge, wie zu Tiryns, vermuthet werden, so dass die Veste zum wenigsten von drei Einfassungsmauern vertheidigt war [104]. Eine der grössten Merkwürdigkeiten, nicht allein dieser Burg, sondern unter den Denkmälern alter Baukunst überhaupt, ist das Thor von Mykenä, welches auf beiden Seiten mit einer 50 Fuss hervortretenden Mauer versehen, die aus ungemein grossen länglich viereckigen Steinen gebauet ist. An vielen Orten sind die Steine genau über einander gestellt, so dass hier die Fugen von drei oder vier Lagen einen senkrechten Strich bilden, welches dem Ganzen ein sonderbares und barbarisches Ansehen giebt. Die obere Thürschwelle bestehet aus einem Stein von 15 Fuss Länge, und 4 Fuss 4 Zoll Höhe. Der dreieckige Stein auf dem die Löwen gearbeitet, ist 11 Fuss 6 Zoll lang, 9 Fuss 8 Zoll hoch, und 2 Fuss dick. Die Höhe des Thores mag, wenn der Grund vom Schutte gereinigt, 13 bis 14 Fuss betragen. Die Löwen oder Löwinnen, an denen blos der Schweif auf eine dieser Thierart fremde Art gebildet ist, sind das einzige noch aus dem Heldenzeitalter der Griechen vorhandene Denkmal der Bildhauerkunst [105]. Der vorher am Löwenthore bemerkte Vorsprung der Mauer findet sich auch am zweiten Thore an der Nordseite, zu welchem der Weg hinauf äusserst steil ist. Der Eingang zu diesem Thore ruhet auf angeseztem Mauerwerk. Wie das Löwenthor bestehet dieses aus zwei aufgerichteten grossen Steinen, auf denen die obere Thürschwelle, ein einziger grosser Stein, liegt. Die Weite des Thores beträgt unten 5 Fuss 11 Zoll, oben 5 Fuss 4 Zoll [106].

Sehr berühmt in alter und neuer Zeit ist *Akrokorinth*, das Schloss von Korinth. Die senkrechte Höhe des Felsens auf dem sie liegt, berechneten die Alten auf $3\frac{1}{2}$ Stadien, allein der Weg von der Ebene auf den Gipfel betrug, wegen der Krümmungen, 30 Stadien. Auf der obersten Spitze stand vormals ein kleiner Tempel der Venus. Die Veste besizt Ueberfluss an Wasser, und war von mehr als einer Mauereinfassung umgeben. Die Nordseite des Felsens ist am steilsten; am Fusse derselben lag vormals die Stadt, welche 40 Stadien im Umfange hatte; sie war von einer Mauer umgeben,

welche zugleich die Burg in sich schloss, dergestalt dass der ganze Umkreis der Stadt sich auf 85 Stadien belief. Im Alterthume war diese Veste nicht zu erobern, und nur durch Verrath ihre Einnahme möglich gewesen. In neuerer Zeit würde ein ihr südwestlich gelegener Fels ein solches Unternehmen sehr erleichtern. Um diese Burg unsern Zeiten gemäss zu vervollkommnen, müssten beide Bergspitzen in die Befestigung gezogen werden [107].

Nebst Korinth gehört das auf einer sehr hohen gegen Nordwest gerichteten Felsenspitze liegende Schloss von *Nauplia* zu den vorzüglichsten der alten Welt. Beide werden noch jezt für die wichtigsten Orte zum Besitz des Peloponnes gehalten. Gegen Süden hängt der Fels mit andern Anhöhen zusammen, wodurch die Festigkeit dieser Burg nicht vermehrt wird. Ein Weg von 500 in den Felsen gehauenen Stufen führt auf den Gipfel. Die Ueberreste der uralten Mauer bestehen aus vielseitig behauenen Steinen [108].

Ithome lag auf einem einzeln stehenden sehr hohen, oben flachen Felsen; ihre Mauern und Thürme waren vortrefflich erbauet. Diese Fläche bildet ein längliches Viereck, ist höher als die von Korinth und liegt in einer bezaubernden Gegend [109]. Blos an einigen Stellen haben sich Spuren der Grundmauern, und hie und da einige Ueberreste der Mauern erhalten, welche aus grossen, wohl behauenen und sorgfältig verbundenen, aber unregelmässigen Steinen, mit spitzigen und stumpfen Winkeln, bestehen [110]. Die Alten glaubten, dass diese Veste, vereint mit dem Besitze von Akrokorinth, allein die Herrschaft über den Peloponnes sichern könne [111]. Die Stadt Messene schloss Ithome in ihrer Mitte ein und war selbst mit festen Mauern umgeben [112].

Viel Aehnlichkeit mit Ithome besizt die auf einem hohen an den Seiten steilen, oben flachen und freistehenden Felsen gebaute Akropolis von *Orchomenus* in Arkadien, nur war der leztern Fels viel niedriger. Die Bauart der 7 Fuss dicken Mauern, welche an einigen Stellen noch wohl erhalten sind, rund herum am Rande der Fläche des Gipfels verfolgt werden können, und mit viereckigen Thürmen versehen waren, ist, in den ältesten Theilen derselben, die rohe tirynthische. Im Winter steht diese Burg in Wasser und Sumpf [113].

Die Veste von *Orchomenus* in Böotien nahm die Spitze eines steilen hohen Berges ein. Ihre Mauern zogen sich von der Ebene bis oben hinauf, bildeten hier ein ungleichseitiges Dreieck, dessen spitziger Winkel den Gipfel des Felsens erreichte und einschloss,

der mit einem fast viereckigen festen Thurme von sorgfältiger Bauart umkränzt ist. Im Innern dieser Burg befindet sich ein grosser in den Felsen gehauener Wasserbehälter. Ein und neunzig in den Felsen gehauene Stufen, von gegen 6 Fuss Breite, führen auf den Gipfel und zum Thurm, der schwer zu erobern war, und eine vortreffliche Aussicht gewährte. Die Mauern um den Gipfel sind viel älter als die des Thurmes. In jenen bemerkt man drei verschiedene Style zu bauen; die Bauart mit vieleckigen Steinen ist vorherrschend, und die tirynthische zeigt sich nur an einigen Stellen; sie halten 7 Fuss in der Dicke. Wenigstens zweimal sind sie grösstentheils eingerissen, und eben so vielmal wieder ausgebessert worden. Hr. Gell bemerkt von der Stadtmauer, sie bestehe auswendig aus schönen grossen Steinen, ihr Inneres aber enthalte kleinere ohne Mörtel wohl zusammen gefügte. Es scheinen der Thore drei, auf jeder Seite des Dreiecks eines, gewesen zu sein. Das eine südliche noch erhaltene ist oben schmäler als unten; zwei Steine bilden die Oberschwelle [114].

Die Akropolis von *Athen* ist in unzählichen Hinsichten das erhabenste Denkmal des Alterthums. Die Höhe ihres Felsens beträgt ungefähr 150 englische Fuss; die Länge seiner Fläche von Süd-Ost nach Nord-West 1150 Fuss; die grösste Breite in der Mitte nicht über 500 Fuss; der Umkreis der Mauern die um die Fläche sich ziehen beträgt 2500 Fuss. Die untern Lagen dieser Mauer sind alt, der obere Theil derselben aber ist neuere Arbeit. Man hält dafür dass die Mauer an der Südseite von Kimon herrührt, die an der Nordseite von den Pelasgern. Es ist jedoch wahrscheinlicher, dass der ganze alte Mauerbau das Werk der leztern war, denen man die kyklopischen Werke beilegt [115]. Uebrigens besass dieses Schloss kein trinkbares Wasser, und war überhaupt nie ein fester Ort gegen feindliche Anfälle [116]. Seit Perikles die Propyläen erbauet, waren diese der einzige Aufgang zur Akropolis. Nicht weit von jenen hat man kürzlich in den Felsen gehauene Stufen entdeckt, welche wahrscheinlich dem frühern Eingange zugehörten [117].

Ausgezeichnet war *Tichos* an der Gränze des Gebietes von Elis, von Hercules gegründet. Sie lag in einem tiefen Sumpfe, war aus grossen unbehauenen Steinen erbauet, von denen der grösste in den vorhandenen Ueberresten 7 Fuss lang ist; die Mauern hatten 30 Ellen Höhe. Im Umkreise hält diese Akropolis nur 1½ Stadium. Der innere von der Mauer umgebene Raum ist gegen 40 Schritte

breit und dreimal so lang. Diese Veste hatte nur einen Eingang der See gegenüber; an ihm ist die Mauer 15 Fuss dick. An der entgegengesezten dem Lande zugewandten Seite, läuft vom Gipfel des Felsens eine Mauer bis in den Sumpf hinab. Ein sehr beschwerlicher, sich um den Felsen windender Weg führte hinauf[118].

Ein schönes auf einem sehr steilen Felsen gelegenes Schloss war das von *Pharsalia* in Thessalien. Seine an vielen Stellen wohlerhaltenen Mauern hatten das Doppelte der gewöhnlich in Griechenland üblichen Breite, nämlich 15½ Fuss. An Mauern von gewöhnlicher Breite sind die Lagen entweder aus einem grossen Steine, oder aus zweien und ohne Zwischenraum in der Mitte. Mauern von doppelter Dicke, wie die von Pharsalia, bestehen auswendig aus sehr grossen Steinen, und sind inwendig mit kleinern Steinen, Erde und Mörtel ausgefüllt. Die Mauer dieser Burg ist, nach Hn. Dodwell, vom dritten und vierten Styl; sie hatte vormals zwei Eingangsthore. Eine runde Hölung die in den Fels gehauen sich im Innern der Burg befindet, mag vielleicht eher zur Aufbewahrung von Lebensmitteln gedient haben, als zu einer Schatzkammer, wie die von Mykenä und Orchomenus waren[119].

Erwähnung verdient ferner: das Bergschloss von *Naupaktus* in Lokris. Die Stadt stand auf der Seite eines einzeln gelegenen Hügels. Ihre Mauern bildeten ein gleichschenkliches Dreieck, dessen schmale Seite am Fusse des Hügels erbauet, die Spitze aber oben das Schloss einfasste. Drei Mauern laufen über die Breite des Dreiecks hin; sie unterstüzten das Mauerwerk auf dem die Häuser und die Burg standen[120]: die Burg von *Karitena* in Arkadien, welche auf einem einzeln stehenden, hohen, und oben flachen, gegen Anfälle sehr festen, Felsen lag[121]: die von *Daulis* in Phokis. Leztere lag auf einem sehr hohen und von allen Seiten sehr steilen Felsen und hatte nur einen Eingang. Ein Theil ihrer Mauer ist von einer Bauart welche Hr. Dodwell für die zweite hält, nämlich aus vielseitig behauenen und sorgfältig vereinten Steinen. Die Mauer welche den Gipfel einfasst, und die von viereckigen aus der Mauer hervorstehenden Thürmen vertheidigt war, mag zweimal zerstört worden sein, daher gehört das meiste dem dritten und vierten Styl an[122]. Eben so müssen genannt werden; die Veste von *Chäronea*, deren Schloss auf einem steilen Felsen lag, dessen Mauern mit viereckigen, an einigen Stellen wohl erhaltenen Thürmen versehen waren, die nach ihrer Bauart, in die Zeit vor dem Einfalle der Makedonier gehören sollen[123]: die Schlösser von *Lebadea* in Böo-

tien[124], von *Delphi*[125], von *Epidaurus* auf einer kleinen Landzunge des argolischen Gebietes[126], von *Sparta*[127], von *Eleusis*[128], und das von *Amphissa*, jezt Salona, in Lokris, welches in der Mitte der Stadt einen hohen schroffen Felsen in einer bezaubernden Gegend einnahm. Drei Zeitalter sind in seinem Mauerwerke zu erkennen: nämlich der zweite alte griechische Styl, aus wohl verbundenen vielseitig behauenen Steinen, der byzantisch griechische, und der türkische[129].

Die drei lezten kyklopischen Bauarten bemerkt man an der um den Gipfel der Burg von *Panopeus* in Phokis laufenden Mauer, und Steine von 12 Fuss Länge, aber nur wenig vielseitig behauene. Die aus der Mauer hervortretenden Thürme sind aus jüngerer Zeit als die Mauern; einige von ihnen sind von vortrefflicher Arbeit, mit nach oben sich verjüngenden Thüren und Fensteröffnungen, und an verschiedenen Stellen bemerkt man in den Felsen gehauene Stufen an ihren Eingängen. Die Burg hatte zwei Thore, von denen das östliche aus ungeheuer grossen Steinen in Dodwell's drittem Style gebauet ist. Zwei in den Felsen gehauene Brunnen befanden sich im Innern derselben[130].

Merkwürdig ist die Veste von *Lepreus* in Elis, welche durch eine Queermauer in zwei Theile geschieden war. Ihr Mauerwerk rührt aus drei verschiedenen Zeitaltern her. Die Mauern sind aus vielseitig behauenen Steinen errichtet; von den viereckigen Thürmen aber sind einige aus unregelmässigen, andere aus rechtwinkligen viereckigen Steinen erbauet. Einer der Thürme an dem man eine schmale Fensteröffnung bemerkt, hat sich noch fast völlig erhalten, desgleichen zwei Thore von der gewöhnlichen viereckigen Gestalt[131]. Den genannten sind noch hinzu zu fügen die Mauern und Schlösser einiger uralten hetrurischen Städte, wie *Populonia*[132], *Volaterra*, zu dem der hinauf führende Weg 15 Stadien betrug[133], *Cora*, *Norba*, *Signia* und *Alatrium*[134].

Zu den vornehmsten Bergschlössern auf den griechischen Inseln gehören die im Meere liegenden Felsen von *Korkyra*, auf denen schon im Alterthume die Akropolis der Insel stand. Bis auf den heutigen Tag zählt man diese beiden Schlösser zu den festesten und berühmtesten[135]. Gleichfalls ausgezeichnet sind die Vesten von *Tenos*[136] und *Delos*[137], die auf sehr hohen Felsen lagen; die von *Siphnos*[138], von *Skyros*[139], von *Julis* auf der Insel Kea[140], von *Ithaka*[141], von *Syra*, welche die Gestalt eines Zuckerhutes hatte[142]. Einige alte und merkwürdige Bergvesten auf *Kreta*[143] sind bis jezt



von Reisenden kaum flüchtig angezeigt worden, aber gänzlich ununtersucht geblieben.

Von den vielen uralten Schlössern in Sicilien, einer Insel deren Städte meistens auf hohen Felsen erbauet waren, haben sich leider kaum einige Grundmauern, in den Felsen gehauene Treppen, unterirdische grosse Gewölbe und Aushölungen zu allerlei Zwecken erhalten. Denn was Menschenhände nicht zerstört hatten, vernichteten wiederkehrende Erdbeben. Keine von diesen Burgen war im Alterthume wegen ihrer Festigkeit so berühmt als *Agrigent*. Diese schon oben erwähnte Veste lag auf einem hohen steilen Felsen, den seine schroffe Wand von der einen Seite schüzte: von der andern führte aus der Stadt ein schmaler sich um den Fels windender Weg auf den Gipfel, den drei oder vier Mann gegen eine feindliche Macht vertheidigen konnten [144]. Die Mauer welche wie es scheint, einen Theil des Felsens bis zum Gipfel, und den vorzüglichsten Theil dieser schönen Stadt einschloss, war theils aus dem lebendigen Fels gehauen, theils aus grossen Werkstücken gebauet [145]. Auf dem Gipfel standen die Tempel der Minerva und des Zeus Atabyrius. Polybius zählt zu den Vertheidigungsmitteln der Stadt zwei Flüsse, von denen der eine, der Akragas, den Felsen von der Mittagsseite, der Hypsas aber an der Abendseite umfloss. Eben so wenig ist von den ausserordentlichen Schlössern zu Syrakus, von *Euryalus*, das auf einem sehr steilen Felsen lag, dessen Gipfel ein Dreieck bildete, und ungefähr hundert Schritte im Umkreise hielt [146], von *Labdalum* [147], und von andern Vesten [148], noch wiederzuerkennen. Die Einfassungsmauern von Labdalum waren aus ungeheuern Steinen erbauet, von denen einige 19 Palmen lang und 9 bis 10 breit sind. Das grösste Erstaunen erregen die über einander ausgehauenen unterirdischen Gänge, Gemächer und Pferdeställe [149].

Als Beispiele der vorzüglichsten Denkmäler der alten Befestigungskunst im asiatischen Griechenlande werden von Hamilton [150] und andern die, meist auf sehr hohen Felsen gelegenen, Schlösser genannt, welche hier zu erwähnen sind, obgleich von vielen, zum Theil durch Erdbeben zerstörten, nicht viel mehr als der Fels auf dem sie vormals ruhten, vorhanden ist. Merkwürdig ist die Burg von *Pergamum*, die in ihrer Lage und Gestalt einige Aehnlichkeit mit Athen besitzen soll. Sie hatte mehr als einen Aufgang; ihr freistehender, gleich einer Tannzapfe spitzig zulaufender Fels war oben zu einer Fläche von acht Ackern Ausdehnung geebnet, und an drei bis vier Orten mit Lagen von ungeheuern Granitblöcken verstärkt

und vergrössert. Aehnliche aufgemauerte Wälle sollen am Felsen der Schlösser von Assus und Antiochia am Orontes sich finden. Zu Pergamum fassten zwei Mauerumkreise das Ganze am Abhange des Berges ein, von denen der äussere aus der Zeit nicht lange nach Lysimach herrühren mag [151]. Der eben genannte König, der vorher seinen beträchtlichen Schatz an Gold und Silber einer sehr starken Veste, *Tirizis*, die auf einem Vorgebirge Thrakiens lag, anvertraut hatte [152], schaffte ihn in der Folge auf das Schloss von Pergamum, woselbst Philetärus, nachheriger König von Pergamum, diese neuntausend Talente, erst für Lysimach, späterhin als sein Eigenthum, zwanzig Jahre hindurch bewachte [153].

Ferner sind zu nennen: die auf einem hohen, auf allen Seiten beinahe senkrecht mit dem Meissel behauenen, Felsen von zwei Absätzen gelegene Veste von *Assus*. Drei über einander am Felsen angebrachte Befestigungsmauern sind so gebauet, dass zwischen ihnen und dem Felsen ein leerer finsterer Raum gelassen ist; auch standen auf ihnen vormals Tempel und Gebäude [154]: die auf einem steilen Felsen des Tmolus von einem der Vorfahren des Krösus angelegte Veste von *Sardes*, welche zu Alexanders des Grossen Zeit eine dreifache Mauer umgab [155]; die von *Ephesus*, die von *Magnesia am Mäander* [156], die von *Myus* [157], von *Jasus* [158], und das sich, durch seinen steilen und fast unzugänglichen Felsen von Entsetzen erregender Höhe, auszeichnende Schloss von *Priene*. Sein Gipfel ist flach und breit, und mit einer alten Mauer aus vielseitig behauenen Steinen umgeben, nur an der Seite nicht, die der Ebene zugewandt ist [159].

Es verdienen Erwähnung: die Vesten von *Kerasus* [160] im Pontus, und die von *Kyzikus* [161] in Mysien, deren leztere sich auf einem Hügel befindet, und vormals von einer 20 englische Fuss dicken Mauer umgeben war, die sich von oben bis auf die Ebene herab zog und dann die Landenge vom festen Lande trennte: ferner das Schloss von *Sagylium* [162], gleichfalls im Pontus, welches auf der Spitze eines sehr hohen, steil und gerad aufsteigenden Felsens lag, der mit Quellen reichlich versehen war. Die Könige des Pontus hatten sich dieses Ortes mehrmals mit Vortheil bedient. Hier fand Arsakes seinen Untergang, der sich gegen des Königs Statthalter aufgeworfen und nach der Obergewalt getrachtet hatte. Er gerieth in die Hände der Söhne des Pharnakes, nicht durch Einnahme der Burg, sondern von Hunger und Durst überwältigt, weil er sich ohne Vorrath von Lebensmitteln hinauf begeben, und Pompejus die

Wasserquellen, sowohl hier als auf ähnlichen Felsen dieser Landschaft, hatte verstopfen lassen. Gleichfalls müssen berührt werden: die von Strabo genannte Burg von *Laerte*[163] in Kilikien, deren Fels die Gestalt einer weiblichen Brust hatte, und das auf dem höchsten Berge Kariens erbauete Schloss *Phönix*[164].

Berühmt wegen seiner Stärke war das Schloss *Maride*, jezt Mardin genannt, im östlichen Mesopotamien[165], das auf dem Gipfel eines sehr hohen fast senkrecht steilen Felsens lag. Von der Nordseite gelangt man durch einen schmalen in den Felsen gehauenen Fusssteig, der sich zwischen Felsen und Abgründen wie eine Schraube windet, hinauf. Ein zweiter Weg, von der Südseite, ist zwar etwas bequemer, aber doch sehr steil und gegen 1½ englische Meile lang. Die Ebene des Gipfels ist schmal und lang, und von ihrer vormaligen Befestigung sind blos Trümmern noch vorhanden. Hier befindet sich eine Quelle des vortrefflichsten Wassers; ausserdem aber sammelte man auch Regenwasser. Die Mauern welche die Stadt, die an der Südseite des Felsens in der Gestalt eines halben Mondes gebauet, umgeben, haben 2½ Meilen im Umkreise, und schliessen zugleich die Veste auf der Höhe mit ein[166]. Hr. Kinneir bemerkt dass die Veste Maride aufs genaueste denen von Tokat und Amasia ähnlich sei[167]. Hieraus würde folgen, dass Maride zwei Schlösser auf zwei besondern Felsenspitzen besessen habe.

Neocaesarea im Pontus welche für das heutige Niksar gehalten wird, ist von beiden Seiten von dem Strom Schauma Mawdschi Su umflossen. Der Felsen ist zwar nicht ausserordentlich hoch, aber die Veste die er trägt, sehr stark. Der ganze Gipfel ist mit Mauern und ihren acht- und viereckigen Thürmen besezt. Das Schloss ist verlassen und verfallen, die Stadt aber aus Stein sehr gut gebauet, und die Gegend reich an Korn und Früchten[168].

Durch ihre vollkommene und äusserst feste Lage ist im Pontus sehr merkwürdig Osmandschik, was d'Anville für *Pimolis* hält. Die Veste liegt auf der Südwest-Seite eines ungeheuer hohen, ganz einzeln stehenden Felsens, an dessen Wurzel der Halys fliesst. Zwischen beiden liegt der Fahrweg[169]. Am Fusse des Felsens führt eine prächtige Brücke von 15 Bogen die Bajazed II. erbauet, über den Fluss.

Theodosiopolis, jezt Hassan Kala genannt, wird für eines der festesten Schlösser von Armenien gehalten. Es liegt auf der Spitze eines sehr hohen und von drei Seiten so steilen Felsen, dass dem Feinde jeder Zugang unmöglich ist. Die Veste welche die ganze

Gegend beherrscht, und nach Nordost gekehrt ist, fasst oben eine zweifache Mauer mit Thürmen ein. Die Stadt ist an der steilen Wand des Felsens an der Südostseite gebauet. Auch sie ist von dicken doppelten Mauern, zwischen denen 50 Schritt Zwischenraum, umgeben. Jede der Mauern hat ihr besonderes Thor, und beide sind von hohen Thürmen beschüzt. Hart an dem äussern Thore fliesst ein Strom, der sich weiter hin mit dem Araxes verbindet [170].

Die Burg *Colonia* in Kappadokien, jezt Kayla Hissar, liegt in einer tiefen und engen Schlucht auf einem fast senkrecht steilen Felsen von ungeheuerer Höhe, auf dessen Spitze man auf einem schmalen Fusssteige gelangt. Den hohen Gipfel besetzen die Befestigungswerke, Mauern mit acht- und viereckigen Thürmen, welche von der Ostseite jeden Zugang dem Feinde unmöglich machten. An der Südseite des Felsens fliesst der Thermodon, und das Dorf liegt an der entgegen gesezten Seite des Felsens [171].

Kara Hissar, die schwarze Festung, das alte *Tyana* in Kappadokien, liegt auf einem ausserordentlich hohen Felsen, welcher dem des Schlosses von Edinburg gleicht, nur zum wenigsten zweimal höher ist. Den ganzen Gipfel nehmen die Befestigungswerke ein, und auf der äussersten Spitze gegen Norden liegt die Veste. Am Fusse der Westseite ist die Stadt erbauet, welche von allen Seiten offen ist. Paul Lucas sah hier die Trümmern prächtiger Gebäude und Tempel. Hart an der Stadt fliesst der Strom Owidmisch Tschai [172]. Wenn auch vieles an diesen Vesten von sarazenischer und türkischer Baukunst sein sollte, welches gewiss der Fall ist, so leidet es doch keinen Zweifel, dass bei genauerer Untersuchung man theils in der Anlage, theils im Mauerwerke und in den Thürmen, Ueberreste der alten griechischen Baukunst finden würde.

Nicht so alt als viele der hier beschriebenen Vesten, aber wichtig durch den Erbauer, den Zweck und die Vorzüge ihrer Lage und Einrichtung, war jene im Pontus, genannt *der Neue Ort*. Dieses Schloss lag auf einem schroffen und festen Felsen, und war von Kabira kaum 200 Stadien entfernt. Auf dem Gipfel befand sich eine reiche Quelle, und der Fuss des einzeln stehenden Felsens, war durch einen an der Wurzel desselben strömenden Fluss, und durch eine tiefe Schlucht befestigt. Die Höhe des Gipfels übertraf alle Vorstellung, seine Eroberung schien unmöglich zu sein. Der von den Römern nur an einigen Stellen zerstörte Mauerbau auf diesem Gipfel, erregte Bewunderung. Die ganze den Felsen umge-



bende Gegend war wasserlos, mit so dichtem Gesträuch und Waldung besezt, so sehr ungleich und bergigt, dass innerhalb 120 Stadien sich keine feindliche Macht nähern konnte. Hier hatte Mithradates Eupator die kostbarsten und seltensten Stücke seines Schatzes niedergelegt, den dieser grosse, für Kunst und Wissenschaft so eifrige Fürst, während einer langen Reihe von Jahren gesammlet hatte, und welche nachher von Pompejus im Tempel des Jupiter Capitolinus geweihet wurden [173]. Strabo nennt zwar den Erbauer dieser Veste nicht, es ist aber höchst wahrscheinlich, dass sie ein Werk des genannten Königs war.

Wegen eines besondern Ereignisses berühmt war vormals der Berg *Itabyrius* in Judäa, und ist es noch jezt. Das Schloss das auf dem Gipfel dieses kegelförmigen Berges erbauet war, gehört auch, wegen der Höhe des leztern, die nach genauen Messungen 14 bis 15 Stadien, oder nach neuern Angaben gegen 500 Faden beträgt, zu den sehr merkwürdigen. Der Weg der auf den Gipfel führte wird, wegen der Krümmungen, auf 30 Stadien berechnet. Die Tafelfläche des Gipfels hielt 26 Stadien, nach einer neuern Bestimmung zwei Drittheile einer französischen Meile. Auf allen Seiten ist der Berg mit Bäumen bewachsen; Quellen mangeln ihm und Regenwasser aus in den Felsen gehauenen Wasserbehältern tränkte vormals seine Besatzung [174]. Die dicke Umkreismauer und die Thürme der Fläche waren hart am Rande des schroffen Abgrundes aus grossen Steinen aufgeführt. Trümmern von ihr haben sich erhalten, und Ueberreste sehr dauerhaft errichteter Gebäude sind auf der Oberfläche zerstreuet. Reisende des siebenten und achten Jahrhunderts können die Schönheit dieses Berges und der ganzen Umgegend nicht genug rühmen. Von der Fläche des Gipfels hat man eine der schönsten und reichsten Aussichten. Man übersiehet nach Süden hin die Ebene Esdrelon, eine Reihe von Thälern und Bergen welche sich bis nach Jerusalem ziehen: wendet man sich gegen Osten, so hat man zu seinen Füssen das Thal des Jordans, den See Tabarie, der sich im Kessel eines Vulkans zu befinden scheint, und die hohen Gebirge, welche die Ufer beider begränzen; weiter hinaus verliert sich der Blick in den Ebenen von Hauran: kehrt man sich nach Norden, so übersieht man die Berge des Antilibanon, Kasbeya und Kasmie, dann die fruchtbaren Ebenen von Galiläa; gegen Westen, den Karmel und das mittelländische Meer [175]. Ob der Itabyrius der Berg Tabor, oder der Ort der Verklärung gewesen, ist nicht entschieden. Da indessen die Bewohner von Palästina den

beschriebenen Berg von jeher für den Tabor gehalten haben, so ist er stets von Pilgern und frommen Wanderern besucht worden.

Eine besondere Beachtung verdienen Amasia, Komana, beide im Pontus, Kumania auf dem Kaukasus, und Antiochia am Orontes in Syrien; theils weil einige derselben Statt eines zwei Schlösser hatten, theils weil mehrere von ihnen auch sonst durch die seltene Sorgfalt und den grossen Aufwand von Kräften und Mitteln mit denen sie errichtet waren, und durch andere Eigenheiten sich auszeichneten.

Strabo beschreibt seinen Geburtsort, *Amasia*, in folgenden Worten [176]. unsere Stadt liegt in einer grossen und tiefen Schlucht, durch welche der Iris Strom fliesst. Sie erregt Erstaunen und Bewunderung, weil Einsicht und örtliche Beschaffenheit zugleich eine Stadt und Veste gebildet haben. Ein hoher, steiler, und schroffer Felsen erhebt sich vom Ufer des Flusses, und eine Mauer läuft unten am Ufer des Flusses hin, an dem die Stadt gebauet, und zieht sich auf beiden Seiten bis gegen die Spitzen in welche der Fels oben getheilt ist, und die mit festen Thürmen versehen sind. In diesem Umkreise befinden sich der Palast des Königs und die königlichen Begräbnisse. Die beiden Gipfel verbindet ein sehr schmaler Kamm, zu dem der Weg fünf oder sechs Stadien beträgt, man mag nun vom Ufer des Flusses oder von der Seite der Vorstädte hinaufsteigen. Vom Kamme zu den Gipfeln führt ein anderer, ein Stadium betragender steiler Aufgang, der durch keine feindliche Gewalt zu nehmen ist. Das Wasser kann dieser Veste nicht abgeschnitten werden, weil zwei Gänge ins Innere des Felsens gehauen sind, von denen der eine herab zum Flusse, der andere zum Kamm oder zum Verbindungsfelsen führt, (auf dem sich eine Quelle befindet). Zwei Brücken leiten über den Fluss, von denen die eine aus der Stadt in die Vorstadt, die andere aus lezterer in die Umgegend führt! Denn an dieser Brücke endigt sich der hohe Felsenberg. Ein anfangs schmales Thal das nachher breiter wird läuft vom Flusse an, und bildet die das Tausenddorf genannte Ebene. Bis so weit, Strabo. Man hatte von Amasia, diesem in so vielerlei Hinsichten merkwürdigen Orte, bis jezt weder eine Abbildung, noch vor Hn. Morier's Reise [177] eine nur etwas genauere Beschreibung. Doch ist nun in Sir Robert Ker Porter's Reise diesem Mangel abgeholfen worden. Denn ausser den schönen und genaueren Darstellungen der alten persischen Denkmäler, von denen man vorher nur einen höchst unvollkommenen Begriff hatte, ent-



hält dieses vortreffliche Werk einen Schatz anderweitiger Bemerkungen, die zur vollständigern Kenntniss von Persien, Georgien, Babylon und Armenien dienen, nebst wichtigen Nachrichten über griechische Städte, begleitet von schönen Ansichten. In der Zeichnung von Amasia welche Hr. Porter gegeben [178], die wegen der Missgunst der Türken nur verstohlen, eine englische Meile ausserhalb der Stadt, entworfen ist, erhält man eine Ansicht von der Südwest-Seite der Stadt, wo man zugleich im Vorgrunde dieses reizenden mit den schönsten Gärten und Hainen geschmückten Thales, vor dem zweiköpfigen Felsen einen kleinern bemerkt, an dem sich ein Theil der Stadt hinzieht. Im Mittelgrunde bemerkt man etwas von der Vorstadt, welche jenseits des Flusses, oder zwischen dem Flusse und den Felsen lag. Der grösste und vorzüglichste Theil der Stadt ist an der südöstlichen Seite des Felsens erbauet. Da nun diese Ansicht von Amasia die Nachricht die Strabo von seiner Geburtsstadt giebt, nicht verdeutlicht, weil auf ihr weder die beiden Schlösser nebst dem Kamm der unten beide Felsenspitzen verband, noch der Ort wo sich die königlichen Begräbnisse befanden zu sehen sind, so wandte ich mich an Hn. Porter, und bat ihn um einige Aufklärung meiner Zweifel. Er hatte die Gefälligkeit sie mir zu geben, begleitet von einer Zeichnung der Südost-Seite, welche er auf dem Posthause nur flüchtig entwerfen konnte, woselbst die beiden Felsen mit ihren Schlössern und die Eingänge zu den Grabmälern sich ihm gegenüber befanden [179]. Die an dem südlichen Theile des Felsens gelegenen hat, an der Stelle von wo die Ansicht genommen, der Betrachtende zur linken, die an dem nördlichen, zur rechten Hand. Hierdurch ward ich in den Stand gesezt, theils die von Strabo gegebene Beschreibung von Amasia mit ihrem heutigen Zustande zu vergleichen, theils die Lage der von Hn. Porter beschriebenen Grabmäler noch mehr zu verdeutlichen.

Aus dem Anblicke der von der Südost-Seite genommenen Zeichnung von Amasia ergiebt sich, dass der Iris, jezt Yekil Irmak genannt, wie Strabo berichtet, nicht weit vom Fusse des Felsens dahinfliesst, und dass Amasia am entgegengesezten Ufer des Flusses, der hier ungefähr 160 Fuss breit ist, sich befand. Es erhellet ferner aus ihr und aus dem mir ertheilten Grundrisse der Stadt nebst Nachrichten über sie, dass der Fluss sich dem nördlichen Theile des Felsens zubiegt. So wie Strabo zwei Brücken nennt, die über der Iris geschlagen waren, so hat auch jezt Amasia nicht mehr als

zwei. Diejenige welche aus der Stadt jenseits auf die Grabmäler führt, kann mit Wahrscheinlichkeit für diejenige gehalten werden, welche Strabo zuerst erwähnt, weil die Vorstadt nur zwischen dem linken Ufer des Flusses und dem Felsen, von dessen Fusse sie wahrscheinlich einen Theil einnahm, gelegen haben kann. Eben so trifft Strabo's Angabe der Lage der zweiten Brücke genau mit derjenigen überein, welche jezt die andere, der ersten südlich gelegene Brücke hat. Denn sie befindet sich gerade da, wo der Felsen in die Ebene sich senkt, und über sie konnten die Vorstädter in das von Strabo erwähnte sich gegen Süden erweiternde Thal gelangen. Hr. Porter fand übrigens die Bauart der ersten Brücke so schön, dass er nicht zweifelt sie sei dieselbe von welcher Strabo spricht, und mithin neunzehen Jahrhunderte alt.

Eine sehr erwünschte Auskunft über den Ort den an diesem Felsen der Palast des Königs mit seinen Nebengebäuden, und die königlichen Begräbnisse einnahmen, oder das was Strabo den Bezirk, περίβολος, nennt, ertheilt die neue Zeichnung. Dieser Bezirk lag nämlich ungefähr auf der Mitte des Felsens, vom Fusse desselben an gerechnet bis zum Kamm der die beiden Felsenspitzen an ihrer Wurzel verbindet. Da nach Strabo's Bericht die Mauer an den Seiten des Felsens sich an die Gipfel hinauf zog, so war dieser Felsenabsatz an den Seiten wirklich eingefasst und vertheidigt. Zudem war er, ausser der Mauer unten am Fusse des Felsens und am Ufer des Iris, noch durch eine Queermauer mit Thürmen deren Grundmauern sich noch jezt verfolgen lassen, und welche sich auf des Felsens Mitte hinzog, geschüzt [180]. Die Gräber dieses Felsens sind von ältern Reisenden nicht einmal erwähnt worden; denn Tavernier [181] spricht blos von einigen in den Felsen gehauenen Kammern, in denen damals einige Derwische wohnten, woraus man siehet dass er sie nicht besucht hatte. Einer der neuern Reisenden, Hr. Kinneir [182], erwähnt sie zwar als merkwürdige Denkmäler, aber seinen Worten nach zu urtheilen, sah er sie eben so wenig in der Nähe als alle Reisende welche diese Gegend früher gesehen hatten. Hr. Morier besuchte und beschrieb sie flüchtig; Hr. Porter aber ist der erste der uns davon eine ganz umständliche und deutliche Beschreibung gegeben hat [183]. Unmittelbar über der Brücke, welche aus der Stadt führt, gelangt man an den Fuss des Felsens und auf einen steilen gepflasterten Weg, der zuweilen durch einige in den Felsen gehauene Stufen unterbrochen ist. Häuser und andere Gebäude machen den schmalen Weg beschwerlich. Von hier aus



kommt man ohne Hinderniss auf einen höhern Theil des Felsens, oder den Absatz. Hier findet man niedriges Gemäuer alter Gebäude, und die oben schon erwähnten untersten Steinlagen der vormaligen Mauer nebst ihren Thürmen: ferner unter den Grundmauern anderer Gebäude auch die eines Bades, das aber eine jüngere Anlage zu sein scheint als die der Mauer mit den Thürmen. An dieser Stelle übersieht man die drei an der Nordseite des Felsens und die zwei an der Südseite eingehauenen Gräber. Wendet man sich von da zur linken, oder gegen Süden, so steigt man einen 20 bis 30 Schritte hohen Weg hinauf, kommt durch einen in den Felsen gehauenen Gang von 6 bis 8 yards Länge, dessen Eingang vormals mit Gitterwerk verschlossen gewesen, wie man aus den an den Seiten und oben und unten gemachten Hölungen für die eisernen Stäbe sieht. Aus diesem finstern Gange gelangt man wieder ins Freie auf ein Stück des weit hervorstehenden Felsens, das ungefähr 6 Fuss breit, und aus der Seite des Felsens gehauen ist, auf dessen Höhe eine eingehauene Leiter führt. Die Seite am Abgrunde ist durch eine kleine Brustwehr geschüzt, welche man einige Fuss hoch, beim Aushauen des Fusssteigs zwischen dieser Brustwehr und der Seite des Felsens, hatte stehen lassen, wo der Aufgang mehr als gewöhnlich steil ist, und den eine nicht lange Folge eingehauener Stufen erleichtert. Ist man nun gegen 20 yards hinaufgestiegen, so gelangt man, nach einigen niedrigen gehauenen Stufen, auf eine breite Fläche, und von da zum Eingang des ersten Grabmales, welches 17 oder 18 Fuss tief in den Felsen gehauen ist. Man hat hier den Felsen, der das Grabmal bildet, auf eine ganz besondere Art von der ihn umgebenden Felsmasse abgelöst und ihm die Gestalt eines freistehenden Bogengewölbes gegeben, indem sich zwischen dem leztern und dem umgebenden Felsen von allen Seiten ein ausgehauener leerer Raum von 4 Fuss Breite befindet. Die Höhe des ausgehölten Bogens beträgt 35 Fuss, und die Breite des abgelösten Felsens der das Grab enthält, 25 Fuss. Das Innere dieses Grabmales bildet ein in den Felsen gehauenes gewölbtes Zimmer, das geräumig genug ist, einen grossen Sarkophag aufzunehmen. Dass dieser Ort dazu bestimmt war, erhellt aus einer zu diesem Behufe in der Mitte des Fussbodens angebrachten Vertiefung. Eine oben gerade Thüre, 5 Fuss hoch und 3 breit, führte zu diesem Gemach. Auch hier bemerkt man Spuren eines vormaligen Gitters, welches die Thüre verschloss, nämlich in den Felsen gebohrte Löcher für die eisernen Stangen. Wenn man diesen Ort verlässt

und auf dem oben erwähnten Felsenvorsprung 20 yards weiter gehet, gelangt man an ein zweites dem ersten ganz ähnliches Grabmal. Diejenigen Grabmäler, welche an der nördlichen Seite des Felsens liegen, sind eher noch tiefer gehauen als die der südlichen Seite. Vor Alters mag der Zugang durch welchen man zu ihnen gelangte, eine breite und prächtige Treppe gewesen sein, und überhaupt scheint diese Reihe von Grabmälern nach den vortrefflichsten und schönsten Zeichnungen ausgeführt zu sein. Allein das lezte Grabmal zur rechten ist das einzige was einen Giebel hat; sein Portal ist mit der ausgezeichnetsten Sorgfalt ausgehauen und weniger beschädigt als die übrigen. Auch sein Inneres ist von allen das geräumigste; aber die Aussenseite aller dieser Grabmäler ist auf schändliche Art verstümmelt, so dass man nicht einmal die Ordnung ihrer Bauart erkennen kann. Inzwischen werden am Abhange des Berges Bruchstücke von der Steinart des Felsens gefunden, Stücke von Friesen und Architraven, welche den Giebeln und Eingängen dieser Grabmäler, oder den übrigen an dieser Stelle vormals erbauten Tempeln, schönen und prächtigen Gebäuden mögen gehört haben. Etwas mehr nördlich bemerkt man an demselben Felsen zwei andere Grabmäler, welche aber weniger hoch liegen als die eben beschriebenen; an dem einen findet man am Eingange sorgfältige Verzierungen. Dem Schlossfelsen gegenüber, an der andern Seite des Flusses oder an der Stadtseite, sieht man auch zwei eben so in den Felsen gehauene Grabmäler; so dass im Ganzen die Zahl derselben, die Hr. Porter vom Hauptfelsen aus entdeckte, sich auf neun belief. Es ist nöthig zu erinnern, dass die Begräbnisse an der südlichen Seite dieses Schlossfelsens in einem weit einfachern Geschmack angelegt sind, als die an der nördlichen. Hr. Porter vermuthet daher, dass jene älter sind als diese, und dass jene auf Befehl der Satrapen unter den frühern Königen von Persien eingehauen worden, und eine Nachahmung der königlichen Grabmäler zu Nakschi Rustem sind. Die Könige des Pontus der nachfolgenden Zeit mögen dann diese Denkmäler für sich zur lezten Ruhestatt gewählt haben; die prächtiger ausgeführten aber hält unser verdienter Reisender für das Werk der stolzen Könige des Pontus um Mithradates Eupator's Zeit. Furcht von den misstrauischen Türken verhinderte ihn, die griechischen Inschriften innerhalb der Stadt Amasia abzuschreiben, auch die verfallenen Schlösser auf den beiden Spitzen zu besuchen [184], woselbst, wie man Hn. Morier berichtete [185], Inschriften und Werke der Bildhauerei zu sehen sein sollen.



Die Quelle welche, wie aus Strabo's Worten zu folgen scheint, sich auf dem Kamme der Felsen befand, wird auch von Tavernier[186] erwähnt; er sezt sie etwas unbestimmt in die Mitte des Felsens. Obgleich Strabo nur zweier ins Innere des Felsens gehauener, von aussen unsichtbarer Wege gedenkt, von denen der eine von der Felsenspitze bis auf den Kamm herab, der andere von der Spitze des Felsens bis ganz unten zum Fluss hinläuft: so ist es doch sehr wahrscheinlich, dass Strabo dieses von jeder der zwei Spitzen verstehen will, und dass sich folglich an unserer Veste vier solcher zu unserer Zeit mit Recht das grösste Erstaunen erregender Wege befanden, von denen zwei von den Felsspitzen auf den Felskamm, zwei von den Spitzen zum Fluss herabführten. Denn man kann nicht annehmen, dass Strabo was er von den verborgenen Wegen sagt, blos von der höhern südlichen Seite verstehe, weil er in seiner Beschreibung des Felsens der Befestigung beider Spitzen gedenkt, die etwas niedrigere nördliche folglich nicht als weniger bedeutend als die südliche betrachtet. Solchen Untersuchungen günstigere Zeiten, denen man jezt entgegensehen darf, werden hierüber und über vieles andere befriedigende Aufschlüsse geben. Eine ausserordentliche Zierde der Stadt war der Iris. Mit einem lauten in den Felsen wiederhallenden Geräusch ergiesst er sich aus höheren Gegenden in das enge Thal. In frühern Zeiten führte ihn, wie die vorhandenen Ueberreste beweisen, oder wie ich vermuthe, vielleicht nur einen Theil desselben, eine in die Felsenwände eingehauene sich um sie herumwindende Wasserleitung, in einer Ausdehnung von wenigstens 5 englischen Meilen[187], vielleicht auf den Landsitz und Garten eines der Könige des Pontus, oder eines der frühern persischen Satrapen.

Uebrigens ist Amasia auch darum merkwürdig, weil sie, wie das königliche Schloss des Bosporus, wie Arxata und die alsbald zu nennende Masada, einen Palast für den König in sich schloss.

Der Maler Houel, ein sehr aufmerksamer Beobachter, beschreibt uns eine verborgene Treppe, denen ähnlich, welche von den beiden Felsenspitzen zu Amasia an den Iris herabführten. Er fand nämlich auf seiner Reise durch Sicilien, im Val di Noto bei *Spaccaforno*[188], einen einzeln stehenden Felsen von beinahe 50 Ellen Höhe, der auf allen Seiten mit Wasser umgeben ist. Seine Lage macht es wahrscheinlich, dass er im frühen Alterthume ist bewohnt und für eine sichere Zuflucht gehalten worden. Mittelst einer sehr sorgfältig und schön ins Innere des Felsens gehauenen Treppe,

konnte man ohne gesehen zu werden, Wasser aus der Quelle am Fusse des Felsens schöpfen. Man glaubt dass dieser Felsen vormals mit einer ganz in der Nähe, aber viel höher gelegenen Burg in Verbindung gestanden habe. Eine nicht weniger schöne ins Innere eines Felsens gehauene Treppe, gleichfalls bestimmt um unbemerkt Wasser aus einer an seinem Fusse befindlichen Quelle zu schöpfen, gehörte vormals zur Veste von *Kasmene* [189] in Sicilien, einem Orte der wegen seiner Lage am Meere beständigen Ueberfällen ausgesezt war.

Die Trümmern eines alten Felsenschlosses, welches zur Vertheidigung der von Griechen und Römern mehrmals erwähnten *Pforten des Kaukasus* diente, *Kumania* [190], jezt Dariela genannt, und deren Ueberbleibsel am westlichen Ufer des Terek noch auf einem unersteiglichen Felsen liegen, verdienen wegen des hohen Alterthumes dieser Veste, und wegen ihrer wichtigen Bestimmung hier genannt zu werden. Hr. Porter hat uns davon eine schöne Zeichnung geliefert [191]. Es sind von diesem Schlosse nur wenige Spuren übrig geblieben, weil bei der Anlage der neuen Strasse nach Georgien ein Theil der Felsen auf dem sie stand weggesprengt wurde. Hier ist das Thal kaum 60 Faden breit, und mit Entsetzen verursachenden hohen und steilen Felsen an den Seiten umgeben [192]. Im Alterthume war hier der Durchgang des Kaukasus durch feste Thüren und mit Eisen beschlagene Balken wie mit Riegeln verschlossen [193]. Auch sahe man an der Westseite, noch vor nicht langer Zeit, Ueberreste von der Queermauer, welche diesen Durchgang verschloss und ungefähr 40 Faden Breite hatte [194]. Vorhanden sind noch auf der Spitze eines sehr hohen Felsens die Trümmern eines viereckigen sehr festen Thurmes und einer sehr dicken aus grossen Steinen errichteten Mauer, die den Thurm und einen Raum einfasste der für eine Besatzung von einigen hundert Mann hinlänglich war. An allen Orten wo die benachbarten Felsen scheinen dem Feinde vortheilhafte Plätze zum Angriff zu gewähren, bemerkt man die Trümmern von Aussenwerken. Hinter dem Thurme ist mit unendlichem Aufwande von Kräften eine Wasserleitung in den Fels gehauen, um die Besatzung zu versorgen. Die leztere und der Umstand, dass der Bereich der Veste die Pferde und das Vieh der Besatzung hinreichend nähren konnte, verbieten an die Möglichkeit der Auffindung eines vortheilhaftern Ortes für die Kaukasischen Pforten zu denken. Eine in den Felsen gehauene Treppe führte vom Thurme bis zum Ufer des Flusses hinab, und unterhielt wahr-



scheinlich eine Verbindung mit unten angelegten Befestigungen [195]. Auch an der Ostseite des Terek waren vormals Treppen von dem Felsen herab zum Fluss gehauen [196]. Die von Ptolemäus [197] erwähnten *sarmatischen Pforten* scheinen dieselben mit den kaukasischen gewesen zu sein.

Oestlich den kaukasischen setzen einige die *albanischen Pforten*, deren Lage bis jezt noch nicht zuverlässig ausgemittelt worden ist. Strabo [198] beschreibt sie auf eine Art welche auf die Vermuthung zu führen scheint, dass sie nicht von den kaukasischen oder sarmatischen verschieden gewesen sind, und dass sie die albanischen hiessen, weil man durch sie aus Sarmatien nach Albanien gelangte. Auch liesse sich denken, der nördliche Eingang dieser Felsenschlucht habe den Namen der kaukasischen oder sarmatischen, der südliche hingegen in Albanien den der albanischen Pforten gehabt. Den Schriftstellern des Morgenlandes zu Folge haben die Sassanidischen Könige die albanischen Pforten befestigt, und mit einer Mauer von drei oder vier hundert Schritt geschüzt [199]. Genauere Untersuchungen der kaukasischen Gebirge von dieser Seite, werden künftig lehren, ob jene Vermuthung gegründet sei. Sehr berühmt sind die *kaspischen Pforten* an der nördlichen Gränze der Parther, südlich dem kaspischen Meere [200]. Es ist ein acht Stadien langer von Menschenhänden in den Fels gehauener Weg, kaum für einzelne Wagen breit genug, auf dessen beiden Seiten die hohen wie von Brand geschwärzten Felsenwände den Einsturz drohen. Die ganze Gegend ist in einer Ausdehnung von 28 Stadien wasserlos. Angehäufte von den Felsen fliessende salzige Wasser machen den engen Durchgang beschwerlich. Ueberdies erlaubt die Menge von Schlangen nur im Winter diese Gegend zu betreten. Von Norden her war dieses Thor lange Zeit der einzige Weg nach Persien und Indien [201]. Westlich diesen Pforten gab es noch zwei andere, von denen die einen bei Langer Kunan, nicht weit von der kaspischen See, die zweiten zu Pyle Rudbar, nördlich von Kaswin gelegen [202], von denen die leztern auf Macdonald Kinneir's Karte von Persien angegeben sind. *Iberische Pforten*, ein sehr enges von steilen Felsen eingeschlossenes Thal, welches aus Kolchis nach Iberien führte, die wir bei den Alten nicht erwähnt finden, liegen zwischen dem Berge Dschuman Taw bei dem die Wohnplätze der Suanen anfangen, und dem Elborus [203]. Auch soll es in dem Lande der Suanen mehre ähnliche enge und befestigte Felsenthore geben [204]. Strabo gedenkt zweier *armenischer Pforten* welche nach Iberien führten, von denen die

einen am Kyrus und der befestigten Stadt Harmozike, die andern in derselben Gegend am Artagus und der befestigten Stadt Sensamora lagen [205]. Zu nennen sind noch die *medischen Pforten* durch die man über das Gebirge Zagrus aus Assyrien nach Medien kam [206], jezt der westliche Eingang in Kurdistan, den man in Hn. Porter's Reise genau beschrieben entdeckt [207], als eine schmale Oeffnung der Gebirgskette von 50 yards Breite. Von den hohen abhangenden Felsenwänden des Eingangs an bis herab, sieht man die Ueberreste einer starken Mauer welche den ganzen Durchgang verschloss, vormals mit festen Anlagen besezt, und unten mit starken Thüren versehen war. Der diesen medischen Pforten entgegengesezte Ausgang aus dem heutigen Kurdistan nach Irak bei Taschi Katun, wird durch einen in den Felsen gehauenen bogenartig gerundeten Durchgang von mehr als 600 Schritt Länge gebildet [208]. Erwähnung verdienen die *persischen* oder die *susischen Pforten*, welche aus Medien nach Susiane leiteten [209]. Eben so wie alle genannten gehörten die *kilikischen Pforten* den weit verbreiteten vielfach benamten Aesten des Kaukasus an; sie führten aus Kappadokien nach Kilikien [210], und unter demselben Namen der *kilikischen Pforten* waren die mehr gegen Osten gelegenen bekannt, durch die man aus Kataonien nach Kilikien auf einem 20 Stadien langen sehr engen und steilen Wege kam, der an beiden Seiten mit hohen und unzugänglichen Felsen besezt war, von denen am Ende eine Mauer herablief, an der sich die Thüren befanden [211]. Auch werden *amanische Pforten* genannt [212], bei denen es aber nicht unmöglich ist, dass es dieselben waren welche unter dem Namen der kilikischen bekannt und eben erwähnt sind. Von den *syrischen Pforten* lagen die *nördlichen* zwischen Issus und Alexandrien [213]; die *südlichen* beschrieb Pococke als einen in den Fels gehauenen Weg, an dessen Ende er die Grundmauern eines Thurmes oder Thores fand [214]. Die *Pforten Pamphiliens* durch die man aus Lykien kam, sind von den auf uns gekommenen Schriftstellern der Alten nicht erwähnt, aber in neuer Zeit entdeckt worden, obgleich der Reisende der davon spricht nichts weiter als Ueberreste einer Mauer aus grossen gehauenen Werkstücken, zwischen zwei ganz nahe an einander liegenden hohen Felsen sah [215], wo sich aber gewiss vormals feste Pforten befanden. Endlich sind noch hinzuzufügen einige merkwürdige Länderthore im Pontus, welche uns ein aufmerksamer Reisender beschrieben hat. Auf dem Wege von Tokat nach Amasia kommt man in ein tiefes und enges Thal, welches sich drei Stunden weit mit einem un-

gleichen und höchst beschwerlichen Wege hinzieht, worauf man zum Schlüssel dieser Gegend gelangt, den man die *pontischen Pforten* nennen könnte. Dieser Durchgang zwischen zwei geraden und steilen Felsenwänden ist offenbar von Menschenhänden von unten bis zu seiner sehr bedeutenden Höhe ausgehauen, aber nicht über einige Fuss breit. Ein paar starke Thüren mögen vormals diese Pforten verschlossen haben [216]. Einige Stunden weiter auf demselben Wege bringen den Wanderer zu einem zweiten Thorweg von vier Fuss Breite, dessen zwei Felsenwände wenigstens 90 Fuss hoch sind. Sogleich am Ausgange läuft der Weg in eine so enge, schroffe und ungeheuer tiefe Schlucht im steilsten Zickzack gerade hinab, dass das Tageslicht über den Köpfen der Reisenden ihnen nicht viel mehr als ein langer Strich erscheint [217]. Weil alle diese im Alterthume berühmten Pforten durch feste Schlösser vertheidigt wurden, da sie ohne leztere beinahe zwecklos gewesen wären, so mussten sie hier erwähnt werden. Nicht alle sind in neuer Zeit von Reisenden gesehen worden; aber sie verdienen ins künftige aufgesucht und beschrieben zu werden. Höchst wahrscheinlich enthält der unzugängliche Theil des Kaukasus noch eine Anzahl solcher Denkmäler der alten Befestigungskunst [218].

Ein schönes Bild hat Hr. Porter von Tokat, dem alten *Komana* im Pontus, geliefert [219], ein Ort von dem man bis jezt nicht einmal eine Beschreibung besass; denn die in Tournefort's Reise nebst seiner Abbildung geben keinen deutlichen Begriff [220] und Strabo sagt gar nichts von der Lage der Stadt. Wenn man in der neuen Abbildung den Felsen mit zwei Spitzen von Komana, nebst den hohen Ueberresten der Vertheidigungsschlösser, wenn man ferner den von einer Mauer beschüzten Kamm zwischen beiden Felsenspitzen erblickt, so ist man erstaunt, wie sehr in diesen Stücken die Ansicht der Beschreibung gleicht die Strabo von Amasia giebt. Die Ansicht vom heutigen Tokat unterscheidet sich jedoch durch die Abwesenheit der Grabmäler, und durch eine schlankere Gestalt der beiden Felsen, welche vormals ihrer Bestimmung völlig entsprechen konnte. Dagegen besitzen die Felsen von Amasia viel mehr vom Ausdruck riesenhafter Stärke als die von Komana. Amasia ist auch viel fester als jene Stadt, bei welcher zwar der eine sehr hohe Felsen gewaltig steil, der zweite niedrigere aber von mehr als einer Seite dem Feinde zugänglich ist.

Wegen seiner befestigten zwei Felsenspitzen war *Antiochia am Orontes* der eben beschriebenen Burg von Amasia ähnlich. Diese durch

die ausserordentliche Schönheit ihrer Lage, durch Reichthum und Wohlleben, und die Nähe des bezaubernden Haines Daphne, berühmte von Seleukus gegründete Stadt, lag auf einer schmalen vom Flusse Orontes begränzten Ebene, und zog sich von da an den sehr hohen Bergfelsen hinauf, den sie bis an seine zweifachen Gipfel einnahm. Die noch vorhandene Einfassungsmauer umschloss, nach der Abendseite hin, den auf der erwähnten Ebene bis an den südwestlich fliessenden Orontes gebauten Theil der Stadt; gegen Norden einen beträchtlichen Theil der flachen und bewohnten Gegend, und gegen Morgen zogen sich ihre beiden Enden bis an die Gipfel der zwei Felsen im steilen Zikzak hinauf, welche sie völlig in sich schlossen. Dieser Umkreis der Mauer hält mehr als eine und eine halbe Meile nach Volney's Angabe, aber nach andern wird der Umfang der Stadt auf zwei und eine halbe geographische Meilen berechnet. Die Mauer war sehr dick, und durch 70 bis 80 Schritte von einander entfernte Thürme vertheidigt. Von den beiden Felsspitzen war die südliche die höchste; auf ihrem sehr hohen und steilen Gipfel lag das nicht zu erobernde Schloss. Am Kamm zwischen den beiden Felsen zog sich eine ausserordentlich hohe Mauer hin, welche sie verband, den Aufgang vom Kamme aus verhinderte, und zugleich als Wasserleitung diente [221]. Die alten aus grossen Werkstücken vortrefflich gebaueten Mauern und Thürme haben sich an sehr vielen Stellen sehr wohl erhalten, mögen aber in verschiedenen Zeiten ausgebessert worden sein. An einigen Orten bestehen sie aus ungeheuern Werkstücken und Felsenmassen; an andern ist der innere Raum zwischen den grossen regelmässigen zugehauenen Steinen mit kleinen Steinen und Kalk ausgefüllt. Auch die Höhe und Dicke der Mauern ist sehr verschieden. Eine Strecke lang tragen sie noch viele runde schön gewölbte Thürme; hin und wieder sind sie bis auf den Grund zerstört; dann erschienen sie abermals ganz erhalten, am obern Rande mit einer Art Tragstein versehen. Das Thal des Orontes ist auch noch jezt eine sehr schöne höchst liebliche Gegend. Nordöstlich von Antiochia liegt der See *Ufrenus* der dreissig englische Meilen im Umkreise hält, in welcher sich viele Inseln mit Trümmern von Tempeln und Schlössern befinden sollen [222].

Artaxata in Armenien besass eine Veste welche den berühmtesten des Alterthums beigezählt werden muss, weil Hannibal, einer der grössten Feldherren alter und neuer Zeit, ihr Urheber war. Denn als Hannibal aus Karthago geflohen war, soll er sich zum



König Antiochus von Syrien begeben haben, nach fehlgeschlagener Hoffnung aber nach Armenien zum Artaxates gegangen sein, und, so erzählt Plutarch, ihm viele weise und nüzliche Rathschläge gegeben haben. Hier fand Hannibal, so lautete die Sage, einen äusserst vortheilhaft gelegenen Ort den man völlig übersehen hatte, zeichnete für denselben den Entwurf zu einer Stadt, zeigte ihn dem Könige der sehr darüber erfreut ihn ersuchte die Aufsicht über die Ausführung dieser neuen Anlage anzunehmen, wodurch denn diese schöne Stadt und Festung entstanden sei [223]. Nach Strabo's Bericht war sie in der Ebene des Araxes erbauet, und der Sitz der Könige Armeniens. Sie lag, fährt Strabo fort, gleichsam auf einer Halbinsel, weil der Strom sie fast von allen Seiten umfloss [224]. Man muss nun diesen obschon nur flüchtigen Abriss von Artaxata mit der Lage der Ueberreste einer alten Stadt am Dorfe Ardeschir in der Ebene des Araxes vergleichen, die Hr. Porter umständlich beschrieben hat, und die er für die Stelle des alten Artaxata hält. Dieser Platz den Artaxata vormals als sie zum leztenmale zerstört wurde einnahm, ist gegen 9 englische Meilen von Eriwan entfernt, mag eine und eine halbe englische Meile im Umkreise betragen, ist von doppelten Mauern mit Thürmen die kaum 20 Fuss von einander entfernt sind, und von einem Graben eingefasst. Der Boden ist mit Bruchstücken von Ziegeln bedeckt, und von den Einfassungsmauern der Stadt haben sich Trümmern an der Ost- und Südseite erhalten. Aber nur an der Westseite sieht man grosse Haufen des zerstörten Mauerwerks liegen. Ueberhaupt aber ist alles aus grossen viereckigen an der Sonne getrockneten Ziegeln errichtet gewesen. Im Innern der Stadt an der Nordseite erhebt sich ein breiter auf 100 Fuss hoher kegelförmiger Hügel, auf dessen Ostseite ein noch höherer zu sehen ist, der vormals oben mit Mauern eingefasst war, und dessen Durchmesser 90 Schritte beträgt. Die Westseite der Stadt ist durch den Gurnei der nahe an der äussern Stadtmauer fliesst geschüzt, überdies noch durch einen breiten Graben, der von Westen sich nach Norden und Osten zog, und an der Südseite den Hügel der Veste von der Stadt abschnitt [225]. Bei Vergleichung dieser Ortsbeschreibung mit Strabo's Worten bemerkt man jedoch eine Schwierigkeit welche sich der Meinung, die Gegend um Ardeschir habe vormals dem berühmten Artaxata gehört, entgegenzustellen scheint. Nämlich Ardeschir liegt nicht am Araxes sondern am Gurnei, und lezterer berührt dies Gebiet nur von der Abendseite. Inzwischen verschwindet dieser anscheinende Widerspruch, wenigstens zum

Theil, wenn man von dem genannten aufmerksamen Reisenden hört, dass auf dem ganzen Raume, vom Bezirke der ehemaligen Stadt an bis an das Ufer des Araxes, Spuren vormaliger Gebäude und zerstreute Ziegel wahrzunehmen sind, wodurch theils das was Strabo von der Lage der Stadt an dem Ufer des Flusses bemerkt, theils die Nachricht des Tacitus [226] von der grossen Ausdehnung der Stadt, bestätigt wird. Nur die Hauptsache bleibt unentschieden nämlich ob diese der Stadt zugeschriebene Stelle vom Araxes wirklich auf drei Seiten umflossen ist. Ist dieses der Fall, so lagen die Mauern der Stadt gewiss hart am Ufer. Da aber in der Folge die Stadt vielmals muss zerstört worden sein, hatten sich die Einwohner mehr nördlich nach der Veste hin angebauet, und neue Mauern um den verengerten Bezirk gezogen, weil ihre Volksmenge und ihr Wohlstand sich bedeutend vermindert hatte. Dass die doppelten Mauern deren Spuren man jezt bemerkt, aus später Zeit herrühren, bewiesen die ungewöhnlich nahe an einander gerückten Thürme. Es leidet keinen Zweifel, dass Artaxata nach den Zeiten des Nero mehr als einmal zerstört und wieder hergestellt worden sein muss. Wäre dieses nicht der Fall gewesen, so würde man in ihren Trümmern die Ueberreste schöner römischen Baukunst antreffen, weil Nero dem Tiridates zum Wiederaufbau der von den Römern zerstörten Stadt römische Künstler und Arbeiter gegeben hatte [227]. Allein hier entdeckt man keine; sie haben sich aber in dem hohen und abgelegenen Arxata, das Tiridates zugleich mit Artaxata hatte wiederherstellen lassen und das daher seinen Namen, Thron des Tiridates, fortdauernd besizt, in Menge erhalten. Ein vortheilhaftes Zeugniss dass Ardeschir das alte Artaxata gewesen, giebt ferner die ausgezeichnete Lage seiner Akropolis, und Hn. Porter's Bemerkung [228], dass in dieser Gegend um den Araxes kein einziger Ort zu entdecken sei der für die Lage dieser Stadt schicklich befunden werden könne. Zudem lehrt der von ihm gegebene Grundriss von Artaxata dass der Gurnei, der an der Abendseite der obern Stadt und des Schlosses floss, zugleich mit dem Graben der um die leztere gezogen war, nicht wenig zu ihrer Festigkeit beitrug.

Auch Hn. Morier, der diese Gegend viele Jahre vor Hn. Porter besuchte, fiel es auf, dass die Stelle welche jezt für das alte Artaxata gehalten wird, mit der Beschreibung die Strabo von der Lage die er der Stadt gegeben hat nicht überein trifft [229]. Er bemerkt dabei, dass der Araxes auf 10 englische Meilen von diesem Orte



entfernt sei. Ob nun gleich die angegebene Entfernung des Flusses von der streitigen Stelle keinen hinreichenden Grund giebt, die bisherige Meinung in Zweifel zu ziehen, da andere Hauptstädte Asiens wohl noch ausgedehnter waren und, wie oben schon bemerkt wurde, alles darauf vielmehr beruht, ob der Araxes den ehemaligen Bezirk der Stadt, wie Strabo es verlangt, einschliesst; so könnte doch eine Behauptung des Hn. Monteith auf die sich Hr. Morier bezieht, man finde zwischen dem Orte wo der Arpatschai sich mit dem Araxes vereint und der Vestung Abbas Abad eine merkwürdige Krümmung des Araxes, die eine Halbinsel bildet gerade so wie Strabo sie beschreibt, die gegen die Landseite 60 yards breit sei, und überdies mit der Beschreibung die Moses von Chorene von der Lage unserer Stadt gegeben, übereintreffe, manchem vielleicht nicht ganz verwerflich scheinen. Aber ich erinnere dagegen, dass da wir von dieser bezeichneten Gegend des Araxes weder Maase noch Grundrisse besitzen, wir folglich nicht wissen können ob der vom Flusse auf drei Seiten eingeschlossene und der an der vierten durch eine Landenge mit der Ebene zusammenhängende Raum Spuren alter Gebäude trägt oder nicht; ferner ob er hinlänglich gross für eine der bedeutendsten Städte Armeniens ist, welches wenn man von der geringen Breite der Landenge von 60 yards schliessen darf, schwerlich der Fall zu sein scheint; da ferner nichts von einer Akropolis, einer in der Ebene sehr nothwendigen Sache, gesagt ist, wenn auch der Gründer der Stadt sein Augenmerk vornehmlich auf die Befestigung durch den Araxes sollte gerichtet haben: man sich schwerlich befugt finden dürfte, dieser Versetzung von Artaxata in eine von der des Hn. Porter's verschiedene Gegend seinen Beifall unbedingt zu geben. Zudem kann der in der alten Geschichte so unzuverlässige Moses von Chorene, auf den man sich beruft, hier keinen Ausschlag geben, und macht vielleicht die neue Angabe um so verdächtiger. Inzwischen ist zu wünschen, dass künftige Reisende die Ebene des Araxes, wegen der Lage von Artaxata, von neuem untersuchen möchten. Dass übrigens Hannibal Veranlassung zum Bau von Artaxata gegeben, wird uns von Plutarch nur als eine Sage mitgetheilt; Strabo hingegen berichtet dasselbe als eine Thatsache. Es ist nicht unwahrscheinlich dass, als Hannibal einsah, Antiochus sei nicht der Mann der sich mit Erfolge den Römern entgegenstellen können, er sich nach Armenien begab, um die Kräfte dieses Staats in Augenschein zu nehmen. Dass Nepos dieser Reise nicht gedenkt, beweist nichts, denn wie vieles hat sich

überhaupt ereignet, von dem uns die Geschichte keine Meldung gethan hat.

Nicht weit von Artaxata lagen die Felsenschlösser *Babyrsa* und *Olane*, denen die Könige Armeniens Tigranes und Artabasdes ihre Schätze anvertraut hatten [230]. Die Trümmer einer alten Veste, welche auf einem hohen Felsen in dieser Gegend gelegen, und Byrs genannt wird [231], mag wohl dem alten Babyrsa angehören.

Nordöstlich von Eriwan kommt man nach einer Reise von vier Stunden, auf einem sich allmälig immer mehr erhebenden Boden, in ein ausserordentliches, Erstaunen und Verwunderung erregendes Thal [232]. Beim ersten Blick glaubt man sich in eine Riesenstadt der grauen Vorwelt versezt, weil die zum Theil verwitterten Gipfel der in mehren Absätzen, jeder von drei bis vierhundert Fuss, in die Höhe schiessenden ganz nahe an einander stehenden Basaltfelsen das Ansehen verfallener Gebäude gewähren [233]. Zwischen diesen fast senkrechten, an ihrem Fusse sich beinahe berührenden Felsen, presst sich der reissende Gurnei-Strom hindurch. Auf dem Gipfel eines dieser Felsen liegen die Trümmer welche in der Landessprache Takt i Tiridate heissen, Ueberreste eines festen Schlosses für dessen Erbauer der König Tiridates gehalten wird. An der Nordseite hängt dieser einem Vorgebirge ähnliche Felsen mit andern Bergen zusammen, aber die Absätze der Südseite laufen senkrecht hinab, und jeder derselben ist wenigstens drei bis vierhundert Fuss hoch. Unter dem Vorgebirge ziehen sich die Ost- und Westseiten in stufenweisen Abhängen hinunter ins Thal. Um zu ersetzen was dadurch an Festigkeit verloren gieng, hat man Mauern mit Thürmen gezogen, und sie aus sehr grossen schön verbundenen Stücken des Felsens errichtet. In der Absicht die Nordseite des Gipfels zu schützen, hatte man sie durch eine Mauer die einen Halbkreis bildete dessen Enden an die Abgründe von Osten und Westen anstiessen, von der angränzenden Fläche getrennt. Man bemerkt jezt nur die Spuren eines Einganges, unweit des zweiten östlichen Thurmes, und wahrscheinlich war er der einzige. Auf dem Raume den diese Mauern des Vorgebirges einschlossen, der von Süden nach Norden 100 yards, und von Westen nach Osten ungefähr 120 beträgt, lag der königliche Palast der ein Viereck von 28 Fuss einnahm, und auf einer besondern 8 Fuss hohen Fläche die aus geglätteten sorgfältig verbundenen Steinen erbauet war, dessen Trümmern sich durch Säulen, Capitäle, Architrave und Friese bemerkbar machen. Der Durchmesser der schönen Säulen



von zusammengesezter Ordnung, mit fast an jeder verschiedenen Verzierungen, beträgt 27 Zoll. Ausser diesen Trümmern des viereckigen prächtigen Gebäudes, finden sich noch auf derselben Fläche Haufen von zerstörtem Mauerwerk einfacher Häuser[234], auch Grundmauern die sich nach Osten und Westen hinziehen, ihre Steinhaufen aber enthalten keine Verzierungen[235]. Hinter dem Vorgebirge und seiner Mauer gegen die Ebene der Bergkette hin, befinden sich die Ueberreste einer Stadt, vertheidigt durch Mauern und Thürme die einen viereckigen Raum von 1000 yards einnehmen, und deren Grundmauern man verfolgen kann. Im Innern entdeckt man Spuren langer Strassen und noch hohe Trümmer von fünf Kirchen aus späterer Zeit. Ich bin überzeugt, dass der hier beschriebene merkwürdige Ort die Stadt *Arxata* ist, welche nach Strabo[236] an der Gränze von Atropatene, mithin Artaxata nordöstlich lag, in welcher Richtung sie der genannte sorgfältige Reisende auch entdeckte. Hr. Porter ist ungewiss ob das Gebäude auf dem Vorgebirge ein Palast oder ein Tempel vormals gewesen. Das leztere ist ihm wahrscheinlicher, weil der Raum, den das Gebäude eingenommen für eine königliche Wohnung zu klein sei. Diesen Grund wird jeder zureichend finden. Von der andern Seite aber ist es gleichfalls sehr unwahrscheinlich, dass dieses kleine, viereckige, auf allen vier Seiten mit kunstreich verzierten Giebeleingängen versehene Gebäude einen Tempel habe vorstellen können. Der Name dieses Ortes Takt i Tiridate, Thron des Tiridates, veranlasst allerdings zu glauben, dass er von seiner ersten Errichtung an, wegen seiner hohen schönen und gesunden Lage den Königen Armeniens für die heissen Monate im Sommer zum Aufenthaltsorte gedient habe, um sich aus dem Geräusche des in der Ebene gelegenen und sehr bevölkerten Artaxata dahin zurückzuziehen. Wo sich aber auf diesem Felsen der Palast des Königs befand; ob nicht die vielen Gebäude des Bezirks auf der Nordseite ursprünglich vom leztern abhingen; und welche Veränderungen in nachfolgenden Zeiten mit allen diesen Anlagen und deren Bestimmungen vorgefallen sind, dürfte jezt schwer sein zu errathen. Als Arxata von Tiridates unter Nero's Herrschaft, wie der römische Geschmack seiner Werke der Baukunst lehrt, wieder von neuem hergestellt wurde, da sie vielleicht zugleich mit Artaxata zerstört worden war, musste sie, wie vorher, ein sehr beliebter Aufenthaltsort der Könige von Armenien sein. Arxata wird übrigens von den in der alten Geschichte höchst unzuverlässigen armenischen Schriftstellern, und sehr oft in neuen

Reiseberichten, für Artaxata gehalten, und mit dieser verwechselt. Allein Artaxata, eine Stadt von ungemein weitem Umfange hätte nicht innerhalb des eingeschränktern Mauerbezirks von Arxata Raum gefunden. Ferner konnte die Festigkeit der Akropolis von Artaxata wohl Veranlassung zur Sage gegeben haben, Hannibal habe dazu die Zeichnung entworfen, wenn auch dieser grosse Mann niemals in diese Gegenden gekommen sein sollte. Arxata hingegen musste zwar immer für eine in ihrer Art einzige, für unvermuthete Angriffe gut genug befestigte königliche Burg, aber nie für eine fast unüberwindliche Veste gelten, weil um dieses sein zu können ihr gar zu vieles mangelte.

Sonderbarkeiten anderer Art bietet uns der See *Arsesa*, jezt Orumieh im alten Armenien, in einem steilen und völlig freistehenden Felsen von beinahe 1000 Fuss Höhe dar, der im Winter auf einige hundert yards vom Ufer in der See liegt und jezt Gurtschi Kaleh heisst. Auf seinem Gipfel lag vormals ein altes festes Schloss, dem in spätern Zeiten Haluko Khan seine Schätze anvertrauet hatte, und welches nachher ein Rettungsort für die Bewohner der Umgegend ward, um den Räubern aus den Gebirgen zu entgehen. An drei Seiten läuft dieser Fels senkrecht herab, aber nicht an der vierten Nordwest zugewandten, ist aber auch hier hinreichend steil um keinem Ueberfall ausgesezt zu sein. An der Wurzel des Felsens von dieser Seite ist ein tiefer Graben gehauen der mit der See in Verbindung steht, und welcher den Zugang während der trockenen Witterung verwehrt. Ein einziger äusserst beschwerlicher und enger in den Felsen gehauener Weg führt auf den Gipfel, dessen Anblick überrascht und Verwunderung abnöthigt über die öitlichen Vorzüge, welche man durch Kunst vervollkommnet hatte. An einigen Stellen hat man Spalten und Risse des Gipfels durch grosse Felsenstücke ausgefüllt, und innerhalb dieses Bezirks grosse Theile der Häuser aus hervorstehenden Theilen des Grundfelsens errichtet. Man hatte tiefe viereckige Gruben zur Aufbewahrung der Lebensmittel in den Fels gehauen. An der östlichen Seite der Fläche zeigt sich die weite Oeffnung eines tiefen Brunnens, an dessen Umkreis man die Einschnitte der Seile und Ketten, mittelst welcher das Wasser geschöpft wurde, bemerkt. Wendet man sich nach Norden, und klettert man mit Händen und Füssen gegen 200 Fuss am Felsen hinab, so gelangt man an zwei Höhlen deren weite Oeffnungen durch das Ansetzen fester Mauern verengert worden sind, in der Absicht um den Fels unmittelbar über den Höhlen zu



verstärken, und um zugleich das schöne kühle Wasser, welches stets von der obern Felsenseite herabtröpfelt, in diesen Behältern rein zu erhalten. Dicke Feigenbäume auf dem schmalen Felsenstreife vor den Höhlen beschatten den Eingang [237].

Das Schloss einer andern armenischen Stadt, *Charsa*, jezt Kars, gehört dem entfernten Alterthum an. Denn wenn Amurath III. sie in vollkommenen Vertheidigungsstand, in dem wir sie jezt sehen, gesezt hat, so stellte er nur das früher wahrscheinlich besser Vorhandene wieder her, wobei er aber zugleich vieles dem Geschmacke seiner Zeit gemässe hinzufügte. Die Stadt Kars nimmt die Seite eines ungemein hohen Felsens ein, auf dessen Gipfel gegen Osten hin die sehr alte Veste erbauet war, welche Mauern umgaben, die den Ungleichheiten des Gipfels folgten. Die Mauern der Stadt ziehen sich nach Osten und Westen auf der Ebene in gerader Richtung hin, und laufen dann an zwei Seiten des Felsens hinauf, bis sie den Gipfel und seine hohen Thürme erreichen [238].

Masada, mit der ich die Uebersicht der vornehmsten Vesten des Alterthums beschliesse, lag nicht weit vom todten Meere auf einem sehr hohen Felsen von bedeutendem Umfange, der von allen Seiten mit tiefen schroffen Schluchten umgeben war, deren Grund das Auge von oben nicht erreichte. Er war völlig unzugänglich; nur an zwei Orten fanden sich, an jedem ein beschwerlicher Aufgang. Der eine war an der Morgenseite, von dem asphaltischen See her; der andere an der Abendseite war leichter zu ersteigen. Jener hiess die Schlange, wegen seiner sehr geringen Breite, und seiner ununterbrochen fortlaufenden Windungen. Denn er ward oft von den hervorstehenden Felsecken gehemmt und unterbrochen, und musste daher sich oft nach einer und derselben Richtung mehrmals wenden, um sich dem Ziele langsam zu nähern. Man konnte dabei nur einen Fuss vor den andern setzen. Ausgleiten brachte sicheres Verderben, denn zu beiden Seiten öffneten sich ungeheure Schlünde, die auch dem Kühnsten Entsetzen verursachten. Wenn jemand diesen gefahrvollen, 30 Stadien langen Weg zurückgelegt hatte, gelangte er auf den Gipfel, auf keine Spitze, sondern auf eine ebene Fläche, auf welcher zuerst der Oberpriester Jonathas ein Gebäude für eine kleine Besatzung angelegt, und es Masada genannt hatte. Der König Herodes hatte nachher mit grossem Eifer und Bemühen die Einrichtung dieser Burg vollendet und vervollkommnet. Er bauete um die 7 Stadien im Umkreise haltende Fläche eine Mauer aus weissem Marmor, 12 Ellen hoch und 8 Ellen dick, die mit 37

Thürmen von 50 Ellen Höhe versehen war, mittelst welcher man in die an der ganzen innern Seite der Mauer erbaueten Wohnzimmer und Gebäude gelangen konnte. Den Gipfel, den fruchtbare und fette Erde bedeckte, hatte der König zum Anbau bestimmt, damit wenn von aussen keine Lebensmittel zu haben wären diejenigen nicht Mangel litten welche ihr Schicksal dieser Veste anvertrauet hatten.

In der Gegend des westlichen Aufganges, etwas gegen Norden hin, und etwas unterhalb der Mauern des Gipfels, hatte der König Herodes für sich einen Palast erbauet, dessen Mauer hoch und fest war, welche vier 60 Ellen hohe Eckthürme vertheidigten. Die Verzierung der Zimmer, der Säulengänge und Bäder war mannigfaltig und kostbar. Die Decken wurden überall von Säulen aus einem Stücke getragen; Wände und Fussböden waren mit bunten Steinen ausgelegt. Sowohl oben in der Festung, als tiefer um den königlichen Palast und an der Mauer, hatte er grosse Wasserbehälter in den Felsen hauen lassen, damit es nicht an Wasser, eben so gut wie das aus Brunnen geschöpfte, mangeln möchte. Aus dem Palaste führte ein in den Felsen gehauener, von aussen unsichtbarer Weg auf den Gipfel. Die schon erwähnten äussern Wege die auf die Fläche führten, waren für den Feind fast ganz unbrauchbar. Denn der östliche war ihm wie bemerkt worden, wegen seiner Beschaffenheit, unzugänglich; den westlichen Weg aber hatte der König, wo er am schmälsten war, durch einen grossen Thurm befestigt, der von dem Gipfel nicht weniger als 1000 Ellen entfernt, unmöglich umgangen, und nicht leicht genommen werden konnte, weil der Weg selbst für die Besatzung äusserst schwer zu besteigen war[239].

Die Römer eroberten diese Veste, indem sie ein, hinter dem Thurme der den westlichen Weg schüzte, sehr hervorstehendes und breites Felsenstück das nur 300 Ellen niedriger war als Masada benuzten, um es mittelst hinaufgeschaffter Steine und Erde bis zur Höhe von Masada zu bringen, und den Belagerungsthurm darauf zu errichten[240]. Bei der Einnahme fand sichs, dass auf der Veste 960 Köpfe gewesen, an Männern, Weibern und Kindern, welche sich sämmtlich, einer den andern getödtet, die zulezt nachgebliebenen aber vorher die Häuser angezündet hatten. Blos zwei Frauen und fünf Kinder waren am Leben geblieben[261]. Hier fanden die Römer einen ungeheuern Vorrath von Getreide, Wein, Oel, von allerlei Arten von Hülsenfrüchten, und von Datteln angehäuft, welcher sehr lange Zeit für die Belagerten würde hinreichend gewesen sein. Die

Schönheit und die vollkommene Erhaltung aller dieser beinahe vor hundert Jahren hier niedergelegten Dinge, die ganz eben gereiften glichen, erregten Erstaunen und Verwunderung. Die reine Luft auf diesem hohen Gipfel mag davon die Ursache gewesen sein. Ueberdies wurden hier noch allerlei Arten von Waffen für 10,000 Mann unverarbeitetes Eisen, Kupfer und Blei gefunden, welches alles Herodes angeschafft und zu grossen Unternehmungen bestimmt hatte. Der ebengenannte König soll dieses Schloss für sich, als eine Zuflucht in zwei möglichen Gefahren errichtet haben. Die erste: die Juden möchten ihn seiner Würde entsetzen, und einen von denen an seine Stelle wählen die vorher geherrscht hatten. Die zweite und weit grössere: es möchte der Königin Kleopatra von Aegypten endlich gelingen, den M. Antonius zu überreden ihn, den König, zu tödten, und sie mit dem Königreiche der Juden zu beschenken[242].

Da hier oftmals von der frühesten Bauart der Griechen, welche schon die Alten die kyklopische nannten, die Rede gewesen ist; so finde ich für nöthig, der Aufführung der vornehmsten Denkmäler dieser Kunst, und einiger zwar spätern, aber doch mit ihnen verwandten und sonst merkwürdigen, eine Bemerkung beizufügen. Es hatten nämlich, am Anfange des neunzehnten Jahrhunderts, einige achtungswerthe Gelehrte mit grosser Vorliebe Untersuchungen über die kyklopische Baukunst und ihre Werke begonnen. Künstler wurden, wie man in öffentlichen Blättern las, nach Italien und in andre Länder gesandt, um diese kostbaren Ueberreste des Alterthums zu zeichnen. Wenn man nun auch vielleicht sich von der einen Seite viel zu grosse Hoffnungen von der Ausbeute dieser Arbeiten sollte gemacht haben; wenn von der andern ebenfalls einige Missgriffe dabei Statt gefunden hätten; so würde es doch ein Verlust für die Wissenschaft sein, wenn dieser nicht erheblichen Gründe wegen, der gesammlete Schatz von Zeichnungen kyklopischer Denkmäler und vielartigen Mauerbaues, welcher in so vielen Hinsichten sehr nützliche und wichtige Aufschlüsse geben würde, vergessen und nicht öffentlich mitgetheilt werden sollte. Es ist wahrscheinlich, dass Hr. Dodwell in einem neuen Werke einen grossen Theil dieser Erwartung erfüllt hat.

Indem ich nun zum Schloss der Könige des Bosporus zurückkehre, bemerke ich dass, meinem Zwecke gemäss, die Beantwortung der Frage: wo lag vormals die Stadt Gargaza? noch rückständig ist. Diodor von Sicilien, der einzige alte Schriftsteller der dieser Stadt gedenkt, giebt nur sehr wenig Auskunft von ihr. Inzwischen ist

dieses Wenige zu benutzen, um durch Schlüsse auf wahrscheinliche Vermuthungen zu kommen. Gargaza wohin sich Meniskus, der den Oberbefehl über des Königs Satyrus Söldner führte, gezogen hatte als er nach Satyrus Tode die Belagerung der Burg aufgab, kann nicht südlich von Pantikapäum gelegen haben. Denn wäre dieses der Fall gewesen, so würde Diodor, dem es in seiner Erzälung vom Kriege der drei Söhne des Pärisades gar nicht an einer gewissen Umständlichkeit mangelt, nicht unterlassen haben zu melden, dass Satyrus auf seinem Heerzuge gegen die Veste des Bosporus, Gargaza die vornehmste Stadt nach Pantikapäum auf der europäischen Seite seines Reichs, entweder berührt habe oder nicht weit von ihr vorbeigezogen sei. Da er aber ihrer bei dieser Gelegenheit gar nicht gedenkt, und wir bald darauf in seinem Berichte lesen, dass während der Zeit als Prytanis Gargaza verlassend sich nach Pantikapäum gezogen hatte, um seine Herrschaft in dieser Hauptstadt des Bosporus zu befestigen, Eumelus Gargaza eingenommen, darauf den ihn angreifenden Prytanis geschlagen, und ihn innerhalb der Landzunge des mäotischen Sees eingeschlossen hatte[243]; so folgt offenbar, dass Gargaza westlich von Pantikapäum gelegen haben müsse. Die hier erwähnte und von Diodor deutlich bezeichnete Landzunge kann keine andere sein, als die welche den Siwasch von der mäotischen See trennt, und Gargaza kann nur westlich von Pantikapäum gelegen haben. Hätte Gargaza eine andere Richtung zu eben genannter Stadt gehabt, wie hätte Prytanis den grossen Fehler begehen können, sich nach verlorner Schlacht in diese Gegend zurückzuziehen? Um sich zu erklären, wie Prytanis an den Ort seines Untergangs gelangte, muss man vermuthen, dass Eumelus der gegen seinen Bruder aus Pantikapäum auszog, sich Gargaza schon sehr genähert hatte, ehe Prytanis ihm seine Krieger entgegenstellen konnte, und dass Eumelus dem geschlagenen Heere des Prytanis die Flucht nach Süden hin abschnitt, und es dadurch nöthigte die Landzunge zu betreten, woselbst er es einschloss, weil sie an ihrem Ende entweder von des Eumelus Kriegern oder von denen eines seiner Bundesgenossen besezt war. Pantikapäum, die erste Stadt des europäischen Bosporus, war die Vormauer dieses Staats gegen mögliche Anfälle von Osten. Den Bosporus schüzte in Süden die königliche Burg. Es war aber noch nothwendiger auch im Westen eine Schutzwehr gegen so mächtige Feinde an der Gränze, wie die Taurier oder Skythen, zu haben, und diese war die von mehren kleinen Städten und Niederlassungen umgebene Stadt Gargaza[244], von der



sich zwar, wie von so vielen andern Städten, nicht die geringste Spur erhalten hat, die aber in der Nähe der vormals türkischen Festung Arabat, nur ein wenig mehr westlich, gelegen haben muss.

Es sind endlich noch einige Bemerkungen über den in der taurischen Halbinsel vormals nicht unbedeutenden Thapsis Strom mitzutheilen. Satyrus ging, als er auszog um seinen Bruder Eumelus anzugreifen, sich folglich nach Westen wendete, über diesen Fluss. Derselbe Strom umfloss die südlich gelegene königliche Veste, oder wenigstens einen grossen Theil derselben. Von Gargaza aus führte Prytanis den Leichnam seines Bruders Satyrus über den Thapsis, um ihn nach Pantikapäum zu bringen. Diesen Angaben zu Folge scheint der Thapsis in den nordöstlichen Anhöhen über Pantikapäum seinen Ursprung gehabt, sich von dort südöstlich der Landspitze Kasa Burun zugewendet und von da zum Berge Opuk seinen Lauf genommen zu haben, um sich alsdann ins Meer zu stürzen. Befand sich, wie auszuführen hier durch schwerlich zu entkräftende Beweise versucht wurde, des Bosporus königliche Burg auf dem Berge Opuk, und lag meinen triftigen Schlüssen zu Folge Gargaza in der Nähe der Landzunge des Siwasch: so dürfte dem Thapsis durchaus kein anderer Lauf als dieser zugeschrieben werden. In einem so sehr bevölkerten und so vortrefflich angebauten Lande wie die taurische Halbinsel, die zur Zeit des Leukon und seines Sohnes Pärisades, durch ihren ausgebreiteten Handel mit Getreide so sehr berühmt war, dessen Grösse jezt beinahe unglaublich erscheint, mussten Ströme ein wichtiger und sehr erwünschter Besitz sein, um deren Brauchbarkeit zu befördern man ihrem Laufe alle Hindernisse aus dem Wege räumte, ihr Bette vertiefte und sie durch Einleiten kleiner Gewässer verstärkte. Aehnliche Sorgfalt hatte Athen auf seinen Ilissus verwendet [245].

Sehr irrig wollten Barbeyrac [246] und Wesseling [247] den Thapsis in Psathis umwandeln. Denn der Psathis hatte nach Ptolemäus [248], wo die Lesart jedoch zweifelhaft ist, seinen Lauf in Asien und floss in die Mäotis von der Ostseite her. Der Thapsis aber musste, eben so wie die Burg des Bosporus und die Stadt Gargaza, auf der europäischen Seite des Bosporus gelegen haben, weil in Diodor's Erzählung Pantikapäum als der Ort von wo die Kriegsbewegung bald anhob, bald endete, einigemal, nie aber die Ueberfahrt über den Bosporus erwähnt wird, die viel wichtiger gewesen sein würde als die über den Thapsis, deren er jedoch mehr als einmal gedenkt. Da endlich einer Landenge der Mäotis, worunter keine andere als

die des Siwasch verstanden werden kann, in Diodor's Bericht Erwähnung geschiehet, im ganzen Bereich aber des asiatischen Bosporus kein zur königlichen Veste schicklicher Ort gefunden wird, so fällt das Unzulässige von Barbeyrac's und Wesseling's Namensveränderung, von selbst in die Augen.

Ein anderer Fehlgriff des Barbeyrac ist es, dass er glaubte, die Veste des Bosporus könne die Stadt Auchis gewesen sein, und dass er den Krieg der drei Brüder nach Asien verlegte. Dasselbe gilt von des Ortelius und Wesseling's [249] Zweifel, ob nicht Gargaza dieselbe Stadt sei, die Ptolemäus [250] Gerusa nennt. Denn auch dieser Ort lag in Asien neben dem Psathis, und darf deshalb nicht in unserer Untersuchung erwähnt werden. Die Orte Gerusa und Auchis nebst dem Flusse Psathis gehören eben so wenig hieher, als der ausserhalb des damaligen Gebietes des europäischen Bosporus fliessende Salgyr.

Ich räume gern ein, dass in dieser von mir vorgetragenen Beantwortung der Fragen, betreffend die vormalige Lage der königlichen Burg des Bosporus, der Stadt Gargaza und des Laufes des Thapsis Stromes, immer die grosse Schwierigkeit auffällt, dass diese Darstellung nur dann wahrscheinlich gefunden werden kann, wenn man sich die Voraussetzung gefallen lässt, dass der Thapsis ein Strom war, der jezt ganz verschwunden ist. Die Voraussetzung seines vormaligen Daseins mag allerdings manchen auffallend und gewagt scheinen obgleich, wie bemerkt wurde, Griechenland davon mehr als ein Beispiel liefert. Inzwischen habe ich durch Nachforschen von allen Seiten mich überzeugt, dass so schwierig und gewagt die Annahme von dem Verschwinden des vormaligen Thapsis scheinen mag, das Räthsel doch nur auf diese einzige Art zu lösen ist. Denn wenn man den Thapsis anderswo als im Gebiete des Bosporus suchen wollte, so würden sich grosse und ganz unübersteigliche Hindernisse in den Weg stellen.

Wollte man zum Beispiel annehmen, der Salgyr sei im Alterthume Thapsis genannt worden, so würde daraus folgen:

1) dass die Gränze des Bosporus gegen Westen zu Pärisades I Zeit, beinahe die ganze Ebene der taurischen Halbinsel in sich geschlossen hätten, da doch die Ebene nach Herodot den königlichen Skythen, dem angesehensten Stamme des skythischen Volkes, welche Strabo Taurier nennt, gehörte. Aber eine solche Ausdehnung würde

2) wenn sie auch den alten Erdbeschreibern nicht geradezu entgegenstände, schon aus einer andern Hinsicht unzulässig sein,



weil dann dieses Gebiet von Süden aus durch die Tauroskythen, von Norden her aber, über die Landenge welche die Halbinsel mit dem festen Lande verbindet, durch die königlichen Skythen, theils von jeder dieser Völkerschaften einzeln, theils von beiden zugleich, hätte bedrohet und der westliche Theil von dem östlichen abgeschnitten werden können. Erwägt man ferner:

3) dass der Thapsis die königliche Burg umfloss; der Salgyr aber, der nicht weit von Sympheropol in einer malerischen Gegend entspringt, und seinen Lauf erst nördlich, dann nordöstlich nimmt, auf seinem ganzen Wege keinen Hügel, und also noch viel weniger einen Berg oder Felsen berührt, wie der hätte sein müssen auf dem das königliche Schloss gelegen war, und dass kein ähnlicher Berg oder Fels sich auf der ganzen Ebene die er durchfliesst befindet: so kann der Thapsis auch schon aus dieser Nebenursache nicht der jetzige Salgyr sein. Dieselbe Bemerkung muss auch auf den Kara Su und alle übrigen noch weniger bedeutenden Ströme und Bäche der Ebene angewendet werden. Auch darf und kann es niemand in den Sinn kommen zu glauben, dass die königliche Burgveste unweit der südlichen Bergkette, oder gar an derselben gelegen, eine Lage welche die wilden und kriegerischen Tauroskythen nie würden haben bestehen lassen, die aber die Burg gehabt haben müsste, wenn sie von einem der Gewässer der Ebene hätte umflossen sein sollen, weil sie sämmtlich aus den südlichen Gebirgen entspringen, aber in der Ebene selbst weder Berge noch Felsen anzutreffen sind.

4) Wenn man der eben bemerkten Gegengründe ungeachtet einen der Ströme, die von der südlichen Bergkette herab durch die Ebene der Krimm nach Norden hin ihren Lauf nehmen, für den Thapsis halten wollte an dem die königliche Burg des Bosporus lag, so würde daraus nothwendig folgen, dass Gargaza gleichfalls in der Ebene der Halbinsel, und diesem Flusse westlich sich befand; denn Meniskus ging aus Gargaza über den Thapsis, um nach Pantikapäum zu gelangen. Allein beide Annahmen lassen sich unmöglich mit den Begebenheiten des Kriegs vereinen. Wie Diodor berichtet ging Satyrus, um seinen Bruder Eumelus zu bekriegen, über den Thapsis, das Heer des Eumelus musste folglich westlich und in einiger Entfernung vom Flusse gestanden haben. Aber wie hätte Eumelus so unklug sein können, sich hinter den durch die Burg so schön befestigten Fluss zu ziehen, und sie seinem Feinde Preis zu geben? Es ist eben so wenig möglich, dass der wohlgerüstete Eumelus sollte zugelassen haben, dass ihn Satyrus, nachdem er über

den Thapsis gesezt, im Rücken angreifen konnte, und dass er ihn nicht vielmehr sollte gehindert haben über den Fluss zu gehen, der ja durch die Burg in seiner, des Eumelus, Gewalt war. Denn wenn dieses Schloss in der Ebene der Halbinsel gelegen hätte, so wäre es entweder von Satyrus oder von Eumelus vor der Schlacht mit den nöthigen Kriegern besezt gewesen. Wäre dieses von Seiten des Eumelus geschehen, so würde dieser seinen Bruder Satyrus verhindert haben über den Fluss zu gehen, um ihn, den Eumelus, anzugreifen: hätte aber Satyrus die Burg vor der Schlacht besezt gehabt, so würde sie dem geschlagenen Eumelus nicht haben zum Zufluchtsorte dienen können. Während der Zeit dass Prytanis mit dem Leichnam des Satyrus aus Gargaza nach Pantikapäum fuhr, befand sich Eumelus in der königlichen Burg, und unterhandelte unmittelbar darauf mit Prytanis. Hätte nun Pantikapäum, die königliche Burg, und Gargaza in der Richtung von Osten nach Westen gelegen, wie konnte Prytanis den Leichnam aus Gargaza über den Thapsis bringen, ohne sich einem feindlichen Anfalle von Seiten des Eumelus auszusetzen, der durch die Burg den Strom der sie umfloss in seiner Gewalt hatte? Wie hätte er nach dem Begräbnisse über den Thapsis sicher nach Gargaza zurückkommen und das Heer übernehmen können, da er wieder über den Fluss, und also über das Gebiet der ausgezeichnet vertheidigten Burg gehen musste?

5) Der Thapsis floss, wie aus mehren Stellen des Diodor in seiner oben mitgetheilten Erzählung erhellt, zwischen Pantikapäum und Gargaza. Nimmt man nun den Salgyr, oder einen andern Strom der Ebene, für den Thapsis, so würde man genöthigt sein, Gargaza westlich von Sympheropol zu rücken, und somit das Gebiet des Bosporus fast bis ans westliche Ende der taurischen Halbinsel auszudehnen; welches mit allem was wir von der Erdbeschreibung dieses Landes wissen, und wovon oben ausführlich gehandelt worden, im grellsten Widerspruche stehen, und eine völlig zu verwerfende Meinung sein würde. Der Bosporus hat sich bis zu des Mithradates Eupator Besiznahme dieses Königreichs nie über die Ebene der Halbinsel erstreckt. Hätte Pärisades I. sich einige der skythischen Völkerschaften unterworfen gehabt, so würde er gewiss nicht unterlassen haben, sich als König derselben auf seinen Inschriften zu nennen. Allein es ist ausgemacht, dass dasjenige vollkommen gegründet, und von Herodot bis Strabo bekräftigt wird, was Xenophon[251] ausdrücklich bemerkt: «die Skythen in Asien sind fremder Herrschaft unterworfen; die Skythen in Europa aber sind



rei, und nie jemand anders als ihren eigenen Königen unterthänig ewesen.» Nicht weniger gewiss ist es ferner, dass die europäischen Besitzungen des Bosporus, bis zu Mithradates Eupator, sich nach Westen nie über einen geraden von Arabat nach Theodosia gezogenen Strich erstreckten.

Dieses ist die Beantwortung einer Frage die bis jezt ununteruсht geblieben war. Die Veste, der Strom, und die Stadt werden nur im Kriege der drei Thronbewerber genannt. Daher grossentheils die Schwierigkeit dieser Untersuchung. Ortbeschreibungen und Landkarten leisten in solchen Nachforschungen wenig Hülfe. Sollte jemand eine bessere Lösung dieser Aufgabe bekannt machen, so werde ich nicht anstehen die hier versuchte für unzureichend zu erklären.

---

1. Diod. Sic. L. XX. c. 22—24. p. 421—423. Ed. Wessel.

2. Id. ibid. c. 22. p. 421. l. 54.

Unter den Barbaren die Diodor erwähnt, sind auch die Skythen zu verstehen. Sie und die Thrakier hatten in diesem Brüderkriege die Skythen dem Satyrus, die Thrakier dem Eumelus, Hülfsvölker geliefert, und scheinen überhaupt oft mit dem Bosporus in Berührung gestanden zu haben. Als Eumelus nach dem Tode seiner Brüder ihre Frauen, Kinder und Freunde tödten liess, entrann seinem Schicksal der noch sehr junge Pärisades, des Satyrus Sohn, der sich zum König der Skythen Agarus flüchtete (Diod. Sic. L. XX. c. 24. p. 423. l. 65).

3. Strab. Geogr. L. VII. c. 4. §. 5. p. 401—402. Ed. Tschuk.

4. Diod. Sic. L. XX. c. 23. p. 421. l. 94: περιείχετο δὲ κρημνοῖς μεγάλοις.

5. Id. ibid. c. 23. p. 422. l. 26.

Das hier gebrauchte Wort τεῖχος könnte zwar auch sich auf die Mauer beziehen welche oben den Gipfel einschloss. Doch war diese von den unten Kämpfenden zu sehr entfernt. Daher ist es viel wahrscheinlicher, dass dieses Wort eine unten um den Fels laufende Mauer bedeutete, weil auch andere feste Plätze der Alten mit dergleichen Umkreismauern am Fusse der Felsen versehen waren. Auch würden diese Mauern noch öfter um die Wurzel der Felsen gezogen worden sein, wären nicht die meisten von ihnen von ihren Städten umgeben gewesen, welche sogar sehr oft bald grosse Theile der steilen Felsen einnahmen, bald ganz auf denselben, obgleich unterhalb der Festung, gebauet waren. Eine und dieselbe Mauer schloss dann zuweilen die Stadt und die Veste zugleich ein, und war bald unten auf der Ebene allein, bald wie in den meisten Städten in der Ebene und auch an den Seiten des Felsens erbauet. Das Schloss war übrigens ausserdem mit einer besondern festen Mauer und Thürmen umgeben.

6. Polyb. Hist. Rel. L. IX. c. 7. §. 27. p. 147.

13

7. Diod. Sic. L. XX. c. 23. p. 422. I. 6.

8. Dodwell's Classic. Tour through Greece; Vol. II. ch. 12. p. 426.

9. Dodwell's Classic. Tour; Vol. II. ch. 8. p. 312—313.

10. Gell's Itinerary of Greece; p. 119.

11. Sérapis, VII. Mémoire; §. LV. p. 127—128.

12. Sérapis, ibid. §. XV. p. 95.

13. Descr. d'une Médaille de Spartocus du cabin. de Mgr. le chancelier de l'empire comte de Romanzoff; p. 59.

Voy. Sérapis, X. Mém. p. 64—65.

14. L. VII. c. 4. §. 5. p. 401: *πρότερον δ' εἶχον ὀλίγην μὲν τὴν πρὸς τῷ στόματι τῆς Μαιώτιδος καὶ τῷ Παντικαπαίῳ μέχρι Θεοδοσίας τῶν Βοσπορια τύραννοι.*

15. L. VII. c. 4. §. 4. p. 397: *καὶ λιμένα ναυσὶ καὶ ἑκατὸν ἐπιτήδειον. Οὗτος δὲ ὅρος ἦν πρότερον τῆς τῶν Βοσποριανῶν καὶ Ταύρων γῆς.* Dieselbe südliche Gränzbestimmung in der Gegend von Theodosia hatte schon vor Strabo Herodot (L. IV. c. 3. p. 289. I. 39) angezeigt, als er von dem Graben den die Skythen gezogen hatten, um sich ihren zurückkehrenden Herren zu widersetzen, bemerkt: *τάφρον ὀρυξάμενοι εὐρέαν κατατείνουσαν ἐκ τῶν Ταυρικῶν οὐρέων ἐς τὴν Μαιῶτιν λίμνην*: denn das von Strabo genauer bemerkte südliche Ende des Grabens lag da, wo sich die südliche Gebirgsreihe endigt. Uebrigens ist zu bemerken, dass Herodot blos von einem Graben, aber von keiner Mauer spricht. Leztere konnte nur nachher entstehen.

16. Strab. L. VII. c. 4. §. 3. p. 395: *ἡ Ταυρικὴ παραλία χιλίων που σταδίων τὸ μῆκος, τραχεῖα καὶ ὀρεινή, καὶ καταιγίζουσα τοῖς Βορέαις ἵδρυται.*

17. Plin. Nat. Histor. L. IV. c. 12. §. 26. p. 218. Ed. Hard: *Iugum ipsum Scythotauri tenent. Clauduntur ab occidente Cherroneso.*

18. Strab. L. VII. c. 4. §. 2. p. 393. et §. 5. p. 401.

19. Strab. L. VII. c. 4. §. 2. p. 393.

20. Mela de Sit. Orb. L. II. c. 1. p. 131. Ed. Gron: *Tauri Iphigeniae et Orestis adventu maxime memorati, immanes sunt moribus, immanemque famam habent, solere pro victimis advenas caedere.* — Id. L. I. c. 19. p. 105. I. 48: *Pontus olim ex colentium saevo admodum ingenio Axenus dictus.* — Strab. L. VII. c. 3. §. 6. p. 355—356: *καὶ καλεῖσθαι Ἄξενον, διὰ τὸ δυσχείμερον καὶ τὴν ἀγριότητα τῶν περιοικούντων ἐθνῶν, καὶ μάλιστα τῶν Σκυθῶν ξενοθυτούντων καὶ σαρκοφαγούντων, καὶ τοῖς κρανίοις ἐκπώμασι χρωμένων.* — Andronic. Rhod. Paraphr. Ethic. Nicomach. L VII. c. 9. p. 321. Ed. Cantabr: *ἢ οἷς ἥδοντο οἱ ἀπηγριωμένοι περὶ τὸν Πόντον ἄνθρωποι, οἱ μὲν ἰχθῦς ὠμοὺς ἐσθίοντες, καὶ κρέα ὠμά, οἱ δὲ δανείζοντες τὰ τέκνα ἀλλήλοις εἰς εὐωχίαν.* Cf. Ethic. Eudem. L. VII. c. 5. p. 343.

21. Eurip. Iphig. in Taur. v. 38—40.

Diod. Sic. L. IV. c. 44. p. 288. I. 41. ib. Wessel, et c. 45. p. 288—289.

Athenagor. Legat. pro Christian. c. XXVI. p. 304. Ed. cum Justini Opp. Paris cur. Maran.

Theophil. adv. Autolyc. c. IX. p. 343—344. Ed. Maran.

Tatian. Orat. adv. Graec. c. XXIX. p. 267. D. Ed. Maran.
Clem. Alex. Coh. ad Gent. c. III. p. 38. I. 36. Ed. Pott.
Euseb. Praep. Evang. L. IV. c. 16. p. 157. Ed. Viger.
Lactant. Divin. Iustit. L. I. c. 21. p. 92. Ed. Lebr. et Dufr.
Athanas. Orat. in Gent. c. XXV. p. 24. A. Ed. Montefalc.

War diese Sitte wirklich an der Küste der taurischen Halbinsel herrhend, so ist es nur von dem entferntern Alterthum zu verstehen. Menschenıfer waren übrigens auch im alten Gallien (Strab. L. IV. c. 4. §. 5. p. 61. ıpat. ap. Athen. L. IV. c. 51. p. 125), bei den Nabatäern in Arabien (Diod. c. L. III. c. 43. p. 210. I. 11), bei einem Stamme der Inder, welche lezre die Fremdlinge opferten und hernach verzehrten (Bardesan. ap. Euseb. . Ev. L. VI. c. 10. p. 275. B.) und bei einigen andern Völkern (Casaub. Strab. I. c. p. 303) üblich.

22. Man vergleiche die Aussage des Strabo in der 16. Anmerk.

23. Strab. Geogr. L. VII. c. 4. §. 6. p. 401—402: *τὴν δὲ πλείστην μέχρι ῦ ἰσθμοῦ καὶ τοῦ κόλπου τοῦ Καρκινίτου, Σκυθικὸν ἔθνος, Ταῦροι· καὶ ἐκαλεῖτο χώρα αὕτη πᾶσα, σχεδὸν δέ τι καὶ ἡ ἔξω τοῦ ἰσθμοῦ μέχρι Βορυσθένους, μικρὰ κυθία· διὰ δὲ τὸ πλῆθος τῶν ἐνθένδε περαιουμένων τόν δὲ Τύραν, καὶ τὸν Ἴστρον, ιὶ ἐποικούντων τὴν γῆν, καὶ ταύτης οὐκ ὀλίγη μικρὰ προσηγορεύθη Σκυθία· τῶν ρακῶν τὰ μὲν τῇ βίᾳ συγχωρούντων, τὰ δὲ τῇ κακίᾳ τῆς χώρας. ἑλώδης γάρ ἐστιν πολλὴ αὐτῆς* — Id. L. VII. c. 4. §. 6. p. 402: *τῆς δὲ Χεῤῥονήσου, πλὴν ς ὀρεινῆς τῆς ἐπὶ θαλάττῃ μέχρι Θεοδοσίας, ἥ γε ἄλλη πεδιὰς καὶ εὔγαιός ἐστι ἶσα, σίτῳ δὲ καὶ σφόδρα εὐτυχής.*

Das skythische Volk, die Taurier, welches nach Strabo's Bericht die bene der Halbinsel inne hatte, wird von Herodot (L. IV. c. 20. p. 289. I. et 14) königliche Skythen genannt; er giebt ihnen den Graben der Skyen in der taurischen Halbinsel zur Ostgränze. Wenn aber späterhin dieser s zu Mithradates Zeit mächtige Stamm nicht weiter als bedeutend erwähnt ird, und seine Wohnplätze von Strabo (L. VII. c. 3. §. 17. p. 384.) sehr eit von der taurischen Halbinsel entfernt nach Norden verlegt sind, so waren ese Wanderungen, gleich den von Strabo anderswo (p. 401—402) berührten, e Folgen von den Siegen des Mithradates, durch welche das Gebiet der önige des Bosporus so sehr vergrössert worden war.

24. Strab. L. VII. c. 4. §. 6. p. 402.

25. Man vergleiche die 30. Anmerkung.

26. Nat. Histor. L. IV. c. 12. §. 26. p. 218: *Iugum ipsum Scythotauri nent Clauduntur ab occidente Cherroneso, ab ortu Scythis Satarchis.*

27. Arrian. Peripl. Pont. Eux. p. 20. Ed. Huds.
Anonym. Peripl. Pont. Eux. p. 5. Ed. Huds.
Scymn. Chii Fragm. v. 89—90. p. 48. Ed. Huds.

28. De Situ Orb. L. II. c. 1. p. 124. Ed. Gron. et Tschucke in Mel. I. p. 13.

Den Hauptbeweis liefert Stephanus von Byzantium (V. *Τάφραι.*) welıer, nachdem er von dem skythischen Graben an der Mäotis gesprochen,

unmittelbar hinzusezt: *ταύτην τὴν χώραν κατοικῆσαι Σατορχαίους*. Es folgt daher aus den mit einander verbundenen Zeugnissen des Plinius und des Stephanus, dass die Satarchen von Süden oder vom westlichen Arme des Hafens von Theodosia aus, bis nördlich an die mäotische See, einen Strich Landes längs der Westgränze des Bosporus einnahmen. Uebrigens rechnet Plinius an einem andern Orte (Nat. Hist. L. VI. c. 7. s. 7. p. 307. l. 16), so wie Solinus (Polyh. c. XV. p. 25. F. et Salmas. Exerc. c. XLIX. p. 693. a. B., die Satarchen zu den Mäoten, weil sie früher in der taurischen Halbinsel gesessen, späterhin aber, nachdem sie, wie die königlichen Skythen, von Mithradates aus derselben verjagt worden, sich nördlich gezogen, und gegen Nordost, am Ufer der Mäotis niedergelassen hatten.

29. Observat. sur les Peupl. Barbar. p. 202—204.

30. Diod. Sic. L. XX. c. 24. p. 422. I. 53.

31. L. VII. c. 4. §. 1. p. 391: *Ἐνταῦθα δ' ἐστὶν ὁ ἰσθμὸς, ὁ διείργων τὴν Σαπρὰν λεγομένην λίμνην ἀπὸ τῆς θαλάττης, σταδίων τεσσαράκοντα, καὶ ποιῶν τὴν Ταυρικὴν καὶ Σκυθικὴν λεγομένην Χεῤῥόνησον· οἱ δὲ τριακοσίων ἑξήκοντα, τὸ πλάτος τοῦ ἰσθμοῦ φασίν.*

32. L. VII. c. 4. §. 6. p. 404: *Καθάπερ Ἄσανδρον ποιῆσαί φησιν Ὑψικράτης, ἀποτειχίσαντα τὸν ἰσθμὸν τῆς Χεῤῥονήσου, τὸν πρὸς τῇ Μαιώτιδι, τριακοσίων ὄντα καὶ ἑξήκοντα σταδίων, ἐπιστήσαντα πύργους καθ' ἕκαστον στάδιον δέκα.*

33. Tott, Mémoires sur les Turcs et les Tatares; III. Part. p. 66: *Ce n'est aussi qu'en passant un petit bras de mer marécageux, pour gagner la tête d'une langue de terre très-étroite qui prolonge parallélement la côte orientale de la Crimée, que les Russes y ont pénétré dans la dernière guerre. Cette route avoit déjà été tentée avec succès dans les campagnes de* 1736 *et* 1737, *par le général Munic; mais cela n'a point inspiré aux Tatares le devoir et les moyens de se garantir désormais d'un pareil malheur, en défendant la naissance de cette langue de terre, où la moindre résistance auroit suffi pour arrêter leurs ennemis.*

34. Geograph. der Griech. und Röm. IV. Th. S. 292—293. Zweite Ausg. Der Hr. Verfasser hat diesen Band in der neuen Ausgabe mit seltenem Fleisse und grosser Einsicht überarbeitet, und den Freunden der alten Weltkunde ein vorzügliches Werk geschenkt.

35. Ebendas. S. 288. Anmerk. n. Zw. Ausg.

36. Bemerk. auf ein. Reise in die Südl. Statthaltersch. des russ. Reichs; II. B. und des Atlas dritte Karte.

Engelhard's und Parrot's Reise in die Krim und den Kaukasus; I. Th. S. 65. taf. I. A.

37. Mannert's Geogr. der Gr. und Röm. IV. Th. S. 287. Zw. Ausg.

38. Herodot. L. IV. c. 3. p. 281, I. 39. Ed. Wessel: *οἳ ἐπεί τε ἔμαθον τὴν σφετέρην γένεσιν, ἠντιοῦντο αὐτοῖσι κατιοῦσι ἐκ τῶν Μήδων. καὶ πρῶτα μὲν τὴν χώρην ἀπετάμοντο, τάφρον ὀρυξάμενοι εὐρέαν, κατατείνουσαν ἐκ τῶν Ταυρικῶν οὐρέων ἐς τὴν Μαιῶτιν λίμνην, ἥπερ ἐστὶ μεγίστη.* Cf. c. 20. p. 289. I. 9.

Stephan. Byzant. v. *Τάφραι.*

Obgleich Herodot in diesen Stellen auf das deutlichste gesagt hat, der Graben den die Söhne der blinden Skythen gezogen, habe sich von Süden nach Norden erstreckt, so beging doch Larcher den Irrthum in einer Anmerkung zu seinem französischen Herodot (T. III. p. 412. note 3. Sec. ed.) zu glauben, dieser Graben habe seine Richtung von Osten gegen Westen gehabt, und er sei derselbe, der zu Taphrä, in der Gegend des heutigen Perekop, die taurische Halbinsel vom festen Lande abschneidet. — Das Land das an den Graben der Skythen stiess, gehörte dem angesehensten Stamme dieses Volks, der sich die königlichen Skythen nannte, alle übrigen Stämme für ihm unterworfen hielt und, ausserhalb jenes Grabens, die ganze Ebene der Halbinsel bis an die Gebirge der Tauroskythen besass (Herod. L. IV. c. 20. p. 289. I. 6). An einer andern Stelle (c. 100 p. 327. I. 88) sagt Herodot: die Skythen nehmen das Land ein, das dem kimmerischen Bosporus westlich liegt. Da der Bosporus den östlichen Theil der taurischen Halbinsel ausmachte, so konnten die Skythen diesen Theil an der Meerenge nicht besitzen (Geograph. d. Gr. u. R. IV. Th. S. 124). Auch kann Herodot unter Χερσόνησος ἡ τρηχέη (Ib. c. 100. p. 326. I. 69.) nicht den östlichen Theil der Halbinsel an der Meerenge gemeint haben (Geograph. d. Gr. u. R. Ebendas.), weil diese Gegend eben so wenig rauh und felsig ist als die kleine Halbinsel der Stadt Chersonesus. Unter jenem Ausdrucke konnte Herodot nichts anderes verstehen als die felsige Südküste Tauriens.

39. Pococke's Descript. of the East; Vol. III. B. 2. ch. 21. p. 114.

Sestini, Lettere odeporiche; To. I. lett. 2. p. 19.

40. Diod. Sic. L. XI. c. 16. p. 416. I. 27. ib. Wessel. Die Länge der Mauer betrug 40 Stadien.

Hamilton's Remarks on the Fortress. of anc. Greece; s. Archaeologia; Vol. XV. p. 324.

Clarke's Trav. in var. Countr. of Europ. Asia and Afr. Vol. III. ch. 18. p. 742—743 et 751—752.

41. Squire's Remarks relating to the Military Architect. of anc. Greece; s. Walpole's Memoirs relat. to Europ. and Asiat. Turkey; p. 316.

42. Itinéraire d'une partie peu connue de l'Asie mineure; L. IV. ch. 2. p. 395: *Quoique dominée des deux côtés par des rochers à pic, qui laissent à peine entre eux un étroit passage, la gorge que nous gravissons s'élève elle même rapidement au dessus de la plaine. Dans le défilé le plus reserré de cette gorge et sur les deux côtés de notre route, sont de hauts massifs en pierres de taille; débris encore existans d'une muraille qui unissoit les bases des deux montagnes opposées et fermoit les défilés par lesquels on communiquoit de la Lycie à la Pamphylie. Cet ouvrage conserve encore, comme tous ceux des anciens, un caractère de luxe et de solidité. De distance à autre, sont des restes d'anciens édifices. Corneille le Bruyn a fait mention dans son ouvrage de ces diverses ruines. Malgré les descriptions des auteurs anciens, les limites entre la Lycie et la Pamphylie étoient assez indécises. Les débris de cette muraille placée au centre du défilé des montagnes par où l'on débouche*

dans les plaines de la Pamphylie, peuvent indiquer l'une de ces limites, entre les montagnes dont elles défendoient l'entrée, où doit avoir commencé le Mylias et les confins de la Pamphylie.

43. Ibid. pag. 396: *A droite de cette route sont les ruines d'un château fort, dont une tour s'est conservée entière. Il paroît que sa destination, comme celle des ouvrages que nous avons observés la veille, étoit d'interdire, en tems de guerre, l'entrée de la province aux habitans de la Pamphylie. Les passages sont si difficiles, qu'il y suffiroit d'une poignée de soldats pour arrêter une armée entière.*

44. Voyage au Levant; ch. LXXV. p. 393. de l'éd. in Fol.

45. Gell's Argolis; p. 76.

Zu den Beispielen ähnlicher Bezirk- und Länderabtheilungen durch Mauern gehört die Mauer, welche die thrakische Chersonesus vom festen Lande abschnitt (Xenoph. Hist. Gr. L. III. c. 2. p. 122. Ed. Mor. Diod. Sic. L. XIV. c. 38. p. 672—673. ib. Wess. Plin. N. H. L. IV. c. 11. s. 18. p. 204. I. 13). Zu ähnlichen Denkmälern ausserhalb Griechenland sind folgende zu zählen: die medische Mauer nicht weit von Babylon, aus Backsteinen die mittelst Asphaltes verbunden waren (Ker Porter's Trav. Vol. II. p. 283—284). Ihre Dicke betrug 20 Fuss, die Höhe 100 Fuss; sie erstreckte sich über eine Breite von 20 Parasangen (Xenoph. Exped. Cyr. L. II. c. 4. §. 12. p. 112. Ed. Schn.): ferner die von Demetrius Kantemir im Kaukasus entdeckten Mauern, welche vornehmlich von Norden nach Süden in einer Länge von 40 bis 50 Werst, aber an einigen Stellen von Osten nach Westen sich ziehen; bald wohl erhalten und mit Trümmern und mit Schlössern versehen, an vielen Stellen aber verfallen sind. Die Dicke dieser Mauern und die der Steine beträgt nur eine Arschin, leztere haben drei Arschinen Länge, und sind auf das schönste ohne Mörtel und ohne Eisen mit einander verbunden (Bayer de Muro Caucas. in Comment. Acad. Petrop. To. I. p. 428. 429. 430. tab. XVII. et in Opuscul. a Klotz. edit. p. 96. 97. 98. tab. VII). Die Richtung der alten Mauern von Derbent lässt sich noch jezt verfolgen, so wie die Grundmauern derjenigen, welche von der Veste an nach Westen zu, über die höchsten Gebirge sich hinziehen sollen (Ker Porter's Trav. Vol. II. p. 520). Es ist die Mauer gemeint welche in einer Länge von 60 französischen Meilen Mingrelien vor Einfällen von Norden her vormals schüzte, und welche man auf der Landkarte die Lamberti's Berichte von Kolchis oder Mingrelien beigefügt ist (Voy. Recueil de Voyag. au Nord; T. VII. p. 136) angegeben findet. Olearius bemerkt (Voyage en Moscow. Tatar. et Perse; L. VI. p. 1042) dass diese Mauer vom kaspischen Meere bis zum schwarzen gereicht habe, 3 Fuss dick, an manchen Stellen noch bis gegen 7 Fuss, an andern nur 2 Fuss hoch, und an andern völlig eingerissen sei. Wenn auch einer der Sasanidischen Könige Derbend befestigt hat (Yakouti trad. par de Guign. Voy. Notic. et Extr. des Mss. To. II. p. 507—508.) so ist doch jene lange Mauer wahrscheinlich aus viel ältern Zeiten. Auch ist Kantemir's Bericht von ihrer Bauart ganz verschieden von dem des Yakouti, woraus man siehet, dass lezterer altes und



neues Mauerwerk unter einander wirft. Die grosse Mauer von Schina ist hier nicht zu vergessen.

46. Constant. Porphyrog. de Administr. Imp. c. LIII. p. 148. Ed. Paris: *Χερσωνῖται — ἐνίκησαν τὸν Σαυρόματον καὶ ἐδίωξαν, θήσαντες καὶ ὁροθεσίας ἐν τῷ αὐτῷ λεγομένῳ Καφᾶ ἐν ᾧ τόπῳ πολεμήσαντες τὸν Σαυρόματον ἐνίκησαν· ἐν ᾧ καὶ ὅρκους ἐπετέλεσεν ὁ αὐτὸς Σαυρόματος καὶ οἱ σὺν αὐτῷ ὑπολειφθέντες, τοῦ μηκέτι αὐτοὺς χάριν πολέμου ὑπερβαίνειν τὰς μεταξὺ αὐτῶν τεθείσας ὁροθεσίας. — Μετὰ χρόνους τινὰς ἕτερος Σαυρόματος ἀναστὰς καὶ σὺν αὐτῷ πλῆθος ἀνδρῶν ἐκ τῆς Μαιώτιδος παρετάξατο πόλεμον κατὰ τῶν Χερσονητῶν, καὶ παρελθὼν τὰς μεθ' ὅρκου τεθείσας ὁροθεσίας ἐν τῷ Καφᾶ ὑπὸ τοῦ πρώτου γενομένου Σαυρομάτου, τοῦ μηδένα ποτὲ ἐπιχειρῆσαι τῶν Βοσποριανῶν πολέμου χάριν ταύτας ὑπερβῆναι, κ. τ. λ.*

47. Id. ibid. c. XLII. p. 113. C: *ὁ δὲ κόλπος τῆς Μαιώτιδος — ἐν ᾧ καὶ σοῦδαν οἱ παλαιοὶ ποιησάμενοι διεβίβασαν τὴν θάλασσαν μέσον ἀποκλήσαντες πᾶσαν τὴν Χερσῶνος γῆν, καὶ τῶν κλιμάτων, καὶ τὴν Βοσπόρου γῆν· — ἐκ δὲ τῶν πολλῶν ἐτῶν κατεχώσθη ἡ αὐτὴ σοῦδα, καὶ εἰς δάσος ἐγένετο πολύ, καὶ οὐκ εἰσὶν ἐν αὐτῷ πλὴν δύο ὁδοί, ἐν αἷς οἱ Πατζιναχῖται διέρχονται πρός τε Χερσῶνα καὶ Βόσπορον καὶ τὰ κλίματα.*

Es ist hier zu bemerken, dass wenn die südwestliche Gränze des Bosporus erwähnt wird, der westliche Arm des Hafens von Theodosia zu verstehen ist, weil Theodosia den Königen des Bosporus gehörte, und der Hafen dieser Stadt als die westliche Gränze ihrer Besitzungen von Strabo genannt wird. Spricht man aber von dem schiffbaren Graben, der mit dieser Gränze im Ganzen einerlei Richtung hatte, so muss man dabei nicht vergessen, dass dieser Graben um wenigstens 50 Stadien kürzer als die Gränze gewesen sein muss, weil des Grabens südliches Ende, dem Wesen der Sache gemäss, nicht dem westlichen Arme des Hafens sich zuwenden sondern, um so kurz als möglich zu sein, nur in der Gegend des östlichen Armes sich endigen konnte. Ueberdies würde, hätte sich der Graben westlich der Stadt gezogen, sein südliches Ende ungeheure Arbeit wegen des bergigen und felsigen Ufers verursacht haben, und deutliche noch vorhandene Spuren würden diese Richtung beweisen.

48. Man vergleiche die 14. Anmerkung.

49. Strab. L. VII. c. 4. §. 3. p. 394. et §. 4. p. 398—399.

50. Strab. L. VII. c. 4. §. 8. p. 406: *καὶ νῦν ὑπὸ τοῖς τῶν Βοσποριανῶν βασιλεῦσιν, οὓς ἂν Ῥωμαῖοι καταστήσωσι, ἅπαντά ἐστιν.* Id. ibid. §. 5. p. 401: *Ἔχουσι δ' αὐτὴν (τὴν μεγάλην Χεῤῥόνησον) οἱ τοῦ Βοσπόρου δυνάσται κεκακωμένην πᾶσαν ὑπὸ τῶν συνεχῶν πολέμων.*

51. L. VII. c. 4. §. 4. p. 396: *Οὗτος δὲ ὅρος ἦν πρότερον τῆς τῶν Βοσποριανῶν καὶ Ταύρων γῆς.*

Die grossen Besitzungen welche unter Pärisades I. dem Königreiche des Bosporus in Asien gehörten, scheinen zur Zeit als Strabo (L. C. p. 398—399) schrieb sich sehr vermindert zu haben.

52. Man vergleiche die 14, 15 und 51 Anmerkung.

53. Clarke's Trav. in various Countr. Vol. IV. ch. 3. p. 78.

54. Bartels Briefe üb. Kalabr. u. Sicil. I. B. 7. Br. S. 226.

55. Bartels Briefe üb. Kalabr. u. Sicil. III. B. 24. Br. S. 6—7. 29. Br. S. 352—353.

Münter's Nachricht von Neap. und Sicil. S. 368.

56. Travels thr. var. Countr. Vol. III. ch. 13. p. 558.

Gell's Topogr. of Troy and its Vicinity; p. 79.

57. Peyssonnel, Traité sur le Commerce de la Mer noire; To. I. p. 5—6. et Observat. sur les Peupl. Barb. p. 6.

58. Plin. Natur. Hist. L. VI. c. 32. s. 59. p. 24. I. 3.

59. Tott. Mémoir. sur les Turcs et les Tatar. To. IV. 96—97.

60. Dodwell's Classic. Tour thr. Greece; Vol. I. ch. 14. p. 475—476.

61. St. Non, Voyage Pittor. de Napl. et Sic. To. IV. ch. 9. p. 201.

Grass Sicilische Reise; I. Th. S. 23. 95. u. 193.

62. Chandler's Trav. in Greece; ch. XV. p. 79.

Pouqueville, Voyage de la Grèce; To. V. ch. 107. p. 72.

Gell's Itinerary of Greece; p. 97 et p. 128.

Alles was Clarke (Trav. Vol. III. ch. 13. p. 558—559) aus la Guilletière (p. 263). Chandler's Bemerkungen entgegensezt, sagt wenig, und beweist nichts.

63. Chandler's Trav. in Greece; ch. XII. p. 110.

Pouqueville, Voy. de la Grèce; To. V. ch. 107. p. 72.

64. Dodwell's Classic. Tour thr. Gr. Vol. II. ch. 6. p. 223.

Gell's Itineray of Greece, p. 140.

65. Gell's Topogr. of Troy and its Vicinity; p. 48. 50. pl. XVIII.

66. Dodwell's Classic. Tour thr. Gr. Vol. II. ch. 3. p. 68—69.

67. Charon sive Contemplant. c. XXIII. p. 522—523. Ed. Reiz: *ἀποθνήσκουσι γὰρ καὶ πόλεις, ὥσπερ ἄνθρωποι· καὶ τὸ παραδοξότερον, καὶ ποταμοὶ ὅλοι. Ἰνάχου οὖν οὐδὲ τάφρος ἐν Ἄργει ἔτι καταλείπεται.*

Dasselbe soll Scipio bei Karthago's Zerstörung gesagt haben (Appian. L. VIII. de Reb. Pun. c. 132. p. 493): *ὅτι καὶ πόλεις καὶ ἔθνη καὶ ἀρχὰς ἁπάσας δεῖ μεταβαλεῖν, ὥσπερ ἀνθρώπους, δαίμονα, κ. τ. λ.* (Cf. Schweigh. Adnotat. p. 496).

68. Ker Porter's Trav. in Georg. Pers. etc. Vol. I. p. 112—113.

69. Peyssonnel, Observat. sur les Peupl. Barb. p. 6—7.

70. L. VII. c. 4. §. 3. p. 396: *Ἐν δὲ τῇ ὀρεινῇ τῶν Ταύρων καὶ τὸ ὄρος ἐστὶν ὁ Τραπεζοῦς· — καὶ ἄλλο δ'ἐστὶν ὄρος Κιμμέριον κατὰ τὴν αὐτὴν ὀρεινὴν, δυναστευσάντων ποτὲ τῶν Κιμμερίων ἐν Βοσπόρῳ· καθ' ὃ καὶ Κιμμερικὸς κόλπος καλεῖται τοῦ πορθμοῦ πᾶν, ὃ ἐπέχει τὸ στόμα τῆς Μαιώτιδος.*

71. Scymn. Chii Fragm. p. 48. v. 91—93. Ed. Huds.

Pallas Bemerk. auf ein. Reise in die südl. Statthalt. des russ. Reichs II. Th. S. 342.

72. Appian. Bell. Mithr. c. CVIII. p. 806. I. 77. Ed. Schw: *Ὅσα δ'ἐγγὺς ἦν φρούρια, ἀρτίληπτα τῷ Μιθριδάτῃ γενόμενα, πρὸς τὴν θερμουργίαν τῶν Φανα-*

χωρίων ἀφί ταυ τοῦ Μιθριδάτου, Χεῤῥόνησός τε καὶ Θεοδοσία, καὶ Νύμφαιον καὶ ὅσα ἄλλα περὶ τὸν Πόντον ἐστὶν εὔκαιρα ἐς πόλεμον.

73. Scholiast. Codic. Bavar. in Demosth. Orat. in Lept. To. II. Opp. p., 79. Ed. Reisk.

Wolf in der Ausgabe dieser Rede zieht irrig die bemerkte Stelle auf Satyrus I. (p. 256), den sie nicht meint.

74. Lexicon, p. 70. v. Θευδοσία. Ed. Herm.: Θευδοσία, χωρίον κείμενον ἐγγὺς Σκυθῶν, ὁ πολιορκῶν Σάτυρος ἐτελεύτησεν.

75. Pallas Bemerk. auf ein. Reise durch die südl. Statthalt. des russ. Reichs; II. Th. S. 257.

Diese falsche Meinung haben mehre andere angenommen, irre geleitet durch die neue Benennung dieses Ortes.

76. Anonym. Peripl. Pont. Eux. p. 5. I. 8. Ed. Huds.

77. Dodwell's Classic. Tour thr. Gr. Vol. I. Pref. p. VIII.

78. Observat. sur les Peupl. Barb. p. 104. et 107.

79. Histor. Rel. L. IX. c. 17. §. 6. p. 148.

80. Chandler's Trav. in Greece; ch. I. p. 213 et 216.

81. Vitruv. de Architect. L. I. c. 5. p. 11. I. 5. Ed. de Laet.

82. Zu den Felsen von der weitesten Ausdehnung, welche geebnet wurden um grossen Werken der Baukunst zum Grund zu dienen, gehört derjenige auf dem man die Pyramiden erbaute. Ferner der, auf dem man die prächtigen persischen Bauwerke zu Tschil Minar errichtet hat. Auf den dazu geebneten Felsenflächen hatte man, am zulezt genannten Orte, jedoch vorher, aus ungeheuern und sorgfältig behauenen und geglätteten Steinen, regelmässige Tafeln oder Erhöhungen von grossem Umfange aufgeführt, welche den Gebäuden zur Unterlage dienten (Ouseley's Travels in var. countr. of the East and Pers. Vol. II. ch. 11. p. 234. Ker Porter's Trav. in Georg. Pers. etc. Vol. I. p. 582).

83. Squire's Remarks relating to the milit. Archit. of anc. Greece; s. Walpole's Memoirs relat. to Europ. and Asiat. Turkey; p. 231: *These fortifications were generally placed on a rugged height naturally difficult of access; walls with square or round towers at intervalls were continued along the irregular contour of the hill.*

84. Gell's Argolis; p. 42. pl. XII.

85. Pancrazi, Antichità Sicil. Vol. I. p. 55. tav. III. f. 4. p. 61. tav. V. f. 4. 6. Vol. II. c. 2. p. 103.

86. Niebuhr's Reisebeschr. nach Arab. II. Th. S. 143.

Ouseley's Trav. in the East, partic. in Persia; Vol. II. ch. 11. p. 253—254.

Auch sind einige der oben (Anmerk. 82.) erwähnten erhobenen Flächen auf die man zu Persepolis grosse Gebäude aufgeführt hat, blos aus dem rohen Fels gehauen (Ker Porter's Trav. in Georg. Pers. etc. Vol. II. p. 341).

87. Polyb. Hist. Rel. L. IX. c. 17. p. 147. Ed. Schw.

Kephalides Reise durch Ital. u. Sicil. I. Th. 52. k. S. 269.

Sayve, Voyage en Sicile en 1820—1821; To. I. p. 186.

88. Bartel's Briefe über Kalabr. u. Sicil. III. Th. 25. Br. S. 124.

Münter's Nachr. von Neap. und Sicil. S. 364.

Kephalid. Reise durch Ital. u. Sicil. II. Th. 5 K. S. 35.

Auf dem hohen Schlosse Gurtschin Kaleh sind ganze Theile von Häusern aus dem lebendigen Fels gehauen (Ker Porter's Trav. in Georg. Pers. etc. Vol. II. p. 594).

89. St. Non, Voyage Pittor. de Napl. et Sic. To. IV. ch. 12. p. 284.

Houel, Voyage Pittor. de Sicile, Malte et Lipari; To. III. ch. 31. p. 83. pl. CLXXXV. et CLXXXVI.

Bartel's Briefe üb. Kalabr. u. Sicil. III. Th. 25 Br. S. 89.

Münter's Nachr. v. Neap. u. Sicil. S. 361.

Kephalid. Reise d. Ital. u. Sicil. II. Bd. 4. K. S. 25.

Eben so hat man am Fels der hohen Veste Gurtschin Kaleh am See Orumieh in Armenien die Spalten und Risse mit Felsenstücken ausgefüllt (Ker Porter's Trav. Vol. II. p. 594).

90. Houel, Voyage Pitt. de Sic. Malte et Lip. To. III. ch. 30. p. 71.

Sestini, Lettere scr. dalla Sicil. e dalla Turchia; To. III. Lett. 5. p. 179.

Bartel's Briefe üb. Kalabr. u. Sicil. III. Th. 25 Br. S. 116. 124.

91. Pancrazi, Antichità Sicil. Vol. II. p. 101—102. tav. XVIII. XIX.

Houel, Voy. Pittor. de Sic. Malte et Lip. To. IV. ch. 35. p. 5—6. pl. CCXXII.

Bartel's a. a. O. S. 224. und 30 Br. S. 412.

Münter's Nachricht. üb. Neap. u. Sicil. S. 338. 343. 352. 358. 361. 364. 366. 368—369. 464—465. 466.

Sestini, Lett. scr. dalla Sicil. e dalla Turch. To. II. Lett. 2. p. 54. Ta. V. Lett. 19. p. 188.

Kephalides Reise d. Ital. u. Sicil. II. Bd. 5. K. S. 45.

Sayve, Voyage en Sicile; To. I. p. 160—161.

92. In Burckhard's Lebensbeschreibung (Travels in Nubia; p. L.) wird in einem seiner Briefe ein ganz aus dem Felsen ausgehauenes Amphitheater erwähnt, das er zu Petra, der Hauptstadt von Arabia Peträa gefunden. Dass hier ein Irrthum obwalte beweist desselben Verfassers genauere Beschreibung der genannten Stadt (Travels in Syria and Holy Land, p. 427), woselbst blos von einem Theater die Rede ist. Ich zweifle dass jemals Amphitheater, wie bekannt Schauspielhäuser von römischer Erfindung, in Felsen gehauen worden sind. Das von Syrakus ist es nur zum Theil und war nicht gross. Man vergleiche Münter's Nachrichten von Neapel und Sicilien, S. 340, und die hier in der 90 und 91 Anmerkung angezogenen Schriftsteller.

93. Chardin, Voyage en Perse; To. II. p. 169—171. p. 189.

Ouseley's Trav. in var. Countr. of the East, part. Persia. Vol. II. p. 273.

Morier's Second Journey in Persia, Armen. and Asia min. ch. V. p. 77.

Hieher gehören auch die zu Persepolis in das Innere des Felsens gehauenen dunkeln Gänge oder Wasserleitungen (Morrier's Journey thr. Persia,

Armen. and Asia Minor; ch. VII. p. 131. and Second Journ. thr. Pers. etc. ch. V. p. 78.); und zwei tief in den Felsen gearbeitete Brunnen oder Wasserbehälter zu Tahrie, welche so geräumig sind, dass hundert Pferde darinnen Raum haben würden (Morier's Journey thr. Pers. etc. ch. IV. p. 51).

94. Apud Plin. Natur. Hist. L. VII. c. 56. p. 413. I. 16.

95. Clarke's Trav. in var. countr. Vol. IV. ch. 3. p. 88.

Innerhalb der Thürme der Vesten führte eine Treppe auf ihre Gipfel. Hatten die Thürme Fensteröffnungen, so waren sie in ein oder mehre Geschosse getheilt, dergleichen Macdonald Kinneir (Journey thr. As. Min. Armen. and Koordist. p. 105—106) antraf. Obgleich leztere nur aus spätern Zeiten herrührten, so folgt doch daraus nicht, dass diese Bauart im entfernten nicht üblich gewesen sei. Diese Geschosse dienten den eingeschlossenen Kriegern um sich gegen die Feinde zu vertheidigen. Thürme welche nicht hohl, sondern völlig von oben bis unten mit Mauerwerk ausgefüllt sind, finden sich an dem auf einem beträchtlichen, eiförmigen Hügel angelegten, jezt zum Theil verfallenen, Schlosse einer Stadt in Kurdistan, deren alter Name völlig unbekannt ist, und welche jezt Takt i Solomon genannt wird. Diese Thürme stehen sehr nahe an einander. Mauern und Thürme sind aus gehauenen Steinen errichtet, und der grösste Theil der Stadt hatte vormals den Hügel eingenommen (Ker Porter's Trav. in Georg. Persia, etc. Vol. II. p. 557—558).

96. Sérapis; VII. Mém. Append. p. 227—228. m. 29.

97. Diod. Sic. L. VII. c. 23. p. 422. I. 3.

Strabo sagt von der ganzen Gegend, von Pantikapäum an bis gegen Süden ans Ufer des Meeres hin (L. VII. c. 4. §. 4. p. 327): *Χώρα πᾶσα σιτοφόρος, κώμας ἔχουσα.*

98. Strab. L. VIII. c. 7. §. 11. p. 230.

Pausan. Corinth. c. XXV. §. 7. p. 273. Achaic. c. XXV. §. 3. p. 331. Boeot. c. XXXVI. §. 3. p. 115. Ed. Fac.

Gell's Argolis; p. 55—58. pl. VII. XV. XVI. XVII.

Dodwell's Class. Tour thr. Gr. Vol. II. ch. 6. p. 248—252.

Clarke's Trav. in var. Countr. Vol. III. ch. 15. p. 650.

Herr Dodwell spricht in der hier angezogenen Stelle (p. 251) von ähnlichen Gängen in folgenden Worten: «*Others of a similar kind are found in the most ancient Cyclopian cities of Greece and Italy. The remains of some are observed at Argos, and others are seen amongst the ancient cities of Cora, Norba, Signia, and Alatrium in Italy, the walls of which resemble those of Tiryns, Argos, and Mycenae.*» Da aber das, was der um das Alterthum sehr verdiente Verfasser über die unterirdischen Gänge zu Argos sagt (Vol. II. ch. 6. p. 216), nicht solche wie die zu Tiryns beschreibt, weil die zu Argos nicht im Innern der Vertheidigungsmauern angebracht sind, worin gerade die Seltenheit derer von Tiryns bestehet; so ist man genöthigt zu zweifeln, ob Gänge wie die zu Tiryns in den von ihm genannten Städten Italiens wirklich anzutreffen sind. Hr. Dodwell sezt hinzu: «*The finest Cyclopian remains in Greece*

are the walls of Tiryns and Mycenae; but they are both inferior to the more gigantic Cyclopian structures of Norba, in Latium, which was an Pelasgian colony. Several other Pelasgic cities, whose wonderful ruins still remain in the montainous districts of the Volsci, the Hernici, the Marsi, and the Sabini, exhibit walls of equal strength and solidity with those of Argolis.»

Mit den spitzig gewölbten Gängen innerhalb der Mauern von Tiryns sind zu vergleichen die Thüröffnungen unterirdischer Mauern zu Mesalongion, deren Abbildung Hr. Pomardi geliefert hat (Viagg. nella Grecia; To. I. c. 3. p. 38. tav).

99. Gell's Argolis: p. 155. pl VII. XVIII. XX. and
Gell's Itinerary of Greece; p. 252.
Dodwell's Classic. Tour thr. Gr. Vol. II. ch. 6. p. 217—220.
Pomardi Viagg. nella Grecia; To. II. c. 27. p. 114—115. tav.
Avramiotti, alcuni cenni critici sul Viaggio di Chateaubriand; p. 56.
Gell's Narrat. of a Journ. in the Morea; p. 395: *The fortifications are on the foundations of the walls of Larissa, and perhaps nothing exists which bears so imposing a character as this archaic fortress of the earliest civilized inhabitants of Greece. No other city could have produced such an effect as Argos extending from that lofty summit to the plaine. The whole ressembled not a little the situation of Naples, though the sea is more distant.*

100. Gell's Itinerary of Greece; p. 252.
Auch in Hinsicht der Mauern scheint Hr. Gell von Hn. Dodwell abzuweichen.

101. Gell's Argolis; p. 35. pl. XIV. f. 2.
Dodwell's Classic. Tour thr. Gr. Vol. II. pl. Specimens of anc. walls in Greece; f. I.

102. Gell's Argolis; pl. XIV. f. 1.
Dodwell's Classic. Tour thr. Gr. vol. II. pl. Spec. of anc. walls in Greece. f. 2.

103. Gell's Argolis; p. 40—41.

104. Gell's Argolis; p. 42. pl. XI.

105. Gell's Argolis; p. 36. pl. VIII. IX. X.
Dodwell, alcuni Bassirilievi della Grecia; tav. I.

106. Gell's Argolis; p. 42. et 151. pl. XI.

Ich bemerke hierbei, dass die Anwendung sehr grosser Steine in Werken der Baukunst nicht immer Beweise des hohen Alterthums sind. Denn so sind zu der zweiten Lage der Mauern des Sonnen-Tempels zu Balbek, aus den Zeiten des Antonin, an der West-Seite ungeheure Steine von 28 bis 30 Fuss Länge und gegen 9 Fuss Dicke, verwendet worden. Ueber dieser Lage befinden sich an der Nordwestecke drei Steine welche allein eine Länge von 175½ Fuss einnehmen, von denen der erste 58 Fuss 7 Zoll, der zweite 58 Fuss 11 Zoll, der dritte 58 Fuss Länge, und alle 12 Fuss Dicke, hatten. Sie bestehen aus einem weissen Granit, sind ohne Mörtel, aber so fest verbunden, dass, wie zu Persepolis, kein Messer in ihre Fugen eingebracht werden kann.

In einem der Brüche welche diese Steine lieferten, fand Volney einen nur erst an drei Seiten behauenen Stein von 69 Fuss 2 Zoll Länge, 12 Fuss 10 Zoll Breite, und 13 Fuss 3 Zoll Dicke (Voyage en Syrie et en Egypte; To. II. ch. 29. p. 127—128).

107. Strab. L. VIII. c. 8. §. 21. p. 264—266. c. 7. §. 8. p. 171.

Liv. L. XLV. c. 28. p. 862. Ed. Drak: *Arx in immanem altitudinem edita, scatet fontibus.*

Plin. Nat. Hist. L. V. c. 4. s. 5. p. 192: *Medio hoc intervallo quod isthmon appellavimus, applicata colli habitatur colonia Corinthus, antea Ephyra dicta, sexagenis ab utroque litore stadiis, e summa sua arce, quae vocatur Acrocorinthus, in quo fons Pirene, diversa duo moria prospectans.*

Stat. Theb. L. VII. v. 105—107. p. 261. Ed. Barth:

Iam pronis Gradivus equis Ephyraea premebat
Litora, qua summas caput Acrocorinthus in auras
Tollit, et alterna geminum mare protegit umbra.

Spon et Wheler, Voyage de Dalmat. de Grèce et du Levant; To. II. p. 229—231.

Dodwell's Classic. Tour thr. Gr. Vol. II. ch. 5. p. 187—188. pl.

Clarke's Trav. in var. Countr. Vol. III. ch. 15. p. 645.

Hughes's Trav. in Sicil. Greece and Alb. Vol. I. p. 237. pl.

Pouqueville, Voyage de la Grèce; T. IV. ch. 104. p. 22—23: *Son élévation, que Strabon estime à trois stades (322 toises) est enveloppée au couronnement, d'un rempart bastionné et crénelé, circonscrit par une enceinte beaucoup plus ancienne formée d'assises que je crois être en maçonnerie pelasgique.*

Es scheint als wenn die Griechen zuweilen verlegen waren, ob sie einen schön gelegenen hohen Fels durch einen Tempel verherrlichen, oder ob sie ihn als Schutz einer Gegend, zuweilen einer ganzen Landschaft, befestigen sollten. Daher kam es, dass manche Vesten in ihrem Mauerbezirk ein oder mehre Tempel in sich fassten. Weil Bergspitzen überhaupt den Göttern heilig waren, so soll man die Felsburgen vornehmlich dem Schutze des Zevs empfolen geglaubt haben (Aristid. Hymn. in Iov. p. 5—6. Ed. Jebb). Sehr gesucht ist aber was Aristides (Or in Minerv. p. 10 et 12) bemerkt, Athene aus dem Haupte des Zevs geboren, sei darum die Göttin hoher Bergschlösser gewesen.

108. Gell's Argolis; p. 89. 91—92. pl. XIX. XX. XXI.

Dodwell's Classic. Tour thr. Gr.; Vol. II. ch. 6. p. 247.

Gell's Narrative of a Journ. in the Morea; p. 397. Es wird hier bemerkt, dass die Veste nur einen, aber sehr beschwerlichen, Zugang von der Ostseite habe, von drei Seiten uneinnehmbar sei, und dass Mangel an Lebensmitteln allein sie zur Uebergabe nöthigen könne. Sie habe vortreffliche in den Fels gehauene Behälter der Lebensmittel, in denen sie sich eine sehr lange Zeit frisch erhalten sollen, wodurch sie folglich denen der unten erwähnten Burg Masada ähnlich gewesen wären.

109. Pausan. Messen. c. XXXI. §. 5. p. 569. et c. XXXIII. §. 1. p. 576.
Dodwell's Classic. Tour thr. Gr. Vol. II. ch. 9. p. 360—362.
Pouqueville, Voy. de la Grèce; To. V. ch. 140. p. 94—95.

110. Dodwell's Class. Tour thr. Gr. L. c. p. 359—360.

111. Plutarch. Arat. c. L. p. 591. Ed. Reisk.
Strab. L. VIII. c. 7. §. 8. p. 171

112. Strab. L. C.
Pouqueville, L. C.

113. Dodwell's Classic. Tour; Vol. II. ch. 11. p. 426—427.
Gell's Narrative of a Journ. in the Morea; p. 370. pl.

Die Stadt Orchomenus hatte eine vortreffliche Lage an der Seite des Berges; sie bildete ein Dreieck, von dem jede Seite eine halbe englische Meile in der Länge betrug. Die Spitze stiess an das Schloss.

Von *Pheneus* in Arkadien bemerkt Pausanias (Arcad. c. XIV. §. 4. p. 391) dass es auf einem von allen Seiten schroffen Felsen liege. Auch Hr. Dodwell (l. c. p. 438) erwähnt den von allen Seiten schroffen Felsen von Pheneus, umständlicher aber Hr. Gell (Narrat. of a Journ. in the Morea; p. 379—380) welcher bemerkt, dass das Schloss auf einem sehr hohen und spitzigen Fels lag, auf dem man noch den ganzen Umfang der ehemaligen Mauern vorfolgen kann.

114. Dodwell's Class. Tour; Vol. I. ch. 8. p. 229—230. pl.
Dodwell's Views in Greece; Vol. I. pl. 5.
Pomardi, Viaggio nella Grecia; Vol. I. c. 8. p. 91. tav.
Gell's Itinerary of Greece; p. 162.
Avramiotti, alcuni Cenni crit. sul Viagg. di Chateaubr. p. 65.
Pouqueville, Voy. de la Grèce; To. V. ch. 144. p. 146.

115. Dodwell's Class. Tour; Vol. I. ch. 10. p. 306. ch. 12. p. 361. pl.

116. Dodwell's Classic. Tour; Vol. I. ch. 11. p. 357.

117. Dodwell's Classic. Tour; L. C. p. 302—303.

118. Dodwell's Classic. Tour; Vol. II. ch. 8. p. 312—313.

Von *Kerynia* in Achaia bemerkt Strabo (L. VIII. c. 8. §. 5. p. 308) dass sie auf einem hohen Felsen lag.

119. Dodwell's Class. Tour; Vol. II. ch. 4. p. 120—121. pl.
Pomardi, Viagg. nella Grecia; To. II. c. 20. p. 47—48. tav.

Merkwürdig ist auch ein im Thale Tempe sich erhebender ungeheurer Fels, der oben vormals befestigt war (Dodwell's Class. Tour; Vol. II. ch. 3. p. 112. pl. p. 116). Ueberdies vergleiche man die Abbildung von Tempe in Pomardi's Werke (Viaggio nella Grecia; Vol. II. c. 20. p. 44).

120. Wheler's Journey into Greece; B. IV. p. 299.
Dodwell's Class. Tour; Vol. I. ch. 4. p. 128.

Alle Städte der Griechen welche an die Seite hoher Berge oder Felsen gebauet waren, mussten eine dreieckige Gestalt erhalten. Hr. Gell bemerkt daher (Narrative of a Journey in the Morea; p. 26), dass er leztere oft an alten Städten Griechenlands gefunden habe.



121. Dodwell's Classic. Tour; Vol. II. ch. 17. p. 380—381. pl.

Pouqueville, Voy. de la Grèce; To. V. ch. 144. p. 147.

Gell's Narrative of a Journ. in the Morea; p. 120: *The castle Karitena proudly seated on a rocky summit, in the centre of the most enchanting scenery imaginable.*

122. Liv. L. XXXII. c. 18. p. 632: *Daulis, quia in tumulo excelsa sita est, nec scalis, nec operibus, capi poterat.*

Dodwell's Classic. Tour; Vol. I. ch. 7. p. 204—205.

Gell's Itinerary of Greece; p. 172.

123. Clarke's Trav. in var. Countr. Vol. IV. ch. 5. p. 140.

Dodwell's Classic. Tour; Vol I. ch. 7. p. 220—221. pl.

Pomardi, Viagg. nella Grecia; To. I. c. 8. p. 29. tav.

124 Clarke's Trav. in var. Countr. Vol. IV. ch. 4. p. 118. p. 135.

125. Chandler's Trav. in Greece; ch. LXVII. p. 264.

Hamilton's Remarks on the Fortress. of anc. Greece; Archaeolog. Vol. XV. p. 321.

126. Gell's Argolis; p. 113. pl. XXIV.

Dodwell's Classic. Tour; Vol. II. ch. 7. p. 263.

127. Dodwell's Classic. Tour. Vol. II. ch 11. p. 404.

128. Dodwell's Classic. Tour; Vol. II. ch. 16. p. 584.

129. Hamilton's Remark's on the Fortress. of anc. Greece; s. Archaeolog. Vol. XV. p. 322.

Dodwell's Classic. Tour; Vol. I. ch. 5. p. 147. pl.

Pomardi, Viaggio nella Grecia; To. I. p. 51. tav. p. 52. tav.

130. Dodwell's Classic. Tour; Vol. I. ch. 7. p. 208—209.

131. Dodwell's Classic. Tour; Vol. II. ch. 9. p. 347.

132. Strab. L. V. c. 2. § 6. p. 133: *Τὸ δὲ Ποπλώνιον ἐπ' ἄκρας ὑψηλῆς ἵδρυται κατεῤῥωγυίας εἰς τὴν θάλασσαν, καὶ χεῤῥονησιζούσης.*

133. Strab. ib. p. 132—133: *Τῶν δὲ Οὐολατεράνων, ἡ μὲν χώρα κλύζεται τῇ θαλάττῃ. Τὸ δὲ κτίσμα ἐν φάραγγι βαθείᾳ λόφος ἐστὶν ὑψηλὸς περίκρημνος πάντῃ, τὴν κορυφὴν ἐπίπεδος, ἐφ' ᾗ ἵδρυται τὸ τεῖχος της πόλεως· ἡ δ' ἐπ' αὐτὴν ἀνάβασις, πεντεκαίδεκα σταδίων ἐστὶν ἀπὸ τῆς βάσεως, ὀξεῖα πᾶσα καὶ χαλεπή.*

134. Dodwell's Classic. Tour; Vol. II. ch. 6. p. 251.

135. Dodwell's Classic. Tour; Vol. I. ch. 2. p. 37. pl.

St. Sauveur, Voyage dans les îles et possess. Venit. To. I. c. 2. p. 18—19.

136. Dapper, Descr. des Iles de l'Archip. p. 266. pl.

137. Wheler's Journey into Greece; B. I. p. 58.

Dapper, Descr. des Iles de l'Archip. p. 372.

138. Choiseul-Gouffier, Voyage Pittor. de la Grèce; To. I. pl. 8. p. 14.

139. Choiseul-Gouffier, Voy. Pitt. de la Gr. To. I. pl. 39. p. 77.

140. Hamilton's Rem. on the Fortress. of anc. Greece; s. Archaeolog. To. XV. p. 321—322.

141. Gell's Geography and Ant. of Ithaca; ch. V. p. 40. pl.
Dodwell's Classic. Tour; Vol. I. ch. 2. p. 66.

142. Clarke's Trav. in var. Countr. Vol. III. ch. 11. p. 428—429.
Choiseul-Gouff. Voy. Pitt. de la Gr. To. I. pl. 16. p. 49—48.

Ungern vermisst man in diesem Buche eine auch nur flüchtige Beschreibung so vieler von dem Verfasser kaum erwähnter Bergschlösser, von denen er doch Abbildungen liefert. Man vermisst sie vornehmlich bei den Schlössern von Melos (pl. IV. p. 9—10), von Sikinus (pl. IX. p. 17—18), von Santorin (pl. XVI. p. 33. pl. XIX. p. 36—37); aber auch bei vielen andern.

143. Tournefort, Voyage du Levant; To. I. Lettre 2. p. 23.
Drapper, Descr. des Isl. de l'Archip. p. 412. 413. 414.

144. Polyb. Histor. Rel. L. IX. c. 17. p. 147—148: Ἡ δὲ τῶν Ἀκραγαντίνων πόλις οὐ μόνον κατὰ τὰ προειρημένα διαφέρει τῶν πλείστων πόλεων, ἀλλὰ καὶ κατὰ τὴν ὀχυρότητα, καὶ μάλιστα κατὰ τὸ κάλλος καὶ τὴν κατασκευήν. Ἔκτισται μὲν γὰρ ἀπὸ θαλάττης ἐν ὀκτωκαίδεκα σταδίοις, ὥστε μηδενὸς ἀμοίρους εἶναι τῶν ἐκ ταύτης χρησίμων. Ὁ δὲ περίβολος αὐτῆς καὶ φύσει καὶ κατασκευῇ διαφερόντως ἠσφάλισται. κεῖται γὰρ τὸ τεῖχος ἐπὶ πέτρας ἀκροτόμου, καὶ περιῤῥῶγος, ᾗ μὲν αὐτοφυῶς, ᾗ δ' χειροποιήτου· περιέχεται δὲ ποταμοῖς. ῥεῖ γὰρ αὐτῆς παρὰ μὲν τὴν νότιον πλευρὰν ὁ συνώνυμος τῇ πόλει, παρὰ δὲ τὴν ἐπὶ τὰς δύσεις καὶ τὸν λίβα τετραμένην ὁ προσαγορευόμενος Ὕψας, ἡ δ' ἄκρα τῆς πόλεως ὑπέρκειται κατ' αὐτὰς τὰς θερινὰς ἀνατολάς· κατὰ μὲν τὴν ἔξωθεν ἐπιφάνειαν ἀπροσίτῳ φάραγγι περιεχομένη, κατὰ δὲ τὴν ἐντὸς μίαν ἔχουσα πρόσοδον ἐκ τῆς πόλεως.

Diodor. Sic. L. IV. c. 78. p. 321. I. 79: Πόλιν ἐπὶ πέτρας οὖσαν πασῶν ὀχυρωτάτην κατεσκεύασε, καὶ παντελῶς ἐκ βίας ἀνάλωτον· στενὴν γὰρ καὶ σκολιὰν τὴν ἀνάβασιν αὐτῆς φιλοτεχνήσας, ἐποίησε δύνασθαι διὰ τριῶν ἢ τεττάρων ἀνθρώπων φυλάττεσθαι.

145. Pancrazi, Antichità Siciliane; Vol. II. p. 52. tav. II.
St. Non, Voyage Pitt. de Napl. et Sic. To. IV. ch. 9. p. 201. pl. LXXX.
Houel, Voyage Pitt. de Sic. Malte et Lip. To. IV. ch. 41. p. 64—65.
Hughes's Trav. in Sic. Greece etc. Vol. I. ch. 1. p. 23—24.
Kephalid. Reise durch Ital. u. Sic. I. Th. 52 k. S. 296.
Grass Sicil. Reise; II. Th. S. 410.

Auch der schnell reisende Seume (Spaziergang nach Syrakus; I. Th. S. 185) gedenkt der Stärke und Festigkeit der alten Mauern von Agrigent.

146. Bartels a. a. O. III. Th. 25 Br. S. 114—119.
Münter a. a. O. S. 372—373.

147. Bartels a. a. O. III. Th. 25 Br. S. 120—123.
Münter a. a. O. S. 367—370.

148. Bartels a. a. O. III. Th. 25 Br. S. 86. 30 Br. S. 439.

149. Münter a. a. O. S. 369—370.

150. Hamilton's Rem. on the Fortr. of anc. Greece. S. Archaeologia, Vol. XV. p. 319.

151. Aristid. Or. de Concord. p. 519—520.
Dallaway, Constantinople anc. et mod. To. II. ch. 6. p. 113.



Choiseul-Gouff. Voy. Pitt. de la Grèce; To. II. p. 32—33.
Richter's Wallfahrt. im Morgenl. XLVI. S. 488—489.

152. Strab. L. VII. c. 6. §. 1. 437.

153. Strab. L. XIII. c. 4. §. 1. p. 454—457.

154. Hamilton's Remarks, L. C. p. 319.
Choiseul-Gouffier, Voy. Pitt. de la Grèce; To. II. p. 86—87. pl. 9. 10.
Richter's Wallfahrt. im Morgenl. XLIV. S. 465—468.

155. Peyssonnel, Observat. sur les Peupl. Barbar. p. 340. pl. IV.
Chandler's Trav. in Asia Minor; ch. LXXV. p. 252.

156. Pococke's Descr. of the East; Vol. III. B. 2. ch. 4. p. 54.
Dallaway, Constantinople anc. et mod. To. I. p. 312.

Von der äusserst wichtigen Lage von Ephesus, als Schutzvestung der Gend gegen Anfälle, theils von Ionien her, theils von den Städten des Hellesont und aus Europa überhaupt, spricht auch Polybius (Ap. Suid. v. *Εὐκαιρία*).

157. Chandler's Ionian Antiqu. P. II. ch. 6 p. 27. pl. XXXIII.
Chandler's Trav. in Asia Minor; ch. LIII. p. 171. ch. LVIII. p. 199.
Hamilton's Remarks; L. C. p. 319.

158. Choiseul-Gouff. Voy. de la Grèce; To. I. p. 163. pl. 103.

159. Chandler's Trav. in Asia Minor; ch. XLVIII. p. 161.
Hamilton's Remarks; L. C. p. 319.

160. Tournefort, Voyage au Levant; To II. Lettre 17. p. 98.

161. Pococke's Descr. of the East; Vol. III. B. 2. ch. 21. p. 114.

162. Strab. L. XII. c. 3. §. 38. p. 144—145.

163. Strab. L. XIV. c. 4. §. 3. p. 680.

Eben so vergleichen Polybius (L. V. c. 70. §. 6. p. 365) den Itabyrius, nd Synesius (Or. I. de Provid. p. 94. C.) einen Berg um Thebä mit der estalt einer weiblichen Brust.

164. Strab. L. XIV. c. 2. §. 4. p. 593.

165. Ammian. Marcellin. L. XIX. c. 9. p. 241. Ed. Gron.
Tavernier, Six Voyag. To. I. L. 2. ch. 14. p. 187.

166. Otter, Voy. en Turqu. etc. To. II. ch. 37. p. 266—267.
Niebuhr's Reise nach Arab. II. Th. S. 391—394. Taf. 47.
Macdonald Kinneir's Geogr. Memoir of the Persian Empire; p. 264. and Journey thr. Asia Minor, Armen. and Koordist. p. 433.

167. Geograph. Memoir of the Persian Emp. p. 264. note.

168. Aus einer handschriftlichen Nachricht welche ich durch die Gefälligkeit des Hn. Porter erhielt.
Ker Porter's Trav. in Geogr. Pers. etc. Vol. II. p. 700.
Die unten genannte Reise sagt nur wenig von diesem Orte.
Morier's Journey thr. Pers. Armen. etc. XVII. p. 342.
Mann. Geogr. d. Gr. und. Röm. VI. Th. 2. H. S. 474.

169. Nach einer Zeichnung und einer handschriftlichen Nachricht von demselben berühmten Reisenden.
Ker Porter's Trav. in Geogr. Pers. etc. Vol. II. p. 716.

D'Anville, Geogr. Anc. abrégée: p. 99

Morier's Journ. in Pers. etc. XVIII. p. 351: *From an eminence of the road we first discovered the rock of Osmanjik, forming a stricking point amid the green and lively scenery of the plain. On this aspect no part of the town of Osmanjik appears, except a few houses on the skirts of the rock. The bridge, indeed, which leads out of the place is a conspicuous object in the view. On a nearer approach, that which as a distance appeared an immense black mass is found to be broken into several detached heighst, all of the same species of stone, and all originally connected by the art of man into one impregnable fortress.*

Wenn das gegründet wäre was die Bewohner von Mazaka in Kappadokien, vorher *Caesarea am Argäus* genannt, erzählen (Macdon. Kinneir's Journey thr. As. Min. Arm. and Koordist. p. 105—106), Tiberius habe auf des Berges Argäus Gipfel eine Veste erbauet: so würde diese leztere die von allen am höchsten gelegene gewesen sein. Allein in einer solchen Höhe ist nie eine Burg erbauet worden, weil sie nicht anders als völlig zwecklos und unbrauchbar gewesen sein würde.

170. Nach einer handschriftlichen Nachricht von demselben.

D'Anville, Geogr. Anc. abr. p. 116.

Ker Porter's Trav. in Geogr. Pers. etc. Vol. II. p. 662.

Dieses Schloss ist von drei Seiten unüberwindlich. Innerhalb der Mauern, oben an der Nordwestseite des Felsengipfels liegt das Schloss. Die Mauern und Thürme sind von so vortrefflicher Bauart, dass sie nur vom ersten Erbauer herrühren können.

171. Nach einer Zeichnung und Nachricht von demselben.

Ker Porter's Trav. in Geogr. Pers. etc. Vol. II. p. 695.

Mannert's Geogr. der Gr. und Röm. VI. Th. 2 H. S. 312.

172. Nach einer Zeichnung und Nachricht von demselben.

Ker Porter's Trav. in Geogr. Pers. etc, p. 688.

Paul Lucas, Voyage dans la Grèce, l'As. min. la Macéd. et l'Afrique; To. I. ch. XIX. p. 143.

Mann. Geogr. der Gr. und Röm. VI. Th. 2 H. S. 263.

173. Strab. L. XII. c. 3. §. 31. p. 126—127.

Ich zweifle dass der von Tournefort (Voyag. To. II. Lettre 31. p. 170—171. beschriebene und in einem Kupferstich gelieferte Ort Chonak oder Kuleisar genannt, diese Festung sein könne, wie Hr. Mannert (Geogr. der Gr. u. Röm. VI. B. 2 H. S. 474—475) vermuthet. Denn weder ist der Fels hoch genug, noch hat seine ganze Gestalt und Lage grosse Festigkeit. Es giebt der hohen und festen Berge in diesen Gegenden sehr viele, und Hr. Porter (Trav. Vol. II. p. 665) sagt von ihnen: *the whole land is one series of frighsfull chasms and insulated rocky fortresses.* Man wird daher künftig, wenn es leichter sein wird das Innere dieser Landschaften zu untersuchen, noch viele neue Entdeckungen an's Licht fördern.

174. Polyb. Histor. L. V. c. 70. p. 365. Ed. Schw.

Joseph. Bell. Iudaic. L. IV. c. 1. §. 8. p. 267. Ed. Hav.



175. Relandi Palaest. ex Mon. illustr. L. I. c. 51. p. 245—246.
Maundrell, Voyage d'Alep à Jerusalem; p. 190—193.
Thevenot, Voyage au Levant; ch. XV. p. 482—483.
Pococke's Descr. of the East; Vol. II. ch. 16. p. 64—65. pl.
Hasselquist's Reise nach Paläst. S. 179—180.
Bachiene's Beschr. von Paläst. I. Th. 1. B. 7. K. S. 252—253.
Volney, Voyage en Syr. et en Eg. To. II. ch. 29. p. 117—118.
Burckhardt's Trav. in Syria etc; p. 333—335.
Light's Trav. in Egypt. Nubia, Holy Land, Mount Libanon and Cyrus; ch. V. p. 199—202.
Richter's Wallfahrt. im Morgenl. IX. S. 61.
Wilson's Trav. in Egypt. and the Holy Land, Turkey, Greece etc.; ı. XXIII. p. 235—237. p. 221. pl.
176. Strab. L. XII. c. 3. §. 39. p. 145—147.
177. Morier's Journey thr. Persia, Armen. etc. ch. XVIII. p. 349.
178. Travel's in Geogr. Pers. etc. Vol. II. p. 713. pl. LXXXII.
179. Ibid. p. 107.
180. Ibid. p. 108.
181. Tavernier, six Voyages en Turqu. en Perse et aux Indes; To. I. ı. 2. p. 10.
182. Macdonald Kinneir's Journey thr. Asia Min. Armen. and Koordist. . 556. and
Geograph. Mémoir of the Pers. Emp. p. 264. note.
183. L. C. p. 708—712.
184. L. C. p. 707.
185. Morier's Journey trough Pers. Armen. and Asia Minor; ch. XVIII. 349.
186. Tavernier, six Voyag. en Turqu. en Perse et aux Indes; To. I. L. ch. 2. p. 9—10: *Du côté du levant sur une haute montagne on voit une ›rteresse, où l'on peut avoir d'autre eau que celle de la pluie que l'on con-ːrve dans une cisterne. Au milieu de la montagne on trouve une belle source d'eau.*
Busbequii Legatio Turcica; Ep. I. p. 69—70. Ed. Colon. Agripp. 1592.
Was Busbeck (p. 69.) von Amasia erzählt, widerspricht den Bemerkungen es Strabo nicht, wie Casaubonus dafür hielt (In Strab. L. C. p. 839. not. 6. ,d. Almel.) Otter (Voyage en Turqu. et en Perse; To. II. ch. 46. p. 334.) nd Hr. Sestini (Viaggio di Constantinop. a Bassora; c. IV. p. 42.) haben iese merkwürdige Veste nicht genauer untersucht.
187. Ker Porter's Trav. in Georg. Pers. etc. Vol. II. p. 706.
188. Voyage Pittor. de Sicile, de Malte et de Lipari; To. IV. ch. 35. ›. 4: *Cet escalier est de la plus belle exécution: je n'ai pas descendu jus-u'au pied, parce qu'il est rempli de gravois. Le haut de cet escalier est à 6 toises au dessus du sol: il a 24 toises de pente, 4 pieds 9 pouces de large, pieds 6 pouces du rampant des marches au rampant du plafond, mesurés angle droit: les marches ont un pied de giron et huit pouces de hauteur. On croit que cet escalier dépendoit du château de Hypsa dont on a fait avec e tems le nom d'Ispica, ou cavée fendue.*

189. Ibid. To. IV. ch. 35. p. 10. pl. CCX: *Il a trois pieds et demi de large. Les marches ont environ 7 pouces de haut sur 13 de large. Cet escalier a été plus long, mais on l'a raccourci en abbaissant le rocher où il commence; ce qui l'a diminué considérablement. Vers le haut il est environ à 6 pieds loin de la face verticale du rocher, et au bas il est en à 12 pieds.*

190. Plin. Natur. Hist. L. VI. c. 11. §. 12. p. 309: *Portae Caucasiae, magno errore multis Caspiae dictae, ingens naturae opus montibus interruptis repente: ubi fores obditae ferratis trabibus, subter medias amne diri odoris fluente, citraque in rupe castello, quod vocatur Cumania, communito ad arcendas transitu gentes innumeras: ibi loci terrarum orbe portis discluso, etc.*

191. Travels in Geogr. Pers. etc. Vol. I. pl. III.

192. Klaproth's Reise in den Kaukas. und nach Georg. I. B. 31. K. S. 671—673.

Engelhardt's und Parrot's Reis. in die Krimm und den Kaukas. I. Th. S. 159—160. 163.

193. Plin. L. C.

194. Tagebuch einer Reise im Jahre 1781 unternommen von Mosdok nach dem innern Kaukasus; in Pallas neuen nordischen Beiträg. VII. B. S. 49.

Klaproth a. a. O. S. 671.

195. Porter's Trav. in Georg. etc. Vol. I. p. 71—72. pl. III.

196. Klaproth a. a. O. S. 671.

197. Geogr. L. V. c. 12. p. 133. tab. III. Ed. Mont.

198. Strab. L. XI. c. 3. §. 5. p. 415—416: *Ἐκ δὲ τῶν πρὸς ἄρκτον Νομάδων, ἐπὶ τρεῖς ἡμέρας, ἀνάβασις χαλεπή· καὶ μετὰ ταύτην ποταμία στενὴ ἐπὶ τοῦ Ἀράγου ποταμοῦ τεττάρων ἡμερῶν ὁδὸν ἔχουσα ἐφ' ἕνα· φρουρεῖ δὲ τὸ πέρας τῆς Ἀλβανίας, δία πέτρας πρῶτον λατομητὴ εἴσοδος, εἶτα διὰ τέλματος, ὃ ποιεῖ ὁ ποταμὸς ἐκ τοῦ Καυκάσου καταπίπτων.*

Harduin verwechselt (In Plin. N. H. L. VI. c. 11. §. 12. p. 309. not. 7.) die kaukasischen mit den albanischen Pforten.

199. Ste. Croix. Voyag. Histor. et Géogr. dans la pays entre la mer Noire et la mer Casp. p. 135. note 4 et 5 de l'éd. in 4.

Die Meinung des Verfassers, Peter der Grosse sei auf seinem Zuge nach Derbend durch diese Pforten gegangen, ist nicht gegründet. Auch folgt dieses nicht aus den Worten des Bell d'Antermony (Voyag. To. III. p. 231), auf die er sich beruft.

200. Dionys. Alex. Perieg. v. 1039. p. 92. Ed. Huds.

201. So beschreibt Plinius (Nat. Hist. L. VI. c. 14. S. 17. p. 312.) die kaspischen Pforten. Man vergleiche damit:

Solin. Polyh. c. XLVII. p. 54.
Eustath. in Dionys. Perieg. v. 1034. p. 277. Ed. Huds.
Mann. Geogr. der Gr. u. Röm. V. Th. 2. H. S. 175—176.
Morier's sec. Journ. thr. Pers. etc. ch. XXIII. p. 365—366.
Ker Porter's Trav. in Georg. Pers. etc. Vol. I. p. 366—367.

Neuere Untersuchungen haben uns eine genauere Kenntniss der kaspischen Pforten geliefert. Viel brauchbares haben Kirch (De Port. Casp. in

Miscell. Berolin. To. IV. p. 84—103), den Anquetil du Perron (Recherch. sur les migrat. des Mardes; voy. Mémoir. de l'Acad. des Inscr. To. XLV. p. 127—129) und Sainte Croix (Examen des Hist. d'Alex. p. 687—692. et p. 862.) nicht ohne Missverständnisse und nicht ohne Beimischung unrichtiger Behauptungen, benuzten, und Morier, der selbst diese Gegend besuchte, bemerkt. Es ergiebt sich aus jenen Vorarbeiten die Wahrscheinlichkeit, dass von Norden her der Eingang dieser Pforten sich am Dorfe Firus Ko befand Von da gelangte man, nach Morier's Karte, auf dem südlich gerichteten beschwerlichen Wege von ungefähr vier deutschen Meilen, zum Ausgang, an eine enge aber lange Felsenschlucht, oder an die Gebirge, die Polybius Labos nennt, die jezt Ser Dere Kor, oder Kawar, heissen. Diesen Weg beschreibt Plinius, ausführlicher aber erzählt uns Polybius (Rel. L. X. c. 28—31. p. 251—259.) die Mühseligkeiten welche auf diesem Pfortenwege Antiochus mit seinem Heere zu bekämpfen hatte, theils wegen der steilen gefahrvollen Wege an sich, welche der Feind durch Felsenstücke und eine grosse Menge hingeworfener Bäume noch schwieriger gemacht hatte, theils wegen der überall an vortheilhaften Orten aufgestellten zahlreichen Krieger. Antiochus überwand alle diese Hindernisse, brauchte aber acht Tage um vom südlichen Eingange zum nördlichen Ausgang zu gelangen. Morier hat einen Theil dieses kaspischen Durchganges beschrieben. Er bemerkt (l. c. p. 365): *At about six miles from Firouz Koh, the Mazanderan road leads over the mountains, to the left, and that of Khorasan, to the right. Nearly at their separation, is a stupendous pass, formed by two masses of rock, rising opposite to each other, about one hundred and fifty to two hundred feet in height, with a narrow channel at their bases about twenty or thirty paces in breadth, part of which is occupied by a stream and part by the road. The pass in its various turns may be about three hundred paces in length; but it is neither so narrow nor so remarkable, considered as a natural curiosity, as those of Sawachi.* Dass Alexander der Grosse nicht durch die ganzen kaspischen Pforten gedrungen, sondern blos durch den mittäglichen Theil gegangen, von da aber östlich einen kürzern und bequemern Weg gewählt habe, wird aus den Worten des Arrianus (De Expedit. Alex. L. III. c. 20. p. 228) wahrscheinlich, wie schon dem Anquetil einleuchtete, der aber daraus den falschen Schluss zog, Antiochus könne nicht durch die kaspischen Pforten gegangen sein.

Was Ste Croix (Exam. p. 691.) von zwei Auswegen bemerkt, welche sich gegen die Mitte der kaspischen Pforten hin befinden sollen, von denen der östliche nach Parthien, der westliche nach Hyrkanien geführt hätte, ist nicht ganz richtig. Den östlichen mag Alexander genommen haben; dass aber Antiochus einen westlichen eingeschlagen habe, davon findet sich nirgends ein Beweis. Es ergiebt sich vielmehr aus Polybius dass er den geraden Weg bis zum heutigen Firus Ko verfolgt habe. Auch hat Kirch niemals behauptet, wie Ste. Croiz ihm Schuld giebt, weder dass die beiden Wege, der des Alexander und der des Antiochus, zwei ganz verschiedene und besondere Strassen oder Pforten gewesen, denn vielmehr Anquetil (L. C. p. 129.) beging diesen Fehler, noch dass sich in diesem Durchgange westlich ein Weg vom

geraden trennte. Da Antiochus von Hekatompylos aus Parthien nach Hyrkanien ziehen wollte, so wundert man sich, dass er nicht, wie Alexander, den von Osten nach Westen gehenden Weg wählte, sondern durch die kaspischen Pforten, vom südlichen Eingange bis zum nördlichen Ausgange zog: denn warum hätte er sich weiter westlich ans heutige Kaswin begeben sollen, um durch diese Pforten zu gehen, die, wie es aus des Olearius Bericht erhellet, wenigstens eben so beschwerlich waren als die kaspischen? Auch Kirch (l. c. §. V. p. 94.) ward irre geleitet; indem er, vielleicht von Olearius (l. c. p. 996.) verführt, die von keinem bewährten Schriftsteller genannten hyrkanischen Pforten ganz östlich auf seine Karte setzen liess.

Ein zweiter Irrthum des Ste. Croix entstand dadurch, dass er glaubte (Exam. p. 691.) Olearius spreche von den kaspischen Pforten, der doch nicht durch diese, sondern durch die bei Pyle Rudbar gezogen ist. Dieser Reisende meldet (l. c. p. 996.) dass, nachdem er durch eine sehr enge Felsenschlucht gegangen war, er zur linken Hand die nach Ardebil führende Landstrasse, rechts aber den höchst beschwerlichen Weg ins Gebiet von Gilan fand. Er wählte den leztern, den er in der unten wiederholten Stelle beschreibt. Auf dem Verfolge seiner Reise kam Olearius, nicht weit von der Bai Kisilagatsch, durch die oben erwähnte Felsenschlucht Lenger Kunan (l. c. p. 1015.), die aber, verglichen mit Pyle Rudbar, nicht sehr bedeutend zu sein scheint. Hätte sich Ste. Croix nicht auf Anquetil's Auszüge verlassen, die jedoch die Reise des Olearius nicht erwähnen, und sowohl leztere als Kirch's Abhandlung sorgfältiger verglichen, so würde er theils manchen Irrthum vermieden, theils gefunden haben, dass Olearius nicht durch die kaspischen Pforten, sondern durch die jezt Pyle Rudbar genannten gegangen sei (Voyage en Mosc. Tartar. et Pers. L. VI. p. 998), und dass Kirch (l. c. p. 94. infr.) ausdrücklich bemerkt, Olearius sei nicht durch die kaspischen Pforten gezogen. Ste. Croix theilt bei dieser Gelegenheit aus der Reise des Olearius eine Beschreibung mit, welche ich hier ausführlicher wiederholen will, um einen Begriff von den Pforten bei Pyle Rudbar zu geben. Der Reisende sagt nemlich (Voyage en Moscow. L. VI. p. 997. pl): *Ce chemin est le plus dangereux et le plus effroyable qui soit peut-être au monde, et que nous avions rencontré dans tout notre voyage. Il est taillé dans une montagne qui n'est qu'un seul rocher, et tellement escarpé qu'on a eu bien de la peine à y faire un chemin, et encore a-t-il fallu y suppléer par de la maçonnerie qu'on y a fait comme en l'air aux endroits où le roc manquoit; il est si étroit qu'à peine les chameaux ou chevaux y peuvent passer l'un après l'autre. A la main gauche ce roc sembloit pousser son sommet jusqu'aux nues, et il se déroboit à la vue. A la droite il s'ouvroit un abyme horrible, dans lequel la rivière se faisoit passage avec un bruit qui n'étonnoit pas moins l'oreille que ces précipices éblouissoient la vue et faisoient tourner la tête.*

Zu den erhabensten und schönsten Felsenpforten gehören die, welche Morier (l. c. p. 363—364. pl.) beschreibt. Sie heissen jezt Sawatschi und liegen nordöstlich von Firus Ko; man kann sie als Eingang und Ausweg eines und desselben besondern Durchganges betrachten. Morier bemerkt: *The moun-*

tains to the north, nord-east, and nord-west of the valley of Firouz Koh, have a particular hard appearance, being composed of nothing but bare rock. On a N. E. bearing, through these mountains, there are two passes which are great natural curiosities, and which well repaid the trouble we took to visit them. We rode for about eight miles in the plain, and leaving a small village on the left hand, we came to the foot of mountains without any apperture. On approaching nearer we perceived a dark and narrow passage, extending from the foot to the summit of the mountains as if it had been rend asunder, which on entering we found about six or ten feet wide, extending about hundred paces. The mountain on each side rose at least two or three hundred feet over our heads, whilst a stream of the purest and coldest water generally filled up the road between the bases. Having quitted this, we entered upon a small open valley, trough which meandered this beautifull stream; and about a mile further, we again entered a pass similar to the former, but still more extraordinary. Water oozed from the highest summits, falling in small showers, whilst on both sides were large natural excavations and refreshing grottoes. The Persians, who generally are indifferent to the sublime and the picturesque, were here all extacy and astonishment. The King who had breviously pointed out the place, had said, «Go, see the wonderfull work of God.» Having traversed the second pass, we ascended a steep declivity, with the stream roaring in occasional cataracts through a very contracted bed, and come to another gorge more open than the others, on the rocks of which we saw large flocks of mountain goats, jumping from one crag to another over the most awfull precipices in a manner truly astonishing.

202. Ste. Croix, Voyages Histor. et Géogr. p. 138. et
Examen des Histor. d'Alexandre, p. 691.

203. Klaproth's Reise in den Kauk. etc. I. Th. S. 525—526.

204. Ebendas. S. 526.

205. L. XI. c. 3. §. 5. p. 416.

206. Strab. L. XI. c. 12. §. 8. p. 561—562.

207. Porter's Trav. in Georg. Pers. etc. Vol. II. p. 445—446.

208. Ste. Croix, L. C. p. 130—131. note 4.

209. Strab. L. XV. c. 3. §. 6. p. 205.

210. Ptolem. Geogr. L V. c. 5. p. 137.
Mann. Geogr. d. Gr. u. Röm. VI. Th. 2 H. S. 175—176.

211. Diod. Sic. L. XIV. c. 20. p. 665.
Xenoph. Anab. Cyr. L. I. c. 2. §. 21. p. 19. Ed. Schn.
Mann. Geogr. d. Gr. u. Röm. VI. Th. 2 H. S. 236.

212. Strab. L. XIV. c. 3. §. 18. p. 713.

213. Strab. L. IV. c. 3. §. 19. p. 715.

214. Plin. Nat. Hist. L. V. c. 22. §. 18. p. 265.
Pococke's Descr. of the East; Vol. II. ch. 20. p. 174.
Mann. Geogr. der Gr. und Röm. VI. Th. 1. H. S. 486.

215. Man vergleiche die in der 41, 42 und 43 Anmerkung angeführten Nachrichten.

216. Porter's Trav. in Geogr. Pers. etc. Vol. II. p. 704—705.

217. Ibid. p. 705—706.

Amasia westlich kam derselbe Reisende am Dorfe Hadschi an einen andern riesenhaften Felsenpass, Daraki Derbent genannt (Ibid. p. 715).

218. Conf. Bayer de Muro Caucas. in Comm. Acad. Petrop. To. I. p. 425. et in Opusc. a Klotz. edit. p. 94.

219. Porter's Trav. in Georg. etc. Vol. II. p. 702—703. pl. 86.

220. Tournefort, Voyage du Levant; To. II. Lettre 21. p. 173.

221. Lib. Or. XI. Antioch. p. 350. I. 1. et p. 350—352. Ed. Reisk.

Iakouti trad. par de Guignes. Voy. Notic. et Extr. des Mss. de la Bibl. du Roi; To. II. p. 472. c. 18.

Itinéraire d'une partie peu connue de l'Asie mineure; ch. VII. p. 117—118. et p. 121.

Mann. Geogr. der Gr. u. Röm. VI. Th. 1 H. S. 467—473.

Macdon. Kinneir's Journey thr. Asia Min. Armen. and Koordist. p. 153—159.

Durch seine hohe Lage eine der schönsten Vesten des Alterthums, merkwürdig durch zwei hohe Felsenspitzen, und dadurch ähnlich denen von Amasia, Komana, und Antiochia am Orontes, ist *Schamachia* im vormaligen Schirwan, das unter der glorreichen Herrschaft des Kaisers Alexander mit Russland vereint worden ist. Die zwei Spitzen sind von ausserordentlicher Höhe, die eine trägt noch die Ueberreste des alten Schlosses. Weit bis zum Kamm zwischen den Spitzen, zog sich die alte sehr grosse Stadt hinauf. Ihre wohlerhaltenen Trümmer sind jezt mit dichtem Gebüsch bewachsen, und dadurch fast unsichtbar. Kämpfer liefert von diesem Orte und seiner Umgegend eine wohlerhaltene Abbildung (Amoenit. Exot. Fascic. II. relat. 10. §. 4. p. 432); Macdonald Kinneir (Geograph. Memoir on the Pers. Emp. p. 358.) hat ihn nur flüchtig erwähnt.

222. Richter's Wallfahrt. im Morgenl. XXIX. S. 281—283.

Macdon. Kinneir's Journey thr. As. Min. etc. p. 153. not. †.

223. Plutarch. in Lucull. c. XXXI. p. 296. Ed. Reisk.

Strab. L. XI. c. 13. §. 6. p. 581—582.

224. Strab. ibid. p. 581—582.

225. Ker Porter's Trav. in Geogr. Pers. etc. Vol. II. p. 619—621.

226. Tacit. Annal. L. XIII. c. 41. p. 128. Ed. Brot: *Artaxatis ignis immissus, deletaque et solo aequata sunt; quia nec teneri sine valido praesidio, ob magnitudinem moenium; nec id nobis virium erat, quod firmando praesidio, et capessendo bello divideretur.*

227. Dio Cass. L. LXIII. c. 6. p. 1030. I. 11. Ed. Reim.

228. L. C. p. 621.

229. Morier's Sec. Journ. in Pers. etc. ch. XX. p. 316—317.

230. Strab. L. XI. c. 13. §. 6. p. 582.

231. Morier's Second Journ. thr. Pers. etc. ch. XXII. p. 341.

232. Auch in der Krimm bemerkt man, auf dem Wege von Sudag nach



'heodosia, eine Menge einzeln stehender mehr oder weniger verwitterter Kalk- :lsen, welche bald verfallenen Gebäuden, bald Menschen, Thieren oder Un- eheuern ähnlich zu sein scheinen. Auf diese Weise mag dem Pausanias und ndern Reisenden der Berg Sipylus einer Bildsäule der trauernden Mutter ſiobe ähnlich geschienen haben (Att. c. XXI. §. 5. p. 77). Von der Aehn- chkeit des Berges mit der Niobe spricht auch Eustathius (in Dionys. Alex. erieg. v. 87. p. 130): *φαμένων τινῶν ἀκρωτήριον εἶναι Φρύγιον, ἐοικὸς γυναικείῳ ροσώπῳ τοῖς πόῤῥω ἀφεστηκόσιν ἐξ οὗ ὕδωρ ἀένναον καταῤῥεῖ, ὅπερ ὁ μῦθος εἰς ἰκρυον αὐτοματίζει τῇ Νιόβῃ.* Er sezt hinzu: *ὁρῶμεν δὲ καὶ τοὺς τὴν γραφικὴν ἔχνην δεινοὺς, εἰς λεόντων μιμήματα, ἢ τοιούτων τινῶν θηρίων προτομὰς, τὰς τῶν ρέων ἐκτυποῦντας κορυφὰς, ὡς τῆς ὄψεως τοιαῦτά τινα φανταζομένης καὶ πόῤῥωθεν.* n der Stadt Botrys in Phönikien stand hart am Meere ein hoher menschen- ınlicher Berg, der daher Lithoprosopon hiess; sein durch Erdbeben verur- ıchter Einsturz gab der Stadt einen Hafen (Scylac. Peripl. p. 42. Cedren. istor. Compend. p. 376. A).

233. Morier's Sec. Journ. in Pers. etc. ch. XXII. p. 339—340. pl.

234. Ker Porter's Trav. in Georg. Pers. Vol. II. p. 626.

235. Ibid. p. 628.

236. L. XI. c. 13. §. 6. p. 561.

237. Porter's Trav. in Georg. Pers. etc. Vol. II. p. 593—595.
Macdon. Kinneir's Geogr. Mem. of the Pers. Emp. 255.

238. Morier's Sec. Journ. thr. Pers. Armen. etc. ch. XXV. p. 398.
Ker Porter's Trav. in Georg. Pers. etc. Vol. II. p. 646.

239. Ioseph. Bell. Iudaic. L. VII. c. 8. §. 31. p. 424—425. Ed. Hav.
Plin. Nat. Hist. L. V. c. 19. S. 15. p. 262. I. 16.
Reland. Palaest. ex Mon. Vet. illustr. L. III. p. 658. Ed. Nor.
Bachiene hist. und geogr. Beschr. v. Paläst. II. Th. S. 302.
Mariti Viaggi per l'isola di Cipro etc. T. II. c. 9. p. 211—220.

Das zulezt genannte Buch gehört zu den Reisebeschreibungen, welche eitläuftig über die Geschichte der besuchten Länder und Orte sprechen, ıne etwas neues aus eigener Ansicht hinzuzufügen. Man erkennt aus Mariti's ᵀorten, dass er nie Masada sahe.

240. Ioseph. Bell. Iudaic. L. VII. c. 8. §. 5. p. 426—427.

241. Id. ibid. c. 8. §. 6. p. 426—427. c. 9. §. 1. p. 432.

242. Id. ib. c. 8. §. 4. p. 425.

243. Diod. Sic. L. XX. c. 24. p. 422. I. 53.

244. Id. ibid. c. 24. p. 422. I. 50.

245. Gell's Itinerary of Greece; p. 97.

246. Histoire des Anc. Traités; P. I. c. 293. p. 250. note 4.

247. In Diodor. Sic. L. C. p. 422. not. 57.

248. Geogr. L. V. c. 9. p. 130.

249. In Diodor. Sic. L. C. p. 422. not. 57.

250. Geogr. L. V. c. 9. p. 130.

251. Memorab. Socrat. L. II. c. 1 §. 10. p. 68. Ed. Schneid: *Ἐν δὲ τῇ ἰρώπῃ Σκύθαι μὲν ἄρχουσι, Μαιῶται δὲ ἄρχονται.*

XVIII.

Médailles de Pharnace II.

ROI DU BOSPHORE-CIMMÉRIEN.

---

1. Tête diadémée de Pharnace II, tournée à droite.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΦΑΡΝΑΚΟΥ. Apollon assis sur un siége et tourné à gauche, tenant dans la main droite une branche de laurier, le coude gauche appuyé sur une lyre; devant lui, un trépied; dans le champ, à droite, la date *ΓΜΣ*, an 243; dessous, un monogramme qui paroît être composé des lettres *ΠΑΣ*. AV. 5.

Au Musée de l'université de Pesth.

Mus. Hedervar. Num. T. I. p. 185. not. tab. XIX. n. 425.

2. Tête diadémée de Pharnace II, tournée à droite.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΦΑΡΝΑΚΟΥ. Apollon assis sur un siége et tourné à gauche, tenant dans la main gauche une branche de laurier, le coude gauche appuyé sur une lyre; devant lui, un trépied; dans le champ, à droit, la date *ΕΜΣ*, au 245; dessous, un monogramme composé des lettres *ΠΑΥ* ou *ΠΑΚ*. AV. 5.

Au cabinet Impérial de Vienne.

Froelich ad Num. Reg. Nov. Acces. p. 87. t. III. n. 4.
Num. Cimel. Caes. Reg. P. I. p. 3. n. 7.
Eckhel Catal. Mus. Caes. Vindob. P. I. p. 135. n. 1.
Eckhel Doctr. Num. Vet. Vol. II. p. 366.
Mus. Hedervar. Num. To. I. p. 185. n. 4435.

3. Tête diadémée de Pharnace II, tournée à droite.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΦΑΡΝΑΚΟΥ. Même figure d'Apollon assis; dans le champ, la date *ΕΜΣ*, an 245; un monogramme composé des lettres *ΧЄ* (Mionnet monogr. no 732). AV 5

Au cabinet du Roi, à Paris.

Mionnet Descr. de Méd. Ant. To. II. p. 362. m. 22.
Visconti Iconogr. Gr. pl. XLII. m. 7. p. 138—140.

4. Tête diadémée de Pharnace II, tournée à droite.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΦΑΡΝΑΚΟΥ. Même figure d'Apollon assis; dans le champ, la date *ΣΜΣ*, an 246; dessous, un monogramme inexactement dessiné, et composé des lettres *ΠΑΥ*, au lieu de *ΠΑΥ*, ou *ΠΑΚ*. AV. 4½.

Au cabinet royal à Munic.

Eckhel Doctr. Num. Vet. Vol. II. p. 366.

5. Tête diadémée de Pharnace II, tournée à droite.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΦΑΡΝΑΚΟΥ. Même figure d'Apollon assis; dans le champ à droite, *ΖΜΣ*, an 247; dessous, la lettre *Δ*. AV. 5.

Aux cabinets de Vienne, et de Gotha.

Morelli Spec. Univ. Rei Num. p. 282. tab. XXIV. n. 1.
Liebe Gotha Numar. p. 10. et 457.
Havercamp. Allg. Hist. III. D. t. 3. n. 1.
Eckhel Catal. Mus. Caes. Vindob. P. I. p. 135. n. 2.
Eckhel. Doctr. Num. Vet. Vol. II. p. 366.

6. Tête diadémée de Pharnace II, tournée à droite.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΦΑΡΝΑΚΟΥ. Même figure d'Apollon assis; même date et même lettre *Δ*. AR. 5.

Vaillant Achaemenid. Imp. To. II. p. 204.
Havercamp. Allg. Hist. III. D. t. 3. m. 2.
Cary Hist. des Rois du Bosph. p. 32. pl. I. m. 3.

Toutes ces médailles dont je viens de donner la description ont été frappées au Bosphore, royaume dont Pharnace II, fils de Mithradate Eupator, avoit été gratifié par Pompée [1] l'an de Rome 691, l'an 63 avant notre ère. Cary [2] s'est donc étrangement trompé en écrivant ces lignes: «lorsque Pharnace crut que les guerres intestines qui occupoient les Romains, favoriseroient ses desseins; il fit des incursions dans la petite Arménie et dans la Cappadoce, et s'empara du Pont, où il se comporta en tyran. Alors roi du Bosphore et maître du Pont où avoient régné ses ancêtres, il prit le nom fastueux de grand, et de roi des rois, et fit vraisemblablement frapper la médaille en or qui nous reste et que l'on vient de voir.» Observons que les médailles de Pharnace II, portant les époques *ΓΜΣ*, *ΕΜΣ*, *ΣΜΣ*, *ΖΜΣ*, qui correspondent aux années de Rome 699, 701, 702, 703, ne peuvent appartenir au Pont, puisque Pharnace n'a commencé à faire ses conquêtes que plusieurs années après, vers l'an de Rome 707. On ignore d'ailleurs pourquoi il n'existe

pas de ses médailles frappées depuis l'an 691 jusqu'à 699, et depuis 703 jusqu'à 707. On ne connoît non plus aucunes actions de ce roi, depuis son avénement au trône jusqu'à l'expédition qu'il fit au Pont: on est dans l'incertitude, s'il a fait la guerre aux Sauromates et à différentes tribus des Maeotes en Asie, ou s'il s'est occupé de préférence du bonheur et de la prospérité de ses peuples, ce qui auroit été sans doute plus sage. C'est dans les 9e, 11e, 12e et 13e années de son administration du Bosphore comme archonte, et de son règne sur les Maeotes qu'il a fait frapper les médailles marquées de ces époques. L'an 16 et de Rome 707, ou peu de tems auparavant, il s'empara, sans coup férir, de la Colchide, de l'Arménie, de la Cappadoce, d'Amisus, et de quelques autres villes du Pont qui alors étoient regardées comme appartenant à la Bithynie [3]. Le roi Déiotarus, injustement privé de l'Arménie, s'en plaignit à Domitius Calvinus que Jules César avoit chargé de la surveillance de l'Asie et des provinces limitrophes, et celui-ci ne tarda pas à attaquer Pharnace. Mais il fut vaincu [4]. Cette victoire enhardit Pharnace à étendre ses conquêtes, et à se mettre en possession de tous les états qui avoient appartenu à son père Mithradate [5]. Sur ces entrefaites Jules-César, ayant quitté l'Aegypte, vient s'opposer à Pharnace, le battit complètement, et tua ou fit prisonniers presque tous ses guerriers [6]. Pharnace s'enfuit avec mille cavaliers, et arrivé à Sinope il s'y enferma. Jules-César envoya pour le poursuivre Domitius Calvinus qui l'assiégea dans cette ville, Pharnace capitula, rendit Sinope, et reçut la permission de se retirer avec ses cavaliers. Il s'embarqua après avoir tué leurs chevaux, au grand regret de ces guerriers qui lui avoient été fidèles. Il arriva au Bosphore, réunit une troupe de Scythes et de Sauromates, et se mit en possession de Théodosie et de Panticapaeum. Attaqué ensuite par Asandre, à qui il avoit confié le gouvernement pendant son absence, ses cavaliers, faute de chevaux et de savoir combattre à pied, furent vaincus; seul il continua le combat d'une manière distinguée, et fut tué lorsqu'il n'avoit encore que cinquante ans [7].

Tous les auteurs qui parlent de ces événemens s'accordent à les placer durant le sejour que Jules-César fit à Alexandrie. Si donc Pharnace ne s'étoit fait surnommer le grand, et roi des rois qu'après son invasion du Pont, comme le croyoit Cary, il n'en auroit joui que fort peu de tems, et n'auroit pas même eu celui de faire graver ces titres sur sa monnoie. Mais les médailles dont je viens de donner la description, prouvent que Pharnace avoit, assez long-tems

avant ses expéditions, adopté ces titres, en suivant l'exemple de Tigrane roi d'Arménie. Il espéroit peut-être pouvoir profiter des troubles qui désoloient alors la ville de Rome, pour se les attribuer définitivement. Peut-être aussi qu'il les avoit adoptés, après avoir soumis plusieurs princes et chefs des Maeotes et Sauromates [8]. On doit conclure de ces remarques que les médailles de Pharnace découvertes jusqu'à présent, ont été frappées au Bosphore et non pas au Pont.

J'observe à cette occasion qu'on ne peut pas soutenir, comme le prétend Visconti [9], que Mithradate Eupator ait affecté la domination de la Grèce, et qu'il se soit conformé à l'usage adopté par les rois des dynasties macédoniennes; ni qu'il ait dédaigné par cette raison les titres des despotes de l'orient. Ce prince n'a jamais eu aucune prétention sur la Grèce, et s'il l'a envahie ce n'étoit que pour faire diversion aux attaques des Romains, et en essayant de les engager à quitter l'Asie et le Pont.

Il n'est pas vrai non plus que Mithradate ait pris le titre de grand et de roi des rois, comme le croit l'auteur de l'article de Mithradate dans la Biographie universelle [10]. Car si Mithradate avoit eu cette ambition, les légendes de ses médailles en feroient foi; mais on ne trouve ce titre fastueux sur aucune. Mithradate est un des plus grands hommes dont l'histoire fasse mention: il étoit grand sous tous les rapports, mais il n'affecta jamais de le paroître, et on pourroit lui appliquer ce qu'Aeschyle [11] a dit d'Amphiaraus:

Οὐ — δοκεῖν ἄριστος, ἀλλ' εἶναι θέλει.

Il est donc évident que Mithradate Eupator n'a jamais adopté ces titres, dont se sont décorés d'autres rois d'un mérite très-équivoque.

L'article de Pharnace II. inséré dans la Biographie universelle [12] offre encore quelques erreurs. Je crois devoir prévenir les lecteurs contre de pareils récits, de crainte qu'ils ne se repandent avec un certain succès parmi les amateurs d'antiquités et dans le grand public, pour lequel cet ouvrage paroît être écrit plutôt que pour les gens de lettres. Au lieu d'une seule expédition faite par Pharnace pendant que Jules-César étoit en Aegypte, et qui fut entreprise et terminée l'an de Rome 707, l'auteur de l'article cité en suppose deux. D'une révolte contre son maître dont Asandre s'étoit rendu coupable, le même auteur en fait deux, sans penser que Pharnace n'auroit pas confié ses états à Asandre une seconde fois après en avoir été déjà ou attaqué, ou trahi. Cette erreur ne se trouve pas

à l'article Asandre de la même Biographie universelle [13]; mais il a le défaut d'être trop court et trop insuffisant pour ceux qui voudroient le consulter pour leur instruction.

D'après l'hypothèse de Visconti [14] le type d'Apollon que porte le revers des médailles de Pharnace II. doit se rapporter à la ville de Milet. Après avoir décrit la figure d'Apollon, il ajoute: «le trépied qui est devant la figure est le symbole des oracles; il est propre à ce dieu, et il caractérise plus particulièrement ici Apollon Dydiméen, qui avoit à Milet, ville de l'Ionie, un oracle révéré de tout l'Orient. Panticapée (l'auteur auroit dû dire Panticapaeum) la capitale de Pharnace, ville située sur le rivage européen du Bosphore, étoit une colonie de Milet: c'est donc à Panticapée qu'on a frappé cette médaille, ainsi que presque toutes celles du même roi dont on a connoissance.» Cette conjecture n'a aucune probabilité. Car si les habitans de Panticapaeum n'ont jamais représenté sur aucune de leurs monnoies l'Apollon Didyméen révéré à Milet; si les têtes d'Apollon ne se trouvent pas plus souvent sur la monnoie de Panticapaeum que celles d'autres divinités; si les Olbiens qui étoient aussi une colonie de Milet, laissoient à leur métropole sa divinité didyméenne et adoroient Apollon Ithyporus [15]; si enfin le trépied sur les médailles de cette ville n'offre rien qui puisse nous autoriser à l'attribuer à la divinité milésienne: il n'y a pas de doute que Pharnace a eu d'autres motifs qui l'ont guidé dans le choix du type de ses médailles. Si Pharnace avoit voulu placer Apollon Didyméen sur sa monnoie, il n'auroit pas manqué de faire représenter cette divinité de la même manière qu'elle l'étoit dans son temple à Milet. Mais l'Apollon Didyméen que nous offrent les médailles de cette dernière ville, quelquefois avec son nom *ΜΙΛΗΣΙΩΝ ΔΙΔΥΜΕΥΣ*, n'est pas représenté comme nous le voyons sur les médailles de Pharnace, assis, la partie inférieure couverte de sa draperie, appuyé sur une lyre, et un trépied devant lui; mais on le voit nu, debout, et tenant dans la main droite un arc, et un petit cerf dans la gauche [16]. Par une erreur semblable Millin [17] avoit crû voir sur un tétradrachme de Panticapaeum Apollon Didyméen révéré à Milet.

Le monogramme que l'on trouve sur les médailles 2 et 4, et sur plusieurs autres qui sont d'Asandre, successeur de Pharnace, pourroit peut-être indiquer Panticapaeum [18], capitale du Bosphore Européen.

Une médaille de Pharnace II. en argent n. 6. ayant été décrite par Vaillant, Patin, Spanheim, Gessner, Havercamp, Cary et Eckhel, sur la seule autorité de Wolfgang Lazius, et qui a été citée comme antique par Visconti [19], et très-suspecte et on a raison de douter de son authenticité.

Je n'avois donné aucune explication de deux monogrammes dont on voit l'un sur la médaille de Démétrius [20], roi de l'Inde, l'autre sur celle de Spartocus, roi du Bosphore-Cimmérien [21]; je n'avois fait que les indiquer. Malheureusement mon silence est devenu la cause d'une double erreur. Car on a trouvé dans le monogramme de la médaille de Démétrius, l'indication d'une époque qui ne s'y trouve point; et un amateur en numismatique a cru voir, dans celui de la médaille de Spartocus, le chiffre de la ville de Panticapaeum. Mais il se trompe; car les monogrammes ne doivent pas être regardés que dans un seul sens, que démontre le type et la légende de la monnoie. Si on les regardoit d'un autre côté que celui que je viens d'indiquer, on changeroit en même tems la signification de toutes les lettres; le *Σ* deviendroit tantôt un *M*, tantôt un *W*, le *H* un 工 etc. S'il étoit permis de tourner ces chiffres à volonté, on en pourroit déduire tout ce qu'on voudroit.

---

1. Dio Cass. L. XXXVII. c. 14. p. 120. Ed. Reim.
2. Hist. des Rois du Bosph. Disc. prél. p. 20 et p. 32.
3. Dio Cass. L. XLII. c. 46. p. 331—332: *ἐπιθυμήσας δὲ πᾶσαν τὴν πατρῴαν βασιλείαν ἀνακτήσασθαι, ἐπανέστη κατ' αὐτὴν τήν τε τοῦ Καίσαρος καὶ τοῦ Πομπηΐου στάσιν. καὶ, οἷα τῶν Ρωμαίων τότε μὲν πρὸς ἀλλήλους ἀσχόλων γενομένων, αὖθις δὲ ἐν τῇ Αἰγύπτῳ κατασχεθέντων, τὴν τὲ Κολχίδα ἀκονιτὶ προςηγάγετο, καὶ τὴν Ἀρμενίαν ἀπόντος τοῦ Δηϊοτάρου πᾶσαν· τῆς τε Καππαδοκίας καὶ τῶν τοῦ Πόντου πόλεών τινας, αἱ τῷ τῆς Βιθυνίας νομῷ προετάχατο, κατεστρέψατο.*
4. Hirt. Bell. Alex. c. XXXIV—XL. p. 808—814. Ed. Oud.
   Dio Cass. L. XLI. c. 63. p. 302.
   Plutarch. Iul. Caes. c. L. p. 259.
   Flor. Rec. Rom. L. IV. c. 2. §. 61—63. p. 695. Ed. Duck.
5. Hirt. Bell. Alex. c. XLI. p. 814: *Pharnaces, rebus secundis elatus, quum de Caesare ea, quae optabat, speraret, Pontum omnibus copiis occupavit; — Pontumque nullo defendente, paternum regnum se recepisse glorians, obtinebat.*
6. Hirt. Bell. Alex. c. LXXVI—LXXVII. p. 844—845.
   Dio Cass. L. XLII. c. 47—48. p. 333. L. XLIV. c. 46. p. 411.
   Appian. Bell. Civ. L. II. c. 91. p. 299—300.
   Plutarch. Iul. Caes. c. L. p. 259—260.
   Sueton. Caes. c. XXXVII. p. 83—84. Ed. Burm.
   Flor. Rer. Rom. L. IV. c. 2. §. 63. p. 695—696.

7. Appian. Bell. Mithr. c. CXX. p. 827. I. 24. et Bell. Civ. c. XCI. p. 300—301.

Dio Cass. L. XLII. c. 48. p. 334. l. 35.

8. Appian. Bell. Mithr. c. CII. p. 795. I. 93: *'Ο δὲ Μιθριδάτης, ἐς τὴν Μαιῶτιν ἐμβαλὼν, ἧς εἰσὶ πολλοὶ δυνάσται.*

9. Iconogr. Grecque; To. II. p. 140.

10. To. XXIX. p. 170.

11. Ap. Plutarch. de Aud. Poet. c. XI. p. 120. Ed. Wytt.

12. To. XXXIV. p. 12—14.

13. To. II. p. 562.

14. Iconogr. Grecque; To. II. p. 140.

15. Serapis, IX. Abhandl. S 272—273.

16. Peller. Méd. des Peupl. et Vill. To. II. p. 76. pl. XVII. m. 39.

Numi Gul. Hunter, p. 204. n. 10.

Mionn. Descr. de Méd. Ant. To. III. p. 167. m. 769. et 774. p. 168. m. 777.

17. Monum. Inéd. To. I. ch. 4. p. 28. pl. IV. m. 4.

Cette médaille n'est pas un didrachme, comme elle est nommée dans le livre cité.

18. J'observe que le graveur des monogrammes de l'ouvrage de M. Mionnet a omis dans le chiffre ou monogramme que portent les médailles de Pharnace, Pl. VII. n. 531. les traits d'en haut qui appartiennent à la lettre Τ ou Κ.

19. Iconogr. Grecque, To. II. p. 140. note 1.

20. Voyez pl. VIII. m. 1.

21. Voyez pl. IV.

Nachhall

vom

NORDGESTADE DES PONTUS.

EIN SCHREIBEN

an den

HERRN STAATSRATH UND RITTER

H. v. Köhler,

zur Würdigung seiner Beurtheilung der im Jahre 1822, im XX. Bande der Wiener Jahrbücher der Literatur gedruckten Schrift:

ALTERTHÜMER AM NORDGESTADE DES PONTUS.

Von dem Verfasser derselben.

Raoul-Rochette's, im Jahre 1822, zu Paris herausgegebene Schrift: *Antiquités grecques du Bosphore-Cimmérien* (235 S. in 8), hatte, von Seiten des Akademikers, Staatsraths v. Köhler, eine, in sehr gereiztem Tone abgefasste Kritik veranlasst, die für seinen «Serapis» — eine Sammlung von Abhandlungen antiquarischen Inhalts — bestimmt war, und zuerst in besonderen Abdrücken, mit veränderter Seitenzahl von ihm vertheilt wurde.

Der Druck dieser Recension wurde so eben fertig, als Hrn. v. Köhler meine, im XX. Bande der (Wiener) Jahrbücher der Literatur (Oct.—Dec. 1822, S. 259—351) abgedruckte Anzeige des Raoul-Rochette'schen Werkes zu Gesicht kam. Ich hatte solche unter der Ueberschrift «Alterthümer am Nordgestade des Pontus» gegeben, und die 100 Separat-Abdrücke, welche ich anfertigen liess, erschienen, begleitet von einigen Nachträgen, unter demselben Titel, mit der Jahrzahl 1823.

Dies rief zuvörderst eine kurze, sehr absprechende Erklärung von Seiten Köhlers, in französischer Sprache hervor, der späterhin eine, ebenfalls für den Serapis bestimmte, deutsch geschriebene Abhandlung folgte.

Ergrimmt war Hr. v. Köhler gegen mich zu Felde gezogen und, wie ich glaube, nicht ganz ohne Nutzen für die Wissenschaft, denn in seiner, gegen mich gerichteten Schrift, musste er in manche Erörterungen eingehen, die er früher bei Seite liess. Ueberzeugt, dass ich das von mir gesagte zu vertheidigen im Stande seyn werde, hob ich den Handschuh auf, indem ich seiner Recension den hier folgenden, nur zum Vertheilen bestimmten «Nachhall vom Nordgestade des Pontus» entgegensetzte.

Ich verdanke dieser Erwiederung zahlreiche freundliche Worte und Schreiben von hochverdienten Männern wie *Letronne*,

Hase und *Malte-Brun* in Paris, *Böckh* in Berlin, *Gottf. Hermann* in Leipzig, *I. H. Voss* in Heidelberg u. a., — einen Lohn, den ich nie zu erwarten hoffte, und dessen grosser Theil Hrn. Dr. Jos. v. Eichenfeld *) in Wien gebührt, der, nebst andern gründlichen Kennern des Alterthums mich, in Beziehung auf die Inschriften, durch seine Gelehrsamkeit kräftig unterstützte.

Es bleibt nur noch zu bemerken übrig, dass hier, bei Hinweisungen auf die Köhler'schen Abhandlungen, die Seitenzahlen nicht, wie zuerst, sich auf die Separat-Abdrücke, sondern auf die jetzt erscheinende Sammlung («Serapis») beziehen. In betreff meiner «Nordgestade» sind die Seiten-Zahlen der besonderen Abdrücke beibehalten worden; es entspricht die 3-te Seite derselben der 259-sten im XX. Bande der (Wiener) Jahrbücher der Literatur.

Köppen.

St. Petersburg,
den 23. Januar 1850.

*) Die gelehrte Welt verdankt Hrn. Dr. von Eichenfeld eine im Jahre 1836 erschienene Sammlung alter Grammatiker (Analecta grammatica), welche er, in Gemeinschaft mit Dr. Endlicher, aus dem Handschriften-Schatze der k. k. Hofbibliothek in Wien zu Tage förderte.

P. T.

So eben habe ich Ihre Beurtheilung meiner «Nordgestade etc.» aus den Händen gelegt. Es ist eine derbe Schrift, der ich jedoch Belehrungen verschiedener Art zu verdanken habe. Das Ganze, ich muss es Ihnen nur aufrichtig gestehen, hat mich im Grunde nicht geärgert; denn wie könnte ich wohl verlangen, dass Sie hätten artiger seyn sollen, als Sie es wirklich sind? Weit entfernt sey es von mir, einen Mann von Ihrem Alter und Ihren Verdiensten kränken zu wollen; aber Sie werden doch selbst einsehen, dass ich genöthigt bin, Ihre Beurtheilung zu beantworten. Erlauben Sie mir daher Ihren, doch hoffentlich wohlgemeinten Angaben, meine, wenigstens für Sie nicht überflüssig scheinenden Berichtigungen entgegen zu setzen.

Als ich im Iahre 1819, mit meinem, jetzt in Irkutsk befindlichen Freunde, Hrn. v. Garishskij zum Kaukasus ging, besuchten wir Stol'noje, wo sich die Ihnen bekannte reiche Sammlung olbischer Inschriften befindet. Dort wurde jede Inscription, welche der Eine von uns copirt hatte, vom Andern mit dem Originale verglichen. Beide thaten wir unser Möglichstes, um genau zu seyn. Von den zwei grösseren Inschriften (dem Psefisma für den Protogenes und dem für Theokles) hatten wir damals, aus Mangel an Zeit, nur einige Zeilen abgeschrieben.

In St. Petersburg fand ich darauf beim Hrn. Collegienrath v. Jermolajew in Papier eingeriebene Facsimile von mehreren jener Inschriften. Diese habe ich zum Ueberflusse noch mit unseren Abschriften verglichen, und solche bei dieser Gelegenheit treu befunden.

Im Jahre 1821, als ich in's Ausland gehend, von Charkow nach Kijew reisete, begab ich mich nochmals nach Stol'noje, um mir dort eine Abschrift vom Psefisma zu Ehren des Protogenes, deren Mittheilung Sie mir versagt hatten, zu verschaffen. Dieses kostete mich einige Tage Zeit, und ich hätte bald mein Leben in der Dessna eingebüsst, die damals eben gefror.

Frühmorgens ging ich zur Arbeit, und war erst in der Nacht gegen drei Uhr mit der Abschrift des Beschlusses fertig. Am nämlichen Tage hatte ich noch die älteren Abschriften von den übrigen Steinen geprüft, und bei dieser Gelegenheit ganz unerwartet gefun-

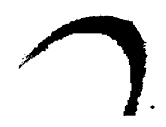
den, dass sich in dem von Ihnen in den Dörpt'schen Beiträgen (1814, Heft 2) edirten Beschlusse für den Theokles, Abschreibefehler eingeschlichen hatten. Von den Hauptstellen besorgte ich mir die nöthigen Facsimile, und nahm solche mit in's Ausland.

Als ich in Wien angekommen war, äusserten mehrere Gelehrte, denen ich diese Inscriptionen mittheilte, den Wunsch, dass ich solche zum Druck befördern möchte. Bei meiner Abreise nach Ungarn liess ich dieselben beim Herrn Kopitar, der sich dafür besonders interessirt hatte. Kaum war ich nach Wien zurückgekehrt, als man mich auf Hrn. Raoul-Rochette's Schrift: «*Antiquités grecques du Bosphore-Cimmérien etc.*» aufmerksam machte, und zugleich mich aufforderte, die genannte Schrift anzuzeigen, bei dieser Gelegenheit aber auch das noch unedirt Gebliebene öffentlich mitzutheilen.

Schon seit einigen Jahren beschäftigte mich die Geschichte von Olbia. Mehrere einzelne Aufsätze über diesen Gegenstand erfreuten sich schon der nachsichtigen Beurtheilung und Billigung einiger der vorzüglichsten Gelehrten Russlands. Unter andern verdanke ich besonders einer hohen, um die Wissenschaften viel verdienten geistlichen Person mehrere Bemerkungen zu dieser Vorarbeit, und ein, als vorzüglicher Beförderer des historischen Forschens gepriesener Magnat, der meine Aufsätze gelesen hatte, erklärte unaufgefordert, dass er bereit sey, die Kosten zum Druck dieser Schrift zu tragen.

Die griechischen Inschriften, welche ich besass, hatte ich meistens eigenhändig copirt, und hatte Keinem die Mittheilung derselben zu danken; ich fand es also selbst nicht unrathsam, meine Ansichten über die Alterthümer des südlichen Russlands und über dessen vorhistorische Zeit Deutschlands gelehrtem Publicum vorläufig zur Prüfung vorzulegen. Der einzige Wunsch, belehrt zu werden, war mein Zweck, als ich darein willigte, die Schrift des Hrn. Raoul-Rochette anzuzeigen. So entstand nun auch der, Ihrer Ansicht nach doppelte und Ihnen unverständliche Titel meiner Arbeit, die also theils eigene Ansichten zu Tage fördern sollte, theils Anzeige einer fremden Schrift seyn musste.

Gern hätte ich die Herausgabe Ihrer Arbeiten abgewartet, aber wie durft' ich wohl auf die Erscheinung derselben rechnen, da Sie solche schon seit dem Jahre 1804 versprechend, uns bis jetzt, nach achtzehn Jahren, noch immer vergebens darauf warten liessen. Forschungen über den Bosporus und dessen Geschichte sind keine vortheilhaften Verlagsartikel, diess brauche ich Ihnen wohl nicht erst zu sagen.



Ich ging also zur Arbeit; stellte, so gut es sich thun liess, einen Theil von dem, was ich gesammelt hatte, mit Hinsicht auf die «*Antiquités grecques*» zusammen, und so entstand nun die Schrift, welche Sie Ihrer Beurtheilung unterwarfen.

Welcher aufrichtige Freund der Wissenschaften darf es wohl übel nehmen, dass man seine Arbeit einer Prüfung unterwirft? Welcher nur Halbgelehrte dürfte wohl jemals träumen, dass seine Ansichten die einzig unwiderlegbaren, dass sein Ideengang der einzig richtige sey? Ungeheuchelten Dank weiss ich Ihnen dafür, dass Sie sich die Zeit nahmen, meine Arbeit einer Kritik zu unterwerfen. Nur hätten Sie Ihre Beurtheilung auch mit mehr Schonung unserer beiderseitigen Ehre aussprechen können. Das Resultat Ihrer Arbeit für mich ist, dass ich mich, ohne jemals Ansprüche darauf gemacht zu haben, durch Sie selbst in den Kreis von Männern versetzt sehe, die ich achten gelernt habe. Wenn Sie gegen mich schrieben, warum mussten Sie den Faden der Schmähungen gegen Hrn. Raoul-Rochette wieder anspinnen? Oder wenn Sie nicht glaubten mich gut genug angreifen zu können, ohne auch ihm die schon zum Ueberdrusse gespendeten Vorwürfe nochmals zu wiederholen, warum haben Sie geglaubt mit mir zugleich ein ganzes Heer von todten und noch lebenden Gelehrten, wie Buhle, Chandler, Clarke, Heyne, Kanngiesser, Pallas, Ritter, Stempkowskij, Ukert, Visconti und Waxel, alle die der neuen Lehre Gerechtigkeit widerfahren lassen, alle die Hrn. Raoul-Rochette's Schrift bisher angezeigt haben, wie Arneth, Jomard, Hase, Letronne u. s. w., ja selbst Hrn. v. Blaramberg angreifen zu müssen?

Und glauben Sie dass es damit abgethan sey, wenn man die Angaben und Gründe der Gegner zu verwerfen sucht, ohne selbst neue dagegen aufzustellen? Je strenger, je absprechender der Kritiker ist, um so mehr darf der Beurtheilte von ihm kein bloss negatives Verfahren heischen; er darf mit Recht positive Belehrung fordern. Und wenn man nun alles zusammen nimmt, was Sie seit der Herausgabe der *Antiquités grecques* auf mehr denn zweihundert Seiten gegen den würdigen und so anspruchlosen Oberst v. Stempkowskij, gegen Hrn. Raoul-Rochette selbst, und endlich gegen mich haben drucken lassen, wie sparsam, wie unsicher ist denn am Ende doch die Belehrung, die wir aus allen diesen Streitschriften schöpfen können! Wie wenig lohnend im Vergleiche mit allen den Bitterkeiten, mit welchen Sie, einem jeden Leser zum Aergerniss, so freigebig sind? Wenn Sie hie und da sich genöthigt

sahen, Ihre Gegenansicht positiv auszusprechen, haben Sie da auch immer die erforderlichen Belege dafür beigebracht? — Gewiss nur gar zu sparsam.

Wie ganz anders wäre es, wenn Sie, statt dieser 216 Schmähseiten, uns die gewiss interessanten Resultate Ihrer bisherigen Forschungen, wenn auch nur gedrängt, doch erwiesen mitgetheilt hätten. Wie sehr würden Sie dadurch sich selbst mehr Ehre, den Forschern mehr Nutzen gebracht haben.

Unerträglich muss selbst jedem Fremden der anmassende Ton seyn, in welchem Sie von Ihren eigenen Arbeiten sprechen. Wissen Sie denn nicht, dass jeder prüfende Leser vom Hause aus eine Art Gegner des Autors ist, und dass jeder helldenkende Kopf ihm um so weniger Glauben beimisst, je ungestümer er solchen gewaltsam erpressen will.

Meinen Sie denn, dass es überhaupt jemals einen Schriftsteller geben könne, der nicht mehr oder weniger irre? Erlauben Sie mir, dass ich Ihnen aus Ihren eigenen Schriften das Gegentheil, so kurz als möglich, darzuthun suche; und wenn Sie einsehen lernen, dass auch Sie Mensch sind, so geben Sie sich zufrieden, und denken Sie:

Homo sum: humani nihil a me alienum puto.

Nun zur Sache.

Zum Hauptvorwurfe machen Sie mir die vielen Beweisstellen aus den verschiedenen Autoren, die ich anführe. Aber, gesetzt dass diess ein Verbrechen wäre, (was mir doch nicht recht einleuchten will), wo würden Sie mir wohl dreizehn Citate auf einer so weitläuftig gedruckten Seite nachweisen können, wie dieses z. B. der Fall ist auf der hundert und fünften Seite Ihrer Remarques sur un ouvrage intitulé Antiquités grecques etc.? Freilich haben Sie solche in den Text selbst eingeflochten, aber diess möchte ich Keinem rathen, der seinen Leser nicht gewaltsam in der Lectüre stören will. Dass übrigens ich selbst einige stellen der Klassiker falsch citirt oder missverstanden hätte, (wie Sie zuerst in Ihrer französischen Notiz über meine Arbeit behaupteten), möchte Ihnen wohl schwer fallen zu beweisen, da die angeführten Stellen, wie ich solches bisher immer gethan habe, von mir während des Drucks nochmals mit den namhaft gemachten Quellen selbst collationirt wurden. Wo wäre mir's wohl z. B. widerfahren, eine Stelle in Beziehung auf einen männlichen bosporischen Regenten Pärisades anzuführen, wo (im Polyaen VII, cap. 16) nur von einer Frau Parysatis genannt, (der Mutter des Artaxerxes), die Rede ist, wie Ihnen solche

Verwechselung, gleich anderen ähnlichen Ungenauigkeiten, schon Hr. Raoul-Rochette in seinen Antiquités etc. (S. 50 und 53) nachgewiesen hat? Haben Sie nicht selbst in Ihrer letzten gegen mich gerichteten Schrift (Ser. II, 32) eine Stelle aus meinen «Nordgestaden» verunstaltet (mit Weglassung einiger Wörter) excerpirt, und verlangen dann doch noch, dass das von mir gebrauchte Vorwort in den abgeänderten Satz hineinpasse.

Indem Ihnen der Ausdruck Autopsie Stoff zu neuem Aergernisse bietet, suchen Sie mich (Ser. II, 8 u. 32) in Beziehung auf die Sammlung von Alterthümern in Tultschin zu belehren, und behaupten, dass es lächerlich sey, dort ein Museum zu nennen, welches daselbst nie existirte. Würden Sie sich der von Ihnen doch gewiss schon gelesenen Werke besser erinnern, so würde es Ihnen wohl eingefallen seyn, dass der verstorbene Graf Johann Pototzki, selbst in seinen Schriften von einem *Musée de Tulczyn* spricht *), und dass auch Clarke (I, 620 der 3-ten Ausgabe) das nämliche wiederholt. Ist diess also ein Irrthum, so kann solcher nicht mir zugeschrieben werden, da ich mich nie einer Anwesenheit, und also auch nie einer Autopsie in Tultschin selbst gerühmt habe.

Kommt es so sehr auf den buchstäblichen Sinn der Worte an, wie konnten denn Sie z. B. S. 25 ff. sagen, dass Sie die Inschrift des Xenoklid, welche ich zuerst die Ehre hatte Ihnen mitzutheilen, und die sich doch in Akdengissowka befindet, in Taman copirt hätten? Oder sollten die Steine, auf denen diese Inschrift steht, aus der Akdengissow'schen Kirche nach Taman transportirt worden seyn, um dort unter freiem Himmel deponirt zu werden? Dass bei Ihnen nicht die bisweilen wohl fälschlich so genannte Halbinsel Taman, sondern das Städchen dieses Namens zu verstehen sey, scheint das Vorwort «in» zu beweisen.

Endlich, wenn Sie behaupten, dass die Franzosen Recht haben, *Bosphore* zu schreiben, weil das richtigere *Bospore* bei ihnen schlecht klingen würde, «eine Veranlassung, die im Deutschen wegfällt,» so machen Sie da der Sprache Ihres Vaterlandes kein gar grosses Compliment, denn diess ist doch gerade so, als wenn Sie sagten, dass das, was der Franzose nicht brauchen kann, dem Deutschen noch gut genug sey.

---

*) Histoire ancienne du Gouvernement de *Chèrson* etc., à *St. Pétersbourg* 1804. 4. p. 29.

Nun sei es mir erlaubt, das flüchtig durchzugehen, was Sie über die von mir mitgetheilten

Münzen

sagen. Gern würde ich Ihnen die erste Bekanntmachung der mir gehörenden Antiquitäten dieser Klasse überlassen haben, wenn ich überzeugt gewesen wäre, dass Sie sich wirklich einmal zu dieser Arbeit angeschickt hätten. Nun hiess es aber noch in Ihrer Schrift: Médailles grecques. *St. Petersburg* 1822. 8, S. 13: «Incertain si les circonstances me permettront de publier bientôt mes recherches sur l'histoire du Bosphore Cimmérien» u. s. w. — Wie durft' ich da länger anstehen mit der Bekanntmachung dessen, was mir der Zufall in die Hände geführt hatte? Sey's auch wenig nur, ich gab es gern, und ohne mir ein Verdienst daraus machen zu wollen, der Prüfung hin. Möge ich immer hie und da geirrt haben in dem, was ich über diese Münzen niederschrieb; ich glaube dennoch nicht Unrecht gethan zu haben, dass ich solche edirte. Und wer wäre denn wohl jetzt schon der Mann, der uns mit unbedingter Sicherheit die bosporische Münzkunde vortragen könnte, da Sie doch selbst, schon zwanzig bis dreissig Jahre mit diesen Münzen umgehend, dennoch weder im Allgemeinen noch im Einzelnen ganz damit im Reinen sind. Hier die Belege dazu aus Ihren eigenen Schriften.

Wenn Sie in Ihrer Schrift: Médailles grecques, S. 40 sagen; «Il n'est pas moins *certain* par des médailles qui sont au cabinet «Impérial de Russie et dans celui de M. le Chevalier Allier de Hau«teroche, que *Sauromate V.* a été Roi du Bosphore pendant les an«nées *ZKΦ*. 527. *HKΦ*. 528. et *ΘKΦ*. 529. D'un autre côté nous «possédons des médailles frappées sous *Cotys III. avec les mêmes dates*,» — wie kann es denn in Ihren gleich darauf erschienenen Remarques sur un ouvrage intitulé Antiquités grecques etc. Ser. I, 147 heissen: «Ce «n'est qu'avec la médaille de l'année suivante *HKΦ*. 528. que doit com«mencer le règne de *Cotys IV.* parce que cette pièce, aussi bien que «celles avec les dates *ΘKΦ*. 529. et *ΛΦ*. 530. sont d'une fabrique «toute différente et présentent un autre portrait. Ces trois dernières dates appartiennent donc *certainement* à un autre roi, à *Cotys IV.*»

Hier werden also die bosporischen Münzen mit den Jahrzahlen 528 und 529 zuerst Cotys III., dann aber Cotys IV. zugeeignet, und das *certainement* der zweiten Angabe senden Sie aus, damit es das *certain* der ersteren schlagen helfe.

Ob folgende Notizen consequenter sind, überlasse ich Ihrer eigenen Beurtheilung.

In der nämlichen Schrift (Méd. gr. S. 41 ff.) führen Sie Münzen des Rhescuporis V. an mit den Jahrzahlen 543, 544, 545, 546, 547, 548 und 549. Die beiden letzteren werden hier *les dernières dates de ce Roi* genannt. Dass hier nichts verschrieben sey, beweist schon ebendaselbst (S. 14) Ihre Behauptung: Les médailles de dates postérieures (à celles d'Aréansès, qui portent les dates 550 et 551) *ne sont pas de Rhescuporis V. mais de Rhescuporis VI.* Diesem Letzteren wird nun hier eine Münze vom Jahre 552 zugeschrieben.

Nun aber liest man in Ihrer gegen mich gerichteten Schrift (Ser. II, 22) Folgendes: «Wie wenig endlich jene ganze Wahrnehmung be«deute, erhellt überdies daraus, da andere Münzen Rhescuporis VI., «die ich vor mir habe, die Zahlen *ΘΛΦ. ΜΦ. ΑΜΦ. ΒΜΦ. ΓΜΦ.* «*ΔΜΦ. ΕΜΦ.* (d. i.: 539, 540, 541, 542, 543, 544 und 545) tragen etc.»

Liesse man nun beide Angaben gelten, nach welchen Rhescuporis V. in den Jahren 543—549, Rhescuporis VI. aber in den Jahren 539—545 regiert haben soll, so würde daraus folgen, dass Rhescuporis VI. zum Theil schon der Vorgänger des Rhescuporis V. gewesen sey; was doch nicht in der Natur der Sache liegt.

Aber dieses ist noch nicht genug. In einer dritten Schrift (Remarques etc.; Ser. I, 146) findet sich noch eine dritte widersprechende Angabe. Hier ist die Rede von einer *médaille de Rhescuporis V. l'unique de ce roi, portant la date ΑΛΦ.* 531, und dieser Rhescuporis V., den Sie für einen Mitregenten des Ininthiméyus halten, wird hier (S. 147) unterschieden von Rhescuporis VI., welchem die Münze mit der Jahrzahl *ΣΛΦ.* 536. angehören soll.

Schwer möchte es daher Demjenigen werden, der sich, aus den hin und wieder zerstreuten bestimmten Angaben in Ihren Schriften, zur bequemern Uebersicht eine Tabelle, nach Art der Fröhlich'schen, verfertigen wollte.

Zeugen solche, übrigens jedesmal mit der grössten Ueberzeugung von Ihnen vorgetragene Behauptungen, dass auch Sie, selbst im Ordnen der Münzen noch keineswegs auf festem Grunde stehen, und noch täglich fortarbeiten (wofür natürlich jeder Freund der Wissenschaft Ihnen Dank wissen muss): so darf man um so weniger glauben, dass auch jede von Ihren einzelnen Angaben genau sey. Um nicht gar zu weitläuftig zu werden, will ich hier nur Einiges berichtigen.

Dass die erste der von mir edirten Münzen einem syrischen Seleukns und keinem Leukon angehöre, ist, mit Erlaubniss, durch das, was Sie (Ser. II, 18) sagen, von Ihnen noch keineswegs dargethan.

Gerade diese Münze, welche Sie eine von derjenigen Art nennen, die sehr häufig vorkommen, führt Mionnet, der doch das Gewöhnlichste oder Bekannteste auch kennt, nicht auf, und syrische Münzen mit dem Haupte der Pallas und dem geflügelten Blitze zugleich, sind, so viel ich weiss, noch keine vorgekommen. Hier müsste man demnach, um Ihren Worten Glauben beizumessen sich bloss auf die Gestalt und die Arbeit der Münze verlassen, was, doch wohl immer so allein noch kein ganz sicheres Kriterium abgibt.

Gegen das vollgültige Zeugniss meiner Abbildung Nr. 2, für deren Treue schon die Namen Fendi und Stöber bürgen, behaupten Sie (Ser. II, 20), dass die o in der legende dieser Münze des Tib. Jul. Rhescuporis nicht kleiner gestaltet sind, als die übrigen Buchstaben. Sie sind genau so, und eher noch kleiner, keineswegs aber grösser als auf der Abbildung. Wenn Sie diesen Umstand auf keiner (anderen) Münze jenes Königs bemerkt haben, so beweist Ihr Bekenntniss noch nichts gegen die Genauigkeit des von mir mitgetheilten Kupferstichs.

Sie missbilligen ferner die Abbildung der Rückseite von Nr. 3, indem Sie sagen, dass der Thurm am Eingangsthore nicht eckig genug sey. Mein Exemplar dieser Münze ist freilich nicht eines der deutlichsten, und ich theilte die Abbildung desselben besonders in der Absicht mit, um zu beweisen, dass solche in den Antiquités grecques etc. (was auch Sie, bei doch so strenger Prüfung jenes Werkes, unbemerkt liessen) *), wohl nur nach einem Abdrucke also verkehrt gezeichnet und gestochen wurde. Die Bildsäule zu Pferde, welche Ihrer Meinung nach entweder den König Rhescuporis oder den Kaiser Tiberius abbildet, scheint Ihnen in einen (doch nicht etwa mit polemischen Schriften?) zu Markt reitenden Bauer verwandelt zu seyn. Aber was soll man dazu sagen, wenn Sie in Ihren Remarques etc. (Ser. II, 180) behaupten, dass eben diese Bildsäule zu Pferde in der Luft schwebe (*ne pose sur rien*), und dass es daher unbestimmt bleibe, ob der Künstler solche in der Stadt oder vor dem Thore derselben stehend abbilden wollte? Um dieser Behauptung ihre komische Seite zu nehmen, hätten doch wenigstens ähnliche Beispiele von Künstlermisere beigebracht werden müssen. Auf dem Wege zu meinen folgenden Münzen warnen Sie (Ser. II, 21)

*) Ja Sie nahmen diesen Irrthum selbst in Ihre genauere Beschreibung dieser Münze auf, welche Sie in Ihren, gegen das Werk des Hrn. Raoul-Rochette gerichteten, *Remarques* etc. (Ser. I, 227, unter Nr. 29) gaben.

gegen den Gebrauch der bei mir (S. 38) mitgetheilten Folge der Könige des Bosporus. Diese wurde, wie meine Schrift zeigt, hier nur als das Resultat der Forschungen des Hrn. Raoul-Rochette, und zwar nur bedingt, den Lesern vorgelegt. Eine ähnliche aus Ihren Werken aufzustellen, war mir, wie schon gezeigt wurde, der angedeuteten Widersprüche wegen, leider gar nicht möglich, sonst hätte ich mir wohl das Vergnügen gemacht, Ihre Schriften selbst anzuzeigen.

Auch an den Münzen Nr. 4 und 5 haben sie Mehreres auszusetzen. Hier tadeln Sie (Ser. II, 44), dass in der beigefügten kurzen Beschreibung (S. 106) der Stock als Fackel (fax?) angegeben sey. Dass ich selbst eben diese Angabe (welche, wie Sie wohl hätten wissen können, nicht von mir, sondern von Hrn. Mionnet herrührt) nicht für ganz sicher hielt, beweiset schon das dem Worte fax beigefügte Fragezeichen. Sie halten (in Ihren Remarques etc. 110 ff.; Ser. I, 196) eben jenen Stock, nicht ohne Wahrscheinlichkeit, für den elfenbeinernen Stab (scipio eburneus), dessen die Klassiker mehrmals erwähnen. Aber hieraus folgt noch keineswegs, dass der daneben befindliche kleine Kopf bestimmt darauf sitzen müsse, um hier, als Bildniss des regierenden römischen Kaisers (?), die Stelle des früher gebräuchlichen Adlers zu vertreten. Noch keiner von den Belegen aus alten Autoren, welche Sie anführen, bestätigt Ihre Ansicht; auch käme, wenn Sie Recht hätten, das Brustbild nur mit seiner äussersten unteren Spitze auf den Stab zu sitzen, was wohl nicht leicht möglich ist. Die bosporischen Münzen können schon daher nicht gut als Beweise für Ihre Meinung angeführt werden, weil solche eben hier die Untersuchung veranlassen.

Ihre Angaben in Betreff der von mir unter Nr. 6, 7 und 8 gegebenen Münzen des Sauromates kann ich jetzt weder bestätigen, noch verwerfen, so lange Sie uns nicht mit einem, so viel als möglich vollständigen, und endlich einmal zuverlässigen, chronologisch geordneten Verzeichnisse der bosporischen Könige beschenken. Ich weiss bloss, dass Sie denjenigen Sauromates, welchen Cary den IV. nennt (in Ihrem *Med. Gr.* S. 36), für den VII. halten. Sestini, welcher zwar diesen Sauromates den VI. nennt, kennt bisher überhaupt nur VII Sauromates, und sagt, dass es von dem letzten derselben keine Münzen gibt. Wie erwünscht käme uns also ein möglichst vollständiges Verzeichniss der bosporischen Regenten!

Wenn Ihnen (Ser. II, 23) das, was ich, die Meinungen von Eckhel und Creuzer verbindend (S. 42), über den Perseus sage, bloss

gefabelt zu seyn scheint, so wundert mich diess nicht, da Sie mir's zwei Mal zum Vorwurf gereichen lassen, dass ich den neueren Ansichten über das Alterthum Gerechtigkeit widerfahren lasse. Und wer könnte wohl auch jetzt noch so kurzsichtig seyn, dass er das Symbolische im Gebiete der Alterthumswissenschaft nicht wahrnehmen möchte?

Was Sie (Ser. II, 44) gegen die unter Nr. 11 von mir mitgetheilte Münze vorbringen, — (die unter Nr. 9 und 10 erfreuen sich Ihrer Beurtheilung nicht), — ist eben so schwankend wie das, was Sie gegen die übrigen einzuwenden haben. Sie sagen hier: «auf der 11. «Münze, die zu den gewöhnlichsten von Panticapäum gehört, «trägt der Kopf des Apollo kein Horn. Das, was der Verfasser dafür «hält (*turgente e fronte cornu uti videtur*, heisst es bei mir, S. «106) — mag vielleicht vom Umprägen herrühren, oder zufällig «entstanden seyn.»

Wem dieses Horn unerklärbar ist, der könnte freilich beim ersten Anblicke der Münze glauben, dass die emporragende Spitze hier nur die Spur eines früher auf der Münze befindlichen Köcher's sey: aber bei näherer Prüfung muss doch wohl diese Ansicht wegfallen. Und warum sollte dem Sonnengotte, als Musagetes, nicht das nämliche Attribut beigelegt werden dürfen, welches auch den Musen selbst zu Theil ward? Dass diess Letztere wirklich der Fall war, bestätigt schon ein, mit Hrn. Professor Welcker's Bewilligung, der Creuzer'schen Symbolik (auf Tab. VI, als Nr. 1) beigefügte Abbildung der Vorderseite eines Sarkofag's, welche Zoega zuerst hatte stechen lassen. Hier, wo der Kampf des thrakischen Königs Lykurgos mit Bakchos vorgestellt wird, kommen die drei Musen der ältesten Tradition (nach Creuzer's Erklärung: Urania, Klio und Kalliope), oder die musenhaften Mören (nach Welcker) vor, mit eben solchen Verzierungen auf dem Kopfe, wie auf meiner Münze. Wenn Einige diess für Federn hatten, so thut solches nichts zur Sache, denn die Vorstellung ist die nämliche, und ihr Daseyn kann nicht geläugnet werden.

Sie kommen (Ser. II, 24) endlich auch auf die Münze von Fanagoria, welche ich unter Nr. 12 lieferte. Dass solche umgeprägt sey, zeigt schon die Abbildung; aber man müsste den Künstler für sehr ungeschickt halten, wenn er unter die frühere Abbildung, welche die Spuren eines Köchers zu verrathen scheint, die Buchstaben ΦAN in einer Bogenlinie eingegraben hätte, gerade als wäre es sein fester Vorsatz gewesen, die Weintraube zu umschreiben. Dann sind aber

Traube und Lettern beide noch gleichmässig gut erhalten, während von dem Köcher (?) kaum noch etwas zu merken ist.

Nun noch ein Wort über die Gepäpyris, die Gemahlin Sauromates I. In zwei Schriften behaupten Sie nun schon, dass Hr. Raoul-Rochette nicht der erste gewesen sey, welcher dieser Königin ihren rechten Namen wiedergegeben habe. Diess that, sagen Sie, Sestini in seiner Géographie numismatique (?). Ich besitze die von Ihnen namhaft gemachte neueste Florenzer Ausgabe dieser Schrift vom J. 1821. 8., und kann Ihnen sagen, dass Sestini solches noch nicht that; denn wenn man z. B. von einem Stentor sagen würde, er heisse Mentor oder Stentor: so darf man wohl noch nicht behaupten, dass ihm schon mit Bestimmtheit sein rechter Name gegeben sey. Diess ist aber gerade der Fall im Sestini'schen Werke, wo es S. 62 heisst: *Sauromates I. et Pepaepiris vel Gepaepiris Regina.* Der gewaltige Irrthum also, dessen Sie mich (Ser. II, 19) hier beschuldigen, liegt nur in der Flüchtigkeit Ihrer eigenen Bemerkungen. Doch wollte ich alles andeuten, was Sie in dieser Art rügen, so dürfte ich noch längere Zeit hier in Wien verweilen, während ich, auf einer Reise durch Deutschland begriffen, Ihnen nur so kurz als möglich den Grad Ihrer Genauigkeit anzudeuten vermag.

Die chaldäische Gottheit Astara ist bei Ihnen durch das Denkmal der Komosarye mit Recht zu grossen Ehren gekommen. Sie soll es denn auch seyn, welche auf bosporischen Münzen sitzend vorgestellt wird, und die zugleich den Serapis mit in den Kreis der Vorstellungen auf dortigen Münzen gezogen hat. Ein Blick in die ältere Geheimlehre macht dieses gar nicht unwahrscheinlich. Da Sie aber schon einmal so herablassend waren, mir (Ser. II, 27) die gesunde Beurtheilung in Hinsicht auf Ihre so hochgepriesene Astara nicht ganz abzusprechen; so erlauben Sie, dass ich Sie auch noch auf etwas aufmerksam mache, was auf eben jene Vorstellung bezogen werden kann.

Diese thronende Astara hält etwas in der Hand, das Hr. Raoul-Rochette für eine Kugel hielt, während Sie, auf gut erhaltenen Münzen, hierin eine Patera erkannt haben wollen. Da Sie zur Erklärung des Astrums auf jenen Münzen (in den Remarques; Ser. I, 168) selbst zugeben, dass Astara zugleich für den Venus-Stern (auch wohl für die ältere Venus selbst, setze ich hinzu) gehalten worden sey, so dürfte hier vielleicht noch auf eine Stelle in Creuzer's Symbolik (III, 497 der 2. Ausgabe) aufmerksam gemacht werden. Hier,

wo von den Vorstellungen auf Vasen gehandelt wird, heisst es: «Selbst die, welche den doctrinellen Faden, der durch diese Schil«dereien zieht, nicht im mindesten ahneten, und oft für eine Pa«tera hielten, was ein Spiegel war, mussten doch oft genug ihn «anerkennen. Millin ist schon aufmerksamer auf ihn gewesen. In «einer von ihm (I, p. 118) mitgetheilten Scene verkennt er ihn nicht, «macht aber zugleich die Anmerkung, dass Manche diese Geräthe «für Pateren halten, welches er auch für manche Fälle zugibt; «wo aber Venus vorkomme, und in Bacchischen Scenen, sei es oft «ein Spiegel.» — Ohne hiedurch Ihre Angabe widerlegen zu wollen, halte ich es doch nicht für überflüssig, Sie auf diese Stelle aufmerksam zu machen, da in gewisser Beziehung Dionysos und Venus sich im Grunde doch nur so zu einander verhalten, wie Ihr Serapis zur Astara.

Doch zu viel schon von alle Diesem. Erlauben Sie, dass ich nun zu dem zweiten Gegenstande Ihrer Beurtheilung, zu den

Inschriften

übergehe, und hier mit der grössten, — dem von mir zuerst im J. 1822, in den Wiener Jahrbüchern edirten Psefisma für den Protogenes, — den Anfang mache.

Hier glauben Sie in meiner Abschrift mehrere Irrthümer entdeckt zu haben, die Sie, mit der Ihnen eigenthümlichen Artigkeit, grobe, oder doch grosse Fehler der Nachlässigkeit nennen. Sie haben das volle Recht solche zu rügen, wenn Sie wirklich welche finden, da ich zuerst so frei war, die von Ihnen in dem Beschlusse für den Theokles begangenen Fehler, welche auch Hr. Raoul-Rochette schon ahnete, aber noch unverbessert liess, nachzuweisen.

Ihre Hauptrüge trifft mehrere mit Cursivschrift gesetzte Buchstaben, welche im Jahre 1821, als ich den Stein copirte, verloschen waren, die Sie aber (wohlgemerkt! beinahe zwei Jahrzehnde früher) noch unbeschädigt wollen gefunden haben. Steine, die in wenigen Augenblicken zersplittert seyn können, dürfen doch auch wohl mit der Zeit hie und da abgerieben werden. Genug, dass das Fehlende tadellos ergänzt wurde. Daher ist, was Sie in dieser Hinsicht in 23 Bemerkungen *) fälschlich anführen, nicht zu brauchen. Nur einmal (I, 30) retteten Sie mit Recht die Ehre des hier am Schlusse der

*) Namentlich: I, 1, 15, 31, 34, 37, 44, 47, 49, 51, 55, 74, 79, 80, 88, 91, 92; und II, 1, 2, 3, 19, 23, 25, 77.

Zeile noch bestehenden Buchstaben *E*, welcher bei mir durch einen Druckfehler in einen kleinen Cursiv-Buchstaben verwandelt wurde.

Gegen Ihre Behauptung muss ich dabei bleiben, dass in I, 39 der letzte Buchstab dieser Zeile ein *N*, und kein *M* ist. Bei I, 52 fand ich die Spuren des *C* am Ende der Zeile noch eben so deutlich, wie bei II, 13 die des *I*; in beiden Fällen bedurfte es also keiner überflüssigen Worte.

Noch werfen Sie mir vor, dass *A* und *Λ* fast in jeder Zeile verwechselt sind. Diess ist falsch. Sie werden wohl bisweilen ein *A* für ein *Λ* angesehen haben, nicht aber dort, wo ein *Λ* stehen soll, ein *A* gefunden haben. Den Grund, warum das Erstere möglich ist, würde ich, wenn es Ihnen beliebt hätte noch schärfer zu prüfen, nicht nöthig haben hier aus einander zu setzen. Sie würden bemerkt haben, dass in meiner Schrift für das Griechische verschiedene Lettern genommen werden mussten, und dass bisweilen, aus Mangel an griechischen Versalien, noch ein lateinischer Buchstab neben den Griechischen zu stehen kam. Drei hiesige Typografien leisteten Verzicht auf den Druck der Inschriften, und als sich endlich doch noch eine fand, die, in Verbindung mit noch einer anderen, diese Arbeit übernahm, musste man froh seyn, dass alles noch so zu Stande gebracht werden konnte. Wenn also hie und da einem *A* der mittlere Strich abzugehen scheint; so kann diess der gründliche Beurtheiler keineswegs eine Verwechselung des *A* mit dem *Λ* nennen. Dieser würde sich und dem Leser dann auch Alles erspart haben, was von Ihnen in noch sechs neuen Bemerkungen (gegen I, 25, 51, 71; und II, 18, 53 und 61) beigebracht wird. Wieder nur ein einziges Mal ist Ihre Rüge gegründet, denn hier hat sich in II, 52 wirklich aus Versehen *AA* für *ΛΛ* eingeschlichen.

Zwei Mal (I, 23 und 59) wollen Sie für *IEPEΩCITOΔEIAC* meiner Abschrift, auf dem Steine *IEPEΩCCITOΔEIAC* gefunden haben. Aber sollten Sie nicht beim Abschreiben unvermerkt das *C* verdoppelt haben, weil Sie, als Hellenist, das an sich Richtigere dachten? Spricht nicht für die Treue meiner Abschrift das II, 89 vorkommende, von Ihnen unangefochtene *AYTΩNOMICAC* für *AYTΩNNOMICAC*? *).

*) Obgleich die Inschrift hier defect ist, so lässt sich doch so viel abnehmen, dass hier *αὐτῶν* verstanden werden müsse, da weder der Dativ Singularis, wegen des mangelnden Jota subscriptum, das in der ganzen Inschrift niemals weggelassen worden, Statt haben, noch weniger der Dualis, und am allerwenigsten ein dorischer Genitiv angenommen werden kann. (Diese, wie

Aber warum rügen Sie ferner nicht die Stelle I, 33: *ΕΠΙΤΕΤΟΥΑΥΤΟΥΙΕΡΕΩΔΘΡΟΩΝ* für …… *ΙΕΡΕΩCΔΘΡΟΩΝ* u. s. w.? Wahrlich, so gutmüthig bin ich doch nicht zu glauben, dass Sie, bei der Schärfe Ihrer Kritik, einen, wie Sie sich auszudrücken pflegen, so grossen Fehler übersehen hätten, oder wohl gar mich einmal hätten schonen wollen; vielmehr scheinen hier unsere beiden Abschriften übereinzustimmen. Habe ich hier richtig geschrieben, warum soll ich in den oben angeführten Stellen falsch geschrieben haben? *)

Sie behaupten ferner auf dem Steine (I, 60) *EICMEΔIMNONEICΔΥΟΤΡΙΤΕΙC* gefunden zu haben (woran mir zu zweifeln erlaubt seyn wird), und setzen hinzu, meine Lesart *EICMEΔIMNONKAIΔΥΟΤΡΙΤΕΙC* gäbe keinen Sinn, wogegen aber Hr. Letronne (in den nouvelles annales des voyages etc. T. XIX, Août 1823. 8.) aus ihr einen sehr guten Sinn herausbringt **).

Dass ich I, 69 das richtigere *EΔΩKENΝΩΝ* für das, wie Sie sagen, auf dem Steine befindliche *EΔΩKEΩΝ* aufgenommen hätte, ist nicht gut möglich, da ich mich überhaupt mit dem Griechischen zu wenig abgegeben habe, um mir Verbesserungen des Textes zu Schulden kommen zu lassen.

Dass II, 37 *ΠΟΛΕΙΕΤΙΔΕ*, und II, 56 *KAITOTEECTEΦΑΝΩCEN*, und nicht, wie ich geschrieben habe, *ΠΟΛΕΙΤΙΔΕ* und *KAITOTECTEΦΑΝΩCEN* gelesen werden müsse, kann nur eine neue Ansicht des Steines selbst entscheiden ***).

---

die folgenden Anmerkungen, verdanke ich der gefälligen Mittheilung eines sachkundigen Freundes).

*) Stimmen die beiden Abschriften hier wirklich überein, so liesse sich die Richtigkeit der in den Nordgestaden etc. mitgetheilten Abschrift der beiden andern oben angeführten Stellen vielleicht noch auf eine andere Art vertheidigen. Warum soll nämlich *ΙΕΡΕΩ* nicht eine damals in Olbia gebräuchliche Genitivform gewesen seyn können? Ist etwa die griechische Formenlehre schon ein geschlossenes Ganzes, das keines Zusatzes aus neu entdeckten Monumenten mehr fähig ist?

**) Nimmt man nämlich mit Hrn. Letronne a. a. O. an, dass χρυσοῦ nach τριτεῖς zu subintelligiren sey, so gibt die Lesart in den Nordgestaden etc. einen sehr guten Sinn; die Uebersetzung lautet dann so: «Da das Getreide zu einem und zwei Drittel Medimnen (für ein Goldstück) verkauft wurde.» Auch wird eben diese Lesart noch durch zwei Parallelstellen I, 73, 74 und 75: *EΔΩKENEICTETTAPACKAIEKTEA* und (ἔδωκεν) *EIςΔΥΟΚΑΙΕΠΤΑΗΜΙΕΚΤΕΑ* bestätigt.

***) Für die Lesart τί δέ; könnte man vorläufig anführen, dass durch sie

In Ansehung der Stelle II, 77 muss ich bemerken, dass das *N* in *KOMIΔHN* im Jahre 1821 schon unleserlich war.

Uebrigens möchten Sie auch wohl unrecht haben, wenn Sie bei II, 65, ein Versehen des Schriftgrabers rügend, sagen, er habe *XEIPICACTΔC* für *XEIPICACTAC* eingegraben. Ich habe in meiner Abschrift das letzte *A* hier ganz deutlich. Wohl aber steht in der nämlichen Zeile ein *Δ* für ein *A* im Worte *MEΓICTAC*, was ich am Rande meiner Abschrift im Papier selbst eingerieben habe. Sie werden, beim Notiren dieses Fehlers, die zwei Mal hier so nahe aufeinander folgenden Buchstaben *CTAC* verwechselt haben. Doch lohnt sich's wohl der Mühe aus so unbedeutenden Kleinigkeiten solche Erheblichkeiten zu machen. Auch würde ich Bemerkungen dieser Art unberücksichtigt gelassen haben, wenn solches nicht gerade in einem Schreiben an Sie selbst geschähe.

Das zum Schlusse der 68. Zeile (der II. Seite) gehörende *C* ist, wie Sie bemerken, wirklich unten angebracht, doch so tief, dass solches der unteren Zeile näher ist als der oberen, zu welcher es doch gehören soll.

Die Stellen I, 5, 88 und II, 31 wären demnach die einzigen, also ein Paar Buchstaben in einer beinahe 200 Zeilen langen Inschrift, gegen die Sie gegründete Einwendungen zu machen scheinen. Alle übrigen sind theils falsch, theils von der Art, dass erst die Vergleichung unserer beiderseitigen Abschriften mit dem Steine selbst, durch einen unparteiischen Dritten unternommen, zu einem völlig gewissen Resultate führen kann, da auch Sie in der Abschrift des Psefisma zu Ehren des Theokles bewiesen haben, dass selbst ein sehr gelehrter Hellenist Abschreibefehler begehen könne.

---

der Zusammenhang des folgenden Satzes mit dem vorigen, und insbesondere in unserer Stelle die Steigerung des im vorigen Satze angegebenen Verdienstes des Protogenes genauer ausgedrückt werde, wogegen ἔτι δὲ blosse Transitionsformel zu einem dem Sinne nach nicht mehr vom vorigen abhängigen Satze wäre. Dass die figura interrogationis in einer Inschrift am unrechten Orte sey, ist freilich bekannt; aber eben so bekannt ist auch, dass eine fragende Formel wie diese, durch den täglichen Gebrauch allmählig den Frageton verlor. Ist diess nicht auch der Fall bei dem ähnlichen, in allen Stylarten so häufig vorkommenden *quid quod* der Römer, welches durch die vielfältige Anwendung seinen Frageton so sehr verlor, dass die Deutschen es gemeiniglich durch das blosse Ja übersetzen können. — Was *TOTECTEΦANΩCEN* betrifft, so kann solches wenigstens an sich nicht für fehlerhaft erklärt werden. Vergl. Buttmann's ausführl. griech. Sprachlehre, Berlin, 1819. 8, S. 126.

Ich wende mich nun zu einigen noch minutiöseren Bemerkungen, betreffend die übrigen von mir edirten Inschriften.

Hier (Ser. II, 33f.) werfen Sie mir vor, dass in der ersten Inscription, am Ende der 2. Zeile ein Zeichen übersehen sey, welches, Ihrer Meinung zu Folge, die Stelle eines Komma (?) vertritt. Ob gerade an der von Ihnen angegebenen Stelle nach dem Worte *ΠΡΟΣΤΑΤΗ* auf dem Steine ein Komma (?) angebracht sei, weiss ich nicht; das aber kann ich mit Gewissheit sagen, dass sich ein ähnliches auch vor dem nämlichen Worte *ΠΡΟΣΤΑΤΗ* befindet; und eben so ist dieses der Fall noch 1) Z. 4. vor der letzten Sylbe *ΘΕΟ*; 2) Z. 7, nach dem Worte *ΦΑΡΖΗΟΤ* und am Schlusse der 8. Zeile; 3) Z. 12, hinter dem Worte *ΤΥΕΙΑΣ*; 4) Z. 13 nach den ersten zwei Buchstaben *ΑΣ*. Wer Alles rügen will, dem ist wohl zu rathen, dass er, einen unbedeutenden fremden Mangel ahndend, nicht selbst gerade dadurch, wie diess hier der Fall ist, sich deren fünf zu Schulden kommen lasse. So muss ich Ihnen denn auch noch sagen, dass es, Z. 12, hier nicht an der fünften Stelle vom Ende der Fall war, dass der Steingraber aus Versehen ein *Δ* gegraben hatte, welches er, wie Sie sagen, nachgehends durch den Mittelstrich in ein *Α* verwandelte, sondern es traf hier gerade der entgegengesetzte Fall, und zwar beim siebenten Buchstaben vom Ende ein, indem er ein *Α* durch einen unteren Strich in ein *Δ* umzugestalten suchte. Was Sie an der oberen Seite dieser Inschrift Schnirkel nennen, sind die Spuren eines Thieres, welches mit den Vorderpfoten eine Kugel hält. Sollten Sie mir dieses nicht auf's Wort glauben, so wird Hr. Collegienrath v. Jermolajew wohl die Gefälligkeit haben, Sie davon zu überzeugen, denn dieser besitzt sowohl ein Facsimile von der Inschrift, wie auch die Abbildung der sogenannten oberen Schnirkel.

Die Inschrift Nr. 2 (das Psefisma für den Dados) soll, wie Sie (Ebend. Ser. II, 34) sagen, schon genauer bekannt gemacht worden seyn, und eben diese gepriesene Genauigkeit besteht darin, dass Z. 10, nach dem Worte *ΔΙΑ*, ein Strich hinzugefügt ist, der sich wirklich auf dem Steine befindet. Ehre und Preis dem, der diesen Strich, (durch welchen übrigens das Ganze nichts gewinnt), gerettet hat! Ist denn aber jener genaueren Ausgabe auch eine Abbildung der Buchstaben und ihrer Zusammenziehungen — wie in meinen Nordgestaden (Tab. II, Nr. 19) — beigefügt worden?

Bei der Inschrift Nr. 3 konnte wohl, wie Sie (Ser. II, 34) meinen, der undeutlich gewordene und bei mir mit einem Puncte bezeichnete Buchstab ein *Υ* gewesen seyn. Ob aber gleich darauf die Buch-

staben *ΡΓ*; oder nur ein breitbeiniges *Π* folgten, und man also *ΟΥΑΡΓΛΔΔΚΟΥ* oder *ΟΥΑΠΛΔΔΚΟΥ* zu lesen habe, konnte ich nicht mehr herausbringen.

Besonders rührend sind (Ser. II, 34) Ihre Ausfälle gegen die vierte Inschrift, in deren Beurtheilung Sie dem Propheten Amos die Ehre anthun, sich seiner zu erinnern. Hier trifft Ihre Rüge, ich weiss wahrlich nicht Wen. Dass ich jenen Stein nicht selbst gesehen habe, sondern die Abschrift dem Hrn. Staatsrath v. Blaramberg verdanke, wird auf der 82. Seite meiner «Nordgestade» gezeigt.

Von den Berichtigungen der fünften Inschrift darf ich, meiner zwei Mal mit dem Originale verglichenen Inschrift nach urtheilend, etwa nur die Ergänzungen der letzten Zeile, welche jedoch auf dem jetzt in die Wand des Gartenhauses zu Stol'noje eingemauerten Steine kaum zu sehen ist, gelten lassen.

Die Inschriften Nr. 6, 7 und 8 wegwünschend, da solche Ihnen zu unbedeutend scheinen, behaupten Sie (Ser. II, 36), dass Nr. 9 schon lange vorher genauer abgedruckt sey. Ich kenne jenen Abdruck nicht, möchte aber die Genauigkeit desselben nicht verbürgen, während ich für die Treue des meinigen stehen kann. Alles was Sie dagegen einwenden, beweist nur, dass die von Ihnen genommene Abschrift weit davon entfernt ist, treu zu seyn. Schon seit mehreren Jahren beschäftige ich mich mit paläographischen Untersuchungen, und weiss daher ungefähr, was treu und was mangelhaft genannt werden darf. Aber was kann ich vorläufig von der Treue Ihrer Abschrift halten, da Sie auch in der Erklärung derselben willkürlich verfahren, indem Sie noch in Ihren gegen Hrn. Raoul-Rochette gerichteten Remarques etc. (Ser. I, 90) behaupten, dass auf diesem Piedestal die Bildsäulen des Septimius Severus und seines Sohnes Septimius Geta gestanden hätten. Schon habe ich in meinen «Nordgestaden» etc. (S. 83) gezeigt, dass man hier bloss an die Standbilder des Caracalla und seines Bruders Geta zu denken habe; denn es wäre doch auffallend, dass die Olbier (Olbiopoliten) dem Vater und seinem jüngeren Sohne ein Denkmal errichtend, den älteren Sohn (und gerade Caracalla!) mit Stillschweigen übergangen hätten. Dass ich wohl Recht haben könnte, beweisen auch die Münzen; z. B. in *Eckhel's* Doctr. Num. Vet. VII, 199; oder *Mionnet*, de la rareté et du prix des médailles Romaines etc. Paris, 1815. 8, S. 174.

Solcher Art sind also Ihre «*preuves solides et irrécusables*,» durch welche Sie mich zu schlagen glaubten! Dank Ihnen dafür,

dass Sie mir selbst die Waffen, die ich nur wider meinen Willen gegen Sie führte, zur Vertheidigung darboten.

Ihre Beurtheilung des von mir zu St. Petersburg im Jahre 1821 edirten Planes von Olbia, — (welchen ich nach einer mir vom Hrn. Staatsrathe v. Blaramberg gefälligst mitgetheilten Zeichnung, mit Hinzufügung des Risses der von mir selbst im Jahre 1819 aufgenommenen Spuren der älteren Festungswerke, stechen liess), — Ihr Vergleich desselben mit dem zu Paris edirden Plane jener Gegend, gehört eigentlich nicht mehr hieher. Sonst müsste ich Ihnen sagen, dass von Ihnen auf dem letzteren wohl das Verhältniss des Dörfchens Iljinskoje zu der einst weltberühmten Stadt Olbia übersehen wurde, — ein Umstand, wobei sich Einem nothwendig die Frage aufdringt, ob denn jenes später hinzugefügte Dorf, nicht nach einem bedeutend grösseren Massstabe zu Papier gebracht wurde, als Olbia und dessen Umgebungen selbst?

Was Sie über den zweiten Nachtrag zu meinen Nordgestaden, welcher die Ueberschrift «Schlangencultus am Nordgestade des Pontus (?)» führt, sagen, mag ich hier nicht widerlegen. Ich bemerke nur, dass Ihnen, wie Sie selbst bekennen, der Zweck dieser, bloss zur Vertheilung an wohlmeinende Freunde von mir der Presse übergebenen Probearbeit, nicht einleuchtete; ein Zweck, über welchen ich hier noch keine Rechenschaft abzulegen brauche.

Doch zu viel schon zur Berichtigung einer Schrift, deren Autor ich aufrichtig solche lange und glücklich zu überleben wünsche! — Seyn Sie versichert, dass ich nie die Feder geführt hätte gegen Sie, dessen Belehrungen, mit etwas mehr Mässigung und Genauigkeit vorgetragen, ich stets mit Dank anerkannt haben würde. Ich gestehe es, dass es auch jetzt noch, da diess Schreiben an Sie geschlossen ist, mich nicht wenig Ueberwindung kostet, solches nothgedrungen und bloss dem Gesetze der erpressten Selbstvertheidigung Genüge leistend, zum Druck zu befördern.

Wenn dieser Nachhall vom Nordgestade des Pontus Sie nicht umflötet gleich leisen Winden des Westens, so denken Sie, dass es doch nur ein schwaches Echo Ihrer rauh gegen mich erhobenen Stimme sey. Keinen Groll im Herzen, werde ich da, wo Sie überzeugen, Ihren Verdiensten nie die Achtung versagen, welche denselben mit Recht gebührt.

Im October 1823.

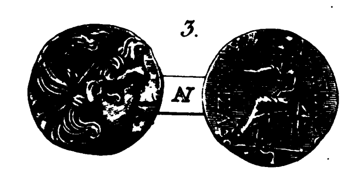
INHALT

des zweiten Theiles.

V.

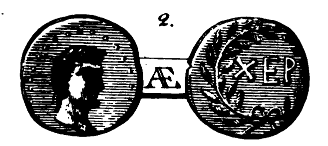


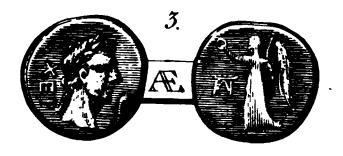




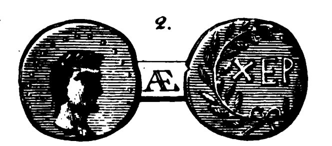
VI.

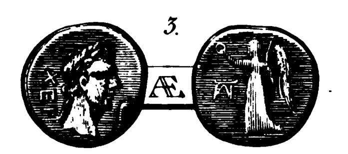







1.
ΧΕΡ
Æ

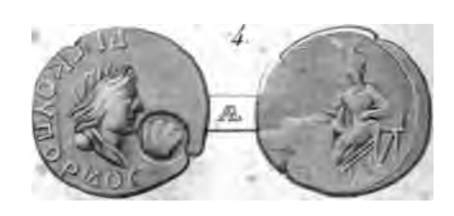

2.
Æ
ΧΕΡ


3.
Æ


1.
Æ
MH


2.
Æ
MH

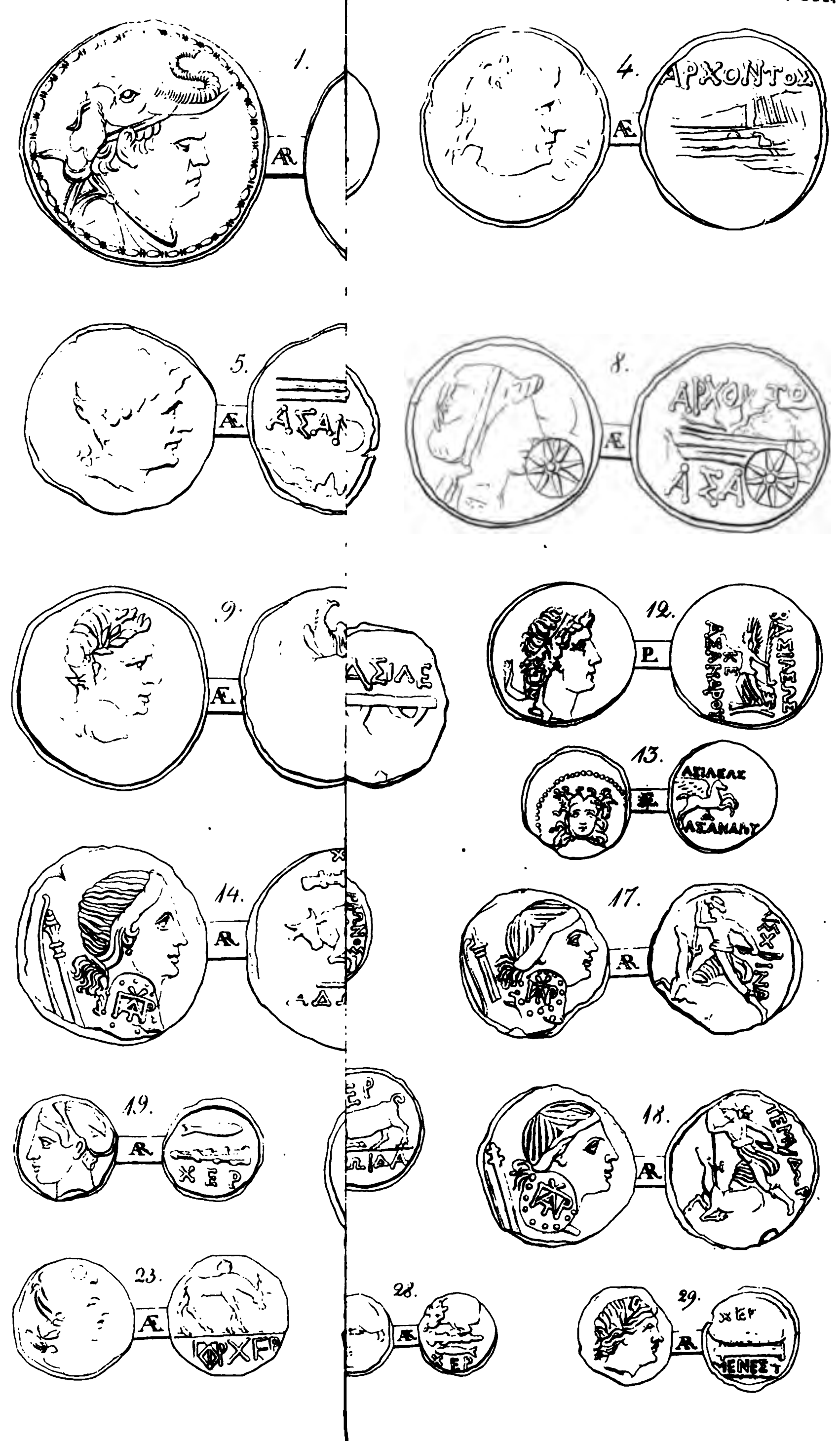

3.
Æ
M H

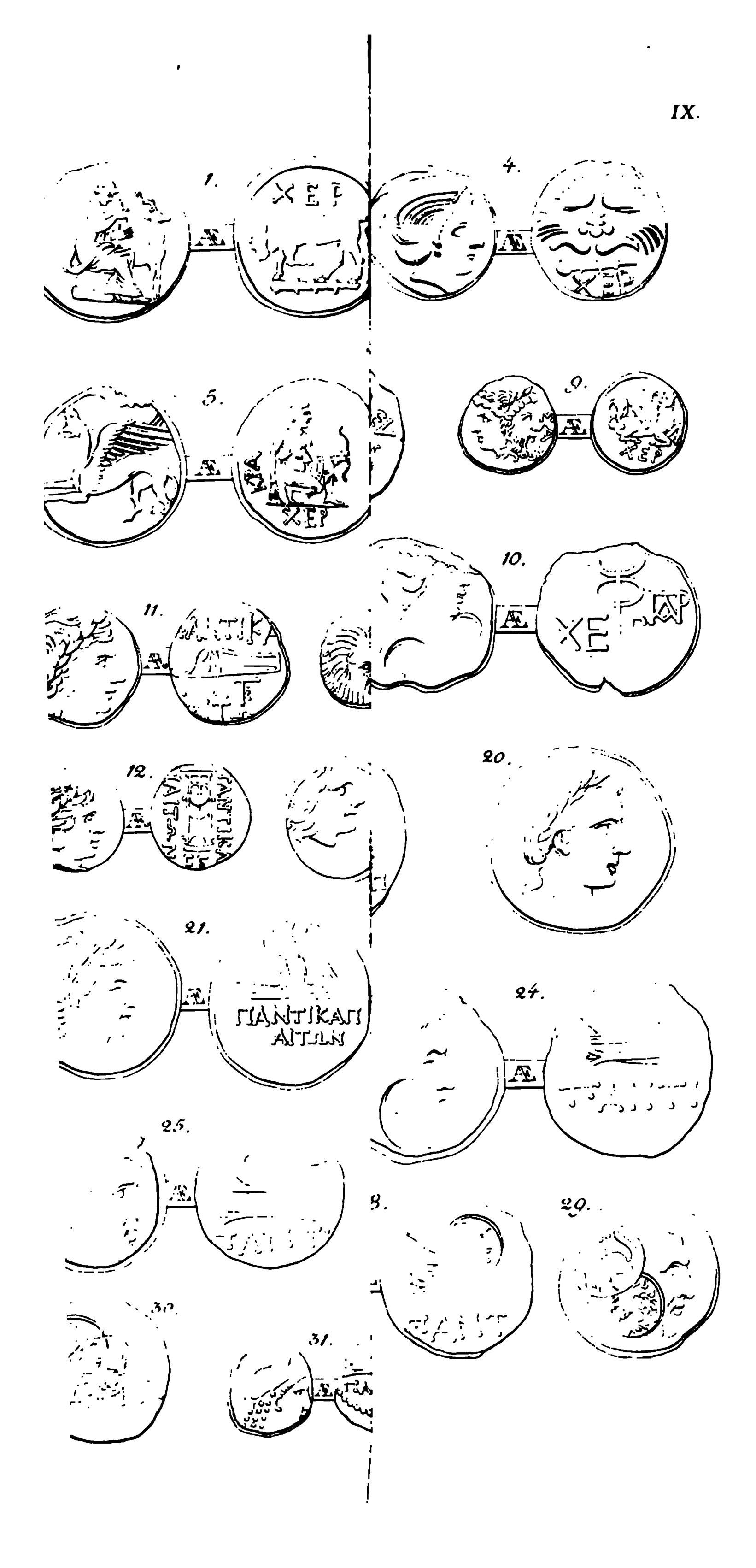

4.
Æ

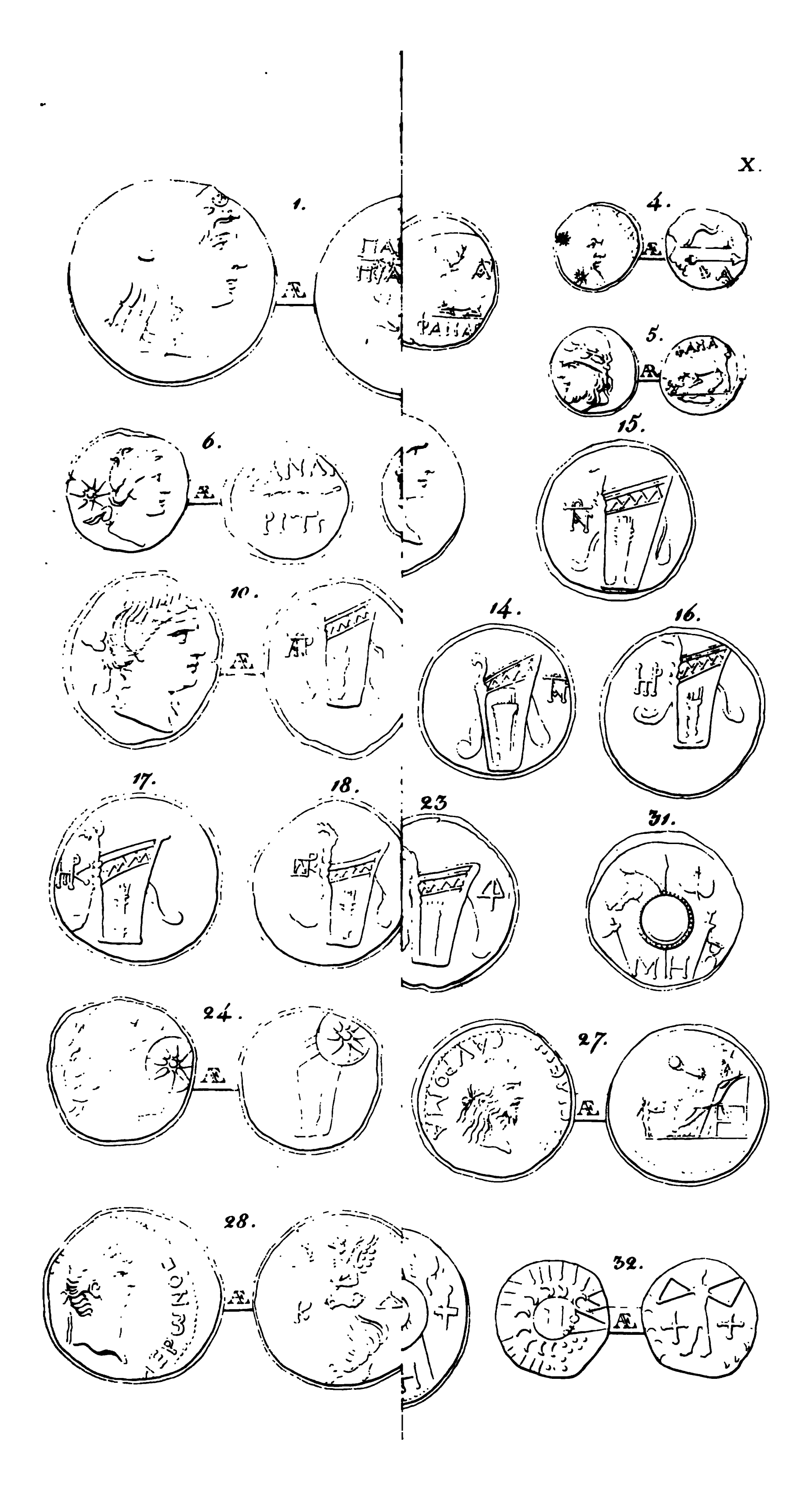

5.
Æ
EV


6.
Æ
EV


7.
Æ


1.
4.
ΑΡΧΟΝΤΟΣ
5.
8.
9.
12.
13.
14.
17.
19.
18.
23.
28.
29.


IX.
1.
ΧΕΡ
Æ
4.
ΧΕΡ
5.
ΧΕΡ
9.
10.
ΧΕ
11.
12.
20.
21.
ΠΑΝΤΙΚΑΠ
24.
25.
29.
31.


X.
1.
4.
5.
6.
15.
10.
14.
16.
17.
18.
23
31.
24.
27.
28.
32.

